

SOUS LA COORDINATION DE
N. HOSTIOU, P. GASSELIN ET B. DEDIEU

Préface de Christophe-Toussaint Soulard

NATURE ET SOCIÉTÉ

NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL EN AGRICULTURE



éditions
Quæ

NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL EN AGRICULTURE

NATHALIE HOSTIOU, PIERRE GASSELIN,
BENOÎT DEDIEU, COORD.

Préface de Christophe-Toussaint Soulard

Collection Nature et société

*Approches interdisciplinaires
en santé animale.*

*Dialogue entre sciences sociales
et vétérinaires*

C. Ducrot, N. Fortané, M. Paul
(coord.)

2024, 270 p.

*Justice environnementale
dans les espaces ruraux en Afrique*

W. Daré, A. Ba (coord.),

V. Deldrève (préface)

2023, 224 p.

*Coexistence et confrontation
des modèles agricoles et alimentaires :
un nouveau paradigme du
développement territorial ?*

P. Gasselin S. Lardon, C. Cerdan,
S. Loudiyi, D. Sautier (coord.)

2021, 396 p.

Diversité des agricultures familiales.

Exister, se transformer, devenir

P.-M. Bosc, J.-M. Sourisseau,

P. Bonnal, P. Gasselin, E. Valette,

J.-F. Bélières (coord.)

2015, 384 p.

Pour citer cet ouvrage : Hostiou N., Gasselin P., Dedieu B. (coord.), 2026.
Nouvelles formes de travail en agriculture, Versailles, éditions Quæ, 334 p.
(<https://doi.org/10.35690/978-2-7592-4212-2>)

Les éditions Quæ réalisent une évaluation scientifique des manuscrits
avant publication dont la procédure est décrite ici :

<https://www.quae.com/store/page/199/processus-d-evaluation>

Le processus éditorial s'appuie également sur un logiciel de détection
des similitudes et des textes potentiellement générés par IA.

La diffusion en accès ouvert de cet ouvrage a été soutenue
par le département ACT (INRAE), l'UMR Innovation, l'UMR Territoires
et la Dipso (INRAE).

Les versions numériques de cet ouvrage sont diffusées sous licence
CC-by-NC-ND 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Éditions Quæ
RD 10 – 78026 Versailles Cedex
www.quae.com – www.quae-open.com

© Éditions Quæ, 2026
ISBN papier : 978-2-7592-4211-5
ISBN PDF : 978-2-7592-4212-2
ISBN epub : 978-2-7592-4213-9
ISSN : 2267-702X

■ SOMMAIRE

Remerciements	7
Préface	9
<i>Christophe-Toussaint Soulard</i>	
Introduction. Différenciations contemporaines du travail en agriculture	15
<i>Nathalie Hostiou, Benoît Dedieu, Pierre Gasselin, Lisa Vincent</i>	
Répondre aux enjeux actuels.....	15
L'ambition de l'ouvrage : rendre visibles les nouvelles formes de travail en agriculture.....	20
Organisation de l'ouvrage.....	20
Références bibliographiques.....	28

PARTIE I

LES NOUVELLES FORMES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

1. Portage foncier et incidence sur le travail dans les exploitations bénéficiaires	33
<i>Christine Léger-Bosch</i>	
Cadre d'analyse et méthode.....	35
Résultats.....	38
Discussion.....	47
Références bibliographiques.....	49
2. Les fermes collectives. De nouvelles formes d'installation agricole ?	51
<i>Delphine Laurant</i>	
Aborder l'objet « ferme collective » et les enjeux d'organisation du travail....	51
Matériel et méthodes.....	55
Résultats : de la constitution d'un collectif à l'opérationnalisation d'idéaux..	58
Discussion.....	64
Références bibliographiques.....	65

PARTIE II

LES NOUVELLES PRATIQUES AGRICOLES

3. Agroécologie dans le sud de la France. Une mise en œuvre freinée par la rémunération du travail	71
<i>Sébastien Bainville, Claire Aubron, Olivier Philippon</i>	
Depuis 1950, une tendance générale à l'extensification en travail.....	74
Aujourd'hui, des niveaux d'intensification en travail et de rémunération contrastés.....	77

Le surcroît de travail comme facteur limitant la transition ?	84
Conclusion.....	87
Références bibliographiques.....	87
4. Quelles configurations de travail en élevage laitier breton pour la transition et la collaboration agroécologiques ?	91
<i>Anne-Lise Jacquot, Manon Kister, Marine Dumeix-Toullec, Véronique Lucas</i>	
Contexte, approche et méthode.....	92
Résultats.....	94
Discussion-conclusion.....	102
Références bibliographiques.....	104
5. L'autonomisation du travail des éleveurs.	
Valorisation des milieux semi-naturels par le pâturage.....	107
<i>Madelleine Johany-Mirabal, Fanny Chrétien, Nathalie Girard, Lucie Gouttenoire</i>	
Cadre théorique.....	108
Méthodologie.....	110
Résultats.....	114
Discussion et conclusion	119
Références bibliographiques.....	121
6. La valeur du travail dans les pratiques agroécologiques.	
Une voie pour la reconnaissance de l'activité agricole.....	125
<i>Emmanuel Poussard, Philippe Spoljar, Gérard Valléry</i>	
Une recherche sur les bénéfices psychiques de nouvelles pratiques.....	126
Les enjeux du travail dans la (re)construction des liens à la société.....	128
Un lien matériel et symbolique : le juste prix des produits agricoles.....	132
Renouveler les liens par une coopération conflictuelle.....	137
Conclusion.....	139
Références bibliographiques.....	141
7. Le rôle potentiel des médias sociaux.	
Accompagner des agriculteurs en transition agroécologique	143
<i>Celina Slimi, Lorène Prost, Magali Prost, Marianne Cerf</i>	
La transition agroécologique comme une enquête à soutenir.....	143
Quelles contributions des médias sociaux à cette enquête ?	145
La faculté des médias sociaux à induire l'enquête.....	147
Un potentiel d'induction de l'enquête très lié à l'animateur des échanges.....	149
Former les conseillers et les animateurs à soutenir l'enquête ?	151
Conclusion.....	155
Références bibliographiques.....	156
8. À la juste taille de la machine. La taille des troupeaux sous l'effet de seuil d'une traite robotisée.....	159
<i>Théo Martin</i>	
Le robot de traite : controverse sur la taille des exploitations laitières	161

Méthode et cadre théorique.....	162
L'effet de seuil en traite robotisée.....	164
Conclusion.....	171
Références bibliographiques.....	173

9. Les itinéraires techniques de soins en élevage.

Une analyse de l'organisation du travail.....	177
<i>Vinciane Gotti, Claire Manoli, Benoît Dedieu</i>	
Mise en place opérationnelle des soins : focus sur le sous-système biotechnique.....	179
Une méthode pour étudier les itinéraires techniques de soin.....	180
Une diversité d'itinéraires techniques de soins dans l'échantillon enquêté.....	182
Discussion : ce que la formalisation des itinéraires techniques de soins nous inspire.....	191
Conclusion.....	194
Références bibliographiques.....	196

PARTIE III

LES NOUVEAUX TRAVAILLEURS

10. Les néo-agriculteurs italiens réinventent le travail et la vie rurale..... 201

Paula Dolci

Le tourisme participatif, un soutien essentiel pour les néo-agriculteurs.....	205
À la recherche de l'unité du travail et de la vie.....	207
D'une « aliénation » à l'autre ? Le travail-mode de vie à l'épreuve de la précarité et des inégalités de genre.....	213
Conclusion.....	217
Références bibliographiques.....	218

11. Travail gratuit et installation des acteurs non issus

du milieu agricole. Réalités invisibles..... 221

Marie Barisoux, Pierre Gasselin, Lucette Laurens

Cadre conceptuel.....	223
Méthode.....	225
Résultats.....	227
Discussion-conclusion.....	234
Annexe. Caractéristiques des exploitations agricoles enquêtées.....	236
Références bibliographiques.....	238

12. Mettre en place des circuits alimentaires de proximité.

Quels défis pour le travail des éleveurs ?..... 243

Philippine Dupé, Benoît Dedieu, Pierre Gasselin

Cadres conceptuels et méthode.....	244
Résultats.....	252
Discussion-conclusion.....	259
Références bibliographiques.....	261

13. Des patrons au café et sans bottes.**L'entrepreneuriat agricole des jeunes de la diaspora marocaine..... 265***Anne Lascaux*

Succès et échecs des jeunes de banlieue dans le monde agricole..... 267

« *Du travail d'Arabe* » ? : de nouveaux travailleurs agricoles controversés..... 271

Conclusion..... 279

Références bibliographiques..... 280

14. Le détachement transfrontalier des mains-d'œuvre agricoles.**Confiance, méfiance et défiance****au cœur d'un écosystème d'affaires..... 283***Béatrice Mésini, Mathieu Coulon**Fides* : une offre innovante de « détachement »
entre deux bassins agricoles productifs..... 286*Bona fides* : le déploiement socio-économique et spatial
d'un écosystème d'affaires..... 291*Mala fides* : des infractions intentionnelles commises
« en bande organisée »..... 295

Conclusion..... 302

Références bibliographiques..... 304

15. Les animaux domestiques. Des travailleurs invisibles..... 307*Sébastien Mouret, Vanina Deneux-Le Barh*

La question animale : le travail est-il un propre de l'homme ?..... 308

Agriculture et environnement : une lecture par le travail animal..... 314

Conclusion..... 319

Références bibliographiques..... 320

Conclusion. Travailler autrement en agriculture :**formes émergentes et perspectives de recherche..... 323***Benoît Dedieu, Pierre Gasselin, Nathalie Hostiou*Transformer l'exploitation agricole :
entre dissociations terre-capital-travail et recompositions collectives..... 324Des pratiques en transition : techniques, normes
et autonomie professionnelle..... 325Travailler en agriculture : diversité des figures,
invisibilités et revendications..... 327Comprendre ensemble les NFTA pour penser et orienter
les futurs du travail agricole..... 329

Références bibliographiques..... 331

Liste des auteurs..... 333

■ REMERCIEMENTS

Les coordinateurs remercient les auteurs, les participants aux séminaires du Réseau Inter-Unités « Travail en agriculture », le département Sciences pour l'action, les transitions, les territoires (ACT) et la Direction pour la science ouverte (DipSO) d'INRAE, les UMR Territoires et Innovation pour les financements ayant permis la publication de cet ouvrage. Remerciements également à Sandrine Lagoutte (UMR Territoires) pour son appui à la préparation du manuscrit.

■ PRÉFACE

Le travail agricole a profondément évolué depuis l'après-guerre. Le mouvement de modernisation de l'agriculture qui s'affirme au cours des années 1950-1960 s'accompagne d'une rationalisation des activités, poussée par le slogan performatif du « progrès ». Un progrès technique supposé alléger les tâches pénibles et accroître la productivité. Un progrès social également, qui vise à aligner les conditions de vie et de rémunération de la paysannerie avec celles des secteurs de l'industrie et des services. De fait, la modernisation de l'agriculture s'est très tôt préoccupée du travail, avec les centres d'expérimentation technique agricole (CETA), le Bureau commun du machinisme et de l'équipement agricole (BCMEA), puis les groupes de développement agricole (GDA), dans une relation complexe mais riche entre agriculteurs, conseillers, agents du ministère et chercheurs.

À l'Inra¹, le service d'expérimentation et d'innovation (1964-1979) perçoit très vite les retours d'expérience négatifs de la modernisation et initie une recherche critique dans et hors de l'institution, avec la création du département Systèmes agraires et développement (SAD) en 1979, et celle en 1983 du Groupe d'expérimentation et de recherche pour le développement d'actions localisées (Gerdal). En effet, si la modernisation a permis une transformation sans précédent du secteur agricole, amenant à une productivité du travail très élevée *via* l'accroissement des rendements et l'agrandissement des structures, elle n'a pas réduit les difficultés rencontrées par les travailleurs et les travailleuses du secteur. Elle en a même créé de nouvelles, liées notamment à l'isolement, à la charge de travail et à l'exposition aux polluants.

Ces dernières années, l'ampleur et la violence des conflits survenus lors des manifestations des Gilets jaunes en 2018, puis de celles des agriculteurs en 2024, nous rappellent aux difficultés économiques, à l'incompréhension des mesures environnementales et au manque de reconnaissance des populations vivant dans les territoires ruraux et périurbains, notamment les agriculteurs. Ces crises

1. Institut national de la recherche agronomique, devenu INRAE en 2020 (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement).

sont également révélatrices d'une fragmentation accrue d'un monde professionnel agricole que Bertrand Hervieu dénomma « l'archipel paysan ». Elles symbolisent aussi le sentiment de relégation qui s'exprime toujours, soixante-dix ans après la « révolution silencieuse » (Michel Debatisse) opérée par le monde paysan pour monter dans le train de la modernité. Dès lors, on comprend pourquoi la question de l'attractivité du métier et celle, plus large, du renouvellement des générations en agriculture sont au cœur de l'agenda politique actuel non seulement en France, touchée par le désarroi d'une profession en souffrance, mais aussi en Europe, dont la révision de la politique agricole commune est confrontée à des défis majeurs.

Sur des sujets de société aussi fondamentaux que les questions du travail et des conditions de vie, le rôle de la recherche est d'aider à décrypter les transformations en cours. Il est dès lors nécessaire et légitime qu'un institut comme INRAE s'empare de l'actualité du sujet, renouant ainsi avec les travaux des années 1950 à 1980 menés par des agronomes, des économistes et des sociologues, sur les transformations professionnelles dans l'agriculture. Ces recherches ont montré le caractère performatif du mouvement de modernisation de l'agriculture. Elles ont également révélé une diversification des modèles de production, mais aussi les effets d'exclusion pour des systèmes évoluant hors d'un modèle dominant tourné vers la spécialisation productive et la concentration des structures ; une dynamique différenciée que les soutiens de la politique agricole commune ont tantôt atténuée, tantôt contribué à entretenir, en accentuant alors les inégalités professionnelles et territoriales des revenus et des conditions de travail en agriculture.

Si ces travaux ont très tôt souligné le processus de fragmentation du paysage professionnel agricole, les recherches actuelles doivent désormais considérer des enjeux nouveaux. Une première série d'enjeux tient à la prégnance croissante des changements globaux, le changement climatique à l'évidence, mais aussi l'érosion de la biodiversité, le souci croissant de la préservation de la ressource en eau, et la reconnexion entre producteurs et consommateurs qu'appelle la reterritorialisation d'une partie des systèmes alimentaires. Les réponses attendues pour y faire face interpellent l'engagement des professionnels dans la transition agroécologique des exploitations agricoles. Une seconde série d'enjeux tient aux transformations internes du travail dans les exploitations agricoles, à cause de l'agrandissement continu des structures agricoles qu'impose une productivité accrue, mais aussi de l'évolution des modes de vie qui changent les conditions de travail et le sens même donné au métier (mobilités géographiques et professionnelles accrues, recompositions des cellules familiales). À ces évolutions s'en surajoute une autre : la numérisation de l'agriculture, qui permet un accroissement sans précédent des capacités techniques, cognitives et informationnelles

offertes par les outils du numérique et de l'intelligence artificielle. Ses conséquences sur le travail sont d'ores et déjà significatives. Au croisement de ces enjeux, le concept de « travail soutenable » s'impose comme un paradigme à investir pour penser l'activité en fonction des bouleversements qui touchent l'agriculture, comme d'autres secteurs d'activité.

Dans ce contexte, étudier les nouvelles formes de travail en agriculture est particulièrement bienvenu. Les informations statistiques nationales éclairent une partie du phénomène, comme la poursuite de la diminution drastique du nombre d'actifs, notamment familiaux, ainsi que la légère croissance du salariat permanent. Des enquêtes en grand nombre complètent ces éclairages en décrivant la diversité des profils d'agriculteurs et des formes structurelles des exploitations agricoles. Elles soulignent notamment la progression de la délégation partielle ou totale du travail agricole à des entreprises de service ; elles rendent compte aussi de l'accroissement du recours aux outils numériques dans les fermes. Cet ouvrage apporte un regard complémentaire à ces statistiques et enquêtes nationales. En se basant sur une lecture croisée d'études de cas illustrant chacune une « nouvelle forme de travail en agriculture », il offre un regard « situé » sur le travail en agriculture.

Ce choix méthodologique tient à la stratégie de recherche à l'origine de cet ouvrage, à savoir la constitution d'un réseau de chercheurs appartenant au département Sciences pour l'action, les transitions, les territoires d'INRAE (ACT, anciennement SAD) qui ont animé des échanges scientifiques ouverts à une large communauté scientifique. L'ouvrage réunit ainsi des études disciplinaires et interdisciplinaires mobilisant l'économie, l'ergonomie, la géographie, la psychologie et la psychodynamique du travail, les sciences agronomiques et zootechniques, les sciences de l'éducation, les sciences de gestion et la sociologie. Chaque chapitre analyse une forme nouvelle du travail en agriculture, ses caractéristiques propres, ses effets induits sur la conduite de l'activité et sur le sens donné au métier. L'hypothèse des auteurs est que ces formes nouvelles, parfois émergentes ou marginales, sont néanmoins révélatrices de mutations plus profondes, ou d'étapes nouvelles des transformations des façons de travailler en agriculture observables sur une longue période.

Les nouveautés présentées en première partie portent sur les conséquences sur le travail de transformations structurelles des exploitations agricoles. C'est le cas, par exemple, de la séparation entre la terre et le capital travail dans les installations par portage du foncier, ou encore des installations en fermes collectives, impulsées souvent par de nouveaux venus dans le secteur agricole. La deuxième partie met en lumière de nouvelles pratiques agricoles apparues dans les exploitations. Plusieurs contributions abordent la transition agroécologique des fermes et ses effets sur une demande accrue en travail due à la complexité des

systèmes à piloter (systèmes de production diversifiés, itinéraires de soins aux animaux, insertion dans des circuits courts alimentaires), ce qui questionne l'autonomie du travail dans des systèmes peu normés (enjeu de réassurance avec des pairs). D'autres contributions décryptent l'effet du numérique sur le travail, qu'il s'agisse d'équipements, comme les robots de traite, ou du recours aux réseaux sociaux pour échanger des connaissances ou prendre des décisions. La troisième partie décrit de nouvelles figures de travailleurs agricoles, à l'image des intervenants à titre gratuit ou sous-rémunérés (comprenant les installés eux-mêmes), de nouveaux arrivants en agriculture (la profession étant plutôt réputée pour son endogamie), d'entrepreneurs agricoles issus de l'immigration, ou enfin de travailleurs étrangers « détachés » qui trouvent des emplois salariés dans des exploitations agricoles en France.

Ces nouvelles formes de travail en agriculture font écho à ce qu'on peut observer dans d'autres secteurs d'activité, tels l'individualisation des parcours, l'instabilité des repères professionnels, la revalorisation symbolique de l'autonomie au prix d'une plus grande incertitude économique, ou le recours au travail gratuit ou invisible. L'agriculture ne constitue donc pas ou plus un secteur à part. On doit plutôt la voir comme un secteur à partir duquel observer des tensions sur le travail, désormais présentes dans tous les secteurs d'activité : entre liberté et subordination, entre engagement personnel et injonction à la performance, entre sens du métier et perte de repères collectifs. En cela, cet ouvrage rejoint les préoccupations contemporaines sur le devenir du travail dans nos sociétés, en y ajoutant une spécificité précieuse, celle d'un travail agricole confronté à la nature, au vivant, et à des formes d'engagement professionnel qui mobilisent fortement l'identité des individus.

Cet ouvrage met aussi en lumière les tendances contradictoires qui s'opèrent au sein du secteur agricole, entre recherche d'autonomie et dépendance aux marchés, entre stratégies collectives et individualisation des parcours, entre dissociation et intégration des facteurs de production. Corollaires d'une approche par études de cas, certaines situations ne sont pas documentées. On pourra regretter l'absence d'exemples s'intéressant aux très nombreux actifs familiaux de « l'agriculture du milieu » ou au travail des femmes agricultrices. Il laisse également en suspens certaines dimensions du travail qui auraient pu être davantage approfondies, comme la santé physique et mentale, le rapport au vivant et à la nature, ou encore les effets des mobilités et de la multilocalisation des actifs. Enfin, il aurait pu aborder le travail comme une composante de l'habiter dans des territoires ruraux et périurbains de plus en plus exposés au changement climatique et aux inégalités d'accès aux services. Mais c'est justement une vertu de cet ouvrage que de susciter des idées et des questions nouvelles, matière à des recherches futures.

Le présent ouvrage s'inscrit dans une tradition de recherche attentive à l'expérience vécue du travail, à ses rythmes, à ses marges d'autonomie et à ses tensions, mais aussi à ses promesses. Plutôt que de partir de catégories institutionnelles du travail (employeur/employé, statut d'actif, segmentation salariale, etc.), il aide à comprendre comment le travail en agriculture est réalisé, organisé, qualifié, et réapproprié dans des contextes mouvants. Ce prisme d'analyse offre une lecture dynamique et processuelle du travail, qui croise les apports des disciplines mobilisées. En plus de nourrir les recherches à venir, ce livre offre des éclairages précieux à celles et ceux qui, sur le terrain comme dans les institutions, s'efforcent de rendre le travail agricole mieux compris, soutenu, et reconnu.

Un ouvrage riche et stimulant, à lire et à faire circuler.

*Le 12 juillet 2025,
Christophe-Toussaint Soulard, chef du département ACT*

INTRODUCTION.

Différenciations contemporaines du travail en agriculture

Nathalie Hostiou, Benoît Dedieu,
Pierre Gasselin, Lisa Vincent

RÉPONDRE AUX ENJEUX ACTUELS

Travail agricole et modèles d'exploitation : de l'uniformisation aux différenciations contemporaines

En France, les lois d'orientation agricole des années 1960-1962, dites « loi Pisani », ainsi que les politiques agricoles communes ont instauré un modèle agricole de production fondé sur « une diffusion descendante du progrès technique auprès des agriculteurs » (Deléage, 2013). Cette modernisation de l'agriculture a largement été promue par les institutions politiques, les organisations syndicales majoritaires ainsi que des organisations collectives instituées. « Elle a été pensée comme la forme moderne d'un petit capitalisme d'entreprise dont le capital et le travail sont familiaux » (Jeanneaux *et al.*, 2020). Ce modèle de production familial est communément appelé « le modèle à 2 UTH » (unité de travail humain), caractérisé par la présence d'un travailleur² familial et d'un second au statut plus diversifié : conjoint, aide familiale (Pluvinage, 2014).

La modernisation de l'agriculture a principalement servi l'agrandissement des exploitations agricoles et l'accroissement de la production par hectare, contribuant *in fine* à une augmentation significative de la productivité du travail (Charroin *et al.*, 2012 ; Jeanneaux *et al.*, 2020).

2. Dans un souci de lisibilité, le texte de cet ouvrage n'emploie pas systématiquement l'écriture inclusive. Toutefois, tous les termes désignant des personnes, et notamment les agriculteurs, les éleveurs, les salariés ou les travailleurs, doivent être entendus comme valant au masculin et au féminin. Dès que cela s'avère pertinent, le féminin est explicitement mentionné afin d'éviter toute invisibilisation. Nous affirmons ici notre attachement à rendre visibles les trajectoires, les positions et les expériences singulières des femmes travailleuses, dans une volonté plus large de questionner la diversité des trajectoires, des rapports au travail et des modèles agricoles, au cœur des analyses proposées dans cet ouvrage.

Le développement agricole s'est ainsi longtemps appuyé sur une recherche intensive de gains de productivité du travail. Depuis les années 1960, les volumes de production agricole ont plus que doublé, alors même que le nombre d'actifs agricoles a été divisé par six. Les volumes horaires de travail des agriculteurs demeurent parmi les plus élevés de l'ensemble des catégories socioprofessionnelles, avec toutefois de fortes disparités selon les filières de production (Forget *et al.*, 2019). Ce processus s'est accompagné d'une spécialisation accrue de l'agriculture, tant à l'échelle de l'exploitation agricole que des territoires, s'inscrivant dans une volonté d'homogénéisation des modèles de production et des formes d'organisation du travail agricole (Hugonnet et Depeyrot, 2024).

Toutefois, ce modèle d'exploitation « en famille » (Gasselin *et al.*, 2014) a profondément évolué, tant sur le plan juridique – avec la création des groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) en 1960, puis des exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) en 1985 – que sur celui de l'organisation du travail collectif, marquée par une augmentation du nombre d'associés, mais aussi de salariés au sein des exploitations. Cette diversification croissante des formes de travail est toujours à l'œuvre aujourd'hui.

Vers des formes de travail renouvelées, porteuses de nouvelles façons de qualifier et de vivre le travail

Aujourd'hui, le secteur agricole demeure marqué par la persistance de dynamiques structurelles anciennes : diminution continue de la population agricole, en particulier familiale, et du nombre d'exploitations (Barry et Polvêche, 2022), augmentation de leur taille en termes de surface, de cheptels et de capital, ainsi que développement du salariat permanent (Forget *et al.*, 2019 ; Purseigle *et al.*, 2017). Le vieillissement des chefs d'exploitation suscite de vives préoccupations quant à la capacité à remplacer les nombreux futurs départs à la retraite (Depeyrot *et al.*, 2023), dans un contexte où près de la moitié des agriculteurs avaient plus de 55 ans au moment du recensement agricole de 2020 (Agreste, 2022).

Cependant, ces tendances lourdes occultent des mutations profondes qui traversent actuellement le monde agricole. Celui-ci se trouve à un moment charnière de son histoire, marquée par des ruptures significatives dans les modèles d'exploitations et les formes de travail.

Plusieurs épisodes récents, notamment les manifestations du début de l'année 2024, ont mis en exergue la profondeur de la crise qui affecte le secteur agricole, une crise désormais perceptible à l'échelle de l'Union européenne. Une grande partie de cette crise est directement liée aux conditions de travail et aux revenus des agriculteurs, qui revendiquent une amélioration de leur situation pour répondre aux multiples injonctions sociétales auxquelles ils sont confrontés. Ceux-ci réclament la reconnaissance de leur métier, qualifié « de première ligne » lors de

la crise sanitaire du Covid-19, ainsi qu'un environnement réglementaire plus favorable à la productivité, notamment par la réduction des contraintes environnementales et la simplification de la politique agricole commune (PAC). Dans ce contexte, le renouvellement des actifs agricoles s'impose comme un enjeu central pour l'avenir du secteur, tant à l'échelle nationale qu'européenne. Des inquiétudes croissantes émergent quant à la capacité des forces agricoles en présence à maintenir une production suffisante pour assurer la pérennité des filières, en particulier dans des secteurs clés comme celui du lait (Depeyrot *et al.*, 2023).

La recherche de productivité du travail toujours accrue ne constitue plus aujourd'hui l'unique horizon pour les agriculteurs, ni plus généralement pour l'ensemble des travailleurs agricoles. La réforme des 35 heures par la loi Aubry en 2000 a, à cet égard, suscité une forte interpellation, notamment chez les éleveurs laitiers, en soulignant l'écart croissant entre leur réalité professionnelle et celle des autres catégories de travailleurs, en particulier en matière de temps de travail et de possibilité de congés ou de repos hebdomadaire. Le modèle traditionnel du labeur paysan, dans lequel les heures ne sont pas comptées et où la sphère professionnelle se confond avec la sphère familiale (Salmona, 1994), tend à être remis en question. Désormais, de nouvelles attentes émergent, portées tant par les agriculteurs que par les salariés agricoles, toutes filières confondues. L'amélioration des conditions de travail et de vie est revendiquée : réduction du temps de travail, accès effectif au repos, préservation de la santé, mais aussi recherche de plaisir et de sens dans l'activité quotidienne (Servière *et al.*, 2019). La littérature scientifique récente atteste d'ailleurs d'un intérêt croissant pour le pilier social de la durabilité agricole, à travers des analyses portant sur la satisfaction au travail, le bien-être des exploitants et des salariés, ou encore la qualité des relations professionnelles au sein des exploitations (Herrera Sabillón *et al.*, 2022).

À ces évolutions s'ajoute une dynamique plus récente qui voit le travail lui-même devenir un objet de qualification. Au-delà de la seule reconnaissance de compétences techniques, c'est la qualité du travail – dans ses conditions, ses finalités et son inscription dans des territoires – qui fait désormais l'objet d'évaluations et de labellisations. Ce tournant s'inscrit dans une revalorisation de processus de production situés, éthiques et soutenables, intégrant des critères sociaux autant qu'environnementaux, qualifié de *quality turn* (Goodman, 2003). Les labels (Commerce équitable, Nature & Progrès, etc.) ou des marques de distributeurs (Les éleveurs vous disent merci ! pour Intermarché) en témoignent, tout comme l'appropriation croissante par les organisations internationales de notions comme le travail décent (Di Bianco *et al.*, 2025 ; Santhanam-Martin *et al.*, 2024). Le travail ne se réduit plus à une fonction productive, rémunératrice, mais devient un vecteur de sens, de justice et d'ancrage territorial (Minkoff-Zern, 2014). Cependant, les

effets de ces dispositifs sur les conditions concrètes de travail restent peu documentés (Dumont et Baret, 2017), et parfois ambivalents : entre valorisation symbolique, prescriptions contraignantes et invisibilisation de certaines formes de précarité, ces qualifications redéfinissent les contours du métier agricole et les attentes sociales qui leur sont associées (Dain *et al.*, 2025).

Par ailleurs, de nouvelles formes d'organisation du travail émergent, souvent articulées à des innovations juridiques plus ou moins stabilisées. Hervieu et Purseigle (2011) décrivent ainsi l'apparition d'exploitations « aux allures de firme », marquées par une gestion rationalisée du travail et une professionnalisation accrue des fonctions de production. Les groupements d'employeurs, les entreprises de travaux agricoles (ETA) ou encore les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) intégrant des salariés participent de ces nouvelles formes de délégation du travail. Nguyen *et al.* (2022) montrent que celles-ci peuvent être partielles ou intégrales, et qu'elles tendent à se généraliser, traduisant une reconfiguration profonde des relations de travail au sein des exploitations. D'autres innovations, telles que les fermes collectives ou les structures reposant sur un portage foncier assuré par des associations ou des collectivités territoriales, témoignent également de ces évolutions. Ces dispositifs, parfois inscrits dans des logiques de *community-supported agriculture*³ (Egli *et al.*, 2023), participent à l'éclatement des modèles traditionnels d'exploitation et de travail. Ils contribuent à redéfinir les rapports entre agriculture, société civile, filière de production et consommateurs, soulignant les recompositions à l'œuvre dans les modes de faire, de penser et de légitimer l'activité agricole.

Les formes de travail ne renvoient pas uniquement à des configurations de main-d'œuvre ou à des rapports au travail : elles sont indissociablement liées aux modèles agricoles eux-mêmes. Ces derniers déterminent des formes spécifiques de demandes en travail – en matière de contenu, de durée, d'intensité ou de saisonnalité – et s'inscrivent dans des mondes professionnels différenciés (Coquil *et al.*, 2017), porteurs de conceptions particulières du métier (Lémery, 2003) et de référentiels de compétences directement adossés aux choix des systèmes de production. Ces formes de travail peuvent varier considérablement selon les trajectoires et les orientations techniques des exploitations. Ainsi, les logiques de travail et les compétences mobilisées diffèrent radicalement entre, par exemple, un éleveur spécialisé intégré dans une filière agro-industrielle, et un agriculteur en agriculture biologique diversifiée valorisant ses produits en circuits courts. Les transformations actuelles des systèmes agricoles et

3. Agriculture soutenue par la communauté ou, plus fréquemment dans l'usage, Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), terme issu du mouvement français qui correspond directement au modèle nord-américain de *community-supported agriculture* (CSA).

les transitions engagées par certains agriculteurs dans le but de modifier en profondeur leurs modes de production s'accompagnent de remises en cause des normes dominantes, des indicateurs de performance, des valeurs professionnelles et bien sûr des pratiques. Ces évolutions s'inscrivent également dans un contexte de diversification croissante des profils des exploitants. Les acteurs non issus du milieu agricole (NIMA) sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à s'installer, apportant avec eux des trajectoires personnelles singulières, des valeurs renouvelées, des compétences hétérogènes et des aspirations parfois éloignées de celles des héritiers d'exploitations familiales.

Enfin, les technologies numériques et robotiques connaissent un développement accéléré dans le secteur agricole, avec l'essor des capteurs, des robots, de l'intelligence artificielle, des mégadonnées (*big data*) et des réseaux sociaux. Ces innovations sont porteuses de transformations profondes du travail quotidien, qu'il s'agisse de la traite robotisée des bovins (Martin *et al.*, 2022) ou du repérage précoce des animaux malades (Hostiou *et al.*, 2017). Elles reconfigurent également les modalités de conseil et d'échanges entre pairs, modifiant ainsi les dynamiques de production et de circulation des savoirs (Klerkx *et al.*, 2019).

Ces évolutions affectent à la fois le travail, entendu comme l'interaction entre des travailleurs et des tâches, et l'emploi, caractérisé par une baisse continue du nombre de chefs d'exploitation et une augmentation du salariat sous des formes variées (temps plein, temps partiel, embauche directe ou par des tiers). Elles contribuent également à la redéfinition des métiers de l'agriculture (Dedieu et Chauvat, 2024), participant ainsi d'un vaste mouvement des identités professionnelles et des référentiels d'action. Ces transformations, particulièrement bien visibles en France, dépassent les frontières nationales : les dynamiques observées s'inscrivent dans une transformation plus large du travail agricole à l'échelle internationale (Dedieu *et al.*, 2022). C'est néanmoins à la déclinaison française de ces évolutions que cet ouvrage est consacré.

Interroger ce que signifie «travailler demain» en agriculture suppose de porter une attention soutenue aux transformations en cours, qu'elles soient récentes ou déjà inscrites à l'agenda politique, syndical ou scientifique. Il s'agit en particulier de rendre compte du mouvement de fond d'hétérogénéisation des modèles agricoles et des formes de travail. Le fil directeur de cet ouvrage repose sur l'idée que les nouvelles formes de travail en agriculture (NFTA) ne sont pas, ou pas exclusivement, guidées par la recherche d'une productivité accrue. Ces NFTA s'ancrent dans des qualifications, des trajectoires et des attentes différenciées du travail exprimées par une pluralité de travailleurs agricoles, qu'ils soient chefs d'exploitation, associés familiaux ou non, salariés, prestataires, bénévoles ou travailleurs occasionnels, et traduisent les mutations profondes des mondes agricoles contemporains.

L'AMBITION DE L'OUVRAGE : RENDRE VISIBLES LES NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL EN AGRICULTURE

L'objectif de cet ouvrage est de rendre visibles, en les présentant et en les explicitant, les NFTA qui illustrent les transformations contemporaines du travail au sein des exploitations agricoles françaises. Sont ici qualifiées de « nouvelles » les formes de travail apparues ou substantiellement recomposées au cours de la dernière décennie. Il peut s'agir de modalités inédites, mais aussi de reconfigurations significatives de formes antérieures, ou encore de discours et d'analyses renouvelées portant sur des formes historiquement établies. Ces NFTA sont diverses par leur nature, car elles concernent de nouvelles formes d'exploitations agricoles, de nouvelles pratiques ou encore de nouveaux travailleurs.

Notre démarche n'a pas visé l'exhaustivité, d'une part, en raison de la grande diversité potentielle des NFTA et, d'autre part, du fait de la difficulté à les identifier à partir des bases de données statistiques agricoles. Nous avons ainsi choisi de nous appuyer sur une communauté de chercheurs qui, par leurs travaux empiriques, rendent compte de l'émergence et de la structuration de NFTA en France. Ces formes, parfois marginales ou peu visibles, sont néanmoins révélatrices de ruptures en cours, voire d'étapes nouvelles de transformations profondes des modes de travailler en agriculture. L'identification de ces NFTA par les chercheurs permet de faire apparaître des configurations silencieuses, difficilement repérables dans les grandes enquêtes quantitatives. Nous assumons le caractère situé et sélectif de ce corpus au regard de la thèse que nous portons : celle d'un mouvement d'hétérogénéisation croissante des formes de travail agricole. Cet ouvrage s'inscrit dans une dynamique collective, porté par un réseau pluridisciplinaire de chercheurs partageant un intérêt commun pour les recompositions du travail, de l'emploi et des métiers en agriculture (encadré 1).

ORGANISATION DE L'OUVRAGE

Nous avons choisi de structurer notre analyse autour de trois grandes NFTA dans chacune des trois parties de l'ouvrage : les nouvelles formes d'exploitations agricoles, les nouvelles pratiques et les nouveaux travailleurs. Chaque partie porte sur des situations concrètes de NFTA en France, en lien avec les transformations à l'œuvre dans les structures d'exploitation, les manières de produire, l'organisation du travail, les compétences, les systèmes de valeur et les identités professionnelles.

La première partie illustre comment de nouvelles formes d'exploitations agricoles transforment le travail des exploitants eux-mêmes. Ces reconfigurations organisationnelles s'inscrivent dans un contexte

Encadré 1. Un réseau de chercheurs sur le travail en agriculture à la genèse de cet ouvrage

Cet ouvrage est le résultat d'échanges menés au sein du Réseau Inter-Unités (RIU) sur le travail en agriculture, animé depuis 2022 dans le cadre du département Sciences pour l'action, les transitions, les territoires (ACT) d'INRAE. Ce réseau rassemble une cinquantaine de chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, doctorants et postdoctorants issus d'unités de recherche du département ACT et des tutelles associées. Il vise à favoriser l'interconnaissance, à organiser des échanges scientifiques réguliers et à stimuler l'émergence de projets collectifs autour des transformations du travail en agriculture. Ce réseau est caractérisé par une forte interdisciplinarité, croisant des sciences biotechniques (agronomie et zootechnie système) et des sciences humaines et sociales (géographie, sociologie, économie, psychologie, ergonomie), à partir de questionnements variés portant sur le travail, l'emploi et les métiers agricoles.

Un cycle de séminaires organisé en 2022 et 2023 sur les NFTA constitue le socle de cet ouvrage collectif. Ces séminaires ont été préparés grâce aux résultats de deux stages de master. Le premier stage, réalisé en 2021 (Riou, 2021), a porté sur une analyse bibliométrique des publications scientifiques du département ACT relatives au travail en agriculture depuis quarante ans. Il a conduit à identifier le thème des NFTA comme un enjeu fédérateur. Le second, mené en 2022 (Vincent, 2022; Vincent *et al.*, 2024), a consisté en une enquête qualitative auprès de chercheurs et d'acteurs du développement agricole, visant à identifier ces nouvelles formes de travail et les transformations qu'elles induisent.

Les quatre séminaires ont eu pour objectifs de produire et d'actualiser les connaissances, mais aussi d'instaurer un dialogue scientifique sur les NFTA. Les interventions ont été assurées tant par les membres du RIU que par des chercheurs extérieurs (issus d'autres instituts de recherche ou d'universités), apportant des regards complémentaires sur des dimensions peu explorées jusqu'alors au sein du RIU.

de remise en question, voire d'éclatement, du modèle de l'exploitation familiale hérité de la modernisation agricole (Hervieu et Purseigle, 2013). Elles renvoient à des dynamiques où se redéfinissent les rapports au travail, les formes de gouvernance et les collectifs de production.

Des entreprises agricoles aux allures de firme se développent, représentant aujourd'hui jusqu'à 10% des exploitations professionnelles et générant 30% du produit brut standard agricole total (Forget *et al.*, 2019; Olivier-Salvagnac et Legagneux, 2012). Ces structures s'éloignent fortement du modèle de l'exploitation familiale, notamment du fait de la dissociation croissante des facteurs de production (travail, foncier,

capital) (Cochet, 2018). Elles se caractérisent par une multiplicité des centres de décision et une gouvernance de type entrepreneurial, par des montages juridiques complexes de type sociétés de portefeuille regroupant plusieurs sociétés adossées à des groupements fonciers agricoles ou à des groupements d'employeurs, ainsi que par des agencements inédits des relations de travail (recours à la sous-traitance) et des modes de financement (nouveaux investisseurs dans le milieu agricole) (Jeanneaux *et al.*, 2020). Un autre phénomène marquant, en constante progression depuis les années 2000, est celui de la sous-traitance et de la délégation de tâches agricoles, qu'elles soient partielles ou totales (Nguyen *et al.*, 2022). Ces deux dynamiques majeures de transformation des formes d'exploitations ont largement été décrites par ailleurs. C'est pourquoi nous avons choisi dans cet ouvrage de porter l'attention sur deux autres NFTA encore peu explorées.

L'une, marquée par la dissociation du capital et du travail, prend la forme d'initiatives de portage foncier depuis les années 2000, à l'initiative des collectivités territoriales, des coopératives ou des associations. Dans le chapitre 1, Christine Léger-Bosch apporte, en mobilisant des cadres d'analyse en économie institutionnelle, des résultats originaux sur le travail dans les exploitations bénéficiant de la nouvelle articulation capital-travail que constitue le portage foncier. L'auteure a identifié cinq formes de portage foncier en région Auvergne-Rhône-Alpes, se différenciant selon la motivation à agir du porteur foncier, les caractéristiques des biens portés et les exploitations en bénéficiant. Elle rend compte des influences sur le travail entre les différents types de portage foncier identifiés, notamment quant aux conditions de travail des bénéficiaires (sens du métier, autonomie, etc.) qui sont améliorées par certaines formes de portage foncier. L'auteure montre également que les différentes formes de travail peuvent s'expliquer par les caractéristiques de la relation entre le porteur foncier et l'exploitation bénéficiaire.

L'autre NFTA renvoie au développement, depuis une dizaine d'années en France, de nouvelles formes d'installations collectives motivées par des préoccupations sociales et environnementales : les fermes collectives (Cretin *et al.*, 2023 ; Laurant *et al.*, 2023). Ces fermes collectives « contemporaines », comme les qualifient Cretin *et al.* (2023), sont portées par des collectifs non familiaux réunis autour de la volonté de changer de modèle agricole au vu de l'urgence écologique. Ces collectifs partagent des valeurs communes, dont celle de changer de rapport au travail. Dans le chapitre 2, Delphine Laurant propose d'explorer en quoi les fermes collectives émergeant aujourd'hui en France questionnent le travail et son organisation. À partir d'enquêtes auprès de 20 fermes collectives en France, elle constate une diversité de modalités de constitution des collectifs de travail et des motivations qui ont conduit

les groupes à se constituer. Ces fermes partagent une vision du travail collectif centrée autour d'une « gouvernance horizontale » qui amène les collectifs d'agriculteurs à expérimenter différentes modalités pour prendre ensemble les décisions permettant d'orienter la stratégie de la ferme, telles que la formalisation d'un fonctionnement collectif pour les prises de décision, ou une réflexion sur la participation de tous et les rapports de domination.

La deuxième partie s'intéresse aux nouvelles pratiques agricoles, qu'elles soient agroécologiques ou numériques, susceptibles de redéfinir en profondeur les manières d'exercer le métier d'agriculteur et de salarié. L'agriculture française est confrontée à des enjeux environnementaux majeurs (dégradation des sols, érosion de la biodiversité, changement climatique, etc.) et alimentaires (autosuffisance, qualité, etc.). Ces défis remettent en question les pratiques agricoles et, ce faisant, transforment le contenu même du travail quotidien des agriculteurs. Parmi les réponses apportées, les solutions agroécologiques occupent une place importante. Celles-ci sont toutefois extrêmement variées : l'agroécologie, en tant que concept et pratique, est par nature plurielle et fortement contextualisée, adaptée aux spécificités locales des exploitations et des territoires. Sont transformées à la fois les pratiques, les techniques, les valeurs et les normes. En parallèle, l'agriculture française s'inscrit complètement dans la révolution numérique qui traverse aujourd'hui l'ensemble des secteurs professionnels. Les technologies numériques (robots, capteurs, outils d'aide à la décision, plateformes de gestion, intelligence artificielle) bouleversent les modalités concrètes du travail agricole. Elles transforment non seulement la matérialité du travail et son organisation, mais également les indicateurs mobilisés pour piloter les exploitations.

Dans le chapitre 3, Sébastien Bainville, Claire Aubron et Olivier Philippon analysent les évolutions du travail agricole dans le sud de la France et les effets différenciés des transitions agroécologiques sur la rémunération du travail. Depuis les années 1950, une forte mécanisation a permis une extensification en travail, réduisant la main-d'œuvre par hectare. En réponse aux difficultés d'accès au foncier et au capital, de nouvelles formes de travail émergent depuis les années 1990 : agriculture biologique, diversification, transformation et vente directe. Ces systèmes agroécologiques mobilisent davantage de travail, souvent manuel, et sont mis en œuvre par des agriculteurs moins dotés. Si la valeur ajoutée à l'hectare peut être élevée, la rémunération journalière du travail reste généralement faible, sauf dans certains cas comme la viticulture bio en circuits courts. Le manque de soutien public et l'orientation des aides par hectare freinent la généralisation de ces modèles. Une meilleure reconnaissance économique du travail en agroécologie apparaît comme une condition clé pour une transition à plus grande échelle.

Dans le chapitre 4, Anne-Lise Jacquot, Manon Kister, Marine Dumeix-Toullec et Véronique Lucas questionnent les configurations de travail qui seraient favorables à l'orientation herbagère des élevages de bovins laitiers, ainsi qu'à l'implication dans les collaborations entre agriculteurs facilitant la gestion de systèmes herbagers. Pour ce faire, des enquêtes en élevages laitiers en Ile-et-Vilaine ont été conduites. Les auteures montrent que les éleveurs, avec une « échelle physique de travail par actif » (surface agricole utile, SAU, ou nombre d'animaux par actif) modérée, sont plus à même de développer des systèmes écologiques fondés sur les ressources herbagères. Les collaborations interexploitations facilitant la conduite de systèmes écologiques ne sont pas à la portée de tous les agriculteurs, même pour ceux avec une échelle physique de travail modérée. Les éleveurs travaillant seuls sur leur ferme sont moins enclins à participer aux collaborations interexploitations (entraide pour ensilage, etc.) du fait de l'astreinte liée à la traite et du volume de travail important à fournir lors de ces chantiers. Les auteures proposent un ensemble de pistes pour faciliter les coordinations interexploitations nécessaires à la transition agroécologique en élevage : traiter ce thème dans l'enseignement agricole, favoriser l'acquisition de compétences sociocoopératives nécessaires au travail en groupe, etc.

Madelleine Johany-Mirabal, Fanny Chrétien, Nathalie Girard et Lucie Gouttenoire visent à identifier, dans le chapitre 5, ce qui favorise ou non l'autonomie au travail d'éleveurs pour la transition vers des systèmes d'élevage plus écologiques. Les auteures définissent l'autonomisation comme la capacité d'un individu à produire ses propres normes au travail. Des normes externes, qui proviennent majoritairement de l'entourage social de proximité, prévalent dans l'activité de ces éleveurs. L'autonomie au travail ne relève pas que d'une autonomie décisionnelle, mais également de la compréhension des raisons de leurs choix et des normes auxquelles ces décisions se réfèrent. Le processus de renormalisation est favorisé par la réassurance professionnelle permise par le soutien des collectifs auxquels appartiennent ces éleveurs, et par le développement d'une posture d'expérimentation, de réflexivité et d'acceptation des risques chez les éleveurs.

Emmanuel Poussard, Philippe Spoljar et Gérard Valléry, quant à eux, s'intéressent dans le chapitre 6 aux pratiques de ceux qui ont cherché à « faire autrement », à « se différencier » du modèle agricole dit « conventionnel ». L'analyse des pratiques est faite depuis la perspective « clinique du travail » en psychologie, dans un contexte de recherche d'une place nouvelle entre agriculteurs et société. L'objectif est d'explorer ce « travail psychique d'emplacement » dans la société tel que défini par Lhuillier (2006). Il sera abordé essentiellement ici à partir de la question du juste prix, qui pose le rapport entre la valeur du travail et le travail de redéfinition de ce qui a de la valeur, c'est-à-dire

de ce qui donne du sens, tel qu'il se construit et se déconstruit dans ces pratiques agroécologiques. À partir de la notion de « coopération conflictuelle » – entre pairs, avec les différents prescripteurs et avec les consommateurs –, les auteurs abordent des questions de méthode pour soutenir le travail sur ce qui fait « nouvelles valeurs » sous-tendant la reconception des systèmes, et participant de la définition du juste prix (valeur monétaire des produits).

Dans le chapitre 7, Celina Slimi, Lorène Prost, Magali Prost et Marianne Cerf explorent le rôle des médias sociaux dans l'accompagnement des agriculteurs dans la transition agroécologique. Il s'agit de comprendre le processus de construction et de transformation de l'expérience dans un moment de perturbation, de trouble, de surprise qui est celui de la transition, où les moyens habituels de l'action ne sont plus performants. Le rôle des médias sociaux est analysé et approfondi dans le cas de groupes WhatsApp associant des agriculteurs et des animateurs engagés dans les actions Écophyto. Ainsi, il s'agit de penser le travail d'accompagnement avec les médias sociaux comme un accompagnement à l'enquête, c'est-à-dire une exploration du nouveau, de son induction à son déploiement et à sa résolution, et ce depuis les situations des agriculteurs et non depuis les solutions et les innovations agricoles à diffuser.

Dans le chapitre 8, Théo Martin analyse les effets organisationnels et structurels de la traite robotisée sur la taille des exploitations laitières, révélant des effets de seuil qui conditionnent leur adoption. Loin d'être réservé aux grandes structures, le robot impose une production continue, nécessitant un équilibre précis entre capacité technique et nombre de vaches (60-80 par robot). Les données d'Ille-et-Vilaine confirment une distribution bimodale des tailles de troupeaux, reflétant cette contrainte et révélant des effets de seuil qui conditionnent leur adoption. Les petites exploitations (< 60 vaches) évitent le robot pour des raisons économiques ou d'incompatibilité (ex. : AOP Reblochon), tandis que les grandes (> 140 vaches) privilégient les salles de traite pour optimiser la main-d'œuvre salariée. L'étude souligne les nouvelles formes de travail : l'éleveur devient un régulateur de flux, devant gérer les interruptions, ce qui alourdit sa charge mentale et accentue les tensions entre autonomie espérée et nouvelles formes d'astreinte. Ainsi, le robot redéfinit l'organisation du travail, mais son adoption reste tributaire d'un intervalle de viabilité étroit, combinant contraintes techniques, économiques et sociales.

Dans le chapitre 9, Vinciane Gotti, Claire Manoli et Benoît Dedieu visent à montrer comment, dans des exploitations laitières, les travailleurs de l'exploitation ou en dehors (conseillers, vétérinaires) interviennent dans les activités de soins aux animaux (mammites des vaches laitières et diarrhées des veaux). Pour cela, ils analysent les itinéraires de soins en

mettant en relation les connaissances et les compétences en santé avec les pratiques de l'ensemble des personnes. Les auteurs identifient trois itinéraires techniques de soins qui renvoient à des collectifs de nature et de fonctionnement différents. Leur étude permet d'illustrer la répartition des compétences mobilisées pour l'activité de soin, et met en avant l'importance de travailleurs ressources qui ont un poids dans les prises de décision sanitaires, car ils ont suivi une formation. Leur étude confirme aussi l'importance et la diversité des outils mobilisés, dont les robots de traite pour piloter la santé animale et consigner les informations.

La troisième partie s'attache aux nouveaux profils de travailleurs qui émergent dans le secteur agricole. Certains d'entre eux sont aujourd'hui très visibles, à l'image des NIMA, qui suscitent un intérêt croissant. Ces derniers investissent le monde agricole avec des parcours souvent atypiques et des projets innovants, notamment dans le développement des circuits courts, qui les conduisent à ouvrir leur palette de compétences vers la transformation et la commercialisation. D'autres profils sont plus discrets, à l'instar de ceux qui interviennent dans les exploitations à titre gratuit ou avec une faible rémunération, ou encore des nouveaux entrepreneurs issus de l'immigration. Certains restent largement invisibilisés, comme les saisonniers étrangers, pourtant indispensables à de nombreuses filières. Enfin, cette partie ouvre une réflexion originale sur la place et le rôle des animaux dans le travail agricole. Leur participation active à certaines tâches, notamment en élevage, invite à penser le travail comme une coopération interspécifique, renouvelant ainsi le regard porté sur les dynamiques de travail dans les exploitations.

Dans le chapitre 10, Paula Dolci explore les nouvelles formes de travail agricole en Italie à travers le phénomène des néo-agriculteurs, des individus NIMA qui se reconvertissent dans l'agriculture en bio et en circuits courts. Motivés par une quête de sens, ils rejettent le salariat précaire et valorisent l'autonomie, l'écologie et l'unité entre vie et travail. Le *wooofing* joue un rôle clé dans leur formation et leur installation, bien que son ambiguïté (travail gratuit vs apprentissage) pose question. Leur rapport au travail mêle idéalisation et pénibilité, avec des revenus modestes et une charge mentale importante. Les inégalités de genre persistent, les femmes assumant souvent les tâches domestiques, malgré des aspirations égalitaires. Ainsi, ces néo-agriculteurs redéfinissent le travail agricole, mais leur modèle, bien que porteur d'innovations, reste fragile face aux contraintes économiques et sociales.

Marie Barisau, Pierre Gasselin et Lucette Laurens analysent dans le chapitre 11 le rôle central du travail gratuit lors de l'installation des NIMA en agriculture. L'étude, menée dans le Conflent (Pyrénées-Orientales), montre que le travail gratuit est tout autant celui des stagiaires et autres *wooofeurs* que celui des exploitants eux-mêmes, qui acceptent pendant plusieurs années une sous-rémunération de leur

travail. Le travail gratuit est aussi celui des conjoints, voire de parents retraités. Dans un contexte de précarité structurelle, le travail gratuit devient une condition d'accès à l'activité agricole. Le manque de cadre juridique adapté entretient l'invisibilité de ces pratiques, parfois tolérées, mais peu reconnues par les institutions. L'ensemble interroge ce qui se joue dans ces processus d'installation, la contribution essentielle de ces « invisibles » à la mise en place de projets alternatifs, mais aussi la façon dont la rémunération du travail est en débat pendant la construction d'un système qui veut répondre à de nouveaux enjeux sociétaux et agricoles.

Dans le chapitre 12, Philippine Dupé, Benoît Dedieu et Pierre Gasselin montrent comment l'insertion dans des circuits alimentaires de proximité transforme l'organisation du travail des éleveurs. À partir de 26 enquêtes dans le Puy-de-Dôme et dans l'Hérault, l'étude identifie deux phases clés : une phase d'exploration marquée par une surcharge de travail et une phase de stabilisation impliquant une réorganisation progressive des tâches. Les dispositifs de mise en marché déterminent fortement les configurations de travail, en interaction avec les ressources territoriales disponibles (abattoirs, appellations d'origine contrôlée, réseaux locaux). Les auteurs prêtent une attention particulière aux difficultés professionnelles et personnelles nécessitant une vigilance particulière. Exacerbées chez les NIMA, ces difficultés varient selon les territoires, les productions et les dispositifs de mise en marché choisis.

Anne Lascaux étudie, dans le chapitre 13, l'émergence d'une nouvelle catégorie d'agriculteurs en Provence : les enfants d'ouvriers marocains, anciens saisonniers, qui se reconvertissent en entrepreneurs agricoles. Motivés par une quête de mobilité sociale et un rejet du salariat précaire, ces jeunes urbains issus de banlieues investissent des terres délaissées par les exploitants locaux. Leur installation, souvent autodidacte, s'accompagne d'un apprentissage difficile du métier, marqué par des échecs techniques, mais aussi par une réinvention des codes professionnels (tenues urbaines, gestion entrepreneuriale). Perçus comme des intrus par les agriculteurs locaux, ils cristallisent des tensions xénophobes, révélant un clivage de classe et culturel. Leur approche pragmatique, centrée sur la rentabilité et l'accumulation, contraste avec l'imaginaire paysan traditionnel. Ces néo-agriculteurs illustrent ainsi une transformation des mondes ruraux, où l'entrepreneuriat immigré recompose les dynamiques sociales et productives, tout en interrogeant les frontières entre ruralité et urbanité.

Dans le chapitre 14, Béatrice Mésini et Mathieu Coulon explorent le déploiement transfrontalier de l'entreprise de travail temporaire Terra Fecundis (TF), active entre l'Espagne et la France depuis 2001. Spécialisée dans le détachement de travailleurs extracommunautaires dans l'agriculture française, TF a répondu à une demande croissante de main-d'œuvre flexible, tout en profitant des directives européennes.

Les auteurs analysent cet écosystème d'affaires marqué par la confiance (*fides*) entre acteurs, mais aussi par des pratiques frauduleuses (travail dissimulé, hébergements indignes). Les procès ont révélé des infractions systémiques, conduisant à des condamnations pour fraude sociale et *dumping*. Les résultats soulignent la vulnérabilité des travailleurs détachés et les distorsions concurrentielles. L'étude appelle à des modèles éthiques et à une régulation renforcée pour garantir les droits des travailleurs et l'équité dans les politiques agricoles et migratoires européennes.

Sébastien Mouret et Vanina Deneux-Le Barh proposent, dans le chapitre 15, de regarder le travail animal, la part invisible du travail réalisée par les animaux pour produire des biens et des services. Les cadres de la sociologie et de la psychodynamique du travail appliqués à l'animal permettent de rendre compte du travail vivant, celui qui est empreint de subjectivité, d'émotion et qui permet de vivre ensemble, dans la confiance. La façon de penser les animaux au travail avec les humains est déclinée autour de deux questions reliant élevage et environnement : l'atténuation de la production de méthane par les vaches laitières, où il s'agirait de pousser encore plus les animaux vers l'efficacité, et l'intensification de leur travail, alors que la coopération entre humains et chevaux de trait montre que d'autres visions que les indicateurs techniques d'émission de gaz à effet de serre sont possibles.

Nous vous souhaitons une agréable et enrichissante lecture !

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agreste, 2022. *VizAgreste : le recensement agricole 2020 en dataviz*. <https://vizagreste.agriculture.gouv.fr/>
- Barry C., Polvêche V., 2022. Recensement agricole 2020. Surface moyenne des exploitations agricoles en 2020 : 69 hectares en France métropolitaine et 5 hectares dans les DOM. Paris, Agreste. *Primeur*, 13, 1-4.
- Charroin T., Veyssset P., Devienne S., Fromont J.L., Palazon R., Ferrand M., 2012. Productivité du travail et économie en élevages d'herbivores : définition des concepts, analyse et enjeux. *INRAE Productions Animales*, 25 (2), 193-210.
- Cochet H., 2018. Capital/Labour separation in French agriculture: the end of family farming? *Land Use Policy*, 77, 553-558.
- Coquil X., Dedieu B., Béguin P., 2017. Professional transitions towards sustainable farming systems: the development of farmers' professional worlds. *WORK*, 57 (3), 325-337.
- Cretin L., Laurens L., Scheromm P., 2023. Les fermes collectives en France : vers une figure émergente d'organisation de l'exploitation agricole? *Économie rurale*, 386 (4), 5-24.
- Dain A., Leroux C., Mazaud C., Thareau B., 2025. Portrait social des nouveaux agriculteurs. Parcours d'installation, pratiques et rapports au métier. Rapport final, ESA, Angers, 85 p.

- Dedieu B., Chauvat S., 2024. Les enjeux du travail et de l'emploi en agriculture à l'horizon 2030. *Agronomie, Environnement & Sociétés*, 14 (1), 1-18.
- Dedieu B., Contzen S., Nettle R., Schiavi S.M.d.A., Sraïri M.T., 2022. The multiple influences on the future of work in agriculture: global perspectives. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 6, 1-7.
- Deléage E., 2013. *Agricultures à l'épreuve de la modernisation*, Versailles, Éditions Quæ, 95 p.
- Depeyrot J.N., Parmentier M., Perrot C., 2023. Élevage de ruminants : vers une pénurie de main-d'œuvre ? *INRAE Productions Animales*, 36 (1), 18.
- Di Bianco S., Ben Jaballah M., Ben Arfa N., Thareau B., 2025. Beyond income: professional objectives and job satisfaction of farmers. An empirical study in France. *Journal of Rural Studies*, 115, 103599.
- Dumont A.M., Baret P.V., 2017. Why working conditions are a key issue of sustainability in agriculture? A comparison between agroecological, organic and conventional vegetable systems. *Journal of Rural Studies*, 56, 53-64.
- Egli L., Rüschhoff J., Priess J., 2023. A systematic review of the ecological, social and economic sustainability effects of community-supported agriculture. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 7, 1-11.
- Forget V., Depeyrot J.N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B. (eds), 2019. *Actif'Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture*, Paris, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, La Documentation française, 242 p.
- Gasselin P., Choisis J.P., Petit S., Purseigle F., Zasser S. (eds), 2014. *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, Les Ulis, EDP Sciences, 320 p.
- Goodman D., 2003. The quality 'turn' and alternative food practices: reflections and agenda. *Journal of Rural Studies*, 19 (1), 1-7.
- Herrera Sabillón B., Gerster-Bentaya M., Knierim A., 2022. Measuring farmers' well-being: influence of farm-level factors on satisfaction with work and quality of life. *Journal of Agricultural Economics*, 73 (2), 452-471.
- Hervieu B., Purseigle F., 2011. Des agricultures avec des agriculteurs, une nécessité pour l'Europe. *Projet*, (2), 60-69.
- Hervieu B., Purseigle F., 2013. *Sociologie des mondes agricoles*, Paris, Armand Colin, 320 p.
- Hostiou N., Fagon J., Chauvat S., Turlot A., Kling-Eveillard F., Boivin X., Allain C., 2017. Impact of precision livestock farming on work and human-animal interactions on dairy farms. A review. *BASE*, 21 (4), 268-275.
- Hugonnet M., Depeyrot J.N., 2024. Concentration et spécialisation en agriculture, à l'aune des recensements agricoles de 1970 à 2020. In: *SFER* (ed.), Angers, 6-7 juin 2024, ESA.
- Jeanneaux P., Bodiguel L., Purseigle F., Hervieu B., 2020. Fragmentation du modèle de l'exploitation familiale et nouvelles structurations des relations capital-travail-foncier en agriculture. *Agronomie, Environnement & Sociétés*, 10-2.
- Klerkx L., Jakku E., Labarthe P., 2019. A review of social science on digital agriculture, smart farming and agriculture 4.0: new contributions and a future research agenda. *NJAS - Wageningen Journal of Life Sciences*, 90-91, 100315.

- Laurant D., Stark F., Le Page C., Rousselou E., Bazile D., 2023. Linking organizational and technical dimensions to design integrated collective farms: a case study in Camargue, France. *Agronomy for Sustainable Development*, 43 (4), 48.
- Lémery B., 2003. Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. *Sociologie du travail*, 45 (1), 9-25.
- Lhuillier D., 2006. Clinique du travail : enjeux et pratiques. *Pratiques psychologiques*, 12 (2), 205-219.
- Martin T., Gasselin P., Hostiou N., Feron G., Laurens L., Purseigle F., Ollivier G., 2022. Robots and transformations of work in farm: a systematic review of the literature and a research agenda. *Agronomy for Sustainable Development*, 42 (4), 66.
- Minkoff-Zern L.A., 2014. Challenging the agrarian imaginary: farmworker-led food movements and the potential for farm labor justice. *Human Geography*, 7 (1), 85-101.
- Nguyen G., Purseigle F., Brailly J., Marre M., 2022. La sous-traitance des travaux agricoles en France : une perspective statistique sur un phénomène émergent. *Économie et Statistique*, (532-33), 91-113.
- Olivier-Salvagnac V., Legagneux B., 2012. L'agriculture de firme : un fait émergent dans le contexte agricole français? *Études rurales*, (190), 77-97.
- Pluinage J., 2014. L'exploitation agricole, entre famille et entreprise : 60 ans de débats et d'itinéraire de recherche personnel. In : *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre* (Gasselin P., Choisis J.-P., Petit S., Purseigle F., Zasser S., eds), Les Ulis, EDP Sciences, 25-44.
- Purseigle F., Nguyen G., Blanc P. (eds), 2017. *Le nouveau capitalisme agricole : de la ferme à la firme*, Paris, Presses de Sciences Po, 305 p.
- Riou A., 2021. Dynamiques de la communauté scientifique sur le travail en agriculture du département ACT. Mémoire de fin d'études du master 2 «Gouverner les mutations territoriales», Rennes, Institut d'études politiques, 19 p.
- Salmona M., 1994. *Les paysans français. Le travail, les métiers, la transmission des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 372 p.
- Santhanam-Martin M., Wilkinson R., Cowan L., Nettle R., 2024. Elaborating decent work for agriculture: job experiences and workforce retention in the Australian orchard industry. *Journal of Rural Studies*, 111, 103330.
- Servière G., Chauvat S., Hostiou N., Cournot S., 2019. Le travail en élevage et ses mutations. *INRA Productions Animales*, 32 (1), 13-24.
- Vincent L., 2022. Les nouvelles formes de travail en agriculture. Rapport d'étude réalisé à la demande du réseau «Travail en agriculture» du département ACT, Montpellier, INRAE, UMR Innovation, ENS-PSL, RMT Travail en agriculture, 112 p.
- Vincent L., Dedieu B., Gasselin P., Hostiou N., 2024. Navigating transitions: exploring the diversity of new forms of agricultural work in France. In: *15th IFSA Conference, Systemic Change for Sustainable Future.*, Trapani, Italy, 30 juin 2024, 6 p.



Partie I

LES NOUVELLES FORMES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

1. PORTAGE FONCIER ET INCIDENCE SUR LE TRAVAIL DANS LES EXPLOITATIONS BÉNÉFICIAIRES

Christine Léger-Bosch

Les exploitations agricoles françaises connaissent une transformation majeure de leur modèle, invisibilisée derrière la baisse de leur nombre (RA, 2020). Le modèle familial, majoritaire, se caractérise par une double intrication au sein du diptyque capital-travail. D'une part, les dimensions patrimoniales et économiques du capital se confondent, et en particulier concernant les actifs physiques (foncier en propriété, logement, bâtiments, équipements). D'autre part, les détenteurs de ce capital sont (ou « seront » ou « étaient », selon leurs liens successoraux) les principaux fournisseurs de travail, cet autre moyen de production du système. Ce modèle de l'exploitation agricole familiale se réduit lentement, avec la rareté croissante des installations dans le cadre familial, conjuguée au développement du sociétariat sans apport de travail⁴, de la sous-traitance et du modèle de la firme (Jeanneaux *et al.*, 2020).

La dissociation du capital et du travail peut prendre plusieurs formes, et il existe dans la littérature des preuves que l'articulation qui se construit alors affecte les formes et les conditions de travail. Le vecteur le plus répandu est le développement rapide et récent du salariat (Graph'Agri, 2023), qui importe, au cœur de l'activité de l'exploitation, le travail de travailleurs tiers. La littérature sur le travail en agriculture identifie des différences importantes dans les formes et les conditions de travail des travailleurs, selon leurs statuts (Duval *et al.*, 2021 ; Malanski *et al.*, 2016 ; Terrier *et al.*, 2012), distinguant les agriculteurs chefs d'exploitation ou coassociés détenteurs du capital, des salariés agricoles et des travailleurs informels, non détenteurs.

D'autres articulations capital-travail reposent sur des arrangements fonciers. En France comme dans d'autres pays d'Europe, le métayage

4. Statut juridique de l'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) vs le groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC).

disparaît quasiment au XX^e siècle à la suite de mouvements sociaux (Oglethorpe, 2014). Mais ce type d'arrangement subsiste dans certaines productions comme le vin (Garrido, 2017) et dans le système économique des États du sud des États-Unis (Ochiltree, 2004). Ainsi, au début du XXI^e siècle, le *share tenancy* (métayage) est encore vu comme un moyen intéressant de partage des risques économiques entre fournisseurs de travail et fournisseurs de capital, s'il est équitablement calculé (Fukunaga et Huffman, 2009 ; Meuwissen *et al.*, 2001). Le métayage a donc d'abord été dénoncé comme une situation de domination du fournisseur de capital sur les agriculteurs, néfaste pour leurs conditions de travail, avant d'être réinvesti dans une logique d'efficacité économique.

La dissociation du capital et du travail ne résout pas le caractère fermé du statut d'agriculteur. Des freins sociaux et institutionnels à l'accès au foncier et aux autres actifs physiques existent. Au-delà, le capital financier que ces actifs représentent est un frein majeur car difficilement dépassable. La profession la plus chargée en « capital professionnel » (Enjolras *et al.*, 2023) est aussi la plus inaccessible pour celui ou celle qui n'en hérite pas. En effet, les banques n'accordent de prêts qu'à ceux qui détiennent déjà du capital, car cela constitue une garantie. Chercher le capital ailleurs, sans viser à le détenir un jour, semble donc une solution pour les aspirants agriculteurs.

C'est ainsi que se sont multipliées depuis les années 2000 des initiatives de portage foncier. Une personne morale désireuse de soutenir une activité agricole met à disposition d'une exploitation – c'est-à-dire une entreprise, juridiquement indépendante –, pour une durée indéterminée et par location, tout ou partie des actifs physiques du système de production. Le porteur décharge ainsi les chefs d'exploitations et les coexploitants concernés du poids du capital que ces actifs représentent. Ce sont en particulier des organisations non gouvernementales d'origine citoyenne comme Terre de Liens, des collectivités locales, ou encore des coopératives agricoles qui ont initié du portage foncier, préservant ou développant une activité agricole grâce à la maîtrise de son socle de production.

Que produit cette autre articulation capital-travail en termes de conditions de travail ? Des travaux de recherche sur le portage foncier ont montré une aspiration de ces porteurs fonciers à participer à la décision en matière agricole, en lien avec leur objet social. Contraint par sa situation économique, mais parfois sans faire de concession par rapport à ses propres aspirations, l'agriculteur cède au porteur foncier un pouvoir de décision, un droit, concernant son activité (Léger-Bosch et Fromage, 2023). En cela, Baysse-Lainé (2021) souligne sa différence d'avec les modes d'accès à la terre classiques que sont le faire-valoir direct et le fermage, ce dernier relevant d'une quasi-propriété (Boinon, 2011). Si le portage concerne du bâti, les choix du porteur en matière de

construction impactent jusqu'à l'organisation de la production (Perrin et Nougaredes, 2020). Si le porteur est une coopérative viticole, les choix du porteur déterminent les débouchés de l'activité (Léger-Bosch, 2022). Les décisions du porteur foncier affectant ainsi l'activité de l'exploitation bénéficiaire, il est possible qu'elles affectent les formes de travail. Les travaux existants ne permettent pas de statuer sur cette hypothèse, ni sur sa variabilité d'un porteur à un autre.

Dans ce chapitre, nous proposons d'analyser les formes de travail des exploitants et des coexploitants observées dans différentes situations de portage foncier, en suivant la grille d'analyse déployée dans cet ouvrage, et d'identifier les caractéristiques de la relation économique instaurée entre porteur et exploitation bénéficiaire pour voir si elle en est déterminante. Nous caractérisons cette relation à partir de concepts de l'économie institutionnelle, autour des attentes du porteur et de la formalisation des droits de chacun. L'analyse repose sur une démarche empirique exploratoire. Elle consiste en une relecture des travaux conduits par l'auteure sur le portage foncier de collectivités publiques, de Terre de Liens et de coopératives viticoles, et remobilise des données récoltées en région Auvergne-Rhône-Alpes entre 2013 et 2021. Sans prétendre à l'exhaustivité, la présente recherche met en évidence une diversité de portages fonciers et propose de premières réflexions sur leurs effets sur le travail.

CADRE D'ANALYSE ET MÉTHODE

Formes de travail et relation porteur-exploitation

Le premier objectif de l'analyse est de caractériser les formes de travail dans différentes situations de portage foncier. La littérature sur le travail s'appuie pour cela sur la notion de conditions de travail (Duval *et al.*, 2021), qui repose sur des critères mesurables comme la durée du travail, l'organisation du travail et la productivité du travail, mais aussi sur des dimensions perçues par les agriculteurs : leur environnement de travail, la nature de leur emploi, l'équilibre entre le travail et la vie personnelle, les relations professionnelles, etc. Dans cet ouvrage, les critères retenus sont l'organisation du travail, la répartition des tâches, la relation au conseil, les performances, le sens et la définition du métier exercé (motivations, normes, valeurs, compétences, monde professionnel), ainsi que la place de la transition agroécologique et des modes de commercialisation (voir introduction de cet ouvrage).

Le second objectif de l'analyse est d'identifier si les formes de travail analysées sont déterminées par la relation économique qui unit l'exploitation avec le porteur foncier. Pour cela, d'une part, nous choisissons d'examiner les contreparties attendues par le porteur foncier, bailleur des actifs physiques mis à disposition, en partant de son objet social.

Nous nous appuyons sur le concept de *residual claimant* (Chaddad et Cook, 2004), qui désigne le fournisseur de capital. En contrepartie de sa mise à disposition de capital à une entreprise, et de la prise en charge des risques inhérents, il obtient un droit résiduel, défini comme les profits restants une fois tous les autres coûts absorbés, dont celui du travail. Des travaux élargissent la notion de droit résiduel à des contreparties non pécuniaires, par exemple si elles consistent en l'atteinte d'objectifs publics ou collectifs (Hodge et Adams, 2014), ou en la construction d'un capital social (Dwyer et Hodge, 2016).

D'autre part, nous examinons l'arrangement passé avec l'exploitation agricole en nous appuyant sur l'approche par les faisceaux de droits, qui donne à voir un partage de la décision concernant un bien approprié, ici entre un propriétaire et un locataire. Utilisée en droit (Merrill, 1998) puis en économie des ressources (Schlager et Ostrom, 1992), elle distingue six droits de propriété : le droit d'accès, le droit d'user, le droit de gestion, le droit aux fruits, le droit de transformer, et le droit de transférer (tableau 1.1). En France, le fait que chacun soit détenu par le propriétaire ou l'usager est d'ordre public, le statut du fermage allouant la plupart de ces droits à l'usager (Léger-Bosch et Fromage, 2023).

Terrain et méthode

Les données utilisées proviennent de plusieurs projets de recherche, principalement en région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils ont successivement abordé le portage foncier de collectivités locales, du mouvement Terre de Liens et de coopératives agricoles⁵. Parmi le corpus d'entretiens avec 50 agriculteurs bénéficiaires et 80 acteurs porteurs de foncier, nous avons sélectionné ceux permettant de renseigner nos catégories analytiques. Nous obtenons 25 situations différentes de portage foncier, avec 56 entretiens auprès d'agriculteurs bénéficiaires et d'acteurs porteurs.

Nous avons trié ces situations selon leurs caractéristiques principales, c'est-à-dire le type de porteur foncier, et le caractère exclusif ou accessoire du portage foncier du point de vue de l'exploitation bénéficiaire. Le portage foncier exclusif concerne les situations où le socle de l'outil de production est détenu par le porteur foncier, l'existence même de l'exploitation en dépendant. Les biens mis à disposition sont des terres, du bâti de production et/ou un logement, dans une combinaison propre à chaque situation, mais sont les plus indispensables. Le portage foncier accessoire ne concerne que des éléments accessoires de l'unité de production, le plus souvent des terres. Il représente un soutien non négligeable pour l'exploitation, mais elle pourrait s'en passer.

5. Projets FCPR 2012-2015, PSDR FRUGAL 2016-2020, PSDR USUS 2016-2020, Coop'Portage 2020-2022.

Tableau 1.1. Le partage du faisceau de droits sur le foncier agricole en France.

Faisceau de droit	Exemple	Détenteur naturel dans le cadre du statut du fermage
Droit d'accès et d'exclusion	Droit de se rendre sur ou de traverser un pré ou un champ, ou de l'interdire	Usager
Droit d'utiliser	Réaliser un labour ou un sursemis, mettre à l'herbe un troupeau	Usager
Droit de gestion	Décisions stratégiques : mode de production, par exemple agroécologique et/ou biologique Décisions techniques : date d'intervention, type d'outil de binage, race du troupeau	Usager, sauf bail rural environnemental dans certaines conditions
Droit aux fruits, au revenu, aux subventions	Récolte, produit de la vente, aides PAC (DPU, MAE...)	Usager
	Fermage (rétribution forfaitaire à la mise à disposition du capital plus ou moins corrélée à la valeur de la production réelle, encadrée par les indices préfectoraux)	Propriétaire
Droit de transformation	Dépend de la transformation : construction, entretien ou transformation du bâti, suppression ou création de haies et de boisements, de cultures pérennes	Sur information ou accord préalable du propriétaire
Droit de transférer des droits	Location : choix de louer, choix du premier fermier	Propriétaire
	Vente : choix de vendre	Propriétaire
	Location : reconduction tacite et transfert familial	Usager
	Vente : possibilité de préempter	Usager

DPU : droits à paiement unique ; MAE : mesures agroenvironnementales.

À l'issue de ce tri, cinq archétypes se distinguent. Ils sont également cohérents selon d'autres de leurs caractéristiques principales, comme la motivation à agir du porteur foncier, ou les caractéristiques des biens portés et des exploitations en bénéficiant. Nous avons procédé à une analyse thématique des formes de travail, du droit résiduel du porteur, et de la répartition du faisceau de droit entre porteur et exploitation bénéficiaire, pour chacun de ces archétypes. Enfin, une analyse comparative a permis d'identifier les critères des relations bailleur-exploitation bénéficiaire analysées qui semblaient déterminants de leurs formes de travail.

RÉSULTATS

Cinq archétypes de portage foncier

Le bénéficiaire engagé sur des valeurs et un partage vis-à-vis d'un porteur privé associatif : portage exclusif

La plupart des arrangements étudiés font partie du mouvement Terre de Liens, mais dépendent de deux associations territoriales différentes. Un autre fonds de dotation est étudié, une foncière citoyenne locale. Dans les deux cas, l'objectif est de porter des terres cultivées de manière agroécologique, dans une gestion en tant que commun et support d'activités économiques avec d'importantes fonctions sociétales (alimentation, lien social, éducation, etc.). Terre de Liens a été créée en 2006, l'autre structure a été fondée en 2010. Les apporteurs de capitaux sont des citoyens engagés, des associations locales, quelques entreprises sensibilisées à l'agriculture durable.

Les moyens de production portés sont du foncier, du bâti agricole, des logements et des cultures pérennes. Ils sont mis à disposition par des baux ruraux de différentes durées, principalement de 9 et 18 ans avec des clauses environnementales.

La taille des fermes varie entre 2 hectares et 130 hectares (ha), avec principalement des tailles intermédiaires (ex. : 10, 13, 19, 25, 32 ha). Le nombre d'actifs varie de 1 à 9 unités de travail humain (UTH), avec une moyenne de 3 UTH, et s'y ajoute souvent l'aide de parents, bénévoles, écovolontaires et stagiaires. Les statuts juridiques des fermes sont divers, incluant des GAEC, des EARL, une exploitation individuelle ; à noter une association loi 1901.

Le bénéficiaire chargé d'une mission de service public d'ordre territorial : portage exclusif

Les acteurs publics de cette catégorie de portage foncier sont des communautés d'agglomération ou des syndicats mixtes qui portent 60 à 70 ha, 1 à 9 bâtiments, et ont débuté leur action dans les années 2000 et 2010. L'objectif est de créer des outils de production complets, inscrits dans le tissu économique du territoire et contribuant à une alimentation locale. Le portage foncier est l'action d'élus disposant d'un budget pour l'acquisition foncière. La propriété est directement portée par la structure publique et intègre son domaine privé.

Les moyens de production portés sont des terres agricoles, du bâti agricole, souvent construits par la collectivité elle-même, du logement, des cultures pérennes, et d'autres équipements liés à l'exploitation agricole (ex. : serres, système d'irrigation, tunnels de stockage et séchage en grange). Ils sont mis à disposition des bénéficiaires *via* des baux ruraux environnementaux (BRE), des baux ruraux de 9 ans et des baux à long terme de 25 ans.

La taille des exploitations qui bénéficient de ces formes de portage foncier varie entre 1 et 90 ha, avec principalement de petites exploitations maraîchères de 1 à 3 ha (et 1 PPAM⁶) et des tailles intermédiaires (ex. : 7,5, 13, 21 ha) pour des fermes d'élevage. Le nombre d'actifs varie de 1 à 3,5 UTH, avec une moyenne de 2,1 UTH. Certaines exploitations fonctionnent en GAEC ou en exploitation individuelle avec des associés et des salariés à temps partiel.

Le bénéficiaire chargé d'une mission de service public de gestion d'espace : portage accessoire

Ce portage foncier concerne une propriété étendue (10 à 20 ha), souvent ancienne, appartenant à une collectivité locale depuis longtemps (réserve foncière), à une commune ou à un syndicat mixte. L'enjeu pour la collectivité est la gestion de ces espaces représentant un patrimoine paysager ou environnemental et pouvant inclure des zones protégées. Elle est assurée en concertation avec des associations agréées, le plus souvent environnementales.

Les moyens de production portés incluent principalement des terres agricoles pour la fauche et le pâturage et, parfois, des équipements agricoles comme des clôtures. La mise à disposition d'agriculteurs repose sur des baux ruraux de 9 ans ou des conventions d'occupation gratuite ou de mise à disposition, renouvelables tous les 5 à 12 ans.

Les fermes bénéficiaires sont de grandes fermes, principalement céréalières ou de polyculture-élevage, de 88 à 197 ha, avec des terres publiques couvrant 10 à 82 ha. Le nombre d'actifs est variable de 1 à 2 UTH avec une moyenne de 1,4 UTH, les exploitations souvent familiales et avec des salariés, avec un statut juridique d'exploitant individuel ou d'EARL.

Le bénéficiaire associé-coopérateur, apporteur de sa production, en portage exclusif ou accessoire

Les sociétés coopératives viticoles interrogées portent de 15 à 65 ha, *via* la création de sociétés *ad hoc* dont la coopérative est gérante, sous des statuts juridiques de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), de groupement foncier viticole (GFV) ou de société civile immobilière (SCI), créés dans les années 2010. L'objectif des coopératives est de stimuler le renouvellement des générations parmi leurs associés-coopérateurs, afin de garantir la rentabilité de l'investissement sur des actifs économiques collectifs de transformation et de commercialisation de la coopérative (chaix, équipements de transport, de stockage, et travail des salariés de la coopérative). Les apporteurs de capitaux sont des particuliers, des viticulteurs retraités, des salariés, dans certains cas, et des clients ou investisseurs, en majorité de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

6. Plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

dans d'autres. Ils sont représentés, dans la gouvernance des sociétés créées, par leurs assemblées générales ou leurs conseils coopératifs. Néanmoins, ces sociétés restent inféodées dans leurs statuts à la coopérative *via* la délégation de gérance et la présence d'associés-coopérateurs parmi les membres fondateurs des sociétés de portage. Toutes les coopératives sont par ailleurs soumises, dans leur raison sociale et dans leurs actions, au droit coopératif.

Les moyens de production portés sont principalement des terres agricoles (vignes), mais les coopératives peuvent mettre à disposition également des équipements d'entretien des vignes aux bénéficiaires du portage foncier. La mise à disposition des terres se fait par des baux ruraux classiques de 9 ans, un bail de long terme cessible de 18 ans, auxquels s'ajoute dans certains cas le cahier des charges des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer). Une option d'achat est parfois possible dans certains cas (portage temporaire). À noter, l'existence d'un bail à métayage parmi les arrangements étudiés.

Les trois fermes en portage exclusif font 6, 19 et 27 ha, dans des zones contrastées en matière de valorisation du vin. Les fermes représentent 1 à 2 actifs, avec du travail saisonnier en plus autour des vendanges. Deux ont le statut d'exploitation individuelle, une celui de GAEC.

Les deux fermes en portage accessoire font 15 et 35 ha. La première compte 1,5 UTH, et la seconde 3 UTH, en comptant le travail saisonnier de taille et des vendanges. La première est une exploitation individuelle et la seconde un GAEC.

Formes de travail observées

Les formes de travail observées dans les différents archétypes de portage foncier sont présentées dans le tableau 1.2. On observe des caractéristiques communes à plusieurs niveaux. Au niveau de la répartition du travail, le porteur n'intervient directement que rarement sur les tâches agricoles. Et au niveau du sens et de la définition du métier, les aspects d'autonomie (« *être son propre patron* », conduire le système de production) ressortent dans tous les archétypes.

Le portage foncier peut également présenter un atout, vu dans les cinq archétypes, en termes de répartition du travail. Il concerne les travaux (construction, modifications du bâti, installation de cultures pérennes ou d'équipements), où le porteur foncier apporte du travail en nature, soit par lui-même, soit par des entreprises extérieures, soit par l'organisation de chantiers participatifs.

Au-delà de ces ressemblances, les formes de travail observées pour les cinq archétypes de portage foncier diffèrent pour le reste des critères analysés.

Le portage foncier peut donner accès à du conseil agricole, qu'il soit administratif, de gouvernance et/ou technique. Il est toujours présent

dans le portage coopératif, avec un accompagnement individuel lié à la prise en main des terres, au-delà de celui fourni à tout associé-coopérateur lors de l'installation, qu'il soit dispensé par des techniciens ou entre pairs (parrainage). Un appui, moins spécialisé, existe aussi souvent dans le portage associatif, et plus rarement dans le cadre du portage public.

La performance des exploitations est inégalement affectée, au-delà de la prise en charge du poids du capital. Ainsi, il est fait mention de défis financiers pour la rentabilité des exploitations en portage public, et la programmation et la gestion des investissements par le portage associatif sont citées comme un frein économique pour les exploitations bénéficiaires. Dans le cadre du portage coopératif en revanche, l'assurance d'un revenu dû à la valorisation automatique de la production et la solidarité au sein de la coopérative en cas de difficultés financières sont mentionnées comme des atouts. Le portage foncier accessoire affecte moins les performances, le soutien capitalistique étant moindre. Il relève d'un appui bienvenu, non négligeable pour le revenu, mais non déterminant.

Le sens du métier diffère majoritairement entre portage coopératif d'un côté, et portages public et associatif de l'autre. Il reflète les différents types de publics d'agriculteurs qui s'inscrivent dans cette démarche d'accès au foncier. Les profils coopératifs s'identifient par la technique, la qualité et l'innovation associées à la stratégie de production et de valorisation des produits par la coopérative, avec un attrait fort pour la dynamique collective et la solidarité associée à son mode de gouvernance. Les profils d'agriculteurs en portage public et associatif se rejoignent dans leur goût pour le travail avec la nature, leur éthique agroécologique et alimentaire, leur attrait pour la polyvalence du métier et l'importance des relations humaines.

Ces différences de visions se retrouvent dans les pratiques en termes agroécologiques et de commercialisation des produits. Les exploitations en portage coopératif présentent de rares certifications et une commercialisation en filière longue, tandis que celles en portage public ou associatif présentent une prédominance de l'agriculture biologique et des circuits courts.

En ce qui concerne le bien-être au travail, les exploitations diffèrent dans les cinq archétypes de portage foncier. Les porteurs fonciers apparaissent parmi les contraintes sur le bien-être des exploitants en premier lieu dans le portage foncier public exclusif, par une forme de pression mise par le porteur à satisfaire ses attentes. Dans le portage foncier accessoire, cette contrainte sur le bien-être résulte de la difficulté à respecter les contraintes environnementales et à gérer une possible ouverture au public des espaces mis à disposition. Dans le portage foncier associatif, c'est la lourdeur administrative qui est citée comme

impactant le bien-être, notamment sur les projets nécessitant l'accord du bailleur. Le porteur n'apparaît pas dans les contraintes sur le bien-être dans le portage coopératif, excepté dans un cas de métayage associé à une perception de manque d'autonomie.

Les porteurs fonciers apparaissent parfois comme des ressources pour atténuer les contraintes sur le bien-être. Ainsi, le portage foncier public exclusif est générateur de soutien et de dynamiques de réseaux favorables au bien-être. De son côté, le portage coopératif exclusif génère un soutien individuel par le collectif et la structure coopérative, et suscite de l'entraide entre associés-coopérateurs. Les bénéficiaires du portage associatif exclusif citent le bien-être associé à l'absence de dettes de capital.

Expliquant peut-être leur ressemblance, nous remarquons que l'autosélection des exploitations en portage public et associatif est corrélée à un bien-être au travail relatif, avec une charge de travail intense, notamment due aux tâches de transformation et de commercialisation, un revenu faible, et l'isolement en marge d'un modèle agricole dominant. Néanmoins, les exploitants notent un bien-être lié à un travail favorable à la qualité de vie et répondant à des besoins alimentaires et sociaux.

Lien entre relation porteur-exploitation et formes de travail

Dans cette section, nous voyons si les différentes formes de travail, parmi les cinq archétypes identifiés, peuvent s'expliquer par les caractéristiques de la relation porteur foncier-exploitation bénéficiaire.

Nous avons vu que l'apport en termes de travaux (bâti, équipements, cultures pérennes) par le porteur foncier est une spécificité dans toutes les situations de portage foncier analysées. Dans une logique économique, le *residual claimant*, propriétaire du foncier, prend en charge les investissements structurels qui y seront déployés. Il évite ainsi des investissements confondus avec le bénéficiaire, ce qui l'exposerait à un risque de perte de ses droits résiduels en termes d'augmentation de la valeur du bien. De manière cohérente, on remarque que c'est le porteur qui détient le droit de modification, les transformations sont à son initiative, ou seulement proposées par l'exploitation bénéficiaire. Ces investissements structurels sont bienvenus pour les exploitations bénéficiaires, car leurs projets économiques en dépendent.

Par ailleurs, tous les porteurs fonciers exercent un droit résiduel non pécuniaire, en attendant de l'exploitation bénéficiaire un engagement en matière de respect de l'environnement et/ou de participation à la dynamique territoriale ou collective. Ils suivent la réalisation de ces objectifs *via* leur droit d'accès, l'exploitation bénéficiaire ayant un devoir implicite de transparence à leur égard.

Tableau 1.2. Caractérisation des formes de travail dans les exploitations bénéficiaires des différentes situations de portage foncier étudiées.

	Associatif		Public		Coopératif	
	Exclusif		Exclusif	Accessoire	Exclusif	Accessoire
Répartition du travail agricole			Le bénéficiaire gère et réalise l'ensemble des tâches agricoles			
	Tâches					
	Travaux		Parfois apport de travail bénévole en chantiers participatifs (ex. : défrichage, serres)	Parfois apport de travail du porteur ou par entreprises extérieures (ex. : dessouchage, clôtures, terrassement, arrachage)		
	exploitation bénéficiaire		Bâti : réalisé et géré par le porteur (entreprises extérieures)			
Relation au conseil dans le travail des exploitants et des exploitantes			Bâti : ou réalisé par le bénéficiaire et copiloté			
		Parfois conseil de gouvernance et/ou technique, très variable en fonction des associations territoriales et des groupes bénévoles locaux	Parfois conseil administratif et/ou technique, avec des compétences généralistes variables en interne	Rarement : conseil administratif (MAE), technique (agroécologique)	Très souvent : conseil technique et administratif, personnalisé et collectif, en phase de croisière et à l'installation, comme pour tout associé-coopérateur	
Performances des exploitations bénéficiaires		L'accès et la sécurité foncière apportés sont cruciaux pour la pérennité économique de l'exploitation bénéficiaire		Opportunité économique d'un foncier accessoire à des loyers favorables	L'accès et la sécurité foncière apportés sont cruciaux pour la pérennité économique de l'exploitation bénéficiaire	Opportunité économique d'un foncier accessoire complément d'activité et de revenu
	La gestion des investissements par le porteur foncier freine parfois l'entreprise	Mention de défis financiers			– Le revenu est garanti par l'engagement d'apport – L'entraide et le soutien coopératifs permettent de surmonter des défis économiques	

	Associatif		Public		Coopératif	
	Exclusif		Exclusif	Accessoire	Exclusif	Accessoire
Sens et définition du métier des exploitants et des exploitantes	Autonomie					
	Travail dans et avec la nature					
	– Éthique agroécologique centrale – Diversité des activités et des compétences (techniques, de collaboration, éducatives) – Sens d'un capital commun, participatif, facile à transmettre, non spéculatif – Production locale de qualité – Production agroécologique – Réseaux : échange, partage de savoir-faire – Travail qui produit de la qualité de vie et satisfait les besoins sociaux et alimentaires	– Compétences techniques, de collaboration, voire éducatives – Production locale de qualité – Activité génératrice de liens sociaux, de relations humaines – Importance de l'éthique agroécologique	– Impact positif sur l'environnement et défi technique inhérent – Gestion rationnelle de l'exploitation agricole	– Compétences techniques – Production de qualité – Innovation – Engagement dans la dynamique d'un collectif – Gouvernance coopérative (locale et territorialisée par essence) – Entraide et solidarité – Respect de l'environnement		
Bien-être au travail des exploitants	Contraintes sur le bien-être					
	– Travail intense (horaires et charge mentale) car diversité des activités, des ateliers et commercialisation en circuits courts – Faible niveau de revenu	– Tensions et frustrations dues à la lourdeur administrative de la relation au porteur foncier (distance, délais) – Freins à la dynamique de développement par la modification et la construction des bâtis	– Isolement professionnel en marge d'un modèle dominant – Possible pression de la collectivité porteuse du foncier	– Défis techniques que constituent les contraintes environnementales – Interruptions par les visiteurs si ouverture au public	– Travail manuel exigeant	

	Associatif		Public		Coopératif	
	Exclusif		Exclusif	Accessoire	Exclusif	Accessoire
Bien-être au travail des exploitants	– Autonomie – Soutien par les dynamiques de réseau, liens sociaux – Absence de dettes de capital – Travail diversifié – Qualité de vie, autoconsommation – Inscription dans des démarches collectives		– Éthique d'un travail qui a du sens, en accord avec des convictions personnelles – Autonomie – Soutien de la collectivité et dynamiques de réseau	– Impact mesuré car portage accessoire – Contact avec la nature	– Soutien du collectif coopératif et de sa structure – Entraide entre associés-coopérateurs – Travail saisonnier	
Contribution à la transition agroécologique des exploitations bénéficiaires		– Rôle actif dans la transition agroécologique (AB, réflexion agroécosystémique et préservation des paysages) – Création de socio-écosystèmes agricoles (vergers, bocage, traction animale, cultures sous couvert, engrais vert et agroforesterie) – Conversion « définitive » de nouvelles terres en AB	– Participation aux enjeux économiques locaux (système alimentaire, accessibilité du bio)	– Pratiques de pâturage et limitations des pratiques agricoles pour la préservation de la biodiversité	– Engagements dans des pratiques durables et certifications telles que HVE3 et AB	
Modes de commercialisation des exploitations bénéficiaires	– Circuits courts en proportion importante de la production : marchés, magasins bio, à la ferme, AMAP, supermarchés locaux – Quelques ventes à la restauration collective		– Difficultés pour fournir les cantines malgré les intentions des porteurs	– Présence de circuits courts pour une majorité d'exploitations bénéficiaires	– Filière longue de la cave coopérative – Participations aux animations de vente (caveau, salons) – Commercialisation personnelle partielle en vente directe quand prévu par la cave	

Les colorations en niveau de gris similaire sur une même ligne signalent les caractères communs entre les différentes situations de portage foncier étudiées, qu'elles soient contiguës ou non. MAE : mesures agroenvironnementales; AB : agriculture biologique; HVE3 : Haute Valeur environnementale de niveau 3; AMAP : Association pour le maintien de l'agriculture paysanne.

Voyons maintenant si les différences en termes de formes de travail observées entre les cinq archétypes dans les exploitations bénéficiaires peuvent s'expliquer par les relations économiques avec les porteurs.

L'autosélection des profils concernés par le portage foncier exclusif public ou associatif, autour des valeurs de l'agroécologie et des systèmes alimentaires locaux, est en réalité déterminée par l'exercice d'un droit résiduel des collectivités publiques et de Terre de Liens autour de ces valeurs. Il s'agit d'un partage du droit de gestion exercé en amont de la relation, par sélection des candidats. Cette contrainte équivaut en réalité à de l'inclusion de la part du porteur foncier. Car ces exploitants sont souvent exclus de l'accès au foncier sur le marché, « empêchés » de réaliser leur projet. L'effet sur le bien-être au travail est donc positif. Un impact négatif est la pression mise sur leur activité. Le porteur foncier public semble défendre à l'excès son droit résiduel. Pour sa part, le porteur foncier associatif pénalise, par son fonctionnement administratif en réseau national, la temporalité des projets de l'exploitation. Car la présence systématique de bâtiments ou d'équipements socles de l'outil de production donne un rôle démesuré à ces porteurs fonciers vis-à-vis de la trajectoire de l'exploitation, *via* le droit de transformation. Le porteur, disposant des ressources en termes de réseau et de moyens humains d'accompagnement non spécialisé, peut en revanche en faire bénéficier l'exploitation bénéficiaire.

Le porteur foncier public accessoire, et donc sans bâti, exerce un droit résiduel non pécuniaire en matière de gestion d'un espace et de maintien d'un usage agricole à l'échelle d'une seule parcelle. Le porteur détient une part importante du faisceau de droits, avec des répercussions importantes sur les formes de travail. Mais elles sont finalement limitées pour l'exploitant, car circonscrites. Le porteur n'a que peu de ressources techniques pour accompagner l'exploitation bénéficiaire.

Dans le portage foncier coopératif, on voit comment le partage des droits au cœur de la relation porteur-exploitation bénéficiaire est déterminant dans des conditions de travail spécifiques. En effet, le droit résiduel exercé par le porteur consiste à exiger du bénéficiaire un engagement d'apport, souvent total, de la production de raisin, pour la coopérative qui le transformera et le commercialisera. Cette contrainte, non pécuniaire mais économique, s'accompagne d'une concession des exploitants sur leurs droits de gestion. Les décisions stratégiques se font en concertation avec le service technique de la coopérative qui suit la production, comme pour tout associé-coopérateur. Le droit de transformation du porteur foncier concerne souvent les cultures pérennes que sont les ceps de vigne, ce qui conditionne beaucoup les pratiques de production, et donc le travail. Les exploitations bénéficiaires détiennent parfois une partie des droits de transfert sur le foncier, puisqu'une option d'achat est possible à moyen terme dans 50 % des cas.

La contrainte est forte, et la relation de l'exploitation bénéficiaire avec son porteur détermine ses conditions de travail. Notons cependant que le niveau de contrainte équivaut à celui de tout associé-coopérateur sans portage foncier. Le porteur foncier, compétent et « intéressé » en termes de production agricole, est en mesure de fournir un soutien spécialisé et continu (ex. : conseil technique, formations, aides). Il génère une dynamique collective autour d'une communauté de pratiques de travail sur une même production, qui résonne en termes de bien-être au travail. Une exception existe cependant dans le cas d'un portage mis à disposition par métayage, créant une contrainte supplémentaire sur l'autonomie du bénéficiaire.

DISCUSSION

Ce chapitre amène de premiers éléments sur le travail dans les exploitations bénéficiant de la nouvelle articulation capital-travail que constitue le portage foncier. Les conditions de travail semblent indirectement améliorées par le portage foncier exclusif, déjà par le poids de la dette ou par l'accès au métier. Mais surtout, les exploitants bénéficiaires conservent leur autonomie, ce qui est reconnu comme déterminant des motivations, et un des attraits principaux du métier d'agriculteur (Szumelda, 2019). Cette nouvelle articulation capital-travail qu'est le portage foncier ne change donc pas cet aspect positif observé dans la situation encore majoritaire de double intrication capital-travail qu'est le modèle familial. La stratégie du porteur foncier de mettre à disposition le capital nécessaire aux nouveaux investissements sur les biens portés est avant tout économique, mais les bénéficiaires disposent de cet apport de travaux déterminants pour leurs projets.

Excepté ces aspects liés à la valeur du bien dont le capital est immobilisé, les attentes des porteurs fonciers ne sont pas pécuniaires, mais valorisent les fonctions alimentaires, sociales, territoriales de l'agriculture (Dwyer et Hodge, 2016). Ces porteurs modèlent par leur action de portage une agriculture capable de transitions, *a minima* par la reterritorialisation de l'économie agricole, et au mieux agroécologique. Elles permettent aux bénéficiaires d'exprimer leur sens du travail, l'importance de leur rôle social en faveur d'une agriculture multifonctionnelle, que ce soit au niveau du mode de production, du circuit de commercialisation en circuit court – ou en filière longue identifiée par un terroir viticole –, de l'entretien des paysages, d'infrastructures écologiques, ou du patrimoine bâti, qui favorise l'accueil, les liens sociaux et les relations villes-campagnes. Le portage foncier semble également, du fait du conseil, de l'entraide, des échanges générés, limiter l'isolement social des agriculteurs bénéficiaires, connu pour être un vecteur de mal-être en agriculture (Nicourt, 2013).

En matière d'influence sur le travail, nous pouvons distinguer les types de portage foncier en trois groupes. Premièrement, le portage foncier exclusif, public ou associatif, répond aux attentes de sens des exploitations sélectionnées, agroécologiques, pour qui l'accès au foncier est plus difficile (Baysse-Lainé, 2021). Même si le portage public s'avère exigeant, projetant des ambitions territoriales à une échelle individuelle, et si le portage associatif crée de la complexité administrative, car coordonné à une échelle nationale, une relation négociée et clairement formalisée favorise le bien-être des bénéficiaires. Deuxièmement, le portage public accessoire contraint fortement le travail, mais sur une faible part de l'exploitation bénéficiaire. Troisièmement, le portage coopératif, exclusif ou accessoire, se démarque par l'objet social du porteur, qui est un acteur de l'aval de la filière des bénéficiaires. Cette interdépendance économique entre les deux acteurs de la relation conduit à une contrainte importante sur le travail. Parfois assimilé à de l'intégration, ce type de portage foncier s'en distingue pourtant. Les bénéficiaires s'y engagent car ils conservent une part d'autonomie, ils deviennent décideurs dans la gouvernance en tant qu'associés-coopérateurs, et trouvent du bien-être dans l'accompagnement technique spécialisé et la dynamique collective de proximité. Ils sont déchargés des tâches de transformation et de commercialisation, associées à un travail intense dans les autres situations de portage foncier.

En conclusion, il semblerait qu'une catégorie de travailleurs agricoles spécifique se dégage du statut d'agriculteur exploitant bénéficiaire de portage foncier. Liée à une nouvelle modalité d'articulation capital-travail inscrite au cœur d'un arrangement foncier, cette catégorie présente des spécificités en termes de formes de travail, qui pour certaines dépendent du positionnement du porteur foncier dans cette relation économique. Comme le métayage en son temps, certaines de ces relations sont questionnées en matière de domination du porteur foncier sur l'agriculteur (Amichi *et al.*, 2016 ; Baysse-Lainé, 2021). Dans le même temps, c'est la réduction des risques collectifs (renouvellement des générations, concentration foncière, déprise agricole, risques environnementaux, etc.), et non des motivations pécuniaires, qui mobilise le porteur foncier et justifie sa mise à disposition de capital et sa prise en charge des risques inhérents.

De futures recherches pourraient comparer les conditions de travail de cette nouvelle catégorie de travailleur agricole à celles émergentes dans d'autres formes d'articulation capital-travail, comme le salarié de sous-traitant ou de firme agricole (Jeanneaux *et al.*, 2020). Par ailleurs, au niveau des acteurs mus par un intérêt public ou collectif, cette analyse pourrait être étendue au travail salarié généré dans des fermes en régie municipale et dans des fermes associatives à vocation vivrière (Baysse-Lainé, 2020).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amichi H., Jamin J.Y., Morardet S., Gharbi I., Azizi A., Faidani F., Ghileb M., Marlet S., Elloumi M., 2016. Le rôle du faire-valoir indirect dans le renouvellement générationnel des agriculteurs irrigants en Tunisie. *Cahiers Agricultures*, 25 (3), 35004.
- Baysse-Lainé A., 2020. Une géographie relationnelle de l'accès au foncier agricole en France. *L'Espace géographique*, 49 (3), 193-212.
- Baysse-Lainé A., 2021. Précarité et dépendance foncières dans les politiques locales d'allocation de terres pour la relocalisation alimentaire. In : *Journées rurales 2021*.
- Boinon J.P., 2011. Les politiques foncières agricoles en France depuis 1945. *Économie et statistique*, 444 (1), 19-37.
- Chaddad F.R., Cook M.L., 2004. Understanding new cooperative models: an ownership-control rights typology. *Review of Agricultural Economics*, 26 (3), 348-360.
- Duval J., Cournot S., Hostiou N., 2021. Livestock farmers' working conditions in agroecological farming systems. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 41 (2), 1-10.
- Dwyer J., Hodge I., 2016. Governance structures for social-ecological systems: assessing institutional options against a social residual claimant. *Environmental Science & Policy*, 66, 1-10.
- Enjolras G., Desjeux Y., Jeanneaux P., Latruffe L., 2023. Déterminer la valeur des exploitations agricoles : une enquête sur les pratiques françaises. *Économie rurale*, (384), 93-108.
- Fukunaga K., Huffman W.E., 2009. The role of risk and transaction costs in contract design: evidence from farmland lease contracts in US agriculture. *American Journal of Agricultural Economics*, 91 (1), 237-249.
- Garrido S., 2017. Sharecropping was sometimes efficient: sharecropping with compensation for improvements in European viticulture. *The Economic History Review*, 70 (3), 977-1003.
- Graph'Agri, 2023. *Publication statistique annuelle*, Ministère de l'Agriculture, 25.
- Hodge I.D., Adams W.M., 2014. Property institutions for rural land conservation: towards a post-neoliberal agenda. *Journal of Rural Studies*, 36, 453-462.
- Jeanneaux P., Bodiguel L., Purseigle F., Hervieu B., 2020. Fragmentation du modèle de l'exploitation familiale et nouvelles structurations des relations capital-travail-foncier en agriculture. *Agronomie, Environnement & Sociétés*, 10.
- Léger-Bosch C., 2022. Caves coopératives et portage foncier : quels choix de gouvernance? UMR Territoires, Synthèse de fin de projet Coop'Portage. <https://hal.science/hal-03886599>
- Léger-Bosch C., Fromage M., 2023. Le portage foncier de terres agricoles au nom d'intérêts publics et collectifs : une diversité d'arrangements institutionnels. *Économie rurale*, 383 (1), 85-106.
- Malanski P.D., Hostiou N., Ingrand S., 2016. Evolution pathways of employees' work on dairy farms according to task content, specialization, and autonomy. *Cahiers Agricultures*, 26 (6), 1-8.

- Merrill T.W., 1998. Property and the Right to Exclude. *Nebraska Law Review*, 77 (4), 7.
- Meuwissen M.P.M., Hardaker J.B., Huirne R.B.M., Dijkhuizen A.A., 2001. Sharing risks in agriculture; principles and empirical results. *NJAS - Wageningen Journal of Life Sciences*, 49 (4), 343-356.
- Nicourt C., 2013. *Être agriculteur aujourd'hui : l'individualisation du travail des agriculteurs*, Versailles, Éditions Quæ, coll. Nature et société, 288 p.
- Ochiltree I., 2004. Mastering the sharecroppers: land, labour and the search for independence in the US South and South Africa. *Journal of Southern African Studies*, 30 (1), 41-61.
- Oglethorpe S., 2014. The end of sharecropping in Central Italy after 1945: the role of mechanisation in the changing relationship between peasant families and land. *Rural History*, 25 (2), 243-260.
- Perrin C., Nougaredes B., 2020. *Le foncier agricole dans une société urbaine*, Avignon, Cardère, 358 p.
- RA, 2020. *Recensement général agricole*, Ministère de l'Agriculture.
- Schlager E., Ostrom E., 1992. Property-rights regimes and natural resources: a conceptual analysis. *Land Economics*, 249-262.
- Szumelda A.U., 2019. Agriculture and everyday realities on small farms: an entrepreneurial challenge to farmers between the desire for autonomy and a secure existence. *Journal of Rural Studies*, 67, 57-68.
- Terrier M., Madelrieux S., Dufour A., Dedieu B., 2012. Saisir la diversité des formes d'articulation entre la famille et l'exploitation agricole : une grille de lecture. *Revue d'études en agriculture et environnement*, 93, 299-322.

2. LES FERMES COLLECTIVES

De nouvelles formes d'installation agricole ?

Delphine Laurant

ABORDER L'OBJET « FERME COLLECTIVE » ET LES ENJEUX D'ORGANISATION DU TRAVAIL

La ferme collective et ses défis organisationnels : des échos dans des contextes historiques et culturels différents

L'utilisation du terme « ferme collective » renvoie à une filiation d'expériences diversifiées et liées à des contextes politiques et culturels différents. La ferme collective renvoie, dans l'imaginaire collectif, aux modèles soviétiques qui se présentaient alors comme des structures d'État (Cordellier, 2014). Dans l'objectif de mieux comprendre les déterminants de la ferme collective dans différents contextes, Galeski (1973) et Agarwal (2010 ; 2018) ont proposé pour le premier une typologie de ces initiatives, et, pour la seconde, un historique à travers le monde des différentes formes qu'a pu prendre ce qu'elle définit comme le *group farming*. Le déterminant commun de ces fermes collectives concerne la mise en commun de moyens pour faire face aux difficultés d'accès à différentes ressources (terre, capital) pour la production agricole (Galeski, 1973 ; Agarwal, 2010 ; 2018).

Dès 1973, dans l'ouvrage *The Prospects for Collective Farming*, Galeski propose une réflexion autour de l'apparition de formes d'agriculture collective dans différents contextes culturels (Allemagne, France, Russie, Israël, etc.). L'auteur met en lumière les différentes idéologies politiques associées aux défis d'accès aux moyens de production pour caractériser l'émergence de ces structures agricoles collectives. Au-delà de la description des contextes favorisant le développement des fermes collectives, Galeski (1973) avance alors des critères qui permettent de mieux les caractériser. Ceux-ci concernent notamment les modalités de la propriété foncière, du partage des tâches et de la prise de décision.

Les auteurs et auteures précédemment citées insistent de concert sur la difficulté liée aux choix d'organisation portés par les collectifs

et sur les défis liés à leur constitution. Ils posent ainsi des réflexions quant aux conditions permettant des formes de coopération pérennes, dès lors que plusieurs personnes s'impliquent sur le même lieu pour conduire des activités agricoles. De telles réflexions sont anciennes. Ainsi, Chayanov, économiste agraire soviétique, écrivait dès 1927 au sujet des fermes collectives : "It is difficult to resolve questions relating to regulate questions of labour organization ; and it is difficult to resolve questions relating to labor remuneration, the skills involved in particular types of specialized work, the allocation of duties and labour incentives"⁷⁷ (Chayanov, 1991). La question du partage du lieu se pose alors comme un défi qui implique une forme de coopération et des formes d'interactions sociales complexes (Agarwal et Dorin, 2019). Au-delà de ces aspects matériels, le partage d'un même lieu de production, et parfois même de vie, implique également des interactions fréquentes entre les membres du collectif, ce qui met à l'épreuve la construction de relations fondées sur des aspects sensibles (Cordellier, 2018).

Partager un lieu pour porter collectivement des idéaux : des fonctionnements collectifs à l'épreuve du temps

S'approprier le milieu rural en collectif comme formes de contestation de modèles dominants et d'expérimentation d'alternatives sociales et politiques n'est pas un phénomène nouveau : on peut citer par exemple, au début du XX^e siècle, le phénomène des clairières libertaires, et plus récemment les communautés néorurales post-Mai 68 (Sallustio, 2019). Le renouveau de l'intérêt autour de ces collectifs constitués d'importants idéaux sociaux et écologiques se renouvelle (Sallustio, 2019). Ces collectifs, porteurs d'une forme de « modernité désenchantée » (d'Allens et Leclair, 2021), émergent dans un contexte de crises multiformes et accordent une importance croissante au « faire », et plus encore au « faire ensemble ». Les formes actuelles d'appropriation de lieux collectifs pour expérimenter des modes de fonctionnement en contestation avec l'idéologie dominante deviennent un sujet d'intérêt et d'étude croissant (Pruvost, 2024 ; Sallustio, 2019 ; Cordellier, 2018).

L'exploration des dynamiques autour de ces lieux partagés nous permet d'enrichir les connaissances ainsi que les cadres pouvant être mobilisés pour aborder les collectifs agricoles (Sallustio, 2019). Par exemple, l'étude de Cordellier (2018) propose d'explorer les modalités de partage des ressources et de la valeur créée collectivement (matérielle ou immatérielle), réflexions également transposables à

7. « Il est difficile de trancher les questions liées à la régulation de l'organisation du travail ; et il est tout aussi difficile de résoudre celles qui concernent la rémunération du travail, les compétences mobilisées dans certains types de travaux spécialisés, la répartition des tâches et les incitations au travail. » (Traduction de l'auteure.)

l'étude des fermes collectives. Sallustio (2019), quant à elle, interroge les dynamiques à l'œuvre pour les entrées-sorties dans les collectifs, mais aussi les rapports au temps et au travail, qui sont autant d'éléments à considérer pour l'étude des fermes collectives. Ces dynamiques portent en commun la volonté d'expérimenter des formes de fonctionnement collectif, de mise en commun de ressources et de valeurs créées collectivement, et interrogent les modes d'organisations les plus à même de pérenniser ces initiatives. Ces travaux mettent en exergue les tensions pouvant exister entre les idéaux et les défis de leur transposition en une forme d'organisation pérenne.

La ferme collective en France aujourd'hui : contexte et questions en suspens

L'aspect « collectif » de l'agriculture n'est plus à démontrer et s'ancre dans une histoire riche de formes de coopérations très diversifiées, qu'elles soient formelles ou informelles (Galeski, 1973 ; Mazoyer et Roudart, 1997 ; Agarwal, 2010 ; Agarwal et Dorin, 2019). En France, nous pouvons citer notamment la formalisation de structures d'agriculture de groupe dans les années 1960 telles que les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), permettant l'avènement du modèle familial productiviste (Nicourt, 2013). Le regroupement entre associés ou associées permet alors de différencier les travailleurs et les travailleuses agricoles des membres de la famille, jusqu'alors impliqués implicitement dans les travaux de la ferme (Barthez, 2003). En parallèle, dans le contexte des revendications sociales liées au mouvement post-Mai 68, un mouvement de « retour à la terre » s'opère sur la base de « communautés électives » et non familiales, avec pour objectif d'expérimenter des modèles collectifs intégrant l'agriculture dans un objectif d'autosuffisance (Hervieu-Léger et Hervieu, 1979 ; Cordellier, 2018). Ces velléités d'affranchissement de la société marchande donnent alors lieu à des collectifs de néoruraux dont la plupart ont aujourd'hui périclité (Rouvière, 2016). Aujourd'hui, dans un contexte de remise en cause du modèle agricole dominant dit « productiviste », des formes d'agriculture collective émergent pour coopérer et mettre en œuvre des pratiques agricoles en phase avec les enjeux de transition agroécologique (Clanche et Pluinage, 2016).

Dans ce contexte de créativité organisationnelle, se pose la question d'une nouvelle « vague » de fermes collectives qui semble faire sa place dans le contexte de l'installation agricole en France (Morel, 2018). Décrites comme émergentes depuis une dizaine d'années (Lataste *et al.*, 2016 ; Morel, 2018), ces fermes collectives sont constituées volontairement autour du partage de ressources (terre, travail, capital) et par des personnes en partie ou en totalité installées hors cadre familial (HCF) (Lataste *et al.*, 2016 ; Lejaille, 2017 ; Morel, 2018 ; Laurant *et al.*, 2021 ;

Nael, 2022 ; Laurant, 2022). Ces formes d'installation intéressent à la fois la société civile, comme en atteste le nombre d'articles grand public émergent sur le sujet⁸, et le monde académique initiant des travaux de recherche sur le sujet (Lataste *et al.*, 2016 ; Lejaille, 2017 ; Morel, 2018 ; Agarwal et Dorin, 2019 ; Armenio, 2020 ; Laurant *et al.*, 2021 ; 2023 ; Laurant, 2022 ; Cretin *et al.*, 2023). Malgré la diversité de ces travaux, il n'existe pas de définition stabilisée pour qualifier ces fermes impliquant un collectif de travail, même si les analystes s'accordent sur le fait que les initiatives regroupent majoritairement des HCF, voire des acteurs non issus du milieu agricole (NIMA), autour d'une diversité d'activités allant de la production à la vente directe.

Plateau (2021), quant à lui, définit les fermes collectives comme une forme d'« organisation de coopération au stade de la production », et précise : « [...] les formes volontaires de coopération qui portent sur les processus biologiques de la culture des plantes et de l'élevage des animaux. Ces pratiques organisationnelles sont caractérisées par la construction d'un ensemble de règles collectives qui encadrent la mise en commun de ressources et d'activités et par la négociation entre associés des critères de répartition des résultats monétaires et non monétaires issus du travail ».

Au-delà de l'intérêt de l'installation collective pour renforcer un accès souvent difficile à la terre et aux capitaux ainsi que pour permettre une meilleure rémunération du travail dans le cas d'une installation HCF, ces initiatives se font sous le prisme d'idéaux sociaux et écologiques (Plateau, 2021 ; Laurant, 2022). C'est en effet dans un contexte de remise en cause du modèle agricole qualifié de « dominant », de volonté d'expérimenter des formes d'agriculture respectueuses de l'environnement et des formes de travail exemptes de hiérarchie, que s'opèrent ces installations portées par des collectifs (Laurant, 2022 ; Cretin *et al.*, 2023).

Ces idéaux infusent jusque dans des modes d'organisation spécifiques, se rapprochant d'idéaux autogestionnaires (Karmouni et Maignan, 2019 ; Hevin et Ruffier, 2019 ; Plateau, 2021). Portant ainsi des aspirations fortes liées au travail et à son organisation, ces éléments se présentent comme centraux pour aborder ces formes d'installation.

Ce travail propose, dans ce contexte, d'explorer en quoi les fermes collectives émergeant aujourd'hui en France questionnent le travail et son organisation, en proposant d'identifier des éléments spécifiques à considérer pour aborder ces enjeux dans ces formes d'organisation.

8. Nous pouvons citer à titre d'exemple : « Partager les succès et les galères : les fermes collectives, un modèle qui séduit les néopaysans », Alice Raybaud, *Le Monde Campus*, 24 octobre 2022 ; « Le champ choral d'une ferme collective », Pauline Moullot, Libé des solutions, *Libération*, 31 décembre 2023.

Pour ce faire, nous proposons une étude exploratoire s'appuyant sur 20 enquêtes de fermes collectives réalisées sur le territoire métropolitain entre 2020 et 2024.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

Une approche fondée sur l'approche globale de l'exploitation agricole

La grille d'entretien a été réalisée sur la base de l'approche globale de l'exploitation agricole et de zootechnie système (Bonneviale *et al.*, 1989 ; Dedieu *et al.*, 1999 ; Hostiou et Dedieu, 2011). Cependant, ces cadres ont dû être adaptés aux spécificités des fermes enquêtées, pour aborder plus en profondeur l'aspect collectif de ces initiatives. En écho aux travaux de Morel et Léger (2016), nous avons ainsi porté une attention particulière aux aspirations (économiques et non économiques) exprimées par les collectifs pour mieux comprendre la nature des activités mises en place et de la forme d'organisation choisie. Lorsque cela a été rendu possible et qu'un tel document existait, les chartes réunissant ces aspirations collectivement définies ont été consultées.

Nous avons en outre enrichi nos réflexions grâce aux travaux de Sallustio (2019) pour être en mesure d'aborder les enjeux liés aux entrées et aux sorties dans les groupes, ainsi qu'à ceux de Cordellier (2018) sur les modalités de mise en commun des ressources et de redistribution des richesses créées au sein du collectif.

Identifier des fermes collectives : enjeu méthodologique et construction d'un échantillon « chemin faisant »

L'identification de fermes collectives constitue un enjeu méthodologique à double titre : tout d'abord, il s'agit de définir des critères d'échantillonnage délimitant le périmètre de la ferme collective pour l'identifier. Ces initiatives ne faisant pas l'objet de définitions officielles et stabilisées, elles ne sont pas répertoriées en tant que telles. Le second enjeu méthodologique sous-jacent est alors constitué par la difficulté d'estimation de l'étendue de ce mouvement : les collectifs n'ont pas toujours recours à des statuts juridiques « classiques » comptabilisés par les instituts de statistiques (Morel, 2018 ; Sallustio, 2019). De plus, leur émergence étant rapide et récente, il faudrait disposer d'une base de données mise à jour fréquemment, ce qui n'existe pas à ce jour.

Il s'agit ici alors d'une étude empirique conduite dans une logique abductive : échanges avec les collectifs et recours à la littérature se sont entrecroisés dans des allers-retours permettant de se nourrir mutuellement (Dumez, 2013). Ce travail propose de présenter des résultats transversaux croisant deux phases distinctes d'échantillonnage : la première en 2020 (Laurant, 2022) et la seconde en 2024.

La constitution des échantillons a été réalisée progressivement, et l'identification des fermes s'est affinée chemin faisant, l'analyse des données collectées au fur et à mesure permettant d'orienter vers de nouveaux cas. L'objectif n'était alors pas la représentativité des fermes collectives pour les raisons citées précédemment, mais plutôt de rechercher des cas contrastés afin d'obtenir une vision plus fine de la diversité des formes d'organisation et de coopération à l'œuvre dans ces fermes collectives. Dans cette optique, et pour gagner en robustesse dans l'analyse, un nouvel échantillonnage issu d'un travail conduit en 2024 en Auvergne-Rhône-Alpes de 8 fermes collectives a complété les enquêtes menées en 2020 (Laurant, 2022) sur un échantillon de 12 fermes collectives. Ainsi, 20 fermes collectives identifiées selon des critères similaires sont présentées ici pour proposer une vision plus large de ce mouvement protéiforme (tableau 2.1). Les entretiens ont été conduits selon une trame similaire intégrant la structure de la ferme (comprenant la date d'installation et la nature des activités conduites), la structure et l'historique du collectif de travail (liens structurant le collectif, historique de sa constitution), et enfin les règles et l'organisation collective du travail (formalisation des règles, répartition des tâches et des prises de décision).

Tableau 2.1. Fermes identifiées et enquêtées en 2020 et 2024.

Année de l'enquête	Code ferme	Localisation	Date de l'installation	Statut(s) juridique(s)
2020	A	Centre-Val de Loire	2015	SCOP
2020	B	Pays de la Loire	2008	GAEC
2020	C	Nouvelle-Aquitaine	2015	GAEC
2020	D	Occitanie	1980	GAEC
2020	E	Occitanie	1986 (reprise collective en 2014)	GAEC
2020	F	Occitanie	1985 (reprise collective en 2015)	2 EARL et 2 GAEC
2020	G	Auvergne-Rhône-Alpes	2011	SCI (foncier) + statuts indépendants
2020	H	Auvergne-Rhône-Alpes	2016	EARL, GAEC, SARL
2020	I	Provence-Alpes-Côte d'Azur	2018	SCEA

Au regard de la littérature existante sur le sujet (Lataste *et al.*, 2016 ; Lejaille, 2017 ; Morel, 2018 ; Nael, 2022 ; Cretin *et al.*, 2023), d'échanges informels hors cadres d'entretiens de recherche avec des accompagnateurs et des accompagnatrices de groupes, les critères retenus pour identifier les collectifs ont été les suivants :

- groupe d'au moins trois personnes réunies sur un même lieu par un projet de production agricole ;
- au moins une personne installée HCF dans le groupe ;
- ferme conduite en agriculture biologique (avec ou sans certification officielle) intégrant une diversité d'activités (agricoles et non agricoles).

Les fermes enquêtées (tableau 2.1) varient entre autres selon le nombre de personnes impliquées dans le collectif (de 3 à 22 personnes), et selon la date d'installation. Les trajectoires d'installation sont également différentes : certaines se placent dans la continuité d'une ferme en fonctionnement (transmission familiale et accueil de nouveaux membres pour constituer un collectif), alors que pour d'autres l'ensemble du collectif s'est installé en même temps en implantant de nouvelles activités. Enfin, la nature des activités conduites est variée : production, transformation, mais également activités non agricoles (pédagogiques, accueil à la ferme, etc.).

Nombre de personnes	Activités conduites
5	Maraîchage, polyculture, agroforesterie fruitière, transformation (boulangerie)
5	Polyculture-polyélevage, maraîchage, transformation (boulangerie, fromagerie)
10	Polyculture-polyélevage, maraîchage, transformation (brasserie, fromagerie, boulangerie)
3	Polyculture-polyélevage, castanéculture, transformation (pâtes sèches, huile de colza), ferme pédagogique
9	Polyculture-polyélevage, arboriculture, maraîchage, transformation (boulangerie, charcuterie, huile de colza, jus de pomme)
14	Polyculture-polyélevage, maraîchage, transformation (fromage, yaourts, charcuterie, boissons à base de céréales)
5	Cueillette sauvage, volailles, arboriculture, transformation (boulangerie, brasserie, jus de pomme, transformation de plantes sauvages)
5	Polyculture-polyélevage, maraîchage, transformation (boulangerie)
9	Oliveraie, maraîchage, viticulture, PPAM, verger, volailles, apiculture, cosmétique, vinification, produits de la ruche, viande

Tableau 2.1. (suite)

Année de l'enquête	Code ferme	Localisation	Date de l'installation	Statut(s) juridique(s)
2020	J	Provence-Alpes-Côte d'Azur	2000	SCI + statuts indépendants
2020	K	Normandie	1991	SCOP
2020	L	Nouvelle-Aquitaine	2015	SCI + association
2024	M	Auvergne-Rhône-Alpes	1984 (puis reprise par collectif depuis 2019)	EARL
2024	N	Auvergne-Rhône-Alpes	1977 (puis intégration du collectif depuis 2021)	GAEC
2024	O	Auvergne-Rhône-Alpes	2023	GAEC, SARL
2024	P	Auvergne-Rhône-Alpes	2018	GAEC
2024	Q	Auvergne-Rhône-Alpes	2011	SCOP-CAE
2024	R	Auvergne-Rhône-Alpes	2014	GAEC + 2EI + 1 association
2024	S	Auvergne-Rhône-Alpes	2018	GAEC
2024	T	Auvergne-Rhône-Alpes	2014	SCIC + GAEC + SCEA + 2 EI

CAE : coopérative d'activité et d'emploi ; EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée ; EI : exploitation individuelle ; GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun ; PPAM : plantes à parfum, aromatiques et médicinales ; SCEA : société civile d'exploitation agricole ; SCIC : société coopérative d'intérêt collectif ; SCOP : société coopérative de production.

RÉSULTATS : DE LA CONSTITUTION D'UN COLLECTIF À L'OPÉRATIONNALISATION D'IDÉAUX

Se constituer en ferme collective

Aborder l'historique de la constitution du collectif apporte des éléments de compréhension nécessaires pour appréhender les questions organisationnelles. Ainsi, les initiatives collectives peuvent émaner d'une démarche et d'une réflexion personnelle, amenant par exemple dans le cas de la ferme Q à la constitution d'une société coopérative de production (SCOP) impliquant aujourd'hui une vingtaine de personnes :

« Ça m'a amené au fait de me demander comment on construit une structure alternative, où on n'est pas patron, on n'est pas salarié, où on peut partager le travail, mutualiser nos outils. En fait, j'avais déjà la protection sociale, ça me

Nombre de personnes	Activités conduites
5	Polyculture-polyélevage, PPAM, spiruline, maraîchage, transformation (boulangerie)
4	Verger, maraîchage, transformation (cidre, calvados)
5	Maraîchage, moutons, volailles, arboriculture, transformation (boulangerie)
5	Polyculture, volailles, transformation (boulangerie)
5	Polyculture-polyélevage, maraîchage, transformation (boulangerie, fromagerie)
4	Élevage (brebis), maraîchage, petits fruits, transformation (confiture, savons), accueil gîte
4	Élevage (brebis), transformation lait, maraîchage
22	Maraîchage, arboriculture, jardins pédagogiques, PPAM, polyculture, transformation (boulangerie), épicerie bio
8	Maraîchage, élevage, apiculture, balade ânes
8	Maraîche, élevage (brebis)
9	Maraîchage, élevage, transformation fromagère, culture noix, PPAM

disait le fait d'être salarié, et je voyais bien que quand on était artisan ou agriculteur, surtout agriculteur, c'était difficile. Et puis après, au fur et à mesure où je me suis impliqué dans l'agriculture, je me suis aperçu que le modèle coopératif répondait à beaucoup plus que juste la protection sociale, ça répondait à la mutualisation des outils de travail qui sont des outils chers, ça répondait à la transmission, ça répondait à plein de choses. » (Ferme Q, février 2024.)

Dans le cas de la ferme N, il s'agit d'une anticipation de transmission qui conduit le cédant à intégrer progressivement des porteurs et porteuses de projet agricole pour reprendre progressivement, tout en diversifiant les activités :

« Vraiment c'est ça la particularité par rapport à d'autres collectifs que tu as dû voir, c'est qu'on n'était pas, individuellement ni la ferme (le GAEC) en recherche d'un collectif. Pour moi c'était une notion très vague. Enfin je

savais que je ne voulais pas forcément être toute seule, mais je ne cherchais pas un collectif. C'est une affaire de personnes en fait, ça matchait aussi avec les personnes [...]. Et c'est après qu'on a réfléchi, qu'on a entendu parler des fermes collectives et qu'on s'est dit bah ouais, on rentre plutôt bien dans le truc quoi. » (Ferme N, janvier 2024.)

Enfin, des groupes constitués par affinités et unis par le partage de valeurs et des aspirations militantes, pour qui l'installation permet d'incarner ces valeurs :

« La ferme a été achetée en 2014 mais le collectif de 6 personnes qui est à l'origine s'est rencontré en 2011 lors d'un compagnonnage du réseau Repas [Réseau d'échanges de pratiques alternatives et solidaires]. On s'est rencontrés tous et toutes dans ce cadre-là et à la fin de ce compagnonnage, on a dit, en fait, si on veut continuer ensemble, faut qu'on se mette en coloc. Bah donc on a été en coloc. Et puis on a travaillé sur la recherche du foncier et sur aussi la vie en collectif. » (Ferme R, janvier 2024.)

Les réseaux d'appartenance, comme le montrent Cretin *et al.* (2023), sont également révélateurs afin de voir comment et à quelles dynamiques ces collectifs s'identifient. On observe, comme le montre également Péronnet (2024), la volonté et la nécessité chez tous les collectifs enquêtés d'avoir recours à l'accompagnement ainsi qu'au partage d'expérience, afin de consolider les choix réalisés autour de leur forme d'organisation. Cela témoigne de l'aspect ouvertement expérimental des organisations mises en place par ces collectifs, en recherche de partage d'expérience autant sur des aspects liés à la dynamique de groupe que sur des aspects juridiques, en lien avec la gestion collective de ressources (foncières par exemple) et d'organisation du travail (statuts juridiques). Dans ce sens, nous observons, comme Cretin *et al.* (2023), une accointance importante autour des réseaux de l'agriculture paysanne. Lors des échanges avec les collectifs enquêtés, nous avons observé, au-delà d'une appartenance à des réseaux d'accompagnement à l'installation se revendiquant de l'agriculture paysanne déjà existante, une appartenance à des réseaux récemment mis en place, centrés spécifiquement autour de la ferme collective (nous pouvons citer par exemple le projet Agri-coll⁹ ainsi que les rencontres proposées par Fermes Partagées¹⁰).

Ces initiatives témoignent ainsi du besoin de se reconnaître comme faisant partie d'une forme d'agriculture spécifique nécessitant la création de réseaux d'échanges et d'accompagnement qui lui sont propres. Au regard des dynamiques observées sur les fermes étudiées, on peut constater une diversité de modalités de formation des collectifs de travail et des motivations qui ont conduit les groupes à se constituer. Au sein

9. <https://www.agri-coll.xyz/?PagePrincipale>

10. <https://lesfermespartagees.coop/>

de ces dynamiques, on peut noter deux grandes tendances : la recomposition d'une ferme familiale qui intègre de nouvelles personnes, et un collectif déjà constitué qui reprend une ferme.

Recomposition de fermes familiales et constitution de collectifs avant l'accès au foncier

Dans notre panel d'enquête, un certain nombre de collectifs (E, F, M, N et Q) émanent de fermes familiales en recomposition. Il s'agit là d'un cas de figure particulièrement intéressant pour cerner les changements apportés par les collectifs aux structures préexistantes, que ce soit en termes d'activités ou d'organisation du travail.

Un exemple concerne un collectif localisé en Auvergne-Rhône-Alpes (N), et dont la dynamique a mené à la continuité de la structure mise en œuvre initialement (GAEC) par le collectif familial à l'origine de la ferme. Créé en 1977, le GAEC exclusivement familial s'élargit à partir de 2021 pour accueillir des NIMA. L'objectif de faire appel à de nouvelles personnes pour intégrer la ferme se réalise dans l'optique de la transmission de la ferme, et plus particulièrement de la prise en main de l'atelier d'élevage. Conscient de la difficulté de l'attractivité de cette activité pour de nouveaux candidats ou de nouvelles candidates à l'installation, le cédant décide alors de faire circuler des appels à candidatures pour des porteurs et porteuses de projet, pour diversifier les activités sur la ferme et créer un environnement convivial et attractif autour de l'atelier d'élevage.

Se sont ainsi installés progressivement deux maraîchers et maraîchères, une paysanne boulangère, et un repreneur est en cours d'installation pour l'atelier élevage géré par le cédant, entre 2021 et 2023. L'accueil de NIMA à cette structure familiale a conduit le collectif récemment formé à définir une organisation *ad hoc* : temps de réunion, accompagnement par des experts et des expertes en communication non violente, etc. Si chaque personne est responsable des décisions afférentes à son atelier au quotidien, les réunions hebdomadaires collectives permettent à tout le monde de se coordonner sur l'utilisation du matériel ainsi que sur des décisions qui concernent le collectif dans son ensemble (investissement, etc.). Les activités de vente directe et en circuit court sont partagées à l'échelle de la ferme, tout comme les activités culturelles proposées sur la ferme. Cette dynamique d'intégration de nouvelles personnes a amené le collectif à se faire accompagner en communication non violente « *sur la façon de s'écouter, de se parler, de prendre des décisions. Enfin là, on était venu au constat qu'on avait besoin de réajuster un peu. Enfin voilà, de continuer de s'améliorer là dedans quoi. On a toujours à apprendre, ce n'est jamais fini* » (ferme N, janvier 2024).

Cette dynamique, qui fait écho à d'autres formes de restructuration de fermes par des collectifs, interroge de manière saillante les transformations d'organisation qu'impliquent l'accueil de personnes extérieures au

cadre familial, l'utilisation des espaces communs ainsi que des modalités de prise de décision en nécessitant d'explicitier des fonctionnements.

Un autre cas de figure est la constitution de groupes dont le projet est construit avant la recherche et l'accès au foncier. Les collectifs se constituent, pour les groupes enquêtés dans ce travail, sur la base de rencontres *via* des appels à projets, l'appartenance à des réseaux communs (Repas, Ingénieur sans frontière, structures de développement agricole), des relations de voisinage et parfois même des offres d'emploi. Une étude plus poussée sur les liens entre les membres des collectifs à l'installation pourrait nous renseigner plus largement sur les dynamiques à l'œuvre dans l'émergence de ces fermes collectives, en relation avec les réseaux présents localement.

Au-delà des différences de dynamiques entre la perpétuation d'une ferme familiale grâce à un collectif et des collectifs constitués avant l'accès aux moyens de production, on observe également, selon les formes de coopération mises en œuvre par les collectifs, différentes formes de structuration des activités. En effet, comme pour l'exemple F, la restructuration de la ferme familiale a amené le collectif à constituer plusieurs entités économiques distinctes sur un même lieu, contrairement à la ferme E, où le GAEC reste l'unique structure du lieu. De la même manière, dans les dynamiques des collectifs constitués avant l'installation, on observe des fermes qui structurent leurs activités sous la même entité économique (GAEC, SCOP) et d'autres qui en constituent plusieurs et mènent leurs activités de manière indépendante, tout en constituant leur dynamique de coopération autour d'autres éléments (repas partagés, partage du matériel, etc.). Les périmètres de coopération varient selon les collectifs, mais peuvent également varier au fil de la trajectoire d'un même collectif. Ces différents éléments placent les fermes collectives comme un mouvement protéiforme.

Une vision du travail collectif centré autour d'une « gouvernance horizontale »

Au-delà d'une recherche autour de l'évolution du statut d'agriculteur ou d'agricultrice (porté de manière explicite par les sociétés coopératives d'intérêt collectif, SCIC, et les SCOP), les collectifs expérimentent des formes d'organisation du travail en lien avec une quête de sens. La reconversion dans l'activité agricole, qui concerne la majorité des membres des collectifs enquêtés, constitue en elle-même une forme de quête de sens par le travail. Cette reconversion professionnelle en collectif implique alors, outre la nécessité de se former aux techniques relatives à l'activité agricole, de dessiner les contours d'une organisation permettant d'intégrer les aspirations individuelles dans un projet conduit collectivement. La volonté de fonctionner selon un modèle de gouvernance horizontale s'est retrouvée dans tous les collectifs enquêtés.

Cela conduit alors les groupes à expérimenter différentes modalités pour décider ensemble de la stratégie de la ferme. Cela prend alors différentes formes selon les collectifs, mais cela les amène tous à se questionner sur les modalités des prises de décision qui concernent l'orientation générale et les stratégies inhérentes à la conduite de la ferme.

Si ces prises de décision représentent un temps de travail important, cela constitue également une force, comme il l'a été exprimé dans les échanges avec la ferme N :

« Prendre conscience, et ça, c'est maintenant, c'est évident que les cinq personnes réunies, on est quelque chose, on représente quelque chose. Pour les autres, mais aussi pour nous, on est quelque chose, c'est une entité ça. Et c'est une force si on prend conscience de ça, c'est une sacrée force. »
(Ferme N, janvier 2024.)

Ces idéaux autour de ce qui est qualifié de « gouvernance horizontale » sont alors mis en avant comme un objectif à part entière du projet collectif. Cela se retrouve dans le nom même que se donnent les collectifs (« *collectif de travail en autogestion* », ferme A), ou bien dans les projets formalisés dans une charte ou explicités de manière informelle.

Au-delà de la formalisation d'un fonctionnement collectif pour les prises de décision, une réflexion sur la participation de toutes et tous et sur les rapports de domination se pose. Cela se traduit, dans le collectif R par exemple, par la mise en œuvre de diverses stratégies visant à instaurer des espaces de réflexion collective autour de ces défis. En effet, au-delà des temps de réunions institués pour statuer sur l'organisation, ce collectif organise des temps de réflexion spécifiquement focalisés autour de la prise en compte des rapports de domination et sur le fonctionnement du collectif. Pour ce faire, un certain nombre de tâches, exclusivement en lien avec ces éléments, ont été identifiées et réparties entre les individus : gestion des conflits, gestion de la répartition de la parole pendant les réunions, etc. Pour le collectif, ces tâches, qui ne relèvent pas de travaux agricoles à proprement parler, s'inscrivent dans l'organisation du travail au même titre que les autres. Ces modalités de réflexion du « comment » travailler ensemble répondent en outre aux aspirations du collectif autour de l'expérimentation de formes de travail en autogestion.

« En fait, on décide collectivement des futurs thèmes de réunion qui devront avoir lieu. Et chacun est censé ensuite les porter ou les préparer. Mais il est vrai que les personnes qui sont les moins à l'aise pour prendre de la place le sont aussi souvent pour proposer et s'emparer des sujets de réunion. Pour moi, c'est quand même un lieu de pouvoir : l'idée, c'est que ce pouvoir soit réparti de façon plus égalitaire, que chaque membre puisse animer le même nombre de réunions, porter le même nombre de sujets et donc orienter le même nombre de décisions. Parce qu'en préparant un sujet, on n'est pas neutre : il y a forcément un risque de pouvoir. » (Ferme R, janvier 2024.)

DISCUSSION

Les fermes collectives telles qu'elles émergent aujourd'hui se placent dans un contexte de développement d'une diversité de formes d'organisation collective qui permettent aux acteurs et aux actrices impliquées de développer des projets en phase avec des aspirations sociales et écologiques (Barnaud *et al.*, 2018). Si l'action collective est aujourd'hui décrite à l'échelle des territoires pour boucler les flux de matière entre productions spécialisées (Martin *et al.*, 2016 ; Moraine *et al.*, 2017 ; Ryschawy *et al.*, 2017), échanger du matériel entre pairs (Lucas, 2019 ; Cornée *et al.*, 2020), ou bien mettre en commun l'activité de vente pour mieux valoriser la production (Chiffolleau et Prevost, 2012 ; Lanciano *et al.*, 2016 ; Jaouen *et al.*, 2021), les structures étudiées ici semblent regrouper toutes ces formes de coopération en un même lieu. Ces dernières incluent en effet une unité de lieu qui crée alors des défis particuliers à l'organisation collective (Agarwal et Dorin, 2019 ; Plateau, 2021).

Au-delà du partage de ressources matérielles, se pose l'enjeu inter-subjectif lié aux relations humaines et de cohérence dans le temps entre un projet collectif et une somme de projets individuels. Les fermes collectives actuelles se placent en outre dans l'héritage des GAEC ainsi que dans des formes communautaires portant des aspirations de « retour à la terre », mais prennent également racine dans les fondements de l'économie sociale et solidaire en y empruntant statuts juridiques et principes de fonctionnement pour certaines fermes (SCOP, SCIC). La diversité des initiatives regroupées sous le terme de ferme collective témoigne d'un mouvement protéiforme dont les contours se redéfinissent sans cesse (Laurant, 2022 ; Cretin *et al.*, 2023).

À l'interface de différentes aspirations, ces structures se posent comme ouvertement expérimentales, tant au niveau des formes d'organisation que de la conduite de systèmes de production diversifiés intégrant pour la plupart à la fois la production, la transformation et la vente directe. Cette recherche d'interactions entre des activités situées à différents niveaux (agronomique, économique ou lié au travail) confère à ce collectif une grande complexité. Leur étude requiert donc d'articuler plusieurs dimensions et d'envisager différentes échelles. Pour cela, il est essentiel de considérer non seulement les temps de production agricole, mais aussi ceux consacrés à la coordination et à la mise en cohérence du collectif, des activités primordiales mais souvent chronophages (Laurant *et al.*, 2023).

Aborder la question du travail dans les fermes collectives appelle une vigilance particulière. En tant que systèmes porteurs d'une « promesse de différence » (Le Velly, 2017), ils invitent à prendre en compte les aspirations spécifiques qui fondent et orientent le projet collectif.

Ces aspirations nous renseignent sur les différents choix réalisés en termes d'organisation et de pratiques liées aux activités conduites sur la ferme. La récurrence des aspirations exprimées par les collectifs dans les enquêtes réalisées autour de modes de gouvernance horizontale pourrait alors mener à un travail spécifique permettant de mieux comprendre les dynamiques d'autogestion à l'œuvre dans ces fermes (Karmouni et Maignan, 2019 ; Hevin et Ruffier, 2019 ; Plateau, 2021).

Les collectifs expérimentent ainsi à la fois des formes d'organisation et des pratiques agricoles, rendant l'exercice parfois périlleux. Pour cette raison notamment, une nécessité de se faire accompagner dans ce processus s'exprime par les collectifs, pour qui cette forme d'installation présente un double enjeu : construire une forme d'organisation tout en se formant sur des pratiques techniques. Continuer à étudier ces formes d'agriculture se pose alors comme un défi à la fois pour la recherche et l'accompagnement, et dans le dialogue entre disciplines pour prendre en compte les différentes dimensions nécessaires pour aborder la complexité de ces structures.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agarwal B., 2010. Rethinking agricultural production collectivities. *Economic and Political Weekly*, 45 (9), 64-78.
- Agarwal B., 2018. Can group farms outperform individual family farms? Empirical insights from India. *World Development*, 108, 57-73.
- Agarwal B., Dorin B., 2019. Group farming in France: why do some regions have more cooperative ventures than others? *Economy and Space*, 51 (3), 781-804.
- Allens G. d', Leclair L., 2021. *Les néo-paysans*, Éditions du Seuil, 124 p.
- Armenio M., 2020. Des fermes collectives aux pratiques agroécologiques : des relations complexes à travers trois formes organisationnelles. Mémoire, université libre de Bruxelles.
- Barnaud C., Corbera E., Muradian R., Salliou N., Sirami C., Vialatte A., Antona M., 2018. Ecosystem services, social interdependencies, and collective action: a conceptual framework. *Ecology and Society*, 23 (1).
- Barthez A., 2003. GAEC en rupture : à l'intersection du groupe domestique et du groupe professionnel. In : *Charges de famille : dépendance et parenté dans la France contemporaine* (S. Gojard, A. Gramain et F. Weber, eds), La Découverte, 209-236. <https://doi.org/10.3917/dec.weber.2003.01.0209>
- Bonneviale J.R., Jussiau R., Marshall É., 1989. *Approche globale de l'exploitation agricole*, Éducagri Éditions, Inrap-Foucher.
- Chayanov A., 1991. *The Theory of Peasant Co-operatives*, translated by David Wedgwood Benn, London/New York, I.B. Tauris. https://library.uniteddiversity.coop/Cooperatives/The_Theory_of_Peasant_Co-Operatives.pdf
- Chiffolleau Y., Prevost B., 2012. Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Norois. Environnement, aménagement, société*, 224, 7-20.

- Clanche J.F.L., Pluvillage J., 2016. Innovations et alternatives en agriculture : des initiatives à qualifier. *Pour*, 232 (4), 217-224.
- Cordellier M., 2018. Recherche d'autonomie et architecture du commun dans les styles de vie communautaires. Thèse de doctorat, sociologie, Normandie Université, tel-01946972
- Cordellier S., 2014. Une histoire de la coopération agricole de production en France. *Revue internationale de l'économie sociale, recma*, (331), 45-58.
- Cornée S., Le Guernic M., Rousselière D., 2020. Governing common-property assets: theory and evidence from agriculture. *Journal of Business Ethics*, 166 (4), 691-710.
- Cretin L., Laurens L., Scheromm P., 2023. Les fermes collectives en France : vers une figure émergente d'organisation de l'exploitation agricole? *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (386), 5-24.
- Dedieu B., Laurent M.M.E.C., Mundler M.P., 1999. Organisation du travail dans les systèmes d'activités complexes. Intérêt et limites de la méthode Bilan Travail. *Économie rurale*, 253, 28-35.
- Dumez H., 2013. Qu'est-ce qu'un cas? *Le Libellio d'AGEIS*, 9, 13-26.
- Galeski B., 1973. *The Prospect for Collective Farming*, Land Tenure Center, 64 p.
- Hervieu-Léger D., Hervieu B., 1979. *Le retour à la nature. Au fond de la forêt... l'État*, Éditions du Seuil, 240 p.
- Hevin S., Ruffier C., 2019. Le difficile travail de concrétisation d'une utopie. Le cas d'AlterConso. *Les Mondes du travail*, 79.
- Hostiou N., Dedieu B., 2011. A method for assessing work productivity and flexibility in livestock farms. *Animal*, 6, 852-862. <https://doi.org/10.1017/S1751731111002084>
- Jaouen A., Jaeck M., Joly C., Kessari M., 2021. Les magasins de producteurs : vers un renouveau de l'action collective des PME agricoles. *Revue internationale PME*, 33 (3-4), 261-296.
- Karmouni H.E., Maignan M., 2019. Le travail coopératif : quelle réalisation de l'idéal autogestionnaire? *Post-Print*. <https://ideas.repec.org/p/hal/journl/hal-02162965.html>
- Lanciano É., Poisson M., Saleilles S., 2016. Comment articuler projets individuel, collectif et de territoire? Le cas d'un collectif de transformation et commercialisation en circuits courts. *Gestion*, 33 (2), 75-93.
- Lataste D., Chizelle B., Guilhot D., 2016. Projet d'installation collective « agri-rurale » et norme de groupe. *Sociologies pratiques*, 33 (3), 79.
- Laurant D., 2022. Accompagner les projets agricoles collectifs : une étude inductive mêlant une démarche participative sur une étude de cas et des enquêtes qualitatives sur des fermes collectives en France. Thèse de doctorat, université de Montpellier.
- Laurant D., Bazile D., Le Page C., Rousselou E., 2021. Proposition d'un cadre d'analyse des nouvelles formes collectives d'exploitation agricole en France. *Cahiers Agricultures*, 3045.
- Laurant D., Stark F., Le Page C., Rousselou E., Bazile D., 2023. Linking organizational and technical dimensions to design integrated collective farms: a case study in Camargue, France. *Agronomy for Sustainable Development*, 43 (4), 48.

- Lejaille M., 2017. De la famille au collectif : une évolution des structures agricoles. Mémoire de master 2, École des hautes études en sciences sociales.
- Le Velly R., 2017. *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs : une promesse de différence*, Transvalor-Presses des Mines, coll. Sciences sociales, 200 p.
- Lucas V., 2019. L'agriculture en commun : gagner en autonomie grâce à la coopération de proximité : l'expérience d'agriculteurs français en CUMA à l'ère de l'agroécologie. Thèse de doctorat, université d'Angers.
- Martin G., Moraine M., Ryschawy J., Magne M.A., Asai M., Sarthou J.P., Therond O., 2016. Crop-livestock integration beyond the farm level: a review. *Agronomy for Sustainable Development*, 36 (3), 53.
- Mazoyer M., Roudart L., 1997. *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, Éditions du Seuil, 528 p.
- Moraine M., Duru M., Therond O., 2017. A social-ecological framework for analyzing and designing integrated crop-livestock systems from farm to territory levels. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 32 (1), 43-56.
- Morel K., 2018. Installation collective néo-paysanne. *Pour*, 234-235 (2), 153-161.
- Morel K., Léger F., 2016. A conceptual framework for alternative farmers' strategic choices: the case of French organic market gardening microfarms. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 40 (5), 466-492.
- Nael M., 2022. *Fermes collectives, le guide (très) pratique*, Éditions France Agricole, coll. TerrAgora, 271 p.
- Nicourt C., 2013. *Être agriculteur aujourd'hui. L'individualisation du travail des agriculteurs*, Versailles, Éditions Quæ, 287 p.
- Plateau L., 2021. Articuler autogestion, agroécologie et territoire. Une analyse des organisations de coopération agricole au stade de la production en Belgique. Thèse, université libre de Bruxelles, Institutional Repository. <https://ideas.repec.org/p/ulb/ulbeco/2013-330869.html>
- Péronnet P., 2024. Quel dispositif d'appui aux fermes collectives d'Île-de-France? Mémoire de stage, Le Champ des Possibles.
- Pruvost G., 2024. *La subsistance au quotidien. Conter ce qui compte*, Paris, La Découverte, coll. L'horizon des possibles, 504 p.
- Rouvière C., 2016. Migrations utopiques et révolutions silencieuses néorurales depuis les années 1960. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 133, 127-146.
- Ryschawy J., Martin G., Moraine M., Duru M., Therond O., 2017. Designing crop-livestock integration at different levels: toward new agroecological models? *Nutrient Cycling in Agroecosystems*, 108 (1), 5-20.
- Sallustio M., 2019. À la recherche de l'écologie temporelle. De la multiplicité des temporalités comme cadre d'analyse des collectifs autogérés néo-paysans du Massif central. Thèse de doctorat, université libre de Bruxelles.



Partie II

LES NOUVELLES PRATIQUES AGRICOLES

3. AGROÉCOLOGIE DANS LE SUD DE LA FRANCE

Une mise en œuvre freinée par la rémunération du travail

Sébastien Bainville, Claire Aubron, Olivier Philippon

Le secteur agricole est aujourd'hui confronté à la nécessité de réduire sa consommation de ressources non renouvelables, tout comme ses émissions polluantes. L'agriculture biologique (AB), déjà ancienne, a ouvert une voie alternative à l'agriculture conventionnelle (Bellon, 2016). Depuis quelques années, c'est l'agroécologie qui anime aussi bien le monde des chercheurs que celui des politiques. Alors que l'AB repose sur un cahier des charges, le terme « agroécologie » demeure polysémique. Il a pu désigner des réalités différentes suivant le contexte historique, géographique et institutionnel dans lequel il a été employé (Doré et Belon, 2019). Si les tenants de l'agroécologie « faible » prônent une agriculture fondée sur les cycles biologiques, les partisans d'une agroécologie « forte » considèrent qu'il faut aussi repenser l'organisation des marchés et de la recherche ainsi que les politiques publiques (Calame, 2016). Certains auteurs incluent ainsi les modes de transformation et de commercialisation des productions agricoles dans leur définition. L'échelle locale et un nombre réduit, voire nul, d'intermédiaires sont alors à privilégier (Kneifsey *et al.*, 2013 ; Oehen *et al.*, 2015). D'autres intègrent explicitement le type d'entreprises agricoles, les exploitations familiales de taille modeste devant être favorisées (Altieri et Nicholls, 2008).

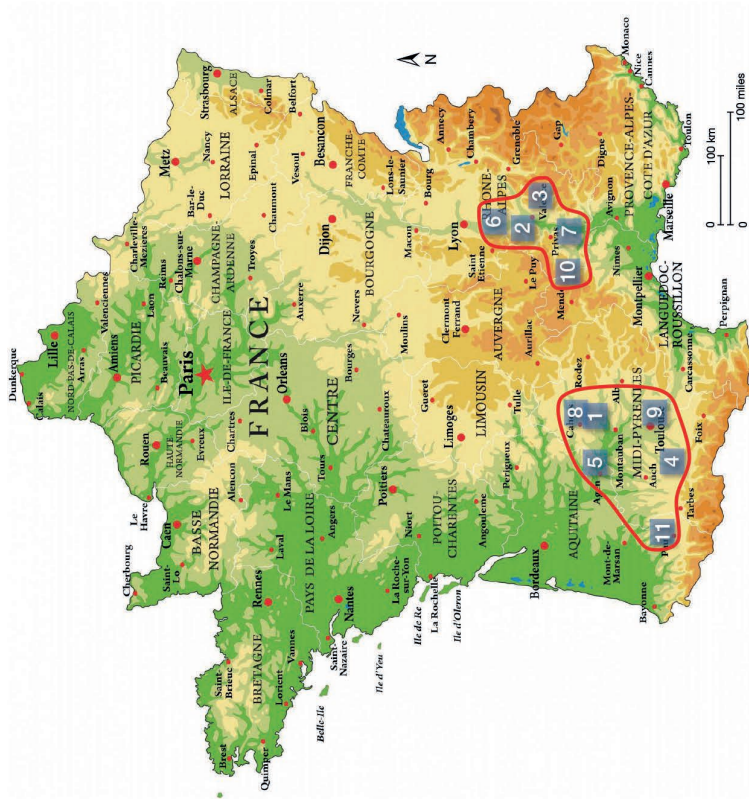
Pour que ces alternatives « fortes » ou « faibles » à l'agriculture conventionnelle se développent, la prise en compte de leurs implications pour les agriculteurs est essentielle. Des travaux ont ainsi mis en évidence les particularités sociologiques des agriculteurs « convertis » et souligné l'importance des valeurs éthiques qui les animent (Padel, 2001 ; Koesling *et al.*, 2008). Plus récemment, l'accent a été mis sur la satisfaction au travail, les agriculteurs pratiquant l'AB se déclarant

davantage satisfaits, en dépit d'une gestion plus complexe de leur exploitation (Hostiou *et al.*, 2021 ; Davidova *et al.*, 2022). D'autres recherches ont souligné l'augmentation de la charge de travail accompagnant le passage à l'AB (Pimentel *et al.*, 2005 ; Massis et Hild, 2016 ; Durham et Mizik, 2021).

Cette augmentation semble assez logique dans la mesure où, en AB, le travail manuel ou mécanique se substitue à la lutte chimique contre les adventices ; la reproduction de la fertilité impose des apports organiques, des rotations culturales ; les animaux demandent une attention soutenue (ex. : observation, déplacements) et il est souvent nécessaire d'entretenir des infrastructures écologiques (ex. : haies, couverts végétaux). Les systèmes de production sont plus diversifiés et incluent bien souvent des activités de transformation et de commercialisation (Lampkin et Padel, 1994 ; Kraus et Machek, 2018). Ce travail supplémentaire n'est d'ailleurs pas nécessairement un inconvénient. Selon certains, l'AB pourrait créer plus d'emplois que l'agriculture conventionnelle (Green et Maynard, 2006 ; Niggli *et al.*, 2009). Pour autant, pour que ce travail supplémentaire se transforme en emploi, il convient qu'il soit correctement rémunéré. Paradoxalement, alors que la notion de performance économique est centrale dans la plupart des documents institutionnels traitant d'agroécologie (Charrieras *et al.*, 2025), la rémunération du travail agricole reste peu abordée, du fait notamment des difficultés méthodologiques qu'elle pose (Piet *et al.*, 2020).

Les systèmes agroécologiques impliquent davantage de travail, mais permettent généralement d'obtenir de meilleurs prix par la labellisation, la transformation ou la vente directe des produits de l'exploitation. La rémunération du travail des agriculteurs se trouve-t-elle augmentée ou réduite ? L'objectif du présent chapitre est d'apporter de nouveaux éléments de réponse en s'appuyant sur des enquêtes réalisées sur un panel d'exploitations agricoles avec une approche d'agriculture comparée. Cette discipline, qui combine les apports de l'histoire, de l'agronomie et de l'économie, vise notamment à analyser et comparer les performances technico-économiques des exploitations agricoles (Cochet, 2011). Les onze petites régions étudiées entre 2011 et 2022 sont situées dans le sud de la France (figure 3.1), où l'AB – la part des surfaces en AB est supérieure à la moyenne nationale de 9,5 % dans tous les départements étudiés (Agence Bio, 2021) – ainsi que la transformation des produits agricoles (Agreste, 2013) et la vente en circuits courts sont particulièrement développées (Bermond et Guillemain, 2024).

Dans chaque petite région, lecture de paysage, entretiens historiques auprès d'une dizaine d'agriculteurs retraités et recherche bibliographique sur l'histoire agraire locale ont permis de saisir la diversité actuelle des exploitations agricoles au regard de l'importance des facteurs de production mobilisés (terre, travail, capital) et des modes d'exploitation qui en



Les différents terrains

- 11 petites régions agricoles du sud de la France
- 1 Najac (Aveyron, Tarn-et-Garonne, 2011)
- 2 Saint-Marcellin, plaine de Valence (Isère, Drôme, 2013)
- 3 Trièves (Isère, 2014)
- 4 Volvestre (Haute-Garonne, 2015)
- 5 Moissac (Tarn-et-Garonne, 2016)
- 6 Bièvre, Valloire, Chambaran (Isère, 2017)
- 7 Dieuleff, vallée de la Drôme (Drôme, 2018)
- 8 Villefranche-de-Rouergue (Aveyron, Lot, 2019)
- 9 Revel (Tarn, Aude, 2020)
- 10 Sud Ardèche, Coiron (Ardèche, 2021)
- 11 Gers, Val d'Adour (Gers, Hautes-Pyrénées, 2022)

■ 2 espaces géographiques

Sud-Ouest : Bassin aquitain et ses marges sud et est
Sud-Est : des Préalpes aux contreforts du Massif central

Figure 3.1. Localisation des 11 régions d'étude (reproduit de S. Bainville, C. Aubron, O. Philippon, 2025. Workload and remuneration on farms in the south of France: The uncertain future of agroecology, *Journal of Rural Studies*, vol. 116, with permission from Elsevier).

résultent (Cochet et Devienne, 2006). Ces connaissances ont servi de base pour sélectionner ensuite des exploitations illustrant la diversité des situations. Cette deuxième série d'enquêtes auprès d'agriculteurs en activité (deux à quatre par type d'exploitation identifié dans chaque région) a porté sur l'organisation globale du système de production, les itinéraires techniques de chaque système de culture ou d'élevage le composant et le temps de travail nécessaire à leur mise en œuvre. Travaux de saison et travaux d'astreinte ont été distingués (Dedieu *et al.*, 2006) : les premiers (labours ou récoltes par exemple) ont été mesurés en jours par mois, mais pour les seconds (comme la traite), une évaluation en heures par jour a été nécessaire. Ces heures par jour ont ensuite été converties à des fins comparatives en jours par mois sur la base de 8 heures de travail par jour. Ces données ont permis de construire des calendriers de travail à l'échelle des systèmes de production.

Enfin, la rémunération du travail a été évaluée en deux temps (Cochet, 2015). Dans un premier temps, il s'est agi de mesurer la productivité du travail, c'est-à-dire la valeur ajoutée brute (VAB)¹¹ rapportée au nombre de jours de travail investis par tous les actifs. Ensuite, en déduisant les amortissements économiques, les fermages et les frais financiers éventuels ainsi que les salaires si des ouvriers sont embauchés et en ajoutant les subventions, le revenu agricole a été calculé pour chaque système de production. Ce revenu agricole a lui aussi été rapporté au nombre de jours de travail fournis par les actifs familiaux ou les associés de ce type d'exploitation.

DEPUIS 1950, UNE TENDANCE GÉNÉRALE À L'EXTENSIFICATION EN TRAVAIL

Au-delà des spécificités locales, jusqu'aux années 1950 l'agriculture de toutes ces petites régions était fondée sur la polyculture-élevage. Les animaux étaient indispensables au bon fonctionnement des exploitations agricoles. Ils assuraient de multiples fonctions (valorisation des sous-produits, production de viande et de lait, épargne sur pied, etc.), mais ils étaient essentiels pour la traction et la fumure. Vaches, bœufs et chevaux fournissaient l'énergie nécessaire aux labours, aux hersages et au transport. Les brebis contribuaient, aux côtés des engrais minéraux que l'on utilisait depuis peu, à la reproduction de la fertilité des parcelles. Mais la conduite de ces troupeaux impliquait de multiples tâches quotidiennes (surveillance, abreuvement, affouragement, etc.) ou saisonnières (fenaisons, agnelages, etc.). Un travail conséquent était donc consacré au simple entretien de cet « outil de travail » que constituaient les animaux.

11. Valeur ajoutée (VA) = produit brut (PB) – consommations intermédiaires (CI).
PB = quantités produites × prix. CI = quantités d'intrants × prix.

La mise en œuvre de la politique agricole commune (PAC) à partir des années 1960 a constitué une rupture majeure. Rappelons que le premier objectif de la PAC était « d'accroître la productivité de l'agriculture en développant le progrès technique et en assurant un emploi optimum des facteurs de production, notamment de la main-d'œuvre » (Parlement européen, 2023). L'accent a été mis sur l'accès au crédit et aux investissements dans les équipements destinés à réduire la charge de travail dans les exploitations.

L'investissement dans ces équipements coûteux, conçus pour des tâches spécifiques, a progressivement favorisé une spécialisation régionale, voire sous-régionale, de l'agriculture. Certaines zones se sont avérées particulièrement propices à l'utilisation des tracteurs et des moissonneuses. Ainsi en est-il des plateaux du Lauragais (région 9 de la figure 3.1), de Cahors (5), des coteaux de Marciac (11) ou des collines du Volvestre (4), qui présentent de vastes espaces au relief modéré et un climat favorable aux cultures annuelles. Une fois équipés, les agriculteurs ont progressivement abandonné l'élevage et se sont consacrés aux cultures céréalières et oléo-protéagineuses. Le temps de travail à l'hectare a fortement baissé, mais avec la spécialisation les calendriers sont devenus plus irréguliers. Des pointes de travail plus marquées limitaient les surfaces cultivables. Cela concernait en particulier les labours d'automne sur les terres les plus argileuses du Sud-Ouest (terreforts).

Une nouvelle vague de motomécanisation dans les années 1970, grâce à des tracteurs plus puissants (70 à 100 CV), a été nécessaire pour lever cette contrainte. C'est aussi par la combinaison des cultures d'hiver (blé, colza) et de printemps (tournesol, orge de printemps) que les agriculteurs ont pu répartir leur travail sur l'année et accroître leurs surfaces. En outre, le recul de l'élevage avait libéré des terres dans les vallons et les plaines voués aux prairies jusque-là. Moyennant de nouveaux investissements dans l'irrigation et le drainage, la culture estivale du maïs a pu se généraliser dans les années 1980 dans les plaines de la Garonne (4 et 5), de l'Ariège (4), de l'Agout (9) ou de l'Adour (11), ou dans la dépression de la Valloire (6). Le travail consacré aux déplacements des enrouleurs a alors constitué le nouveau facteur limitant, jusqu'à la généralisation des rampes automotrices sur pivot dans les années 2000. Au-delà du recours aux énergies fossiles, c'est en surmontant ces contraintes successives que les surfaces cultivables des agriculteurs ont pu s'étendre, tandis que le temps de travail par hectare diminuait significativement.

Dans les régions de collines ou de moyenne montagne, avec un relief plus accusé ou des températures plus fraîches, l'élevage n'a pas disparu et est même devenu l'activité principale. C'est le cas sur les collines de Lautrec (9), les causses d'Aveyron et le Ségala (1 et 8) aussi bien que sur le plateau du Coiron (10), de Chambaran (6) ou du Trièves (3). En conséquence, l'essentiel des surfaces cultivées est aujourd'hui

consacré à la production de fourrages. Comme dans les régions céréalières, la spécialisation des systèmes de production a conduit à des pointes de travail marquées, en particulier au moment des fenaïsons. Il s'agissait en effet de nourrir un nombre plus important d'animaux qui, ayant perdu leur rôle d'«auxiliaires des cultures» (fonctions de traction et de renouvellement de la fertilité), étaient désormais élevés pour le lait ou la viande. Dans ces régions, la motomécanisation a permis de diminuer progressivement le travail nécessaire à la production de foin (faucheuses, faneuses, andaineuses, presses). Mais ce sont aussi les nouvelles techniques de conservation des fourrages qui ont joué un rôle déterminant en élargissant la fenêtre de temps pendant laquelle les récoltes étaient possibles : ensilage de maïs ou d'herbe, enrubannage, séchage en grange du foin. La motomécanisation a également allégé considérablement le travail de conduite des animaux, en particulier celui consacré à la traite, depuis le pot trayeur des années 1960 jusqu'à la machine à traire, et aujourd'hui le robot de traite dans certains élevages de vaches laitières.

D'autres régions se sont spécialisées à la même période dans les cultures pérennes, pour lesquelles la motomécanisation a été plus tardive et partielle. C'est le cas de la viticulture dans le Bas-Armagnac (11), le pays de Berg (10) ou la vallée de la Drôme (7); de l'arboriculture fruitière dans le bassin d'Aubenas (10), la dépression de la Valloire (6) ou la vallée de la Garonne (5), ou encore de la nuciculture dans la vallée de l'Isère (2). La machine à vendanger ne s'est généralisée qu'à partir des années 1980-1990, et vibreurs et ramasseuses pour les noix sont encore plus récents. Le volume global et les pointes de travail imposées par la spécialisation ont néanmoins pu être allégés par d'autres moyens. En arboriculture fruitière, les arbres autrefois dispersés dans les prairies ont été implantés et conduits en haies fruitières de manière à faciliter le travail de récolte, désormais réalisé sur des plateformes mobiles à l'aide de sécateurs pneumatiques. Des traitements hormonaux ont quant à eux permis de réduire le travail d'éclaircissage. Enfin, la multiplication des variétés a autorisé un certain étalement des récoltes. Pour les pointes de travail qui subsistent, notamment pour les récoltes, les agriculteurs embauchent une main-d'œuvre salariée temporaire, souvent précaire (Berlan, 1986). C'est là un point commun avec les quelques grandes exploitations maraîchères ainsi qu'avec la production itinérante de melon observée dans le Sud-Ouest. Dans les deux cas, nombreuses sont les opérations culturales encore manuelles.

Les modalités ont donc été diverses, mais la tendance générale depuis soixante-dix ans a été une diminution de la quantité de travail consacrée à chaque hectare, confirmée par les données des départements d'étude. Entre 1970 et 2020, le nombre d'équivalents temps plein (ETP) par hectare de surface agricole utile (SAU) a ainsi diminué de 44 à 70 %

suivant les départements. En 2020, on compte entre 2 et 5 ETP pour 100 ha de SAU en moyenne par département, contre 5,5 à 12 en 1970 (VizAgreste, 2023).

Cette augmentation des surfaces cultivées par actif, qui a permis d'accroître considérablement la productivité du travail, a été rendue nécessaire par les évolutions économiques. En effet, il faut aujourd'hui disposer de grandes surfaces pour dégager un revenu suffisant. L'accès à la terre est ainsi devenu une contrainte majeure pour les nouveaux arrivants ou pour les perdants du jeu de la restructuration. C'est pourquoi, depuis les années 1990-2000, des alternatives à ce mouvement d'extensification en travail émergent. Mises en œuvre par des agriculteurs connaissant des difficultés pour s'agrandir ou pour s'installer, elles consistent, à l'inverse, à investir plus de travail à l'hectare afin d'augmenter la valeur ajoutée. Certaines de ces voies alternatives, telles que la production de semences ou l'ajout d'un atelier d'élevage hors-sol, s'inscrivent dans l'agriculture conventionnelle. D'autres, comme la conversion à l'AB, la diversification des activités productives avec maximisation des flux de matières entre ateliers, la transformation et la commercialisation en circuits courts, relèvent plus clairement de l'agro-écologie. Pour les installations, notons que certaines de ces nouvelles exploitations occupent des espaces qui avaient été délaissés par l'agriculture au cours des précédentes décennies : c'est le cas des élevages caprins ou ovins fromagers qui sont mis en place dès les années 1970 sur d'anciens parcours, abandonnés suite au recul de l'élevage.

AUJOURD'HUI, DES NIVEAUX D'INTENSIFICATION EN TRAVAIL ET DE RÉMUNÉRATION CONTRASTÉS

Ces soixante-dix ans d'évolution de l'agriculture ont abouti à des charges en travail à l'hectare très variables d'une production à l'autre. En examinant d'abord les systèmes de culture et d'élevage conventionnels (figure 3.2), des différences marquées apparaissent, depuis les systèmes de culture de céréales et d'oléo-protéagineux sans irrigation (0,3 à 1,6 jour de travail/ha) jusqu'au maraîchage (275 à 475 jours/ha). Ces disparités résultent du degré variable de motomécanisation selon les productions : les équipements puissants et de très grande largeur en grandes cultures contrastent ainsi avec la conduite pour partie manuelle des arbres fruitiers ou du maraîchage. Ces disparités sont également liées aux opérations propres à certaines productions : l'irrigation du maïs, la traite en élevage laitier ou les traitements plus fréquents dans la production de semences. Enfin, pour l'élevage, elles tiennent aussi à l'achat de quantités variables d'aliments : un élevage porcin où tous les aliments sont achetés se traduira par un grand nombre de jours de travail ramené à l'hectare de bâtiment (d'où la variabilité observée au sein

de la production porcine, visible sur la figure 3.2). Au contraire, dans une production bovin-lait, où l'essentiel de l'alimentation est produit sur la ferme, la quantité de travail se trouve distribuée sur plus d'hectares.

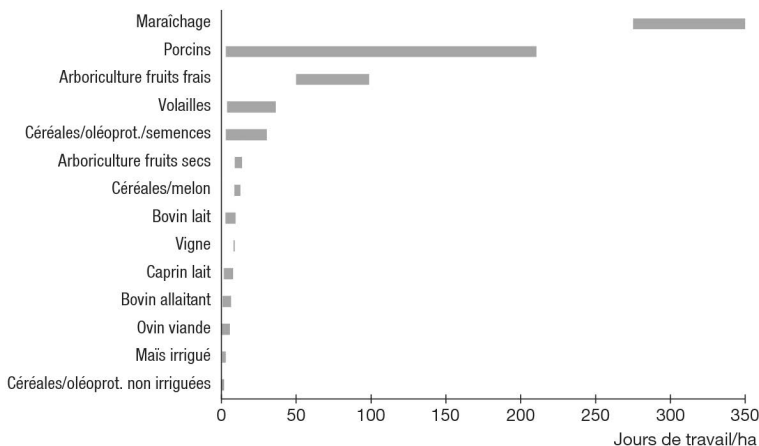


Figure 3.2. Nombre de jours de travail par hectare pour différents systèmes de culture et d'élevage conventionnels (source : enquêtes, 90 cas).

La productivité du travail est elle aussi très variable. Pour l'ensemble des systèmes de culture et d'élevage étudiés, elle s'échelonne ainsi entre 20 et 1 750 € par jour de travail (figure 3.3). On observe également que les plus fortes productivités du travail correspondent aux systèmes de culture et d'élevage les plus extensifs en travail, alors que ceux exigeant plus de travail, parmi lesquels se placent les systèmes agroécologiques, présentent de faibles productivités du travail. L'examen de plusieurs systèmes de production agroécologiques et leur comparaison avec des systèmes conventionnels permettent d'illustrer plus finement ce résultat.

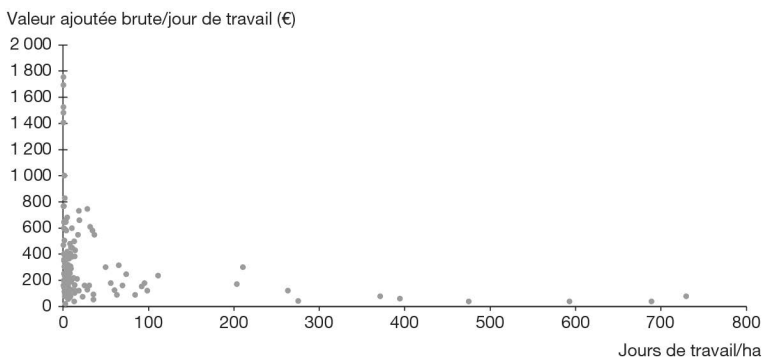


Figure 3.3. Productivité du travail et nombre de jours de travail par hectare pour les systèmes de culture et d'élevage étudiés (source : enquêtes, 133 cas).

Le système de production n° 1, spécialisé autour des grandes cultures motomécanisées et représenté sur la figure 3.4, illustre parfaitement le niveau d'extensification en travail auquel les vagues successives de motomécanisation ont permis d'aboutir en grandes cultures. Le niveau d'équipement se traduit par des amortissements économiques de 115 000 €/an, l'un des plus élevés de l'échantillon. Grâce à cela, la charge en travail pour 820 ha cultivés est réduite tout au long de l'année, avec un pic au moment des moissons et du stockage des récoltes. Le total annuel est de 0,7 jour de travail/hectare, ce qui correspond aux plus faibles valeurs obtenues dans cette étude. Le revenu agricole par jour de travail s'élève à 606 € – pour moitié de subventions – et figure parmi les plus élevés (tableau 3.1).

Le système de production n° 2, un « paysan boulanger » dans le Trièves, produit également des céréales, mais y consacre plus de travail par hectare du fait d'un équipement plus modeste, d'une conduite en AB, et surtout parce que les céréales sont transformées en farine et en pain vendus à travers des circuits courts. Il résulte de toutes ces opérations un nombre de jours de travail à l'hectare bien plus élevé, égal à 14,2. Même si le revenu agricole par jour de travail est supérieur au SMIC (207 €), le travail est trois fois moins rémunéré que dans le cas précédent.

Le système de production n° 3 correspond à un type d'exploitation qui, ayant eu accès à moins de surfaces que dans le premier cas (70 ha pour un actif, contre plus de 200 dans le premier cas), s'est orienté dans la plaine de Montélimar vers la production de semences sous contrat, qu'il combine avec l'élevage de poulets Label rouge en intégration. Le niveau d'équipement est là aussi élevé (77 000 €/an d'amortissements économiques) et permet de consacrer très peu de travail à l'élevage (seulement 2 h/jour d'astreinte pour 200 000 poulets produits/an) et aux cultures, excepté lors de la castration du maïs assurée par des saisonniers. Le revenu agricole par jour de travail est de 442 €.

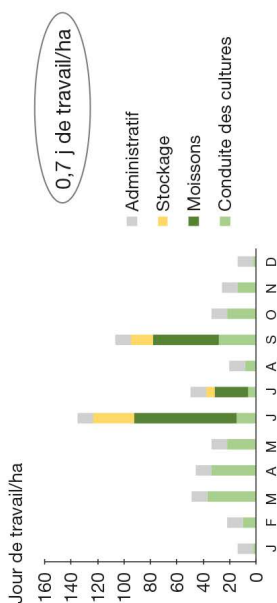
À quelques dizaines de kilomètres de là, le système de production n° 4 est aussi un élevage de volailles, mais en plein air et en AB, avec une diversité d'espèces et des cycles d'élevage plus longs. L'automatisation des tâches est bien moins importante que dans le cas précédent, ce qui génère plus de travail par animal, mais c'est surtout la commercialisation et l'activité de rôtisserie sur les marchés qui remplissent le calendrier, avec un total de 230 jours/ha. Comme dans le système de production n° 2, ce surplus de travail est mal rémunéré : le revenu agricole par jour de travail est faible (120 €), mais présente l'avantage de ne pas dépendre des subventions.

Le système de production n° 5, spécialisé dans la culture de melons, est conduit par une firme qui loue chaque année de nouvelles parcelles entre deux cycles de céréales afin de limiter les problèmes sanitaires.

1. Grandes cultures

Moissac, Tarn-et-Garonne, région 5, 2016

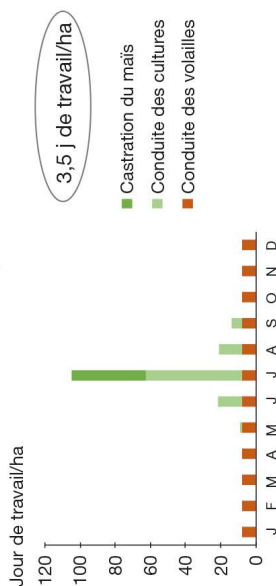
820 ha
3 actifs familiaux ou associés + main-d'œuvre extérieure occasionnelle
115 k€/an d'amortissements économiques



3. Semences et poulet Label rouge en intégration

Dieulefit, Drôme, région 7, 2018

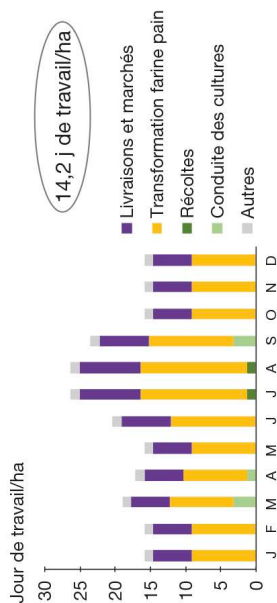
70 ha ; 200 000 poulets par an
1 actif + 10 travailleurs saisonniers pour la castration du maïs
77 k€/an d'amortissements économiques



2. Céréales pain AB – circuits courts

Trièves, Isère, région 3, 2014

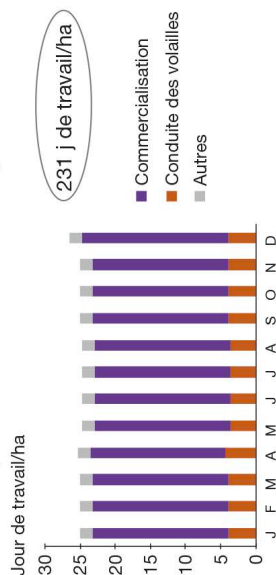
16 ha
1 actif
6,4 k€/an d'amortissements économiques (66 k€ de K initial total)



4. Volailles AB – circuits courts

Dieulefit, Drôme, région 7, 2018

1,3 ha ; 14 000 volailles par an
1 actif
4,9 k€/an d'amortissements économiques



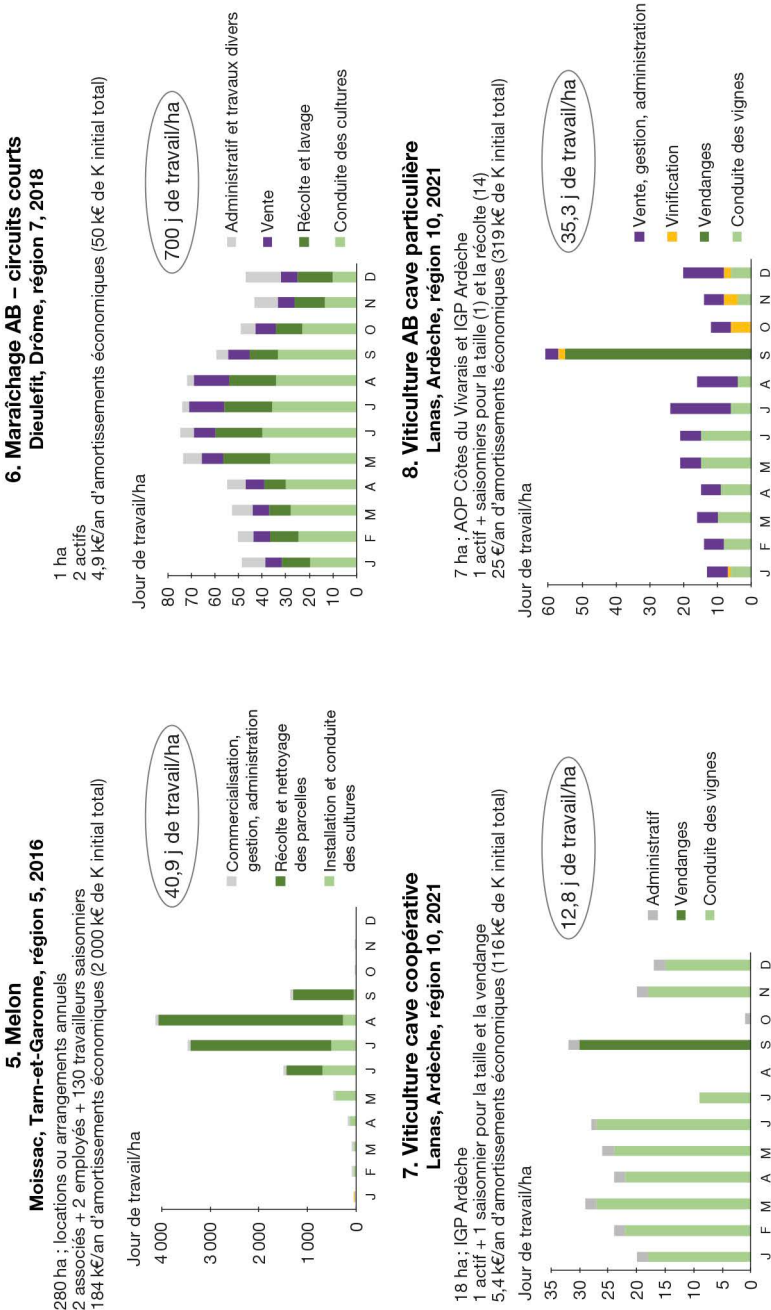


Figure 3.4. Structure et calendrier de travail de 8 systèmes de production conventionnels et agroécologiques.

Tableau 3.1. Charge en travail et résultats économiques pour 11 systèmes de production.

Système de production (n° dans la figure 3.4)	Localisation	Jours de travail par hectare	Valeur ajoutée par hectare (€/ha)	Valeur ajoutée par jour de travail (€/jour)	Revenu agricole par jour de travail familial ou associés (€/jour)	Montant des primes en pourcentage du revenu agricole
Grandes cultures (1)	Moissac, région 5	0,7	729	1 041	606	51
Céréales pain AB circuits courts (2)	Trièves, région 3	14,2	3 426	241	207	11
Semences et poulet Label rouge en intégration (3)	Dieulefit, région 7	3,5	13 500	3 857	442	18
Volailles AB circuits courts (4)	Dieulefit, région 7	231	31 585	137	120	0
Melon (5)	Moissac, région 5	40,9	7 897	193	621	0
Maraiçage AB circuits courts (6)	Dieulefit, région 7	700	58 350	83	72	5
Viticulture cave coopérative (7)	Lanas, région 10	12,8	2 590	202	120	25
Viticulture AB cave particulière (8)	Lanas, région 10	35,3	19 390	549	271	0
Diversifié transformation AB	Villefranche- de-Rouergue, région 8	7,5	1 400	187	207	51
Caprin laitier	Najac, région 1	8,4	1 690	201	207	15
Caprin fromager AB circuits courts	Trièves, région 3	35	3 230	92	87	20
Bovin laitier	Revel, région 9	5,9	2 360	400	370	27
Bovin allaitant	Dieulefit, région 7	2,7	325	120	102	105

AB : agriculture biologique.

Les équipements pour la conduite des cultures sur 280 ha ainsi que pour le transport, le calibrage et la conservation des melons sont très importants (184 000 €/an d'amortissements économiques). La récolte étant manuelle, le travail consacré à chaque hectare demeure toutefois important (40,9 jours/ha) et présente la particularité d'être quasi intégralement réalisé par une main-d'œuvre salariée. Le revenu agricole par jour de travail des associés, une fois déduits les salaires et autres coûts, est de 621 €.

Bien que peu fréquent, le système n° 6 de maraîchage biologique en vente directe est présent dans presque toutes les régions. Mis en œuvre par des agriculteurs installés hors cadre familial avec une faible capacité d'investissement, il se caractérise par une surface réduite (1 ha) et un faible niveau d'équipement (4 900 €/an d'amortissements économiques). La diversité des espèces, et même des variétés cultivées et commercialisées, permet une meilleure répartition du travail sur l'ensemble de l'année. Mais elle conduit à un volume de travail très important, en particulier aux belles saisons, d'autant que nombre d'opérations techniques sont manuelles et que la lutte chimique contre les adventices, les ravageurs et les pathogènes est impossible. Cette charge atteint 700 jours/ha, valeur la plus élevée de l'échantillon, alors que le revenu agricole par jour de travail, de 72 €, est inférieur au SMIC.

Les deux derniers systèmes présentés correspondent à la viticulture, l'un sur 18 ha conduits en conventionnel en indication géographique protégée (IGP) avec vente des raisins à une coopérative (n° 7), et l'autre sur 7 ha en AB, en appellation d'origine protégée (AOP) et en IGP, avec transformation en cave particulière et commercialisation du vin en circuits courts (n° 8). Le niveau d'équipement pour la conduite de la vigne est plus élevé dans le premier cas (du fait de la machine à vendanger notamment), mais la cave particulière est coûteuse et se traduit par des amortissements économiques globalement bien supérieurs dans le deuxième cas (25 000 €, contre 5 400 €). Le travail, qu'il soit consacré à la conduite biologique, à la vendange manuelle, à la transformation ou à la vente du vin, est sans surprise également plus important dans le deuxième cas (35,3 jours/ha, contre 12,8). La particularité de ces systèmes viticoles réside dans la rémunération du travail, qui ici est nettement supérieure en AB, avec transformation et vente en circuits courts (revenu de 217 €/jour de travail, contre 120). Cela suggère qu'à la différence des autres productions, le travail supplémentaire exigé par l'agroécologie est correctement rémunéré dans le cas de la vigne.

Les résultats obtenus pour cinq autres systèmes de production figurent dans le tableau 3.1. Tout d'abord, un système de production très diversifié en AB, associant cultures, élevage, transformation et commercialisation en circuits courts, typique de l'agroécologie. Ensuite, deux élevages caprins, l'un avec livraison de lait et l'autre en AB avec fabrication

fromagère, et pour lesquels la comparaison donne des résultats similaires à ceux des systèmes de production 1 à 6 : une charge de travail à l'hectare notablement plus élevée et une moindre rémunération pour l'élevage le plus agroécologique. Enfin, un élevage bovin laitier et un élevage bovin allaitant, qui illustrent un autre type d'évolution. Le passage de l'un à l'autre correspond à une extensification en travail, mais qui ne s'accompagne pas d'une augmentation de la productivité de ce dernier. Il est plutôt mis en œuvre par les éleveurs laitiers (bovin) parfois en fin de carrière, ayant des difficultés à investir dans de nouveaux équipements.

LE SURCROÎT DE TRAVAIL COMME FACTEUR LIMITANT LA TRANSITION ?

Différents auteurs font apparaître dans les schémas de transition qu'ils construisent des niveaux élevés de productivité pour les systèmes agro-écologiques, parfois après une phase d'adaptation au cours de laquelle la productivité commence par baisser (Oehen *et al.*, 2015 ; Bellon, 2016). Bien que nos travaux n'aient pas exploré cet aspect temporel, ils soulignent la nécessité de définir précisément le type de productivité considéré. En effet, la productivité à l'hectare apparaît effectivement accrue par les pratiques agroécologiques (voir valeurs ajoutées/ha du tableau 3.1), cet accroissement pouvant résulter de consommations intermédiaires réduites ou de prix de vente supérieurs. Ces résultats rejoignent ainsi différents travaux (Garambois et Devienne, 2012 ; Devienne *et al.*, 2017 ; van der Ploeg *et al.*, 2019), mais nos conclusions diffèrent concernant la productivité et la rémunération journalières du travail. En dehors des systèmes viticoles, celles-ci sont toujours inférieures pour les systèmes agroécologiques du fait d'une charge en travail supérieure. Ces résultats sont résumés dans la figure 3.5.

Comme le montre la flèche bleue, la dynamique historique d'intensification en capital et en intrants et d'extensification en travail qui a marqué l'agriculture de ces régions depuis les années 1960 est toujours à l'œuvre, même si elle concerne avec le temps un nombre de plus en plus réduit d'exploitations. En effet, lorsqu'ils en ont les moyens (foncier, équipements), les agriculteurs ont tout intérêt – au regard des revenus générés – à mettre en œuvre les systèmes qui demandent le moins de travail et fournissent la plus haute productivité de ce dernier. Les alternatives qui émergent consistant à consacrer plus de travail à l'hectare se traduisent, lorsqu'elles s'appuient sur des pratiques agro-écologiques (en vert), par une diminution de la productivité du travail et une baisse de sa rémunération. L'histoire agraire montre que ces pratiques sont avant tout mises en œuvre par des agriculteurs qui ne disposent pas des moyens que supposent les systèmes conventionnels. Avec un accès au foncier et au capital restreint, ils n'ont pas d'autre

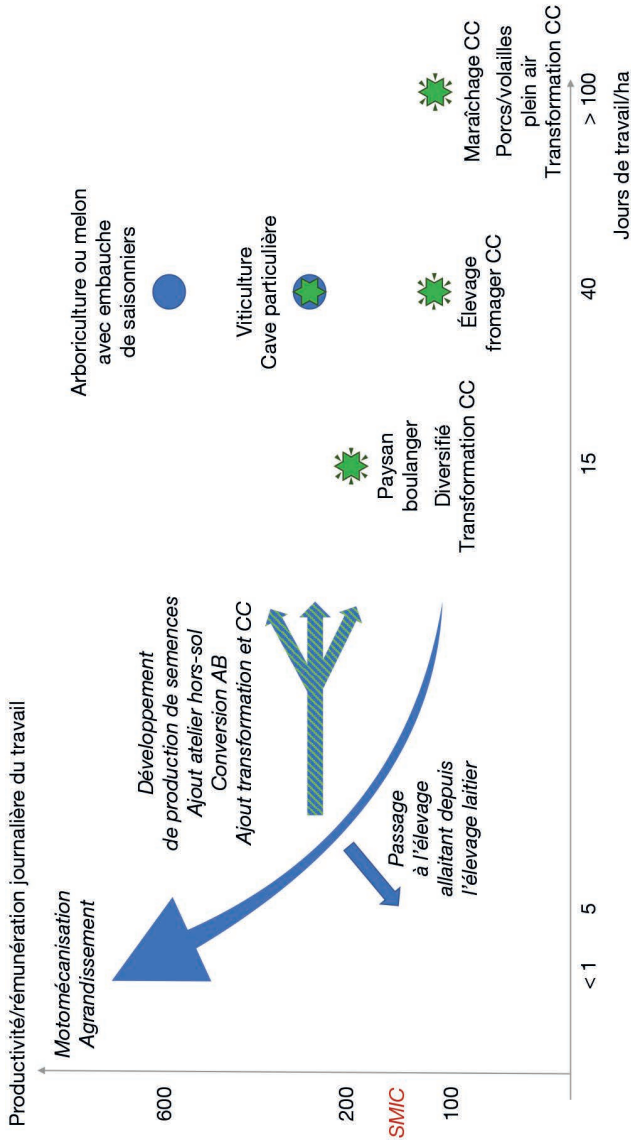


Figure 3.5. Charge en travail et rémunération du travail des différents systèmes de production (reproduit de S. Bainville, C. Aubron, O. Philippon, 2025. Workload and remuneration on farms in the south of France: The uncertain future of agroecology, *Journal of Rural Studies*, vol. 116, with permission from Elsevier).

CC : circuit court. En bleu : agriculture conventionnelle ; en vert : agroécologie.

choix que de consacrer davantage de travail à l'hectare pour tenter d'atteindre un revenu annuel équivalent au SMIC, mais au prix d'un investissement en travail bien supérieur à un temps plein, et donc d'une rémunération par jour de travail faible.

Certains systèmes permettent toutefois de maintenir ou d'accroître la productivité et la rémunération du travail, malgré un fort investissement en travail. C'est le cas de la production de semences, de l'élevage de monogastriques hors-sol ou encore de la production de melons et de l'arboriculture, qui s'appuient dans les derniers cas sur une main-d'œuvre saisonnière rémunérée en deçà de sa contribution à la productivité du travail de l'exploitation¹². Mais, dans une perspective de transition, c'est la haute rémunération du travail dans la viticulture AB en cave particulière qui mérite d'être soulignée. Elle ne résulte ni d'une nouvelle intensification en intrants ni de la faible rémunération d'une main-d'œuvre salariée saisonnière. Embaucher des journaliers est nécessaire pour faire face à la vendange manuelle, mais, contrairement au melon par exemple, la productivité du travail est ici largement suffisante pour rémunérer cette main-d'œuvre au SMIC, et même au-delà (tableau 3.1). C'est avant tout le niveau élevé des prix de vente (8€ le litre, contre 0,55 dans les cas traités ici) qui permet de compenser le surcroît de travail occasionné par la conduite en AB, la transformation et la vente en circuits courts. Cela rejoint différents travaux conduits dans des régions d'AOP fromagères aux prix de vente élevés, qui montrent que la rémunération horaire ou journalière du travail peut être supérieure quand on transforme et vend le fromage que lorsqu'on livre le lait (Menghi *et al.*, 2015 ; Aubron et Nozières-Petit, 2018 ; Ah-hone, 2023). Comme le soulignent Paoli et Vianey (2021), le capital nécessaire à la mise en œuvre de ces activités de transformation et de commercialisation – important, nous l'avons vu en viticulture – pourrait toutefois limiter la portée de cette voie de transition. Il en est de même des appellations d'origine, qui certes contribuent à élever le prix de vente, mais que certains auteurs ont pu analyser comme une rente territoriale ou monopolistique (Mollard, 2001 ; Harvey, 2018).

Le rôle très mineur que jouent les subventions de la PAC pour soutenir les systèmes agroécologiques et compenser le surcroît de travail qu'ils représentent est un autre résultat de cette étude. C'est même l'inverse qui se produit, puisque la plus grande partie des aides perçues par les exploitations étudiées est versée par hectare, et favorise donc les grandes exploitations qui tendent à investir moins de travail par hectare grâce aux intrants et aux équipements. En dépit des réformes successives, d'importantes inégalités persistent dans les montants perçus par agriculteur, défavorisant les pratiques agroécologiques (Scown *et al.*, 2020).

12. Salaire journalier < VAB/jour.

CONCLUSION

La transition agroécologique ne pourra se faire sans les agriculteurs. Cependant, le contexte actuel ne leur offre pas d'incitations suffisantes. Si certains font le choix de l'agroécologie, c'est bien souvent un choix par défaut qui se traduit par davantage de travail et une rémunération inférieure.

Favoriser une transition de plus grande ampleur suppose d'assurer une rémunération du travail dans les systèmes agroécologiques au moins équivalente à celle obtenue dans les systèmes conventionnels. Ce que suggère la présente étude, c'est que cette équivalence ne doit pas porter uniquement sur le revenu annuel par agriculteur, mais aussi, et surtout, sur la rémunération journalière du travail. Il est théoriquement possible d'atteindre, avec des pratiques agroécologiques, des revenus annuels par actif équivalents à ceux obtenus grâce à l'agriculture conventionnelle, mais au prix d'un nombre d'heures de travail bien supérieur. Mais une telle charge de travail n'est, bien souvent, pas envisageable. Cette équivalence de la rémunération journalière est une condition nécessaire pour qu'un nombre croissant d'agriculteurs réorientent leurs systèmes de production ; nombre ne se limitant pas aux agriculteurs les moins bien dotés, mais incluant aussi ceux qui ont les moyens de mettre en œuvre une agriculture conventionnelle.

Une meilleure rémunération du travail consacré à l'agroécologie peut passer par de nouvelles règles d'affectation des subventions agricoles ou par des prix agricoles plus élevés. Certes, une hausse du coût de l'alimentation pourrait poser problème aux consommateurs les plus modestes. Mais cette question, qui relève autant de la politique économique générale que de la politique agricole, ne peut être évincée. Elle fait partie intégrante de l'équation à résoudre pour enclencher véritablement la transition agroécologique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agence Bio, 2021. Le bio, acteur incontournable de la souveraineté alimentaire. Les chiffres 2020 du secteur bio. Dossier de presse, Agence Bio, 28 p.
- Agreste, 2013. Diversification des activités. 12% des exploitations développent une activité para-agricole. *Agreste Primeur*, 302. <http://sg-proxy02.maaf.ate.info/IMG/pdf/primeur302.pdf>
- Ah-hone A., 2023. Analyse-diagnostic du système agraire de la région agricole des Dômes, Puy-de-Dôme. Mémoire de fin d'études, RESAD, L'Institut Agro Montpellier.
- Altieri M., Nicholls C., 2008. Scaling up agroecological approaches for food sovereignty in Latin America. *Development*, 51, 472-480. <https://doi.org/10.1057/dev.2008.68>

- Aubron C., Nozières-Petit M.-O., 2018. Dynamiques laitières en Haute-Savoie. L'AOP Reblochon au service du développement du territoire? Rapport d'une étude conduite avec des étudiants de la formation Systèmes d'élevage de Montpellier SupAgro, 40 p.
- Bellon S., 2016. Contributions croisées de l'agriculture biologique à la transition agroécologique. *Innovations agronomiques*, 51, 121. <https://doi.org/10.15454/1.4721192167463855E12>
- Bermond M., Guillemain P., 2024. Vers une transition des systèmes agricoles en France métropolitaine? Une géographie contrastée et en mouvement (2010 et 2020). *Cybergeo: European Journal of Geography*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.40955>
- Berlan J.P., 1986. Agriculture et migrations. *Revue européenne des migrations internationales*, 2 (3), 9-32. <https://doi.org/10.3406/remi.1986.1110>
- Calame M., 2016. *Comprendre l'agroécologie*, Éditions Charles Léopold Mayer.
- Charrieras Q., Gasselin P., Ollivier G., Plumeocq G., 2025. Agroecology as a new frame of reference for French agricultural policy? Insights from a lexicometric analysis of policy documents. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 49 (3), 386-414. <https://doi.org/10.1080/21683565.2024.2419953>
- Cochet H., 2011. *L'agriculture comparée, une discipline de synthèse*, Versailles, Éditions Quæ, 168 p.
- Cochet H., 2015. Controverses sur l'efficacité économique des agricultures familiales : indicateurs pour une comparaison rigoureuse avec d'autres agricultures. *Revue Tiers Monde*, 221, 9-25.
- Cochet H., Devienne S., 2006. Fonctionnement et performances économiques des systèmes de production agricole : une démarche à l'échelle régionale. *Cahiers Agricultures*, 15 (6), 578-583. <https://doi.org/10.1684/agr.2006.0028>
- Davidova S., Hostiou N., Alebaki M., Bailey A., Bakucs Z., Duval J., Gouta P., Henderson S., Jacquot A.L., Jeanneaux P., Jendrzejewski B., Kilcline K., Konstantidelli V., Kostov P., Latruffe L., Schaller L., Van Ruymbeke K., Védrine L., Veslot J., Vranken L., Walder P., 2022. What does ecological farming mean for farm labour? *EuroChoices*, 21 (3), 21-26. <https://doi.org/10.1111/1746-692X.12366>
- Didieu B., Servière G., Madelrieux S., Dobremez L., Cournut S., 2006. Comment appréhender conjointement les changements techniques et les changements du travail en élevage? *Cahiers Agricultures*, 15 (6), 506-513.
- Devienne S., Garambois N., Dieulot R., Lebahers G., 2017. *Les systèmes de production économes et autonomes pour répondre aux enjeux agricoles d'aujourd'hui*, THEMA Analyse-Agriculture, Ministère de la Transition écologique. <https://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/document.html?id=Temis-0087091>
- Doré T., Bellon S., 2019. *Les mondes de l'agroécologie*, Versailles, Éditions Quæ, 176 p.
- Durham T.C., Mizik T., 2021. Comparative economics of conventional, organic, and alternative agricultural production systems. *Economies*, 9 (2), 64. <https://doi.org/10.3390/economies9020064>

- Garambois N., Devienne S., 2012. Les systèmes herbagers économes. Une alternative de développement agricole pour l'élevage bovin laitier dans le Bocage vendéen? *Économie rurale*, 330-331 (4-5), 56-72. <https://doi.org/10.4000/economierurale.3496>
- Green M., Maynard R., 2006. The employment benefits of organic farming. In: *Aspects of Applied Biology 79, What Will Organic Farming Deliver?* (Atkinson C., Ball B., Davies D.H.K. et al., eds), COR 2006, Association of Applied Biologists, 51-55.
- Harvey D., 2018. L'art de la rente. In : *Géographie de la domination. Capitalisme et production de l'espace*, Édition Amsterdam, 30-56.
- Hostiou N., Jeanneaux P., Duval J., Veslot J., Jacquot A.L., Alebaki M., Eckart L., Jin Y., Kilcline K., Konstantidelli V., Schaller L., Toma L., Tzouramani I., Walder P., 2021. Farmer private social performance depending on the degree of ecological approaches. Research Report, INRAE, VetAgro Sup.
- Koesling M., Flaten O., Lien L., 2008. Factors influencing the conversion to organic farming in Norway. *International Journal of Agricultural Resources, Governance and Ecology*, 7, 78-95. https://www.researchgate.net/publication/5171702_Factors_influencing_the_conversion_to_organic_farming_in_Norway
- Kneafsey M., Venn L., Schmutz U., Balasz B., Trenchard L., Eyden-Wood T., Bos E., Sutton G., Blackett M., 2013. *Short Food Supply Chains and Local Food Systems in the EU. A State of Play of their Socio-Economic Characteristics*, Publications Office of the European Union, JRC Publications Repository. <https://doi.org/10.2791/88784>
- Krause J., Machek O., 2018. A comparative analysis of organic and conventional farmers in the Czech Republic. *Agricultural Economics*, 64 (1), 1-8. <https://doi.org/10.17221/161/2016-AGRICECON>
- Massis D., Hild F., 2016. La pratique de l'Agriculture Biologique, créatrice d'emplois? Une évaluation de l'impact du bio sur la quantité de travail agricole. *Agreste Les Dossiers*, (35).
- Menghi A., Ventura F., Paul S., 2015. Costi di produzione e redditività della vacca rossa Reggiana. Supplemento A. *L'Informatore Agrario Stalle Da Latte*, 34-38.
- Mollard A., 2001. Qualité et développement territorial : une grille d'analyse théorique à partir de la rente. *Économie rurale*, 263 (1), 16-34. <https://doi.org/10.3406/ecoru.2001.5240>
- Niggli U., Slabe A., Schmid O., Halberg N., Schlüter M., 2009. Vision d'avenir pour la recherche en agriculture biologique à l'horizon 2025. Un savoir bio pour l'avenir. Report, IFOAM EU Group, Brussels and International Society of Organic Agriculture Research (ISOFA), Bonn, Germany.
- Lampkin N., Padel S., 1994. *The Economics of Organic Farming: An International Perspective*, University of Wales, Aberystwyth, 467 p.
- Oehen B., Hilbeck A., Herren H., Muller A., Home R., Hoffmann U., Nelson E., Levidow L., Pimbert M., 2015. Feeding the people: agroecology for nourishing the world and transforming the agri-food system. Report, IFOAM EU Group.
- Padel S., 2001. Conversion to organic farming: a typical example of the diffusion of an innovation. *Sociologia Ruralis*, 41, 40-61. <https://doi.org/10.1111/1467-9523.00169>

- Paoli J.C., Vianey G., 2021. Trajectoires et différenciations territoriales des exploitations agricoles en circuits courts de commercialisation des régions marginales. Une analyse à partir des contextes fonciers en Corse et France métropolitaine. *Cahiers de la Méditerranée*, 102, 127-43. <https://doi.org/10.4000/cdlm.14604>
- Parlement européen, 2023. La politique agricole commune (PAC) et le traité. Fiches thématiques sur l'Union européenne, Parlement européen. <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/103/la-politique-agricole-commune-pac-et-le-traite>
- Pimentel D., Hepperly P., Hanson J., Douds D., Seidel R., 2005. Environmental, energetic, and economic comparisons of organic and conventional farming systems. *BioScience*, 55 (7), 573. [https://doi.org/10.1641/0006-3568\(2005\)055\[0573:EEAECO\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1641/0006-3568(2005)055[0573:EEAECO]2.0.CO;2)
- Piet L., Benoit M., Chatelier V., Dakpo K.H., Delame M., Desjeux Y., Dupraz P., Gillot M., Jeanneaux P., Laroche-Dupraz C., Ridier A., Samson E., Veyssset P., Avril P., Beaudouin C., Boukhriess S., 2020. Hétérogénéité, déterminants et trajectoires du revenu des agriculteurs français. Rapport du projet Agr'income, appel à projet Recherche du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
- Scown M.W., Brady M.V., Nicholas K.A., 2020. Billions in misspent EU agricultural subsidies could support the sustainable development goals. *One Earth*, 3 (2), 237-250. <https://doi.org/10.1016/j.oneear.2020.07.011>
- van der Ploeg J.D., Barjolle D., Bruil J., Brunori G., Costa Madureira L.M., Dessein J., Drăg Z., Fink-Kessler A., Gasselin P., Gonzalez de Molina M., Gorlach K., Jürgens K., Kinsella J., Kirwan J., Knickel K., Lucas V., Marsden T., Maye D., Migliorini P., Wezel A., 2019. The economic potential of agroecology: empirical evidence from Europe. *Journal of Rural Studies*, 71, 46-61. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2019.09.003>
- VizAgreste, 2023. *Le recensement agricole 2020 en dataviz*. <https://vizagreste.agriculture.gouv.fr/>

4. QUELLES CONFIGURATIONS DE TRAVAIL EN ÉLEVAGE LAITIER BRETON POUR LA TRANSITION ET LA COLLABORATION AGROÉCOLOGIQUES ?

Anne-Lise Jacquot, Manon Kister,
Marine Dumeix-Toullec, Véronique Lucas

À côté de l'émergence de modes inédits de travail en commun comme les fermes collectives (Cretin *et al.*, 2023), d'autres types de collaborations interexploitations présents depuis l'après-guerre se recomposent sous l'effet du développement des pratiques agroécologiques. Ces organisations collectives sont en effet ressollicitées pour coproduire et cogérer des ressources stratégiques pour les systèmes agricoles diversifiés davantage fondés sur les fonctionnalités écologiques locales, et réduisant drastiquement le recours aux intrants préjudiciables à l'environnement et au climat (Lucas *et al.*, 2019 ; Slimi *et al.*, 2022). Ainsi, les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) et les groupes d'échanges et de formation collective entre pairs sont particulièrement mobilisés en élevage laitier, notamment par les exploitations herbagères (Coquil *et al.*, 2017 ; Lucas et Gasselin, 2018). Les systèmes laitiers agroécologiques correspondent à des élevages économes en intrants et s'appuyant significativement sur les prairies et le pâturage, reconnus par des expertises scientifiques pour leurs atouts en matière économique, environnementale, climatique et de santé publique (van der Ploeg *et al.*, 2019 ; Michaud *et al.*, 2020 ; Duru *et al.*, 2021).

Cependant, l'élevage laitier fait face au plus fort volume horaire de travail de ses actifs au sein de la profession agricole, ce qui interroge sur leur capacité à dégager de la disponibilité pour participer à des activités collaboratives (Mainaud et Raynaud, 2021). De plus, le mouvement actuel d'augmentation de la taille moyenne des cheptels sans hausse de la main-d'œuvre accroît la charge de travail, causant des tensions sur les conditions de travail (Servière *et al.*, 2019 ; Hostiou *et al.*, 2020). Des analyses des derniers recensements montrent par ailleurs

en Bretagne un rapport tendanciel entre une taille croissante des exploitations et un déclin du pâturage (Perrot *et al.*, 2013 ; Frétière, 2023).

Existe-t-il des configurations de travail favorables à l'orientation herbagère des élevages de bovins laitiers, ainsi qu'à l'implication dans les collaborations facilitant la gestion de systèmes herbagers ? Une recherche exploratoire interdisciplinaire entre zootechnie et sociologie a cherché à répondre à ces questions en 2022 en Bretagne, fondée sur des entretiens avec une trentaine d'éleveurs d'exploitations laitières dans deux territoires distincts (Dumeix-Toullec, 2022 ; Kister, 2022).

Après avoir précisé l'approche et la méthode d'étude, ce chapitre explicite le rôle de l'échelle de l'exploitation (c'est-à-dire le ratio dimension économique/nombre d'actifs) dans l'orientation herbagère, avant d'examiner les autres facteurs nécessaires à une implication dans les collaborations interexploitations. Il conclut par des propositions de recherches complémentaires et de pistes de travail pour l'action publique et le développement.

CONTEXTE, APPROCHE ET MÉTHODE

Deux zones d'étude dans le premier département laitier français : l'Ille-et-Vilaine

L'Ille-et-Vilaine a connu entre 2010 et 2020 une baisse de 30 % des producteurs, avec un nombre de vaches laitières accru de 6 %, bien que le volume de travail total ait diminué de 12 %. Cette évolution s'est opérée *via* une concentration et une intensification des élevages (Agreste, 2022). Ce département se distingue par la diversité de ses systèmes de production laitiers, incluant à la fois la plus forte proportion d'élevages robotisés en France et de nombreuses exploitations herbagères biologiques ou conventionnelles (Frétière, 2023 ; Martin, 2023). La Bretagne se caractérise en effet par une mesure agro-environnementale en faveur des systèmes herbagers, initiée dès les années 1990 grâce à des organisations d'éleveurs aujourd'hui membres du réseau Centre d'initiative et de valorisation de l'agriculture et du milieu rural (Civam). Principal instrument de soutien aux pratiques agroécologiques en France après les aides à l'agriculture biologique, son niveau le moins exigeant oblige à un minimum de 55 % de prairies dans la surface agricole utile (SAU), alors que la moyenne départementale calculée par l'organisme de contrôle laitier est à 42 % (Frétière, 2022).

L'Ille-et-Vilaine se distingue par une variété de réseaux dynamiques favorisant la collaboration et l'auto-organisation des agriculteurs : les Cuma ; des groupes fédérés au sein d'associations gouvernées par des agriculteurs tels que les centres d'études techniques agricoles (CETA), les groupes d'études et de développement agricole (GEDA), l'organisation de producteurs biologiques Agrobio35 et le Civam Adage 35

(Agriculture durable par l'autonomie, la gestion et l'environnement); et enfin des groupes privés, gérés par des techniciens-consultants. Cette diversité de structures soutient les diverses évolutions des élevages laitiers du territoire (Jacquot *et al.*, 2022). Leurs acteurs notent un plus fort développement de leurs activités dans la partie nord du département, par rapport à un moindre dynamisme des formes collectives au sud, ce que montrent leurs cartes d'implantation (CETA 35, 2021 ; Civam Adage 35, 2024 ; FNCuma, 2024).

Notre étude a été menée dans deux zones distinctes d'Ille-et-Vilaine, appelées « zone Nord » et « zone Sud », marquées par des systèmes agraires et des dynamiques agricoles différentes (Agreste, 2022). La zone Nord, bénéficiant de meilleures conditions pédoclimatiques et d'un dynamisme économique depuis le XIX^e siècle, a maintenu une densité plus élevée d'exploitations laitières d'échelle moyenne en raison de possibilités d'agrandissement longtemps limitées (Baudron, 2014). En revanche, la zone Sud, avec un climat plus sec et un potentiel agronomique typique du Massif armoricain (Valory, 2015), a vu un agrandissement des exploitations agricoles favorisé par un tissu industriel dynamique offrant des possibilités d'emplois alternatifs, avec moins de collaborations entre agriculteurs.

Collecte et analyse des données

Nous avons cherché une diversité d'exploitations laitières spécialisées ou en polyculture-élevage, selon à la fois leur degré d'implication dans des collaborations et la part des prairies dans leurs surfaces. Trente et un élevages ont été enquêtés, en partie identifiés avec l'aide de réseaux établis (Cuma, CETA, GEDA, Civam, etc.) et du contrôle laitier. Une méthode « boule de neige » a ensuite visé à repérer d'autres éleveurs du territoire, non impliqués dans ces réseaux, avec différents niveaux de part d'herbe dans le système fourrager. Malgré cela, les éleveurs non engagés dans des collectifs ont été particulièrement difficiles à identifier et réticents à accorder un entretien.

L'étude repose sur des entretiens semi-directifs en face-à-face, impliquant une description du fonctionnement et des caractéristiques structurelles et productives des exploitations, ainsi que des conditions de travail, des collaborations et des choix techniques. Ont aussi été examinés les liens entre ces thèmes, comme les effets du pâturage sur les conditions de travail, les conditions nécessaires aux collaborations entre pairs, et le rôle de ces collectifs dans l'évolution du système de production.

Le travail, notion multidimensionnelle et subjective (Dedieu, 2019), est abordé par un cadre le plus large possible : charge de travail, saturation, charge physique et mentale, compétences, etc. Les questions ouvertes permettent de recueillir à la fois des perceptions et des données quantitatives (heures travaillées par semaine, temps d'astreinte, etc.).

L'implication dans des collaborations entre agriculteurs est examinée en distinguant les groupes d'échanges, les modes d'entraide et l'adhésion à des Cuma. Pour les éleveurs non engagés dans ce type de collectifs, des questions ont été posées sur leur connaissance de ces derniers, leur participation passée et les raisons de leur non-appartenance.

Tous les entretiens ont été retranscrits intégralement en vue d'une analyse thématique. Chaque exploitation, anonymisée par le recours à un pseudonyme, a fait l'objet d'une fiche associant les caractéristiques du système, ainsi que les données pour chaque grand thème et les verbatims associés.

Une analyse transversale thématique a été appliquée à tous les enquêtés pour identifier les dimensions ayant des influences entre elles et explorer plus finement les liens entre nos objets d'études. Elle a été enrichie par des indicateurs sélectionnés par objet d'étude :

- configuration de travail. Pour apprécier le dimensionnement technique du système de production, c'est-à-dire du cheptel (nombre d'animaux) et/ou des surfaces (nombre d'hectares) par actif, le ratio SAU/actif est très utilisé par l'approche de l'agriculture comparée (Mazoyer et Roudard, 1997 ; Ferraton et Touzard, 2009). Nous le reprenons donc, en y ajoutant aussi le ratio UGB (unité gros bovins)/actif s'agissant d'élevage, pour apprécier la quantité d'unités productives gérées par chaque travailleur, que nous proposons de qualifier d'« échelle physique de travail par actif ». Cette échelle s'exprime en surface (hectares, SAU) et en nombre d'animaux (UGB) par actif (unité de travailleur humain, UTH, équivalent à un temps de travail complet annuel) ;
- degré d'orientation herbagère. Pour évaluer cette dimension, nous avons centré notre analyse sur l'importance de l'herbe dans les systèmes laitiers. Cet indicateur, utilisé dans le cadre de la mesure agro-environnementale de soutien aux systèmes herbagers, est mesuré par la proportion des surfaces dédiées à l'herbe (prairies temporaires et permanentes) dans la SAU (% prairies/SAU), offrant une vue d'ensemble de l'importance de l'herbe à l'échelle de l'exploitation (Devienne *et al.*, 2016 ; Frétière, 2022).

RÉSULTATS

Au-delà d'un seuil d'échelle de travail par actif, une orientation herbagère difficile

Seize éleveurs ont été enquêtés dans la zone Nord et quinze dans la zone Sud. Dans les deux panels étudiés, la part de prairies dans les exploitations se révèle plutôt tendanciellement en rapport avec l'échelle physique de travail par actif, que celle-ci soit considérée par la variable du nombre d'UGB par actif, ou par le nombre d'hectares par actif, ainsi que le montre la figure 4.1. Plus précisément, les exploitations avec

les plus grandes échelles physiques de travail par actif sont faiblement herbagères, tandis que les structures les plus herbagères correspondent à celles aux échelles physiques de travail par actif réduites. Néanmoins, toutes les exploitations avec de faibles échelles physiques de travail par actif ne présentent pas une part élevée de prairies.

Ainsi, au sein du panel Nord, les cinq structures les plus herbagères (surfaces en herbe représentant au moins 55 % de la SAU¹³) ont des échelles physiques de travail comprises entre 36 et 81 UGB/actif. Les six exploitations avec la plus forte échelle physique de travail, en l'occurrence supérieure à 85 UGB/actif (allant de 88 à 158 UGB/actif), ont une part d'herbe dans la SAU allant de 26 à 39 %, qui se trouve inférieure à la moyenne départementale de 42 % calculée par l'organisme de contrôle de performances laitières. Parmi l'ensemble des exploitations avec une échelle de travail inférieure à 85 UGB/actif, la part herbagère est très variable, oscillant entre 39 et 100 % de la SAU.

Au sein du panel Sud, les trois structures les plus herbagères (surfaces en herbe représentant au moins 55 % de la SAU) ont des échelles physiques de travail comprises entre 22 et 66 UGB/actif. Les cinq exploitations avec la plus forte échelle physique de travail, en l'occurrence supérieure à 70 UGB/actif (allant de 73 à 209 UGB/actif), ont une part d'herbe dans la SAU allant de 3 à 31 %, qui se trouve inférieure à la moyenne départementale de 42 % calculée par l'organisme de contrôle de performances laitières. Parmi l'ensemble des exploitations avec une échelle de travail inférieure à 70 UGB/actif, la part herbagère est très variable, oscillant entre 13 et 100 % de la SAU.

Ainsi, une importante échelle physique de travail par actif apparaît défavorable à l'orientation agroécologique des exploitations. Néanmoins, une échelle de travail individuelle modérée n'apparaît pas comme une condition suffisante seule pour permettre le développement d'un système herbager.

Effets problématiques d'une échelle de travail élevée

Au-delà de l'indicateur d'échelle physique du travail, les éleveurs ont été interrogés sur leurs conditions de travail, définies par les temps de travail journaliers ou hebdomadaires déclarés et par leur perception de ces dernières. Les agriculteurs de la zone Nord déclarent travailler de 20 à 70 heures par semaine, alors que ceux de la zone Sud de 50 à 83 heures par semaine, montrant ainsi une grande disparité de conditions de travail. Une perception dégradée des conditions de travail exprimée par une saturation au travail se révèle en lien avec des temps de travaux hebdomadaires importants. Les éleveurs ayant les temps de

13. Seuil minimum de référence de la mesure agro-environnementale en faveur des systèmes herbagers en Bretagne (Frétière, 2022).



Un enquêteur de la zone Sud ayant déclaré des informations contradictoires sur son nombre d'UGB n'est pas représenté sur la figure.

travaux inférieurs à 40 heures par semaine expriment le fait de se sentir faiblement à moyennement saturés par leur travail, à l'image de Max, éleveur de la zone Nord, 100 % herbager et déclarant un temps de travail de 20 heures par semaine : *« Je suis agriculteur, mais j'ai l'impression d'être en vacances à la ferme. »*

À l'opposé, les éleveurs ayant des temps de travaux supérieurs à 70 heures par semaine expriment tous une perception saturée de leur travail, comme Léon, de la zone Nord, reportant : *« Je ne sais plus ce que j'ai fait, je perds la tête, ma pauvre. J'ai tellement de choses à penser... »*

L'agrandissement des exploitations s'avère un facteur prépondérant identifié lors des enquêtes, pouvant mener à des situations de travail alliant temps de travail important et perception négative des conditions de travail. Ces agrandissements se caractérisent par une augmentation des facteurs productifs (accroissement de la référence laitière, augmentation du cheptel et des surfaces culturales, allant jusqu'à l'absorption de fermes voisines lors de départs en retraite sans repreneur) sans accroissement de la main d'œuvre, pouvant s'accompagner d'investissements dans des équipements permettant de soutenir et d'augmenter la productivité physique du travail, comme Alex, de la zone Nord : *« La salle de traite c'était une corvée quoi [...]. On a traité jusqu'à 200 vaches presque en deux fois cinq, deux fois six donc bon, ça va un moment. »* Or l'investissement dans ces équipements induit des effets d'emballement et de verrouillage de l'orientation prise. Ces propos sont illustrés par Loïc, de la zone Sud, déplorant une chaîne sans fin :

« Puis bah ouais ça a été crescendo, ça, c'était un truc de malade. Là on n'a pas maîtrisé notre sujet du tout. Bah pas maîtrisé, avec du recul pour moi je dis, je l'ai pas maîtrisé. À l'époque, j'avais 650 000 litres de lait au moment de m'installer. Mon associé arrive il y avait 390 000 dans la ferme, ça faisait deux robots, 990 000-1 million, voilà. Ma tante arrête. 230 000. Bon allez, on y va, on prend les 230 000. Donc du coup on est monté crescendo comme ça. Le jeune s'installant, il s'associe en GAEC avec le gars avant qu'il parte. Il reprend 200 000. On a repris 400 000. Pouf, pouf pouf c'est monté, 1 500 000. On avait signé à l'époque deux robots option pour trois. Du coup, les trois viennent sauf qu'1 500 000 c'est un peu juste pour trois, mais c'est toujours une chaîne sans fin. »

Ces logiques d'agrandissement et d'équipements ont aussi un impact important sur les orientations techniques et les choix de pratiques, tels que le maintien ou non du pâturage. Ainsi, l'augmentation du cheptel, combinée ou non à un parcellaire morcelé ou distant lié à l'agrandissement, rend difficile le maintien du pâturage, comme l'illustre Jean, de la zone Sud, trayant actuellement 103 vaches :

« Au début, on allait en pâturage, mais bon, nous, on a en fait que 2 hectares et demi autour des bâtiments. Avant, on traversait les routes pour emmener les vaches [...]. Avec 35-40 vaches, ça va. Sauf qu'à un moment donné,

quand tu passes à 60, c'est déjà compliqué. Les gens sur la route, ils sont beaucoup moins tolérants qu'ils étaient. Bah une voiture blanche avec la bouse c'était pas top du coup bah, on a commencé à faire du zéro pâturage. »

L'agrandissement tend à être non seulement défavorable à la pratique de pâturage, mais aussi à la valorisation de l'herbe dans l'alimentation des vaches, par souci de simplification et de recherche de rentabilité via l'augmentation de la productivité animale, et donc du maintien des prairies dans l'assolement. Ainsi, comme Jean l'explique, l'affouragement en vert, solution pour maintenir l'herbe dans le système alimentaire et fourrager, est coûteux en énergie et en temps de travail, et requiert une organisation du travail le permettant.

« On passait trop de temps, trop de carburant à aller chercher l'herbe verte. Et puis le problème autrement, c'est quand t'avais une journée de pluie donc l'herbe était trempée le lendemain, t'avais pas de l'herbe la plus sèche. C'était ingérable en fait, pour la ration des vaches. Donc maintenant on fonctionne qu'avec la conserve. Ensilage de maïs, ensilage d'herbe. » (Jean, zone Sud.)

Des collaborations déterminantes mais pas à la portée de tous les agriculteurs

La figure 4.1 précédente montre que les éleveurs en système herbager dans notre panel enquêté, c'est-à-dire avec plus de 55 % de prairies dans leur SAU, sont tous membres d'une Cuma, et, à une exception près, ils participent tous à un groupe d'échanges entre pairs. Cette partie analyse les apports de ces collaborations pour ceux qui en sont membres. Ensuite, parmi ceux disposant d'une échelle physique de travail modérée, elle montre qu'une configuration de travail adaptée et une familiarité avec les modes de travail et d'organisation en commun apparaissent nécessaires pour s'appuyer sur les collaborations interexploitations.

Des contributions agroécologiques des Cuma, sous certaines conditions

En zone Nord, 14 des 16 enquêtés adhèrent à une ou plusieurs Cuma, ainsi que 11 des 15 enquêtés en zone Sud. Alléger ses charges d'investissement par l'achat en commun est la première motivation exprimée, en particulier dans des équipements de grande dimension ou équipés de technologies pour augmenter la productivité physique du travail en réponse aux surcharges de travail. Des éleveurs argumentent aussi que la Cuma permet d'accéder à du matériel spécifique aux pratiques agro-écologiques de façon rentable, car difficile à acquérir individuellement, en particulier pour l'entretien bocager, le désherbage mécanique et les cultures intermédiaires.

Le désherbage mécanique révèle un rôle déterminant des agriculteurs biologiques dans la Cuma. Ces derniers, expérimentés d'un point de vue

agroécologique, prennent en charge les opérations de choix et d'achat de ce type d'équipements spécifiques par la Cuma, ce qui bénéficie aux autres membres qui s'appuient ainsi sur leur expertise :

« [Avec] la Cuma [...], on a parfois utilisé une bineuse pour biner notre maïs alors que ça c'est plutôt du matériel à la base qui était utilisé par les agriculteurs bio. [...] Donc ça nous donne l'accès à ce genre de matériel. » (Eric, zone Sud.)

Par ailleurs, les dialogues techniques autour de la diversité des pratiques menées permettent aux agriculteurs d'améliorer leur réflexivité personnelle sur leurs propres systèmes, comme l'expriment les propos de Tom (zone Nord) :

« Les machines sont venues et après [...], les idées ont changé quoi. [...] Parce qu'[...] à la Cuma, on est 70 agriculteurs, on n'est pas tous au même niveau. T'en as qui sont toujours un peu de l'avant. Enfin, d'autres ont des idées. »

Cette circulation des expériences agroécologiques s'opère dans les Cuma, moyennant des conditions particulières de discussion, parfois en mettant à distance ou en euphémisant leur caractère environnemental. En zone Sud, Gaël témoigne ainsi que les systèmes singuliers comme le sien (100% herbager) interpellent et sont l'objet de conversations, mais souvent sur le ton de l'humour. Il accepte cependant cette façon de dialoguer entre collègues, car il constate que cela contribue *in fine* à inspirer des changements chez certains :

« On se fait charrier, hein. [...] Mais moi aussi, des fois on les charrie... on se fait charrier, avec notre système un peu ouais, bizarre..., mais c'est de bonne guerre quoi, ça se passe bien. »

Enquêtrice : *« C'est peut-être pas toujours évident de parler de ça ? »*

« C'est ça. Mais après, ça en a permis hein... Nos voisins là je pense qu'ils vont passer, j'ai l'impression, ils en ont parlé avec [X] l'autre jour. [...] Ils posent des questions, "comment tu fais ?" et tout [...]. J'en connais d'autres aussi, ils se demandent s'ils vont pas arrêter les systèmes [avec maïs]. »

En groupe d'échanges entre pairs

Cinq agriculteurs de la zone Nord et trois de la zone Sud adhèrent au Civam Adage 35, dont les échanges en groupe concernent principalement la conduite des systèmes herbagers économes en intrants. Ces éleveurs soulignent plusieurs intérêts à leur participation à un groupe local de cette association. Ils y trouvent un collectif de pairs avec une similarité d'orientation qui n'est pas dominante dans leur environnement professionnel, d'où parfois une sensation d'isolement. Les partages d'expérience leur permettent aussi d'y trouver de nouvelles possibilités à explorer pour aller plus loin dans la valorisation de leurs ressources

internes, en plus des formations sur de nouveaux aspects de leur élevage, comme la santé animale ou la gestion bocagère.

Quatre enquêtés participent ou ont participé à un groupe CETA (deux dans le Nord et deux dans le Sud), pour lesquels les motivations d'autonomie décisionnelle vis-à-vis des vendeurs d'intrants et d'équipements apparaissent déterminantes, à l'exemple du propos suivant :

« J'essaye d'être très indépendant. C'est pour ça aussi que je suis au CETA. Je n'ai personne qui me pousse à en acheter donc je fais moi-même le tour de mes parcelles et je choisis moi-même ce que je mets dessus quoi. »
(Jean, zone Nord.)

Deux agriculteurs de la zone Sud adhèrent ou ont adhéré à un groupe GEDA, principalement organisé autour du sujet des médecines alternatives en santé animale.

Cinq exploitations de la zone Sud, et deux de la zone Nord, participent aux activités de groupe mises en place par des consultants privés, et davantage organisées autour des thématiques de la conduite culturale, à l'exception d'un enquêté impliqué dans un groupe entre éleveurs dotés d'un robot, impulsé par un vétérinaire. Pratiquant peu le pâturage, il y trouve différents avantages et intérêts en comparaison de son expérience passée en CETA :

« Dans tous ceux qu'on [y est], il n'y en a plus beaucoup qui sortent leurs vaches. Au moins quand t'échanges, tu te sens moins seul. On est sur la même longueur d'onde quoi à peu près. Et puis on sait de quoi on parle. Et puis on veut le même objectif, faire de la rentabilité derrière. [Au CETA], t'avais de tout. Donc tu avais des gens qui étaient à 12 000 litres, 10 000 litres à 8 000, en système intensif, extensif, bio. Donc en fait t'avances pas, tu ne peux pas te comparer, tu ne peux pas, t'as pas les chiffres pour te comparer quoi. »
(Alex, zone Nord.)

Ce témoignage confirme les propos des autres participants en groupes privés, situés davantage parmi les enquêtés avec une échelle physique de travail élevée, qui montrent plutôt des échanges d'expérience visant l'optimisation des pratiques, par comparaison avec ceux des collectifs associatifs pouvant inclure des réflexions systémiques.

Le problème des actifs seuls sur leur exploitation

Des difficultés particulières apparaissent pour les exploitations disposant d'un seul actif, s'agissant de participer aux collaborations interexploitations. En effet, pour plusieurs éleveurs interviewés ayant la particularité de travailler seuls sur leur exploitation, les arrangements collectifs de travail comme l'entraide pour l'ensilage, fréquemment associés à l'organisation en Cuma, peuvent être difficiles pour deux raisons. D'une part, l'astreinte de la traite pose problème, car ils ne disposent pas d'associé, de salarié ou d'aide bénévole pour le faire à leur

place quand ils sont en travail chez leurs collègues d'entraide. D'autre part, cela représente un volume de travail important à fournir pendant la période de ces opérations, pouvant être préjudiciable au travail à effectuer sur leur ferme. Les propos suivants illustrent ces deux types de problèmes :

« J'étais parti pendant plus de 15 jours d'ensilage chez les autres, puis chez moi je faisais rien. Alors, les retards de chaleurs et les machins... Alors la 2^e année, j'ai dit stop. [Avec l'ETA] je ne dois plus rien à personne, je fais tout chez moi. » (Maël, zone Nord.)

Enquêtrice : *« Pourquoi [cette préférence pour] l'ETA [par rapport à la Cuma] ? »*

« C'est plus une question d'organisation. Parce que là, le fonctionnement de la Cuma pour l'organisation des travaux [avec] automoteurs me plaisait pas [...]. Je me suis fait avoir. Moi, j'étais tout seul. Je me suis retrouvé à faire le boulot. Je demandais à ne pas l'avoir pendant telles heures, ils me disaient oui. Puis au dernier moment, bah non, bah je peux me retrouver à faire la traite et faire le boulot [avec le matériel de la Cuma] donc c'est pas possible [...]. Je suis tout seul au niveau de l'organisation, c'est pas toujours facile à gérer. C'est plus par rapport à ça, je serais pas tout seul, ça n'aurait pas posé de problème. » (Henri, zone Sud.)

Ces résultats laissent suggérer un manque de vigilance des Cuma concernées par rapport à cette situation particulière des exploitations avec un seul actif, alors que des solutions existent promues par le réseau de ces coopératives, comme les banques de travail. Cette modalité d'organisation visant à favoriser les échanges de travail et de services entre exploitations, en particulier dans les chantiers en commun, aurait besoin d'être adaptée pour le cas des élevages à un seul actif.

Cette difficulté apparaît aussi pour la participation aux activités des groupes d'échanges et de formation entre pairs, mobilisant souvent une journée, comme l'explique Alex, de la zone Sud :

« Je fais partie d'un groupe quand même, l'Adage. Et je vois bien, le si peu de temps que ça prend, quand je suis pas là ben le boulot il se fait pas et quand je rentre et ben faut faire le boulot [...]. J'essaie de m'organiser pour qu'y a que l'astreinte à faire. Bon des fois il y a des couacs [...]. Pour être prêt à 10 h il faut être prêt à 9 h 30 pour le temps de faire la route quoi. Donc on commence plus tôt le matin, et bah je finis plus tard le soir. »

Méconnaissance et préjugés vis-à-vis des groupes de pairs

Du côté des agriculteurs ne participant pas à des groupes, ils affirment avoir des opportunités d'accès à l'information par d'autres façons, par la presse professionnelle, par les conseils de techniciens, ou par des dialogues techniques avec leurs pairs à l'occasion de l'entraide :

« Je n'ai jamais fait partie de groupes [...]. [En CETA], tout le monde a... tous ceux qui participent ont la même information. Donc soit ils la mettent

en place ou ils ne la mettent pas en place mais tout le monde a la même information de l'intervenant. Tandis que moi, je... si ce que je lis, c'est quand même les revues agricoles quand même. Sur les revues agricoles, vous pouvez prendre des renseignements qui... Et puis il y a des reportages sur des fermes, donc ça donne des idées des fois. [À propos de l'observation chez ses voisins] J'ai plus appris à regarder les autres faire que d'aller en formation. » (Alain, zone Nord.)

« On n'est pas dans... [des groupes...]. Non, on fait notre [...] on arrive toujours à... on améliore tout le temps, hein ? Même si c'est vrai on n'est pas du genre [...]. On a amélioré beaucoup de choses. [...] On sait s'en-tourer de techniciens comme ça au moins on ne travaille pas à l'aveugle. » (Yves, zone Nord.)

Ces discours tendent à montrer une méconnaissance des modalités d'activité dans ces collectifs associatifs, en révélant une vision de ces derniers comme des lieux d'accès à l'information, à l'égal de réunions d'informations auxquelles ils ont pu participer (organisées par la chambre d'agriculture ou le syndicat). Ils ne perçoivent pas ces groupes comme des lieux de coconstruction de connaissances entre pairs et de stimulation de la réflexivité par le partage d'expériences.

Certains d'entre eux évoquent aussi ces groupes comme des lieux réservés à ceux qui innovent ou font des changements dignes de reconnaissance, ce qui en creux laisse apparaître que ces enquêtés ne se sentent pas appartenir à cette catégorie de professionnels, et donc ne pas être légitimes à participer à ce genre de groupes, à l'instar des propos d'Alain, de la zone Nord : *« Je n'ai jamais fait partie de groupes. C'est pour ça que je vous dis, c'est pas chez moi qu'il faut venir prendre des exemples. »*

DISCUSSION-CONCLUSION

Cette étude confirme d'autres montrant que les éleveurs avec une échelle physique de travail modérée sont plus à même de développer des systèmes écologiques (Garambois et Devienne, 2012 ; Depeyrot et Détang-Dessendre, 2024). Pourtant, l'accumulation de ce type de travaux n'empêche pas la continuation du mouvement contraire de concentration des élevages, corrélé à une baisse de sa population active. Cette évolution, encouragée par les politiques publiques, reste promue par nombre d'opérateurs du secteur (pariant sur la poursuite de la substitution du travail par les équipements et les technologies), y compris par des acteurs scientifiques (Candau, 2015 ; Frétière, 2023 ; Moyon, 2024). Cependant, des études actuelles signalent que la productivité globale de l'élevage est en panne, malgré un système de soutien public encourageant la concentration des exploitations, notamment par l'absence de plafonnement des aides surfaciques de la PAC (Chatellier *et al.*, 2021). D'autres recherches deviennent donc nécessaires pour mieux éclairer la décision politique par

des analyses systématiques des données statistiques publiques, et ainsi approfondir cette question du rôle défavorable d'une échelle physique de travail élevée pour la transition agroécologique.

Par ailleurs, notre étude montre que les collaborations interexploitations facilitant la conduite de systèmes écologiques ne sont pas à la portée de tous les agriculteurs et agricultrices, même pour ceux avec une échelle physique de travail modérée. La situation d'actif unique en élevage rend difficile cette participation collective, laquelle reste peu familière à une partie des producteurs. D'autres travaux sociologiques sur les exploitations peu impliquées dans les modes de travail et d'organisation en commun seraient judicieux pour compléter cette compréhension de leurs freins et difficultés. D'ores et déjà, nous relevons différentes pistes de travail pour les dépasser.

L'enseignement agricole doit davantage traiter le sujet des collaborations interexploitations et de leurs organisations collectives, pour familiariser les futurs acteurs de l'agriculture à ces modes de coopération et leur permettre d'acquérir les compétences requises pour travailler en groupe.

Du côté des fédérations de Cuma et des groupes d'échanges entre pairs, des processus d'intégration spécifique des publics éloignés de ces collectifs restent à expérimenter pour leur permettre l'acquisition des compétences sociocoopératives nécessaires au travail en groupe. De même, des adaptations de leur fonctionnement sont à tester, par exemple pour favoriser l'implication des agriculteurs et des agricultrices qui travaillent seules sur leur structure.

Enfin, du côté de l'action publique, nous suggérons deux pistes en vue de favoriser les collaborations interexploitations. D'une part, ces résultats montrent que faciliter les coordinations interexploitations nécessaires à la transition agroécologique demande également plus de dispositifs et d'agents d'appui à l'échelle territoriale pour atteindre les publics plus éloignés des modes de coopération entre pairs. Ce besoin de facilitateurs locaux de coopération agroécologique est mis en évidence par d'autres auteurs dans le contexte agricole français et étranger (Papy et Torre, 2002 ; Prager, 2015). Il apparaîtrait ainsi judicieux d'expérimenter des dispositifs d'agents locaux de développement agricole, avec pour mission de faciliter les mises en liens et les coopérations entre la diversité des agriculteurs, en particulier ceux moins impliqués dans les formes collectives.

D'autre part, les agents salariés des fédérations de groupes et des Cuma ont affaire à des agriculteurs et des agricultrices dotés des compétences pour le travail en collectif. Animer des collectifs plus hétérogènes, c'est-à-dire incluant des producteurs peu familiers de ce genre de participation collective, demande donc une montée en compétences de ces agents. Cela peut difficilement s'opérer dans le contexte

sociopolitique actuel de ces institutions. La faiblesse des moyens économiques qui leur sont octroyés, ajoutée à un gouvernement des politiques agricoles par la « mise en projets », induit une réduction de leur temps effectif de travail avec les agriculteurs ainsi qu'une précarisation de leurs conditions professionnelles, et par conséquent un fort *turn-over* au sein de ce métier. Une réflexion d'ampleur devient nécessaire sur l'organisation de ce champ professionnel d'appui aux collectifs d'agriculteurs, aujourd'hui démunis en termes de compétences et de ressources humaines adaptées, pour y construire des conditions de financement plus pérennes (par exemple par des modes de financement de fonctionnement pluriannuels) et plus propices à leur qualification professionnelle (Lucas, 2022).

Remerciements. Cette étude a été financée par le groupement d'intérêt scientifique Avenir Élevage, et par une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme d'Investissements d'Avenir portant la référence ANR-16-CONV-0004. Nous remercions les organisations agricoles et les éleveurs rencontrés qui ont permis ce travail.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agreste, 2022. Fiche territoriale synthétique RA 2020 « Ille-et-Vilaine ». Draaf Bretagne. https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/pdfsam_merge.pdf
- Baudron F., 2014. Analyse diagnostic de l'agriculture dans une région du bassin versant du Couesnon. Mémoire d'ingénieur agronome, Paris, AgroParisTech, 119 p.
- Candau A., 2015. Élevage : « Il faut redimensionner les exploitations ». *Le Monde.fr*, 22 juillet 2015. https://www.lemonde.fr/economie/article/2015/07/22/elevage-en-premier-lieu-il-faut-redimensionner-les-exploitations_4693432_3234.html
- CETA 35, 2021. *Les groupes CETA*. https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1wJCfZdtlPaCoL0OF2MYUKEb-We_1dcZD
- Chatellier V., Perrot C., Béguin E., Moraine M., Veyssset P., 2021. Compétitivité et emplois à la production dans les secteurs bovins français. *INRAE Productions Animales*, 33 (4), 261-282. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2020.33.4.4609>
- Civam Adage 35, 2024. *Nos groupes d'échanges locaux*. <https://www.adage35.org/groupes-d-%C3%A9change>
- Coquil X., Dedieu B., Béguin P., 2017. Professional transitions towards sustainable farming systems: the development of farmers' professional worlds. *WORK*, 57 (3), 325-337. <https://doi.org/10.3233/wor-172565>
- Cretin L., Laurens L., Scheromm P., 2023. Les fermes collectives en France : vers une figure émergente d'organisation de l'exploitation agricole ? *Économie rurale*, 386, 5-24.

- Dedieu B., 2019. Transversal views on work in agriculture. *Cahiers Agricultures*, 28, 8. <https://doi.org/10.1051/cagri/2019008>
- Depeyrot J.N., Détang-Dessendre C., 2024. Systèmes de production et emploi en élevage laitier. Document de travail n° 19, CEP, Ministère de l'Agriculture. <https://agriculture.gouv.fr/systemes-de-production-et-emploi-en-elevage-laitier-document-de-travail-ndeg19>
- Devienne S., Garambois N., Mischler P., Perrot C., Dieulot R., Falaise D., 2016. Les exploitations d'élevage herbivore économes en intrants (ou autonomes) : quelles sont leurs caractéristiques ? Comment accompagner leur développement ? Rapport d'étude pour le MAAF. <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/81401>
- Dumeix-Toullec M., 2022. Identification des conditions de travail permettant la mise en œuvre de pratiques agroécologiques : cas des systèmes d'élevages laitiers dans le nord de l'Ille-et-Vilaine. Mémoire de fin d'études d'ingénieur, L'Institut Agro Montpellier.
- Duru M., Le Bras C., Grillot M., 2021. Une approche holistique de l'élevage, au cœur des enjeux de santé animale, humaine et environnementale. *Cahiers Agricultures*, 30, 26. <https://doi.org/10.1051/cagri/2021013>
- Ferraton N., Touzard I., 2009. *Comprendre l'agriculture familiale. Diagnostic des systèmes de production*, Versailles, Éditions Quæ-CTA-Presses agronomiques de Gembloux, 132 p.
- FNCuma, 2024. myCUMA LINK. La plateforme de mise en relation des Cuma. <https://link.myCUMA.fr/carte>
- Frétière K., 2022. Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) et aides à l'agriculture biologique. La programmation 2015-2020 fait la part belle à la MAEC système polyculture élevage herbivore. Agreste, *Études Bretagne*. https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/maec_2015_2020_22062022.pdf
- Frétière K., 2023. Recensement agricole 2020. Les exploitations bovines laitières en Bretagne. Agreste Bretagne, *Les dossiers*, (1). https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/pdfsam_merge.pdf
- Garambois N., Devienne S., 2012. Les systèmes herbagers économes. Une alternative de développement agricole pour l'élevage bovin laitier dans le Bocage vendéen ? *Économie rurale*, 330-331, 56-72.
- Hostiou N., Vollet D., Benoit M., Delfosse C., 2020. Employment and farmers' work in European ruminant livestock farms: a review. *Journal of Rural Studies*, 74, 223-234.
- Jacquot A.L., Kister M., Dumeix-Toullec M., Lucas V., 2022. Quelles configurations de travail en élevage laitier favorables à la transition et à la collaboration agroécologiques ? In : *16^{es} Journées de recherche en sciences sociales INRAE-SFER-Cirad*, 15-16 décembre, VetAgroSup Clermont-Ferrand.
- Kister M., 2022. Identification des conditions de travail, individuelles et collectives, favorables à des pratiques bénéfiques pour la biodiversité en élevage bovin laitier. Enquête auprès d'éleveurs laitiers du sud de l'Ille-et-Vilaine. Mémoire de fin d'études d'ingénieur, AgroParisTech.

- Lucas V., 2022. Production de connaissances pour la transition agroécologique. Organisation et complexité des processus dialogiques entre pairs agriculteurs à travers les CUMA. In : *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique* (M. Barbier, C. Lamine, N. Couix, eds), Éditions des Archives contemporaines, 189-204. <https://doi.org/10.17184/eac.3238>
- Lucas V., Gasselin P., 2018. Gagner en autonomie grâce à la CUMA. Expériences d'éleveurs laitiers français à l'ère de la dérégulation et de l'agroécologie. *Économie rurale*, 364, 73-89.
- Lucas V., Gasselin P., van der Ploeg J.D., 2019. Local inter-farm cooperation: a hidden potential for the agroecological transition in northern agricultures. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 43 (2), 145-179.
- Mainaud T., Raynaud E., 2021. *France, Portrait social*. Insee Références. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/5435421/FPS2021.pdf>
- Martin T., 2023. Les sentinelles de l'étable. Robotisation de la traite et nouvelle division du travail dans l'élevage laitier français. Thèse de doctorat, Montpellier-3, 473 p.
- Mazoyer M., Roudart L., 1997. *Histoire des agricultures du monde : du néolithique à la crise contemporaine*, Éditions du Seuil.
- Michaud A., Plantureux S., Baumont R., Delaby L., 2020. Les prairies, une richesse et un support d'innovation pour des élevages de ruminants plus durables et acceptables. *INRAE Productions Animales*, 33 (3), 153-172.
- Moyon P., 2024. «L'anti-Rolox» : Emmanuel Besnier, le si discret patron de Lactalis, numéro un mondial. *Ouest-France*, 21 juillet. <https://www.ouest-france.fr/economie/agroalimentaire/lactalis/portrait-lanti-rolax-emmanuel-besnier-le-si-discret-numero-un-mondial-des-produits-laitiers-af443eb8-2b49-11ef-8172-3705d92ae677>
- Papy F., Torre A., 2002. Quelles organisations territoriales pour concilier production agricole et gestion des ressources naturelles ? *Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement*, 33, 151-169.
- Perrot C., Bataille J.F., Bossis N., Caillot D., Gallot S., Morhain B., Morin E., Roguet C., Sarzeaud P., 2013. Diversité de l'élevage français et dynamiques territoriales. Les enseignements des recensements agricoles. In : *Rencontres autour des recherches sur les ruminants*, 20, 341-344. <https://ifip.asso.fr/documentations/34042-diversite-de-lelevage-francais-et-dynamiques-territoriales-les-enseignements-des-recensements-agricoles/>
- Prager K., 2015. Agri-environmental collaboratives for landscape management in Europe. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 12, 59-66.
- Servière G., Chauvat s., Hostiou N., Courmut S., 2019. Work in livestock and its changes. *INRA Productions Animales*, 32 (1), 13-24.
- Slimi C., Prost M., Cerf M., Prost L., 2022. Les échanges entre agriculteurs dans un contexte de transition agroécologique. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 16 (2). <https://doi.org/10.4000/rac.26704>
- Valory A., 2015. Diagnostic agraire dans la petite région des collines de Guichen. Mémoire d'ingénieur agronome, AgroParisTech, 98 p.
- van der Ploeg J. D., Barjolle D., Bruil J., Brunori G., Costa Madureira L. M., Dessein J., Drăg Z., Fink-Kessler A., Gasselin P., Gonzalez de Molina M., Goriach K., Jürgens K., Kinsella J., Kirwan J., Knickel K., Lucas V., Marsden T., Wezel A., 2019. The economic potential of agroecology: empirical evidence from Europe. *Journal of Rural Studies*, 71, 46-61.

5. L'AUTONOMISATION DU TRAVAIL DES ÉLEVEURS

Valorisation des milieux semi-naturels par le pâturage

**Madelleine Johany-Mirabal, Fanny Chrétien,
Nathalie Girard, Lucie Gouttenoire**

Des études ont montré que l'autonomie est un levier pour la transition agroécologique (Gliessman, 2007 ; van der Ploeg, 2008 ; Milestad *et al.*, 2012). Il existe cependant différentes manières de l'aborder, tant à l'échelle du système de production qu'à celle relative aux acteurs. À l'échelle du système de production, la visée d'autonomie est une stratégie de réduction des coûts et d'amélioration de la conduite technique. En élevage herbivore, c'est l'« autonomie alimentaire », ou « autonomie fourragère »¹⁴, qui est recherchée pour améliorer la rentabilité (Grolleau *et al.*, 2014), avec des enjeux autour de la part du pâturage dans l'alimentation (Lherm et Benoit, 2003).

Relative aux acteurs, l'autonomie des agriculteurs est souvent associée à une « autonomie décisionnelle »¹⁵ ou à une liberté dans l'exercice du métier ou dans le choix du mode de vie (Stock et Forney, 2014). Lucas (2024) montre comment l'interdépendance entre pairs, dans une perspective de coopération et de mutualisation des ressources, donne plus de marges de manœuvre aux éleveurs, favorisant ainsi leur autonomie vis-à-vis des marchés. Ce type d'autonomie se structure parfois sous la forme de construction de « nouvelles interdépendances » (Lucas, 2024) qui semblent se traduire par la « recherche stratégique des agriculteurs de pouvoir mieux maîtriser, concevoir, contrôler et reconstruire les processus de travail au sein du système d'activités agricoles » (Lucas et Gasselin, 2018).

14. Capacité de nourrir les animaux uniquement à partir des ressources produites sur la ferme, sans achats à l'extérieur.

15. Revendiquée par des organisations alternatives en lien avec la durabilité de l'agriculture (en France, les Civism, le Réseau agriculture durable ou le Réseau agriculture paysanne, mais aussi, en Amérique latine, l'association Via Campesina).

De son côté, Coquil (2023) aborde l'autonomie à l'interface entre l'émancipation vis-à-vis d'un contexte socioprofessionnel et technique normatif, et la capacité des éleveurs à reprendre la main sur la conception de leur activité au travail. Sur la base d'une analyse des transitions professionnelles non abouties, l'auteur met en évidence que « sans changer les façons de penser son travail, les changements de façons de faire sont fragiles ». Accompagner ces changements « axiologiques de l'activité » (Coquil, 2023) ou expliciter l'impact des normes et des valeurs sur leur travail (Lémery, 2011 ; Slimi, 2022) se présentent comme autant de défis pour accompagner les éleveurs dans leurs transitions professionnelles.

D'autre part, Barbot et Camatarri (1999) mettent en évidence les liens étroits entre apprentissage et autonomie, ce qui demande de « repenser le système éducatif », permettant aux personnes d'emprunter le chemin vers l'autonomie. Cela représente également un défi pour la recherche en éducation et formation (Mayen, 2017). La recherche présentée dans ce chapitre fait partie d'un projet de thèse ayant comme perspective la conception de nouvelles formes de formations et d'accompagnement d'éleveurs visant leur autonomisation au travail. Nous avons pour objectif d'identifier, d'une part, les dimensions de l'autonomisation au travail en contexte de transition vers des systèmes d'élevage plus écologiques, et, d'autre part, les conditions qui favorisent ou empêchent ce processus. Nous aborderons l'autonomisation par la contribution des processus de « renormalisation » qui la sous-tendent, que nous détaillons dans la section suivante.

CADRE THÉORIQUE

En sociologie du travail, le concept d'autonomie a été largement étudié dans les organisations. De Terssac (2012) définit l'autonomie comme étant « non seulement la capacité de produire ses propres règles, mais aussi la possibilité d'utiliser les règles hétéronomes existantes en toute liberté ». De son côté, Bidet (2011) propose de caractériser l'autonomie comme une « capacité d'inventer », c'est-à-dire une créativité normative qui serait un moyen pour l'individu de surmonter l'activité, en la concevant comme une mise à l'épreuve des prescriptions plutôt que comme leur simple application. Dans la lignée de ces auteurs, nous choisissons d'aborder la dimension normative de l'autonomie au travail, autrement dit la capacité d'un individu à produire ses propres normes au travail. Cette dimension, créée dans le « for intérieur » de l'agriculteur (Lémery, 2011), constitue à nos yeux une pierre importante pour le déploiement de l'autonomie au travail. Ce choix est cohérent avec les auteurs, qui établissent un lien entre autonomie et normes lorsqu'un individu « se soumet de son plein gré à des normes dont il saisit le sens »

(Durrive, 2015), ou comme dans la théorie kantienne de l'autonomie vue comme la « capacité d'agir sur la base de normes autodéterminées » (Barbot et Camatarri, 1999).

Nous commençons par définir la norme et notre manière de l'aborder. Selon Prairat (2014), la norme « opère des tris, arrête des choix, affirme des comportements à suivre ou recommande des pratiques à mettre en œuvre ; à contrario, elle peut bannir des attitudes ou des manières de faire ». Autrement dit, cette norme, interne à l'individu, est celle qui s'impose à lui et guide son action, et par conséquent bannit d'autres normes. Afin de discuter des normes propres à l'individu, en particulier celles qui sont construites, voire redéfinies dans l'activité, nous employons le cadre théorique de l'ergologie, dans lequel Schwartz et Durrive (2003) analysent l'activité comme un lieu de « débats de normes », entre les normes externes ou antécédentes, « issues du milieu historique, social, gestionnaire, technique », et les normes endogènes ou internes, « des obligations absolues à se donner ici et maintenant ». Ce débat de normes a lieu dans l'interaction de l'individu avec sa situation de travail et son environnement. Il donne lieu à une succession de « renormalisations », processus à intégrer au développement de l'activité et par lequel l'individu tente de s'appropriier et de transformer le milieu pour le rendre vivable (Schwartz, 2010).

Cette théorie propose la renormalisation comme un moyen pour que l'individu s'approprie et devienne « sujet de la norme », selon la théorie de la « normativité » de Canguilhem (1947), pour qui « tout homme veut être sujet des normes ». Elle nous permet d'analyser l'activité sous l'angle de la prise d'initiative de l'individu face à sa situation de travail, et non plus sous l'angle de l'application des prescriptions. Selon Durrive (2015), la « normativité » est une condition vitale et intrinsèque à l'individu, définie comme « l'effort par lequel la personne tente d'anticiper l'assujettissement à la norme ». Dans la rencontre de l'individu avec son environnement, il fera « usage de soi », il donnera de son « être tout entier » (Denny et Durrive, 2024) lorsqu'il éprouvera cette rencontre. L'ergologie propose d'analyser cette épreuve sous l'angle non seulement cognitif, mais aussi psychique, social et physique. Elle part du postulat de Canguilhem que l'individu n'est pas qu'un sujet passif exécuteur des normes externes (« usage de soi par les autres »). Une telle hétéronormalisation ne serait pas vivable. L'individu doit au contraire être considéré comme un sujet actif qui développe un effort d'appropriation de ces normes (« l'usage de soi par soi »).

Sur la base de ce cadre théorique, nous proposons de définir l'autonomisation du travail des éleveurs comme un processus ayant trois dimensions :

- la prise de conscience de l'origine des normes qui déterminent les choix actuels ;

- la reconception de ses propres normes à partir du développement de savoir-faire et de l'évolution des postures dans sa propre activité ;
- la mise en cohérence de l'activité avec le nouveau sens donné au travail résultant du processus de renormalisation.

MÉTHODOLOGIE

Le terrain : le réseau Pâtur'Ajuste

Nous travaillons avec des éleveurs qui valorisent des milieux semi-naturels pour alimenter leurs troupeaux. Ils conçoivent des systèmes d'élevage qui s'appuient sur des pratiques telles que la prolongation du temps de pâturage, ou le fait de ne pas avoir recours à l'achat d'aliments, de fourrages ou d'intrants extérieurs. Pour y parvenir, ces éleveurs revalorisent des prairies et des parcours et reconsidèrent la valeur alimentaire d'espèces comme les ligneux, auparavant considérés comme indésirables (Girard *et al.*, 2016), renvoyant notamment à des références telles que les tables d'alimentation des animaux produites par INRAE¹⁶ et les logiciels qui se sont développés par la suite, tels que INRAtion®V5 ou PrevAlim. Nous partons de l'hypothèse que ce travail de requalification des végétations suppose des processus de renormalisation et de valuation¹⁷ (Girard, 2023), et l'acquisition de nouvelles compétences qui découlent de ces processus. Nous avons choisi ce terrain en raison de sa pertinence pour comprendre de tels processus.

Ces éleveurs appartiennent au réseau national Pâtur'Ajuste, piloté par Scopela, une société coopérative de production (Scop) de conseil et formation, et à des collectifs animés au niveau territorial par des agents de développement local, et plus précisément, en ce qui concerne les éleveurs que nous avons rencontrés, l'association Pâtur'en Pilat (encadré 5.1). Nous avons choisi ces éleveurs pour leur participation à ces collectifs, dans lesquels ils échangent autour de leurs pratiques et de leurs visions de l'agriculture, ce qui nous permet d'examiner les dynamiques de renormalisation entre les individus et les collectifs.

Scopela, qui travaille en collaboration avec INRAE depuis sa création en 2011, prône un cheminement réflexif et une pensée autonome des éleveurs. Pour cela, les formateurs ont conçu une démarche, Pâtur'Ajuste. Celle-ci repose sur le principe d'une gestion « adaptative », qui met en valeur le caractère singulier du travail et nécessite que les éleveurs passent du statut d'applicateurs des recettes à celui de pilotes de leurs exploitations (Girard et Magda, 2018). Pour cela, les éleveurs doivent formaliser leurs objectifs afin d'identifier les moyens

16. <https://www.inrae.fr/actualites/tables-dalimentation-animaux>

17. C'est le processus par lequel l'individu évalue ce qui a de la valeur pour lui dans son activité.

Encadré 5.1. Un réseau d'éleveurs à deux échelles : collective et territoriale

Le réseau Pâtur'Ajuste est un collectif d'éleveurs, répartis sur toute la France, qui a été créé en 2013 et qui se réunit deux fois par an pour échanger expériences et connaissances sur la valorisation des milieux semi-naturels.

L'association Pâtur'en Pilat est un collectif d'éleveurs du Parc naturel régional (PNR) du Pilat qui s'est créé en 2014 suite aux formations et aux accompagnements individuels dispensés par Scopela. Le collectif a comme objectif d'échanger entre pairs, de tester de nouvelles pratiques en se formant afin d'augmenter la part de pâturage dans leurs fermes, et d'entretenir les milieux en valorisant la végétation spontanée pour l'alimentation du troupeau. L'association est animée par les éleveurs et éleveuses du conseil d'administration et par deux chargées de mission du PNR du Pilat.

<https://www.paturajuste.fr/>

de les atteindre, dans des allers-retours entre connaissances technico-scientifiques génériques et situation singulière de l'éleveur (Girard et Magda, 2018). La particularité de Scopela est ainsi de favoriser le développement d'un jugement critique vis-à-vis des préconisations d'une agriculture conventionnelle, à partir d'une analyse réflexive des pratiques des éleveurs.

Recueil de données

Dans la lignée de notre cadre théorique, nous avons décidé d'articuler des enquêtes individuelles et un atelier collectif appelé « récit d'autonomisation », conçu en collaboration avec un des éleveurs enquêtés.

Les enquêtes individuelles, menées dans une posture compréhensive, visaient à identifier les dimensions sous-jacentes au processus d'autonomisation chez ces éleveurs qui adoptent des pratiques de valorisation des milieux semi-naturels. Nous nous sommes entretenues avec 8 éleveurs et éleveuses des réseaux Pâtur'Ajuste et Pâtur'en Pilat entre mars et décembre 2023. Quelques caractéristiques des éleveurs et éleveuses enquêtés sont illustrées dans le tableau 5.1.

En partant du postulat que la renormalisation se réalise sur le long terme, l'approche *via* le « récit d'activité » (Schwartz et Durrieu, 2009) nous a permis, lors des entretiens, d'intégrer cette perspective diachronique et de la reconstruire par l'activité narrative (Bruner, 2002). Nous avons choisi de mobiliser la chronique de changement (Chizallet *et al.*, 2019), un outil construit sur la base d'une frise chronologique, qui permet de comprendre les transformations du travail en s'interrogeant sur les difficultés rencontrées, les objectifs principaux poursuivis et les ressources mobilisées dans chaque grande étape d'évolution du travail.

Tableau 5.1. Caractéristiques générales de la ferme et des enquêtés.

Enquête	Description de la ferme et des enquêtés
E1	Installé depuis 2015, reprise familiale 75 ha, 25 vaches laitières (Simmental) et 7-8 vaches allaitantes (Highlands) Pâturage intégral des génisses allaitantes et laitières Traite mobile pour allonger la période de pâturage de 2 mois, déboursoillage par le pâturage avec les vaches allaitantes et les génisses Autonome en foin Vente directe et livraison Biolait
E2	Bac professionnel agricole Installation en 2007, reprise de la ferme du beau-père 12 vaches allaitantes (Limousine), brebis 55 ha au total, dont 17 ha en location, 20 ha en PT, 5 ha de céréales (orge, blé, triticales) Pâturage des terrains boisés Autonome en foin, elle fait l'enrubannage Vente directe
E3	Il vient d'une famille agricole. Lycée agricole puis BTS machinisme 1^{re} installation en 1989, reprise d'une exploitation bio en 2003 et en GAEC depuis 2019 Porcs plein air (30 truies) et 25 vaches Charolaises allaitantes bio, accueil pédagogique à la ferme 150 ha de SAU, dont 20 ha de prairies pour les cochons, 70 ha pour les bovins, 20 ha de cultures fourragères en rotation, avec 40 ha de céréales Commercialisation : porcelets, porcs charcutiers, bœufs, vaches de réforme, génisses en carcasse, Biocoop, vente directe
E4	BTS agricole. Installation en bio en 2014 et en GAEC depuis 2017 70 ha, dont 25 ha de fauche, 25 ha de parcours, 5 ha en zone de plaine (+ 15 ha au moment de la création du GAEC) Système basé sur l'herbe pâturée ou fanée. Fabrication de méteil en granulé à la ferme 180 chèvres croisées Saanen et Alpine Troupeau d'une quarantaine de vaches Highlands : 11 mères, taureau et la suite Livraison à deux fromageries situées à une quinzaine de kilomètres
E5	Reprise de la ferme familiale en 2003 et en GAEC depuis 2015, en bio depuis Pâturage tournant sur 8 mois dans l'année 30 vaches laitières Vosgiennes, Ferrandaïses et Abondance 62 ha, dont 13 ha de zones humides Autonome en foin, pas d'ensilage ni enrubannage Livraison lait à Sodial
E6	BTS agricole pour s'installer, elle ne vient pas du milieu agricole Installation en bio en 2009, reprise de la ferme de la belle-mère 210 brebis des races Causse du Lot et Île-de-France Autonome en foin Vente de 2/3 à la coopérative Capel et 1/3 en vente directe

Tableau 5.1. (suite)

Enquêté	Description de la ferme et des enquêtés
E7	Arrêt du BTS agricole et décide de faire des stages en exploitations agricoles pendant 6 ans Installation en bio en 2019 230 brebis de race Causse du Lot + 6 béliers Pâturage intégral Distribution de céréales 40% en vente directe et 60% à la coopérative Capel
E8	BPEA Maraîchage Installation progressive, statut agricole en 2010 50 ha de SAU, dont 15 ha de fauche 120 brebis Thones et Marthod (80% viande en vente directe et 20% lait) 20 chèvres laitières race Rove

PT : prairies temporaires; BTS : brevet de technicien supérieur; GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun; BPEA : brevet d'études professionnelles agricole.

La deuxième étape a consisté à concevoir un atelier appelé « récit d'autonomisation », dans lequel nous nous sommes appuyées sur le récit d'activité d'un éleveur qui a raconté à des pairs du réseau Pâtur'Ajuste sa trajectoire d'autonomisation au travail. L'atelier s'est tenu lors du rassemblement national du réseau en octobre 2023. L'objectif de l'atelier était de favoriser une prise de conscience de la renormalisation chez les éleveurs, et de favoriser *via* le collectif les réflexions individuelles sur le rapport aux normes. Nous partons du postulat que le récit d'autrui offre des moyens d'apprentissage pour s'engager dans une dynamique d'autonomisation dans son propre travail et dépasser les difficultés inhérentes à ce processus (Beaujouan *et al.*, 2013). Dans un premier temps, l'éleveur a raconté les moments de sa trajectoire pour rendre visible son propre débat de normes. Dans une deuxième partie, les éleveurs étaient divisés en deux sous-groupes, de 20 personnes chacun, afin de recueillir leurs réactions par rapport au récit et de discuter sur l'origine des normes professionnelles mobilisées par les participants.

Ces deux corpus, les entretiens individuels d'une part et l'atelier d'autre part, ont été ensuite retranscrits dans leur totalité et structurés en une base de données avec le logiciel NVivo, puis analysés de manière inductive selon la méthode de la théorisation ancrée (Meliani, 2011), par des allers-retours entre données, codages (descriptif puis analytique) et lectures bibliographiques. Cette méthode qualitative inductive nous permet d'accéder à l'expérience des individus avec l'objectif d'effectuer une « généralisation conceptuelle » (Avenier, 2010) sur le phénomène que nous visons à comprendre qui est la renormalisation des éleveurs.

RÉSULTATS

« Usage de soi par les autres » : se confronter aux normes issues de l'entourage de proximité

La plupart des éleveurs enquêtés viennent d'un milieu agricole. Dans deux cas seulement (E1, E5), les éleveurs ont exprimé que leur père les avait laissés « libres de leurs choix » lorsqu'ils ont repris leur ferme. Pour l'éleveur E5, cette façon de procéder va à l'encontre du « système patriarcal » dans les fermes où la famille proche ne laisse pas faire de choix aux nouveaux installés. Pour l'éleveur E1, le choix d'aller vers une agriculture économe et écologique se fait dans la continuité de l'engagement de son père.

La volonté des éleveurs de choisir leur propre système se manifeste concrètement par la mise en place de pratiques qui vont à l'encontre de ce qu'ils ont appris, à l'école (E1, E4) ou par l'entourage familial (E2, E3, E6), ou d'une pensée en lien avec l'agriculture dominante (E5, E7), comme la norme de la « propreté » des parcelles lorsqu'elles sont bien broyées ou fauchées. Néanmoins, la majorité des éleveurs ont suivi, à certaines périodes de leurs trajectoires, des normes qu'ils considèrent aujourd'hui comme externes, par exemple en adoptant des pratiques de « sécurisation du système » calquées sur le modèle des voisins (E3), ou en appliquant de l'ammonitrate sur les parcelles sur le conseil du beau-père (E2) : *« On m'a fait croire que [l'ammonitrate] c'était un besoin. Du coup, il m'a fallu 10 ans d'installation pour me dire, bah non, en fait, je crois qu'on n'en a pas besoin. »* À l'inverse, les éleveurs E7 et E8, qui ont tracé leur propre voie dès leur installation, affirment s'être appuyés sur leurs expériences professionnelles passées (E7) ou sur la formation dispensée par Scopela (E8). C'est ce qui leur a permis d'identifier le système qui leur correspondait : *« Je savais que mettre des brebis dehors toute l'année, pour moi, dans ma tête, c'était sûr que ça marchait »* (E7), et d'y trouver du sens : *« Et c'est quand j'ai découvert ce que c'était l'élevage de brebis que je me suis dit que c'était ça que je voulais faire »* (E8).

Les éleveurs qui ont participé à l'atelier « récit d'autonomisation » ont témoigné du poids du « regard des autres », principalement de leur entourage de proximité comme la famille, le voisinage et/ou les propriétaires des terrains qu'ils louent. Dans certains cas, les éleveurs suivent les normes de cet entourage, ce qui est « généralement admis », dans une logique de compromis et de cohésion sociale. Par exemple, ce qui est défini socialement comme un « bon travail d'éleveur » peut les amener à suivre des normes externes, comme broyer systématiquement pour montrer qu'ils font un « bon boulot » avec l'entretien de leurs parcelles, comme l'exprime E8 : *« Je pense que c'est aussi une espèce de fausse preuve qu'auraient les paysans de démontrer qu'ils font bien leur*

boulot, et qu'ils sont appliqués. » De plus, les éleveurs ont exprimé le fait que cette pression est subie, qu'on vienne ou pas du milieu agricole. Par exemple, ceux qui reprennent la ferme familiale héritent des normes transmises de génération en génération : *« L'héritage à ne pas décevoir, enfin, toute cette descendance à ne pas décevoir »* (éleveur de l'atelier). Quant aux autres, ils expliquent ressentir le besoin constant de prouver leurs compétences à leurs voisins. Une éleveuse de l'atelier a même affirmé qu'elle souffrait du *« syndrome de l'imposteur »* en raison d'un *« manque de confiance »* en elle.

Ces résultats suggèrent que les éleveurs travaillent sous le regard d'autrui et sous l'influence de normes externes, avec lesquelles ils doivent composer et/ou qu'ils doivent dépasser pour éviter une forme d'empêchement dans leur dynamique d'autonomisation et d'expérimentation :

« Le regard des confrères [voisins] est assez dur, c'est quelque chose de pesant, je pense. Par rapport à notre métier, il est sûrement plus pesant et plus présent que ce qu'on pense. Donc, du coup, ça peut être... Moi, ça ne m'a pas freiné, ni embêté, un peu comme Madame [qui se trouve dans la salle] qui dit "On passe outre", mais c'est vrai que quelque part, ça peut être un frein. » (Un éleveur de l'atelier.)

« Usage de soi par soi » : construire son propre schéma de réflexion

Tous les éleveurs interrogés affirment leur volonté d'être maîtres de leurs choix et des changements qu'ils mettent en place, comme l'exprime l'éleveuse E6 : *« J'aime bien changer mais quand c'est moi qui décide de changer. »* Pour l'éleveuse E2, il est également important de comprendre les raisons de ses choix, car cela traduit une forme de *« maîtrise »* qui lui donne la confiance nécessaire pour *« sauter le pas »* et accepter les conséquences de ses choix. Tous les éleveurs ont souligné l'importance de prendre des décisions ayant un sens pour eux et qui correspondent à leurs objectifs professionnels, personnels, et à leur vision d'une agriculture économe et écologique. Parmi leurs motivations, la recherche du plaisir au travail et celle d'un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ressortent comme des éléments partagés par tous les éleveurs.

La construction de leur propre schéma de réflexion conduit la majorité des éleveurs enquêtés, d'une part, à déconstruire leurs propres habitudes et celles de leurs animaux et, d'autre part, à reconcevoir leur système tout en composant avec leurs parcellaires, leurs animaux et les conditions pédoclimatiques de la ferme :

« À partir de 2008, mon raisonnement a été un peu différent... Il y a des gros inconvénients parce que c'est morcelé, parce que c'est très peu mécanisable, parce que c'est très contraint. Et là je me suis dit, il est comme ça de toute façon, autant essayer d'en faire des atouts de ces contraintes. » (E5.)

Néanmoins, ajuster, revoir constamment ses propres objectifs et reconstruire en permanence ses idées peut s'avérer difficile et représenter une charge mentale, car les éleveurs doivent trouver leur propre compromis parmi un éventail de possibilités et accepter l'inconfort de l'incertain.

« Ceux qui ont envie de cadre et de sécurité, ils sont mieux dans le conseil classique. Ça ne veut pas dire que ce sont de mauvaises gens, etc. Ce n'est pas ce que je dis. Mais... Et après, quand tu as envie d'indépendance et de réflexion, tu vas..., mais par contre, c'est tout sauf confortable. » (E8.)

D'après les éleveurs interrogés, aller vers des systèmes plus respectueux de l'environnement est une démarche qui s'accompagne de nombreux doutes, d'incertitudes et d'un manque de références. Expérimenter, observer et évaluer les résultats de leurs actions est une façon pour eux d'échafauder des références et de se les approprier par la suite. Pour l'éleveur E1, tester l'arrêt du broyage lui a permis de redéfinir des indicateurs de réussite (*« Ça m'a fait gagner du temps, du gasoil, du danger »*). Lorsqu'ils considèrent que les résultats obtenus par leurs expérimentations sont positifs sur le plan technique ou du travail, ces éleveurs expriment une satisfaction à remettre en cause les normes externes portées par leur entourage :

« Moi des gens qui disaient "il fait crever ses animaux de faim" ou ce genre de trucs. Et puis maintenant, c'est plutôt l'inverse quand je vois d'anciens paysans qui se promènent au milieu de mes vaches, qui disent qu'elles sont en bon état tes génisses, alors qu'elles sont encore au pâturage l'hiver. » (E1.)

Toutefois, il ne s'agit pas seulement d'expérimenter de façon ponctuelle et isolée, mais aussi de hiérarchiser en amont les expérimentations de manière à maintenir une continuité dans le travail : *« On a un métier avec tellement de curseurs que tu dois en maîtriser quelques-uns pour accepter d'en bouger d'autres » (E3).*

Entreprendre de faire des essais suppose également pour les éleveurs de lever certaines appréhensions, qu'elles portent sur le réel du travail (ex. : pour E1, la disponibilité et la qualité de la ressource pour le pâturage hivernal) ou sur des conflits plus internes (ex. : E2 exprime sa crainte de faire face à l'incertitude et son sentiment de ne pas être prête à le faire). Dans tous les cas, nous avons identifié des éléments de posture propices à l'engagement dans une dynamique de transition vers l'inconnu. Par exemple, être capable de remettre en question ses pratiques, aimer *« sortir de la routine »*, se questionner, ajuster ses pratiques et expérimenter de façon permanente sont autant d'ingrédients qui permettent d'apprendre par soi-même, de se nourrir de ses réussites et de ses erreurs :

« Ouais, moi j'ai besoin de ça, j'ai besoin de réfléchir, j'ai besoin de me poser des questions et... et tu vois, je te dis que j'ai un système aujourd'hui qui est

bien calé depuis quelques années mais en fait, c'est vrai sans être vrai parce que... le jour où j'arriverai plus à me remettre en question, j'arrête. » (E5.)

Ils tendent alors à aborder les problèmes sous un angle permettant de relativiser les risques :

« Il n'y avait pas un risque... c'est pas comme quand on fait un investissement de dire "je vais construire un bâtiment", là il y a un risque. Alors là de dire "je vais leur faire manger de la ronce" [...], mais si elles ne la mangent pas, c'est pas grave en fait. » (E1.)

Enfin, ils se construisent également une posture vis-à-vis de leurs pairs souhaitant s'engager sur le chemin de l'autonomisation, revendiquant de ne pas prescrire un chemin plutôt qu'un autre :

« Moi, je ne suis pas dans ce moule-là, en fait, je ne suis pas là pour décider ce qui est bon, pas bon... Et on est là pour que les éleveurs, ils progressent, et qu'ils aient des réponses, et qu'ils arrivent, techniquement, vers plus d'autonomie, vers plein de choses. » (E8.)

Ces postures, envers soi et autrui, favorisent la réassurance qui a été exprimée lors de l'atelier comme un levier pour *« tracer son propre chemin »* et oser changer en dépassant les regards et les normes externes.

Participer aux collectifs porteurs de nouvelles normes, une condition favorable à la « renormalisation »

Faire autrement ou *« ne pas suivre l'évolution de la modernité »* (éleveuse de l'atelier) peut créer une distance, voire une incommunicabilité, avec les agriculteurs conventionnels :

« Tous ces gens chez qui j'avais travaillé, et avec qui je..., ils ne comprenaient pas ce que je faisais là-bas. Je n'avais pas les mots pour le dire, je n'avais rien pour... Oui, ce que j'avais fait là-bas, je ne pouvais pas..., ce n'était pas transmissible. » (Éleveur qui a fait le récit.)

Si ce « décalage » peut s'éprouver comme une marginalisation et amener les éleveurs à s'isoler pour continuer à tracer leur chemin, il peut au contraire amener à suivre les normes d'autrui, malgré l'envie de faire autrement. À noter que dans l'atelier, certains éleveurs non issus du milieu agricole n'exprimaient pas un tel sentiment de décalage, soit qu'ils avaient appris l'agriculture alternative à l'école, soit qu'ils avaient fait des stages dans des fermes non conventionnelles (E7, E8).

Pour sortir de l'isolement, la majorité des éleveurs rencontrés ont cherché à établir des liens au sein de cercles sociaux qui leur ressemblent :

« Moi je cherchais à sortir de l'isolement et puis je cherchais à me dire que je ne suis peut-être pas tout seul, il faudrait bien que je trouve des gens qui pensent comme moi et qui essayent de faire comme moi quoi. » (E5.)

C'est une des raisons principales de leur engagement au sein du réseau national Pâtur'Ajuste. Cependant, à un niveau plus local, chaque éleveur a sa propre manière de s'entourer, soit au travers d'un collectif formel, soit en créant son propre réseau de manière plus informelle. Trois éleveurs (E5, E6 et E7) ont construit leur propre réseau informel d'entraide, avec des voisins ou des amis éleveurs, c'est-à-dire en « *sélectionn[ant] nous-mêmes les personnes à qui on a envie de parler* » (E6). L'aide provenant de ce « réseau de confiance » leur a permis de progresser sur la résolution de problèmes techniques en s'appuyant sur l'expérience des autres éleveurs, comme le piétin des brebis chez l'éleveuse E6 ou l'identification d'une plante toxique qui provoque la perte d'agneaux chez l'éleveur E7.

Les éleveurs qui font partie de collectifs plus formels existant au sein de leur territoire¹⁸ (E1, E2, E3 et E5) et ceux de l'atelier soulignent les effets positifs d'appartenance à ces collectifs, et notamment :

- prendre du recul pour « *sortir la tête du guidon* » (E3) et avoir un regard extérieur constructif, non jugeant, qui favorise le questionnement ;
- se conforter dans ses choix par les échanges d'expériences avec les autres éleveurs et voir ailleurs qu'une autre façon de faire est possible : « *C'est les échanges de pratiques, les expériences, les retours d'expérience d'autres qui confortent dans les décisions. Oui, ça a marché chez lui, pourquoi ça ne marcherait pas chez moi ?* » (E1) ;
- se rassurer par le fait d'être entouré de personnes qui sont dans la même situation, ce qui permet de normaliser d'autres manières de faire : « *On n'est pas tout seul à avoir cette idée-là. En fin de compte, il y en a d'autres qui travaillent comme nous* » (éleveuse de l'atelier) ;
- se sentir en confiance pour persister dans l'inconfort de la renormalisation et continuer à faire selon ses envies : « *Voilà, c'est ça, il faut avoir un sacré caractère, être têtu ou quoi, parce que sinon, en fait, tu pètes un câble, ou tu rends les armes et tu investis dans un broyeur, un tracteur* » (éleveur de l'atelier) ;
- se sentir légitime sur ses pratiques afin de communiquer avec l'entourage : « *Et ça me permet de mettre des mots, de théoriser aussi ces pratiques, voilà, de mettre des mots dessus et de pouvoir les expliquer, et de ne pas se sentir tout seul.* » (E3) ;
- construire collectivement, *via* les échanges entre pairs, de nouvelles références sur les effets de ses propres actions et trouver ainsi un fil directeur, ce qui permet de surmonter l'inconfort de l'incertitude :

« *Tu n'as aucun recul, tu ne sais pas vers où tu vas. Quelque part tu t'engages dans un tunnel mais tu ne sais pas où est la sortie. Tu ne sais pas s'il y en*

18. Collectifs organisés et animés par des animatrices de structures de développement d'une agriculture écologique (Patur'en Pilat, Cant'Adear, Adear 48). L'objectif principal de ces collectifs est d'organiser des formations et des espaces d'échanges d'expériences entre pairs.

a une et tu ne sais pas si tu vas sortir vers le bon côté ou vers la mauvaise limite. Tu n'as aucune référence, tu n'as aucune personne qui est capable de t'aider. » (E6.)

DISCUSSION ET CONCLUSION

Nos résultats nous ont permis d'identifier les normes qui prévalent dans l'activité des éleveurs lorsqu'ils sont en transition vers des systèmes plus écologiques. Il s'agit des normes externes qui proviennent majoritairement de l'entourage social de proximité, et avec lesquelles les éleveurs doivent composer dans leur dynamique de changement. Ces résultats rejoignent les travaux en sociologie rurale qui montrent que les changements sont liés aux dimensions normatives, et non pas seulement pratiques et cognitives (Darré, 1984 ; Lémery, 2003 ; 2011). Ces résultats rejoignent aussi les travaux en psychologie sociale et du travail qui ont montré l'importance de l'entourage proche, dont la famille, dans l'engagement dans de nouvelles pratiques (Berrier, 2024). De plus, nos résultats nous permettent d'affirmer que l'autonomie au travail des agriculteurs ne relève pas que d'une autonomie décisionnelle, mais également de la compréhension des raisons de leurs choix et des normes auxquelles ces décisions se réfèrent. Nous rejoignons ainsi les résultats de Lussi Borer et Muller (2014), qui ont mobilisé la théorie de la renormalisation en vue de concevoir des formations destinées aux enseignants : ces auteurs concluent que les apprenants, confrontés à leur propre pratique, ont ainsi pu identifier par eux-mêmes les origines des normes, ce qui a amené certains à envisager de « *faire les choses autrement* ». Ils soulignent également l'importance de susciter le « passage du "je pourrais faire autrement" à "j'essaye de faire autrement" » comme un défi important dans la formation.

Les résultats de notre étude nous permettent de montrer que la renormalisation individuelle est liée à la renormalisation collective des normes professionnelles du métier d'agriculteur. Cependant, toute discussion collective ou tout échange d'expériences entre éleveurs n'entraînent pas nécessairement une renormalisation. Des conditions doivent être instaurées délibérément afin de faciliter ce processus, comme susciter l'engagement d'une réflexion critique sur le métier afin « d'encourager l'élaboration d'éléments de savoirs nouveaux de l'activité » et « une construction collective du sens d'un métier » (Schwartz et Durrive, 2009). Créer des espaces de débat de normes professionnelles entre agriculteurs (Mirabal-Cano, 2025), à l'image des « groupes de travail » proposés par l'ergologie, serait de nature à faciliter ces processus. On rejoint aussi l'idée de dispute professionnelle proposée par Clot (2014), et celle d'espaces de délibération proposée en psychodynamique du travail dans le cadre de la coopération horizontale (Debout, 2014).

Par ailleurs, cette renormalisation collective implique non seulement les éleveurs et leurs collectifs, mais aussi la communauté locale, y compris les voisins et les propriétaires fonciers. Il serait donc essentiel de concevoir des dispositifs pour les éleveurs, mais également pour leur entourage, afin de susciter une renormalisation chez eux, ou *a minima* les sensibiliser sur les raisons qui poussent les éleveurs à pratiquer et produire différemment de l'agriculture conventionnelle. Cette conclusion rejoint les propositions de Berrier (2024) d'organiser des espaces de construction collective du sens de la transition agroécologique entre éleveurs et autres acteurs de leur entourage, comme les consommateurs ou les syndicats.

Nos résultats nous amènent à souligner que la réassurance est l'une des conditions nécessaires pour engager la renormalisation. Elle est favorisée par le soutien des collectifs auxquels appartiennent ces éleveurs, rejoignant différents travaux sur le sujet (Compagnone et Hellec, 2015 ; Chizallet *et al.*, 2019 ; Slimi, 2022 ; Goulet, 2013). Cette réassurance professionnelle joue un rôle crucial dans le maintien de l'engagement des éleveurs dans leur processus de renormalisation, notamment lorsqu'ils sont en rupture avec les normes de leur entourage local. Grâce à ce résultat, nous pouvons suggérer un élargissement de l'échelle d'analyse du rôle des collectifs dans la construction des nouvelles normes qui ne se limite pas à une échelle locale, comme le démontre Darré (1984) à travers les « groupes professionnels locaux », mais se prolonge à une échelle nationale. Ce n'est pas seulement la proximité géographique des collectifs qui facilite la renormalisation, mais aussi la proximité professionnelle, caractérisée par le partage de normes et de valeurs, comme c'est le cas du réseau national d'éleveurs étudié.

Une autre condition de renormalisation identifiée est le développement d'une posture d'expérimentation, de réflexivité et d'acceptation des risques chez les éleveurs enquêtés. Une posture permettant d'agir dans l'incertitude (Dedieu *et al.*, 2013), d'être en enquête (Slimi, 2022) ou de « faire avec » le milieu (Robert, 2021) permet aux éleveurs d'avoir un autre rapport à l'incertitude, la transformant en catalyseur d'expérimentation. Cette posture, construite individuellement et collectivement, pourrait devenir un objet d'apprentissage dans les dispositifs de formation ou dans l'échange informel entre pairs. S'agissant par exemple de réflexivité, Gouttenoire *et al.* (2019) proposent des repères pour la conception de dispositifs pédagogiques visant le développement de la réflexivité en situation professionnelle. Dans la suite de ce travail, en avril 2024, nous avons testé l'approche du codéveloppement (Payette et Champagne, 1997) auprès des éleveurs du collectif Patur'en Pilat afin de les placer en enquête collective sur la situation de travail d'un éleveur. Nous analyserons par la suite si une telle approche pourrait favoriser le développement de cette posture et susciter une renormalisation.

Remerciements. Nous tenons à remercier les relecteurs qui nous ont guidées dans l'amélioration de cet article, mais aussi les éleveurs, les animatrices de Pâtur'en Pilat et les formateurs de Scopela, qui nous ont permis d'organiser l'atelier au sein des journées nationales du réseau Pâtur'Ajuste. Ce projet de thèse bénéficie du soutien financier du département ACT de l'INRAE et de la Fondation de France.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Avenier M.J., 2010. Shaping a constructivist view of organizational design science. *Organization Studies*, 31, 1229-1251.
- Barbot M.J., Camatarri G., 1999. *Autonomie et apprentissage : l'innovation dans la formation*, Paris, Presses universitaires de France, 256 p.
- Beaujouan J., Coutarel F., Daniellou F., 2013. Quelle place tient l'expérience des autres dans la formation d'un professionnel? Apport et limite du récit professionnel. *Éducation permanente*, 151, 25-38.
- Berrier C., 2024. Approche psychosociale clinique de l'engagement dans de nouvelles pratiques professionnelles. L'exemple d'éleveurs en contexte de transition agroécologique en France. Thèse, université de Toulouse Jean-Jaurès, 277 p.
- Bidet A., 2011. *L'engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot?*, Paris, Presses universitaires de France, Le lien social, 416 p.
- Bruner J., 2002. *Pourquoi nous racontons-nous des histoires?*, Paris, Éditions Retz.
- Canguilhem G., 1947. Milieu et normes de l'Homme au travail. *Cahiers internationaux de sociologie*, 3.
- Chizallet M., Prost L., Barcellini F., 2019. Comprendre l'activité de conception d'agriculteurs en transition agroécologique : vers un modèle trilogique de la conception. *Psychologie française*, 64 (2), 119-139.
- Clot Y., 2014. Réhabiliter la dispute professionnelle. *Le Journal de l'École de Paris du management*, 105, 9-16.
- Compagnone C., Hellec F., 2015. Farmers' professional dialogue networks and dynamics of change: the case of ICP and no-tillage adoption in Burgundy (France). *Rural Sociology*, 80 (2), 248-273.
- Coquil X., 2023. L'autonomie : un concept central pour le développement de l'activité de travail des agriculteurs à l'ère de l'anthropocène. *Activités*, 20-1.
- Darré J.P., 1984. La production des normes au sein d'un réseau professionnel. L'exemple d'un groupe d'éleveurs. *Sociologie du travail*, 26 (2), 141-156.
- Debout F., 2014. Quelques éléments de la théorie psychodynamique du travail. *Champ psy*, 65, 11-26.
- Dedieu B., Ancey V., Avelange I., 2013. Introduction. In : *Agir en situation d'incertitude en agriculture : regards pluridisciplinaires au Nord et au Sud* (Ancey V., Avelange I., Dedieu B., eds), Bruxelles, PIE-Peter Lang, 13-17.
- Denny J.L., Durrive L., 2024. L'activité étudiante durant la crise sanitaire d'un point de vue ergologique : la question des initiatives prises par rapport à un champ de contraintes préexistantes. *Activités*, 21-1.

- Durrive L., 2015. *L'expérience des normes. Comprendre l'activité humaine avec la démarche ergologique*, Toulouse, Octarès Éditions.
- Girard N., 2023. Former des professionnels à un nouveau regard. *Transformations : Recherche en éducation et formation des adultes*, 1 (25), 97-111.
- Girard N., Magda D., 2018. Les jeux entre singularité et généricité des savoirs agro-écologiques dans un réseau d'éleveurs. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 12 (2), 199-228.
- Girard N., Doré A., Magda D., 2016. Caractériser les liens entre qualification et gestion des ressources : une analyse comparative d'instruments de gestion des végétations en élevage. *Développement durable et territoires*, 7 (3).
- Gliessman S.R., 2007. *Agroecology: The Ecology of Sustainable Food Systems*, CRC Press Taylor & Francis Group.
- Goulet F., 2013. Mettre en récits et partager l'expérience : éléments pour l'étude des savoirs dans des collectifs professionnels. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 7 (2), 501.
- Gouttenoire L., Fiorelli C., Trognon L., Roux C., 2019. Renforcer les capacités réflexives à des fins de développement professionnel : une grille-repères pour la conception de dispositifs pédagogiques. *Phronesis*, 8, 47-61.
- Grolleau L., Falaise D., Moreau J.C., Delaby L., Lusson L.M., 2014. Autonomie et productivité : évaluation en élevages de ruminants grâce à trois indicateurs complémentaires. *Fourrages*, 218, 125-131.
- Lémery B., 2003. Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. *Sociologie du travail*, 45 (1), 9-25. <https://doi.org/10.4000/sdt.30813>
- Lémery B., 2011. Les agriculteurs : une profession en travail. In : *Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation*, Paris, L'Harmattan, 243-254.
- Lherm M., Benoit M., 2003. L'autonomie de l'alimentation des systèmes d'élevage allaitant : évaluation et impacts économiques. *Fourrages*, 411-424.
- Lucas V., 2024. Understanding the construction of autonomy by farmers evolving towards agroecological and resilient farming systems. Communication in: *15th IFSA Conference*, Trapani, Italie.
- Lucas V., Gasselin P., 2018. Gagner en autonomie grâce à la Cuma. Expériences d'éleveurs laitiers français à l'ère de la dérégulation et de l'agroécologie. *Économie rurale*, 364 (2), 73-89.
- Lussi Borer V., Muller A., 2014. Exploiter le potentiel des processus de renormalisation en formation à l'enseignement. *Activités*, 11 (2).
- Mayen P., 2017. L'ignorance et la dépendance, facteurs d'apprentissage dans les interactions de tutelle au travail. *Recherche & formation*, 84 (2), 9-23.
- Meliani V., 2011. Choisir l'analyse par théorisation ancrée : illustration des apports et des limites de la méthode. *Actes du 3^e Colloque international francophone sur les méthodes qualitatives. Du singulier à l'universel*, RIFReQ, 9-10 juin 2011, Montpellier, France, 435-452.

- Milestad R., Dedieu B., Darnhofer I., Bellon S., 2012. Farms and farmers facing change: the adaptive approach. In: *Farming Systems Research into the 21st Century: The New Dynamic* (Darnhofer I., Gibbon D., Dedieu B., eds), Dordrecht, Springer.
- Mirabal-Cano M., 2025. Comprendre les processus de renormalisation et de valuation pour accompagner l'autonomisation au travail d'agriculteurs engagés dans la transition agroécologique : le cas d'éleveurs valorisant les milieux semi-naturels. Thèse de l'université de Toulouse Jean-Jaurès, 217 p.
- Payette A., Champagne C., 1997. *Le groupe de codéveloppement professionnel*, Presses de l'université du Québec.
- Prairat E., 2014. L'approche par les normes professionnelles. *Recherche & formation*, 75.
- Robert J.M., 2021. Faire avec, faire milieu : contribution à une anthropologie de la vie à partir de l'ethnographie du travail du tilleul dans les Baronnies provençales. Thèse de doctorat, sociologie.
- Schwartz Y., 2010. Quel sujet pour quelle expérience? *Travail et Apprentissages*, 6, 11-24.
- Schwartz Y., Durrieu L., 2003. *Travail et ergologie : entretiens sur l'activité humaine*, Toulouse, Octarès Éditions.
- Schwartz Y., Durrieu L., 2009. *L'activité en dialogues. Entretiens sur l'activité humaine (II)*, suivi de *Manifeste pour un ergo-engagement*, Toulouse, Octarès Éditions.
- Slimi C., 2022. La transformation des situations des agriculteurs et agricultrices en transition agroécologique : analyse du soutien des collectifs de pairs par le prisme de la théorie de l'enquête. Thèse de doctorat, agro-écologie.
- Stock P.V., Forney J., 2014. Farmer autonomy and the farming self. *Journal of Rural Studies*, 36, 160-171.
- Terressac G. de, 2012. Autonomie et travail. In : *Dictionnaire du travail*, Presses universitaires de France, 47-53.
- van der Ploeg J.D., 2018. *The New Peasantries: Rural Development in Times of Globalization*, Routledge.

6. LA VALEUR DU TRAVAIL DANS LES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

Une voie pour la reconnaissance de l'activité agricole

Emmanuel Poussard, Philippe Spoljar, Gérard Valléry

Ce chapitre s'intéresse aux pratiques de ceux qui ont cherché à « faire autrement », à « se différencier », dans des proportions variables, d'un modèle agricole dit « conventionnel ». Faute de pouvoir les rassembler sous un meilleur vocable, ces pratiques seront qualifiées ici d'« agro-écologiques », terme dont l'utilisation sera discutée ci-dessous. L'analyse de ces pratiques est faite depuis la perspective « clinique du travail » en psychologie (Lhuillier, 2006), en questionnant la manière dont cette pratique peut être une occasion possible de renouvellement du lien entre les agriculteurs et la société.

Ce lien n'est pas direct, il est médiatisé par et dans l'activité et la production agricoles, incarné et adressé aux autres : autres citoyens, agriculteurs, consommateurs, personnel des administrations, techniciens, banquiers, etc. La mise en place de pratiques agroécologiques apparaît comme un mode privilégié pour recréer des liens avec la société, tant par les modes de production plus respectueux de l'environnement que par le rapprochement entre producteurs et consommateurs. Dans cette recherche d'une place nouvelle, les agriculteurs sont actifs, et l'objet de ce chapitre est d'explorer ce « travail psychique d'emplancement » dans la société tel que défini par Lhuillier (2006). Il sera abordé essentiellement, ici, à partir de la question du juste prix qui pose le rapport entre la valeur du travail et le travail des valeurs, tel qu'il se construit et se déconstruit dans ces pratiques agroécologiques. Deux acceptions de la valeur peuvent être distinguées : d'une part, la valeur économique, qui permet l'échange sur le marché et indexe la rémunération, et, d'autre part, une valeur subjective, relative au rapport singulier au travail et à la production, qu'il s'agisse de l'agriculteur, du consommateur ou du prescripteur.

L'établissement du « juste prix » est une situation exemplaire, à la fois symbolique et matérielle, de la dynamique du rapport entre société et agriculture, et des questions de valeurs attachées au travail

À partir de la notion de « coopération conflictuelle » – entre pairs, avec les différents prescripteurs et avec les consommateurs –, nous aborderons des questions de méthode pour soutenir le « travail des valeurs ». Nous chercherons d'abord à cerner ce qui peut permettre, dans ces nouvelles pratiques, le développement de la reconnaissance de l'activité agricole par la société.

UNE RECHERCHE SUR LES BÉNÉFICES PSYCHIQUES DE NOUVELLES PRATIQUES

Cette section s'appuie sur une partie des résultats d'une recherche sur les mutations du rapport au travail dans le processus de modernisation agricole (Spoljar et Valléry, 2021).

Comment qualifier ces nouvelles pratiques ?

Choisir de qualifier ces pratiques d'agroécologiques n'évacue pas la difficulté rencontrée lors de cette recherche pour définir les agriculteurs participant à l'enquête : s'agit-il de pratiques alternatives au modèle conventionnel, de pratiques agroécologiques ou de pratiques dont la production est labellisée Agriculture Biologique, voire Haute Valeur environnementale ? Les efforts de normalisation de l'agroécologie laissent aux professionnels une très large marge d'interprétation¹⁹. Le panel retenu dans notre recherche concerne des agriculteurs qui cherchent à développer des pratiques hors du domaine conventionnel, et qui se reconnaissent dans les termes proposés par Ruault et Le Guen : une « agriculture bio, “paysanne”, en circuits courts à haute valeur ajoutée » (2024), ceci en marge de définitions plus normatives de l'agroécologie. Ces auteurs voient à travers ces pratiques l'émergence d'une élite, c'est-à-dire des professionnels « valorisés et mis en avant comme “modèle” à suivre dans le cadre d'actions de développement agricole ou territorial ». Leur analyse révèle une place ambivalente de ces nouvelles pratiques dans la société, car elles se trouvent aussi en carence de reconnaissance financière et de représentation institutionnelle.

Le terme d'agroécologie sera retenu pour qualifier ces nouvelles pratiques, tout en lui conservant une dimension mouvante, en cours d'élaboration, objet de controverses et non dénué d'ambiguïté, comme le

19. « Il n'existe pas de définition unique et consensuelle de l'agroécologie qui soit partagée par tous les acteurs concernés, ni d'accord sur tous les aspects que recouvre ce concept. Il est donc difficile de déterminer exactement ce qui est agroécologique et ce qui ne l'est pas, mais ce flou permet également d'élaborer des approches agroécologiques adaptées aux contextes locaux » (HLPE, 2019).

soulignent Compagnone *et al.* (2018) : l'émergence et le déploiement de l'agroécologie « s'inscrivent ainsi dans une lutte pour la définition de ce qu'est la "bonne agriculture", qui traverse tant les milieux scientifiques que les mondes agricoles, la société civile et les politiques publiques ».

Méthodologie

La méthodologie de recherche s'ancre dans la perspective de la clinique du travail. Le travail y est appréhendé comme interface et « terrain privilégié de médiation entre l'économie psychique et le champ social, entre ordre singulier et collectif » (Lhuilier, 2006). Il joue un rôle important comme « armature » de la santé mentale. Le travail est également biface, il peut être opérateur de la santé comme il peut contribuer à sa détérioration. En substance, les dispositifs en clinique du travail « proposent une double investigation, de la souffrance au travail, de ses manifestations, mais aussi des processus de résistance et de dégageement » (Lhuilier, 2006).

Pour cette recherche, 14 entretiens non directifs²⁰ sur les bénéfices psychiques des pratiques agroécologiques ont été conduits début 2021 dans la Drôme et l'Ardèche, avec des participants et des situations diverses : filières agricoles (apiculture, arboriculture, chèvre lait, chèvre laine, maraîchage, plantes aromatiques, porcs, poules, viticulture), âge (de 35 à 65 ans), genre (5 femmes, 12 hommes), reconversions professionnelles et installations sur la ferme familiale, ancienneté d'activité (de 2 à 40 ans). Tous se reconnaissent dans une pratique agroécologique, ou au moins cherchent à se différencier du modèle conventionnel. L'analyse des entretiens a été réalisée à partir de monographies thématiques pour à la fois restituer la complexité des situations et identifier ce qui leur est transversal. Il s'est agi de comprendre dans quelle mesure ces pratiques agroécologiques participent à une construction de la santé psychique, entendue sous l'angle du « pouvoir d'agir » (Clot, 2017), c'est-à-dire comme une capacité à agir sur soi-même, sur les autres et sur l'environnement, et pas seulement à s'adapter à un environnement. Chaque participant a été anonymisé par le recours à un pseudonyme.

Le philosophe et médecin Canguilhem voit dans ce dynamisme mental (et social) une essentielle source de santé : « Je me porte bien, dans la mesure où je me sens capable de porter la responsabilité de mes actes, de porter des choses à l'existence et de créer entre les choses des rapports qui ne leur viendraient pas sans moi » (2002). La santé psychique repose

20. Dans cette optique, l'objectif est de positionner l'agriculteur en « expert de sa situation » et de percevoir le cheminement psychique à partir d'une question générale : « Dans votre vécu, quels sont les bénéfices psychiques de la transition agroécologique ? » La question n'est pas de savoir le pourquoi du changement de pratique, mais « qu'est-ce qui fait que vous vous sentez mieux à partir de votre pratique professionnelle ? ».

en effet, parmi d'autres critères, sur une capacité à créer ou à mobiliser de nouveaux liens dans le monde, sollicitant des potentialités tout autant personnelles et professionnelles que cognitives et psychiques. C'est tout particulièrement, dans ce cadre, le travail psychique du lien (Kaës, 2008), dans une dynamique de vie et dans l'activité agricole, auquel nous nous intéresserons dans ce chapitre.

La reconstruction ou le renouvellement du lien au travers des pratiques agroécologiques ont été analysés, dans l'enquête support, selon quatre angles : le lien à soi, le lien aux autres, le lien au vivant non humain et le lien à la société – et c'est ce dernier point qui sera développé.

LES ENJEUX DU TRAVAIL DANS LA (RE)CONSTRUCTION DES LIENS À LA SOCIÉTÉ

Regard sociologique : un lien à la fois distant, polarisé, pluriel et ambivalent

D'un point de vue sociologique, le lien est aujourd'hui marqué par la rupture du « contrat de confiance » établi après-guerre entre les agriculteurs et la société pour la mise en place d'une agriculture productive assurant une alimentation de bon marché (Dubuisson-Quellier et Giraud, 2010 ; Ruault et Le Guen, 2024 ; Valiorgue et Roulet, 2019). Le contrat de délégation confié après-guerre aux agriculteurs par le reste de la société est aujourd'hui questionné par des consommateurs qui aimeraient pouvoir donner leur avis sur la manière de produire. Valiorgue et Roulet (2019) font le récit de la dynamique de cette perte de reconnaissance sociale, qu'ils appellent « la spirale dépréciative » en décryptant le paradoxe entre les gains de productivité et la perte de la valeur sociale des productions agricoles. Selon eux, l'objectif d'augmentation de la productivité agricole est intimement lié à la mise en place de la société de consommation de masse et de loisirs. Les industries sont ainsi liées entre elles par ce contrat social. Augmenter la productivité agricole, c'est faire une place dans le budget des ménages pour consommer autre chose : « En 1960, les Français consacraient 35 % de leurs dépenses à l'alimentation. Cette proportion s'établit désormais aux alentours de 20 % » (Valiorgue et Roulet, 2019). La conséquence est pour les agriculteurs de disparaître des préoccupations des Français, en même temps que la part de l'alimentation diminue dans le budget de leurs contemporains. Le contrat social d'après-guerre peine à se renouveler, dans un contexte de dialogue difficile et polarisé entre les agriculteurs d'une part et les autres citoyens d'autre part (Ruault et Le Guen, 2024 ; Valiorgue et Roulet, 2019).

Un renouveau du dialogue peut naître de ces relations entre des mondes sociaux et des mondes agricoles divers. Il s'agit de saisir « la réelle variété des formes de clôture et d'ouverture qui traverse les mondes agricoles et jette des passerelles avec d'autres mondes sociaux » (Dubuisson-Quellier

et Giraud, 2010). Ces auteurs voient dans le rapprochement entre production et consommation « l'une des clefs de la redéfinition de la place de l'agriculture dans la société », sans tenir compte d'autres motifs actuels de débat entre le monde agricole et la société.

Travailler pour se vivre comme utile au monde : une tension entre production et santé psychique

Les agriculteurs rencontrés lors de cette recherche sont préoccupés et particulièrement concernés par la place symbolique de l'agriculture dans la société. Trois formes de lien entre activité agricole et société se dégagent des entretiens : l'utilité sociale, l'empêchement de l'activité et l'injustice.

L'utilité

En premier lieu et pour comprendre ce qui fait « tenir » ces agriculteurs dans leur travail quotidien – malgré toutes les difficultés rencontrées sur leur parcours –, il est nécessaire de se positionner à partir de leur vision propre de ce que doit être leur métier et de leur place dans le monde social et politique, plutôt que d'une définition générale du métier ou des rapports entre agriculture et société. Le travailler aboutit certes à une production, mais engage tout d'abord la construction d'un tissu sociopsychique qui conditionne la possibilité justement de produire, en réalisant un mode particulier d'exister. Sur le plan des liens aux collectifs professionnels et sociaux, selon Lhuillier (2007), « travailler, c'est se dégager de ses préoccupations personnelles pour s'engager dans une autre histoire que la sienne propre, pour s'acquitter de ses obligations sociales. C'est ce qui permet de ne pas se vivre comme un inutile au monde ». Parmi les agriculteurs rencontrés, plusieurs témoignent de ce qui se joue dans leurs pratiques, au regard de leur positionnement vis-à-vis de la société. Gabriel évoque ainsi sa motivation à devenir agriculteur par une volonté de faire évoluer les mentalités : « *J'avais en moi l'envie de prouver socialement qu'une vie rurale était possible, avec une activité paysanne.* » Pour Agathe, l'enjeu de son activité est de partager un savoir empirique et oral qui se perd :

« Ce qui est valorisant, c'est de transmettre un savoir, transmettre un engouement pour les plantes, pour que les plantes médicinales retrouvent une place dans la culture... les deux, notre culture et la culture [socio-culturel et agri-culture]. »

Martin a ressenti une évolution de son image dans la société, avec le passage de la « honte d'être un paysan » (« *cul terreux* », « *tu pues* », « *arriéré* ») à un « *super héros qui fait du bio* ». La vision négative de son travail qu'il avait auparavant a pu être transformée en changeant de pratique (bio, vente directe). Victor, éleveur en montagne, poursuit deux

objectifs dans sa ferme, tous deux liés à l'environnement : produire des aliments sains et avoir une ferme autonome énergétiquement : *« Tout ça, c'est important dans ma vie ! »*, rencontrant assez directement une demande également sociale. Son engagement est venu très tôt, au moment de la crise de la vache folle : *« Mon credo depuis la maladie de la vache folle : on mange mal, on a une responsabilité vis-à-vis des consommateurs. »*

L'empêchement

Si le lien à la société oriente la pratique des agriculteurs par leur volonté d'être utiles au monde, il peut également l'entraver. Le rapport entre pratiques professionnelles et attentes sociétales n'est pas exempt de conflits sévères, parfois peut-être insolubles, et une dissension entre la position singulière d'un exploitant et le « discours social » peut fortement impacter sa santé psychique. C'est ce dont témoigne Victor, pour qui la présence du loup dans les montagnes constitue une source de tensions très fortes : *« Les chèvres sont dehors normalement. On les garde mais il ne faut pas qu'il y ait d'attaque. Le loup met une pression incroyable. »* La présence du loup induit un conflit dans l'activité, nécessitant un débat interne et conséquemment un conflit psychique, nourri par un conflit d'ordre éthique et une contradiction interne à sa pratique : *« Je suis partagé entre laisser mes animaux dedans alors que je n'ai pas le droit, parce que je suis en bio, et les sortir. »* Et ce débat interne fait écho à un débat public entre défenseurs du loup et éleveurs qui peine à exister :

« On a essayé de discuter, beaucoup. Les associations de protection de la nature ont un poids important et elles ne font pas la part des choses. Entre les chasseurs, les agriculteurs et les associations, on a l'impression d'être dans un monde d'intégristes. »

Il résume ainsi cette absence de débat, cet affrontement entre des mondes qui ne se rencontrent pas, par ce propos : *« C'est une guerre de tranchées. »* Ce témoignage éclaire le lien entre contradictions sociales, conflits de l'activité et conflits psychiques. Les positionnements apparemment incompatibles, inconciliables, entre groupes sociaux se répercutent dans l'activité : où mettre les chèvres ? Il faut bien choisir pour travailler.

L'injustice

Un autre aspect du lien apparaît dans les entretiens, relatif à l'image de l'agriculteur dans la société. Pour certains agriculteurs rencontrés, la représentation sociale dominante de leur profession est dévalorisante et génère un sentiment d'injustice. Clément soulève ainsi cette question douloureuse : *« Les agriculteurs montrés comme des pollueurs, ça c'est dur. Comment on est perçus par les gens à l'extérieur c'est blessant, ça pèse. C'est injuste parce qu'on fait plein de choses pour être clean. »*

Victor a le sentiment que les agriculteurs sont plus visés que d'autres, « *alors que plein de Français polluent avec leur voiture. Pourquoi nous en particulier ?* ». Derrière toutes ces questions, l'enjeu fort est celui de la place des agriculteurs dans la société, ce que résume ainsi Victor : « *On a notre place... si on n'a pas notre place, il faut nous le dire clairement. Qu'on arrête de jouer.* »

On constate que la manière dont les liens avec la société sont conçus et perçus impacte de façon significative les formes de pratiques, pouvant se situer selon les cas dans cet éventail large qui va du soutien à l'entrave, en se présentant comme valorisant et mobilisateur, ou bien au contraire disqualifiant et démotivant.

Le travail d'emplacement des agriculteurs dans la société

L'appréhension sociologique de la place du « travail » agricole au sein de la société impose également la question du positionnement psychique des agriculteurs dans leur « travailler », si l'on distingue ainsi ces termes : « Dans le travailler, le ou les travailleurs questionnent et redéfinissent le travail prescrit à partir de leurs propres expériences. Entre le travail et le travailler (dans le rapport à soi-même, à la contribution utile au monde, et à la place occupée parmi les autres), il existe en fait des débats, des tensions, et souvent des conflits de normes et de valeurs » (Béguin *et al.*, 2021). Lémery (2003) rappelle que les agriculteurs sont actifs dans le renouvellement de leur place dans la société : « Le devenir de l'agriculture dépend de ce que font les agriculteurs des mises en cause dont ils sont l'objet. » L'emplacement est aussi une question psychique. L'isolement dont souffre une partie des agriculteurs peut se lire sous l'angle de l'absence de place dans la société : ils ne sont pas seulement seuls, ils ont perdu leur place.

Dans cette phase de remise en cause du modèle existant par l'adoption de pratiques alternatives, l'enjeu consiste à se constituer une place dans un entre-deux instable : pas encore dans le nouveau modèle et plus tout à fait dans l'ancien. Cette situation nouvelle exige non seulement un travail d'adaptation au ou aux modèles à venir, mais nécessite également une posture active, « de s'engager dans un travail d'emplacement » (Lhuillier, 2006). Cette posture demande un effort d'élaboration avec les autres, un investissement subjectif pour passer de la place assignée à celle à construire. C'est à la fois une place qui nous est donnée de l'extérieur de soi (par exemple « *cul terreux* », « *super héros qui fait du bio* », ou celle découlant du « contrat de confiance pour une agriculture productive ») et une place à créer, à inventer à partir de son activité propre et de son histoire personnelle. Ce travail psychique pour trouver et fabriquer une place fait appel – sans s'y réduire – à l'histoire personnelle et aux difficultés anciennes à trouver une position dans

un groupe (famille, école, activité sportive, etc.). L'agriculteur à la recherche d'une situation neuve dans la société charrie alors, malgré lui, des questions anciennes.

Dans ce travail d'emplacement, une exploration à plusieurs niveaux est à mener pour éviter que le problème social de l'agriculture se transforme en problème personnel de l'agriculteur : « La confusion entre l'histoire personnelle et celle du contexte socioprofessionnel immobilise, et l'exploration des résonances entre ces deux scènes peut permettre le dégagement » (Lhuillier, 2006). Pour soutenir la santé mentale des agriculteurs, il convient alors de s'intéresser aux contradictions et aux conflits qui se déploient dans ces différentes sphères de réalité qui constituent la personne, depuis son centre psychique à ses différents « milieux » de vie (familiaux, professionnels, sociaux, culturels). Comme évoqué ci-dessus au travers de la question de la présence du loup, une « *guerre de tranchées* » entre groupes sociaux peut se révéler une contrainte majeure portant sur le travail de l'agriculteur et potentiellement une souffrance psychique pour celui-ci. Les multiples tensions inhérentes au travail et impliquées dans les différents champs relationnels impliquent la nécessité d'une métabolisation mentale de la part de l'agriculteur, et c'est l'objet du « travail psychique des contradictions » (Spoljar, 2015) que de chercher l'unité contre le morcellement, à chacun de ces niveaux.

Les mouvements d'appropriation et d'intériorisation de ces contradictions sociales se font par un sujet, l'agriculteur, dans le cours de l'activité agricole. Il convient d'être précis sur l'intérêt de cette démarche d'investigation à plusieurs niveaux, conduisant à « questionner aussi le champ psychique non pour y chercher une cause première et dernière, en y recensant par exemple les personnes réputées “fragiles”, mais pour y considérer un lieu où le non-sens engendré par les doubles ou multiples contraintes provoque une déliaison interne parfois radicale » (Spoljar, 2015). Le travail psychique d'emplacement se fait au cours de l'activité agricole, intégrant à la fois les dynamiques économiques, sociales et psychiques qui se jouent dans le travail.

UN LIEN MATÉRIEL ET SYMBOLIQUE : LE JUSTE PRIX DES PRODUITS AGRICOLES

La fixation du juste prix des produits agricoles est l'une des déclinaisons possibles du « travail psychique d'emplacement » des agriculteurs dans la société. Ce prix représente une reconnaissance tout autant matérielle que symbolique de leur place, et interroge la nature du dialogue entre consommateurs et producteurs. Pourtant, la question du revenu n'apparaît pas spontanément dans le discours lors de ces entretiens de recherche sur la santé psychique, ou à demi-mot. En raison de cette insuffisante élaboration, il est nécessaire d'y revenir, à partir de leurs

mots et des apports des travaux en sciences humaines et sociales sur le « juste prix » et sur le « travail des valeurs ». Cette dernière notion renvoie à la confrontation de critères pour définir le juste prix d'un travail bien fait. Elle cherche à instruire le débat entre le juste prix au sens économique et les valeurs subjectives correspondant à ce qui est important du point de vue des sujets.

**« C'est super cher ce qu'on vous vend,
je ne leur dis pas mais je le pense »**

Le rapport au revenu est évoqué de manière ambivalente, voire conflictuelle : à la fois jugé trop faible en comparaison des autres professions et considéré comme un sujet dont on ne discute pas, ou avec une certaine forme d'acceptation, de culpabilité, voire de choix assumé en référence à des valeurs d'un autre ordre.

En vente directe, les agriculteurs ont la possibilité de fixer leurs prix, de les négocier avec les clients. Pourtant, l'échange suivant au sein d'un couple d'arboriculteurs (Rose n'est pas issue du milieu agricole) passé de la coopérative à la vente directe illustre toute la difficulté de parler prix, avec une forme de culpabilité de demander un prix trop élevé :

Arthur : *« La dernière année en coop, on était à 0,45 € et maintenant on est à 3 €, mais on fait moins de tonnage... je pense "c'est super cher ce qu'on vous vend" : je ne leur dis pas mais je le pense. »*

Rose : *« Ça, c'est les agriculteurs... ils n'arrivent pas à faire un bon prix. »*

Arthur trouve que leur prix est trop élevé pour les clients en vente directe, alors que sa femme Rose et lui dégagent un revenu faible au regard du salaire minimum (un SMIC pour deux mais nourris, chauffés et logés via l'exploitation). Elle ajoute : *« On ne fait pas des folies, c'est un peu juste. »* Elle aimerait avoir un peu plus d'argent pour *« pouvoir sortir avec les copines »*. Cette contradiction est-elle réelle ? Dans quelle mesure est-ce trop cher pour le consommateur ? Est-elle aussi, comme le suggère Rose, intégrée plus profondément dans les normes du métier d'agriculteur ?

Dans le même registre, Léon, qui travaille pourtant près de 90 h par semaine pour gagner un SMIC, se refuse *« éthiquement »* à vendre ses fromages plus cher. La question du juste prix de ses fromages n'apparaît pas telle quelle dans l'entretien. Il amorce tout de même un débat sur la valeur des produits, mais en comparant avec un autre secteur d'activité. Il repense à un artiste venu faire un spectacle de clown dans sa commune : *« 500 € pour 40 minutes ! On me dit : mais il y a du travail derrière. Mais moi, mes fromages ils coûtent 1,60 € et il y a plein de travail aussi... sinon je les vends plus cher et je vais bien en vivre d'un seul coup. »* Cette formulation est étonnante. Si le prix de vente n'est pas assez élevé par rapport au coût de revient, pourquoi ne pas en faire payer le juste prix au consommateur ? Et ainsi, pouvoir *« bien vivre »* ?

Antoine a longtemps écarté la question de l'argent en privilégiant la réalisation de son idéal de ferme :

« Je me suis beaucoup laissé attirer par ce que j'avais envie, j'ai trop peu pris en compte l'impératif d'avoir un revenu. C'est une pression parce que je suis à court [d'argent]. Ce serait bien d'être un peu à l'aise, avoir 200€ d'argent de poche. »

Agathe a fait le choix d'adapter son mode de consommation à son niveau de revenu, dans une cohérence recherchée. Elle est contente de dégager un revenu de 800€ par mois après 5 ans d'activité, elle n'attendait pas si tôt un revenu. Pourtant, 800€ restent encore faibles au regard du SMIC : *« Je n'ai pas le sentiment de manquer et on vit de peu, c'est une question d'adaptation. »*

Gabriel est en GAEC. Éleveur de chèvres avec sa femme Adèle, ils se rémunèrent à 1 500€ par mois chacun. Il précise :

« Selon une étude de la chambre d'agriculture on était à 0,5 SMIC horaire. Cela ne voulait pas dire qu'on ne gagnait pas notre vie. Mais pour gagner notre vie au même niveau que les autres, il fallait travailler beaucoup plus que les autres. Ça parle un peu et ça résume notre boulot, on ne manque de rien, on élève nos gamins, on a une maison, on vit bien mais il faut qu'on fasse du boulot. »

Pour lui, la notion de revenu est liée à la question de l'effort comme une valeur importante qui fera l'objet d'un long développement dans l'entretien.

À partir de ces réflexions des agriculteurs, comment définir le juste prix, évaluer le *« bien vivre »* en intégrant dans la réflexion à la fois les valeurs du sujet, une comparaison aux salaires des autres membres de la société, et sans *« faire trop cher »* pour les consommateurs ?

Comment définir le juste prix du produit agricole ?

Le juste prix est une notion sensible, objet de débat et de controverse, en économie comme en sciences humaines et sociales (Balineau *et al.*, 2012 ; Frémeaux et Noël-Lemaître, 2011). Il fait appel aux tensions entre valeur d'échange et valeur du travail d'une part, et entre équité et efficacité des prix d'autre part. Balineau *et al.* (2012) identifient ainsi trois concepts importants dans la pensée économique pour définir le prix juste : *« Le prix de marché, la valeur du travail et la satisfaction des besoins. »* Dans l'agriculture, la loi Egalim, loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, promulguée en novembre 2018 et aujourd'hui fortement questionnée sur son efficacité, aborde la question de la régulation des prix. Il y a effectivement une question de clarification des conditions de négociation sur le marché. Pourtant, les politiques agricoles et la loi du marché ne résolvent pas toute la question qui nous intéresse ici.

Dans le travail psychique d'emplacement, le rapport au juste prix de la production agricole a une dimension symbolique importante à apprécier. La relation au juste prix dans chacune de ses trois dimensions (marché, valeur du travail, satisfaction des besoins) est complexe. Dans les entretiens réalisés dans le cadre de cette recherche, les agriculteurs compensent parfois la faible valeur économique de leur production (marché) en réduisant leurs dépenses (satisfaction des besoins) ou en réalisant un nombre d'heures de travail très élevé pour un revenu équivalent (valeur du travail).

Le juste prix est aussi affaire de négociation interne, comme l'évoquent les citations des agriculteurs plus haut (par exemple « *je ne leur dis pas mais je le pense* » ou « *sinon je les vends plus cher et je vis bien* »). Le philosophe Crawford, converti en réparateur passionné de motocyclettes, discute de ce qu'il considère comme la construction subjective du juste prix à partir de l'éthique du professionnel. Il explique comment il ne peut pas, éthiquement parlant, facturer au client le coût de revient. Il facture en dessous du coût réel. Le coût de revient dépend aussi de ce qu'investit psychologiquement le travailleur, l'idéal qu'il a du travail bien fait. Et ce surcoût, le client n'est pas forcément prêt à le payer. Pourtant, cet idéal, le réparateur Crawford (2010) y tient : « Ma facture tend à augmenter simplement parce que je cède à une forme de perfectionnisme compulsif. Il y a donc une tension entre ma préoccupation à l'égard de tel ou tel véhicule et le contrat de confiance qui me lie à son propriétaire. » Cet exemple de délibération interne sur le juste prix renvoie aux choix établis par certains agriculteurs de privilégier l'éthique à leur niveau de revenu ou au nombre d'heures travaillées. Sans chercher à calquer la réflexion du philosophe sur les témoignages des agriculteurs rencontrés, il y a sûrement une réflexion à tenir de ce côté : qui doit payer le surcoût des services rendus par choix éthique (rendre un sol vivant, par exemple), par malchance ou du fait des aléas du vivant et du climat ?

La valeur du travail dans le processus de reconnaissance

Instruire les conflits sur ce qui compte dans le travail

S'accorder sur une valeur du travail, à la fois monétaire et subjective, implique alors un travail de pensée, une élaboration, seul et à plusieurs, pour tenter de connaître ce qui paradoxalement restera en partie une énigme : le travail lui-même. Pour l'ergologue Perrier, le travail productif ne sollicite pas seulement des investissements monétaires, il mobilise aussi un investissement psychique. Et, pour cette raison, il est énigmatique pour les autres comme pour le sujet lui-même : « La connaissance du travail réel (dans sa relation énigmatique au travail prescrit) est difficile » (Perrier, 1998). Vouloir donner une valeur, mesurer l'activité

humaine demande de réduire la complexité des situations de travail au prix, précisément, d'une perte de valeur de connaissance du travail (le sens de l'activité, ce que le sujet investit au-delà de la production). En raison de «ce qui échappe», mettre en place des espaces de dialogue, d'élaboration collective est nécessaire, ce que Perrier (1998) appelle le «travail des valeurs».

Pour Molinier et Flottès (2012), ces valeurs au travail, «qui sont en partie “héritées”, se remodelent également en fonction des expériences vécues, des confrontations au réel du travail et des controverses dans le travail quotidien sur ce qu'il convient de faire pour bien faire». Le travail des valeurs revient à instruire, à considérer le conflit des valeurs défini comme «conflit sur ce qui compte dans le travail pour les sujets» (Molinier et Flottès, 2012). Le travail des valeurs s'opère en chacun et dans le dialogue avec les autres, en s'appuyant sur les règles du métier pour bien faire son travail, sur l'histoire du métier et sur l'utilité du travail pour les bénéficiaires. Ceci peut valoir pour tous les domaines de production, agricoles ou non. Il apparaît cependant, chez ces producteurs en marge du domaine conventionnel, un questionnement particulièrement prononcé sur le sens du travail, en entendant l'aspect dynamique, en construction et jamais définitivement acquis de ce terme (Spoljar *et al.*, 2024). C'est donc mettre au centre la délibération sur les valeurs.

Valeur du travail et psychodynamique de la reconnaissance du travail

Le travail des valeurs participe d'une reconnaissance de la valeur du travail. Dans cette perspective, il convient de préciser les dynamiques psychiques qui sous-tendent les processus de reconnaissance du et au travail, dynamiques particulièrement étudiées par la «psychodynamique du travail», qui constitue l'une des spécialités de la clinique du travail. La reconnaissance constitue la «rétribution symbolique obtenue par celui qui travaille, en retour de la contribution qu'il apporte» par son travail, à ses pairs, à la société, au sein d'une organisation de travail donnée (Dejours et Bègue, 2009). Elle est l'expression du regard posé par autrui sur le travail de l'agriculteur. Elle produit un «jugement qualitatif» selon différentes modalités, parmi lesquelles «le jugement d'utilité et le jugement de beauté» (Dejours et Bègue, 2009). Ce dernier jugement porte sur le faire, et non sur l'être. Les pairs, appartenant à la même sphère professionnelle, apprécient qualitativement le travail réalisé par un jugement qui «porte sur la conformité du travail accompli avec les règles de l'art et les règles de métier», et «s'énonce dans le lexique de la beauté : beau travail, jolie façon, bel ouvrage, démonstration élégante, etc.». Ce type de reconnaissance ne peut relever que de l'appréciation des pairs, puisqu'il demande de bien connaître le métier. Dans la deuxième forme de jugement qualitatif, «le jugement d'utilité technique,

sociale ou économique est formulé par la hiérarchie, les subordonnés ou parfois même les clients» (Gernet et Dejours, 2009). La dynamique de la reconnaissance s'appuie notamment sur la coopération et la production de règles de travail produites par les professionnels. La coopération est ici à distinguer de la coordination, c'est-à-dire l'ensemble des règles prescrites par l'organisation du travail (Debout, 2014).

Définir le juste prix des produits agricoles conduit conséquemment à reconnaître une épaisseur ou une densité subjective au travail agricole, et invite à passer de la valeur économique du produit du travail au travail des valeurs par la délibération et la coopération.

RENOUVELER LES LIENS PAR UNE COOPÉRATION CONFLICTUELLE

Une question de méthode : la coopération conflictuelle

Comment soutenir un cadre favorable à la reconnaissance du travail des agriculteurs par la société ? Cela demande de la méthode, et le concept de coopération conflictuelle aide à en cerner les contours.

Il s'agit de préciser le terme « conflictuel ». De façon générale, les crises et les conflits sont coextensifs au monde agricole contemporain, selon les premiers termes de *D'une agriculture l'autre* : « Crises climatiques chroniques, dérégulations des marchés, critiques sociales exacerbées, affaiblissement démographique préoccupant : comment, dans ces conditions, se maintenir ou s'engager dans le métier d'agriculteur et d'agricultrice ? Comment espérer le transmettre ? » (Joly *et al.*, 2023). La conflictualité envisagée ici correspond essentiellement à la dynamique de transformation, qui implique tout autant le travail que le « travailler ». Il ne s'agit pas seulement de conflits sociaux. Il y a aussi et nécessairement une conflictualité psychique saine qui s'oppose autant à un excès qu'à une situation pathologique d'absence de conflictualité(s), appelée « normopathie » ou « normose ». Il s'agit là, comme bien souvent, d'un équilibre.

Si l'on s'en tient à la question du juste prix, il nous semble que s'attarder sur la qualité du travail agricole, dans toutes les ambiguïtés et les contradictions que cela peut soulever, est une clé pour renouveler les liens entre les mondes agricoles et les mondes sociaux. Prendre le temps de délibérer sur ce qu'est un travail de qualité peut favoriser le travail d'emplacement de ces professionnels dans la société, pour passer de la valeur économique du travail au travail des valeurs : « Le travail "bien fait" est, en soi, une valeur » (Clot *et al.*, 2021). À condition de s'entendre sur ce terme de « travail bien fait », sur son caractère inachevé, pour ne pas tomber dans le piège du conformisme, ou des bonnes pratiques préconisées, voire imposées.

La reconnaissance au travail passe par la coopération définie plus haut, dans les trois types de coopérations définies par la psychodynamique du travail : horizontale (entre pairs), verticale (avec la hiérarchie) et transverse (avec les bénéficiaires) (Debout, 2014). Il faut entendre ce que la clinique de l'activité appelle le réel de la coopération, c'est « la dispute sur ce que l'on n'arrive pas encore à faire ou à dire, les objections à cultiver pour surmonter ce “difficile à dire” » (Clot, 2020). Cela demande une implication de la part des agriculteurs et une reconnaissance institutionnelle de la nécessité d'organiser le dialogue sur le réel de la coopération. La méthode doit être encore précisée : « Il ne s'agit pas de débattre pour trouver des “compromis” à partir de points de vue déjà constitués. On vise un dialogue sur des résistances très ordinaires et tenaces du réel pour faire le tour de la question à la recherche des “angles morts” de chacun » (Clot *et al.*, 2021).

Le juste prix, la valeur des produits du travail des paysans ou des agriculteurs, ne saurait être tranché simplement et définitivement. Les critères de qualité sont multiples, contradictoires, et ne sauraient être l'apanage d'une seule catégorie (les exploitants agricoles, les différents prescripteurs ou les consommateurs). Au contraire, il est dans la rencontre et la confrontation de ces critères. Cela plaide pour une ouverture de la controverse, du conflit de critères, au-delà du cercle professionnel, du collectif de pairs, « car il y a aussi et de plus en plus de conflits de critères possibles et même inévitables entre ceux qui fabriquent les produits, ceux qui “rendent” les services, d'un côté, et les usagers, clients, consommateurs et citoyens, de l'autre » (Clot *et al.*, 2021). La place de l'agriculture dans la société, sa fonction nourricière, son rôle dans le maintien d'écosystèmes vivants, appelle à élargir la notion de coopération conflictuelle avec les consommateurs, destinataires du travail des agriculteurs.

« Ils nous trouvent des solutions » : instituer la coopération conflictuelle

Le cas d'Arthur et Rose pourrait illustrer une forme possible de coopération conflictuelle transverse. Arthur et Rose sont un couple d'arboriculteurs d'une cinquantaine d'années. Ils témoignent de leur passage de la coopérative à la vente directe. Aujourd'hui, ils sont membres d'une coopérative de consommateurs-producteurs (SCIC) dans une grande ville, environ 850 consommateurs, 40 paysans et 8 salariés, c'est « *un truc chouette* ». Ils quittent la « *coopérative agricole* », celle où était déjà le père d'Arthur, par manque de sens et pour l'absence de discussion. Ces deux points se retrouvent jusque dans les critères de qualité du produit : on leur demandait de cueillir des fruits verts, de produire des fruits parfaits, alors que « *ça n'existe pas le nickel dans le monde du fruit/légume* ». Ils mettaient en place le calibrage des

fruits parce la coopérative leur faisait « *comprendre qu'avec le calibrage des fruits, on aura les prix : alors on calibre comme des cons* ». Et cela demandait une organisation fastidieuse en un temps record pour une tâche incompréhensible : « *Tout le monde était stressé.* » Ils ne comprenaient pas d'où venait cette demande de calibrage des fruits : « *Le système est beaucoup trop complexe : le consommateur n'existe pas, le producteur n'existe pas.* »

Depuis, Arthur et Rose n'ont plus de surprise sur les prix, et la SCIC est même un soutien : « *Ils nous trouvent des solutions.* » Par exemple, les noix ont eu des maladies : 50 % sont vides. En coopérative, elles seraient déclassées, invendables. En discutant avec la SCIC, ils ont trouvé une solution : ils vendent des cerneaux de noix et la coopérative achète au prix de revient en tenant compte de la perte et de la main-d'œuvre supplémentaire pour conditionner en cerneaux : « *C'est rassurant.* » La relation de confiance devient clé dans leur nouveau système, en ce qu'elle permet le dialogue, la recherche de solutions directement entre le consommateur et le producteur. Cette relation de confiance fait écho à la rupture du contrat de confiance, évoqué plus haut, entre la société et les agriculteurs. Arthur résume le changement de relation opéré dans cette transition :

« Avant à la coop, on n'a pas la main, on ne pouvait que subir. On passait notre temps à attendre les mauvaises nouvelles. Moi ça m'a fait un bien fou tout ce système. On simplifie, on revient à l'essentiel : le goût, la satisfaction du client et tout va bien. On a oublié ce système de calibre. »

La coopération conflictuelle dans ses trois dimensions (horizontale, verticale et transverse) pose une méthode possible du renouvellement du lien que construit le producteur avec la société. Si le cadre institutionnel pour permettre la coopération conflictuelle s'invente en permanence, il reste à en penser les caractéristiques et les limites. Depuis une dizaine d'années, des initiatives, souvent territoriales, offrent un cadre potentiel pour l'institution de la coopération conflictuelle (les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, les projets alimentaires territoriaux ou l'économie de la fonctionnalité et de la coopération par exemple), ce que Joly *et al.* (2023) appellent la « normalisation des pratiques [s'effectuant] "par le bas", au travers d'un dialogue territorial ».

CONCLUSION

La place des agriculteurs dans la société peut s'appréhender, parmi d'autres perspectives, à partir des tentatives d'établissement du juste prix des productions agricoles. Peut-on parler des nouvelles pratiques des agriculteurs sans parler de leur valeur, et en particulier du juste prix des produits ? Réciproquement, peut-on parler de la valeur du travail

agricole sans s'intéresser à l'épaisseur, y compris subjective, du travail ? Le revenu des agriculteurs ne peut pas se limiter aux questions – importantes – des conditions de vie décentes des agriculteurs et du partage de la valeur entre acteurs économiques, il pose également le lien avec des questions axiologiques et politiques. La valeur du travail est étroitement liée à l'appréciation d'un « bon travail », objet de controverses. La question du « bon travail » dans le champ des différents modèles agricoles ne peut être vue qu'en tant que réalité d'un dialogue inachevé, en lien avec les controverses sociales sur la « bonne agriculture » (Compagnone *et al.*, 2018). Et lorsque ce projet de société est en crise, cet entre-deux, cette zone floue peut faire souffrir. La santé psychique des agriculteurs peut ainsi être affectée par des « guerres de tranchées » entre modèles agricoles.

Travailler, ce n'est pas seulement produire, c'est aussi pouvoir se vivre comme étant utile au monde. Le renouvellement de la place des agriculteurs a également une dimension subjective décrite à partir de la notion de travail psychique d'emplacement, c'est-à-dire de positionnement vis-à-vis des collectifs professionnels et sociaux, dont l'un des indicateurs est l'évaluation du travail dans ses faces objective (le *produit*) et subjective (le *travailler*). Il requiert un travail des contradictions et un travail des valeurs portant sur « ce qui compte ». Il amène « à penser plus » l'activité productive, à penser des impensés ou des « plus pensés », comme le contrat social agricole d'après-guerre, socle d'une société de consommation et de loisirs, un contrat social devenu invisible ou insuffisamment pensé dans ses contradictions. Il s'agit alors de sortir de la « spirale dépréciative », de la perte de valeur sociale des produits agricoles, en regardant précisément, singulièrement, l'activité agricole. L'objet de réflexion n'est plus seulement la valeur économique d'une production agricole, mais la manière dont se fabrique un produit de qualité, il s'agit de s'intéresser aussi à ceux qui produisent dans toute leur singularité.

Le travail psychique d'emplacement suppose ainsi la capacité à reconnaître le travail agricole, et demande de saisir la dynamique psychique de la reconnaissance au/du travail, fondée sur une définition précisée de la coopération. La notion de coopération conflictuelle développée ci-dessus repose sur un dialogue dans les trois dimensions de la coopération : entre pairs, avec les consommateurs, avec d'autres acteurs du secteur agricole prescripteurs, voire du territoire rural, sur la « qualité du travail ». Comment et avec qui mettre en dialogue ce conflit de critères ? Cela pose la question des dispositifs à construire pour instruire un conflit sur ce qui compte pour les professionnels et pour les autres acteurs. En particulier, ces nouvelles pratiques permettent de soutenir le dialogue avec les consommateurs, dont l'objet peut être la qualité du produit (des cerneaux ou des noix, des fruits cueillis verts ou mûrs ?)

et le travail (exemple du calibrage des abricots). Que signifie produire des abricots ? Faut-il calibrer parce que c'est ce qu'est supposé attendre le consommateur, alors que cela génère une organisation stressante et constitue une tâche rébarbative ? Au-delà des coûts et des bénéfices économiques, comment estimer les coûts et les bénéfices psychiques de ceux qui travaillent ? C'est à partir de ces questions que peut se renouveler le lien, dans les pratiques agroécologiques, entre les agriculteurs et les mondes sociaux.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Balineau G., Carimentrand A., Pari-Machaca N., 2012. Prix juste. In : *Dictionnaire du commerce équitable*, Versailles, Éditions Quæ, 196-202.
- Béguin P., Robert J., Ruiz C., 2021. Travail et travailler. In : *Ergonomie : 150 notions clés*, Dunod, 509-512.
- Canguilhem G., 2002. *Écrits sur la médecine*, Paris, Éditions du Seuil, 124 p.
- Clot Y., 2017. *Travail et pouvoir d'agir*, Paris, Presses universitaires de France.
- Clot Y., 2020. *Éthique et travail collectif*, Toulouse, Érès, coll. Controverses, 200 p.
- Clot Y., Bonnefond J.Y., Bonnemain A., Zittoun M., 2021. *Le prix du travail bien fait : la coopération conflictuelle dans les organisations*, Paris, La Découverte.
- Compagnone C., Lamine C., Dupré L., 2018. La production et la circulation des connaissances en agriculture interrogées par l'agro-écologie. De l'ancien et du nouveau. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 12, 2 (2), 111-138.
- Crawford M.B., 2010. *Éloge du carburateur : essai sur le sens et la valeur du travail*, Paris, La Découverte.
- Debout F., 2014. Quelques éléments de la théorie psychodynamique du travail. *Champ psy*, 65 (1), 11-26.
- Dejours C., Bègue F., 2009. *Suicide et travail : que faire ?*, Paris, Presses universitaires de France, 136 p.
- Dubuisson-Quellier S., Giraud C., 2010. Les agriculteurs entre clôtures et passerelles. In : *Les mondes agricoles en politique : de la fin des paysans au retour de la question agricole*, Presses de Sciences Po, 111-129.
- Frémeaux S., Noël-Lemaître C., 2011. Qu'est-ce qu'une juste rémunération ? Ce que nous enseigne la conception du juste salaire de Thomas d'Aquin. *Management & Avenir*, 48 (8), 76-93.
- Gernet I., Dejours C., 2009. Évaluation du travail et reconnaissance. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 8 (2), 27-36.
- HLPE, 2019. Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.
- Joly N., Dupré L., Petit S., 2023. Observer les changements à hauteur de fermes. In : *D'une agriculture l'autre*, Versailles, Éditions Quæ, 8-18.

- Kaës R., 2008. Définitions et approches du concept de lien. *Adolescence*, 263 (3), 763-780.
- Lémery B., 2003. Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. *Sociologie du travail*, 45 (1), 9-25.
- Lhuillier D., 2006. Clinique du travail : enjeux et pratiques. *Pratiques psychologiques*, 12 (2), 205-219.
- Lhuillier D., 2007. *Cliniques du travail*, Toulouse, Erès, 246 p.
- Molinier P., Flottès A., 2012. Travail et santé mentale : approches cliniques. *Travail et emploi*, (129), 51-66.
- Perrier A., 1998. De la valeur-travail au travail des valeurs. In : *Reconnaisances du travail*, Paris, Presses universitaires de France, 105-122.
- Ruault C., Le Guen R., 2024. Les agriculteurs dans la tempête. Des métiers et des dynamiques socio-professionnelles à l'épreuve. Présenté au *Colloque SFER « Les exploitations agricoles et les métiers en agriculture : évolutions, transformations, perspectives »*, Angers.
- Spoljar P., 2015. Modernisation de l'agriculture et santé mentale : les contradictions au travail. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 17-1.
- Spoljar P., Valléry G., 2021. Les mutations du rapport au travail dans le processus de modernisation agricole : quelles impasses, quelles alternatives ? Interventions cliniques sur la santé au travail. Rapport d'étude pour la DARES (ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion), la DREES (ministère des Solidarités et de la Santé) et le Service des affaires financières, sociales et logistiques du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 308 p.
- Spoljar P., Dupré L., Depoudent C. (coord.), 2024. *Construire, perdre, retrouver le sens du travail en agriculture*, Educagri Éditions.
- Valiorgue B., Roulet T., 2019. Malaise dans l'agriculture française. *La vie des idées*. <https://laviedesidees.fr/Malaise-dans-l-agriculture-francaise>

7. LE RÔLE POTENTIEL DES MÉDIAS SOCIAUX

Accompagner des agriculteurs en transition agroécologique

Celina Slimi, Lorène Prost, Magali Prost, Marianne Cerf

LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE COMME UNE ENQUÊTE À SOUTENIR

Il est désormais largement reconnu que nos agricultures font face à des défis sans précédent pour trouver leur place dans un monde durable. Elles doivent nourrir mieux une population mondiale toujours en expansion et très largement touchée par le triple fardeau de la malnutrition, que ce soit la sous-alimentation, les déficiences nutritionnelles ou l'obésité (Phelps *et al.*, 2024). Mais elles doivent y parvenir en préservant l'eau, le sol, la biodiversité et la santé de celles et ceux qui produisent ces denrées alimentaires.

L'agroécologie figure parmi les formes d'agriculture qui pourraient répondre à ces enjeux. Approche intégrée, elle vise à optimiser les interactions entre végétaux, animaux, humains et environnement pour établir un système alimentaire durable et équitable²¹. Au niveau agronomique, elle s'appuie sur la diversification pour valoriser les régulations naturelles locales et les solutions fondées sur la nature, et ainsi éviter le recours aux intrants de synthèse (azote minéral, produits phytosanitaires). En cela, elle bouleverse profondément le travail agricole des pays aux agricultures les plus productives, qui se sont beaucoup appuyés sur ces intrants pour garantir des conditions de production les plus standardisées possible et optimiser ainsi le volume de production agricole. La littérature scientifique est encore jeune sur la façon dont l'agroécologie (et, plus largement, les formes d'agricultures plus durables) impacte le travail des agriculteurs (Coquil *et al.*, 2018;

21. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/77bea39d-ff15-45f9-9a53-f658f6c4e1e3/content>

Dumont et Baret, 2017 ; Volken et Bottazzi, 2024). Si les dimensions en jeu sont connues (rémunération, durée et intensité du travail, sens au travail, santé), elles se déclinent différemment pour chaque travailleur agricole. Certains travaux pointent que les pratiques agroécologiques s'accompagnent d'une complexification du travail (Merot et Wery, 2017), mais l'accroissement de la durée du travail reste controversé (Dedieu *et al.*, 2022 ; Duval *et al.*, 2021), et d'autres insistent sur le plaisir et le sens que peuvent y trouver les agriculteurs (Barbier *et al.*, 2015 ; Bouttes *et al.*, 2019).

Nous avons choisi de nous concentrer dans ce chapitre sur un autre travail, celui qui vise à accompagner agriculteurs et agricultrices dans la transformation profonde que l'agroécologie suppose (Chantre et Cardona, 2014 ; Coquil *et al.*, 2018 ; Guillot *et al.*, 2013b ; Moschitz *et al.*, 2015), transformation souvent appelée « transition agroécologique » (Gascuel-Odoux *et al.*, 2022 ; Lamine *et al.*, 2021). Nous proposons d'assimiler la transition agroécologique (TAE) à un processus d'enquête²² (Slimi *et al.*, 2021), pour ensuite nous intéresser à la façon de soutenir ce processus. Nous nous référons ici au travail de Dewey (1938) sur la théorie de l'enquête, qui a inspiré de nombreux travaux sur la transformation des activités professionnelles. L'enquête est un processus de construction et de transformation de l'expérience qui s'appuie sur une réflexion en action à partir d'une situation dite « indéterminée » qu'il s'agit de problématiser pour retrouver l'équilibre. La situation indéterminée est un moment de perturbation, de trouble, de surprise, où les moyens habituels de l'action ne sont plus performants. L'enquête s'inscrit dans une temporalité (souvent cyclique) au cours de laquelle le sujet, en interaction réciproque avec son environnement, suspend ses jugements pour structurer le problème qui rend la situation indéterminée, pose des idées et des solutions, cherche à élaborer du sens à travers un raisonnement et des expérimentations afin d'évaluer les idées suggérées et leurs fonctionnalités pour lever l'indétermination (figure 7.1).

Comment soutenir un tel processus ? S'il est possible d'agir à différents moments du processus d'enquête, se pose néanmoins la question de la façon de l'initier. De fait, un des enjeux majeurs aujourd'hui est aussi de permettre à un nombre croissant d'agriculteurs de se lancer dans l'aventure de l'agroécologie. C'est pourquoi, dans ce chapitre, nous nous concentrons sur « le début » du chemin de la TAE : comment induire une perturbation, un questionnement ou une indétermination des fins et des moyens de l'action, qui peut aboutir sur une enquête de l'agriculteur sur sa situation de travail ? La situation est ici comprise comme l'ensemble des

22. L'enquête au sens de Dewey ne correspond pas aux méthodes sociologiques d'entretien, mais bien à un processus de problématisation d'une situation qui pose question, à l'image d'une enquête policière.

interactions réciproques entre l'agriculteur et ce qui compose son environnement de travail (matériel, social, économique, agroécosystémique, etc.), de sorte que l'agriculteur agit et subit les conséquences de son action sur son environnement. Quand la situation est indéterminée, ces interactions sont en suspens, ce qui crée une opportunité pour les redéfinir.

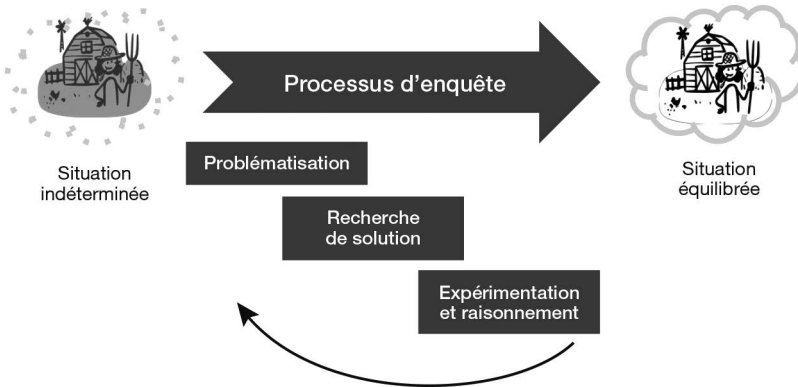


Figure 7.1. Schématisation du processus de l'enquête.

C'est en particulier le rôle des médias sociaux qui nous a intéressés dans les travaux présentés ici. Par leurs caractéristiques fonctionnelles, les médias sociaux présentent un potentiel pour perturber le *statu quo* de la situation de travail. Par média social, nous entendons dans ce chapitre toutes les interfaces internet qui permettent de participer à des réseaux et à des groupes de connaissances professionnelles : réseaux sociaux, forums, blogs, wikis, outils dédiés à base de connaissances, etc. La contribution des médias sociaux à l'agroécologie a été l'objet de plusieurs projets récents : la thèse de Slimi (2022), le projet Pacon²³ ainsi que le projet Agor@agri²⁴. C'est sur la base des données produites dans ces projets que nous avons construit ce chapitre.

QUELLES CONTRIBUTIONS DES MÉDIAS SOCIAUX À CETTE ENQUÊTE ?

Une première investigation a porté sur la façon dont les médias sociaux étaient utilisés par des agriculteurs préoccupés par les questions de durabilité (Prost *et al.*, 2022), au moyen d'un questionnaire ayant obtenu plus d'une centaine de réponses. Ce travail a fait apparaître que l'usage des médias sociaux relevait d'une habitude ancrée

23. <https://metabio.hub.inrae.fr/thematiques/les-dynamiques-de-transition/pacon-projet-exploratoire-2020-2022>

24. <https://agoragri.acta.asso.fr/projet-agoragri/>

dans les pratiques professionnelles des agriculteurs et agricultrices, avec un usage généralisé, très fréquent, souvent supérieur à plusieurs heures par semaine et pas nécessairement lié à la résolution d'un problème en particulier. Les agriculteurs se connectent aux médias sociaux *via* leur ordinateur aussi bien que leur smartphone, depuis leur bureau comme de leur tracteur. Ils discutent majoritairement au moyen de groupes privés sur les grands médias sociaux généralistes (WhatsApp, Twitter désormais X, Facebook). Le travail a permis de souligner que les médias sociaux s'intègrent à tout un écosystème de conseil : ils sont rarement une source d'information unique ou privilégiée. Le contenu recherché dans les médias sociaux mêle dans des proportions variables apports techniques d'une part et soutien émotionnel et réassurance d'autre part, ces deux registres étant finalement tout autant présents l'un que l'autre.

L'enquête par questionnaire a été complétée par des entretiens plus poussés auprès d'une quinzaine d'agriculteurs qui ont permis de déceler quatre usages des médias sociaux par les agriculteurs préoccupés de durabilité : un usage d'autoformation, un usage de réassurance, un usage d'extension d'un groupe existant et un usage de transmission, ces usages étant par ailleurs conditionnés au niveau de confiance que les agriculteurs accordent aux arènes dans lesquelles ils échangent. Ces quatre usages sont panachés différemment par les agriculteurs rencontrés, faisant émerger quatre profils d'usagers. Le premier profil correspond à des usagers méfiants vis-à-vis des médias sociaux et qui vont en limiter l'usage à l'autoformation. Les trois autres profils sont de gros consommateurs de médias sociaux, mais de façon plus ou moins compartimentée. Le second profil correspond à des usagers qui mobilisent les médias sociaux pour un seul usage (soit l'autoformation, soit la réassurance en général). Le troisième profil mobilise différents médias sociaux pour différents usages (des médias sociaux pour l'autoformation, d'autres pour la réassurance et l'échange par exemple). Le quatrième profil a un usage intensif et expert des médias sociaux pour tous les aspects de la pratique professionnelle.

Cette étude a permis de montrer à quel point l'usage des médias sociaux était intégré à la pratique professionnelle d'agriculteurs préoccupés de durabilité. Elle a été suivie d'une réflexion relative à l'usage des médias sociaux par les conseillers et les animateurs pour soutenir la TAE. De fait, un média social n'est pas un outil parmi d'autres dans la boîte à outils d'un conseiller ou d'un animateur agricole. Il bouscule les formes d'interactions entre les personnes, questionne la légitimité des savoirs et la place relative des acteurs. Il propose des formats et des contenus qui donnent accès à distance à des situations en ferme (des photos, des vidéos, des audios) et qui structurent les modes d'échange (ex. : *likes*, émojis). Il introduit également de nouveaux acteurs dans la sphère de la recherche-développement agricole,

en particulier les acteurs des mondes de la data et de l'informatique, avec leurs propres codes et leurs modèles économiques pour mettre à disposition des contenus. Ce faisant, le média social ouvre la communauté des acteurs susceptibles de contribuer à la TAE, mais sans pour autant donner de clés sur la façon d'animer cette communauté.

En tenant le fil de l'idée de regarder la TAE comme une enquête, nous avons souhaité étudier le potentiel des échanges *via* les médias sociaux à induire une indétermination, cette indétermination étant vue comme un préalable pour que l'agriculteur s'engage ainsi dans un processus de problématisation et de transformation de sa situation de travail.

LA FACULTÉ DES MÉDIAS SOCIAUX À INDUIRE L'ENQUÊTE

Le cas d'étude : un groupe WhatsApp de collectifs Écophyto

En 2018, un acteur d'une coopérative agricole a lancé un groupe WhatsApp (WA) dans le but de connecter plusieurs collectifs d'agriculteurs engagés dans le plan Écophyto, *via* le réseau Dephy ou les Fermes 30 000²⁵. Ces agriculteurs, répartis sur trois départements de l'ouest français, ne se connaissent pas forcément. Le groupe WA compte une centaine de membres, comprenant des agriculteurs et des agricultrices, des conseillers et des conseillères animant ou non ces collectifs, ainsi que des experts et des expertes intervenant lors des formations de ces collectifs (agriculteurs pionniers, agronomes, spécialistes de la biodiversité, etc.). Les membres du groupe partagent leurs pratiques en échangeant des documents ou en publiant des photos ou des vidéos intéressantes en lien avec la saisonnalité du travail agricole.

Données collectées et analyse

La collecte de données a hybridé plusieurs matériaux. Deux entretiens exploratoires ont été réalisés avec l'animateur du groupe WA et un conseiller-animateur d'un des collectifs Dephy pour comprendre le processus de création du fil WA et les objectifs sous-jacents. Les informations recueillies ont permis d'élaborer un questionnaire, lancé sur le fil WA pour avoir une vue d'ensemble des membres et de leurs usages du fil, comprendre l'intérêt qu'ils y trouvaient et les éventuelles répercussions sur leur travail ou leur métier. Sur la centaine de membres du fil

25. Financés par les différentes générations du programme Écophyto du ministère de l'Agriculture, ces réseaux rassemblent des agriculteurs et des agricultrices qui se sont engagés volontairement à réduire l'usage des produits phytosanitaires dans leurs exploitations, tout en maintenant leurs performances économiques, sociales et environnementales. Ces exploitants testent des pratiques et des techniques alternatives pour ensuite les transférer et les diffuser largement dans le milieu agricole.

WA, nous avons reçu 38 réponses, dont la moitié provenait d'agriculteurs et d'agricultrices. Par la suite, huit entretiens ont été réalisés avec des agriculteurs et des agricultrices ayant fourni leurs coordonnées dans le questionnaire. Ces entretiens visaient à approfondir la compréhension du processus de transition des agriculteurs et des agricultrices ainsi qu'à voir comment les échanges sur le fil s'insèrent dans ce processus. Chaque entretien, d'environ une heure, était structuré en trois parties : exploration du parcours de transition de l'agriculteur, discussion sur le travail en cours et autoconfrontation avec des messages sur le fil WA. Enfin, le contenu des échanges sur le fil WA a été analysé sur une période d'environ six mois, au cours de laquelle environ 3 500 messages ont été échangés. Bien que des vidéos et des photos aient été partagées, l'analyse s'est principalement concentrée sur la partie textuelle du fil, y compris les commentaires postés en réponse à des photos ou des vidéos.

En partant de ces données, nous avons cherché à analyser comment les échanges entre pairs sont susceptibles d'induire une indétermination et, *in fine*, un processus d'enquête. Étant donné que les messages sur le fil WA sont souvent courts et relatifs à une photo et qu'ils suivent assez peu le fil d'une discussion centrée sur un objet, une situation ou même une problématique, notre objectif n'était pas d'étudier comment ces échanges participent à l'étayage d'enquête sur la situation de travail, mais comment ils favorisent une indétermination ou une rupture dans le *statu quo* de cette situation. Pour ce faire, nous nous sommes inspirées des travaux de Hutter et Farías (2017), qui ont étudié la manière dont se produit l'innovation dans le domaine culturel et qui relie ce processus de création à une situation d'indétermination. Ils ont ainsi mobilisé la notion d'indétermination pour réfléchir aux manières de créer de la nouveauté, et ont identifié trois moteurs : configurer des espaces propices à la nouveauté et à l'exploration, créer des objets qui vont déstabiliser le cours de l'action, risquer des valuations ou des processus d'appréciation renouvelée des objets.

Sur la base des entretiens exploratoires et des retours au questionnaire, nous avons fait évoluer ces trois moteurs (Slimi *et al.*, 2023) (figure 7.2). Nous avons d'abord analysé la façon dont le fil WA est configuré pour abriter des idées «nouvelles» à travers l'étude des caractéristiques de l'environnement social et de la plateforme numérique. Nous avons ensuite regardé le partage autour d'objets «innovants» en nous intéressant aux objets et aux pratiques associées auxquelles sont exposés les agriculteurs et les agricultrices sur le fil WA. Sur la base des entretiens, nous avons défini trois objets renvoyant à des pratiques «innovantes» au moment de notre recueil de données : colza, tournesol et couverts végétaux. Enfin, nous avons analysé comment le fil incitait à de nouvelles valuations des objets de la TAE en proposant un nouveau récit pour la profession agricole.

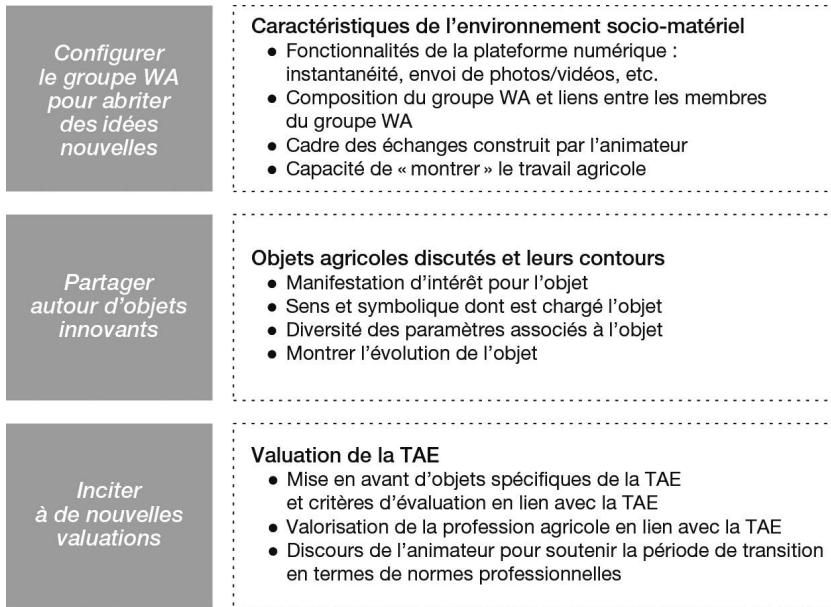


Figure 7.2. Cadre d'analyse développé à partir de Hutter et Farías (2017) pour étudier l'induction de l'indétermination dans une communauté échangeant sur le groupe WhatsApp (WA). TAE : transition agroécologique.

UN POTENTIEL D'INDUCTION DE L'ENQUÊTE TRÈS LIÉ À L'ANIMATEUR DES ÉCHANGES

Configurer un espace qui abrite des opportunités de rupture

L'organisation sociale de l'espace généré par le fil WA offre aux agriculteurs une occasion de rencontrer un large panel d'individus, caractérisés par une multiplicité de profils (âge, type de production, type de ferme), de niveaux d'engagement dans la TAE et d'approches de l'expérimentation de nouvelles pratiques dans leur ferme. Cette configuration agit également comme un canal de partage instantané de contenu, ce qui facilite la construction et le maintien de liens autour des sujets d'intérêt émergeant des formations réalisées au sein des collectifs Dephy et Fermes 30 000. Par exemple, des agriculteurs ont demandé à suivre une formation dans leur collectif après avoir vu d'autres membres partager des photos de macération de plantes lors d'une session de formation sur ce sujet. De plus, cet environnement rassemble un écosystème d'accompagnement incluant à la fois les conseillers agricoles et les experts intervenant dans les formations. Cela contribue à rassurer les agriculteurs face aux changements et à créer une continuité entre les sessions

de formation et le conseil individuel sur les fermes grâce au fil WA qui fait des liens. Dans ce contexte, le rôle de l'animateur est crucial pour :

- façonner la dynamique sociale du groupe en invitant de nouveaux membres et en modérant les discussions ;
- faire des liens pertinents dans l'écosystème d'accompagnement des agriculteurs grâce à une bonne connaissance des différents acteurs ;
- encourager le partage instantané de contenu en sollicitant individuellement des agriculteurs ou en lançant des défis thématiques au groupe WA, comme faire de petites vidéos des « tests bêche » pour analyser l'état du sol en amont de l'implantation des cultures en début de campagne.

Donner accès à la variabilité des pratiques « innovantes » et des significations nouvelles

À travers les échanges au sein du groupe, les agriculteurs ont l'opportunité de découvrir la diversité des pratiques, des contraintes spatio-temporelles et des contextes de culture, offrant ainsi une vision des multiples approches possibles de la conduite culturale. Cette diversité peut potentiellement susciter une remise en question des pratiques habituelles de l'agriculteur, en favorisant l'émergence de questionnements sur sa propre conduite. Elle permet d'ouvrir une fenêtre sur certaines représentations figées. Par exemple, pour certains agriculteurs, conduire une culture de colza sans insecticide était impossible, et le fil WA a permis de leur montrer le contraire et ainsi potentiellement d'induire un processus de remise en question de leurs représentations. Les agriculteurs partagent aussi du contenu de pratiques en cours d'expérimentation, comme le tournesol associé. Ce partage joue un rôle dans l'initiation des agriculteurs à l'intérêt de l'expérimentation dans un processus de TAE. Cette sensibilisation est particulièrement importante du fait de l'aversion aux risques des agriculteurs. De plus, le partage de contenu met en valeur une perception positive de certains concepts agronomiques, offrant ainsi différentes perspectives sur leur signification. Par exemple, si certains agriculteurs perçoivent les couverts végétaux de manière négative en raison des contraintes réglementaires liées aux nitrates, d'autres dans le groupe les considèrent comme un atout agronomique pour améliorer la fertilité des sols et prévenir l'érosion, élargissant ainsi l'éventail des significations associées au concept de couvert.

Proposer un récit pour la profession agricole en cohérence avec la TAE

En utilisant un ensemble d'interprétations et de justifications alternatives du travail agricole, l'animateur encourage la promotion de nouvelles valeurs et pratiques de travail, tout en permettant l'expression des valeurs et des pratiques existantes des agriculteurs et des agricultrices et en les faisant cohabiter. Ce discours soutient ainsi les changements en

cours dans la profession agricole, qui peuvent être entravés par l'incertitude et les risques associés à la TAE. Parmi les éléments présents dans le discours de l'animateur, on trouve notamment : l'accent mis sur la convergence entre améliorations des performances économiques et TAE, l'importance de la formation et de l'expérimentation dans le processus de transition, l'amélioration de la structure des sols comme axe de travail central, ainsi que la valorisation de la diversité des systèmes et des stratégies agricoles : agriculture de conservation, agriculture biologique, polyculture-élevage, etc. La proposition de récit peut aider les agriculteurs à envisager une autre cohérence de leur métier et les soutenir dans le débat de valeur en jeu dans la TAE. Ainsi, construire une nouvelle appréciation de la TAE est nécessaire pour favoriser de nouvelles pratiques, normes et critères d'actions.

FORMER LES CONSEILLERS ET LES ANIMATEURS À SOUTENIR L'ENQUÊTE ?

Dans cette section, nous nous replaçons dans une perspective plus globale pour penser l'accompagnement au travers des lunettes de l'enquête. Si nous avons pris comme entrée les médias sociaux pour analyser leur potentiel d'indétermination, il s'agit de les réinscrire dans une logique plus large, de sorte que les conseillers et les animateurs puissent soutenir l'induction et le développement de l'enquête des agriculteurs, au travers de l'analyse, avec les agriculteurs, de leurs situations de travail et d'un soutien d'une habitude d'enquête sur le temps long.

Bousculer la routine des situations de travail avec les médias sociaux

Les travaux que nous avons menés nous incitent à considérer que les médias sociaux sont bien entrés dans le paysage des agriculteurs comme ressources pour leurs TAE. Nous avons pointé l'usage à la fois personnel et individuel de ces médias, nous avons vu également que cet usage varie en fonction de la disposition des agriculteurs à échanger leurs réussites ou difficultés *via* un support numérique avec des pairs. De fait, les agriculteurs expriment des attentes et des craintes relatives à la façon dont les échanges sont animés, travail qui incombe le plus souvent aux conseillers et aux animateurs. Cela génère de nouveaux besoins de compétences (ex. : faire vivre les discussions, les modérer, les contextualiser, demander des détails, synthétiser) dès lors que ces derniers choisissent de mobiliser les médias sociaux pour accompagner des agriculteurs dans leurs TAE.

L'analyse des échanges entre agriculteurs et avec d'autres acteurs (conseillers, experts) au prisme de la théorie de l'enquête nous a permis d'éclairer cette compétence d'animation dans le cas particulier

d'un processus d'accompagnement médié par un fil WA et inscrit dans le cadre institué par le réseau Dephy. Mais cette compétence d'animation met également en évidence ce qui est fait pour induire l'enquête. Notre lecture pointe en particulier que l'usage fait de ce média par l'animateur lui permet de toucher ceux qui n'ont pas encore su ou pu intégrer les enjeux de durabilité à leur activité : en créant des espaces pour interroger les valeurs et les connaissances relevant de l'agriculture conventionnelle, en pointant la diversité des façons de s'engager dans la définition de nouvelles normes du travail « satisfaisant » plus cohérentes avec l'agroécologie, en élaborant un nouveau récit de la profession agricole en phase avec cette diversité. Ce travail de renormalisation (Schwartz et Echternacht, 2009), qui maintient les liens avec le groupe d'appartenance, nous semble clé dans l'accompagnement des TAE.

Dans notre cas, l'animateur assume un rôle de pilote de la communauté en organisant les conditions favorables pour entretenir une dynamique d'entraînement de chaque individu comme du collectif. Pour cela, il assume d'entretenir une tension soutenable entre, d'une part, la diversité de nouvelles pratiques « innovantes » et les interprétations possibles intégrant une compréhension agroécologique et, d'autre part, le travail actuel de l'agriculteur, avec le souci d'aider chacun à « tenir » dans la durée. Il développe des savoir-faire pour être attentif aux valeurs débattues et utiliser les objets partagés (ex. : le « test bêche » pour diagnostiquer l'état du sol) pour rendre visibles les valeurs visées et le sens à négocier. Le partage de pratiques « innovantes », qu'il stimule en invitant à mettre en ligne des photos ou des vidéos, en proposant de réagir et en fournissant si besoin une mise en contexte ou une interprétation systémique, n'a pas pour but de faire adopter ces pratiques, mais le souhaite que cela puisse induire l'indétermination dans la situation de travail de l'agriculteur et de l'agricultrice.

Comprendre et analyser les situations pour accompagner l'enquête

Au-delà de l'usage des médias sociaux pour soutenir l'induction de l'indétermination, nous souhaitons réinscrire cet usage dans l'activité plus large d'accompagnement au prisme de l'enquête.

Loin d'apporter un outil clé en main, notre travail d'analyse au prisme de l'enquête est une proposition conceptuelle et méthodologique qui peut amorcer d'autres travaux de recherche-action pour comprendre et accompagner les situations de travail des agriculteurs et des agricultrices. Il vient compléter les travaux qui ont proposé aux agriculteurs d'adopter une attitude de questionnement sur ce que chacun tient pour vrai, bon et juste (Delbos et Jorion, 1984). Il fait aussi écho à ceux analysant les situations d'interactions entre conseiller et agriculteur comme

des enquêtes conjointes, comme cela a pu être conçu dans le cadre du réseau mixte technologique Systèmes de culture innovants (Duhamel, 2019 ; Guillot *et al.*, 2013a ; Omon *et al.*, 2019). Cependant, ces travaux proposent avant tout une enquête sur la situation agronomique, détachée de la situation plus large de travail des individus. Elle ne permet pas forcément à chaque agriculteur de considérer autant les aspects agronomiques que ceux relatifs à son organisation du travail, à ses contraintes (matérielles, économiques, sociales, etc.) ainsi que ce à quoi il tient.

Notre travail propose de construire un accompagnement (formation) des animateurs par le développement des compétences nécessaires pour soutenir une enquête (en cours ou à induire) d'un agriculteur sur ses situations de travail. Il nous semble que cela va au-delà d'un « simple » partage de solutions ou de pratiques agronomiques innovantes. Selon nous, dans l'accompagnement de l'agriculteur dans la TAE et au sein d'un collectif de pairs, il s'agit avant tout d'accompagner un processus d'analyse des situations de travail en cours et d'élaboration collective du sens pour construire ce qui fait problème ou peut faire solution. Cela implique, d'une part, de saisir et de faire expliciter à l'agriculteur où il se situe dans son cheminement et, d'autre part, d'animer un collectif en étant attentif à reconnaître et à faire expliciter la diversité de ces cheminements. Cela nécessite une compétence à développer de la part de l'animateur pour faire préciser à tous les membres du collectif ce qui est dit, et pour les inciter à l'ancrer dans leur travail : ce qui est bon/mauvais/souhaitable selon eux, ce qui est à changer, ce qui ne peut pas changer, quel est impact de telle action sur quoi, quelle est la contrainte/opportunité et par rapport à quoi, etc., pour éviter de laisser l'échange dériver vers un discours type, cliché ou idéologique, sur les réglementations par exemple. C'est dans la façon de relancer, questionner, pointer certains éléments de la situation, et de proposer des formulations de ce qui fait problème ou solution pour une validation collective que se joue le rôle de l'animation.

Vers une « habitude de l'enquête » au long cours ?

Si de nombreux travaux scientifiques s'intéressent au développement des démarches d'accompagnement des transitions (Ingram, 2008), un accent fort est mis sur la production d'outils et de méthodes pour renouveler ces démarches : ateliers de coconception avec les agriculteurs de nouveaux systèmes de cultures (Jeuffroy *et al.*, 2022), aide à la conception d'un système de travail en mobilisant des chroniques du changement (Chizallet *et al.*, 2018), jeux sérieux (Etienne, 2023), outils d'évaluation de la durabilité des systèmes agricoles (Zahm *et al.*, 2024). On observe également un foisonnement d'initiatives dans le monde du développement pour dépasser les démarches de transmission de savoirs experts au cœur de l'appui technique tel qu'il s'est structuré depuis les

années 1980 (Cerf *et al.*, 2016). La question reste de savoir comment conseillers et animateurs peuvent apprécier leur pertinence au regard des indéterminations à lever dans la situation de l'agriculteur.

Comme pour les médias sociaux, l'enjeu est de les insérer dans une démarche plutôt que d'entrer par ces méthodes et outils en tant que tels. Cela requiert des capacités d'analyse des situations, comme le pointent plusieurs travaux relatifs à l'évolution du conseil agricole (Cerf *et al.*, 2012 ; Rémy *et al.*, 2006). Le cadre théorique de l'enquête peut soutenir cette analyse, en proposant au conseiller animateur une logique de fond qui l'aide à construire une démarche d'accompagnement à partir de la situation de travail indéterminée de l'agriculteur. Si, sur le terrain, des formations existent pour aider les animateurs à animer un collectif pour accéder aux préoccupations des agriculteurs et à coconstruire des connaissances dans ce collectif pour traiter de ces préoccupations (ex. : travaux et formations du Groupe d'expérimentation et de recherche pour le développement d'actions localisées, Gerdal, et des centres d'initiative et de valorisation de l'agriculture et du milieu rural, Civam), la manière de construire une démarche globale intégrant des temps d'échanges entre pairs et un accompagnement plus ciblé sur le cheminement propre à chaque agriculteur, tout en jouant sur la dimension collective de cet accompagnement, reste peu traitée.

L'accent mis sur la coconstruction entre conseillers et agriculteurs, par exemple dans les travaux sur le conseil stratégique²⁶ ou dans le conseil sur le travail et les ressources humaines à l'échelle de la ferme dans les années 2000 (Capitaine *et al.*, 2013 ; Hémidy *et al.*, 1993), a été surtout traité dans une démarche d'accompagnement individuel. De plus, les démarches proposées pour accompagner le cheminement stratégique reposent avant tout sur des approches de la gestion des ressources humaines. Cela revient à penser la « stratégie » au prisme des cadres de la gestion, et pas à la manière dont l'agriculteur construit lui-même sa propre stratégie en réponse à sa propre situation (selon ses transactions avec son environnement). Loin de remettre en question l'utilité et l'efficacité de ces différents formats d'accompagnement, nous suggérons qu'il y a une réflexion conceptuelle à mener sur le fond en interrogeant la manière dont ces outils contribuent à la transformation des situations concrètes des agriculteurs et des valeurs qu'elles engendrent. Pour ce faire, nous proposons d'interroger la manière dont ces formats participent à construire une « habitude de l'enquête » (Bousbaci, 2020), c'est-à-dire une habitude de penser ancrée dans l'action qui consiste à douter, problématiser, rechercher des idées, construire un raisonnement

26. Ici, le conseil stratégique renvoie à une approche conceptuelle, et non à l'approche développée par le conseil dans le cadre de l'économie des phytosanitaires, depuis peu pour la séparation de la vente et du conseil.

vis-à-vis des conséquences et des moyens de réalisation, définir des fins désirables et réalisables, interroger les valeurs motrices ou bloquantes dans le raisonnement et l'appréciation de l'action, etc. Entretenir une habitude d'enquête est d'autant plus important que Duval *et al.* (2021) ont montré que les agriculteurs qui ont adopté des pratiques agroécologiques ont peu anticipé les changements sur leurs conditions de travail.

Ainsi, nous pensons qu'en plus des outils et des méthodes développées, il y a un enjeu à inscrire les différentes formes d'accompagnement dans une logique du soutien à l'enquête de l'agriculteur qui pourrait prendre place dans un processus long et itératif de conception pas-à-pas, tel que développé par Meynard *et al.* (2023) et qui mêle accompagnement collectif et individuel. Il semblerait ainsi utile de ne pas limiter la mobilisation du collectif à une visite de ferme ou à une réunion sur une question spécifique, mais d'imaginer plusieurs espaces de soutien de l'enquête pour donner l'opportunité aux agriculteurs d'être soutenus là où ils se trouvent dans leur cheminement. En ce sens, lorsqu'ils donnent à voir à quoi ressemble le changement et qu'ils permettent d'articuler la dimension individuelle du changement (ex. : techniques mises en œuvre) et la dimension collective (ex. : normes et valeurs en jeu pour apprécier le changement), les médias sociaux peuvent être des outils précieux au service de l'enquête.

CONCLUSION

À partir d'une étude sur le rôle potentiel des médias sociaux dans l'accompagnement de l'agroécologie, c'est finalement un changement de paradigme que nous proposons pour réinscrire ces médias sociaux au service d'un processus, celui de l'enquête. Il s'agit pour nous de penser le travail d'accompagnement des conseillers et des animateurs comme un accompagnement à cette enquête, de son induction à son déploiement et sa résolution, et ce, depuis les situations des agriculteurs et non depuis les solutions et les innovations agricoles à diffuser. Or il est sans doute plus facile d'utiliser les médias sociaux pour partager une nouvelle pratique, une nouvelle solution agronomique, plutôt que de parler d'une situation de travail dans toute sa complexité et de façon à ce que d'autres puissent s'en ressaisir. Le cas d'étude que nous avons présenté dans ce chapitre montre pour autant que c'est possible, au prix d'un investissement important du conseiller ou de l'animateur et de compétences qu'il conviendrait de regarder encore plus en détail. Plus largement, si l'on fait fonctionner cette idée de l'accompagnement à l'enquête, cela questionne profondément le travail des conseillers et des animateurs, et la façon d'outiller ce travail (*via* des médias sociaux ou d'autres outils) découlera de la façon de le redéfinir. Et, bien sûr, pour que ces changements dans la manière de penser l'accompagnement et le conseil

adviennent, il ne suffira pas de former les conseillers et les animateurs à ces nouvelles logiques, c'est toute l'organisation institutionnelle du conseil agricole qui devra changer.

Remerciements. Ces travaux ont bénéficié du soutien financier du Casdar (PNDAR, projet Agor@gri) et ils ont contribué aux avancées du réseau IDEAS (Initiative for Design in Agrifood Systems). Nous remercions l'animateur du groupe WhatsApp étudié et l'ensemble des conseillers et agriculteurs et agricultrices qui nous ont permis de réaliser notre enquête.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Barbier C., Cerf M., Lussou J.M., 2015. Cours de vie d'agriculteurs allant vers l'économie en intrants : les plaisirs associés aux changements de pratiques. *Activités*, 12 (12-2).
- Bousbaci R., 2020. *L'homme comme un « être d'habitude »*. *Essai d'anthropologie et d'épistémologie pour les Sciences du design*, Presses de l'Université Laval, 412 p.
- Bouttes M., Darnhofer I., Martin G., 2019. Converting to organic farming as a way to enhance adaptive capacity. *Organic Agriculture*, 9 (2), 235-247.
- Capitaine M., Garnier A., Jeanneaux P., Pervanchon F., Chabin Y., Bletterie N., de Framond H., 2013. Accompagner la démarche de management stratégique de l'exploitation agricole. *Économie rurale*, 337 (5), 75-90.
- Cerf M., Guillot M.N., Olry P., Omon B., Petit M.S., 2016. Renouveler la place du conseiller dans la production de savoirs agronomiques d'action : le rôle de dispositifs d'échange sur le métier. *Agronomie, Environnement & Sociétés*, 6 (2), 185-192.
- Cerf M., Omon B., Barbier C., David O., Delbos C., Gagneur C.A., Mischler P., 2012. Les métiers d'agent de développement agricole en débat : comment accompagner des agriculteurs qui changent leur façon de cultiver en grandes cultures ? *Innovations agronomiques*, 20, 101-121.
- Chantre E., Cardona A., 2014. Trajectories of french field crop farmers moving toward sustainable farming practices: change, learning, and links with the advisory services. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 38 (5), 573-602.
- Chizallet M., Barcellini F., Prost L., 2018. Supporting farmers' management of change towards agroecological practices by focusing on their work: a contribution of ergonomics. *Cahiers Agricultures*, 27 (3), 35005.
- Coquil X., Cerf M., Auricoste C., Joannon A., Barcellini F., Cayre P., Prost L., 2018. Questioning the work of farmers, advisors, teachers and researchers in agro-ecological transition. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 38 (5), 47.
- Dedieu B., Nettle R., Schiavi S.M. de A., Sraïri M.T., Malanski P.D., 2022. Which perspectives for work in agriculture? Food for thought for a research agenda. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 6.

- Delbos G., Jorion P., 1984. *La transmission des savoirs*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. Ethnologie de la France, 310 p.
- Dewey J., 1938. *Logic: The Theory of Inquiry*, Henry Holt and Company, 546 p.
- Duhamel S., 2019. Les effets développementaux du couplage entre activités et situations de conseil : analyse d'un dispositif d'échange entre conseillers agricoles accompagnant la transition agro-écologique des agriculteurs. Thèse de doctorat, Paris, Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France.
- Dumont A.M., Baret P.V., 2017. Why working conditions are a key issue of sustainability in agriculture? A comparison between agroecological, organic and conventional vegetable systems. *Journal of Rural Studies*, 56, 53-64.
- Duval J., Cournot S., Hostiou N., 2021. Livestock farmers' working conditions in agroecological farming systems. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 41 (2), 22.
- Etienne R., 2023. Accompagner des agriculteurs à l'aide d'une combinaison de jeux sérieux : quelles contributions aux changements de pratiques ? Thèse de doctorat, AgroParisTech, 255 p.
- Gascuel-Oudou C., Lescourret F., Dedieu B., Detang-Dessendre C., Faverdin P., Hazard L., Caquet T., 2022. A research agenda for scaling up agroecology in European countries. *Agronomy for Sustainable Development*, 42 (3), 53.
- Guillot M.N., Cerf M., Petit M.S., Olry P., Omon B., 2013a. Développer la capacité des conseillers à agir face à la diversité des situations de conseil en grande culture. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (337), 59-74.
- Guillot M.N., Cerf M., Petit M.S., Olry P., Omon B., 2013b. Transforming the advisor's ability to face diverse advisory situations in large-scale farming. *Économie rurale*, (5), 59-74.
- Hémidy L., Maxime F., Soler L.G., 1993. Instrumentation et pilotage stratégique dans l'entreprise agricole. *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, 28, 92-118.
- Hutter M., Farias I., 2017. Sourcing newness: ways of inducing indeterminacy. *Journal of Cultural Economy*, 10 (5), 434-449.
- Ingram J., 2008. Agronomist-farmer knowledge encounters: an analysis of knowledge exchange in the context of best management practices in England. *Agriculture and Human Values*, 25 (3), 405-418.
- Jeuffroy M.H., Loyce C., Lefeuvre T., Valantin-Morison M., Colnenne-David C., Gauffreteau A., Meynard J.M., 2022. Design workshops for innovative cropping systems and decision-support tools: learning from 12 case studies. *European Journal of Agronomy*, 139, 126-573.
- Lamine C., Magda D., Rivera-Ferre M., Marsden T. (eds), 2021. *Agroecological Transitions, Between Determinist and Open-Ended Visions*, Peter Lang International Academic Publishers.
- Merot A., Wery J., 2017. Converting to organic viticulture increases cropping system structure and management complexity. *Agronomy for Sustainable Development*, 37 (3), 19.
- Meynard J.-M., 2023. Unravelling the step-by-step process for farming system design to support agroecological transition. *European Journal of Agronomy*, 150, 126948.

- Moschitz H., Roep D., Brunori G., Tisenkopfs T., 2015. Learning and innovation networks for sustainable agriculture: processes of co-evolution, joint reflection and facilitation. *The Journal of Agricultural Education and Extension*, 21 (1), 1-11.
- Omon B., Cerf M., Auricoste C., Olry P., Petit M.S., Duhamel S., 2019. Changer-échanger entre conseillers sur les situations de travail pour accompagner les agriculteurs dans leurs transitions vers l'agroécologie. *Innovations agronomiques*, 71, 367-383.
- Phelps N.H., Singleton R.K., Zhou B., Heap R.A., Mishra A., Bennett J.E., Ezzati M., 2024. Worldwide trends in underweight and obesity from 1990 to 2022: a pooled analysis of 3663 population-representative studies with 222 million children, adolescents, and adults. *The Lancet*, 403 (10431), 1027-1050.
- Prost M., Gross H., Prost L., 2022. How could social media support farmers concerned with sustainability issues? *The Journal of Agricultural Education and Extension*, 30 (1).
- Rémy J., Brives H., Lémery B., 2006. *Conseiller en agriculture*, Educagri Éditions.
- Schwartz Y., Echternacht E., 2009. Le corps-soi dans les milieux de travail : comment se spécifie sa compétence à vivre? *Corps*, 6 (1), 31-37.
- Slimi C., 2022. La transformation des situations des agriculteurs et agricultrices en transition agroécologique : analyse du soutien des collectifs de pairs par le prisme de la théorie de l'enquête. Thèse de doctorat, Paris, AgroParisTech, 342 p.
- Slimi C., Prost M., Cerf M., Prost L., 2021. Exchanges among farmers' collectives in support of sustainable agriculture: from review to reconceptualization. *Journal of Rural Studies*, 83, 268-278.
- Slimi C., Prost L., Cerf M., Prost M., 2023. The potential of community interactions as inducers of agroecological transition: the case of a digital agricultural community. *The Journal of Agricultural Education and Extension*.
- Volken S., Bottazzi P., 2024. Sustainable farm work in agroecology: how do systemic factors matter? *Agriculture and Human Values*.
- Zahm F., Ugaglia A.A., Barbier J.-M., Carayon D., Del'homme B., Gafsi M., Rodrigues I., 2024. Assessing farm sustainability: the IDEA4 method, a conceptual framework combining dimensions and properties of sustainability. *Cahiers Agricultures*, 33, 10.

8. À LA JUSTE TAILLE DE LA MACHINE

La taille des troupeaux sous l'effet de seuil d'une traite robotisée

Théo Martin

Le développement de la robotique et des outils numériques ravive un vieux débat qui a accompagné les évolutions techniques de l'agriculture aux XIX^e et XX^e siècles : quel type d'exploitation en tire le plus grand bénéfice ? Déjà au XIX^e siècle, et alors que la mécanisation de l'agriculture progresse (Jarrige, 2019), cette question divise. D'un côté, une tradition marxiste fait de la grande exploitation capitaliste la plus à même de porter l'application du développement technique et scientifique (Kautsky, 1900 ; Marx, 1872). De l'autre, les économistes agricoles russes de l'organisation et de la production – dont Chayanov – défendent la supériorité de la petite exploitation familiale (Thorner, 1966).

Si le développement croissant d'outils numériques et robotiques en agriculture réactualise ce débat, il n'en change pas profondément les termes. Schnebelin (2022a) montre par exemple que la taille économique des exploitations influence l'adoption d'innovations numériques en agriculture, tout en facilitant la trajectoire d'accumulation des grandes exploitations. L'auteure souligne ainsi que le développement de l'agriculture numérique renforce la concentration des outils de production et l'industrialisation du secteur (Schnebelin, 2022b). Konrad *et al.* (2019) indiquent également une plus grande adoption du numérique dans les grandes exploitations, et ce, que la taille soit mesurée par la superficie, le nombre de têtes du cheptel ou encore le volume de travail. Les auteurs suggèrent que les contraintes financières, et plus particulièrement la rentabilité de l'investissement, peuvent constituer un frein pour les plus petites structures.

Plusieurs auteurs mettent en avant les économies d'échelle réalisées dans les grandes exploitations qui permettent de réduire les coûts fixes conséquents à l'investissement (Pierpaoli *et al.*, 2013 ; Tamirat *et al.*, 2018). La taille des structures est ainsi couramment mobilisée dans les études sur les déterminants de l'adoption des technologies de précision (Giua *et al.*, 2022). La plupart de ces travaux étudient l'effet de la taille

à travers des corrélations statistiques ou des modèles économétriques, et mobilisent des explications essentiellement économiques : économies d'échelle, rentabilité des structures, aversion pour le risque, etc. Par ailleurs, Fernandez-Cornejo *et al.* (2001) indiquent que ce lien entre la taille des exploitations et la dynamique d'adoption dépend du stade de déploiement de l'innovation. En mobilisant la cinétique de diffusion de l'innovation de Rogers (2010), les auteurs démontrent qu'au premier stade de diffusion d'une innovation, les adoptants ont des structures de plus grande dimension économique, et que cette relation diminue avec l'augmentation de la diffusion. De même, d'après Barnes *et al.* (2019), l'importance explicative de la taille économique des exploitations pour l'adoption de technologies de précision traduit un effet de seuil et n'est plus explicative au-delà d'une certaine valeur.

Toutefois, ces approches quantitatives ne captent pas toute la complexité des liens entre taille des structures et adoption d'innovations techniques. Elles laissent dans l'ombre des aspects essentiels tels que les stratégies de mutualisation des petites exploitations pour contourner l'indivisibilité des actifs immatériels (comme dans les coopératives d'utilisation de matériel agricole, Cuma), l'effet du coût des innovations et l'importance des compétences nécessaires à l'usage de certaines innovations techniques, souvent liées à la capacité des exploitations à recruter du personnel qualifié (Lucas, 2018 ; Rotz *et al.*, 2019). De plus, les innovations entraînent des coûts d'ajustement. Il faut du temps pour trouver la taille optimale par rapport au choix de l'appareil de production et de sa taille. Ainsi, la taille favorise-t-elle l'adoption d'innovations, ou ces dernières modifient-elles la taille des exploitations ? Probablement les deux. En outre, la diversité de formes d'organisation sociale du travail et les logiques qui en découlent peuvent expliquer ces dynamiques. Par exemple, à la fin du XIX^e siècle en Saxe (Allemagne), Kautsky (1900) explique que certaines grandes exploitations investissent dans des moissonneuses tout en continuant à récolter à la main. Ici, l'adoption traduit la volonté de se prémunir contre les grèves des ouvriers agricoles, notamment dans les grandes exploitations de betteraves. Par ailleurs, cette relation dépend étroitement de la stratégie de ciblage des acteurs du machinisme (industriels ou concessionnaires).

En France, le déploiement des tracteurs au cours de la modernisation agricole d'après-guerre s'inscrit dans une stratégie de diffusion large. Plus accessible économiquement, la vente de tracteurs de faible puissance a permis d'équiper un grand nombre d'exploitations. En 1961, près de 80 % des tracteurs vendus disposent d'une puissance inférieure à 34 CV (Byé, 1979). Puis la diminution du nombre d'exploitations a corollairement été celle du nombre d'acheteurs. Le nombre de tracteurs vendus a donc diminué, mais leur puissance a progressé et renouvelé les ventes (Byé, 1979).

Ainsi, si la taille des exploitations apparaît comme un déterminant majeur dans l'adoption des innovations techniques, elle ne saurait à elle seule expliquer l'ensemble des dynamiques observées. Les contextes historiques, les stratégies de mutualisation, les coûts d'ajustement, les logiques sociales, les stratégies des distributeurs de machines et l'organisation du travail jouent un rôle tout aussi crucial. Cette complexité se retrouve dans le cas du robot de traite, une innovation au cœur des débats sur la relation entre taille des exploitations et adoption technologique, que nous analyserons ensuite.

LE ROBOT DE TRAITE : CONTROVERSE SUR LA TAILLE DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES

Pour ce qui est plus spécifiquement des robots de traite, la majorité des travaux montrent également que les grandes exploitations sont plus enclines à l'adoption (Gargiulo *et al.*, 2018 ; Heikkilä *et al.*, 2012 ; Moyes *et al.*, 2014 ; Veyssset *et al.*, 2001). La capacité d'investissement reste la principale explication avancée. Cependant, si la taille des structures semble jouer un rôle déterminant au début de la courbe d'adoption (Fernandez-Cornejo *et al.*, 2001), une étude réalisée aux Pays-Bas au tout début de la dynamique d'adoption du robot de traite²⁷ ne révèle aucune corrélation significative entre la taille des exploitations et l'adoption du robot (Hogeveen *et al.*, 2004). Qui plus est, une étude réalisée en Galice (Espagne) montre que les éleveurs dont la taille du troupeau est inférieure à la moyenne se déclarent plus satisfaits du robot de traite (Castro *et al.*, 2015). Enfin, nous avons montré le faible taux d'adoption du robot de traite dans des pays où prédominent des structures laitières de grande dimension économique, tels qu'aux États-Unis ou au Royaume-Uni (Martin, 2023). La disponibilité de travailleurs migrants mobilisables pour réaliser la traite à bas coût participerait également d'une moindre adoption du robot de traite dans ces pays. Dans le cas états-unien, Carolan (2019) a montré que l'anticipation de la première élection de Donald Trump a participé d'un contexte favorable à l'investissement dans un robot de traite pour beaucoup d'éleveurs laitiers. La projection d'une moindre disponibilité des travailleurs étrangers, compte tenu d'une nouvelle politique aux frontières, a attisé la crainte d'une pénurie de main-d'œuvre chez de nombreux éleveurs. En Europe occidentale et septentrionale, l'importance du robot de traite s'expliquerait par une production

27. En fonction de la taille du troupeau, les exploitations équipées peuvent avoir un ou plusieurs robots. Par facilité, nous admettons dans ce chapitre qu'un robot de traite peut être composé de plusieurs stalles, c'est-à-dire de plusieurs robots, et nous parlerons ainsi d'un ou du robot de traite sans préjuger du nombre de stalles.

laitière reposant majoritairement sur des exploitations dont le travail est essentiellement familial (Gallardo et Sauer, 2018), bien que le salariat puisse progresser dans certains pays (Forget *et al.*, 2019).

Le lien entre la taille des exploitations et l'adoption du robot de traite a été relativement peu étudié, et surtout par des approches révélant des relations statistiques, sans pour autant décrire les mécanismes qui sous-tendent cette relation. La traite robotisée est-elle plus répandue dans des exploitations d'une certaine taille et pourquoi ? Pour répondre à cette question, nous proposons de comprendre ce que la traite robotisée produit sur l'organisation du travail, et en conséquence comment l'organisation du travail, qui lui est consubstantielle, contraint la taille du cheptel des exploitations équipées. Nous tenterons ainsi de répondre à cette question d'une manière décentrée par rapport à une littérature essentiellement économétrique. Notre approche s'inscrit au croisement entre l'étude des sciences et des techniques et une analyse de l'organisation du travail qui puise dans la zootechnie système et la sociologie du travail. Plus particulièrement, nous verrons que les travaux en sociologie du travail sur les productions fluides nous apportent une clé de lecture des transformations du travail en traite robotisée qui peut enrichir les analyses de l'organisation du travail dans les systèmes d'élevage.

MÉTHODE ET CADRE THÉORIQUE

Une approche par le script des objets techniques

La conception d'un objet technique implique de prévoir les usages qui en seront faits. Lors du processus de conception, les concepteurs avancent donc des hypothèses sur les usagers, les usages, les espaces et les conditions socio-économiques de ces usages. Pour décrire ce cadre de l'action inscrit au sein d'un objet technique, Akrich (2013) parle de script ou de scénario. Ces scripts sont autant des anticipations sur les usages et les usagers (organisation du travail, compétences, qualification, structure des entreprises, etc.) que des prescriptions (mode d'emploi, recommandations, etc.) (Dodier, 1995). Dodier précise que ces scripts peuvent être compris comme des conditions d'usages dans lesquelles l'objet technique est viable, c'est-à-dire que ses usages suivent le scénario anticipé par les concepteurs (1995). Se refusant à un déterminisme technologique qui porte peu d'attention aux usagers (Flichy, 2008), Akrich insiste sur la nécessité de décrire comment les usagers interagissent avec le dispositif technique, se l'approprient et négocient pour redéfinir un cadre d'action différent de celui inscrit par les concepteurs dans l'objet technique (Akrich, 1987 ; 2013). Ainsi, le concept de script d'un objet technique a montré tout son intérêt pour comprendre les prescriptions organisationnelles sur le travail et les processus de traduction par les travailleurs-utilisateurs (Pierre, 2015).

C'est dans cette tradition analytique – qui reconnaît autant la force de prescription des objets techniques que les déplacements de scénario produits par les usages et les usagers – que nous comprendrons les mécanismes par lesquels la traite robotisée prescrit une certaine taille de structure avec laquelle les éleveurs négocient dans un cadre limité par l'organisation du travail. Cette approche ne vise ni à réduire le script des robots de traite à leurs dimensions prescriptives sur les structures productives, ni à réduire les contraintes d'usages à l'organisation du travail. Toutefois, cette perspective permet non seulement de discuter l'imaginaire sociotechnique selon lequel la robotisation de l'agriculture concerne les structures de grande dimension, mais aussi de souligner la centralité du travail dans les réorganisations productives conséquentes à l'adoption d'un objet technique.

La taille des exploitations peut être appréhendée de différentes manières. Nous pouvons par exemple nous intéresser à la dimension économique (production brute standard) ou encore à l'importance des facteurs de production (surface agricole utile, actifs immobilisés, nombre d'actifs ou d'équivalents temps plein, ETP). Ici, nous abordons cette question de la dimension des structures à travers la taille du cheptel de vaches laitières. La taille du cheptel a l'intérêt d'être fortement corrélée au temps de l'astreinte de la traite, et donc au volume de travail qui conditionne le choix de la machine à traire.

Une méthode mixte entre analyse compréhensive et statistique descriptive

Ce chapitre repose principalement sur une analyse compréhensive des liens entre robotisation de la traite et taille des structures à travers l'analyse transversale de 43 entretiens réalisés auprès de 36 exploitations laitières. Ces entretiens ont été réalisés entre 2020 et 2022 dans le cadre d'une thèse de doctorat consacrée aux déplacements du travail en traite robotisée (Martin, 2023). Les entretiens ont été menés au sein de deux petites régions laitières : le bassin ouest rennais en Ille-et-Vilaine et la zone Reblochon en Haute-Savoie. Au cœur du productivisme laitier breton, le bassin rennais offre un cas d'étude d'exploitations laitières marquées par une importante dynamique d'agrandissement et de concentration des moyens de production. En AOP Reblochon, le prix du lait payé aux producteurs a permis de limiter cette dynamique d'agrandissement, et le cahier des charges constitue un dispositif de prescription et de contrôle du travail auquel les éleveurs participent, s'adaptent, et avec lequel ils négocient. Ici, l'intérêt de mobiliser ces deux terrains ne réside pas dans une intention comparatiste, mais plutôt dans un constat que les exploitations équipées de robot de traite sont de plus petites dimensions en Haute-Savoie qu'en Ille-et-Vilaine. Les personnes enquêtées ont été sélectionnées de manière à rendre compte de la diversité des

travailleurs (exploitant, associé, salarié, etc.), des collectifs de travail, des tailles de structure et des systèmes de production. Si la majorité des exploitations enquêtées sont équipées de robot de traite (28), certaines ont arrêté pour repasser en salle de traite (2), une est en cours d'installation d'un robot quand d'autres ont fait d'autres choix d'installation de traite (5). Les dates d'installation des robots de traite sont par ailleurs variées dans notre échantillon, l'installation la plus ancienne datant de 2002 et la plus récente de 2022. Cette diversité est importante, car nous verrons que la taille du troupeau peut dépendre de l'ancienneté du robot et de son installation.

Ce premier matériau est complété par un jeu de données sur la taille du cheptel des exploitations équipées de robots dans le département de l'Ille-et-Vilaine. Ces données, fournies par Eilyps, l'entreprise du contrôle laitier d'Ille-et-Vilaine (données pour l'année 2020), contiennent 375 observations (exploitations équipées de robot de traite). Étant donné que nos entretiens ont mis en évidence qu'un certain nombre d'exploitations équipées de robot s'affranchissent des services du contrôle laitier, ces observations ne sont donc pas exhaustives. Pour autant, l'analyse descriptive de ce jeu de données pose comme hypothèse que les exploitations continuant à mobiliser les services du contrôle laitier sont représentatives de l'ensemble des exploitations équipées de robot. Par ailleurs, plusieurs éléments d'entretiens réalisés avec ces conseillers du contrôle laitier et des concessionnaires du machinisme de la traite convergent pour établir que la sortie du contrôle laitier reste minoritaire sur le département de l'Ille-et-Vilaine. En vue d'une analyse statistique descriptive, ces données sont comparées avec la taille des cheptels de l'ensemble des exploitations du département produisant du lait (recensement agricole de 2020, données fournies par le Service régional d'information statistique et économique de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Draaf, de Bretagne).

L'EFFET DE SEUIL EN TRAITE ROBOTISÉE

Le script du robot de traite : un principe de continuité

Pour comprendre ce script structurel du robot, il nous faut d'abord préciser pourquoi la traite robotisée repose sur un principe de production continue duquel découlent des contraintes d'organisation du travail et de structure des exploitations. Le robot de traite nécessite une traite continue du troupeau, de jour comme de nuit, avec de courtes interruptions (quelques heures) pour le nettoyage et l'entretien. La relative lenteur d'exécution du robot est en effet compensée par un fonctionnement continu. Un robot effectue en moyenne 6 à 8 traites/h, et jusqu'à 10 traites/h pour les derniers modèles (Coutant *et al.*, 2008). En comparaison, avec une salle de traite en épis (installation la plus répandue) de

deux fois 6 postes, un trayeur seul peut traire en moyenne 50 à 60 vaches en 1 h (GIE Élevage *et al.*, 2007). Cette continuité temporelle de la traite contraste avec la traite conventionnelle réalisée à des heures fixes et dans un temps restreint. Pour que le robot puisse traire en permanence, les vaches doivent se déplacer vers le robot, sans pour autant créer un « bouchon » à son entrée. Il en découle un mouvement des vaches dont le subtil équilibre est assuré à la fois par le besoin des vaches d'être traites et par l'appétence pour les concentrés distribués par le robot. Une partie du travail de l'éleveur consiste dès lors à surveiller le bon déroulement de la circulation permanente des vaches vers le robot au moyen d'une activité de surveillance et de contrôle intermédiée par des dispositifs numériques (ordinateur de contrôle du robot et téléphone).

« Les mauvaises langues disent qu'avec un robot de traite tu n'as jamais commencé, mais tu n'as jamais fini non plus. Mais c'est vrai, tu vas toujours voir ce qu'il se passe, mettre un coup de jet d'eau, mais tu n'as jamais commencé non plus. Je ne sais pas si tu vois la subtilité. » (Éleveur équipé d'un robot de traite en Haute-Savoie.)

La juste taille selon les éleveurs

Nous comprenons dès lors que la circulation continue des vaches vers le robot impose des contraintes spécifiques à la taille du cheptel. La mise en flux de la production impose un subtil équilibre entre la capacité de la machine et le nombre d'animaux. L'enjeu est alors de maintenir un flux permanent de vaches vers le robot qui soit suffisant pour satisfaire les objectifs productifs de l'éleveur, tout en limitant les interruptions de flux, d'autant plus fréquentes que la charge d'animaux par robot est importante. Pour autant, nous verrons que la relation entre les interruptions de flux et le taux de chargement n'est pas linéaire. Cette logique était certes déjà présente avec des installations de traite conventionnelles (salle de traite). Compte tenu d'un processus limité dans le temps (une traite conventionnelle dure entre 1 et 3 h suivant les troupeaux, les installations de traite et le nombre de trayeurs), l'augmentation du nombre d'animaux est permise par l'augmentation de la durée de la traite. Ainsi, plusieurs exploitations enquêtées ont doublé la taille du cheptel à traire au fur et à mesure des possibilités de restructuration de l'exploitation, tout en conservant la même installation de traite.

A contrario, en traite robotisée, la production est continue et ne permet plus d'absorber l'augmentation du nombre d'animaux par l'allongement de la durée de traite. Il en découle un intervalle de viabilité relativement étroit en comparaison avec des installations de traite conventionnelle. Une lecture transversale de nos entretiens avec les éleveurs équipés d'un robot de traite donne à voir les logiques qui régissent cet intervalle, c'est-à-dire les tailles minimale et maximale du troupeau à traire. Ce script,

que nous nommons ici « effet de seuil », est central dans la compréhension des liens entre la taille des exploitations et la robotisation de la traite, et donne lieu à différentes traductions par les éleveurs en fonction des systèmes de production et des formes d'organisation du travail.

La limite basse correspond à la nécessité économique de couvrir le coût du robot (amortissement et frais de maintenance). Pour les éleveurs, un robot de traite doit ainsi traire un certain volume de lait en dessous duquel l'investissement n'est pas viable. Cela se traduit par un nombre minimal de vaches traites pour chaque stalle²⁸ de robot. La dispersion et la valeur moyenne de cette limite varient selon le système de prix. En Ille-et-Vilaine, cette limite basse se situe entre 60 et 70 vaches. La limite est plus basse et plus dispersée en Haute-Savoie, compte tenu d'un prix du lait payé aux producteurs bien plus élevé, et se situe entre 40 et 60 vaches. Cette moindre saturation du robot en Haute-Savoie est rendue économiquement possible par le prix du lait et techniquement nécessaire par l'obligation de pâturage prescrite par le cahier des charges de l'AOP Reblochon. Dans le bassin rennais, les exploitations enquêtées disposant du nombre de vaches par robot le plus bas sont typiquement des systèmes de production diversifiés. Moins de vaches par robot, c'est accepter une moindre marge économique, mais c'est aussi moins de travail au robot et une plus grande marge de manœuvre dans l'organisation du travail. Une exploitation diversifiée est moins contrainte dans sa marge laitière et doit gérer une organisation du travail contrainte par la compétition entre les ateliers. L'astreinte de gestion du robot doit donc être moins contrainte dans le temps, ce qu'un chargement par robot plus bas rend possible. En résumé, la limite basse du nombre de vaches par robot traduit la contrainte économique, et sa valeur dépend à la fois du système de prix et du système de production.

La limite haute, avant tout technique, est difficile à dépasser sans alourdir excessivement le travail des éleveurs. Au-delà d'une certaine valeur de chargement du robot (nombre de vaches par robot), la continuité de la traite est mise à mal. Toutes les vaches ne pourront pas être traites, et les vaches dominées seront souvent empêchées d'accéder au robot par les dominantes. Pour l'éleveur, il en découle des « retards » à gérer, c'est-à-dire des vaches en lactation dont la dernière traite a été réalisée depuis un moment jugé trop important par l'éleveur. Cette considération dépend des éleveurs et des élevages. Elle varie notamment en fonction du stade de lactation, du niveau de production et de la santé de la vache. Généralement, après 15 h sans avoir été traite,

28. Lorsque plusieurs robots sont installés dans une même stabulation, on parle d'un robot de traite à plusieurs stalles. Une stalle renvoie au fait qu'un seul animal peut occuper cet espace à un moment donné : « Dans une écurie, une étable, ou une salle de traite, emplacement occupé par un animal, délimité par des séparations fixes » (définition Larousse.fr, consultée le 12 juillet 2023).

une vache est considérée comme en retard. L'éleveur doit ainsi aller chercher les vaches identifiées par l'ordinateur comme retardataires et les « pousser » : « *Le matin quand on arrive, on pousse celles qui sont à traire* » (éleveur équipé d'un robot de traite en Haute-Savoie). Si la gestion des retards est une activité quotidienne des éleveurs en traite robotisée, cette nouvelle activité peut représenter un volume de travail important dans des situations de sursaturation du robot. Ce seuil supérieur est très peu élastique, comme en témoigne un éleveur bretonnais passé à la traite robotisée en 2017 (3 stalles) : « *180 [vaches à la traite] ça marche nickel, 183 c'est la merde.* » La sursaturation du robot se traduit également par une baisse de la productivité laitière des vaches.

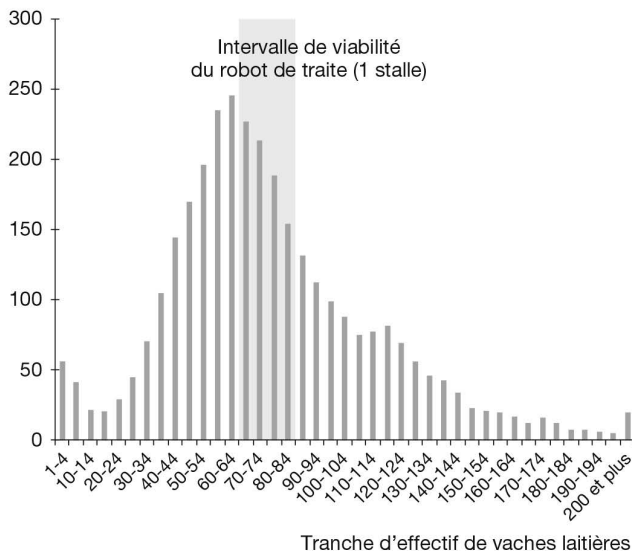
Confirmation quantitative de l'effet de seuil

Nos entretiens donnent donc à voir cet effet de seuil qui traduit la manière dont les éleveurs négocient les possibilités d'adaptation de la taille du troupeau à la machine. Ce script et sa traduction peuvent également être appréhendés par une analyse descriptive des données sur la taille des troupeaux des exploitations équipées dans le département d'Ille-et-Vilaine (figure 8.1A-B). Grâce à l'entreprise du contrôle laitier Eilyps, nous avons pu obtenir des données sur le nombre d'exploitations équipées d'un robot de traite pour le département d'Ille-et-Vilaine en 2020. Sur les 3 219 exploitations possédant des vaches laitières, 375 possèdent un robot de traite, soit 12 %. La taille moyenne de ces exploitations robotisées est de 94 vaches laitières, contre 75 pour l'ensemble des exploitations du département produisant du lait, soit un cheptel en moyenne de 21 % plus grand pour les exploitations robotisées.

Si la population des exploitations laitières du département d'Ille-et-Vilaine suit une loi normale, la distribution de l'échantillon des exploitations robotisées suit une distribution bimodale. Le test de Wilcoxon permet de comparer la moyenne de ces deux échantillons. Le test réalisé sur R donne une valeur- $p < 2,2 \times 10^{-16}$, ce qui confirme que les deux échantillons ont des moyennes significativement différentes. La taille moyenne des exploitations robotisées est significativement supérieure à l'ensemble des exploitations laitières du département. Pour autant, au-delà d'une différence statistique, cela ne nous renseigne en rien sur la nature de la relation entre la robotisation de la traite et la taille des exploitations.

Par contre, la distribution de la taille des exploitations nous semble quant à elle particulièrement révélatrice de l'effet de seuil précédemment décrit. Les deux pics que l'on peut identifier sur la figure 8.1B correspondent à l'effet de seuil pour 1 ou 2 stalles de traite robotisée. Si l'effet de seuil était si déterminant, l'on pourrait s'attendre à obtenir

A Nombre d'exploitations



B Nombre d'exploitations

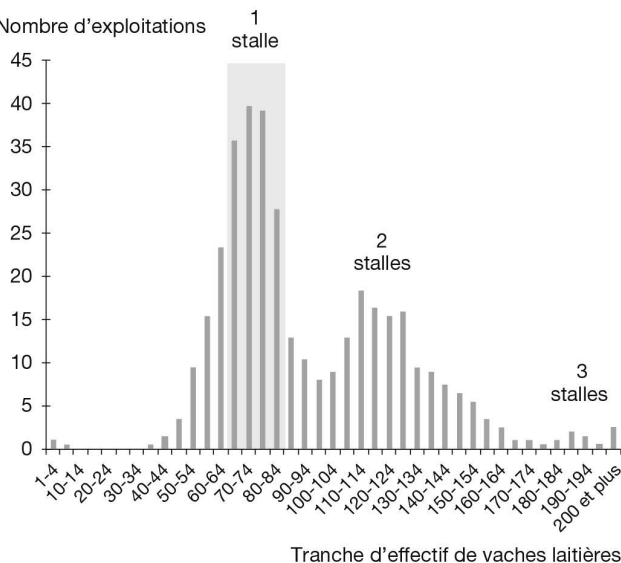


Figure 8.1. Nombre d'exploitations en fonction du nombre de vaches laitières pour le département d'Ille-et-Vilaine en 2020, données lissées (n lissée = $[n + n + 1]/2$).

(A) Distribution pour toutes les exploitations du département produisant du lait.

(B) Distribution pour les exploitations équipées de robot de traite (sources : données du Recensement agricole de 2020 fournies par le Service régional d'information statistique et économique de la Draaf de Bretagne; données issues du contrôle laitier d'Ille-et-Vilaine, Eilyps, en 2020, communication personnelle).

une distribution bien plus centrée autour de l'intervalle de taille de cheptel pour 1 stalle, 2 stalles et, dans une moindre mesure, 3 stalles. La dispersion autour des pics s'explique de deux façons :

- les exploitations ont tendance dans un premier temps à sous-saturer le robot. Cette stratégie traduit le besoin de conserver une marge de manœuvre pendant la période d'adaptation et ainsi de ne pas subir les contraintes d'une traite robotisée saturée. Puis, la plupart des éleveurs tendent par la suite à augmenter la taille du cheptel et à saturer le robot face aux impératifs économiques qu'engendre l'augmentation des coûts fixes (amortissement, frais financiers, frais de maintenance, consommables, etc.);

- ensuite, ce seuil maximal (nombre de vaches maximal par stalle) a fortement évolué depuis les premiers robots des années 1990 et a suivi une progression continue. Ainsi, un robot Lely A3 installé en 2008 supportait difficilement plus de 65 vaches à la traite, alors que le dernier modèle de la même marque (Lely A5), installé en 2020, peut aujourd'hui supporter près de 80 vaches à la traite. Le temps de branchement des griffes aux mamelles des vaches a notamment progressé grâce à l'augmentation de la vitesse du mouvement du bras – passage du bras hydraulique au bras électrique – ainsi qu'à l'amélioration de la précision de la détection des trayons par le recours à des caméras 3D se substituant à la détection par laser. Cette augmentation du seuil de saturation du robot de traite incombe également à l'amélioration des systèmes de circulation des animaux.

Derrière la taille, différentes situations de travail

La diversité des systèmes de production et des formes d'organisation sociale du travail sur nos deux terrains d'enquête révèle d'autres explications pour comprendre le lien entre la taille des structures et l'adoption du robot de traite.

Premièrement, l'astreinte de la traite est d'autant plus vécue comme une contrainte que le nombre de vaches à traire est important. Dans nos entretiens, le discours sur la pénibilité physique et psychique du travail est d'autant plus répandu que la taille du troupeau à traire est importante. Même avec des installations de traite très mécanisées (décrochage automatique des gobelets trayeurs, sols mobiles pour s'adapter à la taille des trayeurs, etc.), le branchement des gobelets sur les pis demeure réalisé par les trayeurs et constitue d'autant plus de gestes répétitifs que le troupeau est de taille importante. Paradoxalement, plus la traite a été mécanisée, plus le nombre de vaches traites par actif a progressé et, en conséquence, plus le nombre de gestes répétitifs a augmenté. Car si la diversité des gestes s'est réduite, le volume d'un même geste tel que le branchement des gobelets trayeurs a augmenté. Or la répétitivité des gestes est un facteur aggravant des troubles

musculo-squelettiques – particulièrement élevés en élevage laitier – et de la pénibilité du travail (Caroly *et al.*, 2013 ; Taghavi *et al.*, 2017 ; Zamanian *et al.*, 2014). Dans les exploitations possédant moins de 60 vaches laitières, le temps de traite en salle de traite ou avec le pot suspendu est généralement inférieur à 1 h. La traite implique donc moins de 2 h/jour de travail (la traite biquotidienne est majoritaire) et la répétabilité des gestes est moindre.

Deuxièmement, les petites structures laitières rencontrées sur nos deux terrains sont essentiellement des exploitations diversifiées où la production laitière est intégrée à un atelier de transformation et/ou de vente directe. C'est le cas des exploitations fermières dans le massif des Bornes-Aravis. Pour l'essentiel, la taille des troupeaux est inférieure à 60 vaches laitières et le lait est transformé deux fois par jour, après chaque traite, en Reblochon et autres fromages de report.

En production fermière, les dispositions spécifiques du cahier des charges rendent la traite continue du robot difficilement compatible : « La fabrication des fromages doit intervenir deux fois par jour, aussitôt après la traite, sans qu'aucune réfrigération ne soit appliquée au lait mis en œuvre. »²⁹ Par ailleurs, hormis dans le cas expérimental des robots de traite mobiles, l'élevage pastoral, caractérisé par la montée en alpage en période estivale et le recours à de vastes espaces de pâturage en altitude, est incompatible avec la lenteur du temps de traite robotisée, qui impose un accès permanent au robot et donc une proximité géographique du troupeau au robot.

Nous avons également observé une taille maximale au-dessus de laquelle le robot de traite est rarement rencontré, et ce pour d'autres raisons que la contrainte de circulation des vaches en traite continue. Au-delà de 140 vaches laitières, et qui plus est dans les grands troupeaux dépassant les 200 bovins à la traite, les salles de traite rotatives ou les salles de traite conventionnelles de grandes tailles (type 2 × 10 ou 2 × 20 postes de traite) sont souvent préférées au robot de traite. Selon nos entretiens, deux caractéristiques participent à expliquer cette plus faible adoption des robots dans les grands troupeaux. La première tient à l'organisation du travail. Avec l'agrandissement du collectif de travail, la division du travail s'accroît et permet la mise en place d'un roulement entre travailleurs, par exemple en binôme, pour la réalisation des tâches telles que la traite. Ce roulement dans les collectifs de travail de trois actifs et plus permet aux associés de dégager plus de week-ends et de temps libre, et limite la pénibilité de la traite : « *C'est jamais le même qui fait matin et soir, c'est là que c'est agréable* » (associé d'une exploitation de 140 vaches laitières et trois actifs).

29. Cahier des charges de l'appellation d'origine Reblochon ou Reblochon de Savoie, associé à l'avis AGRT1509760V, p. 12-19 (extrait concernant la production fermière).

La plus grande fréquence du salariat dans les grandes structures impose également une organisation temporelle du travail limitée à la journée, alors que le robot repousse les frontières du travail au-delà de la journée. La deuxième explication est celle portée par un exploitant à la tête d'une exploitation spécialisée de 400 vaches laitières et dont le travail est fondé quasi exclusivement sur du salariat. Pour le gérant de cette structure, le travail devient un coût, une ressource à économiser. Dès lors, son organisation vise à en limiter la quantité, et donc à limiter la durée du travail de chaque tâche. La traite continue au robot obligerait à payer en permanence un salarié pour le maintien de la traite continue. Pour ce type de grandes structures dites « capitalistes » – c'est-à-dire des exploitations où la séparation travail-capital est fortement marquée et où le salariat représente la forme majoritaire de mobilisation de la main-d'œuvre (Cochet, 2018) –, pourquoi donc acheter un robot dès lors que l'on peut acheter du travail ?

« J'estime que le robot de traite n'est pas adapté à notre modèle "grand troupeau", car trop onéreux (400 vaches à la traite = 7 robots = 850 000 €) par rapport au bloc traite en cours de construction (450 000 €). Ce dernier pourrait traire 200 vaches de plus, par exemple, sans investissement supplémentaire (contre 350 000 € à 450 000 € nécessaires pour 3-4 robots !). Des robots avec 70-80 ha d'herbe, sur 1,2 km, ne seraient pas compatibles avec le maintien d'une grosse part de pâturage. Et enfin, j'aurais peur que l'activité de "maintenance 24 h/24" ne sollicite trop les équipes. » (Gérant et propriétaire d'une exploitation du bassin rennais de 400 vaches laitières, équipée d'une salle de traite en épis de 2 fois 20 postes, échange par mail suite à deux entretiens.)

Ainsi, sur nos deux terrains d'étude, les petites structures mettent généralement en œuvre des systèmes de production à forte valeur ajoutée à l'hectare, dont les implications techniques (transformations, alpage, vente directe, etc.) rendent la traite robotisée peu pertinente, voire impossible. À l'opposé, les grandes structures tendent vers une minimisation du temps de travail par vache qui repose sur une division du travail peu compatible avec la traite robotisée. Pour le reste des exploitations, il demeure une grande diversité de dimensions structurelles au sein de laquelle le robot de traite trouve sa place. Sur notre échantillon, la taille des exploitations enquêtées et robotisées s'étend de 50 vaches laitières (VL) à 186 VL en Ille-et-Vilaine, et de 23 VL à 120 VL en Haute-Savoie.

CONCLUSION

Le développement des outils numériques et robotiques en agriculture ravive un vieux débat sur les formes d'exploitations que cibleraient, voire favoriseraient ces innovations. Ce chapitre propose une contribution originale en précisant une partie du script du robot de traite,

qui correspond à l'ensemble des modalités encapsulées dans l'objet technique et qui contraint la taille des exploitations. Cette approche nous permet de mettre en évidence un effet de seuil caractérisé par un intervalle de viabilité au sein duquel la traite robotisée est possible techniquement, viable économiquement et pertinente socialement. Cet effet de seuil distingue le robot des autres installations de traite et est le résultat de la mise en flux de la production par une traite continue reposant sur la circulation des animaux vers la machine. Le maintien de ce flux est conditionné par le respect d'un script qui contraint la taille du cheptel et avec lequel les éleveurs peuvent plus ou moins négocier un écart en fonction des systèmes de prix, des systèmes de production à l'œuvre et des situations de travail.

La limite basse correspond essentiellement à la nécessité de produire suffisamment pour assumer l'augmentation des coûts fixes, mais également à la moindre pertinence de la traite robotisée pour les petites structures, au sein desquelles l'organisation du travail rend complexe ou impertinente la mise en place d'une traite robotisée. La limite haute est une limite technique au-delà de laquelle la circulation continue des vaches vers le robot est ralentie, voire entravée pour certaines vaches, obligeant l'éleveur à intervenir régulièrement. Cette limite haute et assez peu flexible est la conséquence d'une nouvelle forme de travail où l'éleveur devient le garant de la continuité du flux et doit, de fait, être en mesure d'intervenir rapidement et potentiellement à toute heure pour remettre le flux en mouvement. Cette limite est celle au-delà de laquelle les interruptions de flux obligeraient l'éleveur à intervenir fréquemment et engendreraient une situation de travail à l'encontre d'un script caractérisé par le retrait de l'intervention humaine. Cette mise en flux en traite robotisée est donc en tension entre, d'un côté, un idéal inscrit dans la machine où l'intervention humaine est réduite et où l'éleveur est libéré d'une astreinte physique quotidienne et, de l'autre, la recherche d'une rentabilité qui passe par la saturation de la machine, mais expose l'éleveur à un travail potentiellement accru et ingérable. L'équilibre entre les deux est fragile et traduit la capacité de l'éleveur, dans une situation de prix et de structure productive donnée, à négocier une marge de traduction de ce script.

Essentiellement abordée sous un angle économique, cette question est plus rarement appréhendée pour un objet technique spécifique, en portant une attention particulière aux réorganisations productives et structurelles qu'il engendre. Pour ce faire, ce chapitre encourage à déconstruire les termes parapluies qui englobent une grande diversité d'outils et d'innovations techniques, et à préciser le fonctionnement, les usages et les effets souvent spécifiques de chaque objet ou catégorie d'objets. Entre un robot de traite et un outil d'aide à la décision, les implications sur le travail des agriculteurs aussi bien que sur les structures ne sont pas

les mêmes. Avant d'identifier des régularités dans les nouveaux outils numériques et robotiques, tâchons de préciser les effets spécifiques de chacun d'entre eux.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Akrich M., 1987. Comment décrire les objets techniques ? *Techniques et culture*, 9 (9), 49-34.
- Akrich M., 2013. La description des objets techniques. In : *Sociologie de la traduction : textes fondateurs* (Callon M., Latour B., eds), Paris, Presses des Mines, coll. Sciences sociales, 159-178.
- Barnes A.P., Soto I., Eory V., Beck B., Balafoutis A., Sánchez B., Gómez-Barbero M., 2019. Exploring the adoption of precision agricultural technologies: a cross regional study of EU farmers. *Land Use Policy*, 80, 163-174.
- Byé P., 1979. Mécanisation de l'agriculture et industrie du machinisme agricole : le cas du marché français. *Économie rurale*, 46-59.
- Carolan M., 2019. Automated agrifood futures: robotics, labor and the distributive politics of digital agriculture. *Journal of Peasant Studies*, 47 (1), 184-207.
- Caroly S., Major M.-E., Probst I., Molinié A.F., 2013. Le genre des troubles musculo-squelettiques : interventions ergonomiques en France et au Canada. *Travail, genre et sociétés*, 29 (1), 49.
- Castro A., Pereira J.M., Amiama C., Bueno J., 2015. Typologies of dairy farms with automatic milking system in northwest Spain and farmers' satisfaction. *Italian Journal of Animal Science*, 14 (2), 207-219.
- Cochet H., 2018. Capital-labour separation and unequal value-added distribution: repositioning land grabbing in the general movement of contemporary agricultural transformations. *Journal of Peasant Studies*, 45 (7), 1410-1431.
- Coutant S., Gautier B., Séité Y., 2008. Installer un robot de traite en stabulation libre. GIE Élevages Bretagne, 8 p. https://www.gie-elevages-bretagne.fr/admin/upload/2-Installer_un_robot_de_traite_en_stabulation_libre.pdf
- Dodier N., 1995. *Les hommes et les machines: la conscience collective dans les sociétés technicisées*, Paris, Éditions Métailié, 384 p.
- Fernandez-Cornejo J., Daberkow S.G., McBride W.D. (eds), 2001. Decomposing the size effect on the adoption of innovations: agrobiotechnology and precision farming. In: *American Agricultural Economics Association Annual Meeting*, Chicago, coll. Selected Paper.
- Flichy P., 2008. Technique, usage et représentations. *Réseaux*, 148-149 (2), 147-174. <https://shs.cairn.info/revue-reseaux1-2008-2-page-147>
- Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Hérault B., 2019. *Agri'Actif : transformations des emplois et des activités en agriculture*, Paris, La Documentation française.
- Gallardo R.K., Sauer J., 2018. Adoption of labor-saving technologies in agriculture. *Annual Review of Resource Economics*, 10, 185-206.
- Gargiulo J.I., Eastwood C.R., Garcia S.C., Lyons N.A., 2018. Dairy farmers with larger herd sizes adopt more precision dairy technologies. *Journal of Dairy Science*, 101 (6), 5466-5473.

- GIE Élevage, Institut de l'élevage, Groupe Traite Pays de la Loire, 2007. Choisir une installation de traite. Documentation technique, 8 p. https://www.gie-elevages-bretagne.fr/admin/upload/Choisir_installation_traite.pdf
- Giua C., Materia V.C., Camanzi L., 2022. Smart farming technologies adoption: which factors play a role in the digital transition? *Technology in Society*, 68101869.
- Heikkilä A.M., Myrta S., Pietola K., 2012. Effects of economic factors on adoption of robotics and consequences of automation for productivity growth of dairy farms. *Factor Markets Working Paper*, Brussels, Centre for European Policy Studies (CEPS).
- Hogeveen H., Heemskerk K., Mathijs E., 2004. Motivations of Dutch farmers to invest in an automatic milking system or a conventional milking parlour. In: *Automatic Milking. For a Better Understanding* (Meijering A., Hogeveen H., De Koning C.J.A.M., eds), Wageningen, Wageningen Academic Publishers, 56-61.
- Jarrige F., 2019. Batteuses à manège ou batteuses à vapeur? *Artefact. Techniques, histoire et sciences humaines*, (11), 39-65.
- Kautsky K., 1900. *La question agraire : étude sur les tendances de l'agriculture moderne*, Paris, François Maspero, 434 p.
- Konrad M.T., Nielsen H.Ø., Pedersen A.B., Elofsson K., 2019. Drivers of farmers' investments in nutrient abatement technologies in five Baltic Sea countries. *Ecological Economics*, 159, 91-100.
- Lucas V., 2018. L'agriculture en commun : gagner en autonomie grâce à la coopération de proximité : expériences d'agriculteurs français en CUMA à l'ère de l'agroécologie. Thèse de doctorat en sociologie, université d'Angers.
- Martin T., 2023. Les sentinelles de l'étable. Robotisation de la traite et nouvelle division du travail dans l'élevage laitier français. Thèse en géographie et aménagement de l'espace, université Paul-Valéry Montpellier-3, 475 p.
- Marx K., 1872. *Le capital*, Paris, Maurice Lachatre.
- Moyes K.M., Ma L., McCoy T.K., Peters R.R., 2014. A survey regarding the interest and concern associated with transitioning from conventional to automated (robotic) milking systems for managers of small-to medium-sized dairy farms. *Professional Animal Scientist*, 30 (4), 418-422.
- Pierpaoli E., Carli G., Pignatti E., Canavari M., 2013. Drivers of precision agriculture technologies adoption: a literature review. *Procedia Technology*, 8, 61-69.
- Pierre M., 2015. Script technique et prescriptions organisationnelles. Utiliser un véhicule hybride rechargeable en milieu professionnel. In : *Énergie et transformations sociales*, Lavoisier, 51-67.
- Rogers E.M., 2010. *Diffusion of Innovations*, 4th Edition, New York, Free Press.
- Rotz S., Gravely E., Mosby I., Duncan E., Finnis E., Horgan M., Fraser E., 2019. Automated pastures and the digital divide: how agricultural technologies are shaping labour and rural communities. *Journal of Rural Studies*, 68, 112-122.
- Schnebelin É., 2022a. Linking the diversity of ecologisation models to farmers' digital use profiles. *Ecological Economics*.

- Schnebelin É., 2022b. Le développement du numérique dans les trajectoires d'écologisation de l'agriculture en France. Thèse de doctorat en économie, Montpellier SupAgro.
- Taghavi S.M., Mokarami H., Ahmadi O., Stallones L., Abbaspour A., Marioryad H., 2017. Risk factors for developing work-related musculoskeletal disorders during dairy farming. *The International Journal of Occupational and Environmental Medicine*, 8 (1), 39-45.
- Tamirat T.W., Pedersen S.M., Lind K.M., 2018. Farm and operator characteristics affecting adoption of precision agriculture in Denmark and Germany. *Acta Agriculturae Scandinavica, Section B – Soil & Plant Science*, 68 (4), 349-357.
- Thorner D., 1966. Une théorie néopopuliste de l'économie paysanne : l'école de A.V. Chajanov, Annales. *Economies, sociétés, civilisations*, (6), 1232-1244.
- Veyssset P., Wallet P., Prugnard E., 2001. Automatic milking systems: characterising the farms equipped with AMS, impact and economic simulations. In: *Proceedings of the International Conference on Physiological and Technical Aspects of Machine Milking*, Nitra, Slovak Republic, 141-150.
- Zamanian Z., Daneshmandi H., Setoodeh H., Nazaripoor E., Haghayegh A., Sarvestani S.S., 2014. Risk assessment of musculoskeletal disorders and determination of the associated factors among workers of a dairy products factory. *Journal of Health Sciences and Surveillance System*, 2 (4), 134-139.

9. LES ITINÉRAIRES TECHNIQUES DE SOINS EN ÉLEVAGE

Une analyse de l'organisation du travail

Vinciane Gotti, Claire Manoli, Benoît Dedieu

Les interactions entre la gestion de la santé animale et l'organisation du travail dans les exploitations d'élevage ne sont que peu étudiées dans la littérature, qu'elle soit vétérinaire (Vaarst *et al.*, 2002 ; Ducrot *et al.*, 2019) ou zootechnique (Madelrieux *et al.*, 2006). Pourtant, les enjeux autour de la santé animale demandent de mieux analyser ces interactions (Ducrot *et al.*, 2019), au vu des forts enjeux de transformations des pratiques sanitaires soulignées par la littérature sur la transition agroécologique ou les mouvements One Health (Garcia *et al.*, 2019) et Eco Health (David, 2007). Il y a donc un enjeu à développer des outils d'analyse pour mieux tenir compte des interactions entre organisation du travail et santé animale.

Nous ne discuterons pas ici des dimensions préventives de la gestion de la santé, qui mettent en jeu des cohérences systémiques et des pratiques sanitaires spécifiques associant le pilote de l'exploitation et le collectif de travail (Gotti *et al.*, 2021). Les pratiques curatives étudiées dans ce chapitre permettent de mettre en lumière les personnes et les compétences du collectif mobilisées dans le processus de résolution d'une anomalie sanitaire. Par ailleurs, les pratiques curatives se déroulent sur plusieurs jours consécutifs et nécessitent d'interroger les réorganisations éventuelles du « qui fait quoi » en semaine et lors des week-ends, la façon dont se redistribuent les tâches et le passage des consignes.

Pour cela, nous avons développé une grille de lecture des soins que nous nommons « itinéraire technique de soin » (ITS). Cette grille de lecture a été élaborée suite à l'analyse de données d'entretiens menés dans 10 exploitations laitières des Pays de la Loire en 2021-2022 (tableau 9.1).

Les données utilisées proviennent d'entretiens compréhensifs menés non seulement avec le pilote de l'atelier laitier, mais également auprès des autres personnes concernées par la réalisation du soin.

Tableau 9.1. Caractéristiques des 10 exploitations laitières (EL) des Pays de la Loire enquêtées.

	SAU (ha)	Nombre de travailleurs (UMO)	Nombre de salariés (UMO)	% herbe (% herbe/SAU)	Ares pâturés/VL	Nombre de vaches laitières	Lait/VL (L)	Nombre de robots de traite	Présence de capteurs	Pression du travail (VL/UMO)	Productivité du travail (L/UMO/an)
EL 1	152,5	3	1	26	0	135	11 000	2	Non	60	345 000
EL 2	288	4	1	9	0	120	11 500	2	Oui	45	495 000
EL 3	460	6,5	1,5	13	0	197	11 500	3	Oui	98,5	1 132 750
EL 4	115	2	1	43	25	100	10 000	0	Oui	50	500 000
EL 5	78	1,25	0,25	79	140	42	4 250	0	Non	34	142 800
EL 6	103	2,5	0,5	45	30	100	9 500	0	Oui	40	380 000
EL 7	113	2	0	29	24	65	9 600	0	Non	33	312 000
EL 8	103	1,5	0	32	0	63	10 300	1	Oui	42	432 600
EL 9	50	1	0	80	133	30	5 600	0	Non	30	150 000
EL 10	128	3,66	0,66	81	88	68	6 500	0	Non	17	107 500

UMO : unité de main-d'œuvre; SAU : surface agricole utile; VL : vache laitière; L : litre.

Ces 10 exploitations laitières ont été choisies pour représenter une diversité de situations de travail existant au sein des exploitations laitières de la région : collectifs de travail et tailles des troupeaux plus ou moins importants, degré d'automatisation variable (robots, capteurs) notamment. Pour le détail sur la méthode employée pour ces entretiens, nous renvoyons le lecteur à Gotti (2023).

Nous avons appliqué cette grille de lecture aux activités mises en œuvre à propos de deux types de problèmes de santé auxquels toutes les exploitations enquêtées avaient été confrontées : la gestion des veaux diarrhéiques et les mammites des vaches laitières. Les maladies choisies sont des maladies de production très fréquentes, avec des impacts sur la trajectoire productive des vaches (par réforme anticipée pour moindre capacité productive) ou sur la survie des veaux.

L'objectif de ce chapitre est de montrer comment s'articulent, dans les exploitations laitières, les pratiques curatives et la diversité des travailleurs. Nous visons à mettre en relation les connaissances, les compétences et les pratiques de l'ensemble des personnes intervenant dans les activités de soin aux animaux, depuis l'établissement du diagnostic à la définition du protocole de soin et à la mise en œuvre des pratiques de soin. Nous nous intéressons à l'ensemble des acteurs de ces soins, qu'ils soient dans le collectif de travail de l'exploitation ou en dehors (conseillers, vétérinaires).

MISE EN PLACE OPÉRATIONNELLE DES SOINS : FOCUS SUR LE SOUS-SYSTÈME BIOTECHNIQUE

Les pratiques sanitaires curatives : des tâches imbriquées complexes

La littérature sur les approches systémiques de l'élevage ne traite pas des pratiques sanitaires, ou alors de façon simplifiée et essentiellement comme des pratiques curatives au service de la performance sanitaire du système, afin de répondre aux objectifs de production (Landais, 1992). Ces études n'abordent pas la complexité de ces processus de décision et d'action (de la détection à la définition de protocoles de soins) et ne considèrent que le pilote, sans explicitation du rôle d'autres personnes tant dans l'élaboration de la décision que dans la pratique. Les autres travailleurs du collectif ne sont pris en compte que depuis récemment dans des cadres d'analyse reliant organisation du travail et fonctionnement technique des systèmes (Magne *et al.*, 2010 ; Dedieu, 2019). Cependant, les pratiques sanitaires sont difficiles à caractériser dans ces cadres d'analyse, car elles ont la particularité d'être parfois des tâches imbriquées dans d'autres tâches, ce qui rend difficiles leur quantification et leur qualification (Madelrieux, 2004).

Des tâches quotidiennes non reportables

L'élevage, et particulièrement l'élevage laitier, requiert un volume de travail d'astreinte important. Ce travail d'astreinte non différable et non concentrable, à rythme quotidien (Dedieu et Servièrre, 2012), et sa déclinaison en tâches de traite, d'alimentation, de surveillance et de soins impliquent une continuité de l'activité humaine. Selon la composition du collectif de travail et les modalités d'organisation du travail (en interne au collectif de travail permanent, avec des salariés de service de remplacement par exemple pour des week-ends), la réalisation des pratiques de soins sera celle d'une ou de plusieurs personnes, mettant en jeu des spécialisations ou de la polyvalence de la part des différents travailleurs. La question de la transmission des consignes entre personnes peut alors être essentielle, tout comme celle de la façon de consigner ce qui a été fait afin de le garder en mémoire ultérieurement pour soi.

Des ressources individuelles à orchestrer dans un collectif

Dans l'apprentissage de la gestion sanitaire, l'expérience et l'apprentissage par les pratiques jouent un rôle important. Les formations professionnelles qu'ont suivies les éleveurs et l'apport extérieur de connaissances par les conseillers (sont inclus les vétérinaires, les conseillers privés, ou les structures professionnelles) jouent aussi un rôle important (Ramat *et al.*, 2021). Chaque personne ne possède pas les mêmes connaissances et compétences dans un collectif, et il y a un besoin, d'une part, de communiquer dans un collectif et, d'autre part, d'avoir un appui extérieur. Le développement des capteurs et des robots transforme les compétences et l'acquisition des savoir-faire (Servièrre *et al.*, 2018). Leur diffusion dans le milieu de l'élevage impose d'en tenir compte dans les décisions qui jalonnent les soins, en repérant les situations avec ou sans contribution du numérique. Les pressions sur le travail (agrandissement du troupeau, transformation du collectif dans le temps, aléas), les équipements (bâtiments, capteurs numériques), la délégation, la priorisation et la transmission des informations constituent un environnement complexe dans lequel la gestion sanitaire doit se coordonner dans un collectif. Les études sur les pratiques de soin du point de vue des zootechniciens n'abordant pas jusqu'alors ces dimensions du collectif, nous nous sommes donc tournés vers la communauté des ergonomes afin de comprendre et d'emprunter des méthodes pour étudier les compétences et la distribution des actes de soin dans un collectif de travailleurs.

UNE MÉTHODE POUR ÉTUDIER LES ITINÉRAIRES TECHNIQUES DE SOIN

Nous nous sommes intéressés à la contribution des ergonomes à l'analyse de l'activité de travail, et plus particulièrement aux travaux

de Chabaud et Dumazeau (2009). En effet, ces auteurs ont abordé les chaînes de prise de décision dans l'activité de diagnostic dans le cas de la réparation automobile, comparant des concessionnaires bénéficiant de nombreux outils technologiques à des garagistes indépendants travaillant sans ces outils. Cette distinction entre concessionnaires plus « artisanaux » et plus automatisés nous semblait un parallèle intéressant avec le rapport à la technologie existant actuellement en élevage laitier. Par ailleurs, la précision avec laquelle ces auteurs détaillent la prise de décision était originale au regard de la littérature existant en santé animale (Vaarst *et al.*, 2002). Nous avons adapté leur chaîne de diagnostic au cas des élevages laitiers et construit ce que nous appelons « un ITS en élevage laitier ».

Du diagnostic à la mise en œuvre du protocole de soin

Le maillon « observation/détection » constitue une seule et unique étape de cette chaîne où le travailleur, dans la routine d'observation de ses animaux, détecte une anomalie sanitaire. Lors de cette étape, le travailleur peut être amené à enregistrer des informations de santé. Le maillon « diagnostic » est l'étape où le travailleur pose son diagnostic après détection du problème sanitaire. Il peut pour cela consulter des informations sanitaires déjà enregistrées ou bien s'appuyer sur des avis d'experts. Le maillon « décision d'agir » correspond à l'aboutissement du processus d'analyse de ce qui a été révélé par le diagnostic. Le maillon « élaboration du protocole » est l'étape où le travailleur conçoit le protocole sanitaire à mettre en place. Le maillon « mise en place du protocole » est l'étape où le travailleur applique le protocole sanitaire. Après un certain temps, variable en fonction des maladies ou des exploitations, le travailleur juge si ce protocole a été efficace et, le cas échéant, détecte de nouveau une anomalie et réenclenche la chaîne de décision de soins.

Nous avons ensuite pris en compte la possibilité d'avoir différents travailleurs contribuant (par leurs connaissances et/ou par leur activité) à cette chaîne, et d'avoir recours au robot de traite et à d'autres capteurs d'élevage pour l'aide à la détection et au diagnostic. Ces automates jouent un rôle dans les deux premiers maillons de cette chaîne, mais peuvent aussi permettre de consigner et de sauvegarder les informations sanitaires du troupeau dans le temps.

Les travailleurs, acteurs dans l'activité de soin

Une première catégorie de travailleurs intervenant dans cet ITS est celle des travailleurs acteurs. Ce sont ceux qui réalisent les pratiques de soins, avec des contributions qui peuvent différer selon les compétences ou le rythme. La contribution d'un travailleur à l'atelier d'élevage peut être quotidienne ou ponctuelle, faisant de lui un acteur de l'activité de soin de façon plus ou moins régulière. Nous proposons d'en

rendre compte : lorsque nous codons «travailleur 1/travailleur 2», cela signifie que les travailleurs sont interchangeable, ils ont tous les deux la même liberté d'action sur le maillon associé. Lorsque nous codons «travailleur 1 (travailleur 2)», le travailleur 1 est la personne agissant le plus souvent sur le maillon de la chaîne de soin associé, mais le travailleur 2 peut le remplacer au besoin. Les travailleurs peuvent passer *via* les outils robot ou capteurs pour observer, détecter et diagnostiquer, mais ils peuvent également agir directement sur ces maillons, sans passer par les outils numériques.

Les travailleurs ressources, acteurs avec des compétences santé

Une autre catégorie de travailleurs que nous avons distinguée est celle des travailleurs ressources : ils n'interviennent pas toujours directement sur les animaux, mais conseillent ceux qui interviennent. Notons qu'il est possible que les travailleurs acteurs et les travailleurs ressources soient les mêmes dans une exploitation, mais nous avons choisi de les distinguer car ceci n'est pas systématique, et cette distinction est rarement faite dans les études sur la santé animale ou en zootechnie système. Ces personnes sont représentées en trait discontinu dans la figure 9.1. Les travailleurs ressources peuvent faire partie des travailleurs du collectif. Ce sont alors des personnes qui ont suivi des formations spécifiques, leur conférant une expertise particulière au sein du collectif de travail de l'exploitation (formations sur les problèmes sanitaires spécifiques des veaux, sur les médecines alternatives, sur les liens entre l'alimentation et la santé). Ils peuvent également être en dehors du collectif de travail : ce peuvent être des conseillers, par exemple des vétérinaires. Ils sont représentés plus ou moins loin des travailleurs de l'exploitation en fonction des cas, symbolisant ainsi la proximité des travailleurs ressources et des travailleurs acteurs.

Enfin, le dernier élément qui vient compléter cet ITS en élevage laitier est la façon dont est consignée ou transmise l'information au sein du collectif. Les travailleurs peuvent utiliser des outils numériques ou manuscrits pour garder cette mémoire de l'information (figure 9.1).

UNE DIVERSITÉ D'ITINÉRAIRES TECHNIQUES DE SOIN DANS L'ÉCHANTILLON ENQUÊTÉ

À partir de l'analyse des similitudes entre schémas d'ITS pour les 10 exploitations laitières, nous définissons trois ITS types, qui seront représentés ici par trois études de cas. Nos analyses ont montré que les ITS se regroupaient non pas par systèmes, comme nous pouvons les opposer usuellement «extensif/intensif» ou «conventionnel/biologique», mais en fonction de la composition du collectif de travail. Ceux-ci renvoient

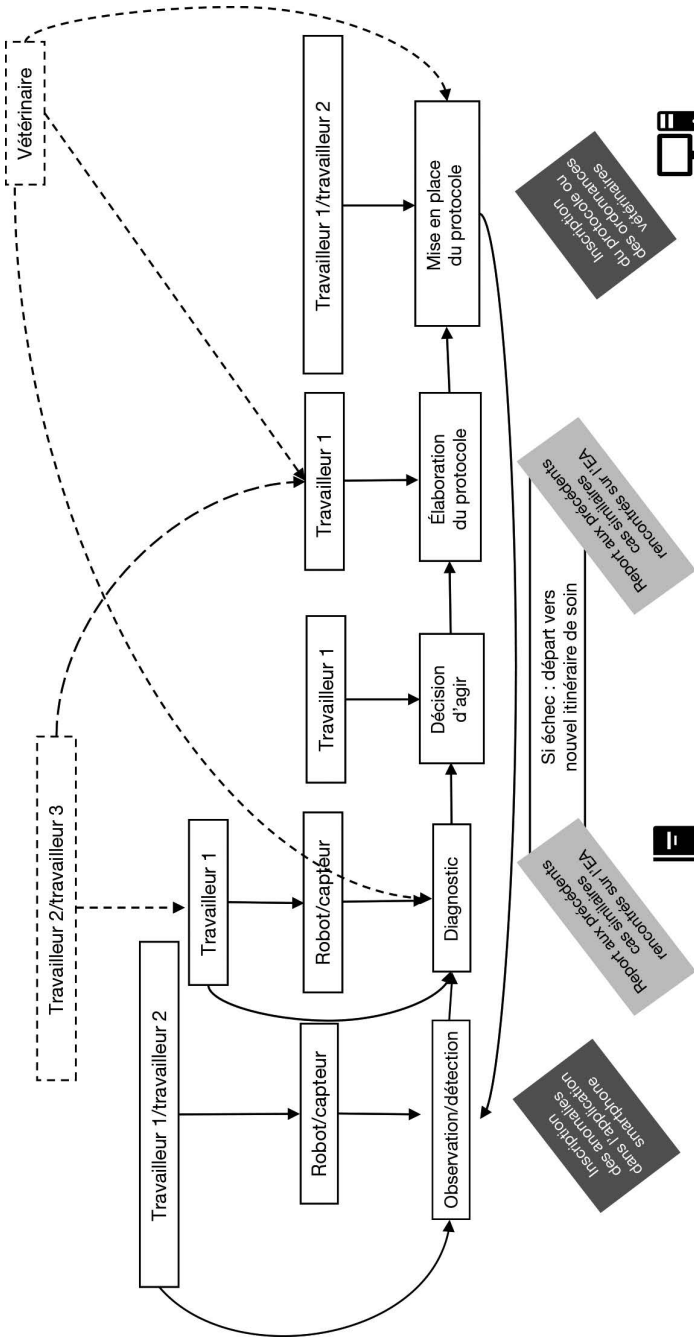


Figure 9.1. Itinéraire technique de soin, et moyens de communications et de consignes de l'information au sein du collectif de travail.

Les encadrés en gris foncé représentent la façon dont les travailleurs consignent l'information pour la garder en mémoire. Le pictogramme ordinateur ou carnet représente respectivement si cette information est consignée via un outil numérique ou de façon manuscrite. Les encadrés en gris clair représentent la façon dont les travailleurs consultent l'information pour aider à poser un diagnostic ou à élaborer un protocole sanitaire. EA : exploitation agricole.

à des collectifs de nature et de fonctionnement différents : les collectifs avec séparation des responsabilités sur les ateliers lait et veaux, les exploitants seuls et les collectifs polyvalents. Chaque personne enquêtée a été anonymisée par le recours à un pseudonyme.

Les ITS avec personnes pivots responsables, acteurs et ressources pour leurs ateliers

L'ITS de type « une personne pivot, acteur et ressource principale » avec des ateliers lait et veau ($n = 2$) renvoie à un responsable d'atelier qui est à la fois acteur principal, avec ou sans aide ponctuelle d'un autre travailleur de l'exploitation, et ressource principale, avec le cas échéant le vétérinaire (à distance) ou d'autres acteurs comme ressources complémentaires. Il peut y avoir un ou plusieurs pivots dans un élevage, le plus souvent une personne pivot par atelier.

Par exemple, dans le cas de l'exploitation décrite en figures 9.2 et 9.3, les acteurs ressources pivots de chaque ITS ne sont pas les mêmes, montrant la spécialisation des ateliers avec deux pilotes distincts, sur l'atelier lait d'une part et sur l'atelier veau d'autre part, dans le cadre d'un collectif à deux permanents.

L'ITS le plus illustratif de ce type est celui d'Aurélie pour les diarrhées, qui est très autonome sur le plan du travail et des compétences. Dans l'ITS de Sébastien, l'acteur est pivot, mais le robot ou les capteurs, une autre personne et le vétérinaire peuvent contribuer à renforcer le vivier de compétences. Aurélie est une travailleuse ressource pour l'aide au diagnostic et l'élaboration du protocole dans l'atelier lait, car c'est la seule personne du collectif ayant assisté à des formations en santé animale. Elle n'intervient que de façon très ponctuelle pour la mise en place du protocole sanitaire comme remplaçante. Par ailleurs, le vétérinaire est représenté loin de la chaîne ITS : pour les deux acteurs, l'appel au vétérinaire est vécu comme un échec, car ils ont la volonté de l'appeler le moins possible. De fait, ils se tournent plutôt vers des nutritionnistes indépendants, non représentés ici, car ils interviennent plutôt en préventif et sur d'autres pathologies que les mammites et les diarrhées des veaux. La place assez lointaine du vétérinaire n'est sans doute pas liée à la spécialisation laitière de l'exploitation, mais plutôt à l'existence de ces autres conseillers de l'exploitation.

Derrière la figure d'un exploitant acteur ressource pivot, les outils supports d'informations peuvent varier. Chaque acteur définit ses propres outils et méthodes de fonctionnement. Ainsi, pour l'ITS mammites, Sébastien peut utiliser le robot de traite pour détecter les problèmes sanitaires, mais ne l'utilise que dans cette étape. Quant à l'acteur ressource diarrhées des veaux, Aurélie utilise un carnet de notes manuscrites pour s'y référer en cas de problème sanitaire, qui est construit au fur et à mesure de ses formations sur les médecines alternatives.

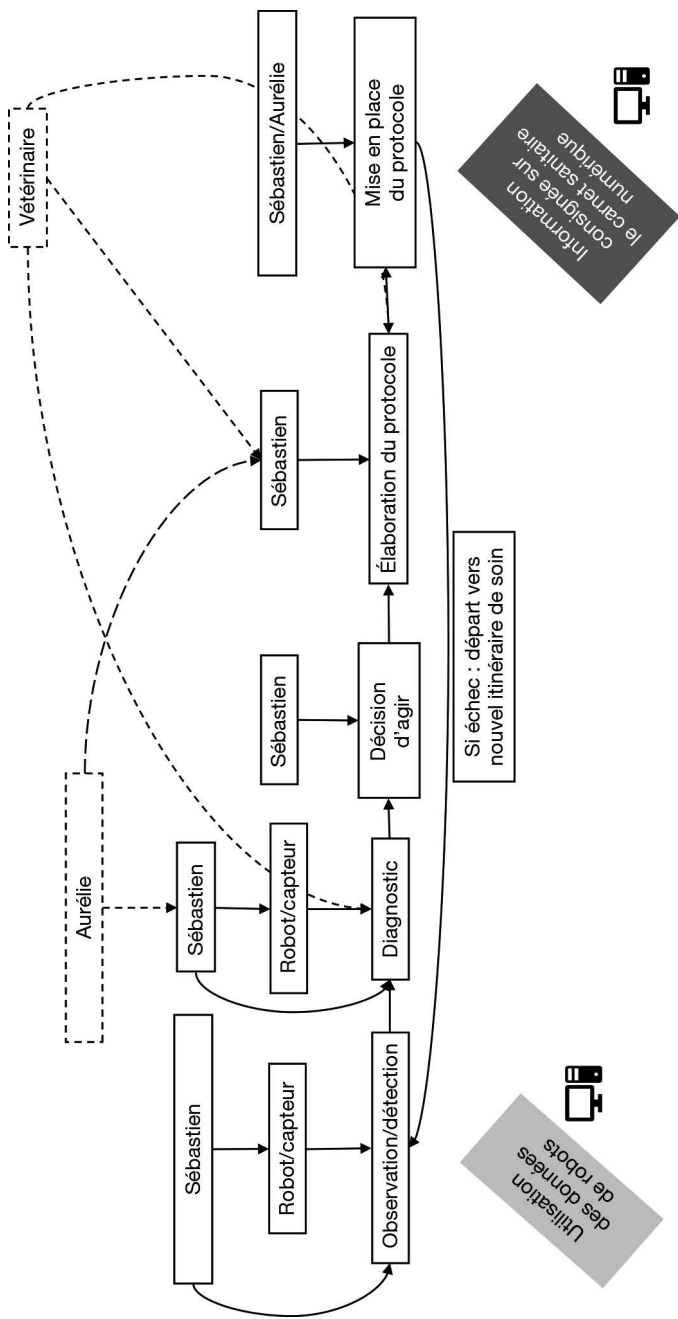


Figure 9.2. Itinéraire technique de soin aux mammites des vaches par Sébastien dans une exploitation enquêtée : distribution stricte des responsabilités d'atelier et du travail, avec aide très ponctuelle de l'autre travailleur.

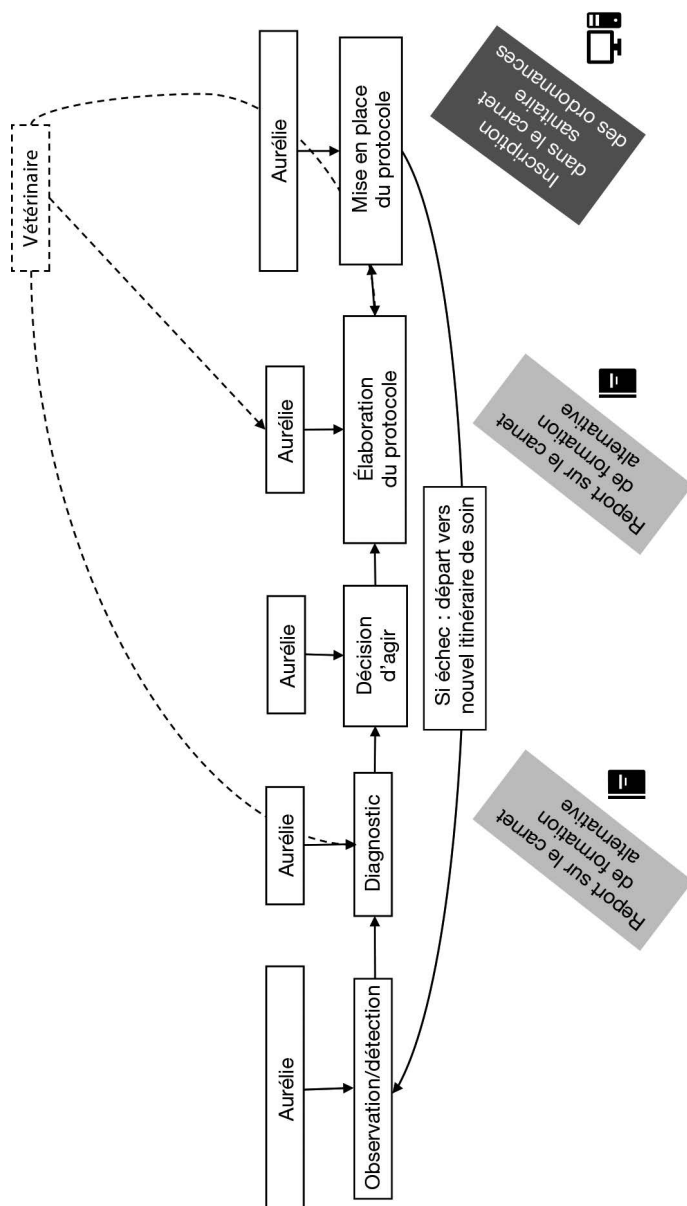


Figure 9.3. Itinéraire technique de soin aux diarrhées des veaux par Aurélie dans une exploitation enquêtée : distribution stricte des responsabilités d'atelier et du travail, avec aide très ponctuelle de l'autre travailleur.

De fait, il y a peu besoin de dialoguer ou de passer des consignes à cause de la spécialisation des pilotes sur leur propre atelier, sauf lorsque Sébastien rencontre une anomalie sanitaire sur laquelle il n'a pas la compétence santé, qu'Aurélié possède. En revanche, les deux acteurs ressources pivots consignent leurs données santé dans le cahier sanitaire numérique commun pour y inscrire toutes les ordonnances utilisées sur les animaux. La consigne de l'information se cantonne au strict nécessaire : l'inscription des ordonnances.

La spécialisation sur l'atelier, le fait d'être très peu interchangeable, implique un risque pour l'exploitation en cas d'arrêt maladie. Ce risque est identifié par les travailleurs de ce groupe, mais peu pris en considération :

« Nous nous arrangeons pour ne jamais être malades, même avec un bras cassé je peux venir dire ce qu'il faut faire si jamais je ne peux pas le faire moi-même. Après, oui, c'est un risque de ne pas tout savoir faire. Mais après, quand on est autant spécialisé dans le boulot, on ne peut pas être à fond partout. » (Éleveur acteur atelier lait.)

Les ITS avec acteur unique mais avec des ressources à proximité

Dans cet ITS, il y a aussi un acteur unique, responsable de son exploitation, mais cet acteur s'entoure de ressources de proximité et fait appel au service de remplacement. Un ITS particulier est mis en place lors de ce remplacement, qui est donc anticipé : les exploitants ont organisé leurs moyens de communication pour se faire remplacer facilement, sur quelques jours ou plusieurs semaines (week-ends et vacances). Il y a donc dans le fonctionnement de l'exploitation deux ITS qui se succèdent, l'un en période « normale » et l'autre en période de remplacement. Chez tous les exploitants de ce type ($n = 3$), il y a une plus forte présence d'outils de communication, par rapport au type précédent, que ce soit pour consigner l'information ou s'y référer. La volonté de garder en mémoire l'information sanitaire est forte. Par exemple, le cahier sanitaire occupe une place importante, il les aide à ne pas oublier ce qu'il s'est passé les années précédentes, et ils notent même des informations non réglementaires dans ce cahier.

Nous illustrons ce type par un cas concret avec deux ITS, l'un porté par l'exploitant seul (figure 9.4) et l'autre porté par le remplaçant du service de remplacement (figure 9.5).

Dans cet ITS type (figure 9.4), Pierre est seul pour travailler en routine sur tous les maillons de la chaîne de soin. Le vétérinaire et l'ostéopathe sont les deux personnes ressources extérieures présentes dans la chaîne de soin, permettant de conseiller et d'intervenir en cas de besoin exprimé par le travailleur acteur de l'ITS. Ces personnes ressources sont représentées comme assez proches de Pierre.

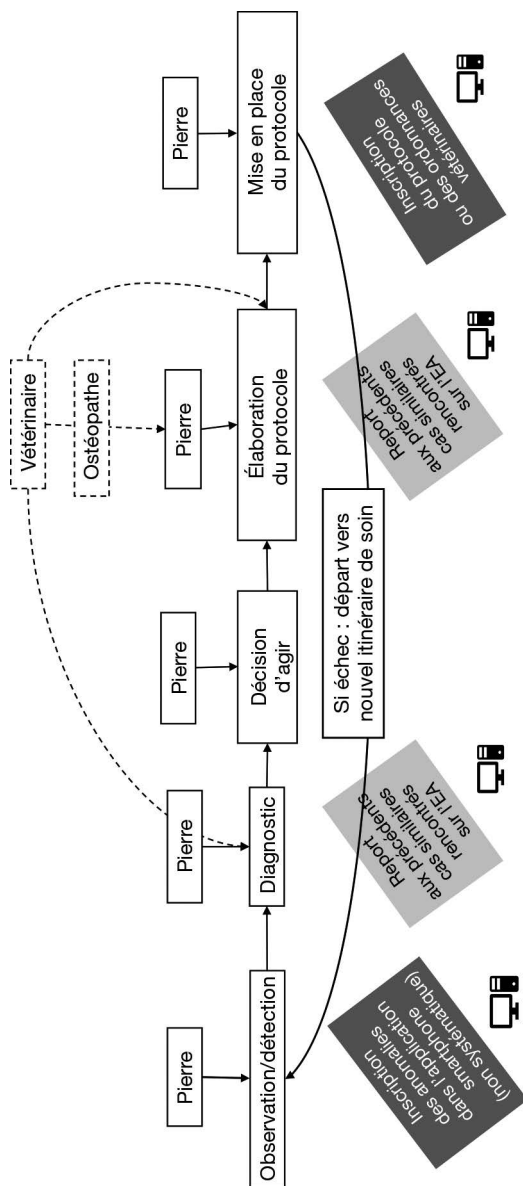


Figure 9.4. Itinéraire technique de soin quotidien de Pierre, exploitant seul (mammites et diarrhées).
EA : exploitation agricole.

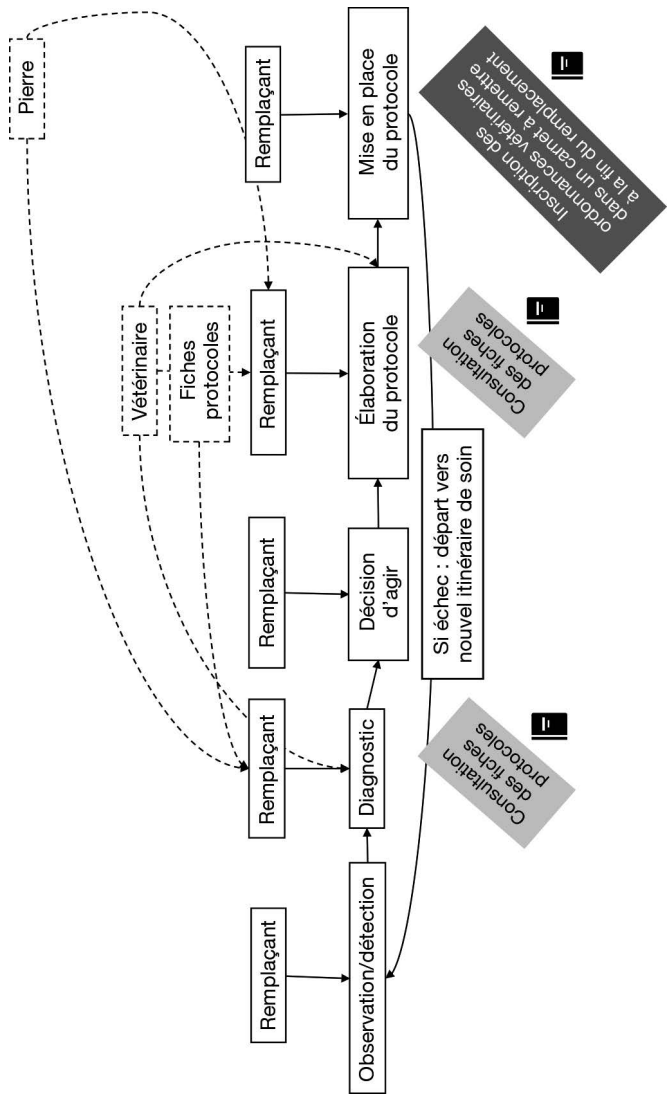


Figure 9.5. Itinéraire technique de soin exploitant avec remplaçant (mammites et diarrhées).

Il a fait plusieurs formations santé et, au moindre doute, il n'hésite pas à faire appel aux professionnels de santé (vétérinaire, ostéopathe). Dans le cas de l'ITS « remplaçant », le vétérinaire est représenté encore plus proche du travailleur acteur, car la consigne est de le contacter au moindre doute si les fiches protocoles de soins élaborées par l'agriculteur ne suffisent pas. Pierre reste représenté en tant que travailleur ressource, mais éloigné de l'ITS, comme une personne à contacter en dernier recours.

Un des outils, « fiches protocoles », devient même une ressource pour le remplaçant, avant l'appel au vétérinaire ou au chef d'exploitation. Ces fiches sont construites par le chef d'exploitation pour aider le remplaçant, d'une part, à diagnostiquer et, d'autre part, à mettre en place le protocole indiqué en cas de problème sanitaire. Cela permet à l'éleveur d'être plus tranquille durant son absence et, pour le remplaçant, d'être plus serein sur ce qu'il y a à faire.

« Après, quand on part pour une semaine, plusieurs jours ou un week-end, là, dans ces cas-là, on dit : "Tiens, s'il y a une mammitte, tu appliques ça, s'il y a ça, tu fais ça", on essaie d'être assez précis sur ce qu'il y a à faire. On a aussi un cahier avec des photos pour dire ce qu'il y a à faire, comme ça, si la personne a des doutes, déjà, avant de nous appeler, elle peut aussi s'appuyer sur ce cahier-là. » (Paroles d'éleveur.)

Les ITS avec des collectifs à compétences ressources et mises en œuvre-actions des soins partagées

Dans ces ITS (n = 5), il y a plusieurs travailleurs impliqués dans les soins des mammites et des diarrhées des veaux. Il n'y a pas d'ITS caractéristique d'un moment de remplacement (comme dans le cas précédent), car les absences du travailleur acteur principal sont prises en charge par le collectif. Il n'y a pas non plus d'ITS différents pour les veaux et les vaches laitières, comme dans le premier ITS décrit ci-dessus, car les travailleurs sont plus polyvalents. Dans les exploitations avec cet ITS, les vétérinaires sont assez proches, car ce sont des personnes référentes et privilégiées en cas de problèmes sanitaires, pour lesquels les travailleurs ne sont pas formés. Les travailleurs formés du collectif de travail sont aussi des personnes ressources, consultées en priorité. La pluralité des moyens de communication est caractéristique du type, comme le besoin de tout écrire et consigner pour permettre aux autres travailleurs de s'y référer. Ces ITS sont caractérisés par le fait que les travailleurs sont interchangeableables, les besoins de remplacement en cas d'absence sont donc anticipés, gérés en interne et intégrés à l'organisation du travail. Il n'y a pas besoin de fiches protocoles comme dans le cas précédent car, même si un travailleur extérieur est mobilisé (cas d'un arrêt maladie de longue durée), les autres travailleurs du collectif assurent un tuilage.

Dans le cas d'un ITS représenté en figure 9.6, le collectif est formé de trois associés : Ronan, Isabelle et Loïc. Ronan est le travailleur acteur pivot sur la chaîne de soin, du fait de la répartition des tâches dans le collectif. Cependant, Loïc est un travailleur acteur au même niveau, avec le même pouvoir de décision sur certains des maillons. Isabelle et Loïc sont également des travailleurs ressources, ayant tous deux participé à différentes formations sur la santé des animaux. Ils sont donc représentés avant le vétérinaire, comme premier contact en cas de doute sur les protocoles à adopter par le travailleur acteur, Ronan.

Par ailleurs, dans cet exemple, nous pouvons voir la présence de plusieurs outils pour répertorier les problèmes sanitaires et les observations, poser des diagnostics et des protocoles de soin et communiquer entre eux : par exemple, des tableaux dans l'étable et la nurserie pour suivre les animaux à soigner et ce qui a déjà été fait par les travailleurs qui sont passés plus tôt dans la journée. Cela permet de communiquer entre les travailleurs, sans avoir recours systématiquement à leur téléphone, avec lequel tous les travailleurs ne sont pas à l'aise, pour savoir qui a fait quoi et ce qu'il reste à faire dans les ateliers au moment où ils passent. Ce sont des supports de communication peu répertoriés, mais qui, pour les éleveurs de ce groupe, sont primordiaux dans l'efficacité de leur journée.

DISCUSSION : CE QUE LA FORMALISATION DES ITINÉRAIRES TECHNIQUES DE SOIN NOUS INSPIRE

Des travailleurs ressources avec la compétence santé

Dans toutes les exploitations agricoles (EA) enquêtées, il y a souvent une personne (dans un cas sur deux) ayant fait des formations sur la santé des animaux (santé des veaux, médecines alternatives). La personne référente santé du collectif de travail est toujours consultée en priorité, avant le vétérinaire. Cette personne est rarement la responsable de l'atelier vaches laitières ($n = 2$ EA), mais plutôt celle s'occupant des veaux ou des génisses ($n = 5$ EA). Il s'agit plus généralement d'une femme ($n = 5$) (conjointe ou mère du chef d'exploitation, exploitante ou retraitée). Ceux qui s'occupent des vaches laitières évoquent le manque de temps pour aller aux formations et considèrent qu'avoir quelqu'un de formé dans le collectif peut suffire.

Hellec *et al.* (2021) rapportent que les pratiques de médecines alternatives sont plus généralement suivies par des femmes, non seulement pour réduire les frais vétérinaires de l'atelier dont elles sont le plus souvent responsables, les veaux, mais également pour changer le rapport à l'animal et éviter des traitements invasifs. Notre approche par les ITS permet de représenter la répartition des compétences mobilisées pour l'activité de soin. Cela nous permet de constater l'importance des travailleurs

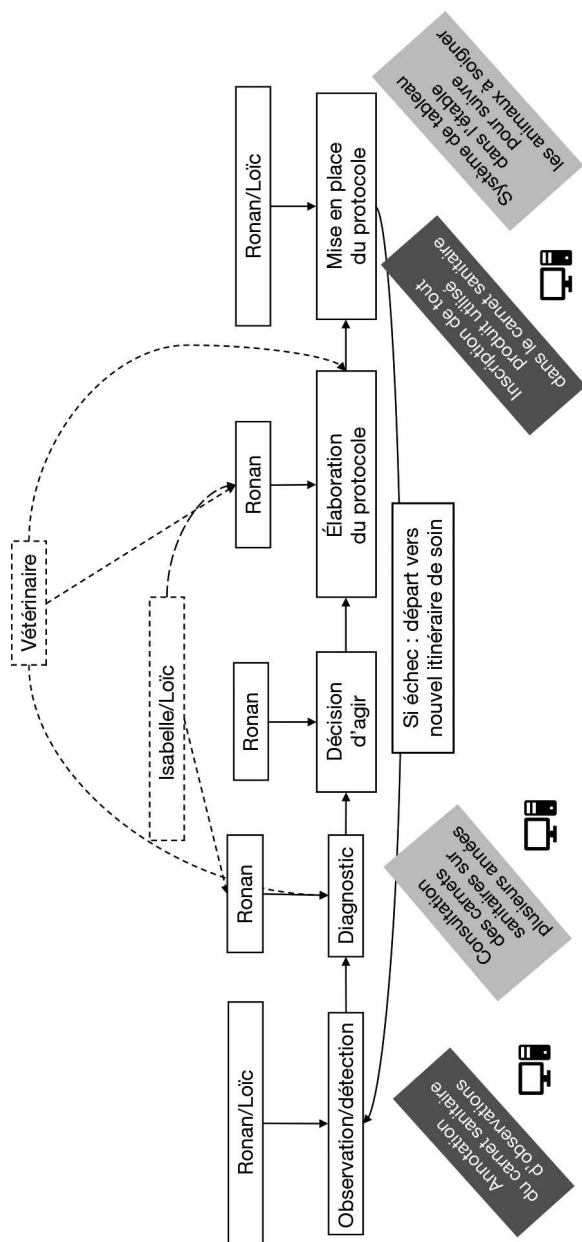


Figure 9.6. Itinéraire technique de soin des mammites et diarrhées des vœux dans l'exploitation de Ronan et Loïc.

ressources, qui ont un poids dans les prises de décision sanitaires parce qu'ils ont suivi une formation, même s'ils ne sont pas des acteurs principaux de l'atelier. Il semble important pour les conseillers et les vétérinaires de connaître et de prendre en compte ces travailleurs ressources dans la mise en place de plans de maîtrise des maladies, alors qu'ils ne sont pas souvent identifiés comme des interlocuteurs par ces conseillers.

La mémoire de l'information : quels avantages du numérique ?

Manoli *et al.* (2023) ont montré qu'en matière de pilotage de la santé animale, les conseillers mettent à disposition une grande diversité d'outils de pilotage, mais que les éleveurs privilégient l'observation sensible comme le moyen prioritaire pour détecter des troubles de santé.

Notre approche par les ITS confirme l'importance et la diversité des outils mobilisés pour consigner l'information sanitaire, pour l'aide à la détection et le diagnostic, dont les outils numériques. Nous pouvons ainsi illustrer des situations variées d'utilisation des robots de traite pour gérer la santé des animaux. Dans deux élevages enquêtés, le robot sert majoritairement à savoir quelles vaches ne sont pas encore passées à la traite et à repérer celles qui ont eu un problème de santé. Dans les deux autres élevages, le robot est utilisé de façon plus précise, comme le décrit Wathes *et al.* (2008) : repérage des mammites, des troubles métaboliques ou autres infections grâce aux alertes émises par le robot. Cependant, les éleveurs concèdent que l'analyse des données est fastidieuse et demande d'y passer du temps pour avoir la compétence d'analyse au quotidien. Cela a des conséquences sur l'organisation du travail du collectif : il faut que tous soient à l'aise avec cet outil ou qu'une personne soit spécialisée, avec un risque qu'elle soit peu interchangeable (Hostiou *et al.*, 2017).

D'autres outils numériques, comme les applications mobiles pour téléphone, aident à garder trace de l'information. Les éleveurs apprécient le fait d'avoir l'outil « à portée de main » et toujours accessible. Cependant, lors de remplacements, ils concèdent le fait que cet outil n'est pas toujours transmissible à l'ouvrier, et ont donc besoin d'un second outil, par exemple un carnet, pour que le remplaçant puisse inscrire ses observations et ses ordonnances.

La place variable du vétérinaire

Nous avons vu que la place du vétérinaire pouvait différer selon les types d'ITS. Pour les ITS avec travailleurs interchangeables, ils ont une relation de proximité et de confiance, alors que pour les ITS avec personne pivot par atelier, il y a plutôt une défiance envers le vétérinaire, et les exploitants préfèrent même faire appel à d'autres conseillers. Les ITS avec anticipation des remplacements sont, quant à eux, plutôt dans une relation de confiance. Notre cadre d'analyse des ITS permet de

représenter ces situations de proximité plus ou moins forte, mais il n'est pas possible d'identifier avec certitude si c'est la configuration des ITS qui explique ces relations de proximité plus ou moins forte ou si d'autres facteurs entrent en compte (liés aux conseillers en question par exemple). D'autres travaux doivent être menés pour confirmer si c'est l'organisation du travail qui joue sur la proximité avec les conseillers. Dans la littérature, les éleveurs en agriculture biologique ont été décrits comme souvent plus distants de leur vétérinaire, car ils donnent plus de place par exemple aux échanges entre pairs (Bareille *et al.*, 2022). Dans notre cas, les trois éleveurs en agriculture biologique ont une relation forte avec leur vétérinaire, ce qui s'explique par le fait que leur vétérinaire s'est formé aux médecines alternatives et répond donc à leurs besoins.

Ce que permettent de voir les ITS, c'est la place laissée à des personnes ressources dans et hors de l'exploitation (vétérinaires, mais aussi autres conseillers). Ainsi, les exploitations avec une personne pivot par atelier se font accompagner par des nutritionnistes pour tout ce qui renvoie à l'alimentation. On peut faire l'hypothèse que c'est pour cela que les éleveurs sont plus distants de leur vétérinaire du fait d'une fréquence moins élevée d'affections infectieuses que les autres exploitations rencontrées. Nos travaux exploratoires de définition des ITS nous semblent donc utiles pour continuer d'autres études et mieux comprendre les rôles des différents conseillers ou des personnes ressources dans la gestion de la santé animale pour différentes configurations de collectifs acteurs ressources.

Profils de maladies et organisation du collectif : des liens ?

Dans cette étude, nous avons abordé les maladies infectieuses au travers de deux affections (mammites des vaches laitières et diarrhées des veaux) afin d'explicitier les rôles et les pratiques de chacun des membres du collectif dans leur ITS. Ces maladies impliquent de faire plus souvent du cas par cas sur les animaux. Les exploitations avec ITS personnes acteurs pivots (voir section « Les ITS avec personnes pivots responsables, acteurs et ressources pour leurs ateliers »), sont moins sujettes à ce type de maladies, mais se disent plus souvent sujettes aux maladies métaboliques (cétose, acidose, troubles du péri-partum), ce qui engendre un travail plus approfondi sur la prévention, *via* l'alimentation et avec d'autres personnes référentes, comme les nutritionnistes indépendants. Cela peut expliquer le fait que leur ITS soit moins complexe, avec une place du vétérinaire plus éloignée que pour d'autres groupes.

CONCLUSION

Notre étude a une vocation exploratoire sur un petit échantillon du « qui fait quoi » tout au long d'une chaîne de soin en élevage laitier.

Nous n'avons aucune ambition statistique, mais proposons un cadre d'analyse et de premiers repères de diversité des ITS qui pourraient permettre une exploration plus systématique sur une population plus importante.

La construction et l'analyse des ITS curatifs pour deux types de troubles de santé que sont les mammites et les diarrhées permet donc de représenter, à partir de cas concrets, la façon dont des personnes, en nombre et en compétences variées, interagissent dans un processus de diagnostic, d'élaboration d'un protocole et de mise en œuvre de soins dans le temps. Nos ITS soulignent ainsi l'importance, pour la gestion de la santé animale, d'éléments spécifiques :

- la complexité des dimensions collectives humaines en élevage laitier : qui est engagé dans l'observation, qui apporte les connaissances nécessaires au diagnostic, qui réalise les soins, quel support sert pour noter l'information et transmettre les consignes ;
- la durée des traitements (plusieurs jours de suite), qui implique de tenir compte de la réalité des protocoles et des changements éventuels de personnes en charge des soins (alternances pendant le week-end, remplacements) ;
- la diversité des outils et des supports utilisés pour piloter la santé animale et consigner les informations.

Grâce à ces ITS, il est alors possible d'identifier des stratégies différentes de gestion sanitaire curative dans les élevages en fonction des collectifs (taille et organisation interne), selon que les travailleurs sont très spécialisés ou polyvalents et facilement interchangeable, ainsi que des stratégies d'anticipation des remplacements et d'accès aux formations sur la santé animale.

Ces ITS permettent ainsi de visualiser rapidement les travailleurs acteurs observant et délivrant les soins aux animaux, les « référents santé » ressources en cas de problèmes sanitaires rencontrés, mais également les outils pour communiquer entre eux d'un jour à l'autre, consulter les problèmes préalablement rencontrés pour poser un diagnostic ou un protocole, et garder la mémoire de l'information sanitaire. Ces outils sont également différemment utilisés et plus ou moins nombreux en fonction des types d'ITS définis ici. Cependant, notre première typologie des ITS n'a de valeur que pour les maladies étudiées ici et pour le cas des pratiques curatives. Il serait intéressant d'éprouver leur généralité en étudiant d'autres situations sanitaires, par exemple prévention et gestion des maladies métaboliques liées à des désordres alimentaires, ou alors prévention et gestion des pathologies liées à des carences en minéraux. Ces autres cas de pathologies pourraient laisser voir le rôle d'acteurs plus diversifiés que le vétérinaire en dehors de l'exploitation, et laisser voir comment se répartissent les pratiques de prévention au sein du collectif de travail.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bareille N., Duval J., Experton C., Ferchaud S., Hellec F., Manoli C., 2022. Conceptions et pratiques de gestion de la santé des animaux en productions animales sous cahier des charges de l'agriculture biologique. *INRAE Productions Animales*, 35 (4), 357-368.
- Chabaud C., Dumazeau C., 2009. Impact de l'organisation sur l'activité des garagistes. In : *Impact des nouvelles technologies sur l'activité et l'organisation du travail*, Toulouse, vol. 44, p. 8.
- David J., 2007. Sustainability science: an ecohealth perspective. *Sustainability Science*, 2 (1), 77-84.
- Dedieu B., 2019. Transversal views on work in agriculture. *Cahiers Agri-cultures*, 8 (28).
- Dedieu B., Servière G., 2012. Vingt ans de recherche-développement sur le travail en élevage : acquis et perspectives. *INRAE Productions Animales*, 25 (2), 85-100.
- Ducrot C., Adam C., Beaugrand F., Belloc C., Bluhm J., Chauvin C., Rousset N., 2019. Apport de la sociologie à l'étude de la réduction d'usage des antibiotiques. *INRA Productions Animales*, 31 (4), 307-324.
- Garcia S.N., Osburn B.I., Cullor J.S., 2019. A one health perspective on dairy production and dairy food safety. *One Health*, 7100086.
- Gotti V., 2023. La gestion intégrée de la santé animale étudiée via le prisme du travail : cas des élevages laitiers du Grand Ouest français. Thèse de doctorat, sciences agronomiques, ABIES, 147 p.
- Gotti V., Manoli C., Dedieu B., 2021. Work organization and integrated management of animal health: what connections do they have? In: *2nd International Symposium on Work in Agriculture (ISWA): Thinking the Future of Work in Agriculture*, Clermont-Ferrand, France, 29 mars-1^{er} avril 2021.
- Hellec F., Manoli C., Joybert M. de, 2021. Alternative medicines on the farm: a study of dairy farmers' experiences in France. *Frontiers in Veterinary Science*, 8. <https://www.frontiersin.org/article/10.3389/fvets.2021.563957>
- Hostiou N., Fagon J., Chauvat S., Turlot A., Kling-Eveillard F., Boivin X., Allain C., 2017. Review of the impact of Precision Livestock Farming on work and human-animal interactions on dairy farms. *Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement*, 4, 268-275.
- Landais E., 1992. Principes de modélisation des systèmes d'élevage. Approches graphiques. *Les Cahiers de la recherche développement*, (32), 82-95.
- Madelrieux S., 2004. Ronde des saisons, vie des troupeaux et labeur des hommes : modélisation de l'organisation du travail en exploitation d'élevage herbivore au cours d'une année. Thèse de doctorat, Institut national agronomique Paris-Grignon.
- Madelrieux S., Dedieu B., Dobremez L., 2006. ATELAGE : un modèle pour qualifier l'organisation du travail dans les exploitations d'élevage. *INRAE Productions Animales*, 19 (1), 47-58.
- Magne M.A., Cerf M., Ingrand S., 2010. A conceptual model of farmers' informational activity: a tool for improved support of livestock farming management. *Animal*, 4 (6), 842-852.

- Manoli C., Di Bianco S., Sigwalt A., Defois J., Leblanc Maridor M., Wache A., 2023. Informational resources used by farmers with ruminants and monogastrics for animal health monitoring: importance of sensory indicators. *Animal*, 18 (2). <https://doi.org/10.1016/j.animal.2023.101053>
- Ramat E., Gouttenoire L., Girard N., 2021. Comment et pourquoi les patients mobilisent-ils une multiplicité de professionnels de santé? Une approche par les systèmes de prescription en élevage. In : *9^e colloque L'expérience patients et professionnels : nouveaux regards sur l'innovation en santé*, Marseille, France, Kedge Business school.
- Servière G., Chauvat S., Hostiou N., Cournut S., 2018. Le travail en élevage et ses mutations. In : *Rencontres Recherches Ruminants, Conseils et compétences en productions animales (CCPA)*, décembre 2018, Paris, France.
- Vaarst M., Paarup-Laursen B., Houe H., Fossing C., Andersen H.J., 2002. Farmers' choice of medical treatment of mastitis in Danish dairy herds based on qualitative research interviews. *Journal of Dairy Science*, 85 (4), 992-1001.
- Wathes C.M., Kristensen H.H., Aerts J.M., Berckmans D., 2008. Is precision livestock farming an engineer's daydream or nightmare, an animal's friend or foe, and a farmer's panacea or pitfall? *Smart Sensors in Precision Livestock Farming*, 64 (1), 2-10.



Partie III

LES NOUVEAUX TRAVAILLEURS

10. LES NÉO-AGRICULTEURS ITALIENS RÉINVENTENT LE TRAVAIL ET LA VIE RURALE

Paula Dolci

Alors que la question du renouvellement de la population agricole se pose avec une acuité grandissante en Italie et dans le reste de l'Europe, celui-ci semble être de plus en plus assuré par des personnes non issues du milieu agricole ou en reconversion professionnelle (EIP-AGRI, 2016). De plus en plus, l'entrée en agriculture relève d'un choix de métier, et non plus d'une voie par appartenance familiale (Dubuisson-Quellier et Giraud, 2010). En effet, dans un contexte social de crise du travail et de crise environnementale, l'activité agricole est plébiscitée comme un métier « porteur de sens » par une population en recherche de durabilité environnementale et rejetant le salariat. Or, ces nouvelles figures d'agriculteurs et d'aspirants à l'agriculture perturbent les approches canoniques de la sociologie agricole et entraînent l'émergence de nouveaux acteurs de l'accompagnement à l'installation, notamment en France (Gazo, 2023).

En effet, les profils atypiques des néo-agriculteurs³⁰ et leurs projets économiques d'exploitation (le plus souvent en agriculture biologique, de petite dimension, avec une commercialisation en circuits courts, et généralement une part plus ou moins importante d'autoconsommation) (Milone et Ventura, 2019 ; Rico et Fuller, 2016) conduisent à des installations progressives, parfois en marge des dispositifs d'aide institutionnels (encadré 10.1) (Dolci, 2021b). L'entrée en agriculture de ce nouveau

30. Je n'utilise pas le terme de « néo-paysan » en raison de la connotation politique du terme de « paysan » en français, celui-ci ayant été investi par un ensemble d'organisations s'opposant à l'agriculture conventionnelle. Je considère qu'il ne permet pas de saisir toute la diversité des pratiques agricoles et des rapports à l'agriculture. À la place, j'ai choisi de parler de « néo-agriculteur », que je définis, à la suite de Mundler et Ponchelet (1999), par une triple mobilité géographique (mouvement migratoire et changement résidentiel), professionnelle (changement d'activité pour travailler dans l'agriculture) et socioculturelle (changement de mode de vie).

public est souvent motivée par de fortes attentes sur les plans éthiques et existentiels, et suppose une double (re)conversion sur le plan professionnel et du mode de vie, amenant à redéfinir les frontières entre travail et non-travail, sphère professionnelle et sphère personnelle.

Mais de quels changements les néo-agriculteurs italiens sont-ils porteurs dans le rapport au travail agricole? Le fait d'être nouveau en agriculture implique-t-il de travailler autrement? Quels sont les rapports au travail des néo-agriculteurs?

Encadré 10.1. Les dispositifs d'aide institutionnels en Italie

En Italie, il n'existe pas de statistiques nationales permettant d'établir la part des nouveaux entrants dans les installations aidées et non aidées. Néanmoins, on y observe une baisse des reprises d'exploitation au sein des familles agricoles et l'arrivée croissante de nouveaux entrants (EIP-AGRI, 2016; European Access to Land, 2018). Depuis 2010, les politiques publiques mettent l'accent sur le renouvellement générationnel, car la population agricole est très vieillissante (dans le recensement agricole de 2020, 9,3 % des chefs d'exploitation avaient moins de 40 ans, et 23 % dépassaient les 65 ans). Les aides à l'installation sont financées par la politique agricole commune (PAC) à travers les programmes de développement rural (PSR) régionaux, ce qui peut donner lieu à des variations des critères d'attribution et des montants. Elles s'adressent néanmoins à des candidats de moins de 40 ans, disposant d'une qualification agricole et s'engageant à exécuter un *business plan* dans les cinq années suivant l'installation. En raison des conditions d'attribution et des contraintes d'orientation induites par les aides du PSR, un certain nombre de néo-agriculteurs préfèrent ne pas candidater, mais se tournent vers un projet d'exploitation progressif réclamant de faibles investissements de départ. Dans l'enquête, 15 personnes ont touché les aides à l'installation, 34 n'ont pas fait de demande et 5 ont été refusées.

L'appréhension du rapport au travail des individus implique de ne pas se limiter aux situations de travail pour s'intéresser à la vie des travailleurs (trajectoire de vie, discours et pratiques) afin de saisir la fonction qu'ils lui donnent et le sens qu'ils lui accordent, mais aussi la satisfaction qu'ils peuvent en tirer (Goldthorpe *et al.*, 1969, cité par Dumont, 2017). L'objectif de ce chapitre sera de montrer que, par leurs pratiques et leurs représentations, les néo-agriculteurs proposent un autre rapport au travail et en questionnent les contours, que ce soit à travers les formes de travail gratuit qui accompagnent leur entrée dans l'agriculture, ou les fortes valeurs écologiques et politiques qu'ils portent et qui recomposent les limites entre travail et non-travail, travail productif et travail reproductif. De ce fait, j'ouvre la question du travail à la sphère domestique,

car elle constitue une dimension fondamentale de la démarche du retour à la terre, associé à la réalisation de l'«unité de la vie et du travail» (Sallustio, 2019). Il s'agit ainsi d'envisager le rapport au travail à travers deux approches : d'une part, il renvoie à des formes de travail observées (qualifiées par des parcours et des pratiques chez les néo-agriculteurs) ; de l'autre, il s'agit d'appréhender le sens donné au travail par les néo-agriculteurs, à travers leurs systèmes de valeurs (utilité, autonomie, liberté).

Je m'appuie sur un corpus d'entretiens semi-directifs réalisés entre 2016 et 2018 auprès de 54 néo-agriculteurs non issus du milieu rural et agricole, répartis sur deux territoires italiens (la Sardaigne et la Toscane, un territoire situé entre le nord du Latium, l'Ombrie et la Toscane) (figure 10.1). Il s'agit d'exploitations d'agriculture biologique, généralement de petite dimension, et commercialisant en circuits courts. Pour une partie d'entre elles, la vente des produits peut s'effectuer de façon informelle et générer de faibles revenus. Néanmoins, tous les enquêtés sont caractérisés par la primauté de l'agriculture dans leur temps de travail et leurs revenus. Toutefois, ces installations progressives et «bricolées» (Duberland, 2020) situent les néo-agriculteurs à l'écart d'une agriculture «professionnelle» et entrepreneuriale, caractérisée par la spécialisation, la rationalisation des facteurs de production, l'accès à un salaire et à une protection sociale (Nicolas, 2017). La plupart des fermes comprennent un volet d'autoproduction, la recherche de l'autonomie alimentaire et parfois énergétique étant au cœur des aspirations des acteurs du retour à la terre.

Les entretiens sont d'abord complétés par de l'observation participante fondée sur ma propre mise au travail dans les fermes *via* le réseau de volontariat agricole Wwoof³¹. Cette méthode d'enquête m'a permis de partager le quotidien de 13 ménages, auprès desquels j'ai mené ensuite un travail ethnographique d'observation des pratiques agricoles, de l'organisation du travail domestique et des conditions matérielles d'existence. Enfin, je m'appuie en particulier sur ces 13 ménages pour l'analyse, le niveau d'information nécessaire n'ayant pu être atteint qu'à travers une observation fine du quotidien des enquêtés.

Ce chapitre propose d'éclairer trois dimensions du rapport au travail observées chez les néo-agriculteurs, relevant de formes de travail et du sens donné au travail, qui m'ont semblé particulièrement intéressantes pour mettre en avant les difficultés et les défis spécifiques à l'installation et à l'entrée dans le métier des néo-agriculteurs, associant de faibles capitaux et de fortes attentes existentielles et idéologiques. Tout d'abord, il s'agira d'évoquer les usages du *wwoofing* dans les parcours des néo-agriculteurs, cette forme de travail gratuit étant très répandue

31. Wwoof (World Wide Opportunities on Organic Farms) est un réseau de fermes biologiques accueillant des touristes-stagiaires nourris et logés en échange de leur participation aux travaux de la ferme.

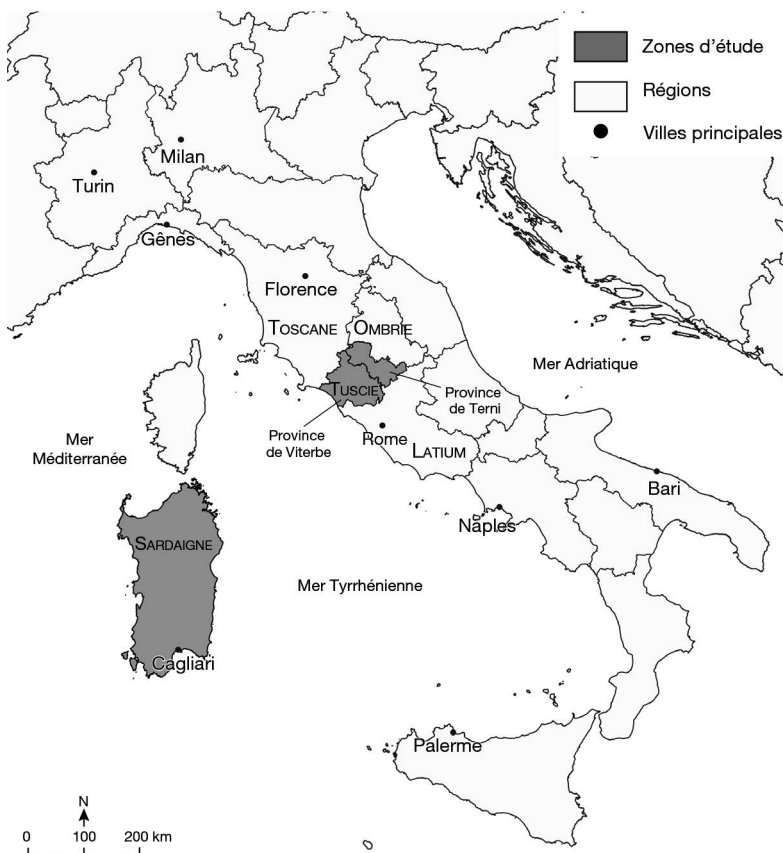


Figure 10.1. Localisation des terrains d'enquête (réalisation : P. Dolci, 2021b, QGIS; source : Geoportale Nazionale 2021, données de terrain).

dans leurs trajectoires de formation, d'installation et de fonctionnement des exploitations. Dans un second temps, nous verrons que le retour à la terre se caractérise souvent par la recherche d'un « travail-mode de vie », aligné avec un système de valeurs (écologie, autonomie, frugalité) et en opposition avec des situations de salariat expérimentées ou représentées. Enfin, il s'agira d'interroger la mise en application de ces principes dans le travail agricole et dans la sphère domestique, l'aspiration à l'autonomie dans le travail (absence de hiérarchie, capacité à se fixer des objectifs et moyens de les atteindre) par l'activité auto-productive, pouvant être source de contradictions, de compromis et de réajustements. Sur ce dernier point, nous nous intéresserons en particulier au cas des femmes, la distribution du travail au sein de la cellule familiale s'inscrivant dans des rapports de genre qui interrogent quant à la portée émancipatrice du retour à la terre.

LE TOURISME PARTICIPATIF, UN SOUTIEN ESSENTIEL POUR LES NÉO-AGRICULTEURS

Au croisement du tourisme et du travail, le tourisme participatif agricole, ou *wooofing*, permet à un volontaire, surnommé *wooofeur*, de travailler 4 à 5 heures par jour pour un hôte qui doit lui fournir en échange de quoi se nourrir et se loger. Cette forme de travail gratuit s'inscrit dans une logique de don-contre-don, dans laquelle la transmission de savoir-faire et le partage d'une expérience professionnelle, et plus largement de vie, justifient l'absence de rémunération du travail accompli. Chez les nouveaux entrants en agriculture, le *wooofing* joue un rôle souvent central avant l'installation – en tant que mode d'initiation et de formation plus ou moins poussée – et après celle-ci, dans la mesure où ils restent attachés aux valeurs d'échange et de partage du *wooofing*, et où le recours à la main-d'œuvre touristique est largement répandu dans les fermes néo-agricoles.

Se former sans se qualifier : une stratégie d'entrée dans le métier

Pour les néo-agriculteurs non issus du milieu agricole et rural, le *wooofing* a généralement joué un rôle déterminant dans leur parcours de retour à la terre, parfois avec des motivations diverses. Pour certains, il s'est d'abord agi d'une forme de tourisme alternatif et peu onéreux, permettant de vivre une expérience différente du quotidien. En cela, ils s'inscrivent dans la majorité des usagers du *wooofing* (McIntosh et Bonnemann, 2006). Pour d'autres, l'expérience se transforme en une stratégie de formation flexible et gratuite, permettant de tester un panel varié d'activités (maraîchage, élevage, viticulture, fruiticulture, polyculture, etc.) et de modèles agricoles (taille des exploitations, organisation du travail, etc.) afin de trouver le format qui leur conviendrait³². Plus largement, c'est un moyen d'expérimenter la vie rurale et agricole au quotidien, en partageant les journées de l'exploitant et généralement des familles. Il peut être pratiqué dans l'objectif de découvrir différents territoires et de chercher un espace d'installation, en s'insérant dans un tissu social local (Dolci, 2021a).

« La première fois que tu fais du wooofing, on te donne un travail à faire et toi tu ne sais rien, tu ne sais même pas reconnaître un plant de tomate. Je me souviens la première fois où on m'a dit d'aller nourrir les chèvres, j'avais peur, je ne savais pas comment faire... mais tu comprends vite le décalage [...], dans le wooofing, j'ai vu la possibilité d'avoir un minimum

32. Les enquêtés ayant effectué des séjours de *wooofing* de plus d'un mois dans une même exploitation sont majoritaires (18 individus), et, pour cinq d'entre eux, le séjour a débouché sur une installation sur le lieu où ils effectuaient le *wooofing*, soit dans l'exploitation même (en tant qu'associé ou conjoint), soit à proximité.

d'expérience et de recevoir des informations. J'ai beaucoup aimé le concept de "Si tu veux que je le fasse, tu dois m'apprendre", et en effet, ça s'est passé comme ça : tu essayes, tu essayes, tu essayes, et petit à petit tu comprends. Évidemment, si tu as vraiment le projet de faire ça, tu ne peux pas passer juste un mois. C'est une expérience en soi. J'ai vu tellement de wwoofeurs qui étaient à moitié en vacances, et qui se sont vite mis à regretter la ville, et d'autres qui se sont bien intégrés, mais finalement ne l'ont pas bien vécu et sont retournés en ville, parce qu'ils n'avaient pas de projet à long terme. Moi, je l'avais cet objectif, depuis le début, et petit à petit, j'ai fait le chemin. [...] Ça m'a pris du temps, parce que la recherche de ton lieu exige du temps et des efforts [...]. Si tu ne viens pas de la campagne, les choses à apprendre sont infinies. Le mieux c'est d'essayer, de travailler, de faire plein de choses différentes, les animaux, le verger, la taille, etc., comme ça tu te rends compte. Tu passes six mois, un an, deux, trois, cinq ans, comme dans mon cas. Si après tu te rends compte que tu peux le faire, très bien. Si tu n'es pas lassé, fatigué, que ça te plaît, alors peut-être tu peux penser à faire le pas suivant. » (Michele, en cours d'installation en maraîchage, Sardaigne.)

La plupart du temps, le *wwoofing* constitue un mode de formation limité, car les durées de séjour sont trop courtes pour acquérir de réelles compétences, et les motivations des *wwoofeurs* sont très diverses. Cependant, la place du *wwoofeur* est ambiguë lorsque le séjour est suffisamment long pour qu'il s'autonomise et apporte une réelle contribution à l'exploitation. Avec la professionnalisation des *wwoofeurs*, la limite entre *wwoofing* et travail gratuit devient alors floue (Perrier, 2015), ce qui transforme les relations avec les hôtes.

« [Je faisais du wwoofing chez un apiculteur]. Finalement je suis restée deux ans à travailler avec lui, presque deux saisons, et il m'a tout enseigné [...], c'était comme du wwoofing parce que je n'étais pas payée, mais lui il n'avait pas vraiment besoin d'un employé. » (Alda, apicultrice, Toscie.)

De plus, la formation par le *wwoofing* n'est pas qualifiante et laisse, lorsqu'elle est exclusive, les aspirants néo-agriculteurs en marge des modalités classiques d'installation agricole (emprunt bancaire, aides à l'installation des jeunes agriculteurs, facilités dans l'accès au foncier). L'absence de formation officielle est souvent justifiée par le rejet des modèles agricoles enseignés par les institutions publiques, accusées de se faire le relais de l'agro-industrie intensive. Dans ce cas de figure, les modèles agricoles choisis sont généralement vivriers, avec une part de commercialisation relativement modeste, parfois non déclarée. Ce type de ferme correspond à des exigences fortes de la part des néo-agriculteurs, en termes d'autonomie quant à leur activité (éviter l'endettement, éviter les itinéraires techniques coûteux et dépendants de l'agro-industrie, ne pas dépendre d'acheteurs aux normes standardisées et peu rémunérateurs, etc.) et à leur mode de vie (autonomie alimentaire et énergétique, pratiques écologiques, réunion de la vie privée et de la

vie professionnelle dans une activité « *qui fait sens* », etc.). Ce type d'installation soulève de nombreuses questions sur sa durabilité économique et sociale, mais également sur la redéfinition du travail qu'il propose, et sur lequel nous reviendrons par la suite. En outre, il s'agit le plus souvent des fermes accueillant des *wooofeurs*, dont l'apport dans le travail agricole est parfois incertain, entre aide nécessaire et prise en charge contraignante.

Les *wooofeurs* : charge ou aide indispensable ?

Pour les enquêtés, l'intérêt d'accueillir des *wooofeurs* n'est pas toujours clair. Pour l'hôte, ils constituent à la fois une contrainte en matière d'encadrement pour une faible productivité, et une aide pouvant sembler indispensable. Une fois passés les tâtonnements des premiers jours, les *wooofeurs* forment une main-d'œuvre volontaire et précieuse, permettant un gain de temps considérable. Dans l'organisation du travail de la ferme, ce sont d'abord des exécutants qui réalisent des tâches ne demandant pas de savoir-faire particuliers, mais qui sont exigeantes en termes de temps (désherbage à la main, nettoyage des enclos, récolte, etc.). Néanmoins, ils peuvent accéder à des missions plus complexes avec le temps et l'expérience.

Comme le souligne Michele, les *wooofeurs* doivent séjourner au minimum un mois dans la même exploitation pour acquérir des réflexes et des connaissances. De même, certains enquêtés accueillant des *wooofeurs* m'ont affirmé les recevoir par principe plus que par intérêt. L'encadrement de ces derniers, surtout lorsqu'ils sont inexpérimentés, demande du temps et de l'attention. La contribution des *wooofeurs* peut même s'avérer contre-productive lorsqu'ils commettent des erreurs ou qu'ils doivent être accompagnés dans toutes leurs tâches.

L'attachement au principe de l'hospitalité se fait parfois au détriment de l'efficacité dans le travail agricole, mais il témoigne de la volonté de nombreux néo-agriculteurs de mettre en application une certaine philosophie de vie dans leur activité et leur quotidien.

À LA RECHERCHE DE L'UNITÉ DU TRAVAIL ET DE LA VIE

Pour les néo-agriculteurs, la démarche du retour à la terre s'inscrit dans une quête de sens plaçant des attentes existentielles fortes et multiples dans le travail, à savoir la possibilité d'un accomplissement personnel dans une autonomie retrouvée et la mise en application de valeurs éthiques et politiques. Les discours sur le travail et l'idéalisation de l'activité agricole vivrière s'appuient notamment sur le rejet d'un marché de l'emploi dégradé et flexibilisé, dans lequel les jeunes Italiens peinent à s'insérer.

Le rejet du salariat et de la précarité

Les représentations du travail des néo-agriculteurs s'inscrivent dans le contexte de l'augmentation de la précarité des jeunes Italiens lors des trois dernières décennies, accélérée par la crise économique entamée en 2008. La majorité des néo-agriculteurs rencontrés sont jeunes (entre 25 et 40 ans) et appartiennent à une génération particulièrement touchée par la flexibilisation de l'emploi et la difficulté à s'insérer dans le marché du travail. Alors que la protection sociale est faible en Italie, les solidarités sociales et familiales jouent un rôle majeur dans la compensation des incertitudes et des insuffisances des revenus (Moiso et Meo, 2020). Ainsi, dans le cadre de la dégradation du marché de l'emploi et des injonctions à l'autonomie issues du nouvel esprit du capitalisme, les jeunes Italiens rejetteraient davantage le modèle du salariat et la subordination qu'il implique (Giannini et Tarragoni, 2019). Ils viseraient des formes de travail plus autonomes et solidaires (Bovone et Lunghi, 2017), cherchant à établir « un lien plus visible entre travail et vie quotidienne » (Bouffartigue *et al.*, 2018).

À ce titre, le parcours de Rolando fait état de la difficulté à assurer un revenu stable qui rend indispensable l'aide familiale, de même que de la nécessité de combiner un travail alimentaire pour pallier les insuffisances d'un métier de vocation fondamentalement précaire.

« Pendant 4 ans, j'ai été pigiste pour un journal local de Rome, sous-payé, exploité, avec les articles payés entre 3 et 10€. À la fin, il ne me restait plus rien. Heureusement, il y avait mes parents pour m'aider [...]. Je faisais aussi d'autres métiers, serveur, tout ce que je pouvais [...]. Pendant cette période, je me suis politisé et beaucoup impliqué dans les mouvements sur les communs autour de l'eau à Rome³³. [...] Mais une fois que c'est retombé, j'ai commencé à faire le bilan de ma vie, et là j'ai compris que je faisais partie d'une génération sans futur : au niveau politique, on était trahis et les politiques continuaient de faire ce qu'ils voulaient ; au niveau professionnel, le patron s'en fichait, et je n'avais pas de possibilité de carrière, à part continuer de me faire exploiter [...]. J'ai fait une grosse dépression pendant laquelle mon hobby (faire le jardin, m'occuper des oliviers, des ruches) est devenu ma passion [...]. Donc en fin de compte, je me suis extirpé de ma vie de précaire pour me jeter dans le monde agricole. » (Rolando, apiculteur, Toscane.)

Dans ce témoignage, l'activité agricole devient un recours face à une crise personnelle et professionnelle générée par un monde du travail

33. En Italie, le mouvement pour l'eau publique est né en réaction au décret Ronchi de 2009, mettant en place la privatisation des services publics locaux (distribution de l'eau, gestion des déchets, transports, etc.). L'accès à l'eau est devenu l'emblème de cette lutte pour les biens communs, autour du mouvement Acqua Bene Comune. En 2011, un référendum d'initiative populaire à forte participation a voté massivement le « non » à la privatisation des services locaux, aboutissant à l'abrogation du décret Ronchi.

précaire et peu gratifiant, ce qui a été observé également dans les contextes sardes (Dolci et Perrin, 2017) et portugais (Dolci *et al.*, 2019).

Même s'il garantit davantage de stabilité, le salariat a aussi tendance à être rejeté au profit d'une vision idéalisée de l'indépendance procurée par le métier agricole, qui offrirait la possibilité de déterminer son emploi du temps, de ne pas subir une hiérarchie et surtout de réaliser des tâches considérées comme concrètes et essentielles. Les enquêtes rapportent un sentiment de perte de contrôle de leur vie due au rythme salarial et au mode de vie urbain.

«Après le lycée, j'ai commencé à travailler; d'abord à l'usine, puis dans un supermarché et puis j'ai trouvé ce travail dans un magasin à Bologne. Je me suis rendu compte que, même si j'avais un poste fixe, un contrat à durée indéterminée, et tout, que j'étais en train de passer à côté de ma vie sans que j'arrive, non pas à profiter, mais à en comprendre vraiment le sens. C'est-à-dire que tu pars le matin, tu travailles, tu as le stress de l'employé qui doit réaliser une certaine quantité de travail, des clients qui sont derrière toi, des collègues, et puis tu rentres chez toi crevé... Je voyais que je n'arrivais pas à récupérer du stress et de la fatigue en ville, en particulier de la fatigue mentale [...]. J'attendais toujours les vacances, mais là aussi tu as la pression de devoir faire quelque chose de divertissant ou d'éclatant pour pouvoir le raconter ensuite aux collègues. Et alors, j'en suis vraiment venu à me demander ce que je voulais faire de ma vie.» (Mauro, éleveur de chèvres, Toscane.)

À cela s'ajoute le discrédit d'un ensemble de professions du tertiaire supérieur, accusées de participer d'une économie néolibérale délétère créatrice de métiers «*vides de sens*» et déconnectés des «*nécessités*» de la vie réelle. En cela, les discours de rejet des néo-agriculteurs au sujet de leurs expériences professionnelles passées ou de leur parcours de formation rejoignent la théorie des *bullshit jobs* de l'anthropologue anarchiste Graeber (2019), amenant à des formes de démission intérieure³⁴ ou d'interruptions professionnelles. Dans notre enquête, une part importante des néo-agriculteurs ont suivi des études supérieures³⁵ et/ou exercé des professions socialement valorisées avant de se reconvertir dans l'agriculture, sur lesquelles ils portent des regards très critiques. Les secteurs de la communication, du marketing, de la finance ou même de la culture sont particulièrement visés et dévalorisés au regard de valeurs éthiques (intégrité, utilité notamment).

34. Dans l'essai de David Graeber, les *bullshit jobs*, ou «emplois à la con», renvoient à un ensemble d'emplois bureaucratiques amenant à réaliser des tâches inutiles et sans intérêt pour la société. Une partie des travailleurs ressentiraient ainsi une «démission intérieure», ou *brown out*, soit un sentiment de perte de sens et d'utilité dans leur travail, et plus largement dans leur vie.

35. Sur les 54 enquêtés, 49 ont suivi un parcours dans le supérieur, avec des filières et des niveaux de qualification variés allant du BTS au doctorat. Les secteurs les plus représentés sont les sciences humaines et sociales, suivies des sciences de l'environnement. La majorité (44 individus) est passée par l'université, mais près d'un sur six a abandonné ses études en cours de route.

« Tu ne sais pas ce que tu fais, tu ne sais pas ce que tu produis. Beaucoup de personnes qui travaillent dans un bureau ne savent pas vraiment ce qu'elles font. Elles ne voient pas, elles ne touchent jamais avec les mains le fruit concret de leur travail. Moi, au bout d'un moment, je travaillais avec les mots, pour convaincre les gens d'aller voir des spectacles. Parfois, il m'arrivait de mentir parce qu'il y avait des problèmes avec les compagnies, des producteurs qui cherchaient surtout à gagner de l'argent. Je n'ai plus envie de travailler pour les autres et de faire un travail aliénant où tu ne vois pas le fruit de ce que tu fais. » (Alfredo, producteur de fruits, Sardaigne.)

Ainsi, à travers leurs aspirations et la triple bifurcation spatiale, sociale et professionnelle qu'ils accomplissent (Dolci, 2021b ; Mundler et Ponchelet, 1999), les néo-agriculteurs appellent à repenser un ensemble de catégories, telles que celles de réussite professionnelle et personnelle. Pour le sociologue Laferté (2023), ces nouveaux habitants des campagnes mettent à défi la sociologie de la structuration sociale, car leurs valeurs morales priment sur la rationalité économique dans leur rapport au travail et à la qualité de vie. Cette approche est particulièrement visible dans les attentes existentielles envers l'activité agricole et dans les façons de concevoir la richesse, la pauvreté ou encore le confort.

À la recherche d'un travail qui « fasse sens » : l'agriculture comme métier-mode de vie

À l'inverse des métiers tertiariés de l'économie post-industrielle, l'agriculture est considérée par les enquêtés comme une activité « essentielle », porteuse de « sens », car permettant de pourvoir à une partie des besoins vitaux (l'alimentation). Par opposition avec le monde du travail qu'ils ont connu ou redouté, le métier d'agriculteur apparaît comme le moyen de répondre à une utilité sociale et de mettre en pratique ses convictions écologiques. Le discours de cet enquêteur témoigne de l'opposition entre une activité emblématique de la société de consommation, dont le but serait superflu (vendre un produit), et une activité nourricière.

« J'aimais bien [mon travail de commercial dans le prêt-à-porter à Barcelone], mais c'est peut-être arrivé à un niveau extrême [...], la cible, c'étaient les adolescentes, les filles de 12-14 ans, à l'âge où [les vêtements], c'est une drogue. Et après, j'ai vraiment vu la différence : ici tu crées une chose pour de bon, une chose qui est la vie, parce que la nourriture c'est la vie, surtout la nourriture de qualité. Dans l'habillement, c'est que du superflu. » (Antonio, éleveur bovin, Toscane.)

Ainsi, les discours des néo-agriculteurs placent au sommet de la structure sociale des métiers considérés comme essentiels, mais peu rémunérateurs, comme maraîcher ou éleveur, tandis que certains métiers socialement très valorisés, comme financier, manager ou

communiquant, se retrouvent en bas de l'échelle. Au cœur de cette inversion, le « retour à la terre » proposerait un échange gagnant, à savoir une rémunération plus faible contre une meilleure qualité de vie, alignée avec des valeurs éthiques et écologiques.

« Sincèrement, je n'aurais jamais choisi l'agriculture si c'était une question économique. Si tu veux gagner de l'argent, tu fais un autre travail. Tu peux vendre de l'air, des conneries. Au contraire, c'était plus un choix de type : qu'est-ce que je veux faire ? Qu'est-ce que je sais faire ? Qu'est-ce qui me fait me sentir bien ? Quelle liberté je veux ? C'était surtout une question de bien-être personnel. » (Flora, productrice de fruits, Sardaigne.)

Les bifurcations du « retour à la terre » sont ainsi nourries par des exigences très fortes envers le travail, dont la cohérence avec les valeurs et le mode de vie conduirait à effacer la limite entre vie et travail, voire à considérer l'activité agricole comme un « non-travail » car réalisée « pour soi », et non pour satisfaire les exigences d'une hiérarchie et d'une économie visant la recherche du profit.

« Au bout d'un moment, on a décidé que ça ne nous intéressait pas d'aller travailler pour quelqu'un d'autre à l'extérieur. Ce qu'on voulait, c'était survivre avec nos propres forces ici. Donc on a commencé à éliminer tout ce qui ne nous servait pas, tout ce qui était superflu. » (Caterina, éleveuse de brebis, Sardaigne.)

Comme l'évoque ce témoignage, le « retour à la terre » peut s'accompagner de l'aspiration à la fin de la séparation entre la sphère domestique (travail dit « reproductif ») et la sphère productive (travail dit « productif » de l'activité professionnelle extérieure et rémunérée). En effet, loin de se limiter à la sphère professionnelle, la « quête de sens » s'applique aussi bien à la sphère domestique et intime, par la recherche de l'alignement des pratiques du quotidien, qu'à des valeurs morales fortes (écologie, autonomie).

« Nous, on ne voulait pas de cette séparation, où tu travailles d'un côté et tu habites de l'autre, et quand tu rentres, tu fais autre chose. Pour moi, c'est aussi ce qui est beau dans notre choix, c'est de faire tout-en-un. » (Gianluca, vigneron, Toscie.)

L'unité du travail et de la vie produit des espaces combinant les fonctions productives et domestiques, dont l'organisation est marquée par le caractère progressif et « bricolé » de l'installation. Cela se traduit par une organisation évolutive et morcelée de l'espace productif et de l'espace domestique, comme chez cet enquêté, dont le projet est passé d'une dimension familiale à une dimension collective (figure 10.2).

Ainsi, bien souvent, le retour à la terre est mû par l'aspiration à la réunion de la vie et du travail, l'un et l'autre obéissant à des valeurs éthiques et écologiques et devant répondre à des attentes existentielles fortes.

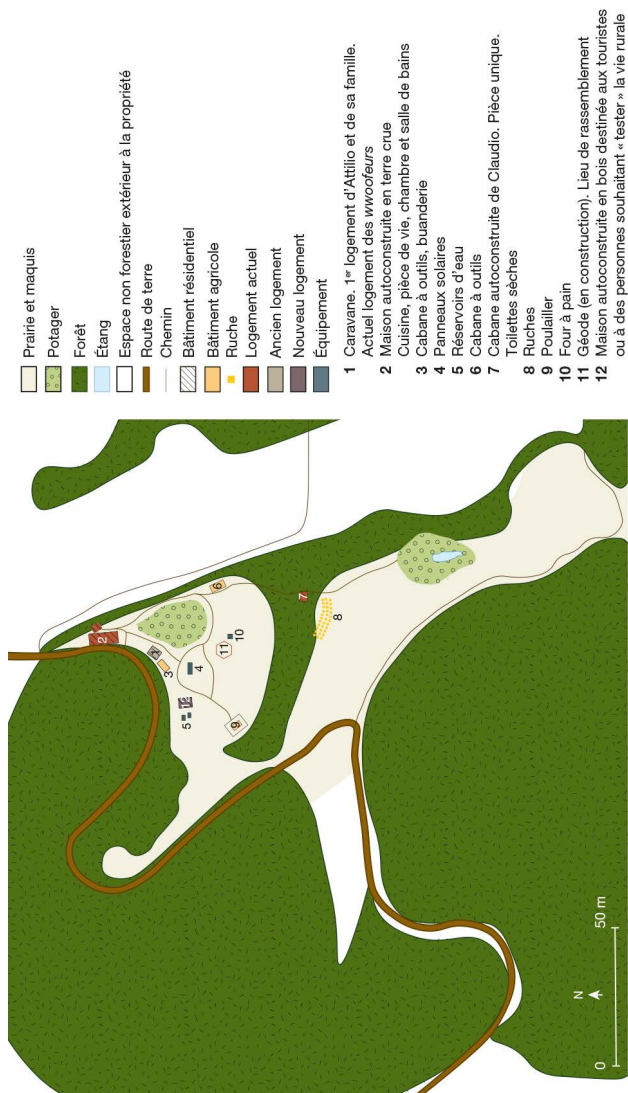


Figure 10.2. Espace domestique et espace de travail d'Attilio (Sardaigne) : une formation progressive et bricolée.

Après une première résidence en caravane (1), Attilio et sa compagne construisent une maison en terre crue (2). Au bout de quelques années, le couple se sépare. Attilio accueille alors Claudio, avec qui il s'associe pour faire de l'apiculture (8). Claudio habite d'abord dans son camion sur le terrain d'Attilio, avant de se construire une cabane en bois (7). Attilio et Claudio ajoutent la production d'œufs à celle du miel, et construisent un grand poulailler (9). Un an plus tard, ils font la rencontre d'Agnese, qui se joint à leur projet en assurant la partie maraîchage pour leur consommation propre. Elle est hébergée dans la maison principale, ce qui décide Attilio à construire une maison en terre crue annexe, pour sa chambre. Attilio souhaite associer une dimension d'accueil et de formation aux activités de la ferme, en plus du *woofing* qu'il pratique déjà. Il construit une géode pour accueillir des rassemblements et une cabane destinée à recevoir, sur des séjours longs et payants, des personnes envisageant un projet de retour à la terre et souhaitant faire l'expérience de la vie rurale avant de se lancer.

La porosité entre le travail et le mode de vie, reposant largement sur une économie vivrière, est source de fortes contraintes liées à des conditions matérielles d'existence très précaires.

En conclusion, les représentations et les discours sur le travail des néo-agriculteurs s'inscrivent dans le contexte d'un marché de l'emploi dégradé et fragilisé en Italie. En réaction à la précarité, souvent expérimentée dans leurs trajectoires, ils rejettent le salariat et les emplois flexibles, auxquels ils opposent une activité agricole en partie idéalisée, réponse à des aspirations existentielles et politiques fortes, vectrice d'épanouissement personnel et participant à la transition écologique. Néanmoins, l'unité recherchée entre travail et vie personnelle est source de fortes contraintes et de précarité qui pèsent sur l'équilibre des ménages néo-agricoles. Celles-ci s'exercent en particulier sur les femmes, dont le travail est redéfini par les exigences de l'aspiration à l'écologie du quotidien et de l'autonomie.

D'UNE « ALIÉNATION » À L'AUTRE ? LE TRAVAIL-MODE DE VIE À L'ÉPREUVE DE LA PRÉCARITÉ ET DES INÉGALITÉS DE GENRE

Chez les néo-agriculteurs, l'articulation étroite entre le travail et le mode de vie fait surgir de fortes tensions. L'expérimentation du travail agricole (pénibilité physique, soumission aux aléas, faibles revenus, solitude, etc.) éprouve lourdement « l'utopie du travail libéré » (Méda, 2010) et peut être vécue comme une nouvelle forme d'aliénation (fatigue, perte de sens) pour un travail excessivement exigeant, mais peu rémunérateur. À cela s'ajoute l'augmentation du temps consacré à la réalisation des tâches domestiques induite par la démarche autonome et écologique, temps le plus souvent pris en charge par les femmes au sein des foyers néo-agricoles. Ces deux aspects donnent à voir le décalage entre la radicalité des aspirations des néo-agriculteurs et l'intensité des épreuves vécues, aboutissant à des effets contraires à ce qui était souhaité dans le projet du retour à la terre.

Pénibilité du travail et précarité économique

Par choix et adaptation, les néo-agriculteurs effectuent des installations progressives, mobilisant des moyens financiers modestes, généralement sans recourir à l'emprunt, qu'ils souhaitent éviter par souci d'indépendance. De ce fait, l'acquisition de terrains peut être précédée d'arrangements fonciers (métayage informel, location à des prix symboliques, récupération de terres familiales), et le travail est faiblement mécanisé. L'importance du travail manuel dans les exploitations néo-agricoles génère de fortes contraintes d'organisation du travail et accentue sa pénibilité. Si les besoins monétaires sont réduits

grâce à l'autoproduction et à l'autolimitation des besoins, cela passe par une augmentation du temps de travail et de la pénibilité physique des tâches. La fatigue et le stress du travail sont amplifiés par la faiblesse de la rémunération. Certains peuvent avoir le sentiment de « *se tuer à la tâche* » pour tirer un revenu trop faible pour les sortir de la précarité. En s'installant dans le temps, le décalage entre investissement au travail et rémunération peut entraîner du stress et du découragement, qui dégradent largement la qualité de vie que le retour à la terre est censé assurer. La pénibilité physique du travail agricole et la charge mentale qui l'accompagne sont souvent sous-estimées par les néo-agriculteurs quand ils se lancent dans leur projet.

De plus, le fait d'exercer une activité dite « *essentielle* », dans laquelle les néo-agriculteurs sont « *leur propre patron* », a tendance à justifier les sacrifices et à ne pas remettre en question la charge de travail. En effet, l'entrée en agriculture, *a fortiori* biologique, est souvent vécue sur le registre de la vocation, empêchant les néo-agriculteurs de considérer l'activité agricole comme une activité agricole réglementée, mais comme un style de vie (Nicolas, 2017). Ce contexte favorise ainsi un rapport au travail sans limites de temps et d'énergie investis.

« C'est difficile. Celui qui vient de la ville, il a une vision romantique de la campagne. De fait, la plupart des amis qui viennent nous voir disent "Quelle chance vous avez d'être ici", et oui, c'est vrai, on l'a choisi, on est très contents, mais ce n'est pas comme ça. Ce n'est pas une promenade, on n'est pas ici en vacances. Et les gens qui viennent pensent que c'est tout simple... En réalité, c'est beau, mais tu ne décroches jamais au niveau mental. Le fait de vivre ici, de travailler ici, d'avoir tout ici... Tout cela, c'est tout notre monde pratiquement [...] c'est un tout, tu rentres du champ à la maison, mais tu ne laisses pas le champ derrière toi, tu penses "J'ai oublié ci ou ça". Le cerveau ne s'arrête jamais. Quand tu viens de la ville, tu penses que tu vas te détendre à la campagne. C'est peut-être vrai au niveau physique, mais c'est l'inverse au niveau mental. [...] Et puis, nous ne partons jamais en vacances. Ça fait six ans qu'on n'a pas pris de vacances, qu'on n'est pas partis. » (Fabiano, maraîcher, Toscie.)

Le manque de temps libre et de mobilités de loisirs est l'une des difficultés qui pèsent le plus durement sur le moral des néo-agriculteurs, peu habitués auparavant à être aussi contraints dans leur temps et leurs mouvements. La réunion de la sphère productive et de la sphère domestique a pour effet d'effacer la frontière entre la vie privée et le travail de la ferme. Comme le montre l'extrait précédent, le travail envahit tous les aspects de la vie quotidienne, provoquant fatigue et surmenage.

À cela s'ajoute la pression exercée par les exigences du mode de vie autonome et écologique. Ainsi, l'« *unité du travail et de la vie* » [...], qui est pourtant recherchée et présentée comme un mode de vie directement opposé à la logique salariale et comme octroyant plus de liberté et de

cohérence dans leur existence, peut, au bout de quelques années, devenir ce qui est précisément montré du doigt comme étant une des causes de l'épuisement que certains habitants peuvent ressentir» (Sallustio, 2019). L'invasion du travail dans la vie privée, le confort rudimentaire de l'habitat et les privations liées aux faibles ressources peuvent affecter les relations amoureuses et familiales, et mettent particulièrement à l'épreuve les couples qui s'installent.

Retour à la terre pour les hommes versus retour à la maison pour les femmes ?

La séparation de la sphère domestique de la sphère professionnelle réalisée au cours de la révolution industrielle et capitaliste (Pruvost, 2013) a eu pour conséquence de spécialiser les femmes dans le travail ménager, gratuit et invisible (Delphy, 2013). Pour les penseuses écoféministes, l'assignation de la femme au travail domestique coïncide avec la dévalorisation de la nature et avec l'exploitation rationnelle de ses ressources dans le tournant des Lumières et de la révolution industrielle (Merchant, 1989). Le travail domestique de la subsistance, en lien avec les savoirs et le soin de la nature, se trouve dévalorisé et invisibilisé en faveur du travail productif, qui devient la seule forme de travail reconnue. Dans ce modèle, c'est l'argent gagné par le travail productif qui permet d'alimenter en biens de consommation la sphère domestique, permettant que le travail domestique diminue. Or, l'écologie du quotidien pratiquée par une partie des néo-agriculteurs repose sur l'intensification du travail domestique, interrogeant la place des femmes et les liens entre écologie et féminisme.

Dans les ménages enquêtés à travers le *wooofing*, j'ai pu observer que la répartition des tâches au sein du couple était largement genrée. Globalement, les hommes s'occupaient des activités extérieures et productives, sources de rémunération – travail agricole, ventes, petits boulots complémentaires –, tandis que les femmes avaient en charge les activités du foyer : la cuisine, le ménage et le soin des enfants (figure 10.3). Même si elle n'est pas propre aux néo-agriculteurs, cette division sexuelle du travail n'est pourtant pas celle envisagée par le couple au départ. Le projet de travailler la terre et de s'occuper de l'activité agricole concerne aussi bien l'homme que la femme, et il semble que l'équilibre soit respecté dans un premier temps. Mais l'arrivée des enfants constitue un tournant redistribuant durablement les tâches au sein du couple.

« Quand on était encore jeunes, on va dire, on faisait à peu près tout ensemble. Elle, à la maison, elle s'occupait plus de la cuisine, parce que moi, vu que j'ai toujours vécu avec ma mère, elle cuisinait toujours pour moi, donc je n'ai jamais vraiment cuisiné dans ma vie... Donc on travaillait toujours ensemble, on allait aux champs ensemble, on récoltait ensemble, on vendait, etc. Et puis, quand elle est tombée enceinte, je me suis retrouvé un



Figure 10.3. Préparation du pain de la semaine par Caterina.

peu seul pour le travail, donc maintenant, c'est moi qui m'occupe de gérer tout l'extérieur et elle, elle gère toute la maison. Et puis quand elle peut, elle me donne un coup de main. Elle est impatiente de retourner travailler.» (Fabiano, maraîcher, Toscie.)

Ainsi, l'arrivée des enfants marque généralement un coup d'arrêt durable à l'activité agricole des femmes, qui se retrouvent involontairement évincées du travail à la ferme et ramenées aux tâches domestiques du foyer. Ce processus est d'autant plus difficile à éviter du fait de l'unité de la vie et du travail souhaitée par les néo-agriculteurs.

Néanmoins, pour la plupart des enquêtées³⁶, l'intensification des tâches domestiques apparaît comme un choix, inscrit dans un «féminisme de la subsistance» (Pruvost, 2019) dans lequel l'autoproduction des besoins élémentaires revient à mettre en œuvre une action féministe. Selon cette perspective, le fait de déléguer les activités de «reproduction» (ménage, garde des enfants) à une autre personne, payée grâce à l'argent gagné en travaillant à l'extérieur, constitue une absurdité.

«Ça paraît pas grand-chose, mais c'est énorme comme travail, et ça aussi, c'est un choix, de faire la maman à temps complet. Heureusement, maintenant, elle [sa fille] ira à l'école bientôt, et j'espère que je devrai moins rester avec lui [son fils]. Mais j'aime bien m'occuper d'eux, c'est un travail aussi.

36. Il s'agit ici des enquêtées chez qui j'ai séjourné en tant que *wooofeuse*, et dont j'ai pu observer le quotidien.

Ranger la maison... je n'y arrive pas [rires], mais je vois aussi tellement de mamans, mes amies, mes cousines, qui ont déjà beaucoup de travail à l'extérieur; et qui doivent envoyer leurs enfants à la crèche, et finalement, tu travailles pour pouvoir payer la crèche, et pour que d'autres s'occupent de tes enfants. Je préfère m'occuper moi-même de mes enfants. Et puis pour Daniele, c'est pratique que je sois là pour faire à manger pendant qu'il travaille. Dans quelques années, quand ils auront grandi, j'aimerais faire d'autres choses, retourner aux champs. Déjà, je suis contente de vivre à la campagne, au moins quand il y a la récolte des olives par exemple, je peux participer, venir avec les enfants. » (Sofia, maraîchère, Toscie.)

Si l'enquêtée trouve du sens dans ce choix, qu'elle conçoit comme une phase nécessaire et temporaire du cycle de vie, elle n'en est pas moins frustrée de ne s'occuper plus que de la cuisine et des enfants, comme elle me l'a confié plusieurs fois pendant mon séjour de *wooofing*. Même si elle justifie de se réapproprier les tâches domestiques dans une démarche autonome, le partage des tâches n'est pas redéfini au sein du couple.

Loin d'être spécifiques aux ménages néo-agricoles, ces inégalités s'inscrivent dans un contexte culturel plus large, dans lequel l'Italie figure parmi les premiers pays d'Europe en termes d'inégalité de répartition de la charge domestique (UNECE, 2010). Néanmoins, celle-ci est amplifiée par le mode de vie autonome, et surtout par l'arrivée des enfants, qui écarte la femme de l'activité productive agricole. Enfin, les rapports entre écologie et place des femmes suscitent des interprétations contradictoires, ce que reflète le vécu des enquêtés, lui-même complexe, entre adhésion au « féminisme de la subsistance » (Pruvost, 2019) et frustration.

CONCLUSION

Par leurs aspirations et leurs pratiques, les néo-agriculteurs sont porteurs de nouveaux rapports au travail agricole, à l'opposé du modèle salarial et de la figure de l'agriculteur professionnel-entrepreneur. Ils redéfinissent les frontières du travail par l'importance du travail gratuit dans les parcours des néo-agriculteurs et le fonctionnement des exploitations, mais également par la recherche de la maîtrise de leur temps dans le travail et hors travail. La vision idéalisée du travail agricole se trouve mise à l'épreuve par l'installation, et par la découverte de la pénibilité physique et de la charge mentale qui accompagnent l'activité agricole.

La primauté accordée aux valeurs morales nécessite d'adapter la focale pour aborder le travail. En effet, les systèmes de valeurs portés par les néo-agriculteurs à travers leurs discours et leurs pratiques instaurent une nouvelle hiérarchie dans la structuration sociale, l'utilité sociale et écologique primant sur le critère des revenus. Ils placent ainsi au bas de l'échelle des professions socialement valorisées, mais accusées d'être

peu utiles, voire néfastes pour la société, et situent en son sommet des métiers jugés essentiels, tels que la profession agricole, car nécessaires à la vie humaine. Cette reconfiguration a pour effet de compliquer l'évaluation du niveau de vie des ménages néo-agricoles, les référents ordinaires du bien-être étant remis en cause par la volonté de « *mieux vivre avec peu* ». Pourtant, la précarité économique constitue souvent une trame de fond que les pratiques d'autoproduction rendent plus supportable, mais qui pèse néanmoins sur les ménages. Enfin, l'unité du travail et de la vie est source de tensions dans les ménages néo-agricoles. La place des femmes pose particulièrement question dans la mise en application des modes de vie autonomes et écologiques, l'intensification des tâches domestiques n'étant pas accompagnée d'une redistribution du travail au sein des ménages. L'ensemble de ces difficultés peut entraîner des reconfigurations des modèles économiques et domestiques, avec à terme un retour au salariat ou des situations de pluriactivité. La mise à l'épreuve de l'utopie du retour à la terre fait surgir d'importants décalages entre de fortes convictions (valeurs et aspirations) et les contraintes liées à la faiblesse des moyens disponibles, les exigences du travail agricole ou encore les rigueurs du mode de vie autonome et écologique. Le cas des néo-agriculteurs révèle ainsi la difficulté d'élaborer et de maintenir des systèmes d'activité en rupture profonde avec les contraintes sociales, économiques, politiques et culturelles qui continuent de s'exercer sur ces expérimentations de vie.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bouffartigue P., Monchatre S., Mondon-Navazo M., D'Amours M., Cingolani P., Giannini M., Ramaux C., Rolle P., 2018. Le salariat : mort ou vif ? *La Nouvelle Revue du travail*, 13.
- Bovone L., Lunghi C., 2017. *Resistere. Innovazione e vita quotidiana*, Rome, Donzelli Editore, 363 p.
- Delphy C., 2013. *L'ennemi principal. Tome 1 : Économie politique du patriarcat*, Syllepse.
- Dolci P., 2021a. Des néo-agriculteurs qui ont de la ressource. Ancrages sociaux et géographiques pour s'installer en Italie. *Études rurales*, 208 (2), 104-123.
- Dolci P., 2021b. Une géographie du retour à la terre en Italie : migrer, cultiver, habiter. Thèse de doctorat, Montpellier-3.
- Dolci P., Perrin C., 2017. Retourner à la terre en Sardaigne, crises et installations en agriculture. *Tracés. Revue de sciences humaines*, (33), 145-167.
- Dolci P., Cortes G., Perrin C., 2019. Retourner à la terre pour faire avec la crise : ancrages et circulations entre ville et campagne au Portugal. *Annales de géographie*, 727 (3), 62-93.
- Duberland B., 2020. Bricoler l'utopie. Expérimenter d'autres manières de vivre en moyenne montagne ariégeoise. Thèse de doctorat, université Toulouse-2.

- Dubuisson-Quellier S., Giraud C., 2010. Les agriculteurs entre clôtures et passerelles. In : *Les mondes agricoles en politique : de la fin des paysans au retour de la question agricole* (Jacques R., Bertrand H., François P. et al., eds), Presses de Sciences Po, 111-129.
- Dumont A., 2017. Analyse systémique des conditions de travail et d'emploi dans la production de légumes pour le marché du frais en Région wallonne (Belgique), dans une perspective de transition agroécologique. Thèse de doctorat, université catholique de Louvain.
- EIP-AGRI, 2016. New entrants into farming: lessons to foster innovation and entrepreneurship. Final Report, The European Innovation Partnership, Agricultural Productivity and Sustainability, European Commission.
- European Access to Land, 2018. Europe's new farmers: innovative ways to enter farming and access land. Report, European Union.
- Gazo C., 2023. Se reconverter dans l'agriculture : du retour au recours à la terre. *Études rurales*, 211 (1), 141-163.
- Giannini M., Tarragoni F., 2019. La précarité mise en scène : les jeunes face aux nouvelles formes de travail en Italie. *Tumultes*, 53 (2), 19-34.
- Goldthorpe J., Lockwood D., Bechhofer F., Platt J., 1969. *The Affluent Worker. Industrial Attitudes and Behaviour*, Cambridge University Press, 252 p.
- Graeber D., 2019. *Bullshit jobs*, Paris, Éditions Les Liens qui libèrent, coll. Poche+, 448 p.
- Laferté G., 2023. Évolutions de la morphologie sociale des mondes ruraux : connaissances et fronts de recherche. Webinaire présenté à *Nouvelles ruralités, nouveaux ruraux, celles et ceux qui restent*, Réseau rural breton.
- McIntosh A., Bonnemann S., 2006. Willing workers on organic farms (WWOOF): the alternative farm stay experience? *Journal of Sustainable Tourism*, 14 (1), 82-99.
- Méda D., 2010. *Le travail : une valeur en voie de disparition?*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 417 p.
- Merchant C., 1989. *The Death of Nature: Women, Ecology, and the Scientific Revolution*, New York, Harper & Row.
- Milone P., Ventura F., 2019. New generation farmers: rediscovering the peasantry. *Journal of Rural Studies*, 65 (1), 43-52.
- Moiso V., Meo A., 2020. Giovani italiani: autonomamente dipendenti e debolmente inclusi. *La Rivista delle Politiche sociali*, sezione monografica "Logoramento dei legami sociali e solidarietà di base" a cura di U. Ascoli e G. B. Sgritta, 2, 109-124.
- Mundler P., Ponchelet D., 1999. Agriculture et mobilité sociale. Ces agriculteurs venus d'ailleurs. *Économie rurale*, 253 (1), 21-27.
- Nicolas F., 2017. L'agriculture biologique : un travail pas comme les autres ? *Tracés. Revue de sciences humaines*, 32, 69-90.
- Perrier M., 2015. «Wwoofer» en Nouvelle-Zélande (II), entre tourisme et travail. *Pour*, 227 (3), 31-39.
- Pruvost G., 2013. L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (60), 36-55.
- Pruvost G., 2019. Penser l'écoféminisme. *Travail, genre et sociétés*, 42 (2), 29-47.

- Rico N.M., Fuller A.M., 2016. Newcomers to farming: towards a new rurality in Europe. *Documents d'Anàlisi Geogràfica*, 62 (3), 531-551.
- Sallustio M., 2019. À la recherche de l'écologie temporelle. De la multiplicité des temporalités comme cadre d'analyse des collectifs autogérés néo-paysans du Massif central. Thèse de doctorat, université libre de Bruxelles.
- UNECE, 2010. *Developing Gender Statistics: A Practical Tool*, Genève, United Nations Economic, Commission for Europe, 182 p.

11. TRAVAIL GRATUIT ET INSTALLATION DES ACTEURS NON ISSUS DU MILIEU AGRICOLE

Réalités invisibles

Marie Barisau, Pierre Gasselin, Lucette Laurens

Le travail gratuit est depuis longtemps considéré comme faisant partie de l'activité agricole, en particulier au sein du modèle familial d'exploitation agricole. Diverses formes de travail gratuit permettent la viabilité des exploitations agricoles, notamment l'autoexploitation des travailleurs familiaux (Tchayanov, 1990), et en particulier celle des femmes (Barthez, 1982 ; Delphy, 1983). Cependant, des transformations du travail agricole amènent des reconfigurations et de nouvelles formes de travail gratuit.

Les derniers recensements font état d'un recul de la main-d'œuvre familiale, alors que les formes de salariat se diversifient (Forget *et al.*, 2019). La majorité des salariés agricoles est employée sous des contrats précaires, et le salariat tend à s'externaliser *via* des entreprises de travaux agricoles (ETA), des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) et des groupements de producteurs (Forget *et al.*, 2019). Parallèlement, les statuts sociaux des travailleurs familiaux évoluent, avec la création de statuts permettant la reconnaissance du travail des femmes dans les années 1980 et 1990³⁷. Les statuts juridiques des exploitations agricoles connaissent également des mutations, avec notamment une hausse marquée des formes sociétaires (41,6% des exploitations agricoles selon le recensement agricole de 2020). D'autre part, la pluriactivité

37. La loi d'orientation agricole de 1980 crée le statut de coexploitant en instaurant un mandat réciproque entre époux exploitant une même exploitation agricole, et la loi d'orientation agricole de 1999 institue le statut de conjoint collaborateur. Ces statuts permettent une reconnaissance partielle du travail des femmes dans les exploitations agricoles familiales, et leur ouvrent des droits sociaux qu'elles n'avaient auparavant pas. La loi Chassaigne II du 17 décembre 2021 limite néanmoins le statut de conjoint collaborateur à une durée de cinq ans. Le statut d'aide familial est lui aussi limité à cinq ans (loi d'orientation agricole de 2006).

se développe, aussi bien pour les chefs d'exploitation (19% des chefs d'exploitation en 2020, selon les chiffres de la Mutualité sociale agricole, MSA) qu'à l'échelle du ménage (Forget *et al.*, 2019). Ces évolutions amènent de nouvelles formes d'organisation du travail. La diversité des agricultures familiales conduit à des modèles hybrides combinant diverses formes de travail (Acloque et Gasselin, 2015), au sein desquelles le travail gratuit évolue et se reconfigure.

Ces changements s'inscrivent dans un cadre plus large de transition agroécologique, qui s'apparente à un mouvement social porteur d'une transformation profonde du système agricole et alimentaire contemporain. Toutefois, cette transition est souvent réduite à un ensemble de techniques par les institutions nationales et internationales (Giraldo et Rosset, 2018). L'engagement dans une transition agroécologique peut donc revêtir une diversité de significations, notamment en termes de conditions de travail (Dumont et Baret, 2017) et de sens attribué au travail (Spoljar *et al.*, 2024). L'intensification du travail liée à la mise en place de systèmes agroécologiques (Duval *et al.*, 2021 ; van der Ploeg, 2014) peut structurer le recours au travail gratuit. D'autre part, des formes spécifiques de travail gratuit émergent dans les modes de production dits « durables ». Au Canada, des chercheurs notent un recours accru aux stages non rémunérés et au volontariat pour pallier le manque de main-d'œuvre familiale dans les exploitations écologiques (Ekers, 2019 ; Ekers *et al.*, 2016). En France, le *woofing* (WorldWide Opportunities on Organic Farms, association active depuis 2007) propose à des non-agriculteurs de découvrir et de se former à l'agriculture biologique à travers des « vacances solidaires » impliquant leur participation aux travaux agricoles. Cette pratique peut également être considérée comme une forme de travail gratuit propre à l'agriculture durable.

Le secteur agricole est confronté depuis plusieurs décennies à une crise persistante dans le renouvellement de ses actifs. Selon le dernier recensement agricole, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 20 % et le volume de travail des actifs, exprimé en équivalent temps plein (ETP), a reculé de 11 % entre 2010 et 2020 (Agreste, 2022). Cette situation a conduit à faire de l'installation agricole une question d'intérêt public, au carrefour de plusieurs enjeux tels que la souveraineté alimentaire, la valorisation des espaces ruraux et l'emploi (Gazo, 2023).

En parallèle, de nouvelles tendances s'observent dans l'installation agricole. Alors que le renouvellement du secteur reposait historiquement sur la transmission des exploitations familiales aux descendants, on observe aujourd'hui une diminution significative des repreneurs issus du monde agricole, laissant de nombreux exploitants en difficulté pour transmettre leur ferme. Dans ce contexte, les installations hors cadre familial (HCF) – et en particulier celles de personnes non issues du milieu agricole (NIMA) – progressent fortement. Elles représentent

désormais plus de 35 % des installations agricoles aidées (Jeanneaux et Vieira Kouassi, 2022) et la majorité des installations dans leur ensemble³⁸ (Coly, 2020). Ces nouveaux profils d'installés reflètent des évolutions du monde agricole, en particulier celle de la transition agro-écologique : les NIMA contribuent ainsi à un mouvement de « retour à la terre » qui s'intensifie depuis les années 2000 (Rouvière, 2016), contribuant à une « repaysannisation » du monde agricole (van der Ploeg, 2014). Les systèmes de production qu'ils mettent en place s'inscrivent souvent dans une démarche écologique, s'appuyant sur de petites structures et des productions à forte valeur ajoutée (Gambino *et al.*, 2012). Cependant, les parcours d'installation agricole se caractérisent souvent par une précarité importante, en particulier pour les NIMA (Claeys et Van Dyck, 2022 ; Merrien, 2021). Le temps nécessaire à la création ou à la mise en place d'un outil de production fonctionnel peut amener les agriculteurs à se sous-rémunérer, voire à renoncer à toute rémunération pendant plusieurs années (Le Blanc, 2011).

Par ailleurs, l'installation peut être soutenue par d'autres formes de travail gratuit, telles que le travail familial et/ou amical, l'entraide agricole, les stages ou encore le *woofing*. L'installation des NIMA semble donc recourir de manière accrue au travail gratuit. Dans un contexte où l'attractivité des métiers agricoles est un élément clé pour le renouvellement des actifs agricoles, il apparaît crucial de comprendre les mécanismes et les implications du travail gratuit à cette étape clé. Dans ce chapitre, nous cherchons donc à décrire les nouvelles formes de travail gratuit portées par les NIMA lors de l'installation.

CADRE CONCEPTUEL

Une approche compréhensive du travail gratuit

Le concept de travail gratuit est né d'une contestation de la « naturalisation » du travail domestique des femmes. Dans un système capitaliste, où seul le travail salarié est reconnu comme tel, et patriarcal, où les qualités dites « féminines et maternelles » sont perçues comme naturellement adaptées au travail reproductif, le travail gratuit est souvent invisibilisé (Federici, 2012). En ce sens, le travail gratuit peut être considéré comme un « déni de travail », car il regroupe des activités et des formes de travail qui ne sont pas reconnues comme telles par les institutions, ni perçues comme telles par les individus eux-mêmes (Simonet, 2018).

38. Il est difficile d'estimer avec précision le nombre réel d'installations NIMA, car la plupart des études prennent seulement en compte les installations aidées. Or, les installations non aidées représentent la majorité des installations (Cour des comptes, 2023). Par ailleurs, les statistiques disponibles auprès de la MSA se limitent aux installations répondant aux critères de l'activité minimale d'assujettissement (AMA), ce qui exclut potentiellement des agriculteurs installés sous le statut de cotisants solidaires (CS), bien que ces derniers soient également actifs dans le secteur agricole.

Le terme «travail gratuit» revêt ainsi une dimension politique qui reflète une diversité de représentations à la fois du travail et de la gratuité. Dès lors, une analyse du travail gratuit ne saurait se faire sans prendre en compte les ressentis des travailleurs sur leur propre situation de travail. Dans cette perspective, nous avons choisi une approche compréhensive, évitant de nous positionner dans une posture normative qui risquerait d'exclure les «raisonnements indigènes» (Weber, 2006).

Nous considérons que le travail gratuit ne se limite pas à une simple absence de rémunération. Il recouvre une grande diversité de formes de travail, s'inscrivant dans des logiques particulières. Cela nous amène à une conception élargie du travail gratuit, que nous définissons comme une catégorie d'analyse regroupant des formes de travail qui : s'exercent «hors-cadre», c'est-à-dire sans (ou avec une faible) couverture sociale ; ou ne bénéficient pas d'un encadrement juridique ; ou sont rémunérées sous forme de contreparties non monétaires ou à un niveau inférieur à celui attendu sur le marché du travail. Ces formes de travail sont généralement peu reconnues comme telles et demeurent largement invisibles.

Le travail gratuit dans l'installation agricole

Nous proposons d'étudier le travail gratuit dans l'installation agricole en mobilisant le concept de système d'activité (Gasselin *et al.*, 2014). Cette approche permet de considérer la combinaison des différentes activités, agricoles et non agricoles, entreprises par l'agriculteur ou l'agricultrice dans un environnement donné, dépassant ainsi les limites strictes de l'exploitation agricole. En particulier, le concept de système d'activité permet de raisonner à l'échelle du collectif de travail et d'intégrer des dimensions telles que les activités domestiques et la pluriactivité, qui jouent un rôle essentiel dans les logiques sous-jacentes au recours du travail gratuit. Il offre ainsi un cadre élargi pour appréhender le travail agricole dans toute sa complexité.

Nous concevons l'installation agricole comme un processus dynamique, qui permet à l'agriculteur ou à l'agricultrice de construire un outil de production viable. Cette viabilité est subjective et dépend des besoins spécifiques de l'exploitant ou de l'exploitante. Par exemple, un agriculteur ou une agricultrice avec des enfants à charge pourrait nécessiter des revenus plus élevés. La durée de l'installation varie selon les types d'installation et les profils des agriculteurs. Nous distinguons ainsi les installations «traditionnelles» des installations «progressives», où l'outil de production est constitué de manière graduelle (Le Blanc, 2011). Ce dernier type d'installation est privilégié par les NIMA, qui reprennent plus rarement des exploitations déjà établies (Le Blanc, 2011).

Enfin, nous envisageons le renouveau du travail gratuit dans le contexte de l'installation agricole sous deux angles. D'une part, il s'agit de prendre en compte les nouveaux travailleurs impliqués dans ce processus. D'autre part, nous analysons les reconfigurations du travail gratuit, à la fois sous l'angle des pratiques et dans les rapports que les travailleurs entretiennent avec le travail.

MÉTHODE

Présentation du terrain d'étude : le Conflent, Pyrénées-Orientales

Nous avons conduit notre étude dans la région du Conflent, dans le département des Pyrénées-Orientales³⁹. Ce département se distingue par son dynamisme en matière d'installations agricoles, affichant un taux de remplacement de 81 % sur 2019-2021, un chiffre supérieur à la moyenne régionale (Observatoire régional Installation Transmission, 2023). Le Conflent occupe une position centrale dans le département et se caractérise par une grande diversité géographique. Son réseau hydrographique dense dessine une succession de vallées, où les pentes escarpées des hauteurs s'adoucissent progressivement pour former des terrasses alluviales le long des cours d'eau. Cette configuration est reflétée dans le zonage ICHN (indemnité compensatoire de handicap naturel), avec les communes des plaines classées en zones défavorisées simples, et les autres en zones de montagne. Cette diversité géographique se traduit par une grande variété de productions agricoles, couvrant les productions à la fois animales et végétales. Par ailleurs, les filières de qualité occupent une place significative, avec 39 % des exploitations agricoles labellisées en agriculture biologique en 2020 (Draaf Occitanie, 2021). La région se distingue également par la prépondérance des circuits courts, utilisés par plus de 50 % des exploitations (Draaf Occitanie, 2021). L'hétérogénéité géographique, les modes de production variés et la diversité des circuits de commercialisation font du Conflent un terrain particulièrement pertinent pour observer les différentes configurations du travail gratuit dans le cadre de l'installation des NIMA.

Des entretiens semi-directifs auprès de porteurs de projet et d'agriculteurs en cours d'installation

Nous avons mené 16 entretiens semi-directifs auprès d'agriculteurs et agricultrices NIMA en cours d'installation. Ces entretiens avaient pour objectif d'interroger leur perception du travail gratuit, et d'analyser comment ce dernier s'intègre dans l'organisation globale de leur système d'activité.

39. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'une thèse débutée en octobre 2021, portant sur le travail gratuit dans l'installation agricole.

Les personnes enquêtées ont été sélectionnées en fonction de critères identifiés comme déterminants dans le recours au travail gratuit. L'échantillonnage visait à couvrir une diversité de types de productions agricoles, selon l'hypothèse que le type de production agricole influence l'organisation du travail agricole, et donc du travail gratuit. Par ailleurs, des personnes situées à différentes étapes de leur parcours d'installation ont été interrogées, afin d'appréhender les dynamiques temporelles et l'évolution de la pratique du travail gratuit. Une attention particulière a été portée à la situation familiale des enquêtés (célibataire, en couple, en couple avec enfants), dans l'idée que les besoins financiers varient selon ces configurations, influençant ainsi la perception et l'organisation du travail gratuit. Nous avons également examiné la composition des collectifs de travail agricole ainsi que les statuts sociaux des membres de l'exploitation, afin d'examiner la répartition des tâches et d'identifier les individus impliqués dans des formes de travail gratuit et/ou sans statut formel. Enfin, nous avons étudié la configuration globale du système d'activité, en accordant une attention particulière à la pluriactivité, qu'elle concerne le chef d'exploitation ou le couple, cette stratégie étant envisagée comme un moyen de diversification des sources de revenus.

L'annexe en fin de chapitre présente les caractéristiques des exploitations au moment des enquêtes réalisées entre octobre 2022 et février 2024. On note une surreprésentation du maraîchage diversifié, des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) et de l'arboriculture dans les installations NIMA par rapport à la diversité des productions agricoles dans le Conflent. En particulier, aucun NIMA dans l'échantillon ne s'est installé en élevage bovin. D'autre part, toutes les exploitations enquêtées produisent (ou prévoient de produire) en agriculture biologique. Enfin, sur ces 16 exploitations enquêtées, 10 ont des femmes à leur tête.

La conduite des entretiens s'est déroulée en deux phases distinctes. Lors de la première phase, l'entretien était introduit en expliquant qu'il portait sur le travail gratuit, sans toutefois fournir de définition préalable. Les personnes étaient ensuite interrogées sur leur trajectoire d'installation, leur collectif de travail et la répartition des tâches au sein de ce collectif. Cette approche permettait aux participants d'identifier eux-mêmes, ou non, des situations relevant du travail gratuit sur leur exploitation. La seconde phase d'entretien visait à confronter leurs représentations du travail gratuit à celles identifiées lors de précédents entretiens. Par exemple, si une personne enquêtée ne reconnaissait pas une situation comme relevant du travail gratuit, alors que d'autres l'avaient mentionnée, il devenait possible de questionner les raisons pour lesquelles elle ne considérait pas cette situation comme du travail gratuit (et inversement).

En complément, nous avons conduit des entretiens semi-directifs auprès de quatre structures ayant une mission d'accompagnement à l'installation agricole. Ces structures sont celles avec lesquelles les agriculteurs et agricultrices enquêtés ont interagi au cours de leur parcours :

- les Chambres d'agriculture d'Occitanie et des Pyrénées-Orientales ;
- Terres Vivantes 66, qui fait partie du réseau des Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural (Adear) et des Associations de formation collective à la gestion (Afocg) ;
- le Point Accueil Installation (PAI) des Pyrénées-Orientales, porté par les Jeunes Agriculteurs.

RÉSULTATS

Évolution et renouvellement d'anciennes formes de travail gratuit

Une sous-rémunération exacerbée au cours de l'installation agricole

L'autoexploitation des travailleurs dans l'agriculture familiale se traduit en particulier par une faible rémunération du travail. Cet enjeu structurel est bien documenté dans le secteur agricole en général, où l'atteinte d'un revenu décent figure parmi les principales revendications des agriculteurs, comme l'ont encore montré les manifestations de janvier et février 2024. Cependant, la sous-rémunération apparaît particulièrement exacerbée lors de l'installation agricole, notamment pour les NIMA, identifiés comme parmi les bénéficiaires les plus fréquents du revenu de solidarité active (RSA) (Merrien, 2021).

Un résultat majeur de l'analyse des entretiens est l'importance de la sous-rémunération, voire de la non-rémunération du travail, pendant l'installation agricole. Ce constat est systématique dans le cas de créations *ex nihilo* d'entreprises agricoles. À la différence d'installations effectuées dans le cadre de transmissions (familiales ou non), la création d'une exploitation agricole, qui concerne majoritairement les NIMA, implique la construction d'un outil de production à partir de zéro. Cela englobe l'accès au foncier, l'acquisition du matériel végétal et/ou du cheptel, en passant par l'équipement et le bâti. Rendre fonctionnel cet outil de production est un processus qui peut s'étendre sur plusieurs années, retardant d'autant la possibilité de générer des revenus. Deux principaux facteurs entrent alors en jeu : la stratégie d'installation et le type de production agricole.

Deux stratégies d'installation peuvent être distinguées lors de la création d'une entreprise agricole. La première repose sur un investissement initial conséquent, souvent financé par un endettement élevé, des ressources capitalisées lors d'expériences professionnelles précédentes et/ou un soutien familial. Elle permet une mise en service rapide

de l'outil de production, et donc une rémunération potentiellement plus précoce. La seconde stratégie, caractéristique des installations dites « progressives », privilégie un endettement limité. Toutefois, elle s'accompagne d'une mise en service plus lente, ce qui retarde d'autant la possibilité de percevoir un revenu. Dans notre échantillon, cette seconde stratégie est majoritairement adoptée par les NIMA.

Le second facteur qui entre en jeu est le type de production, certaines cultures mettant parfois plusieurs années à entrer en production. Un système en maraîchage sera ainsi productif dès la première année, alors qu'un système arboricole nécessitera plusieurs années avant de produire les premières récoltes. La vente de produits, et par conséquent la rémunération, n'est donc pas possible avant la mise en production, comme l'illustre l'extrait d'entretien ci-dessous. Le problème se pose aussi pour les exploitations viti-vinicoles, où les premières ventes de vin interviennent plusieurs années après la mise en culture des vignes, ou encore en élevage, lorsque les animaux sont achetés jeunes.

« Mais, enfin, moi, au niveau travail, moi, pour l'instant, ben, j'ai pas de... Je me rémunère pas. Parce que, ben, j'ai rien encore. J'ai pas de... Parce que là, moi, c'est planter des oliviers. Et j'aurai pas de récolte avant trois ans, et encore. » (Extrait d'entretien, exploitation agricole 10.)

Ainsi, les choix stratégiques et les contraintes propres à chaque type de production structurent les trajectoires économiques des agriculteurs, et conditionnent la sous-rémunération et l'incertitude financière lors des premières années de leur installation.

Ces situations de travail gratuit sont vécues de manière variable par les agriculteurs et agricultrices qui s'installent, et dépendent notamment de la position sociale, des expériences professionnelles antérieures et de la situation familiale des individus. Pour certains, l'installation en agriculture s'inscrit dans un projet de vie global où la rémunération du travail n'est pas un objectif central. Ces individus privilégient la qualité de vie et l'épanouissement personnel, parfois en réaction à des expériences professionnelles antérieures perçues comme insatisfaisantes ou aliénantes. Cette orientation est particulièrement marquée chez les personnes ayant quitté un emploi salarié mal vécu.

Un exemple illustratif est celui d'une agricultrice, ancienne salariée dans le secteur de la restauration, qui exprime un fort sentiment de satisfaction et d'accomplissement dans son activité agricole. Elle va jusqu'à comparer son expérience actuelle à des vacances, mettant en lumière une vision du travail agricole qui transcende les enjeux financiers :

« Ben moi en fait j'ai un peu l'impression d'être toujours en vacances. Le travail c'est quelque chose de négatif pour moi, et j'aime ce que je fais donc je me considère en vacances. On a quand même un cadre de vie qui est dingue, je suis dehors tout le temps, j'ai personne sur le dos... Comparé à

ce que je faisais avant... C'est vraiment pas le même rythme de vie, je vois plus mes enfants. On a vraiment retrouvé un équilibre au niveau familial, le projet agricole nous a permis de nous retrouver. C'est vrai qu'on se rémunère très peu, mais l'entreprise paye la bouffe aussi, mon congel est plein. On a pas de gros besoins finalement. Donc j'ai pas vraiment l'impression de travailler gratuitement, même si je n'ai pas de revenu. » (Extrait d'entretien, exploitation agricole 1.)

Ces situations révèlent des rapports au travail particuliers, où l'absence de rémunération, ou une rémunération très limitée, est pleinement acceptée par certains agriculteurs en cours d'installation, s'inscrivant dans une logique de quête de sens et de bien-être, souvent en rupture avec leur parcours antérieur. Cette acceptation ne repose pas uniquement sur une recherche de qualité de vie au travail, mais aussi sur une logique de « *travailler pour soi* », via la création d'un outil de production qui permettra une rémunération future. C'est ce qu'illustre l'extrait d'entretien ci-dessous :

« Vu que moi cette année je suis en train de m'installer, je ne pense pas que je fais du travail gratuit parce que j'ai une vision un peu à long terme, et me dire que idéalement ce que je gagnerai dans cinq ans ça me permettra de compenser ce que je gagne pas maintenant on va dire, et que je fais du travail à long terme. Donc pour moi je le vois un peu comme un investissement, de la même façon que j'investis de l'argent, j'investis du temps et de l'énergie pour essayer de construire quelque chose de fonctionnel qui pourra me rapporter par la suite. » (Extrait d'entretien, exploitation agricole 7.)

Ainsi, la non-rémunération du travail agricole lors de l'installation s'inscrit dans une logique de patrimonialisation, où les agriculteurs perçoivent leur travail gratuit comme un investissement visant à générer un revenu à long terme. Toutefois, en l'absence de rémunération durant les premières années, ils doivent trouver des moyens pour subvenir à leurs besoins. Plusieurs dispositifs de soutien au revenu permettent de maintenir ces dynamiques de travail gratuit. Parmi eux, les aides sociales, telles que le RSA, jouent un rôle clé : « *Si il n'y avait pas le RSA, je n'aurais pas de revenu, ça ne serait pas possible. En fait, je vois le RSA comme mon salaire. Donc, je n'ai pas l'impression de bosser gratuitement* » (extrait d'entretien, exploitation agricole 6).

Par ailleurs, les aides de la politique agricole commune (PAC), et notamment les ICHN, viennent également en soutien au revenu des agriculteurs. Cependant, elles sont orientées vers l'élevage, et tous les producteurs n'en bénéficient pas. Ce soutien est donc différent selon les types de productions agricoles.

Outre les aides, la pluriactivité constitue un levier essentiel pour soutenir l'installation agricole, aussi bien au niveau individuel qu'à l'échelle du ménage. Certains agriculteurs cumulent un second emploi en parallèle de leur activité agricole, ce qui leur permet de financer leurs

besoins quotidiens tout en investissant dans l'exploitation. À l'échelle du ménage, le salaire extérieur du conjoint joue fréquemment un rôle crucial pour assurer la subsistance de la famille.

Enfin, compte tenu du faible niveau de revenu initial, il est souvent impossible de recourir à de la main-d'œuvre salariée ou de déclarer d'autres personnes sur l'exploitation dans les premiers temps. Cela entraîne une mobilisation d'autres formes de travail gratuit, nécessaires pour assurer le fonctionnement de l'exploitation.

Le rôle central mais peu reconnu du travail conjugal

Bien souvent, les projets d'installation agricole sont des projets de vie, fréquemment réfléchis à l'échelle de la famille. Le travail familial, et particulièrement celui des conjoints ou des conjointes, est un élément clé de ces projets. Depuis les années 1980, plusieurs statuts ont été instaurés pour reconnaître et protéger ce travail – coexploitant, conjoint collaborateur, travailleur occasionnel –, sachant que seul le statut de coexploitant offre une couverture complète auprès de la MSA. Ces statuts (mis à part celui de coexploitant) sont conçus pour encadrer un travail supposé occasionnel. Pourtant, nos entretiens montrent qu'ils cachent en réalité un travail bien plus conséquent, voire à temps plein. Cette situation conduit à une sous-déclaration ou à une non-déclaration du travail réel des conjoints, qui ne sont donc ni rémunérés ni protégés à la hauteur de leur travail. Par exemple, l'agriculteur interrogé ci-dessous explique que sa conjointe est déclarée comme travailleuse occasionnelle sur l'exploitation à hauteur d'un jour par semaine. Dans les faits, elle y consacre un temps bien supérieur :

« Du coup j'ai creusé il y a un système de Tesa [travailleur occasionnel, ndlr] qui donne droit à des abattements super intéressants. Et donc j'ai calculé avec les filles de Terres Vivantes pour déclarer N. [sa conjointe, ndlr] sur un jour par semaine, et l'entreprise paye à peu près le même niveau de charges que pour un conjoint collaborateur. »

Enquêtrice : *« Et elle fait une journée par semaine ou elle fait plus ? »*

« Elle fait beaucoup plus. [...] En fait c'est une vraie question : elle travaille plus d'une journée par semaine. Ce qui se passe c'est que souvent le soir ça déborde. En journée c'est déjà un peu plus d'une journée, mais après il y a tous les soirs : l'étiquetage, la préparation des pots... » (Extrait d'entretien, exploitation agricole 16.)

L'évolution des statuts a permis une reconnaissance juridique partielle du travail familial, mais elle reste limitée. Là où, par le passé, ce travail était invisible et non déclaré, il est aujourd'hui sous-déclaré par les exploitants eux-mêmes. Ces sous-statuts ou ces non-statuts posent deux types de problèmes majeurs : une protection sociale insuffisante, et une reconnaissance et une patrimonialisation inégalitaires. Les statuts

partiels (travailleur occasionnel, conjoint collaborateur) offrent une couverture sociale bien en deçà de celle des coexploitants. Ainsi, les conjoints qui contribuent largement au fonctionnement de l'exploitation ne bénéficient pas d'une protection à la hauteur de leur investissement. D'autre part, l'agriculteur ou l'agricultrice chef d'exploitation est administrativement propriétaire de l'exploitation et le principal bénéficiaire de la patrimonialisation de l'exploitation. En revanche, les conjoints sans statut ou partiellement déclarés n'ont pas accès à cette rémunération différée. Ils risquent donc de ne pas récolter les fruits de leur travail, ce qui amplifie les inégalités dans la reconnaissance et la valorisation du travail effectué, comme en atteste cette agricultrice :

« Mais c'est vrai que tout ça c'est à mon nom vu que c'est moi qui suis sur l'entreprise. C'est clair que si jamais on se sépare avec J. [son conjoint], il n'a pas de statut sur l'exploitation même s'il travaille et il perdrait tout. »
(Extrait d'entretien, exploitation agricole 1.)

Ces projets d'installation, quand ils impliquent la famille et le couple, peuvent donc mettre l'un des conjoints dans une position de vulnérabilité durant l'installation (mais aussi parfois sur un temps plus long). Les conjoints interrogés ont fréquemment exprimé le besoin d'une reconnaissance de leur travail, y compris sur le plan statutaire. Certains témoignent d'un sentiment d'« obligation » de travailler gratuitement par solidarité familiale, et ce, même lorsque le projet d'installation ne bénéficie pas directement à l'ensemble du couple. Cette situation engendre parfois une double charge de travail pour les conjoints concernés. Malheureusement, les faibles chiffres d'affaires empêchent souvent de déclarer ce travail gratuit, d'en supporter les charges et de le rémunérer.

Dans la littérature, les travaux s'intéressant au travail gratuit familial mettent particulièrement en avant le travail gratuit des femmes (Barthez, 1982 ; Samak, 2017). Néanmoins, nos enquêtes révèlent une tendance significative à l'installation des femmes en tant que cheffes d'exploitation⁴⁰. Cette évolution conduit à une inversion des rôles de genre associés au travail gratuit, les conjoints masculins des couples hétérosexuels étant désormais amenés à travailler gratuitement sur l'exploitation. Il convient toutefois de souligner que la nature et la répartition des tâches diffèrent selon le genre.

Bien que le travail des conjoints soit désormais largement reconnu par les institutions par le biais de différents statuts sociaux, ce travail reste largement sous-déclaré. Cette situation contribue à maintenir une forme de travail gratuit dissimulé et invisible, révélant ainsi l'inadéquation des cadres statutaires actuels avec les réalités du travail agricole et de sa

40. Dans la région du Conflent, en 2020, les femmes représentent 38 % des chefs et cheffes d'exploitation (Draaf Occitanie, 2021).

rémunération. Par ailleurs, l'inversion genrée du travail gratuit reflète une évolution des dynamiques traditionnelles, ce travail n'étant plus exclusivement féminin.

De nouveaux travailleurs : bénévoles et *woofeurs*

De nouveaux travailleurs dans un vide institutionnel

Alors que le travail familial bénéficie d'une reconnaissance partielle par les institutions qui proposent plusieurs statuts, d'autres formes de travail gratuit se mettent en place dans un espace de vide juridique et institutionnel. La phase d'émergence du projet agricole est particulièrement identifiée par les accompagnateurs comme propice aux situations de travail gratuit. Cette période est caractérisée par des besoins accrus en formation pratique, en particulier pour les personnes extérieures au monde agricole. Cependant, il existe peu de possibilités de conventionner des stages en exploitation agricole dans le parcours à l'installation. Ces stages ne sont généralement accessibles qu'à un stade avancé du projet dans le cadre d'un plan de professionnalisation personnalisé (PPP). Or, les besoins en immersion et les acquisitions de compétences pratiques surviennent bien en amont de cette étape, laissant les porteurs de projet sans solution légale pour réaliser des stages en exploitation agricole.

« Quand on accueille des porteurs de projet, on le voit notamment, ils ont des besoins souvent d'expérience, en fait. [...] C'est un besoin qui est encore plus important du fait de l'évolution des profils des porteurs de projet, avec des gens qui ont tout type d'origine, tout type de parcours. Et du coup, l'expérience est vraiment essentielle. Donc, en fait, on essaye toujours de trouver un cadre réglementaire et un cadre de rémunération pour que les personnes puissent faire ces stages-là, ou avoir ces phases d'immersion professionnelle. Et en fait, il y a des situations où on n'a pas de solution, on n'a pas de cadre administratif, réglementaire et de rémunération. Et c'est souvent dans ces cas-là où il peut y avoir des situations de travail gratuit. [...] En tout cas, sur la partie stage et en préparation de l'installation, le travail gratuit, cette solution de travail gratuit, c'est parce qu'on n'a pas autre chose à proposer. Mais ce n'est pas satisfaisant. Et normalement, cette phase-là devrait pouvoir être accompagnée par les politiques publiques, par les dispositifs pour qu'il n'y ait pas ces risques-là qui soient pris par les personnes. »
(Extrait d'entretien, chargé d'étude de la Chambre d'agriculture d'Occitanie.)

Cet extrait d'entretien illustre le manque d'outils administratifs pour conventionner des stages aux porteurs de projet en phase initiale d'installation, lesquels souhaitent se tester et découvrir le métier d'exploitant agricole. En l'absence de dispositifs adaptés, ces porteurs de projet se tournent souvent vers des alternatives comme le *woofing* ou le volontariat. Cependant, ces pratiques s'inscrivent dans une zone grise proche du travail dissimulé : le bénévolat, dépourvu de statut spécifique, est légalement réservé aux structures à but non lucratif (ce qui exclut les

exploitations agricoles), tandis que le *wooofing* bénéficie d'une tolérance de la part de la MSA, à condition que sa charte soit strictement respectée, ce qui n'est pas forcément le cas (Barisau, 2023). Cette absence de cadre ouvre la voie à des abus, allant jusqu'à l'exploitation des travailleurs. En conséquence, le manque d'outils administratifs laisse dans l'ombre une part importante du travail gratuit réalisé par les porteurs de projet en amont de leur installation effective, et expose ces travailleurs à des situations de précarité.

Une main-d'œuvre gratuite mobilisée par une diversité de réseaux

Parmi les agriculteurs récemment installés, l'accueil de *wooofeurs* et de volontaires répond souvent à un besoin important de main-d'œuvre, en particulier pour ceux qui s'installent sans aide familiale.

« J'ai commencé en février 2021 avec le wooofing qui est une sorte de travail gratuit... enfin pas tout à fait puisque c'est un échange, tu accueilles des gens chez toi, tu les loges et tu les nourris et puis ils viennent travailler cinq heures par jour. Donc ça c'est le deal et depuis février 2021, j'ai démarré avec ça. Et franchement, ça m'a sauvée. C'est vraiment une aide précieuse. Et puis en plus, socialement, ça me fait rencontrer du monde. » (Extrait d'entretien, exploitation agricole 2.)

Les agriculteurs NIMA entretiennent généralement des liens plus limités avec les agriculteurs locaux que ceux s'installant *via* une transmission familiale. Ils bénéficient donc moins fréquemment d'aide familiale que dans le cas où les parents restent et travaillent sur l'exploitation agricole. Ils sont également moins à même de mobiliser de l'entraide agricole en raison d'une connaissance moindre du tissu social agricole local. À la différence d'une installation *via* une transmission familiale où les agriculteurs mobilisent des ressources locales de travail gratuit (parents et réseaux d'entraide), les agriculteurs NIMA diversifient leurs sources de travail gratuit en faisant appel à différents réseaux. Ceux-ci peuvent être à une échelle locale, voire microlocale (voisinage, amis et d'autres agriculteurs), mais aussi à une échelle nationale, voire internationale (la famille, des amis et des *wooofeurs*). Des réseaux spécifiques à certaines formes de commercialisation facilitent également le recours au travail gratuit : c'est notamment le cas des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), où des journées de travail peuvent être demandées aux adhérents. Le réseau Terre de Liens mobilise également des bénévoles dans le cadre de chantiers participatifs sur les fermes affiliées. Une particularité notable des agriculteurs NIMA est qu'ils mobilisent des travailleurs qui ne viennent pas forcément du monde agricole. Ce phénomène introduit un nouveau public dans les dynamiques de travail gratuit, activé à travers une diversité de réseaux allant des cercles familiaux et amicaux aux structures institutionnalisées comme le *wooofing*.

DISCUSSION-CONCLUSION

L'installation des NIMA introduit des formes inédites de travail gratuit, à la fois par la reconfiguration de pratiques anciennes et par l'intégration de travailleurs extérieurs au secteur agricole. Ces nouveaux installés peuvent ainsi rester non rémunérés durant plusieurs années avant de parvenir à rémunérer leur travail à la hauteur du temps investi. Pour compenser cette gratuité, ils mobilisent divers mécanismes : aides sociales et agricoles, pluriactivité et recours à d'autres formes de travail gratuit. Le travail des conjoints ou des conjointes joue un rôle central dans cette dynamique, bien qu'il soit souvent sous-déclaré. Par ailleurs, d'autres dispositifs comme le *woofing* et le bénévolat comblent un besoin de main-d'œuvre au-delà de la famille, répondant aussi aux besoins de formation des aspirants agriculteurs.

La question du travail gratuit est revenue dans le débat public avec la crise du Covid-19 (Simonet, 2020) et la réforme du RSA⁴¹, mais elle demeure peu abordée dans le monde agricole, malgré son omniprésence. Dans un secteur marqué par une précarité structurelle, le travail gratuit devient un élément accepté dans les parcours d'installation, tant par les travailleurs eux-mêmes que par les institutions de conseil et les politiques publiques. Toutefois, les structures d'accompagnement technique et financier entretiennent une relation ambivalente avec le travail gratuit, le considérant souvent comme du travail dissimulé, tout en reconnaissant sa nécessité (Barisaux *et al.*, 2024). Cette tolérance contribue à invisibiliser une part importante du travail agricole ainsi que les travailleurs impliqués. Les limites du cadre administratif et légal accentuent cette situation : le travail des conjoints est fréquemment sous-déclaré ou non déclaré, tandis que le bénévolat et le *woofing* échappent à toute reconnaissance statutaire. Ces lacunes exposent les travailleurs à une précarité accrue, sur le plan tant de la rémunération que de la protection sociale. Dans ce contexte, il devient essentiel pour les politiques publiques et les structures d'accompagnement de mieux reconnaître et protéger ces travailleurs, notamment pour renforcer l'attractivité des métiers agricoles.

Cette problématique du travail gratuit revêt également un sens particulier dans le cadre de la transition agroécologique, voie privilégiée par de nombreux agriculteurs NIMA. La mise en place de systèmes agroécologiques s'accompagne d'une intensification du travail (Duval *et al.*, 2021 ; van der Ploeg, 2014), souvent assumée par une auto-exploitation des agriculteurs et par un recours accru à d'autres formes de travail gratuit (Bruce et Castellano, 2017).

41. La réforme du RSA (loi sur le plein emploi du 18 décembre 2023) introduit une obligation de 15 heures d'activité hebdomadaire pour les allocataires du RSA.

Ainsi, le travail gratuit devient une condition nécessaire à la mise en place de systèmes de production agroécologiques.

D'autre part, l'installation des NIMA s'inscrit souvent dans la revendication d'un mode de vie « paysan », érigé en figure d'une agriculture alternative (van der Ploeg, 2014). Le récit de l'agrarisme⁴² contribue à naturaliser le travail gratuit, comme faisant partie de ce mode de vie, en valorisant les avantages non monétaires de l'activité agricole et en promouvant des rationalités économiques alternatives (Samak, 2017 ; Suryanata *et al.*, 2021). Les motivations des travailleurs sont dès lors fortement ancrées dans les valeurs de l'agroécologie et de la durabilité écologique (Levkoe, 2018). Cela soulève toutefois la question du coût d'entrée dans ce mode de vie, particulièrement en l'absence de revenus suffisants, qui nécessite des ajustements compensatoires. Si, en France, le système social permet en partie de pallier ces défis, d'autres contextes, comme les États-Unis et le Canada, révèlent une sélection sociale marquée : l'installation en agroécologie y est principalement le fait d'une population blanche et de classe moyenne (Levkoe et Offeh-Gyimah, 2020 ; MacAuley et Niewolny, 2016).

Enfin, les femmes occupent une position centrale dans ces configurations de travail gratuit, bien que cette réalité prenne des formes variées. Si nos résultats mettent en évidence une inversion genrée du travail gratuit lorsque ce sont des femmes qui s'installent, cette tendance reste limitée. En effet, les femmes demeurent minoritaires parmi les nouvelles installations (MSA, 2022), et, dans les situations où l'homme est porteur du projet, elles continuent d'assumer des responsabilités combinant tâches domestiques et agricoles (Ayala Alfonso et Achinelli, 2021 ; Baliyan, 2017 ; Quijije *et al.*, 2019). De surcroît, le travail gratuit ne se limite pas à la phase d'installation agricole, perdurant dans l'agriculture familiale, modèle prédominant à l'échelle mondiale (FAO, 2014).

L'absence de reconnaissance du travail gratuit contribue à son invisibilisation et à son appropriation par les exploitations agricoles et le capital (Farinella et Simula, 2021 ; Pedreno Canovas *et al.*, 2021). Ce travail gratuit devient ainsi une variable d'ajustement essentielle pour la viabilité des exploitations agricoles, qu'il prenne la forme d'autoexploitation, de travail familial, de main-d'œuvre migrante, ou encore du recours à des stagiaires et des volontaires (Ekers, 2019 ; Ekers *et al.*, 2016 ; Levkoe, 2018 ; Naidu et Ossome, 2016 ; Reimer, 1983).

42. Idée selon laquelle « l'agriculture possède une vertu intrinsèque fondée sur l'étroite relation de travail avec le monde naturel et l'indépendance par rapport à la culture d'entreprise et de consommation ». Le secteur de l'agroécologie et de l'agriculture biologique s'appuie particulièrement sur cet imaginaire, dans lequel le travail en plein air est considéré comme un privilège plutôt que comme une difficulté (Sayre, 2011).

Reconnaître et analyser ce phénomène est fondamental pour comprendre pleinement l'activité agricole, à l'échelle des exploitations comme au niveau macro-économique. Cette démarche exige également de mettre

ANNEXE. CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ENQUÊTÉES

Identifiant de l'exploitation agricole (EA)	Installation	Production	Situation familiale
EA 1	2021 Création d'exploitation	Porcins Poules pondeuses Ovins viande	Couple avec enfants
EA 2	2020 Création d'exploitation	Petits fruits Poules pondeuses	Célibataire
EA 3	2022 Reprise d'exploitation	Maraîchage diversifié	Couple avec enfants
EA 4	2016 Création d'exploitation	Ovins viande	Célibataire avec enfants
EA 5	2022 Création d'exploitation	Caprins lait	Couple avec enfants
EA 6	2019 Création d'exploitation	Plants potagers PPAM ⁴	Couple avec enfants
EA 7	2022 Création d'exploitation	Maraîchage diversifié	Couple sans enfants
EA 8	Préinstallation	Arboriculture	Couple avec enfants
EA 9	2020 Création d'exploitation	Maraîchage diversifié Arboriculture	Couple avec enfants
EA 10	2024 Création d'exploitation	Arboriculture	Célibataire
EA 11	2018 Création d'exploitation	Maraîchage diversifié Arboriculture	Couple avec enfants
EA 12	2022 Création d'exploitation	PPAM	Couple sans enfants
EA 13	2022 Création d'exploitation	Arboriculture	Couple sans enfants
EA 14	Préinstallation	PPAM	Couple sans enfants

en lumière les inégalités structurelles qui orientent certains individus vers le travail gratuit, tout en interrogeant les implications économiques, sociales et politiques de cette réalité.

Collectif de travail projeté ¹	Genre du chef d'exploitation	Statuts sociaux sur l'exploitation ²		Pluriactivité ³	
		Du chef d'exploitation	Du conjoint (s'il travaille régulièrement sur l'exploitation)	Du chef d'exploitation	Du conjoint
Couple	Femme	ATP	Sans statut	Oui	Non
EA seul	Femme	CS	Pas de conjoint	Non	
Couple	Homme	ATP	Conjoint collaborateur	Non	Non
EA seul	Femme	ATP	Pas de conjoint	Oui	
Couple	Femme	ATP	Sans statut	Oui	Non
EA seul	Femme	CS	Sans statut	Non	Oui
EA seul	Homme	CS	Conjoint qui ne travaille pas sur l'EA	Non	Oui
EA seul	Femme	Sans statut	Sans statut	Non	Oui
EA seul	Homme	CS	Conjoint qui ne travaille pas sur l'EA	Non	Oui
EA seul	Femme	CS	Pas de conjoint	Oui	
Couple	Femme	CS	Sans statut	Non	Non
EA seul	Femme	CS	Sans statut	Oui	Oui
EA seul	Homme	ATP	Conjoint qui ne travaille pas sur l'EA	Non	Oui
Couple	Femme	Sans statut	Sans statut	Oui	Oui

Tableau 11.1. (suite)

Identifiant de l'exploitation agricole (EA)	Installation	Production	Situation familiale
EA 15	2020 Création d'exploitation	Maraîchage diversifié	Couple avec enfants
EA 16	2019 Création d'exploitation	Apiculture	Couple avec enfants

1. C'est-à-dire tel que conçu dans le projet d'installation agricole. Par exemple, une installation avec un collectif de travail « couple » signifie que le projet agricole est conçu comme un projet à deux actifs, même si l'un des deux actifs n'est pas forcément déclaré le temps de l'installation. Une installation avec un exploitant agricole seul signifie que le projet est conçu pour un seul travailleur, ce qui ne l'empêche pas de mobiliser le travail du ou de la conjointe si besoin, sachant que ce dernier a généralement une activité extérieure.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Acloque D., Gasselín P., 2015. La quadrature des agricultures familiales : instruire et dépasser les controverses. *Revue Tiers Monde*, 221 (1), 129-146.

Agreste, 2022. *Les chiffres définitifs et détaillés du Recensement agricole 2020*, Agreste.

Ayala Alfonso D.E., Achinelli M., 2021. Género y economía. Visibilización de la contribución de las mujeres en la agricultura familiar campesina en Paraguay. *Kera Yoty: reflexiones sobre la cuestión social*, 611-31.

Baliyan K., 2017. Unequal sharing of domestic work: a time use study of farm households in Western Uttar Pradesh. *Indian Journal of Gender Studies*, 24 (3), 341-359.

BarisauX M., 2023. Wwoofing : work organisation and social production relationships of a new form of unpaid work in agriculture. In: *XXIXth European Society for Rural Sociology Congress, Crises and the Futures of Rural Areas*, Rennes, France.

BarisauX M., Gasselín P., Laurens L., 2024. Le travail gratuit dans l'installation agricole : quel rôle des politiques publiques et des dispositifs d'accompagnement? In : *Journées internationales de sociologie du travail*, Evry, France.

Barthez A., 1982. *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica, 268 p.

Bruce A., Castellano R., 2017. Labor and alternative food networks: challenges for farmers and consumers. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 32 (5), 403-416.

Claeys P., Van Dyck B., 2022. *ECVC Youth: Navigating Dreams & Precarity. Working and Learning Conditions of Young Agricultural Workers, Interns and Volunteers Across Europe*, Youth Articulation of the European Coordination of Via Campesina (ECVC).

Coly B., 2020. *Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !*, Conseil économique, social et environnemental, coll. Les Avis du CESE.

Collectif de travail projeté ¹	Genre du chef d'exploitation	Statuts sociaux sur l'exploitation ²		Pluriactivité ³	
		Du chef d'exploitation	Du conjoint (s'il travaille régulièrement sur l'exploitation)	Du chef d'exploitation	Du conjoint
EA seul	Homme	CS	Sans statut	Non	Oui
Couple	Homme	ATP	Travailleur occasionnel	Non	Oui

2. Statuts sociaux déclarés auprès de la MSA (ATP : agriculteur à titre principal; CS : cotisant solidaire).

3. Indique s'il y a d'autres activités que l'agriculture à l'échelle du système d'activité, soit pour le chef d'exploitation, soit à l'échelle du ménage.

4. Plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

Cour des comptes, 2023. La politique d'installation des nouveaux agriculteurs et de transmission des exploitations agricoles. Communication à la Commission des finances du Sénat. <https://www.ccomptes.fr/fr/documents/64229>

Delphy C., 1983. Agriculture et travail domestique : la réponse de la bergère à Engels. *Nouvelles Questions féministes*, (5), 2-17.

Draaf Occitanie, 2021. Fiche territoriale synthétique RA 2020 «CC Conflent-Canigó». Agreste.

Dumont A.M., Baret P.V., 2017. Why working conditions are a key issue of sustainability in agriculture? A comparison between agroecological, organic and conventional vegetable systems. *Journal of Rural Studies*, 56, 53-64.

Duval J., Cournut S., Hostiou N., 2021. Livestock farmers' working conditions in agroecological farming systems. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 41 (2), 22.

Ekers M., 2019. The curious case of ecological farm interns: on the populism and political economy of agro-ecological farm work. *Journal of Peasant Studies*, 46 (1), 21-43.

Ekers M., Levkoe C.Z., Walker S., Dale B., 2016. Will work for food: agricultural interns, apprentices, volunteers, and the agrarian question. *Agriculture and Human Values*, 33 (3), 705-720.

FAO (éd.), 2014. *Innovation in Family Farming*, Rome, coll. The State of Food and Agriculture, 139 p.

Farinella D., Simula G., 2021. Ovejas, tierra y mercado: dependencia de los mercados internacionales y cambios en la relación entre pastores y naturaleza. *Relaciones Internacionales*, (47), 101-124.

Federici S., 2012. *Revolution at Point Zero. Housework, Reproduction, and Feminist Struggle*, PM Press.

- Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Hérault B., 2019. *Actif'Agri : transformations des emplois et des activités en agriculture*, Paris, Centre d'études et de prospective, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, La Documentation française.
- Gambino M., Laisney C., Vert J., 2012. *Le monde agricole en tendances. Un portrait social prospectif des agriculteurs*, Paris, La Documentation française.
- Gasselin P., Vaillant M., Bathfield B., 2014. Le système d'activité. Retour sur un concept pour étudier l'agriculture en famille. In : *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre* (Gasselin P., Choisis J.-P., Petit S. et al., eds), Les Ullis, EDP Sciences, 101-122.
- Gazo C., 2023. Qui pour gouverner l'installation en agriculture? Analyse compréhensive des transformations des mondes agricoles à l'aune de la multiplication des initiatives volontaires de soutien à l'installation. Thèse de doctorat, université de Toulouse.
- Giraldo O.F., Rosset P.M., 2018. Agroecology as a territory in dispute: between institutionalized and social movements. *The Journal of Peasant Studies*, 45 (3), 545-564.
- Jeanneaux P., Vieira Kouassi B., 2022. Installation en agriculture en France métropolitaine : que retenir de la décennie 2010? In : *16^{es} Journées de recherches en sciences sociales*, Clermont-Ferrand, France.
- Le Blanc J., 2011. Installation agricole : nouveaux profils, nouvel accompagnement. *Pour*, 212 (5), 137-143.
- Levkoe C.Z., 2018. Engaging the tensions of ecological internships: considerations for agroecology and sustainable food systems movements. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 42 (3), 242-263.
- Levkoe C.Z., Offeh-Gyimah A., 2020. Race, privilege and the exclusivity of farm internships: ecological agricultural education and the implications for food movements. *Environment and Planning E: Nature and Space*, 3 (2), 580-598.
- MacAuley L.E., Niewolny K.L., 2016. Situating on-farm apprenticeships within the alternative agrifood movement: labor and social justice implications. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 6 (2), 195-223.
- Merrien F.X., 2021. *Cahier 6 : De la pauvreté chez les agriculteurs du Gers : une approche sociologique compréhensive*, Gers Solidaire.
- MSA, 2022. *Les femmes dans le monde agricole en 2022*, MSA, coll. Info Stat.
- Naidu S.C., Ossome L., 2016. Social reproduction and the agrarian question of women's labour in India. *Agrarian South*, 5 (1), 50-76.
- Observatoire régional Installation Transmission, 2023. *Installation transmission, en bref*, Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie.
- Pedreno Canovas A., Gimenez Casalduero M., Ramirez Melgarejo A., 2021. Cerdos, acumulación y producción de naturaleza barata. *Relaciones Internacionales*, (47), 143-162.
- Quijije B.A., Alava M.F., Poaquiza T., Cedeño W.B., 2019. Las mujeres rurales de Samborondón: entre los cuidados, la producción agropecuaria y la organización. *Espacios*, 40 (10). <https://www.scopus.com/inward/record.uri?eid=2-s2.0-85073805207&partnerID=40&md5=93ddef1b1eeb782f93ac38531dabc9e3>

- Reimer B., 1983. Sources of farm labour in contemporary Quebec. *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 20 (3), 290-301.
- Rouvière C., 2016. Migrations utopiques et révolutions silencieuses néorurales depuis les années 1960. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, (133), 127-146.
- Samak M., 2017. Le prix du « retour » chez les agriculteurs « néo-ruraux ». Travail en couple et travail invisible des femmes. *Travail et Emploi*, (150), 53-78.
- Sayre L., 2011. The politics of organic farming: populists, evangelicals, and the agriculture of the middle. *Gastronomica*, 11 (2), 38-47.
- Simonet M., 2018. *Travail gratuit, la nouvelle exploitation ?*, Paris, Textuel, 152 p.
- Simonet M., 2020. La grève du travail gratuit n'a pas eu lieu... quoique ? *Mouvements*, 103 (3), 131-136.
- Spoljar P., Dupré L., Depoudent C. (eds), 2024. *Construire, perdre, retrouver le sens du travail en agriculture*, Dijon, Educagri Éditions.
- Suryanata K., Mostafanezhad M., Milne N., 2021. Becoming a new farmer: agrarianism and the contradictions of diverse economies. *Rural Sociology*, 86 (1), 139-164.
- Tchayanov A., 1990. *L'organisation de l'économie paysanne*, Librairie du Regard, 344 p.
- van der Ploeg J.D., 2014. *Les paysans du XXI^e siècle : mouvements de repaysannisation dans l'Europe d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer.
- Weber F., 2006. Séparation des scènes sociales et pratiques ordinaires du calcul : à la recherche des raisonnements indigènes. In : *Écrire, compter, mesurer. 2 : Vers une histoire des rationalités pratiques* (Coquery N., Menant F., eds), Paris, Éditions Rue d'Ulm, coll. Actes de la recherche à l'ENS, 95-126.

12. METTRE EN PLACE DES CIRCUITS ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ

Quels défis pour le travail des éleveurs ?

Philippe Dupé, Benoît Dedieu, Pierre Gasselin

Face au modèle agricole dominant structuré autour des filières longues, un modèle agri-alimentaire « alternatif » émerge depuis les années 2000 (Kneafsey *et al.*, 2013). Les circuits alimentaires de proximité (CAP) (Praly *et al.*, 2014), qui rapprochent producteurs et consommateurs à travers des proximités spatiales et socio-économiques (Bouba-Olga et Grossetti, 2008), constituent un pilier de cette transition. Ces circuits se déclinent en de multiples formes (Chiffolleau, 2008) impliquant divers acteurs, configurations spatiales, cadres institutionnels, modes de partage de la valeur ou définition de la qualité. Leur essor, soutenu par des politiques publiques dédiées (Marchand, 2022), reflète l'intérêt croissant des consommateurs. Bien que les volumes concernés restent modestes (Pipame, 2018), leur importance pour les élevages ne cesse de croître : en 2020, près d'un élevage sur cinq en France métropolitaine vendait au moins une partie de ses produits en circuits courts (Agreste, 2023). Ces élevages, très divers (Agreste, 2023 ; Morizot, 2021), adoptent des stratégies variées de transformations et de vente (Agreste, 2016 ; 2023). Les jeunes agriculteurs, les petites exploitations, les nouveaux installés (Aubert, 2013) et les producteurs en agriculture biologique (Agreste, 2023) y sont particulièrement représentés.

Bien que centrale (Bayir *et al.*, 2022), la question du travail reste marginale dans la littérature sur les CAP, notamment en élevage (Dupé *et al.*, 2025). Pourtant, les éleveurs⁴³ font face à des contraintes spécifiques : astreintes quotidiennes liées aux soins des animaux (Idele, 2022), conditions de travail décalées face aux normes sociétales (Dufour et

43. Nous utilisons ce terme générique pour désigner aussi bien les éleveurs que les éleveuses, les agricultrices étant d'ailleurs particulièrement représentées dans les CAP (O'Connor *et al.*, 2024).

Dedieu, 2010), matériel coûteux (Idele, 2022), volatilité à la baisse des prix des produits animaux en filières longues (Insee, 2021), questionnement sur le sens du métier (Dufour *et al.*, 2016).

La commercialisation en CAP transforme le travail des éleveurs, contribuant à leur épanouissement et à la reconnaissance de leur activité (Chiffolleau *et al.*, 2013 ; Sureau *et al.*, 2019). Cependant, elle implique de nouvelles tâches liées à la transformation et à la vente (Chiffolleau *et al.*, 2013 ; Jablonski *et al.*, 2019), nécessitant des compétences spécifiques (Chiffolleau *et al.*, 2013) et des investissements en temps importants (Dumont *et al.*, 2019 ; Mundler et Laughrea, 2016 ; Sureau *et al.*, 2019). Ces tâches mobilisent une diversité de travailleurs : chefs d'exploitations, salariés, apprentis, stagiaires ou bénévoles (Dupé *et al.*, 2025). En élevage, l'abattage des animaux et certaines étapes de transformation (découpe de viande, affinage des fromages) peuvent être délégués à des intermédiaires (Ilbery et Maye, 2005 ; Morizot, 2021). L'organisation du travail s'en trouve complexifiée (Mundler et Jean-Gagnon, 2020).

Lors de la mise en place de nouvelles activités, l'organisation du travail évolue progressivement, par un processus d'apprentissages et d'ajustements entre projet initial et expérience vécue (Coquil *et al.*, 2017). Les stratégies des membres du collectif de travail émergent progressivement (Gafsi, 2017). Nous faisons l'hypothèse que l'introduction des CAP intensifie les difficultés organisationnelles. Dans cette étude, nous nous focalisons sur cette séquence de mise en place.

Ce chapitre explore le déroulement de la mise en place des CAP en élevage et ses implications pour l'organisation du travail. En mobilisant un cadre d'analyse processuelle (Bidart et Mendez, 2016) appliqué aux systèmes d'activité (Gasselin *et al.*, 2014), nous examinons les configurations d'entrée dans les CAP et leur impact sur l'organisation du travail. Nous analyserons d'abord ce qui fait commun dans les trajectoires de mises en place d'un CAP, avant de discuter les différences observées.

CADRES CONCEPTUELS ET MÉTHODE

Cadre conceptuel

Organisation du travail liée aux CAP

Les élevages sont abordés comme des « systèmes d'activité » (Gasselin *et al.*, 2014), un cadre d'analyse qui permet d'appréhender l'articulation entre les activités de production, de transformation et de commercialisation. Il met en lumière la composition et le fonctionnement du collectif de travail au sein de l'exploitation, tout en portant une attention aux motivations des membres du collectif, qui influencent l'organisation du travail (Chauvat *et al.*, 2016). Il tient compte des ressources internes

(informationnelles, sociales, identitaires, etc.) et externes (territoriales, sectorielles et de régulations) disponibles, lesquelles conditionnent également l'organisation du travail.

Dans le domaine de la zootechnie des systèmes d'élevage, l'organisation du travail est définie comme les « articulations temporelles entre : la composition du collectif de travail et les modalités de division du travail entre les personnes, les bâtiments et les équipements, la dimension du cheptel et la conduite technique de l'élevage, les autres activités » (Madelrieux et Dedieu, 2008). Toutefois, l'analyse du travail des éleveurs impliqués dans les CAP exige d'élargir ce cadre pour inclure les activités de transformations et de commercialisation. Ces CAP reposent en effet sur diverses proximités spatiales et socio-économiques (Bouba-Olga et Grossetti, 2008), relatives aux territoires dans lesquels ils sont implantés et aux acteurs engagés (producteurs, consommateurs, intermédiaires). Ces facteurs territoriaux et humains, qui influencent l'organisation du travail, doivent être pris en compte.

Nous définissons finalement l'organisation du travail des éleveurs dans les CAP comme un ensemble d'articulations spatio-temporelles entre :

- les tâches associées à la production, à la transformation et à la commercialisation, en lien avec les objectifs du collectif;
- la composition du collectif de travail sur l'exploitation et les motivations au travail de ses membres;
- les modalités de division du travail entre les membres du collectif et les intermédiaires de transformation et de commercialisation à l'échelle territoriale;
- les ressources internes et externes mobilisées.

Processus de réagencement de l'organisation du travail lié aux CAP

L'organisation du travail des éleveurs dans les CAP repose donc sur des interactions complexes entre les activités, les membres du collectif et les ressources mobilisées. Afin de comprendre la dynamique de ces interactions, nous adoptons une approche processuelle pour analyser les ajustements opérés dans le temps, *via* le cadre de Bidart et Mendez (2016). À travers ce cadre d'analyse, l'évolution de l'organisation du travail lors de la mise en place des CAP est appréhendée comme un processus. Sous l'effet de divers moteurs, certaines composantes du système d'activité évoluent au fil du temps, ce qui génère de nouveaux agencements de l'organisation du travail. En s'inspirant de Terrier (2013), nous distinguons différentes « phases », définies comme des segments temporels au cours desquels les composantes du système d'activité s'agencent en une organisation du travail relativement stable et cohérente. On nomme « séquence » la succession d'une ou plusieurs

phases orientées vers un même objectif principal vis-à-vis des CAP. Dans notre étude, nous nous focalisons sur la séquence dont l'objectif principal est la mise en place d'une vente en CAP, débutant lors des premiers ajustements réalisés en vue de commercialiser en CAP. La succession de ces séquences constitue ce que nous appelons une «trajectoire», traduisant l'évolution continue du système d'organisation du travail au fil du temps (figure 12.1).

Du «point de vente» au «dispositif de mise en marché»

L'analyse des dynamiques d'organisation du travail dans les CAP met en lumière non seulement les processus d'ajustements internes, mais également l'importance des dispositifs de commercialisation. Ces derniers jouent un rôle clé dans la structuration du travail des éleveurs.

L'étude de l'organisation du travail liée aux CAP nécessite de porter un regard sur les pratiques spécifiques adoptées dans chaque point de vente. Pour cela, nous introduisons le concept de «dispositif de mise en marché» (DMM), inspiré du concept d'agencement marchand (Callon, 2013). Le DMM regroupe l'ensemble des composantes spécifiques d'un point de vente, que les éleveurs prennent en compte dans l'organisation de leur travail quand ils envisagent d'y commercialiser leurs produits. Unique, chaque DMM a sa propre localisation, son organisation interne (horaire, périodicité, partage des tâches avec d'éventuels autres membres) et sa clientèle, dont les attentes varient (gamme de produits, régularité des approvisionnements, arguments marketing). Ce concept permet ainsi de mieux appréhender les interactions complexes entre les spécificités du point de vente et l'organisation du travail des éleveurs dans les CAP.

Méthode

La présente étude s'appuie sur une approche méthodologique qualitative mixte, combinant des entretiens compréhensifs et une analyse comparative territoriale.

Vingt-six entretiens compréhensifs (Kaufmann, 2016) ont été menés avec des éleveurs commercialisant tout ou partie de leur production en CAP (tableau 12.1). Ces éleveurs ont décrit leur système d'activité actuel, en insistant sur l'organisation du travail associée à chaque DMM ainsi qu'à la transformation et à la commercialisation. Ils ont aussi retracé les différentes étapes de leur trajectoire depuis la mise en place des CAP sur leur exploitation, en identifiant des moments de bascule. Ces récits ont permis de recueillir les facteurs explicatifs de leur trajectoire selon leur perception.

Pour appréhender l'influence des territoires sur le processus de mise en place de CAP, nous avons mené une démarche comparative entre deux territoires : le massif du Sancy, dans le Puy-de-Dôme, et les hautes vallées et piémonts de l'est de l'Hérault. Ces territoires, attractifs sur

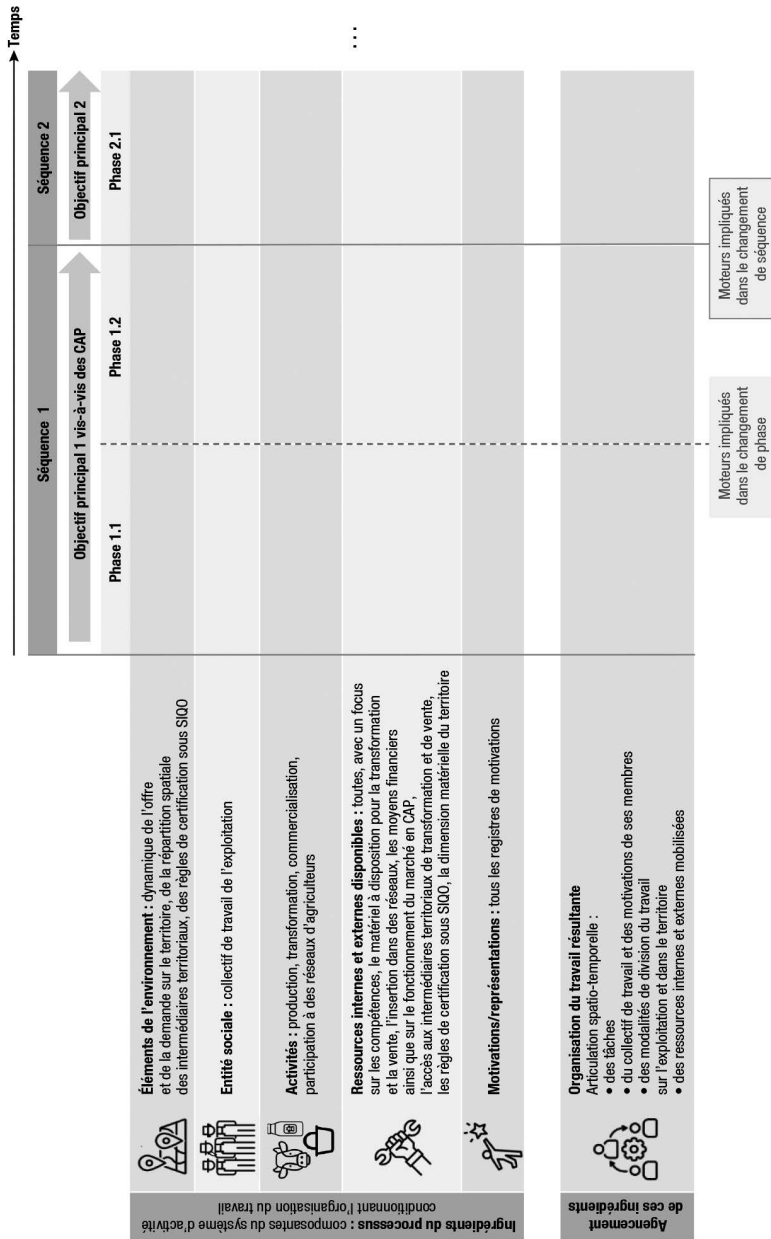


Figure 12.1. Cadre d'analyse du processus de réagencement de l'organisation du travail dans les systèmes d'activité au fil du temps. L'enchaînement de séquences et de phases est donné à titre d'exemple (d'après Bidart et Mendez, 2016 ; Gasselín et al., 2015 ; Terrier, 2013).

SIQO : signe d'identification de la qualité et de l'origine.

le plan touristique, sont sous l'influence de deux métropoles engagées dans des politiques volontaristes en faveur de l'alimentation locale. Le massif du Sancy, orienté majoritairement vers l'élevage, bénéficie de cinq appellations d'origine contrôlée (AOP) fromagères et d'un réseau diversifié d'intermédiaires des filières animales. À l'inverse, les élevages et leurs intermédiaires sont plus dispersés dans les hautes vallées et piémonts de l'est de l'Hérault⁴⁴.

Afin de prendre en compte une diversité de situations de travail, nous avons sélectionné des exploitations aux systèmes de production variés, identifiés à travers quatre diagnostics agraires réalisés *via* la méthode de l'agriculture comparée (Cochet, 2011) : un dans le Sancy⁴⁵ (Ah-Hone, 2023) et trois dans l'Hérault (L'Institut Agro Montpellier, 2021 ;

Tableau 12.1. Caractéristiques des exploitations enquêtées au moment de l'enquête.

	N°	Productions	Associés issus du milieu agricole	Situation d'installation	Collectif de travail	Surfaces (dont céréales)
Hautes vallées et piémonts de l'est de l'Hérault	1	Bovin lait, bovin viande	Oui	Reprise familiale	2 associés, 1 salariée	240 ha + 28 ha
	2	Bovin viande	Oui	Reprise hors cadre	1 chef d'exploitation	350 ha
	3	Bovin viande	Non	Création <i>ex nihilo</i>	1 chef d'exploitation, 1 salarié	1 180 ha + 120 ha
	4	Bovin viande, porcin	Oui	Association familiale	2 associés, 3 salariés	565 ha + 5 ha
	5	Caprin lait	Oui	Association hors cadre	3 associés	100 ha
	6	Caprin lait	Oui	Création <i>ex nihilo</i>	1 chef d'exploitation, 1 salarié	20 ha + 30 ha

44. Pour rester sur des situations contrastées, nous avons exclu les exploitations bénéficiant de l'AOP Roquefort, dont l'aire d'appellation s'étend jusqu'à une petite partie du nord de notre zone d'étude des hautes vallées et piémonts de l'est de l'Hérault.

45. Ce stage a été encadré par la première auteure.

Morsel, 2018 ; Pouëssel, 2013). La sélection des éleveurs a également pris en compte des critères tels que l'âge, le genre, le lien au milieu agricole et au territoire, la situation d'installation et la situation familiale. Pour diversifier les profils, nous avons mobilisé plusieurs sources : 14 entretiens courts avec des professionnels de l'accompagnement agricole et des chercheurs, de la littérature grise, ainsi que la méthode boule de neige.

Nos 26 entretiens ont été retranscrits, puis analysés de manière monographique, chaque exploitation étant représentée par un poster retraçant les processus de réagencements de l'organisation du travail liés à la mise en place des CAP. Puis nous avons comparé ces monographies *via* des tableurs, en quête de redondances et de différences entre les situations étudiées.

Taille du cheptel	Produits vendus (dont circuits longs)	Principaux modes de commercialisation (dont circuits longs)
10-20 vaches allaitantes, 20-25 vaches laitières	Fromages divers, autres produits laitiers, caissettes de viande, viande au détail, animaux vifs	Marchés, détaillants et restaurateurs, GMS, restauration collective, engraisseur
45 vaches allaitantes	Carcasses de viande	Boucherie de producteurs
180 vaches allaitantes	Caissettes de viande, animaux vifs	Engraisseur, commandes de particuliers
130 vaches, 80 truies	Viande au détail, bocaux de viande, animaux vifs	Magasins de producteurs, détaillants, marchés, internet, engraisseur
100 chèvres	Fromages divers dont AOP, caissettes de viande, animaux vifs	Vente à la ferme, détaillants et restaurants, commandes de particuliers, engraisseur
60 chèvres	Fromages divers dont AOP, animaux vifs	Marchés, magasins de producteurs, détaillants, grossiste, engraisseur

Tableau 12.1. (suite)

	N°	Productions	Associés issus du milieu agricole	Situation d'installation	Collectif de travail	Surfaces (dont céréales)
Hautes vallées et piémonts de l'est de l'Hérault	7	Caprin lait	Oui	Association hors cadre	2 associés, 4 salariés, 1 aidante familiale sans statut	180 ha
	8	Ovin lait, poules pondeuses	Non	Création <i>ex nihilo</i>	2 associés, 3 salariés	100 ha
	9	Ovin viande	Non	Reprise hors cadre	1 cheffe d'exploitation	70 ha
	10	Ovin viande	Non	Reprise hors cadre	3 associés	350 ha
	11	Ovin viande	Non	Création <i>ex nihilo</i>	1 chef d'exploitation, 1 salariée	240 ha
	12	Ovin viande, viticulture	Oui	Reprise familiale	1 chef d'exploitation, 1 salarié	200 ha + 10 ha vignes
	13	Porcin	Non	Création <i>ex nihilo</i>	1 chef d'exploitation	5 ha
Massif du Sancy	14	Bovin lait	Non	Reprise hors cadre	2 associés, 2 salariés	200 ha
	15	Bovin lait	Oui	Association familiale	4 associés, 15 salariés	300 ha
	16	Bovin lait	Oui	Association familiale	1 chef d'exploitation, 6 salariés, 2 aidants familiaux sans statut	220 ha
	17	Bovin lait	Oui	Reprise familiale	2 associés, 1 salariée	106 ha
	18	Bovin lait	Oui	Reprise hors cadre	1 chef d'exploitation	30 ha
	19	Bovin lait	Oui	Association familiale	4 associés	200 ha

Taille du cheptel	Produits vendus (dont circuits longs)	Principaux modes de commercialisation (dont circuits longs)
230 chèvres	Fromages divers dont AOP, animaux vifs, caissettes de viande	Détaillants et restaurants, GMS, vente à la ferme, grossiste, engraisseur
80 brebis, 800 poules pondeuses	Fromages divers, autres produits laitiers, œufs, caissettes de viande, bœufs de viande	Marchés, vente à la ferme, magasins de producteurs, détaillants et restaurants, commandes de particuliers
50 brebis	Caissettes de viande, animaux vifs	Commandes de particuliers
280 brebis	Caissettes de viande, viande au détail, bœufs de viande, animaux vifs	Commandes de particuliers, marchés, restaurateurs
120 brebis	Caissettes de viande, animaux vifs, plats cuisinés	Commandes de particuliers, marchés, événements
130 brebis	Caissettes de viande, animaux vifs, viande au détail, vin	Commandes de particuliers, détaillants et restaurants, vin
10 truies	Viande au détail	Magasins de producteurs, commandes de particuliers
60 vaches	Fromages divers dont AOP, lait, «fromages en blanc», animaux vifs	Marchés, vente à la ferme, détaillants et restaurants, affineurs, laiterie, engraisseur
90 vaches	Fromages divers dont AOP, animaux vifs	Vente à la ferme, marchés, détaillants, achat-revente entre producteurs, engraisseur
45 vaches	Fromages AOP, animaux vifs	Vente à la ferme, détaillants et restaurants, engraisseur
80 vaches	Fromages AOP, «fromages en blanc», lait, animaux vifs	Vente à la ferme, marché, affineurs, laiterie, engraisseur
15 vaches	Fromages divers, animaux vifs	Marchés, «drive fermier», engraisseur
135 vaches	Fromages divers AOP, lait, «fromages en blanc», animaux vifs	Vente à la ferme, détaillants et restaurants, GMS, laiterie, engraisseur

Tableau 12.1. (suite)

	N°	Productions	Associés issus du milieu agricole	Situation d'installation	Collectif de travail	Surfaces (dont céréales)
	20	Bovin lait	Oui	Association familiale	2 associés	130 ha
	21	Bovin viande	Oui	Création <i>ex nihilo</i>	1 chef d'exploitation	130 ha
	22	Bovin viande	Oui	Reprise familiale	2 associés	120 ha
Massif du Sancy	23	Bovin viande, ovin viande	Oui	Association familiale	2 associés, 1 aidant familial sans statut	70 ha
	24	Ovin lait	Non	Reprise hors cadre	1 associée, 1 aidante familiale sans statut	30 ha
	25	Ovin lait, caprin lait, volailles de chair, porcins, maraîchage	Non	Création <i>ex nihilo</i>	2 associés	20 ha
	26	Ovin lait, ovin viande, caprin lait	Non	Création <i>ex nihilo</i>	2 associés, 1 salariée, 1 apprenti	130 ha

GMS : grandes et moyennes surfaces : AMAP : association pour le maintien de l'agriculture paysanne.

RÉSULTATS

Déclencheurs et rôles des intermédiaires dans la mise en place des CAP

Déclencheurs : combinaisons de facteurs structurels et subjectifs

Dans les trajectoires étudiées, la mise en place de CAP intervient à trois moments possibles : à l'installation d'un nouveau collectif de travail (création ou reprise d'exploitation familiale ou hors cadre, n = 10) ; à l'arrivée d'un nouvel associé ou salarié (n = 10) ; lors d'un événement conjoncturel sans modification du collectif (n = 6), tel qu'un changement économique, une évolution de la présence d'intermédiaires de transformation ou l'opportunité d'une commercialisation sur le territoire.

Taille du cheptel	Produits vendus (dont circuits longs)	Principaux modes de commercialisation (dont circuits longs)
30 vaches laitières, 15 vaches allaitantes	Autres produits laitiers, caissettes de viande, bœufs de viande, viande au détail	Ferme auberge, vente à la ferme, détaillants et restaurants, marchés, <i>laiterie</i>
50 vaches	<i>Animaux vifs</i> , caissettes de viande	Commandes de particuliers, <i>engraisseur</i>
50 mères	Caissettes viande, viande au détail, <i>animaux vifs</i>	<i>Engraisseur</i> , commandes de particuliers, magasin de producteur
150-200 brebis, 3 génisses	Caissettes de viande, <i>animaux vifs</i>	Commandes de particuliers, <i>engraisseur</i>
80 brebis	Fromages, autres produits laitiers, caissettes de viande, bœufs de viande, <i>animaux vifs</i>	Commandes de particuliers, AMAP, marchés, « drive fermier »
120 volailles de chair, 2 porcs, 80 chèvres et brebis	Plats cuisinés, fromages divers, autres produits laitiers, viande au détail	Ferme auberge, marchés, magasin de producteur
35 chèvres, 550 brebis allaitantes, 100 brebis laitières	Fromages divers, autres produits laitiers, caissettes de viande, <i>animaux vifs</i>	Vente à la ferme, détaillants et commerçants, marchés, « drive fermier », <i>engraisseur</i>

Les moteurs d'entrée dans les CAP résultent d'une combinaison de dimensions structurelles et de motivations subjectives :

- sur un plan structurel, certaines exploitations n'ont d'autre choix que la vente en CAP (absence de filières longues dédiées, éloignement géographique vis-à-vis des bassins de collecte, pratiques ne produisant pas de produits conformes aux standards des filières longues). Face à la volatilité des prix, certains éleveurs économiquement fragilisés voient aussi les CAP comme un moyen de capter davantage de valeur ajoutée. D'autres souhaitent enfin accroître leur marge sur une même surface ou taille de cheptel pour rémunérer de nouveaux travailleurs ;
- sur un plan subjectif, certains éleveurs aspirent à diversifier leurs tâches ou assouvir une passion. L'autonomisation et la maîtrise de l'ensemble du processus de production sont aussi mises en avant.

Le désir de changer de rythme de travail, les motivations relationnelles (proximité avec les intermédiaires et les consommateurs) ainsi que les considérations identitaires (valorisation d'un terroir, d'une race, de savoir-faire locaux) jouent également un rôle important. Enfin, certains s'investissent dans les CAP pour soutenir un modèle agricole « alternatif », moins dépendant des intermédiaires et des cours mondiaux, issu de pratiques durables, plus ancré localement et équitable dans le partage de la valeur ajoutée.

Diversité des recours aux intermédiaires de transformation et de commercialisation

La mise en place de CAP peut s'effectuer en commercialisant toute la production en CAP dès le départ, ou en combinant circuits longs et CAP. Cette décision dépend en particulier de l'orientation productive, de la quantité de main-d'œuvre disponible et des liens au milieu agricole. Les éleveurs bovins laitiers préfèrent souvent maintenir une collecte par la laiterie sur une part de leurs volumes, pour limiter la charge de transformation et de commercialisation, sauf lorsqu'ils disposent de suffisamment de main-d'œuvre. En revanche, les éleveurs laitiers ovins-caprins, avec des volumes plus restreints et saisonnés, valorisent toute leur production en CAP dès le début. Les éleveurs allaitants ayant de petits troupeaux ou ceux élevant des races rustiques peu conformées pour les circuits longs tendent à privilégier les CAP à 100 %.

En élevage, la mise en place d'une vente en CAP implique la transformation du produit brut (lait, animal vif) en un produit consommable. Dans les élevages laitiers étudiés, cette transformation s'effectue principalement à la ferme. L'affinage des fromages y est aussi réalisé, sauf parfois pour certains fromages AOP, pour lesquels il existe des affineurs prestataires. L'abattage est majoritairement confié aux abattoirs. La logistique associée (prise de rendez-vous, transport) est souvent prise en charge par les éleveurs, sauf dans certaines coopératives des circuits longs du Sancy, qui gèrent ces aspects pour leurs adhérents à faibles volumes en CAP. Enfin, la découpe et la transformation de la viande sont largement déléguées à des prestataires (abattoirs, entreprises spécialisées).

Une mise en place des CAP en deux phases, avec un fort engagement au travail

Malgré la diversité des systèmes d'activités étudiés et leurs approches variées pour intégrer les CAP, tous consacrent un effort conséquent à leur mise en place, qui se déroule en deux phases : une phase d'exploration suivie d'une phase de stabilisation. Ces étapes, dont la succession est progressive, durent chacune plusieurs années.

Phase d'exploration : test d'une diversité de dispositifs de mise en marché

Pendant cette phase, les éleveurs développent leurs stratégies de commercialisation, élaborent leurs gammes de produits, établissent des relations avec divers intermédiaires, et testent plusieurs DMM. Cette étape est essentielle pour évaluer la compatibilité de chaque DMM avec l'organisation du travail de l'exploitation. La logistique, les capacités d'écoulement des produits et les attentes des consommateurs qui sont associées à chaque DMM sont en effet difficiles à anticiper. L'insertion dans divers DMM sécurise les débouchés, parfois complémentaires, réduisant la dépendance à un seul canal. Pour trouver des DMM, les éleveurs mobilisent en priorité leur réseau de proximité, s'inspirant des expériences de leurs collègues, saisissant les opportunités et sollicitant les soutiens familiaux et amicaux. Le lien préalable au territoire et la participation à des groupes d'échanges renforcent ce réseau.

Cependant, cette exploration requiert un investissement temporel majeur, souvent sous-estimé. Il s'agit de fidéliser la clientèle sur chaque DMM : par du démarchage pour les DMM reposant sur des précommandes (commandes de particuliers, AMAP, ventes à des détaillants et à des restaurateurs); par la création d'une habitude de passage pour les DMM s'appuyant sur des points de vente temporaires ou permanents (marchés, points de vente à la ferme ou magasins de producteurs); par l'élaboration d'une démarche marketing adaptée; par la création-diffusion de publicité. De plus, l'organisation collective du travail dans les DMM collectifs (magasins de producteurs, *drives* fermiers, marchés de producteurs, etc.) repose sur de multiples réunions. Enfin, il faut établir une logistique pour approvisionner tous les DMM, tout en développant une gamme de produits. En laitier, la transformation à la ferme est courante, avec des techniques précises, des normes sanitaires strictes, des équipements coûteux et, parfois, des cahiers des charges spécifiques (AOP). Sur nos terrains, les éleveurs laitiers proposent souvent d'entrée de jeu plusieurs produits, sauf dans les zones AOP. Dans ces zones, les éleveurs se focalisent souvent sur le produit AOP, reconnu et économiquement mieux valorisé. En élevage allaitant, les relations avec les abattoirs et les intermédiaires d'abattage-découpe et transformation sont cruciales (qualité, prix, logistique). Les partenariats peuvent être instables, les intermédiaires n'ayant pas toujours une organisation adaptée aux contraintes des éleveurs en CAP. Les éleveurs doivent de plus ajuster leurs pratiques d'alimentation et de reproduction pour répondre aux exigences des processus de transformation et à la saisonnalité de la demande. Toutes ces tâches nécessitent enfin des compétences spécifiques, souvent acquises sur le terrain par essais-erreurs, ou parfois dans des formations et des expériences antérieures. Les compétences liées à la transformation et au marketing sont citées comme faisant fréquemment défaut.

La charge de travail liée aux CAP s'additionne aux contraintes de l'élevage, caractérisé par des astreintes quotidiennes et des pics de travail saisonniers. Cette surcharge repose presque exclusivement sur les chefs d'exploitation, avec peu de recours à des salariés. La difficulté à gérer cette charge de travail se matérialise par des journées à rallonge, une incapacité fréquente à prendre des week-ends et des vacances, et un report des tâches les moins urgentes (entretien des pâtures et des clôtures). Elle entraîne fatigue, épuisement, voire *burn-out*, impactant l'ambiance de travail, la vie privée et la santé physique et mentale. Certains éleveurs ont connu des ruptures familiales ou des conflits entre associés. La confrontation des attentes initiales avec la réalité conduit finalement parfois à une remise en question du sens de leur projet de vente en CAP.

Phase de stabilisation : rationalisation des dispositifs de mise en marché et réorganisation des tâches

Les premières années sont marquées par de fortes tensions au travail, rendant inévitables ajustements et remises en question pour assurer la pérennité des activités. Progressivement, les éleveurs sécurisent leur présence dans certains DMM et gagnent en expérience. Ils acquièrent une marge de manœuvre organisationnelle, facilitant la réduction de la charge de travail par des ajustements dans les pratiques de production, de transformation et de commercialisation.

Les DMM sont sélectionnés à l'aune de critères relatifs au travail, c'est-à-dire selon leur rentabilité, la qualité des relations humaines et leur adéquation avec l'organisation du travail. Certains éleveurs diminuent également la charge de travail en investissant dans des équipements adaptés, en modifiant leurs pratiques ou en réduisant la taille des cheptels ou la productivité technique par animal.

Le recours à une main-d'œuvre supplémentaire (salariés, nouveaux associés, apprentis, stagiaires et *woofeurs*) est fréquent, sous réserve de ressources suffisantes pour l'accueil. L'agrandissement du collectif de travail exige des compétences en management, souvent peu maîtrisées, et modifie l'organisation des tâches. Dans certaines exploitations avec plusieurs associés, la spécialisation des tâches permet d'améliorer l'efficacité, de réduire les erreurs et d'alléger la charge mentale. Elle favorise la montée en compétence du collectif sur une diversité de tâches et l'estime de soi des travailleurs. Une polyvalence minimale doit cependant être maintenue pour pouvoir se remplacer. La vente, la transformation et la gestion des pâtures sont particulièrement concernées par cette spécialisation, en tant que tâches très techniques qui se chevauchent parfois dans le temps. Pour la vente, il est fréquent qu'un DMM soit géré par une seule personne, incarnant les liens de proximité sur lesquels se fondent les CAP. Les tâches jugées pénibles ou les

astreintes quotidiennes (traite) sont au contraire davantage partagées. Le partage des tâches repose sur les appétences, les compétences, l'autonomie et les contraintes personnelles des membres du collectif. Un effet de genre est observable : dans les treize collectifs mixtes, dont onze transforment à la ferme, les femmes sont majoritairement responsables de la transformation ($n = 6/11$ uniquement des femmes ; $n = 4/11$ mixte) et de la vente ($n = 8/13$ uniquement des femmes ; $n = 3/13$ mixte), tandis que les hommes gèrent plutôt les pâtures ($n = 11/13$ uniquement des hommes ; $n = 2/13$ mixte).

Le réseau de proximité joue enfin un rôle clé pour partager des expériences et trouver des solutions collectives face aux tensions.

Une entrée dans les circuits courts plus ou moins facile

Tous les éleveurs rencontrés témoignent des difficultés au travail liées à la mise en place de CAP. Cependant, ces difficultés sont moindres lorsque les éleveurs ont des origines agricoles ou bénéficient d'exploitations situées à proximité de ressources territoriales et sectorielles favorables.

Le lien au milieu agricole : une meilleure anticipation du travail lié aux CAP

Souvent en reprise ou en association familiale, les éleveurs issus du milieu agricole ($n = 16$) bénéficient d'exploitations fonctionnelles. Ils disposent en outre d'une certaine maîtrise technique préalable de l'élevage et des pâtures, acquise *via* une formation agricole ou une expérience précoce. Certains se forment également à la transformation ou à la commercialisation pour diversifier leurs compétences. Malgré ces avantages, l'entrée dans CAP demeure un défi, notamment en raison des changements nécessaires dans les pratiques productives et les circuits de commercialisation. Ces éleveurs adoptent majoritairement une entrée progressive dans les CAP, maintenant leurs circuits longs et limitant leurs investissements initiaux grâce à des intermédiaires. Ils sécurisent ainsi leur revenu pendant la phase d'exploration, le temps de se faire connaître et de stabiliser leurs pratiques. Leur ancrage local facilite la constitution d'une clientèle et de réseaux d'entraide. Beaucoup bénéficient de l'aide plus ou moins régulière de leurs parents (conseils techniques, astreintes de vente). Cependant, la charge de travail reste élevée les premières années (voir section « Phase d'exploration : test d'une diversité de dispositifs de mise en marché »).

Dans une situation souvent moins favorable, les éleveurs non issus du milieu agricole (NIMA ; $n = 10$) s'installent majoritairement *via* des reprises hors cadre familial ou des créations *ex nihilo*. Ils font face à des défis techniques majeurs, nécessitant souvent des apprentissages par

essais-erreurs. Ces difficultés se répercutent sur les étapes de transformation et de vente. En outre, leur statut de NIMA engendre des contraintes supplémentaires : accès au foncier, obtention de prêts, recherche de logement, etc. Par choix ou par manque de moyens, certains démarrent avec de petits troupeaux ou des équipements inadaptés, augmentant la pénibilité du travail et limitant leurs revenus. Ne bénéficiant pas toujours d'un soutien familial technique, ils s'appuient souvent sur leurs réseaux amicaux et familiaux pour accéder à des financements et pour commercialiser leurs premiers produits. Beaucoup rejoignent rapidement des réseaux de producteurs pour échanger sur leurs pratiques et s'entraider.

Des territoires plus ou moins propices à une mise en place sereine des CAP

La mise en place des CAP dans les exploitations étudiées est fortement influencée par divers facteurs territoriaux, à commencer par la localisation géographique de l'exploitation. La proximité des axes routiers majeurs, des zones touristiques ou des bassins de consommation représente un avantage significatif, facilitant la vente directe à la ferme ou dans des DMM locaux. La proximité d'autres exploitations spécialisées dans des productions similaires peut encourager l'entraide, mais également intensifier la concurrence sur les marchés locaux. Par ailleurs, l'intégration dans des zones bénéficiant de politiques publiques de soutien, telles que les indemnités compensatoires aux handicaps naturels (ICHN), offre aux éleveurs des marges économiques supplémentaires. L'appartenance à certaines aires d'AOP procure également des avantages, tels que la reconnaissance des produits et un accompagnement technique, bien que ces bénéfices varient selon les appellations.

L'organisation du marché local et les ressources sectorielles disponibles jouent un rôle déterminant dans la réussite des CAP. L'équilibre entre l'offre et la demande de produits issus des CAP constitue un facteur clé. Dans l'Hérault, la demande locale et touristique élevée, combinée au déclin des productions animales, facilite l'accès aux débouchés pour les éleveurs (Morsel, 2018 ; Pouëssel, 2013). En revanche, dans le massif du Sancy, où le nombre d'éleveurs reste important, la concurrence est perçue comme plus forte, en particulier pour les nouveaux arrivants, malgré une forte demande locale et touristique (Ah-Hone, 2023).

La présence d'intermédiaires territoriaux de transformation et de commercialisation varie également dans nos deux territoires, et selon les filières. Dans le massif du Sancy, les filières longues structurées (coopératives, laiteries) autour de l'élevage bovin lait et viande et ovin viande permettent une transition progressive vers les CAP, réduisant ainsi les difficultés de travail en phase d'exploration. Depuis quelques années, les laiteries locales acceptent désormais des collectes ponctuelles dans les élevages engagés en CAP, offrant une flexibilité précieuse.

À l'inverse, la collecte de lait de vache dans l'Hérault ainsi que celle de lait de chèvre et de brebis dans les deux régions demeurent limitées, restreignant les possibilités des éleveurs concernés.

L'adhésion à certaines AOP, comme l'AOP Pélardon dans l'Hérault ou l'AOP Saint-Nectaire dans le Sancy, apporte un appui technique et sanitaire *via* les interprofessions. Celles-ci contribuent également à la promotion des produits aux niveaux local et national, et s'engagent de plus en plus dans le soutien au recrutement, notamment par des formations en management et par l'accompagnement à la création de groupements d'employeurs ou au recrutement de salariés. Dans la filière Saint-Nectaire, les éleveurs peuvent en outre collaborer avec des affineurs, renforçant ainsi leur position de marché. D'autres AOP, historiquement moins orientées vers la transformation fermière, offrent un soutien plus limité en raison d'une faible proportion de producteurs fermiers.

Enfin, la faible densité d'abattoirs et d'intermédiaires de découpe et de transformation de viande dans ces deux régions complique considérablement l'organisation du travail. Le manque d'abattoirs réduit les capacités des éleveurs à négocier les prix et les calendriers d'abattage, tout en augmentant les distances de transport des animaux et des produits transformés. Cette situation accroît l'incertitude quant à la pérennité des CAP, d'autant plus que les principaux abattoirs mobilisés dans ces territoires ont tous récemment été menacés de fermeture pour des raisons économiques ou sanitaires. La disparition de ces infrastructures compromettrait gravement l'avenir des CAP dans le secteur de l'élevage.

DISCUSSION-CONCLUSION

L'adoption croissante des CAP en élevage (Agreste, 2023) soulève des enjeux significatifs d'organisation du travail. L'entrée dans ces circuits intervient à divers moments des trajectoires des exploitations, résultant de moteurs structurels et subjectifs. Ce processus, loin d'être un long fleuve tranquille, s'étend sur plusieurs années avec des réajustements successifs. Dans les élevages enquêtés, deux phases distinctes émergent :
 – la phase d'exploration : expérimentation de dispositifs de mise en marché (DMM) et apprentissages des nouvelles tâches ;
 – la phase de stabilisation : ajustements des stratégies de commercialisation et de la répartition des tâches visant à améliorer diverses dimensions du travail (charge, rentabilité, satisfaction).

Cette approche diachronique éclaire la labilité des stratégies commerciales observées lors de l'implantation des CAP (Chiaverina, 2024 ; Nozières-Petit, 2014). Elle complète les études détaillant l'organisation quotidienne associée à des formes de CAP sans perspective temporelle (Hardesty et Leff, 2010 ; Perrette, 2024 ; Rucabado-Palomar et Cuéllar-Padilla, 2020).

Des difficultés organisationnelles marquées

La mise en place des CAP génère des difficultés professionnelles et personnelles nécessitant une vigilance particulière. Exacerbées chez les NIMA, ces difficultés varient selon les territoires, les productions et les DMM choisis. L'une des principales causes est la sous-estimation du temps d'appropriation et d'apprentissage requis pour la commercialisation et la transformation, phénomènes observés dans d'autres secteurs (Divay, 2018 ; Matus, 2019). De plus, les temps de mise en route sont allongés en agriculture, avec de nombreux apprentissages expérimentiels, certains savoir-faire étant difficiles à formaliser (Dupré *et al.*, 2017). Ces défis sont aussi amplifiés par la complexité des tâches quotidiennes liées aux CAP (Mundler et Jean-Gagnon, 2020 ; Perrette, 2024) et aux soins des animaux (Idele, 2022). En outre, les aspects techniques et chronophages de la transformation et de la commercialisation sont parfois mal anticipés. Historiquement marginalisées au profit des entreprises de l'aval depuis les années 1960 (Mazoyer et Roudart, 2002 ; Perrette, 2024), ces activités ont été dévalorisées et peu soutenues (Giraud et Rémy, 2013). Malgré un regain d'intérêt, les moyens techniques et financiers d'accompagnement restent limités, comparés au modèle « conventionnel ». Par ailleurs, la féminisation de ces activités contribue à leur sous-estimation, comme on l'observe dans d'autres secteurs (Molinier, 2013). Les éleveurs, qui sont souvent isolés, manquent d'un collectif de pairs expérimentés en mesure de les épauler quotidiennement, contrairement à d'autres secteurs où les réseaux professionnels facilitent l'appropriation des pratiques (Divay, 2018). Enfin, à rebours du modèle agricole « conventionnel », qui a contribué à l'uniformisation des pratiques, la diversité des DDM induit une multiplicité de possibilités, ce qui implique d'expérimenter chacun dans son contexte, et ce qui complexifie l'accompagnement des exploitations.

Des capacités adaptatives essentielles et des perspectives d'amélioration

Malgré leurs difficultés initiales, tous les éleveurs enquêtés sont restés engagés dans les CAP, trouvant des solutions organisationnelles (sélection de DMM pertinents pour le travail, embauches, nouveau partage des tâches, etc.). Cette capacité d'adaptation montre que, malgré les obstacles, les CAP offrent des sources de satisfaction. Pour autant, analyser les éleveurs quittant ces circuits serait essentiel pour comprendre pleinement les enjeux (Chiaverina, 2024) et les tensions. De plus, la complexité organisationnelle perdure au-delà de la mise en place, les CAP étant intrinsèquement incertains (Aubry *et al.*, 2011 ; Mundler et Jean-Gagnon, 2020). Cela interroge les formes d'organisation du travail adoptées à long terme pour pérenniser ces pratiques dans un contexte volatil (Nozières-Petit, 2014).

La portée du concept de dispositif de mise en marché

Le concept de DDM propose une vision renouvelée des CAP, centrée sur les dynamiques de travail au sein des points de vente. Il se distingue du « couple produit-acheteur » de Nozières-Petit (2014), focalisé sur la dimension marchande de l'échange (acteurs impliqués, prix, produits) sans intégrer l'organisation du travail sur le point de vente. Le concept de DMM dépasse les approches classiques axées sur la morphologie des CAP (nombre d'intermédiaires, caractère individuel ou collectif) (Chiffolleau, 2008) ou leurs « promesses de différences » (Le Velly, 2017).

Intégrer le travail au cœur des CAP

Nous avons mis l'accent sur les réorganisations du travail et les ressources mobilisées pour déployer les CAP. Nous défendons l'idée que l'organisation du travail est un prisme utile pour comprendre et accompagner des trajectoires en CAP, parfois très tendues sur le plan du travail, et pour questionner la labilité des stratégies de commercialisation. L'analyse des ressources territoriales mobilisables pour les CAP (AOP, abattoirs, ateliers de découpe et de transformation) est de même essentielle. D'autres dimensions du travail ont aussi été convoquées : rémunération, conditions, sens, renouvellement des métiers. Nous plaillons pour une prise en compte approfondie de toutes ces dimensions du travail dans les réflexions sur l'alternativité des CAP. Mettre en lumière ce que ces circuits ont à offrir pour le travail des agriculteurs est essentiel pour leur pérennité et leur déploiement à grande échelle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agreste, 2016. Activités de diversification. Tableau des résultats de l'enquête Structures des exploitations agricoles 2016. https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-saiku/?plugin=true&query=query/open/ESEA16_8#query/open/ESEA16_8
- Agreste, 2023. *Recensement agricole 2020 : près d'une exploitation sur quatre vend en circuit court*, Commercialisation, Agreste, coll. Primeur.
- Ah-Hone A., 2023. Analyse-diagnostic du système agraire de la région agricole des Dômes, Puy-de-Dôme. Mémoire de fin d'études, Puy-de-Dôme, Bordeaux Sciences Agro, L'Institut Agro Montpellier.
- Aubert M., 2013. Déterminants de la commercialisation en circuit court : quels exploitants, sur quelles exploitations ? Présenté aux *Journées de recherches en sciences sociales*, Angers.
- Aubry C.C., Bressoud F.F., Petit C.C., 2011. Les circuits courts en agriculture revisitent-ils l'organisation du travail dans l'exploitation ? In : *Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation*, Éditions L'Harmattan.

- Bayir B., Charles A., Sekhari A., Ouzrout Y., 2022. Issues and challenges in short food supply chains: a systematic literature review. *Sustainability (Switzerland)*, 14 (5).
- Bidart C., Mendez A., 2016. Un système d'analyse qualitative des processus dans les sciences sociales : l'exemple de la mutation d'une organisation. In : *Andrew Abbott et l'héritage de l'École de Chicago*, EHESS, coll. En temps & lieux, 2, 217-231.
- Bouba-Olga O., Grossetti M., 2008. Socio-économie de proximité. *Revue d'économie régionale et urbaine*, (3), 311-328.
- Callon M., 2013. *Sociologie des agencements marchands. Textes choisis*, Paris, Presses des Mines, coll. Sciences sociales.
- Chauvat S., Servièrre G., Cournut S., 2016. Prendre en compte le sens du métier, l'organisation et la productivité du travail, pour mieux accompagner les éleveurs. *Innovations agronomiques*, (49), 69-82.
- Chiaverina P., 2024. An analysis of the sustainability and dynamics of short food supply chains. Thèse de doctorat, sciences économiques, L'Institut Agro Montpellier.
- Chiffolleau Y., 2008. Les circuits courts de commercialisation en agriculture : diversité et enjeux pour le développement durable. In : *Les circuits courts alimentaires*, Educagri Éditions, 19-30.
- Chiffolleau Y., Gauche A., Ollivier, 2013. *Impacts sociaux des circuits courts alimentaires sur les exploitations agricoles. Diversité des modèles et analyses croisées*, Idele, INRA, CERD, TRAME.
- Cochet H., 2011. *L'agriculture comparée*, Versailles, Éditions Quæ, 168 p.
- Coquil X., Dedieu B., Beguin P., 2017. Professional transitions towards sustainable farming systems: the development of farmers' professional worlds. *WORK*, 57 (3), 325.
- Divay S., 2018. La nouvelle fabrique de la carrière des cadres de santé à l'hôpital : entre réglementation et cooptation. *Sciences sociales et santé*, 36 (1), 39-64.
- Dufour A., Dedieu B., 2010. Rapports au temps de travail et modes d'organisation en élevage laitier. *Cahiers Agricultures*, 19 (5), 377-382.
- Dufour A., Alavoine-Mornas F., Godet J., Madelrieux S., 2016. Diversité des cheminements en agriculture biologique : le sens du métier en question ? *Innovations agronomiques*, 51 (2), 19-28.
- Dumont B., Dupraz P., Donnars C., Benoit M., Bouamra-Mechemache Z., Chatellier V., Vollet D., 2019. *Impacts et services issus des élevages européens. Expertise scientifique collective*, Éditions Quæ, 182 p.
- Dupé P., Gasselin P., Dedieu B., Ollivier G., 2025. The work of farmers in short food supply chains: systematic literature review and research agenda. *PLoS One*, 20 (6), e0314175.
- Dupré L., Lamine C., Navarrete M., 2017. Short food supply chains, long working days: active work and the construction of professional satisfaction in French diversified organic market gardening. *Sociologia Ruralis*, 57 (3), 396-414.
- Gafsi M., 2017. Les stratégies de diversification des exploitations agricoles. Enseignements théoriques et empiriques. *Économie rurale*, 360 (4), 43-63.

- Gasselin P., Vaillant M., Bathfield B., 2014. Le système d'activité. Retour sur un concept pour étudier l'agriculture en famille. In : *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre* (Gasselin P., Choisis J.-P., Petit S. et al., eds), EDP Sciences, 101-122.
- Giraud C., Rémy J., 2013. Division conjugale du travail et légitimité professionnelle : le cas des activités de diversification agricole en France. *Travail, genre et sociétés*, 30 (2), 155-172.
- Hardesty S.D., Leff P., 2010. Determining marketing costs and returns in alternative marketing channels. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 25 (1), 24-34.
- Idele, 2022. Métiers de l'élevage : se réinventer pour les rendre plus attractifs. *Idele_Mag*, (2).
- Ilbery B., Maye D., 2005. Alternative (shorter) food supply chains and specialist livestock products in the Scottish-English borders. *Environment and Planning A*, 37 (5), 823-844.
- Insee, 2021. Le niveau de vie des ménages agricoles est plus faible dans les territoires d'élevage. *Insee Première*, (1876). <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5434584>
- Jablonski B.B.R., Sullins M., McFadden D.T., 2019. Community-supported agriculture marketing performance: results from pilot market channel assessments in Colorado. *Sustainability*, 11 (10).
- Kaufmann J.C., 2016. *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, coll. 128 Tout le savoir.
- Kneafsey M., Venn L., Schmutz U., Balasz B., Trenchard L., Eyden-Wood T., Blackett M., 2013. *Short Food Supply Chains and Local Food Systems in the EU. A State of Play of their Socio-Economic Characteristics*, European Commission.
- Le Velly R., 2017. *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs : une promesse de différence*, Transvalor-Presses des Mines, coll. Sciences sociales, 200 p.
- L'Institut Agro Montpellier, 2021. *Quelles évolutions et place de l'élevage dans la zone du Grand Pic St-Loup ?* Élevage & intérêt, Webinaire.
- Madelrieux S., Dedieu B., 2008. Qualification and assessment of work organisation in livestock farms. *Animal*, 2 (3), 435-446.
- Marchand F., 2022. Rapport d'étape : mission gouvernementale consacrée aux projets alimentaires territoriaux. Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.
- Matus M., 2019. Quand la reconversion conduit les chômeurs à redevenir «débutants». *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, (145), 119-138.
- Mazoyer M., Roudart L., 2002. *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, Points, coll. Points Histoire.
- Molinier P., 2013. *Le travail du care*, La Dispute, coll. Le genre du monde.
- Morizot J., 2021. Exploitations en circuits courts : influence de ces systèmes d'exploitations sur les vies professionnelles et personnelles des agriculteurs. Mémoire de fin d'études, AgroParisTech.

- Morsel N., 2018. Analyse-diagnostic du système agraire des hautes vallées de l'Orb et du Lodévois et de leurs piémonts. Les systèmes économes et autonomes en région de piémont et de moyenne montagne : quels effets sur l'emploi, les systèmes alimentaires et les paysages? Mémoire de fin d'études, AgroParisTech.
- Mundler P., Jean-Gagnon J., 2020. Short food supply chains, labor productivity and fair earnings: an impossible equation? *Renewable Agriculture and Food Systems*, 35 (6), 697-709.
- Mundler P., Laughrea S., 2016. The contributions of short food supply chains to territorial development: a study of three Quebec territories. *Journal of Rural Studies*, 45, 218-229.
- Nozières-Petit M.O., 2014. La commercialisation des produits, source de flexibilité pour les éleveurs? Thèse de doctorat, Montpellier SupAgro.
- O'Connor G., Reis K., Desha C., Burkett I., 2024. Valuing farmers in transitions to more sustainable food systems: a systematic literature review of local food producers' experiences and contributions in short food supply chains. *Agriculture and Human Values*, 42, 565-592.
- Perrette L., 2024. Le travail agricole dans les circuits courts. Activité de l'aval, intermédiation et prolongement du travail des producteurs. Thèse de doctorat, sociologie et démographie, université de Lille.
- Pipame, 2018. *Prospective économie sociale et solidaire : les circuits courts*, Pôle interministériel de prospection et d'anticipation des mutations économiques, 58 p.
- Pouëssel, 2013. Diagnostic agraire du Pays Cœur d'Hérault. Mémoire de fin d'études, Montpellier SupAgro.
- Praly C., Chazoule C., Delfosse C., Mundler P., 2014. Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires. *Géographie, économie, société*, 16 (4), 455-478.
- Rucabado-Palomar T., Cuéllar-Padilla M., 2020. Short food supply chains for local food: a difficult path. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 35 (2), 182-191.
- Sureau S., Lohest F., Van Mol J., Bauler T., Achten W.M.J., 2019. How do chain governance and fair trade matter? A S-LCA methodological proposal applied to food products from Belgian alternative chains (Part 2). *Resources*, 8 (3).
- Terrier M., 2013. Les réalités de l'exploitation agricole familiale au prisme du temps long. Proposition d'un cadre d'analyse interdisciplinaire et illustrations en exploitations d'élevage bovin lait dans le Vercors. Thèse de doctorat, AgroParisTech.

13. DES PATRONS AU CAFÉ ET SANS BOTTES

L'entrepreneuriat agricole des jeunes de la diaspora marocaine

Anne Lascaux

Depuis les années 1970 et l'instauration d'un système de contrats de travail temporaires par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) à la suite d'accords entre la France et le Maroc, ce dernier est devenu le principal pays d'Afrique pourvoyeur de travailleurs saisonniers en Europe. La plupart d'entre eux se dirigent en France vers le secteur agricole, notamment en Provence (Mésini, 2009 ; Morice, 2008). En 2018, les Marocains représentaient 77 % des 8 147 travailleurs venus en France sous ce régime, dont 53 % ont travaillé dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse (OFII, 2019). Parmi les contingents d'ouvriers circulant entre les deux rives de la Méditerranée, nombre d'entre eux s'installent au Nord, où ils poursuivent leur carrière dans les campagnes productives.

Si l'époque où les ouvriers agricoles étaient considérés comme des « oiseaux de passage » ignorés par les sciences sociales (Piore, 1979) semble révolue, ces deux dernières décennies, les chercheurs se sont focalisés sur plusieurs aspects du travail transnational temporaire. Les ouvriers agricoles étrangers ont ainsi été appréhendés du point de vue de leurs conditions de travail, du logement, de la santé et du droit (Décosse, 2008 ; Mésini, 2013). Pourtant, leur parcours migratoire en dehors du travail sous contrat reste peu étudié. Or, depuis le début des années 2000, certains ouvriers marocains développent des stratégies pour sortir du salariat et se lancer dans l'entrepreneuriat (Lascaux, 2022a). Dans la *huerta* méditerranéenne, leur importance est croissante, représentant parfois les trois quarts des exploitants de certaines communes. Je propose de remobiliser des concepts de la sociologie des classes populaires urbaines pour déconstruire les discours sur les travailleurs agricoles issus de l'immigration. Le parcours entrepreneurial dans l'agriculture séduit

également la génération suivante, celle des enfants de primo-immigrants. Au contraire de leurs parents, les enfants d'ouvriers, eux, ont grandi dans les quartiers populaires des villes jouxtant les grandes zones de production agricole. Je propose ici de croiser le concept d'« habitus » (Bourdieu, 1979) avec les théories de l'incorporation des dispositions des classes dominées, articulées notamment à travers le sentiment de « désaffiliation » et l'intégration d'« assignations » (Castel, 1994 ; Hancock, 2008), afin de saisir la fabrique de l'opposition de classes que réactive l'ascension sociale d'une catégorie d'ouvriers jusqu'ici cantonnés au salariat auprès d'élites agricoles en difficulté. En effet, depuis les années 1970, le modèle d'une agriculture familiale productive en monocultures maraîchères et fruitières intensives, sur lequel s'est construite la *huerta* provençale, connaît un lent déclin. Mises à l'épreuve par la concurrence des marchés intra et extra-européens, les petits producteurs marchands on fait faillite ou n'ont pas trouvé de repreneurs (Durbiano, 1997). Le territoire étudié se compose de quelques grandes exploitations agricoles, d'exploitations de taille moyenne tenues par des familles locales, de petites fermes créées par des entrepreneurs marocains et de parcelles en friche (Lascaux, 2024).

Au cours de ma recherche doctorale en géographie, j'ai passé près d'un an sur le terrain, en 2019, aux côtés de néo-agriculteurs marocains – de la Basse Vallée de la Durance et du Comtat, aux plaines de Berre et de la Crau – travaillant dans les champs et en les accompagnant sur les marchés. Cette observation participante auprès d'une trentaine d'exploitants s'est enrichie d'entretiens biographiques ainsi que d'échanges avec des acteurs de la filière locale des fruits et légumes (commerciaux, directeurs de marchés, techniciens). J'ai également passé du temps avec des producteurs provençaux, observant leurs méthodes de production et recueillant leurs discours – bien souvent xénophobes – à propos d'une catégorie d'agriculteurs marocains qu'ils refusent souvent de reconnaître comme leurs pairs (Lascaux, 2024). Mon entrée sur le terrain a été facilitée par mon appartenance à une ancienne famille agricole locale. J'ai ainsi rencontré de nombreux enquêtés sur le marché sur lequel j'ai accompagné mes parents dès l'enfance. Les ouvriers agricoles marocains employés par ma famille et auprès desquels j'ai grandi ont également joué un rôle de passeurs entre deux mondes, m'introduisant avec eux au sein de la diaspora maghrébine (Lascaux, 2022b).

En devenant exploitants à leur compte et patrons, les anciens ouvriers agricoles et leurs descendants redéfinissent les repères traditionnels du milieu agricole. Ces urbains issus d'une classe ouvrière et de la migration tranchent dans un monde rural marqué par la xénophobie, où les familles locales s'érigent en référentiel de la paysannerie. Je propose d'interroger comment l'émergence d'un nouveau profil d'exploitants

agricoles issus de la diaspora marocaine met à l'épreuve les discours et les représentations sur la paysannerie française. Comment l'accession à la position patronale de contingents d'ouvriers agricoles, longtemps cantonnés au salariat et à la saisonnalité, reconfigure-t-elle l'ordre social au sein de systèmes productifs méditerranéens hiérarchisés entre patrons locaux et ouvriers étrangers ? Je me concentrerai ici sur la jeune génération d'enfants d'ouvriers issus de l'immigration en raison des tensions qu'alimente l'installation dans les zones de production agricole de ceux qui sont perçus par les familles rurales locales comme des jeunes des quartiers populaires. Dans un premier temps, je reviendrai sur leur profil, notamment au regard de l'expérience que constitue pour ces reconvertis la découverte du travail agricole. Faite de succès et d'échecs, cette période est aussi caractérisée par l'apprentissage d'une nouvelle posture professionnelle, celle du patron. J'analyserai ensuite les discours et les représentations dont fait l'objet cette nouvelle catégorie d'acteurs agricoles dans des espaces ruraux traversés par des tensions politiques, sociales, économiques et environnementales.

SUCCÈS ET ÉCHECS DES JEUNES DE BANLIEUE DANS LE MONDE AGRICOLE

Pour les enfants des ouvriers agricoles marocains installés en France, les espaces productifs périurbains sont des lieux de repli dans lesquels ils envisagent leur reconversion comme une mobilité sociale et économique. Toutefois, en se formant sur le tas, ces jeunes associés aux quartiers populaires connaissent des trajectoires sinueuses, faites de succès et d'échecs.

D'ouvriers à patrons : la recherche d'une mobilité sociale

Les exploitations menées par la première génération d'ouvriers agricoles marocains restent bien souvent modestes, et les parents encouragent leurs enfants à se diriger vers des petits métiers urbains, jugés moins pénibles et plus rémunérateurs. Pour les enfants d'ouvriers, les espaces ruraux sont associés à des représentations négatives. Lieux d'exploitation de leurs parents (Mésini, 2013), ils ne sont pas considérés comme un horizon désirable. Pour Malik⁴⁶ par exemple, dont le père s'est installé à son compte à la fin de sa carrière dans les années 2000, les zones de production agricole provençales ont longtemps été associées à de mauvais souvenirs d'enfance.

« Je me rappelle le vendredi soir, dans le bus en revenant de l'école, tous mes copains étaient contents parce que le lendemain ils allaient dormir et faire des activités avec leurs parents. Mais Jafar [ndlr : son frère] et moi

46. Chaque participant a été anonymisé par le recours à un pseudonyme.

on n'était pas aussi optimistes. On savait que le lendemain on allait devoir travailler dans les champs avec nos parents agriculteurs. » (Entretien avec Malik, maraîcher, Bouches-du-Rhône, 11 mars 2016.)

Après de courtes études, en général axées autour d'un apprentissage technique (mécanique ou artisanat), la plupart des enfants d'ouvriers agricoles font l'expérience du salariat. Dans les mondes professionnels, ces jeunes de banlieue, issus de milieux populaires et de familles immigrées, sont souvent soumis à des stéréotypes sociaux (Hancock, 2008). Ceux-ci s'accompagnent d'un processus d'assignation à identité les cantonnant à des emplois peu qualifiés. C'est le cas de Malik, Karim et Mohammed, qui ont d'abord été cariste, chauffeur routier et boucher avant de se lancer dans l'agriculture. Relégués à des emplois faiblement rémunérés et soumis à de fortes hiérarchies, ces travailleurs expérimentent ce que Castel (1994) qualifie de désaffiliation. Marginalisés socialement et spatialement, ils sont écartés des réseaux de production de richesse et ne bénéficient pas d'une reconnaissance sociale. Ce sentiment peut être à l'origine d'une volonté de reconversion, souvent amorcée à l'occasion d'un changement de trajectoire professionnelle ou familiale (chômage, mariage, parentalité). Le parcours de Karim illustre cette recherche de mobilité sociale (encadré 13.1).

Encadré 13.1. La reconversion de Karim : de chauffeur routier à exploitant agricole

Karim est né au Maroc, à Taza. Il est arrivé en France à l'âge de 13 ans, via un regroupement familial initié par son père, ouvrier agricole en France depuis les années 1970. Il a grandi avec sa famille dans un quartier classé prioritaire dans le cadre de la politique de la ville d'une ville moyenne des Bouches-du-Rhône. Après avoir obtenu un brevet d'études professionnelles logistique et transport, il a été chauffeur routier pendant treize ans. En 2011, à la trentaine, naît son premier enfant. Toujours sur la route, peu présent à la maison, Malik estime que son travail, en plus d'être trop peu rémunérateur, ne lui permet pas de mener une vie de famille. L'année suivante, il est licencié pour des raisons économiques. Il décide alors de travailler à son compte dans le commerce. En 2014, l'ancien patron de son père, qui ne trouve pas de repreneur pour lui succéder, lui propose de le former et de lui transmettre son exploitation. Malik accepte, et en 2016, après deux ans à travailler à ses côtés, il s'installe en nom propre en tant que maraîcher, avec ses deux frères qui l'aident à cultiver et commercialiser les marchandises. Sa femme, enseignante, s'occupe de la gestion administrative de l'entreprise.

Enquête de terrain, Bouches-du-Rhône, 2019.

En se reconvertissant, les nouveaux exploitants marocains entament une double évolution professionnelle. D'une part, ils changent leur domaine d'activité, en passant d'un emploi dans le secteur tertiaire au secteur primaire. D'autre part, ils font évoluer leur statut, délaissant le salariat au profit de l'entrepreneuriat. D'abord répulsifs, les espaces ruraux deviennent un espace de repli pour ces travailleurs à la recherche d'une mobilité sociale. Le déclin des systèmes productifs anciennement opulents apparaît comme une opportunité pour une classe d'entrepreneurs modestes s'installant dans les interstices délaissés par les familles de producteurs locaux vieillissants. Toutefois, leur entrée dans le monde agricole s'accompagne d'un apprentissage jalonné de réussites et d'échecs.

Le difficile apprentissage du travail agricole

Alors que la première génération d'ouvriers agricoles venus en France à l'âge adulte dans les années 1970 est constituée de *fellahs* (terme désignant les paysans en arabe) qui ont grandi dans les campagnes rurales des contreforts du Moyen Atlas, leurs enfants, eux, se sont construits entre le Maroc et la France, dans des espaces urbains populaires. Ces jeunes entrepreneurs négocient leur accès à la ressource foncière par le biais d'accords tacites conclus auprès des héritiers des familles de producteurs ayant quitté la profession. Alors que les terres sont délaissées, ils s'engagent à les entretenir et à en réactiver la fonction nourricière (Lascaux, 2021). Lorsqu'ils se lancent à leur compte, l'entrée dans le monde rural est souvent vécue comme un moment charnière, dans leur trajectoire aussi bien professionnelle que personnelle. Outre la découverte d'un nouvel environnement de travail, et, souvent, à terme, un nouveau lieu de vie, les jeunes entrepreneurs marocains apprennent aussi un nouveau métier physiquement éprouvant et techniquement exigeant. En particulier, l'expérience du travail agricole est bien souvent décrite comme une étape douloureuse dans laquelle les corps sont mis à l'épreuve.

On peut citer ici l'exemple d'Anas. Citadin de Kénitra venu rejoindre son père ouvrier juste après sa majorité, il a d'abord été salarié agricole avant de se lancer à son compte quelques années après. Une expérience dont il se souvient encore avec émotion plusieurs années après.

« Le lendemain du premier jour, je voulais plus y aller [ndlr : travailler sur l'exploitation]. Je pouvais même pas manger. J'avais un pique-nique, je l'ai donné au chien qui était à côté. Le deuxième jour j'ai hésité, puis j'y suis allé. La deuxième semaine ça allait mieux. En fait je passais la raclette, c'est très dur comme tâche. C'était en 2003. Je me rappelle pas beaucoup des dates en général, mais celle-là je l'oublie pas, parce que c'était très dur. Mais j'ai appris beaucoup de choses à ce moment-là et je m'en sers encore aujourd'hui. » (Entretien avec Anas, maraîcher, Bouches-du-Rhône, 29 mai 2019.)

Si ces expériences ouvrières rappellent aux exploitants marocains les violences professionnelles et sociales qu'ont vécues leurs parents, elles sont avant tout envisagées comme un temps d'initiation. L'exploitation agricole devient un lieu d'apprentissage empirique pour ceux qui se lancent sans diplôme ni formation agricole préalable, leur donnant à leurs yeux une légitimité dans la profession.

Loin des représentations longtemps associées à un monde paysan où les compétences agricoles circuleraient « dans le sang » (Mendras, 2000), les travailleurs agricoles salariés bénéficient eux aussi d'un héritage professionnel qualifiant (Reboul, 1981).

La position d'ouvrier restreint l'accès aux savoirs, surtout lorsque la transmission n'est pas explicitement envisagée. Dans ces conditions, les compétences acquises se limitent plutôt à la mémorisation de tâches répétitives et à des connaissances incomplètes des processus de mise en culture et des gestes techniques. Ce manque de savoirs empiriques et techniques rend le succès et le rendement de certaines cultures incertains.

On peut citer ici l'exemple de Mouloud, l'oncle de Malik, réputé pour être « *le pire agriculteur du village* » dans lequel il s'est installé. Après plusieurs années de salariat au sein d'une entreprise de maraîchage, il s'est lancé à son compte dans les années 2010. Chaque année, plusieurs de ses cultures sont affectées par des maladies ou des ravageurs en raison d'une mauvaise maîtrise agronomique (figure 13.1). À l'hiver 2019,



Figure 13.1. Cultures de salades atrophiées par du désherbant, Bouches-du-Rhône, 2019 (photo d'Anne Lascaux).

suite à une erreur de dosage de produits phytosanitaires, ses cultures de navet ont été contaminées à 80 % par des larves de mouche du chou, les rendant invendables. L'été suivant, ce sont ses plantations de haricot rouge et de melon qui ont jauni en raison d'un manque d'eau lié à une mauvaise gestion du système d'arrosage collectif. En 2020, pour éviter de nettoyer mécaniquement les parcelles où il a planté ses salades, il a aspergé ses cultures de désherbant, provoquant une atrophie des cultures, sans toutefois empêcher les mauvaises herbes de se développer.

Ces aléas affectent la rentabilité des exploitations des néo-agriculteurs marocains et les fragilisent dans leur installation. En effet, la perte d'une partie des productions rend les retours sur investissement difficiles à atteindre et compromet l'insertion sur les marchés de ces nouveaux producteurs encore fragiles. Ils vivent leurs premières années d'installation comme un temps d'apprentissage durant lequel ils découvrent et se forment empiriquement au métier d'exploitant agricole, avec plus ou moins de succès. Ces tâtonnements dans la gestion des systèmes productifs se retrouvent dans les difficultés qu'ont ces anciens salariés à se positionner eux-mêmes dans le monde agricole. Loin d'embrasser une posture d'agriculteurs, lorsque je leur ai demandé leur profession, nombre d'entre eux se sont plutôt définis comme des « *autodidactes* » ou des « *entrepreneurs* ». Cette ambivalence entre, d'une part, un sentiment de marginalité et, d'autre part, une réinterprétation de la posture de l'exploitant traduit l'ambiguïté de leur posture dans un monde rural dans lequel ils ont longtemps été salariés. Ce changement de trajectoire alimente des représentations et des discours à leur propos de la part des acteurs du milieu agricole.

« DU TRAVAIL D'ARABE » ? : DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS AGRICOLES CONTROVERSÉS

Dans la *huerta* provençale, l'installation des Marocains en tant qu'exploitants alimente des discours et des représentations de la part des acteurs locaux. Au sein d'une classe agricole éprouvée depuis plusieurs décennies par un lent déclin, l'ascension sociale d'une catégorie d'acteurs issus de l'immigration alimente les tensions xénophobes. S'ils sont l'objet de controverses, les agriculteurs reconvertis réinterprètent la figure de l'exploitant dans les espaces ruraux et alimentent une réflexion sur la place de l'entrepreneuriat dans l'agriculture contemporaine.

Au café et sans bottes : discours et représentations sur un nouveau profil d'exploitants

Les tâtonnements qu'expérimentent les entrepreneurs marocains lorsqu'ils se lancent dans l'activité agricole alimentent les discours à leur encontre au sein des cercles ruraux. Souvent à la recherche de conseils,

car ils s'installent sans réelle formation préalable, ils se tournent vers les petites structures commerciales comme les coopératives agricoles pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent. Cette quête de conseils suscite cependant des critiques récurrentes, souvent axées sur une supposée incompétence et ponctuées par l'expression raciste de « *travail d'Arabe* »⁴⁷. Le témoignage de Brice, magasinier, illustre ce phénomène :

« Les Marocains, ils cherchent les cultures faciles, comme la salade et la courgette. Il y a de gros problèmes avec eux sur le travail. J'en ai c'est des bouchers ! Souvent ils me posent des questions. Ils ne sont pas de la partie, ils n'ont pas de formation ni de diplômes. Ceux qui viennent ne parlent pas français. C'est dangereux ! Je l'ai vu dans La Crau⁴⁸, ils font n'importe quoi ! Là-bas, il y a eu un problème de cristaux blancs qui remontaient parce qu'ils avaient mis trop d'engrais. Ils ont tué la terre ! » (Entretien avec Brice, magasinier à la Coopérative agricole Provence Languedoc, Bouches-du-Rhône, 28 mai 2019.)

Si Brice, dans ses propos, considère l'aspect technique des exploitations menées par les néo-producteurs marocains, les agriculteurs locaux, eux, ciblent plus largement leur posture dans l'espace rural, remettant en cause leur légitimité dans le milieu agricole. On peut alors s'intéresser à la fabrique du discours xénophobe dans des campagnes provençales marquées depuis plusieurs décennies par la montée des partis d'extrême droite⁴⁹. Sur quels éléments ces discours se cristallisent-ils ? Quelles représentations du monde agricole méditerranéen défendent-ils ?

Les discours qu'émettent les agriculteurs locaux à propos des jeunes Marocains se focalisent sur deux objets en particulier : les bottes et le café. Finalement, loin des préoccupations techniques, les critiques mettent en exergue l'altérité d'une nouvelle catégorie de producteurs issus des classes populaires urbaines et de l'immigration. On peut ici prendre l'exemple de Jules, un jeune maraîcher ayant monté son exploitation sur les parcelles de ses parents arboriculteurs. Alors que nous discutons d'un maraîcher marocain dont il est voisin sur un marché de plein vent, il le qualifie en ces termes :

« Lui, c'est le vrai patron marocain. Il n'a jamais les mains dans la terre, il est toujours au café ! » (Entretien avec Jules, maraîcher, Bouches-du-Rhône, 4 avril 2019.)

47. Entretien avec Jules, agriculteur, Bouches-du-Rhône, 4 avril 2019. Citation à propos des cultures d'un agriculteur marocain louant les terres de sa grand-mère. Le terme « Arabe » a ici une connotation particulièrement injurieuse et négative. Constamment utilisé sur le terrain, j'ai choisi de le retranscrire afin de ne pas effacer la violence raciale, sociale et symbolique à l'œuvre entre les groupes sociaux.

48. Brice fait ici référence à la plaine de la Crau, un espace productif intensif situé au sud des Alpilles, entre l'étang de Berre et le delta de la Camargue.

49. Au second tour des élections législatives, le parti du Rassemblement national a recueilli 44,78 % des voix sur l'ensemble des Bouches-du-Rhône.

Dans leurs discours, les agriculteurs provençaux réactivent des valeurs rurales cristallisées autour d'un imaginaire paysan lointain et fantasmé. Ils mettent ainsi en avant leur appartenance à une paysannerie pensée en opposition à une société englobante tournée vers la ville (Mendras, 1976). Ce processus d'affirmation identitaire se fixe notamment sur certains signes de distinction, comme des objets ou des pratiques signalant l'appartenance à un groupe reconnu comme légitime et faisant corps. En étant « *toujours au café* », « *sans les bottes* », « *jamais sales* », les agriculteurs marocains ne sont pas de la partie. S'ils investissent les campagnes provençales et y jouent le jeu de l'entrepreneuriat, les critiques dont ils font l'objet visent à marquer la limite entre la classe des « faux » paysans qu'ils illustreraient et celle des « vrais », constituée par les locaux. Les seuls producteurs marocains trouvant une légitimité aux yeux des agriculteurs provençaux sont ceux incarnant la figure des *fellahs*. Jules dira à propos d'Abdallah, un des premiers ouvriers saisonniers à s'être lancé à son compte au milieu de sa carrière, dans les années 2000, suite à la faillite de l'exploitation de son patron : « *Je préfère les vieux, eux ils sont bien et simples, comme Abdallah. Lui il est comme moi, il a les bottes et il travaille.* » Derrière la simplicité qu'évoque Jules, on retrouve surtout une génération de travailleurs agricoles vieillissants et exploitants de conditions modestes. Longtemps restés enserrés dans le système du travail saisonnier sous conditionnalité, leur réussite en tant qu'entrepreneurs est restée mitigée (Lascaux, 2022a).

À partir de la figure 13.2, on peut observer le décalage qu'il existe entre ces deux types d'acteurs dans le choix des tenues de travail et dans la posture patronale qu'ils adoptent.

Malgré des styles de gestion et des tenues différentes, Bachir et Gaston endossent tous deux une posture patronale affirmée vis-à-vis de leurs ouvriers. On peut alors s'interroger sur les motivations et les représentations du travail agricole chez les exploitants, ainsi que sur les transformations sociales et économiques à l'œuvre dans les espaces productifs méditerranéens.

Les discours des agriculteurs provençaux mettent en avant une identité rurale articulée autour de la valorisation morale du travail de la terre, associée à des codes vestimentaires et comportementaux performant une appartenance à la classe paysanne. Ces habitus – en tant que dispositions matérielles et éducatives acquises par l'individu au cours de sa socialisation et ensemble de pratiques et de systèmes de valeurs reproduits de manière inconsciente (Bourdieu, 1979) – illustrent les structurations sociales incorporées par le monde paysan. En difficulté depuis la seconde moitié du XX^e siècle, les sociétés paysannes se replient sur les valeurs rurales autour desquelles elles ont structuré leurs dispositions sociales (Bourdieu, 2002).



Figure 13.2. Bachir et Gaston surveillant le travail de leurs ouvriers sur l'exploitation, Bouches-du-Rhône, 2019 (photos d'Anne Lascaux).

A) Bachir – agriculteur marocain ayant grandi dans les quartiers populaires de Casablanca – contrôle le travail de ses ouvriers. Il est accompagné de son ami, avec qui il va ensuite aller au café du village pour retrouver d'autres patrons marocains et s'informer des nouvelles locales. Habillé d'un perfecto en cuir noir, il met rarement les pieds dans les champs, y passant par intermittences dans la journée pour apporter du matériel ou donner des consignes à ses ouvriers.

B) Gaston – agriculteur issu d'une famille d'éleveurs du Limousin – surveille lui aussi le travail de ses salariés. Seul, il travaille sur une parcelle voisine dont il règle l'arrosage. Au moment où la photo a été prise, il vient de troquer ses bottes contre des chaussures plus pratiques pour se déplacer.

Lorsqu'ils mettent en avant les bottes et la terre, les agriculteurs provençaux réactivent une vision du travail agricole ancré dans les pratiques et l'espace local. À rebours des mondes urbains associés au règne des techniques, ils se replient sur le modèle d'une agriculture familiale dans laquelle le petit producteur marchand gère et maîtrise le territoire rural dans lequel il est ancré. Or, dans la *huerta* provençale, ce modèle agricole est mis à mal depuis les années 1970 par la mise en concurrence des marchés mondiaux, qui s'est accompagnée d'une injonction à la productivité (Durbiano, 1997). La transformation des cadres du travail agricole a participé à l'effacement de la figure du paysan au profit de celle de l'agriculteur-technicien (Mendras, 2000). C'est ce modèle d'une agriculture productiviste et entrepreneuriale, déconnectée de l'espace rural et tournée vers les centres urbains, qu'incarnent les nouveaux agriculteurs marocains. En les discréditant, les producteurs provençaux se rattachent aux valeurs rurales d'une paysannerie réinventée et exacerbée, performant ici une résistance face au déclin du système productif méditerranéen dont dépendent ces familles et dans lequel elles sont investies depuis plusieurs générations.

Devenir patron : incarner la réussite des classes populaires

Gérer une entreprise

Au-delà des apparences, des pratiques et des discours, la distance sociale entre les anciennes élites paysannes provençales et les nouveaux producteurs marocains repose sur des référentiels de valeurs différents (Chamboredon et Lemaire, 1970), notamment concernant la représentation de l'activité agricole et de ses usages. Pour les premiers, si la *huerta* provençale est leur lieu de travail, elle est surtout le territoire de leurs ancêtres, un espace de projection sociale investi émotionnellement dès l'enfance. Pour les seconds, le rapport à la campagne provençale est plus ambigu. D'abord répulsive pour une génération de jeunes urbains issus de familles d'ouvriers agricoles immigrés, elle devient un espace de repli face à l'insatisfaction de leur situation économique et sociale dans le monde du travail salarié peu qualifié.

Depuis plusieurs décennies, certaines campagnes occidentales en perte de vitesse (Drôme, Ardèche, Lozère, Limousin) voient leur profil social recomposé par l'arrivée de néo-ruraux, issus de classes urbaines et supérieures, pour qui l'installation agricole répond à un projet économique, social, politique ou écologique nourri par l'utopie d'un « retour à la terre » (Dolci *et al.*, 2019 ; Sallustio, 2018). Si, dans ce cas aussi, l'installation d'un groupe allochtone est une source de tensions avec les populations locales, les profils et les intentions entre ces deux groupes diffèrent.

À l'opposé des préoccupations idéologiques animant les pionniers de la néo-ruralité, la création d'une entreprise agricole par les enfants d'ouvriers marocains s'inscrit dans une stratégie globale de réussite du projet migratoire entamé par leurs parents par le biais de l'entrepreneuriat. Ce qui les intéresse dans l'activité agricole n'est pas tant l'agriculture elle-même que la gestion d'une entreprise. Le prestige social associé au statut d'entrepreneur et les conditions de travail que celui-ci permet sont au cœur des motivations des nouveaux producteurs marocains. Ces différences dans les représentations du travail agricole justifient la divergence des pratiques entre les différents profils d'agriculteurs, ainsi que dans les formes de travail qu'ils adoptent. On peut ici citer les propos d'Haroun, le frère d'Anas. Ancien chauffeur routier, il s'est lancé à son compte après avoir vu le succès de son frère. Alors qu'il est en train de former un nouvel ouvrier, il explique pourquoi cette étape est cruciale pour le devenir de son exploitation.

« Il y en a un que j'essaie de former pour qu'il devienne mon bras droit et qu'il fasse toutes ces choses [ndlr : le travail sur l'exploitation]. Je suis super content de lui franchement. Je l'ai ramené cette année du bled et je vais le garder. Au début j'ai passé une journée avec lui pour voir comment il était et vraiment, il est super ! Il se démène, il s'en fout de l'état dans lequel il se met.

Il apprend vite, il a envie. Je suis en train de le former, comme ça après je pourrai laisser les hommes au travail avec lui, il gèrera et moi je pourrai partir faire mes affaires tranquille. Parce que la journée je reste pas avec eux dans les champs, je peux plus. Déjà, c'est pas ma passion l'agriculture. Le reste du temps, je vais à droite, à gauche. » (Entretien avec Haroun, maraîcher, Comtat, 7 août 2019.)

À contrepied des exploitants passant la majeure partie de leur temps sur leur exploitation, comme Gaston, les entrepreneurs marocains s'en éloignent dès qu'ils le peuvent. Pour ces derniers, l'entreprise agricole est avant tout un outil de travail leur offrant des conditions plus confortables, loin des mobilités et des contraintes horaires imposées par le salariat.

S'entraider entre pairs

Le rapport des agriculteurs marocains au café peut être éclairé sous un nouvel angle. Pour ces patrons en pleine ascension sociale, il est un espace de partage des connaissances entre pairs. Espace de sociabilité par excellence des classes populaires et catalyseur des sociabilités masculines dans le monde arabe (Lafi, 2005), on s'y informe des nouvelles, on y questionne les pratiques, tout en cultivant une certaine méfiance au sein du groupe (Bozon, 1982). Espace ressource dans les parcours migratoires (Gauthier, 2017), le café est un espace de formation autonome où les savoirs circulent. Pour Karim, Anas, Bachir et bien d'autres, le café est le lieu où ils partagent leurs techniques de culture, trouvent du matériel, concluent des partenariats et discutent de leurs erreurs. En ce sens, le café joue le même rôle que les coopératives agricoles dans lesquelles se retrouvent chaque matin nombre d'agriculteurs locaux pour partager les nouvelles. Dans ces entre-soi, les Marocains ne sont pas toujours les bienvenus. Ces derniers sont laissés en marge dans des campagnes provençales marquées par la xénophobie et la concurrence entre producteurs, comme l'explique Mohammed, ancien boucher reconverti dans le maraîchage après la liquidation de son entreprise.

« Pour se renseigner au début tu dois poser des questions à ton entourage, au café, à la famille. Comme c'est quelque chose qu'on n'a pas appris à l'école, que c'est un savoir-faire à l'ancienne, il faut le voler aux autres. Et il y en a beaucoup qui font de l'agriculture. Ils ont de l'expérience. Des fois ils t'évitent de faire des bêtises, mais tout le monde ne veut pas te donner. Y en a qui te laissent galérer, ils ne t'accordent pas de temps. Il faut que tu les écoutes quand ils discutent, il faut être malin. La majorité ce sont des Marocains. Je connais aussi des Français qui font de l'agriculture, mais ils sont moins à l'écoute, ils te donnent moins de temps, ils font moins d'efforts. Il y a plus de méfiance chez eux avec toi. Beaucoup ne veulent pas que tu fasses les mêmes produits qu'eux. » (Entretien avec Mohammed, maraîcher, Bouches-du-Rhône, 22 avril 2019.)

Espace de coopération lié à des solidarités de circonstances reliant entre eux les destins de ceux qui tentent l'aventure entrepreneuriale (Peraldi, 2007), le café est aussi un lieu où, autour des tasses, se rejoue la concurrence des marchés. Derrière l'image d'oisiveté associée à ces espaces, ce sont bien des relations de travail qui s'y nouent. Et celles-ci sont parfois déterminantes dans la trajectoire des carrières (Jeanjean, 2004). Enfin, le café est un lieu hybride, un espace de l'entre-deux oscillant entre urbanité et ruralité. Ici, au village, se rejouent des pratiques urbaines de sociabilité et de masculinité sur le mode de la performance sociale. Si on y partage beaucoup, on s'y cache aussi, affirmant ou minimisant sa réussite et ses échecs en fonction des interlocuteurs et des aléas du moment. Par exemple, si Abdallah partage volontiers avec ses pairs son expérience concernant les cultures de base faites par tous les maraîchers, comme les courgettes et les salades, il n'évoque jamais les essais qu'il tente avant de les vendre sur les marchés, comme les aubergines à l'été 2019 ou le chou-fleur à l'hiver 2020, de peur que ses concurrents ne s'emparent de la niche qu'il a identifiée. Ces pratiques fluides croisant des cultures urbaines et rurales illustrent l'hybridité caractéristique des entrepreneurs marocains.

Afficher sa réussite

Dans les campagnes provençales qu'ils investissent, les exploitants marocains détonnent. Leurs tenues, leurs véhicules et leurs pratiques professionnelles renvoient à une socialisation urbaine et populaire à contre-courant des profils des familles agricoles locales. Loin de se référer à un imaginaire paysan ancien, les producteurs marocains reproduisent et assument un mode de vie tourné vers l'entreprise et le commerce. Habillés à la campagne comme en ville, ils circulent à travers champs avec des voitures de ville peu adaptées aux chemins escarpés des plaines et des vallées méditerranéennes. Les deux dessins suivants illustrent les scènes de vie quotidienne de deux jeunes Marocains récemment lancés à leur compte, Jalal et Jafar, le frère de Malik⁵⁰. Leur tenue, leur posture et la valeur qu'ils y accordent renvoient à une socialisation au sein de milieux populaires urbains (Bell, 1992). Pour Jalal, l'association jogging-sacoche est un référentiel au monde du travail urbain, dans lequel il travaille comme mécanicien la journée avant de venir s'occuper de son exploitation le soir (figure 13.3A). Jafar, lui, ancien cariste, utilise sa voiture de luxe achetée avec les bénéfices de sa première saison de courgettes pour transporter les ouvriers sur les lieux de travail. Très fier de ses vêtements de marque et de son véhicule neuf, il performe

50. En raison des tensions politiques et sociales à l'œuvre sur le terrain, pour préserver l'anonymat des enquêtes j'ai réalisé des dessins en collaboration avec le dessinateur Antoine Rigaud.

dans les espaces ruraux et urbains dans lesquels il circule et auprès de ses pairs son succès à travers des objets ostentatoires (figure 13.3B). Ceux-ci symbolisent la réussite pour une classe de désaffiliés originaires de quartiers populaires et ayant entamé une mobilité économique et sociale (Bacqué et Sintomer, 2001).

S'ils mettent bien, eux aussi, les pieds dans la terre, les producteurs marocains reconvertis se représentent moins comme des agriculteurs que comme des entrepreneurs jouant le jeu du néolibéralisme et du capitalisme marchand. Ce n'est pas l'attachement à la terre incarné par la génération des *fellahs* à travers la figure de leurs pères qui justifie leur investissement du monde rural provençal. Au contraire, ce dernier leur apparaît comme un espace de repli dans lequel l'entreprise agricole

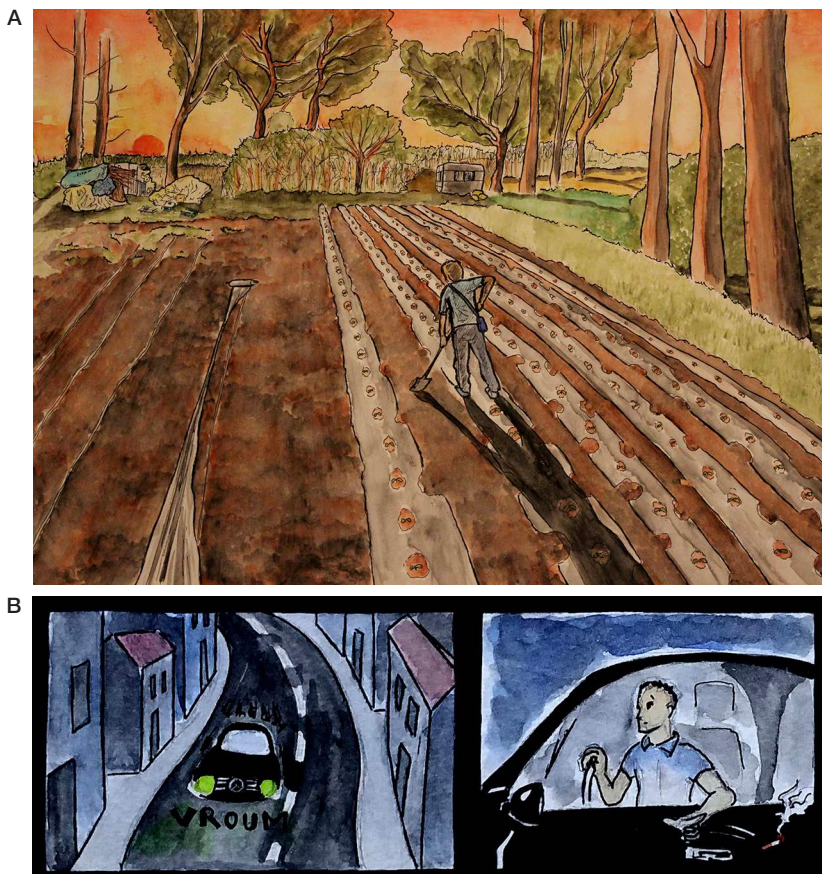


Figure 13.3. Jalal et Jafar, des agriculteurs socialisés dans des quartiers populaires. (A) Jalal travaille le soir sur sa parcelle en tenue de mécanicien. (B) Jafar récupère ses ouvriers au petit matin dans sa nouvelle voiture (dessins d'Anne Lascaux et Antoine Rigaud).

est envisagée comme un outil d'accumulation économique et de revalorisation sociale. En ce sens, ils font corps avec le modèle agricole dominant depuis la seconde moitié du XX^e siècle, articulé autour de logiques entrepreneuriales et techniques. Atik, ancien préparateur de commandes d'une vingtaine d'années et installé à son compte depuis peu, exprime le décalage qu'il ressent vis-à-vis du monde rural méditerranéen dans lequel il évolue.

« Je me sens comme un paysan moderne. Je suis pas comme le vrai paysan. Je travaille pas avec les bottes. J'essaie de travailler proprement, de pas me salir. J'essaie de tout faire mécaniquement au maximum, d'être intelligent. »
(Entretien avec Atik, arboriculteur et maraîcher, Bouches-du-Rhône, 2019.)

L'entrée dans les campagnes provençales est bien souvent l'occasion d'une prise de conscience des entrepreneurs marocains de leur urbanité. Anas évoque, à propos de ses premières semaines dans le village dans lequel il s'est installé, ses difficultés à s'habituer à ce nouvel espace de vie : *« Au début je devenais fou. Tu sais, tu as l'habitude du mouvement, des gens, de la ville. Et là d'un coup, il n'y a pratiquement rien. »* Entre salariat et patronat, ruralité et urbanité, les agriculteurs marocains incarnent une nouvelle figure d'acteurs agricoles. S'ils cristallisent les tensions dans des mondes ruraux en proie à de nombreuses difficultés, ils n'en apportent pas moins avec eux une réactivation des pratiques agricoles, guidée par une éthique entrepreneuriale correspondant aux logiques d'accélération des systèmes productifs globaux. Ils sont désormais des acteurs incontournables des systèmes productifs méditerranéens (agriculteurs et commerçants locaux) avec lesquels doivent composer, voire coopérer.

CONCLUSION

Analyser les relations sociales entre nouveaux venus et locaux dans les campagnes méditerranéennes, sous l'angle des tensions entre urbanité et ruralité, permet de mieux comprendre les formes de dépréciation dont sont victimes les « néos ». Néo-agriculteurs, néo-ruraux, les acteurs allochtones aux campagnes n'en saisissent pas toujours les règles du jeu et s'en retrouvent écartés. Derrière les critiques visant les agriculteurs marocains, c'est bien un rapport de classe qui se joue. Pour les familles de petits producteurs éprouvés par des décennies de crise rurale, la fabrique du discours xénophobe vise avant tout à disqualifier une nouvelle catégorie d'acteurs agricoles longtemps cantonnés au salariat. L'accession au statut d'entrepreneur de ces classes ouvrières issues d'une immigration de travail, dans laquelle les producteurs provençaux ont longtemps été des acteurs de premier plan en tant qu'employeurs, renvoie ces derniers à leur propre déclassement.

La recomposition de l'ordre social des campagnes productives méditerranéennes fait bouger les lignes des rapports de force. Désormais eux aussi producteurs et patrons, les entrepreneurs marocains incarnent une nouvelle génération d'exploitants agricoles renouvelant les représentations associées aux mondes ruraux. En reproduisant sur leurs exploitations le modèle productiviste qu'ils ont expérimenté en tant qu'ouvriers, ils illustrent le virage entrepreneurial qu'a pris l'agriculture dans la seconde moitié ^{XX}^e siècle et qui s'est accéléré dans les années 2000. Ils incarnent ainsi, aux côtés des producteurs locaux qui ont fait évoluer leurs pratiques, la figure moderne du chef d'entreprise de taille moyenne.

De plus, à l'heure où les marchés mondiaux et les conditions du travail agricole sont déterminés dans les grandes métropoles, les rapports entre les villes et les campagnes se tendent. À la fois issus de classes populaires immigrées et urbaines, les néo-producteurs marocains tiennent une position complexe dans les espaces ruraux par la multiplicité des postures qu'ils incarnent. À la fois anciens salariés et nouveaux pairs, objets de discours xénophobes et relève agricole, appréhender ces nouveaux travailleurs agricoles nécessite de tirer les fils de l'intersectionnalité pour saisir le renouvellement des formes contemporaines du travail en agriculture.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bacqué M.H., Sintomer Y., 2001. Affiliations et désaffiliations en banlieue : réflexions à partir des exemples de Saint-Denis et d'Aubervilliers. *Revue française de sociologie*, 42 (2), 217-249.
- Bell Q., 1992. *Mode et société. Essai sur la sociologie du vêtement*, Paris, Presses universitaires de France, 262 p.
- Bourdieu P., 1979. *La Distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1 055 p.
- Bourdieu P., 2002. *Le Bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Éditions du Seuil, 279 p.
- Bozon M., 1982. La fréquentation des cafés dans une petite ville ouvrière : une sociabilité populaire autonome? In : *Anthropologie culturelle dans le champ urbain*, Paris, Presses universitaires de France, 137-146.
- Castel R., 1994. La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la disaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, (22), 11-27.
- Chamboredon J.-C., Lemaire M., 1970. Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. *Revue française de sociologie*, 11 (1), 3-33.
- Décosse F., 2008. La santé des travailleurs agricoles migrants : un objet politique? *Études rurales*, 182 (2), 103-120.
- Dolci P., Cortes G., Perrin C., 2019. Retourner à la terre pour faire avec la crise : ancrages et circulations entre ville et campagne au Portugal. *Annales de géographie*, 3 (727), 62-93.

- Durbiano C., 1997. *Le Comtat et ses marges. Crises et mutations d'une région agricole méditerranéenne*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 217 p.
- Gauthier C., 2017. La mémoire partagée de « la vie de café » dans les quartiers populaires centraux d'immigration. *Ambiances*, (3).
- Hancock C., 2008. Décoloniser les représentations : esquisse d'une géographie culturelle de nos « Autres ». *Annales de géographie*, 2 (660-661), 116-128.
- Jeanjean A., 2004. Ce qui du travail se noue au café. *Socio-anthropologie*, (15).
- Lafi N., 2005. Espace de loisirs, espace politique : le café dans le monde arabe au XIX^e siècle, l'exemple de Tripoli. In : *Divertissements et loisirs dans les sociétés urbaines à l'époque moderne et contemporaine* (Beck R., Madœuf A., eds), Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 345-353.
- Lascaux A., 2021. Partir pour cultiver, cultiver pour rester. *Études rurales*, 208 (2), 84-103.
- Lascaux A., 2022a. Paysans de la hess ? Les agriculteurs marocains, un nouveau groupe de producteurs dans la huerta provençale. *Revue européenne des migrations internationales*, (3), 91-113.
- Lascaux A., 2022b. Paysans de la hess. L'insertion des agriculteurs marocains par des pratiques informelles dans la huerta provençale en déclin. Thèse de doctorat, géographie, université Jean-Moulin Lyon-3, 447 p.
- Lascaux A., 2024. Yvonne est-elle raciste ? Éclairer le déclassement du monde agricole provençal par la mémoire familiale. *Carnet de géographes*, (18).
- Mendras H., 1976. *Sociétés paysannes : éléments pour une théorie de la paysannerie*, Paris, Armand Colin, 368 p.
- Mendras H., 2000. L'invention de la paysannerie : un moment de l'histoire de la sociologie française d'après-guerre. *Revue française de sociologie*, 41 (3), 539-552.
- Mésini B., 2009. Enjeux des mobilités circulaires de main-d'œuvre : l'exemple des saisonniers étrangers dans l'agriculture méditerranéenne. *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens*, (113), 105-112.
- Mésini B., 2013. Mobile, flexibles et réversibles. Les travailleurs saisonniers maghrébins et latinos « détachés » dans les champs de Provence. *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, (1301), 67-76.
- Morice A., 2008. Quelques repères sur les contrats OMI et ANAEM. *Études rurales*, (182), 61-68.
- OFII, 2019. Rapport annuel. Office français de l'immigration et de l'intégration.
- Peraldi M., 2007. Aventuriers du nouveau capitalisme marchand. Essai d'anthropologie de l'éthique mercantile. In : *Voyages du développement*, Paris, Karthala, 73-113.
- Piore M., 1979. *Birds of Passage. Migrant Labor and Industrial Societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 229 p.
- Reboul C., 1981. L'apprentissage familial des métiers de l'agriculture. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 39, 113-120.
- Sallustio M., 2018. Le « retour à la terre » : entre utopie et nostalgie. Le cas des collectifs de néo-paysans en France. *Conserveries mémorielles. Revue transdisciplinaire*, (22).

14. LE DÉTACHEMENT TRANSFRONTALIER DES MAINS-D'ŒUVRE AGRICOLES

Confiance, méfiance et défiance
au cœur d'un écosystème d'affaires

Béatrice Mésini, Mathieu Coulon

Le détachement promu par la directive 96/71/CE⁵¹ a connu un essor constant dans l'Union européenne, où le nombre de travailleurs détachés est passé de moins de 500 000 en 2005 à près de 3 millions en 2018 (Décosse *et al.*, 2022). En France, les intérimaires polonais, roumains, bulgares sont désormais mis à disposition des exploitations dans le nord-est et l'ouest de la France, tandis que dans le sud ce sont les travailleuses et travailleurs temporaires andins et africains qui sont détachés d'Espagne. Les diverses tâches de production agricole – semis, plantation, surveillance, récolte, tri, conditionnement – sont pourvues par ces travailleurs extracommunautaires, illustrant la perte de souveraineté alimentaire révélée par la fermeture des frontières lors de la pandémie (Hellio et Mésini, 2022).

Historiquement, la demande de travailleurs étrangers flexibles s'est faite « en fonction de besoins ponctuels selon une logique de flux tendu » (Hubscher, 2005). Nous questionnons le développement de l'entreprise de travail temporaire (ETT) Terra Fecundis (TF), établie en Espagne, qui détache depuis vingt ans des milliers d'intérimaires dans l'agriculture française et offre une productivité accrue aux exploitations utilisatrices françaises, par la mise à disposition d'individus et d'équipes (*cuadrillas*) sans cesse renouvelées. Principalement centrée sur le détachement dans les filières arboricoles, maraîchères et viticoles du sud-est de la France, notre étude s'appuie à la fois sur des données statistiques et sur des sources juridiques pour explorer l'écosystème d'affaire qui a prospéré entre l'Espagne et la France depuis 2001. Pour ce faire, nous mobilisons le concept d'écosystème, « transposé de la biologie au monde des affaires par James Moore », qui le définit comme « une communauté économique [qui]

51. Directive 96/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 1996 concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services.

va produire des biens et des services en apportant de la valeur aux clients» (Parize-Suffrin, 2012). Ce concept «d'écosystème d'affaires permet de caractériser des réseaux complexes impulsés par des leaders autour d'une offre innovante», avec un cycle de vie en quatre temps (naissance-expansion-prédominance-renouveau) (Loilier et Malherbe, 2012).

Afin de comprendre l'évolution du détachement par l'ETT-TF, nous avons utilisé les déclarations dématérialisées enregistrées dans la base de données du système d'information sur les prestations de services internationales (SI-PSI), qui enregistre les détachements en France⁵². La base statistique comprend trois volets : le premier regroupe les déclarations préalables de détachement, qui identifie le prestataire étranger et l'entreprise utilisatrice, la ou les prestations effectuées, et qui indique le lieu et la période d'emploi. Le second offre des informations sur le ou les salariés, en spécifiant l'origine, l'âge, le genre et le poste occupé. Le dernier décrit les lieux de prestations, la localisation des entreprises utilisatrices et des hébergements. Fournies par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), ces données, qui illustrent l'hétérogénéité des postes déclarés (ex. : ouvrier agricole, ouvrier viticole, ouvriers spécialisés, *peon agricola*, *peon agrario*, *peon recolector*⁵³), permettent de cartographier le déploiement d'une ETT dans notre zone d'étude. Cinq classes de la nomenclature NAF/APE⁵⁴ regroupent 92 % de tous les contrats de l'ETT-TF sur la période⁵⁵.

En contrepoint, les données qualitatives décrivent les relations et les modalités d'organisation entre entrepreneurs espagnols et français. Elles sont issues de deux comptes-rendus de procès, à l'encontre des trois gérants et des sociétés de la holding TF, de leurs représentants et représentantes en France à Marseille en 2021, puis de sept exploitants et exploitantes agricoles et de leurs sociétés à Nîmes en 2022⁵⁶. Le procès correctionnel de 2021 établit les faits commis entre 2012 à 2015 par les prestataires espagnols et les logisticiens et logisticiennes français⁵⁷, jugés

52. Jusqu'en 2016, les déclarations se faisaient au niveau des inspections du travail et ne donnaient pas lieu à comptabilité nationale.

53. Ouvrier agricole, ouvrier à la collecte, données SI-PSI.

54. APE signifie «activité principale exercée». Le code APE se fonde sur la nomenclature nationale d'activités française (<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R31516>). Il est aussi appelé «code NAF».

55. Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules : 43 % ; culture de fruits à pépins et à noyau : 28,5 % ; commerce de gros – commerce interentreprises – de fruits et légumes : 7,3 % ; culture de céréales, de légumineuses et de graines oléagineuses : 7 % ; culture de la vigne : 6 %.

56. Béatrice Mésini, compte-rendu des procès 2021 et 2022 de TF devant les tribunaux correctionnels de Marseille et de Nîmes, où comparaissaient également les entreprises utilisatrices, 18 mars 2022 (Mésini 2021 ; 2022a).

57. Mme P. est responsable des clients locaux et de la distribution des avances financières, les sœurs M. sont en charge de la partie commerciale et de la logistique des hébergements, tandis que le salarié équatorien W.S.M. est responsable de la main-d'œuvre. Voir le jugement de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, arrêt correctionnel, 12 juin 2024, chambre correctionnelle 5-2, 171 p., p. 143.

pour « fraude à l'établissement », « marchandage », « travail dissimulé », infractions commises « en bande organisée » et « fraude aux cotisations sociales », tandis que celui de Nîmes assigne les exploitants et exploitantes agricoles français pour « travail dissimulé » et « hébergement indigne ». Ces sources ont été recoupées par l'analyse des minutes judiciaires, et complétées par celle du jugement d'appel de l'ETT en 2024. L'objectif était de contextualiser les infractions retenues, mais aussi d'analyser les moyens de défense adoptés par les gérants et les exploitants français, actualisant un « droit en train de se faire » (Besnier, 2007).

Pour saisir et décrire les relations nouées entre entrepreneurs des deux côtés de la frontière, nous avons choisi le terme latin *fides*, qui admet 11 acceptions⁵⁸ et désigne « la confiance qu'autrui nous accorde » (Armogathe, 2007). Les termes de *fides*, *bona fides*, *mala fides* structurent notre propos pour mettre en dialogue les faits, les actes et les intentions des protagonistes. La confiance apparaît initialement sous les formes de « loyauté et fidélité » qui ont conduit au maillage d'un vaste réseau interpersonnel dans la chaîne de commandement⁵⁹ structurée entre la France et l'Espagne.

Un autre sens suggéré par *fides* est celui de « renommée, réputation, honorabilité, honneur, crédit, crédibilité », puisque c'est en ces termes que les gérants espagnols valorisent la réussite de la holding TF, que les logisticiennes françaises motivent leur engagement et que les exploitants agricoles justifient de recourir à ses services. Les sources judiciaires et cartographiques éclairent les diverses « proximités » géographiques, institutionnelles, relationnelles et organisationnelles entre les protagonistes.

En dernier ressort, nous analyserons les éléments juridiques retenus par les enquêteurs et les magistrats en vue de prouver la *mala fides* (mauvaise foi) des donneurs d'ordre et des maîtres d'ouvrage, condamnés pour leurs pratiques *infra* et *contra legem* (Mésini, 2025). Pour ce faire, deux autres dimensions de *fides*, que sont l'honnêteté et la probité, mais aussi les « témoignages, preuves, indices, présomptions » singularisent les investigations de la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS), conduites durant l'enquête. Nous verrons que le *business model* développé par l'ETT-TF a largement profité aux entreprises utilisatrices françaises, qui ont diversifié leurs activités en proposant une offre locative rentable (mobilière et immobilière) en secteur agricole, permettant d'héberger à l'année des milliers de travailleurs et de travailleuses détachés.

58. Grand dictionnaire latin Olivetti. <https://www.grand-dictionnaire-latin.com>

59. *Encargados* ou *corredores*, chefs d'équipe et transporteurs.

FIDES : UNE OFFRE INNOVANTE DE « DÉTACHEMENT » ENTRE DEUX BASSINS AGRICOLES PRODUCTIFS

Sur la base de relations interpersonnelles entretenues par les gérants avec les exploitants agricoles des Bouches-du-Rhône, l'écosystème d'affaires s'est déployé entre le sud de l'Espagne et le sud de la France en raison des besoins constants de main-d'œuvre dans les filières arboricoles, maraîchères et viticoles. Concentrée sur trois secteurs géographiques, l'activité logistique se prolonge sur le nord des Bouches-du-Rhône, l'est du Gard et le sud de la Drôme. Le bassin de production, qui regroupe 1 000 producteurs et concentre 60 % des centrales d'achats alimentaires du département, avec un triptyque agriculture-agroalimentaire-produits finis (Moiroux, 2019).

Dépendance des firmes familiales à la main-d'œuvre

En 2022, dans la région Sud (PACA), l'emploi est fortement concentré dans trois secteurs : la viticulture, le maraîchage et l'arboriculture. La main-d'œuvre permanente recule (− 7,2 %) au profit de la main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle, qui « progresse de plus de 1 600 ETP [équivalents temps plein] en 10 ans (+ 20,4 %) ». Le maraîchage et les cultures fruitières ont particulièrement recours à cette main-d'œuvre, respectivement « 39 % et 47 % de leurs ETP ». En matière de prestations de services, 32 % des exploitations agricoles y recourent, les entreprises viticoles étant les premières utilisatrices (46 %). Ce sont surtout les plus grosses exploitations qui sont concernées : « 54 % des exploitations de grande taille et 44 % des moyennes, 17 % des micro-exploitations » (Agreste PACA, 2022).

L'étude de la base SI-PSI montre que l'ETT-TF détache ses intérimaires principalement dans la culture de fruits à pépins et à noyau (64 %), le commerce de gros (54 %), la viticulture (48 %) et, à la marge, la riziculture. En 2013, les enquêteurs ont retrouvé dans l'ordinateur de la responsable commerciale une liste de 795 entreprises françaises, contre 33 espagnoles, dont 99 entreprises françaises dans le fichier « Top 100 des clients », contre une seule d'origine ibérique⁶⁰. Le chiffre d'affaires déclaré par l'ETT-TF atteste de sa progression : 41 504 046 € facturés à 434 clients en 2012, 45 472 457 € à 477 clients en 2013, 50 260 072 € à 516 clients en 2014 et 53 017 893 € à 558 clients en 2015⁶¹.

60. Jugement de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, arrêt correctionnel, 12 juin 2024, chambre correctionnelle 5-2, p. 97, 171 p.

61. Jugement de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, *op. cit.*, p. 102.

Dans la zone sud-méridionale étudiée (Crau, Camargue, Alpilles), et tout particulièrement dans les Bouches-du-Rhône et le Gard, les entreprises utilisatrices sont principalement des exploitations agricoles aux allures de firmes familiales (Legagneux et Olivier-Salvagnac, 2017 ; Purseigle *et al.*, 2017 ; Mésini, 2022b) qui ont diversifié leurs activités dans le prolongement de l'agriculture et leurs formes sociétaires.

La confiance, c'est d'abord celle que vouent les exploitants et les exploitantes agricoles au prestataire espagnol dont ils témoignent à la barre, alors même qu'ils expriment leur défiance envers les services de l'État. Recrutant tous ses saisonniers agricoles par l'entremise de l'ETT-TF, M. B. témoigne du crédit sans faille qu'il lui porte :

« C'est 55 % de mes salariés, je n'ai pas de contrats OMI⁶², pas de main-d'œuvre par Pôle emploi, c'est la seule société en qui j'avais totalement confiance [...] ; grâce à TF on a pu maintenir la production, même s'il y a une baisse de 70 % de l'activité depuis 30 ans en raison du manque de main-d'œuvre. » (Mésini, 2022a.)

Afin d'éclaircir ce point, le président du tribunal questionne un autre agriculteur : *« Vous avez fait confiance plus à l'ETT-TF qu'à l'administration ? »*, l'exploitant D. admet avoir arbitré entre la dénégation par le prestataire de possibles infractions et les affirmations de l'administration *« qui ne m'a jamais dit que j'étais en faute »* (Mésini, 2022a). Les prévenus ainsi que leurs sociétés ont été condamnés à 10 000 € d'amende en 2022.

Concernant l'ancrage de l'ETT-TF dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse et le Gard, nous faisons l'hypothèse que *« les firmes mobilisent les ressources disponibles à proximité ou bénéficient des externalités positives générées par l'environnement dans lequel elles évoluent »* (Deltour *et al.*, 2016). La figure 14.1 illustre la part communale des surfaces et des activités agricoles localement pourvoyeuses d'emplois en 2020.

Né à Avignon, fils d'un immigré espagnol qui tenait la pizzeria de Noves, le gérant de l'ETT-TF Julio est reparti à 13 ans vivre en Espagne en 1989. Il a créé en 2001 une entreprise de prestation de services à Murcie, à la suite d'un échange avec des agriculteurs français venus lui expliquer leurs problèmes de recrutement. Le maire de la commune de Noves, située à 2 km du péage Avignon-Sud, explique la position géostratégique multipolarisée, dans le maillage agricole régional, du village surnommé la « petite Italie » : *« Noves, c'est un nœud de routes qui relie des boîtes d'arboriculture dans le Vaucluse »*, mais aussi dans les Bouches-du-Rhône et le Gard⁶³. Pour autant, il ne voit pas les travailleurs dans sa commune : *« Ils partent travailler à 7 heures du matin pour*

62. Contrat de l'Office des migrations internationales créé en 1988, devenu l'Office français de l'immigration et de l'intégration en 2009.

63. Emmanuelle Hellio et Béatrice Mésini, entretien avec le maire, hôtel de ville, Noves, 2 février 2021, retranscription, p. 8, 14 p.

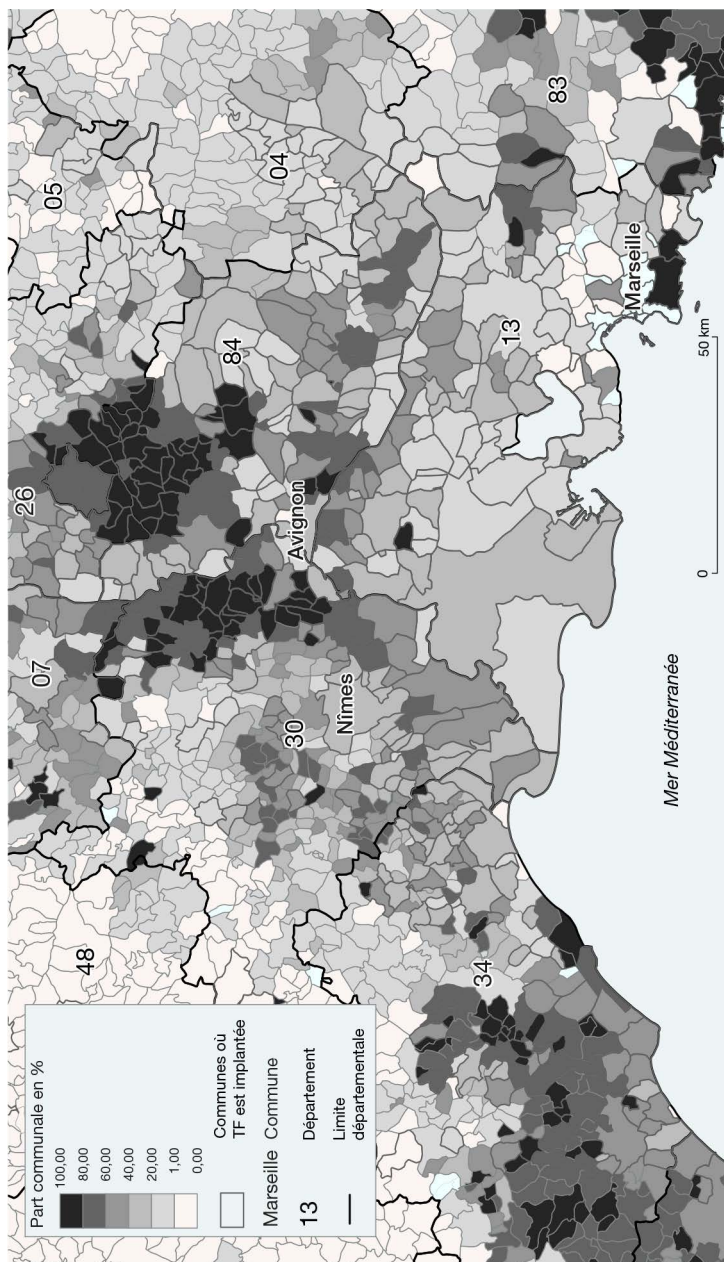


Figure 14.1. Part des surfaces des activités agricoles retenues pour l'étude, rapportée à la surface agricole totale en 2020 (conception : M. Coulon, juin 2024 ; sources : RPG 2020 et BD Cartho 2020, IGN).

Activités retenues pour l'étude : riz, vergers, vignes, oliviers, autres cultures industrielles, légumes et fleurs.

être au boulot à 8 heures, et même avant quand ils vont ramasser les melons à Saint-Gilles, ils commencent à 6 heures », corroborant l'invisibilité des ouvriers agricoles dans les bassins d'emplois (Berlan, 1986 ; Bourquelot, 2007).

Selon l'édile, les exploitants agricoles qui ont recours aux intérimaires détachés sont *« plutôt des gens du côté de Cavaillon [Vaucluse] et de l'autre côté, sur Bellegarde [Gard] »* : *« Ceux qui passent les contrats au 1^{er} avril avec Intermarché ou autres, qui font partir chaque jour 10 camions de melons, qui cassent d'ailleurs le marché des petits producteurs puisqu'eux ont des contrats à un certain prix du début à la fin, ils savent comment ils payent la main-d'œuvre et ils ont fait des calculs pour voir comment ils s'en sortent. »* Le maire socialiste est conscient de leur précarité économique, tout comme les recruteurs espagnols et les employeurs français : *« L'un d'eux me disait travailler à 2 € de l'heure dans les serres d'Almería, "même à 5 €, on vient ici". »*⁶⁴

Postulant que l'environnement socio-économique d'un territoire est le « produit d'interactions de firmes, d'institutions et de main-d'œuvre » (Uzunidis, 2008), l'analyse du milieu innovateur permet de contextualiser le déploiement de l'ETT-TF en France depuis 2016, à partir de la ville de Murcie en Espagne.

La région de Murcie, un milieu innovateur

Seul représentant de l'ETT-TF au procès de 2021, le gérant Julio retrace les débuts de la création de l'entreprise en s'inscrivant dans une démarche résolument legaliste, résultant d'échanges avec l'inspection du travail de Nîmes. La holding a été créée le 22 novembre 2001 à Murcie, sur le fondement de la directive Détachement de l'Union européenne de 1996 autorisant « toute entreprise d'un État membre à envoyer temporairement ses salariés dans un autre pays membre », qui a fourni un cadre légal au déploiement entrepreneurial. Le gérant explique que son *« travail était de faire les choses dans les règles »* et que lorsqu'il avait le moindre doute, il *« envoyait une lettre au ministère pour avoir un éclairage »* (Mésini, 2021). Après *« contrôle des documents »*, 17 premiers employés ont été détachés en France, puis, sous le contrôle de l'inspection du travail de Murcie en 2004, l'entreprise de prestation de services est devenue une entreprise de travail temporaire, puisque les salariés ne travaillaient pas en Espagne⁶⁵.

64. Emmanuelle Hellio et Béatrice Mésini, entretien avec le maire de Noves, *op. cit.*, p. 7 et 8.

65. Quatre formes de détachement sont prévues par le Code du travail : l'exécution d'une prestation de services (L. 1262-1.1) pour le compte de l'employeur et sous sa direction, dans le cadre d'un contrat conclu entre celui-ci et le destinataire de la prestation ; la mobilité intra-groupe (L. 1262-1.2) entre deux établissements d'un même groupe ; la réalisation d'une opération pour son propre compte (L. 1262-1.3) ; et enfin celle étudiée, la mise à disposition de salariés au titre du travail temporaire (L. 1262-2).

La province dans laquelle s'est établie l'ETT-TF fournit un cinquième de la production agricole de l'Espagne (2,5 millions de tonnes d'agrumes et de légumes primeurs en 2018) (Proexport, 2018) et constitue un important espace de séjour, d'installation, de travail et de résidence de milliers d'émigrés sud-américains et africains disponibles. L'entreprise de travail temporaire s'est développée grâce aux successives mains-d'œuvre disponibles dans le bassin agricole d'emplois, et à la création d'une flotte de transports pour effectuer les déplacements en France et transporter les acomptes. Dès 2009, le PDG Carlos de l'ETT-TF louait les performances et l'attractivité de leur entreprise, en insistant sur la double responsabilité sociale et environnementale, incluant la qualité des services fournis, la fidélisation des travailleurs, la facilitation des conditions de séjour, de résidence, de travail et de retour grâce à des bus fonctionnant au biodiesel. Interviewé par un club de jeunes entrepreneurs, il expliquait que la crise économique était une opportunité pour l'ETT-TF, qui disposait de « 12 000 demandes d'immigrants prêts à être employés dans n'importe quel pays de l'Union européenne » (Mésini, 2014).

En vue de comprendre le recrutement de travailleurs et de travailleuses extracommunautaires dans le pays espagnol d'accueil, nous avons comparé les statistiques de l'Instituto Nacional de Estadística (INE), qui comptabilisait 278 638 étrangers à Murcie en 2001 (dont 246 899 Sud-Américains et 20 651 Africains) et 241 265 en 2010 (dont 80 496 Africains et 79 389 Sud-Américains), constituant *de facto* un réservoir de main-d'œuvre au service des filières agricoles en tension. Ainsi, en vingt ans, on observe une évolution des pays d'origine dans la province : en 2002, l'Amérique du Sud, qui représente la quasi-totalité des intérimaires, passe au 3^e rang en 2022, derrière ceux des ressortissants d'Afrique et de l'Europe « des 27 ». Cela s'explique par des procédures de naturalisation différenciées : les Sud-Américains ont rapidement obtenu la nationalité espagnole après deux ans d'inscription au registre municipal (*padrón*), alors que les Africains doivent justifier de dix ans d'inscription (Décosse *et al.*, 2022).

Le rapport 2022 portant sur les conditions de travail en agriculture dans la région de Murcie détaille un développement agricole réalisé au moyen « d'un modèle combinant l'utilisation intensive de la main-d'œuvre avec un niveau élevé de technologie dans les processus et les équipements » (López-Martínez *et al.*, 2022). Ce dynamisme de l'agriculture se reflète « dans l'augmentation du travail salarié, l'augmentation de l'externalisation, la présence extraordinaire d'agences de travail temporaire (ETT) et le niveau élevé de travail temporaire, ce qui a conduit à une énorme complexité des relations de travail dans le secteur agricole » (López-Martínez *et al.*, 2022).

Concrètement, l'environnement local et régional d'interconnaissance a favorisé la performance des entreprises de l'ETT-TF, car il réunissait « une

densité de population aux compétences avérées, un ensemble d'acteurs composant les différents maillons d'un même système productif, et enfin, un savoir-faire» (Uzunidis, 2008). La *fides*, c'est aussi la confiance instaurée entre les gérants espagnols de l'ETT-TF et les trois logisticiennes françaises, originaires de Noves, à la faveur d'une proximité socio-culturelle et géographique des deux côtés de la frontière, qui a facilité «les coopérations économiques entre acteurs» (Bahers *et al.*, 2017).

BONA FIDES : LE DÉPLOIEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET SPATIAL D'UN ÉCOSYSTÈME D'AFFAIRES

Vectrice de compétitivité des entreprises, mais aussi des pays et des régions, l'innovation «résulte d'un processus d'apprentissage complexe et interactif, avec un rôle important joué par la coopération et la confiance mutuelle» (Porter, cité par Daidj, 2011). La *success story* de l'ETT-TF a prospéré sur les diverses proximités entre acteurs ibériques et français de l'ETT-TF, qui ressortent des écoutes citées par les magistrats, mais aussi des auditions des accusés durant les procès.

Des proximités relationnelles, géographiques et organisationnelles

Comme la première société créée par Julio ne fonctionnait pas bien, l'entrepreneur a proposé à son frère et à un ami de s'associer, utilisant «la diversité de son écosystème, la variété des acteurs et des compétences sur lesquels chacun peut s'appuyer» en Espagne et en France (Asselineau *et al.*, 2014).

Entendu à la barre du tribunal correctionnel de Marseille, Julio confirme qu'il était l'administrateur unique de l'ETT-TF jusqu'au 27 février 2012. Il détaille «la mise au point du modèle d'affaires» (Attour et Burger-Helmchen, 2014) et la manière dont les membres se sont accordés «sur le développement d'un projet commun» (Koenig, 2012). Lui dirigeait l'ETT, son frère Federico les entreprises de transport (microbus et autobus d'une capacité de 18 à 78 passagers) et de logement (achat de biens immobiliers en Espagne et en Équateur), tandis que Carlos, PDG de ETT-TF, s'occupait de la partie administrative. Les trois gérants sont devenus actionnaires à hauteur de 34 % des parts pour Julio, et de 33 % pour les deux autres.

La figure 14.2 montre la structuration des entités créées par l'ETT-TF pour assurer le recrutement, gérer les permis de travail et de résidence en Espagne, acheminer les équipes de salariés et salariées en France, mais aussi promouvoir une offre d'achats de biens immobiliers.

La structure complexe révèle l'incessante rotation des mandats exercés par les gérants, en tant qu'«administrateur unique» nommé par

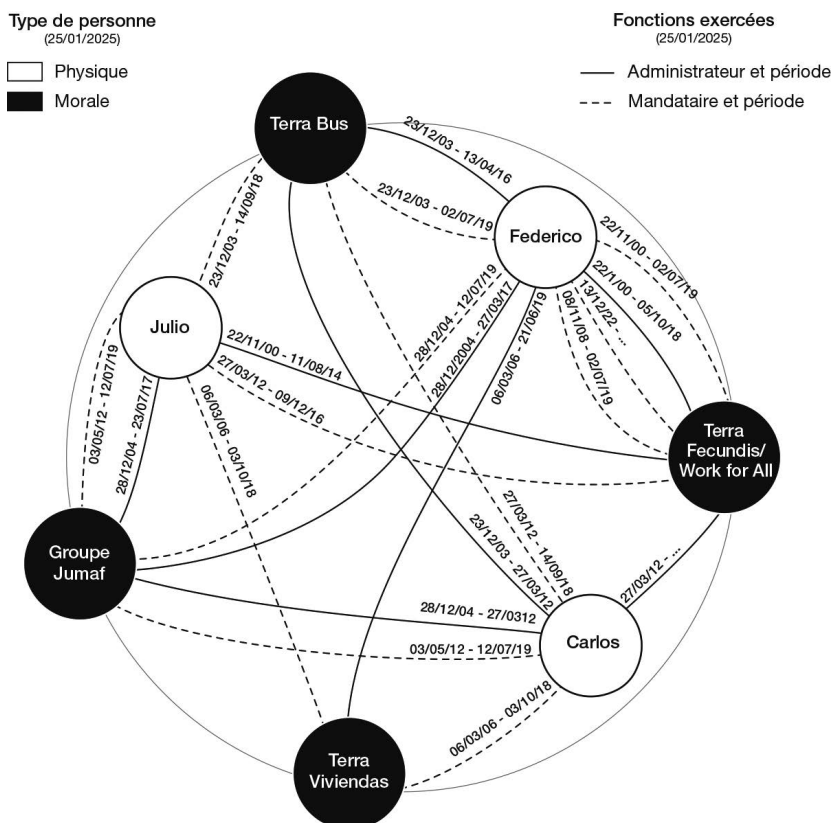


Figure 14.2. La galaxie entrepreneuriale de l'ETT-TF (conception et réalisation : M. Coulon et B. Mésini, 28 juin 2024, Aix-Marseille Université, CNRS, TELEMMe; source : Borme, Boletín Oficial del Registro Mercantil).

l'assemblée générale, qui dirige, administre et représente la société, ou bien « mandataire », pourvu de pouvoirs et sans aucune responsabilité tant qu'il n'excède pas ceux accordés dans la procuration⁶⁶.

En 2009, chacun des gérants percevait 4 500 € mensuels du Groupe Jumaf Méditerranée⁶⁷ (créé en 2005), ainsi qu'un dividende annuel de 400 000 € nets de l'ensemble des sociétés du groupe : Terra Bus Mediterraneo, déclaré en 2005 (transferts du personnel intérimaire et d'équipes sportives), Terra Viviendas en 2005 (achat de biens immobiliers

66. Par procuration et pour le compte de la société. Par ailleurs, les sociétés créées par ces prestataires espagnols sont majoritairement de type *sociedad limitada* et *sociedad limitada unipersonal*, dont les associés ne sont pas personnellement responsables des dettes sur leurs biens.

67. Groupe Jumaf (Julio, Carlos et Federico), comptabilité, tenue de livres, d'audit et conseil fiscal.

en Espagne), etc.⁶⁸ Concernant la cogestion de la holding par les gérants, une motivation du jugement relève que «la distinction entre leurs fonctions réciproques au sein de la société est très relative et ressort plus de la matière (juridique, comptable ou ressources humaines) que du pouvoir décisionnel manifestement exercé à trois selon la matière abordée»⁶⁹.

L'activité du prestataire représente 79,4 % de son activité en France, contre 20,59 % en Espagne, chiffres corroborés par ceux de la Direccte (Mesini, 2021). Outre les sociétés de la holding TF, les trois gérants cogèrent une myriade d'entreprises en Espagne et en Équateur : Julio dirige 9 entreprises, son frère Federico, 14, et Carlos, 12, sachant qu'ils détiennent respectivement 13, 20 et 18 autres mandats sociétaires⁷⁰. Déployé entre l'Espagne et la France, le modèle entrepreneurial transfrontalier repose sur un réseau complexe de relations interpersonnelles et organisationnelles entre prestataire (recruteur), exploitants et exploitantes agricoles (utilisateurs de main-d'œuvre) et logisticiens et logisticiennes (organisation des hébergements et des transports).

Expansion régionale et internationale du modèle économique du détachement de l'ETT-TF

Empruntée aux travaux de Torre et Beuret (2012), la proximité relationnelle, qui correspond à «l'appartenance à un réseau d'interconnaissance», renvoie d'abord à «la similitude dans les cadres cognitifs» (Bahers *et al.*, 2017). Femme d'un exploitant agricole, Mme P. est régulièrement désignée dans les auditions comme la responsable de droit et/ou «de fait» de l'ETT-TF en France. Elle a rencontré les gérants espagnols par l'intermédiaire de leur père gérant de la pizzeria de Noves, ses beaux-parents étant également d'origine espagnole, puis s'est occupée des papiers du restaurateur à son départ en retraite : «*Les membres de la famille sont devenus des amis, ils avaient confiance en moi, ils m'ont demandé si je pouvais m'occuper un peu des acomptes*» (Mésini, 2021). À la tête de l'entreprise de transport, Federico lui a d'abord demandé de s'occuper de la réception et de la distribution des acomptes aux chefs d'équipes, car elle entretenait une «*une relation de confiance avec les chauffeurs de bus*» (Mésini, 2021).

Progressivement, l'autoentrepreneuse, mariée à un exploitant agricole, a servi d'intermédiaire entre la France et l'Espagne, contribuant à élargir le réseau des entreprises utilisatrices et des prestataires locaux en contrats. Quand des amis cherchaient de la main-d'œuvre,

68. Ont aussi été évoquées par le gérant les sociétés Mitad del Mundo Real Estate Services en 2006 (vente de maisons en Équateur avec un financement espagnol) et Terra Fecundis Portugal, créée en 2008, cf. Jugement 2024 de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, *op. cit.*, p. 47.

69. https://www.herveguichaoua.fr/IMG/pdf/motivation_jugement_080721terra_fecundis.pdf

70. Borne, Registre du commerce et des sociétés, publie les données juridiques et économiques des sociétés et des personnes qui y sont immatriculées, consulté en 2023.

elle passait directement commande aux gérants, ou à son représentant en France. L'Espagne faisait les équipes (*cuadrillas*), qui « *partaient le jeudi d'Espagne, le vendredi ils étaient en France* » (Mésini, 2021). Le vice-président du tribunal correctionnel de Marseille cite un des extraits d'écoute, dans lequel Mme P. s'adresse à Federico : « *Envoies-tu un bus cette nuit* » (Mésini, 2021.) C'est à ses yeux un élément à charge du dossier :

« Il y a une confiance, c'est-à-dire qu'il y a une souplesse, une rapidité horaire, on peut demander un bus au complet, en deux jours, en une journée, voire dans la journée, c'est possible d'obtenir des salariés avec TF comme on l'a vu hier dans les écoutes. » (Mésini, 2021.)

Minimisant son rôle, Mme P. décrit son activité comme étant circonstancielle et résiduelle : « *Je gérais les anticipos [avances sur salaire], je m'occupais de certains clients, mais tout ce qui était grosses exploitations, ils avaient directement affaire avec les gérants, parce qu'ils parlent bien le français.* » (Mésini, 2021.)

Les cartes de la figure 14.3 dénombrent les déclarations en agriculture à l'échelon communal, et la part de celles de l'ETT-TF de 2017 à 2020, tout particulièrement en Crau, dans les Alpilles et dans le Comtat.

Quatre départements concentrent près de 80 % des contrats de l'ETT-TF : les Bouches-du-Rhône avec 46,107 %, le Gard avec 14,23 %, le Vaucluse avec 11,276 %, la Drôme avec 5,851 %, alors que ceux plus éloignés du Var et des Alpes-Maritimes n'y recourent guère (200 à 300 déclarations)⁷¹.

Les entreprises réunies au sein d'un écosystème d'affaires « participent à des degrés divers à un objectif commun : accroître la valeur de leurs offres aux yeux des clients ». Assurément, « plus nombreux sont les clients satisfaits par ses offres complémentaires, plus un écosystème est à même d'en attirer de nouveaux » (Fréry *et al.*, 2012). En témoigne la réussite de l'ETT-TF, qui a créé des vocations en Espagne : 33 entreprises de travail temporaire opéraient dans les Bouches-du-Rhône en 2018, mais la pionnière, ETT-TF, effectuait 59,6 % (4 877) de l'ensemble des déclarations et 66 % des salariés, représentant 2 779 travailleurs et travailleuses détachés, quand les premiers six autres prestataires en déclaraient de 136 à 239⁷². En France, le déploiement régional de l'ETT-TF a profité aux prestataires français démarchés par les logisticiennes, et recrutés « pour le compte » de l'ETT-TF (50 000 € annuels pour une station-service et 50 000 à 60 000 pour un fournisseur de gaz d'Avignon, 40 000 annuels pour un garage à Maillane, etc.)⁷³.

71. Nombre de déclarations par département dans la région Sud (source : SI-PSI/Dares).

72. Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, responsable d'unité de contrôle Rhône-Durance, juillet 2021.

73. Jugement 2021 du tribunal judiciaire de Marseille, *op. cit.*, p. 41.

Malgré de nombreux courriers envoyés dans le Gard et les Bouches-du-Rhône par les services de l'inspection du travail incitant les exploitants à faire preuve de vigilance (Décosse *et al.*, 2022), l'analyse de la base de données SI-PSI montre une progression constante des déclarations annuelles de détachement de main-d'œuvre, signifiant la « mauvaise foi », voire l'« intention coupable » des employeurs agricoles.

MALA FIDES : DES INFRACTIONS INTENTIONNELLES COMMISES « EN BANDE ORGANISÉE »

Le premier jugement de Marseille met en exergue les éléments matériels qui caractérisent les complicités entre les gérants espagnols et les logisticiennes françaises ayant porté « aide ou assistance » à la société TF et à ses gérants dans l'exercice de l'activité de fourniture de main-d'œuvre en France. En droit, la bande organisée est un groupement formé ou une entente établie en vue de la préparation, caractérisée par un ou plusieurs faits matériels, d'une ou plusieurs infractions, sur lesquelles ont porté les investigations.

La complicité pour délit de travail dissimulé en raison de la fourniture des hébergements

Traditionnel avenant du contrat de travail, le lieu d'hébergement est désormais décorrélié des lieux de production. Le gérant Julio, entendu durant le procès de Marseille, précise qu'avant 2012 l'entreprise utilisatrice cliente logeait toujours les ouvriers, la facturation, qui était de 12-13 € de l'heure, pouvant aller jusqu'à 16 €, suivant si l'hébergement était fourni ou pas. La base SI-PSI confirme que les hébergements sont tous localisés dans les plaines agricoles, dans de petites et moyennes communes situées aux alentours des marchés d'intérêt national (MIN) de production et de distribution (Châteaurenard, Saint-Étienne-du-Grès, Cavaillon, Marseille).

Pour assurer le démarchage et la logistique, Mme P. a été secondée par les deux sœurs M., originaires de Noves, en charge des hébergements et du développement commercial, dont le père agriculteur faisait lui-même appel aux services de l'ETT-TF⁷⁴. Dans la gestion administrative et l'encadrement hiérarchique, les logisticiennes étaient épaulées par M. Dominique M. (représentant légal de l'ETT-TF désigné en France) et M. Wilson S.M., jeune Équatorien qui supervisait une dizaine d'*encargados*, dont le père travaillait de longue date pour le prestataire.

Trois types de biens immobiliers, nus, bâtis, de plein air, ont été mis à disposition des travailleurs et travailleuses détachées. À titre d'exemple, M. C. loue 23 000 € mensuels le mas du Cast, ainsi que trois autres propriétés pouvant accueillir plus de 100 travailleurs (Castracani *et al.*, 2020).

74. Jugement 2024 de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, *op. cit.* p. 138.

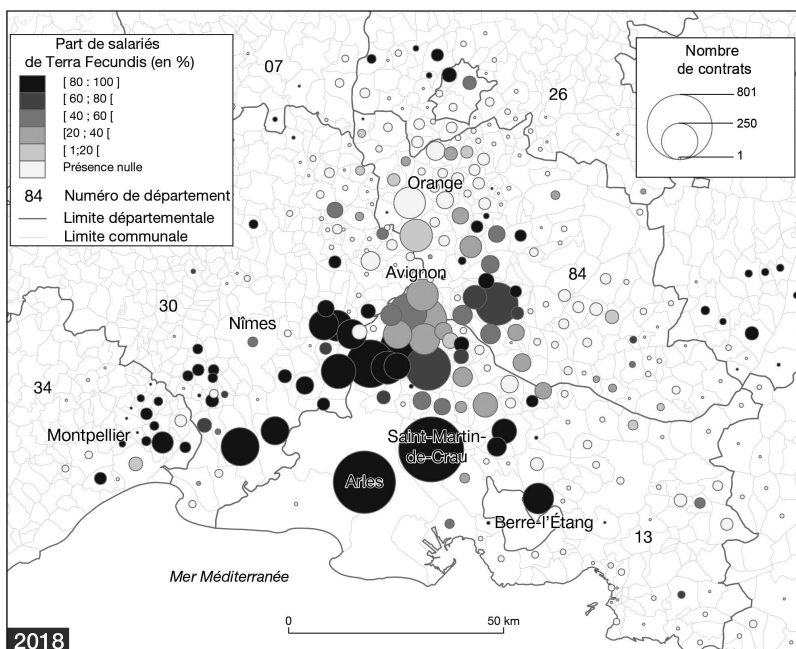
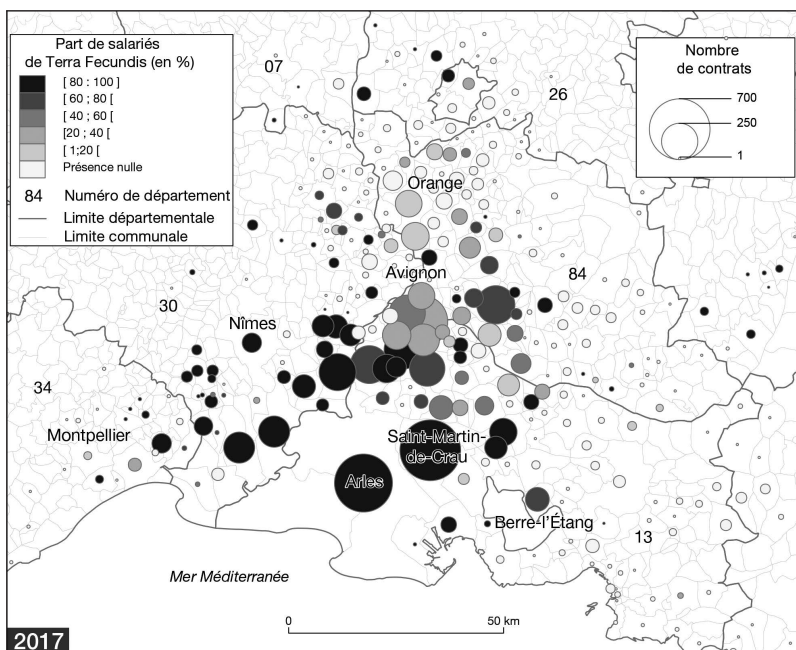


Figure 14.3. Hébergements et pourcentage des employés de Terra Fecundis par commune, 2017-2020 (cartographie : M. Coulon, UMR TELEMME CNRS-AMU, 2025 ; sources : BD Geofla/IGN et SI-PSI/Dares, 2016-2020).

14. LE DÉTACHEMENT TRANSFRONTALIER DES MAINS-D'ŒUVRE AGRICOLES

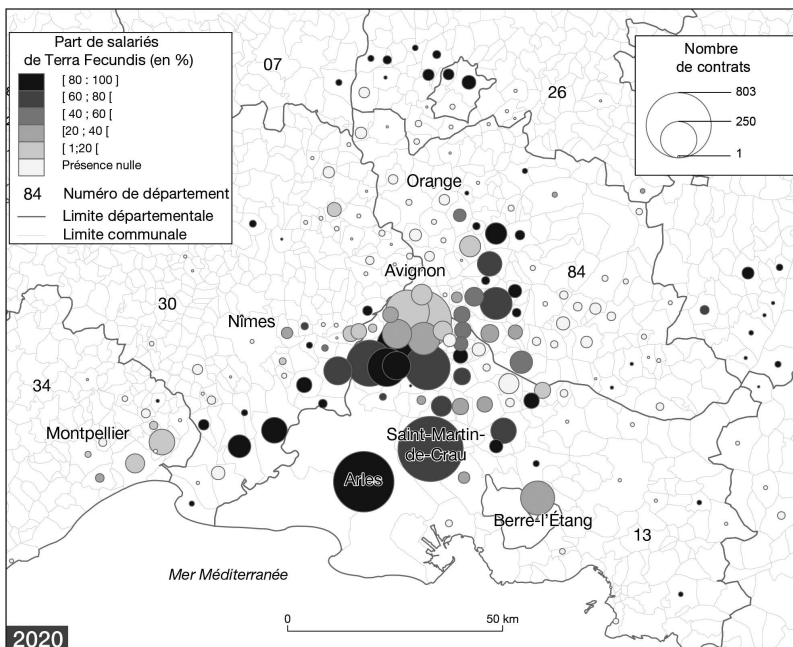
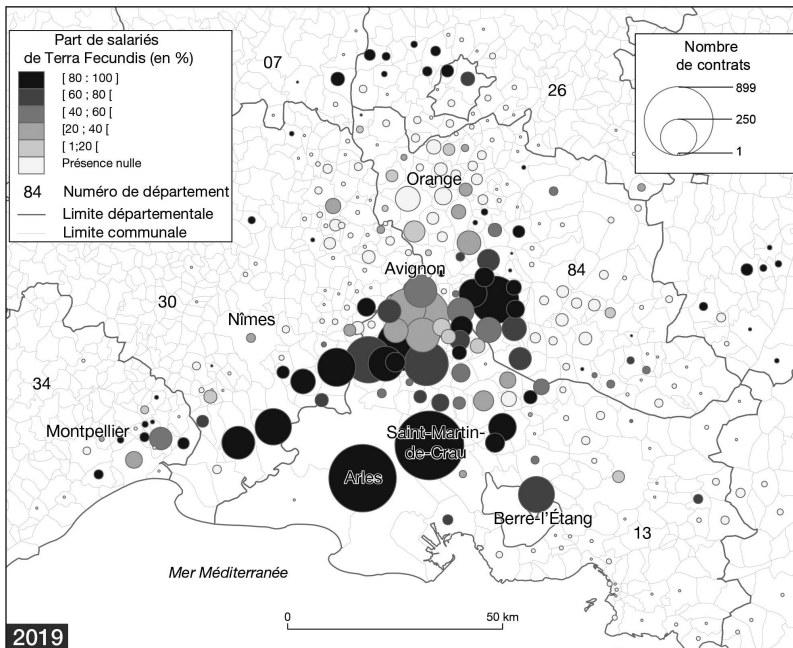


Figure 14.3. (suite)

Son exploitation agricole, qui s'étend sur 1 500 ha au nord des Alpilles, comprend 30 ha de serres tunnel plastiques et multi-chapelles : « Entre 10 et 15 camions/jour sont directement approvisionnés pour l'expédition de la production des cultures de salades (23 millions) et melons certifiées GlobalGap®. »⁷⁵ Il dirige 11 structures dans l'agroalimentaire, 8 sociétés d'activités (im)mobilières⁷⁶. Un voisin déplore la concentration des terres et la spéculation sur le bâti et le non-bâti :

*« Il rachète tout et ce qui est gênant, c'est qu'il est très proche de la Safer [Société d'aménagement foncier et d'établissement rural]. Il achète tout au-dessus du prix plancher de préemption, tous les mas de 1 à 2 millions à Saint-Étienne-du-Grès, Maillane, Mas-Blanc. »*⁷⁷

De plus en plus actives sur le marché foncier, ces formes sociétaires s'approprient les biens les plus grands et les plus chers (Cochet, 2017).

Poursuivis pour « travail dissimulé » et pour « emploi d'étrangers sans titre de séjour » devant le tribunal correctionnel de Nîmes en mars 2022, les sept exploitants et exploitantes agricoles se prévalent de leur « bonne foi manifeste » (*adaperta fides*) :

« Je me demande ce que je fais là, nous avions des contrats OMI, qui représentaient 50 % de la main-d'œuvre et du jour au lendemain ils ont été supprimés dans le Gard, sans réelle explication, au motif qu'il y avait trop de chômeurs dans le département. » (Mésini, 2022a.)

Logeant plus de 500 travailleurs et travailleuses dans divers lieux, c'est sous ces mêmes chefs que comparaît l'exploitant Pierre H.B., ainsi que ceux de « non-déclaration de l'affectation d'un local à l'hébergement collectif » et de « soumission de plusieurs personnes vulnérables ou dépendantes à des conditions de logement indignes ». Jusqu'en 2017, des salariés étaient hébergés à Saint-Gilles (Gard), dans un mas dénommé *El carcel* (la prison), surpeuplé, « sans lits, ni sanitaires, ni chauffage, dans des conditions totalement insalubres », sa « société civile immobilière facturant 224 000 € à l'ETT-TF pour la location de 56 bungalows », indique le directeur du travail M. R. (Mésini, 2022a). Dans le périmètre étudié, l'hébergement est aussi « une nouvelle opportunité économique et un levier pour fidéliser et contrôler une main-d'œuvre recherchée » (Hochedez et Lessault, 2021).

Dispersion spatiale et illégalisme des hébergements

En 2020, 48 communes des Bouches-du-Rhône comptent au moins un lieu d'hébergement, soit 40,33 %, 9 d'entre elles regroupant près

75. Dossier administratif du projet d'implantation du champ agrivoltaïque du cabanon, Voltalia, p. 13. http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/f09318p0398_les_annexes.pdf

76. Location de terrains, autres biens mobiliers, immobiliers, logements.

77. Entretien avec S., réalisé par Béatrice Mésini, Aureille, le 27 juin 2020.

de 75 % des lieux et 72 % des intérimaires déclarés par l'ETT-TF. Les hébergements sont dispersés majoritairement dans cinq petites villes (de 14 000 à 16 000 habitants : Saint-Martin-de-Crau (867 hébergements), Châteaurenard (740), Tarascon (456), Saint-Rémy-de-Provence (454) et Berre-l'Étang (279), mais aussi dans les villages et les bourgs ruraux (de moins de 5 000 habitants), dont Maillane (648), Rognonas (409), Saint-Étienne-du-Grès (338), Eyragues (201), Graveson (174), Mas-Blanc-des-Alpilles (151), et à la marge dans les deux villes moyennes d'Arles (785) et de Salon-de-Provence (139)⁷⁸.

Les cartes de la figure 14.4 illustrent le nombre d'hébergements par commune et la part de ceux déclarés par l'ETT-TF de 2017 à 2020.

La décrue observable du nombre de travailleurs et d'hébergements déclarés par l'ETT-TF en 2019 a été suivie d'une quasi-disparition dans le Comtat, mais d'une reprise marquée, notamment en Camargue, la plaine de la Crau et les Alpilles en 2020. En dépit de la fermeture des frontières intra et extracommunautaires au printemps 2020, les intérimaires venant d'Espagne ont été autorisés à entrer en France, munis d'un certificat de vaccination et d'un contrat pour exercer une mission considérée comme « essentielle », contrairement aux milliers de saisonniers introduits sous contrats de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) bloqués au Maghreb.

Les enquêteurs ont découvert six campings rapportant des sommes conséquentes à leurs propriétaires : 60 000 € pour 19 mobil-homes et 2 caravanes dans le camping Beauséjour (Saint-Chamas, Isère), loué depuis 2011 à environ 80 intérimaires, ou 44 724 € pour le camping Bellevue (Gard), loué depuis 2013 (Mésini, 2021). Le camping du Pilon d'Agel, sur la commune de Noves, était pour sa part bénéficiaire d'une « convention de partenariat » avec l'ETT-TF depuis le 31 janvier 2012, dans une partie distincte du camping entourée de murs, de palissades, de digicodes. La location de 45 chalets depuis juin 2013 rapporte 356 000 € par an à sa gérante ; 137 salariés y étaient hébergés en 2015, souligne le vice-président J. lors de l'audience correctionnelle (Mésini, 2021). Sur ces hébergements, il aurait dû y avoir une autorisation préfectorale, explique le vice-président : « À partir du moment où un camping est une zone de logement fermée et dédiée, il faut une autorisation qu'aucun de ces campings n'avait. » (Mésini, 2021.)

Le maire de Noves réfute l'absence d'autorisation d'urbanisme sur ce camping :

« Le permis d'aménager, c'est tout en règle, on fait du bungalow, c'est pour louer à des gens, après nous on ne sait pas à qui ils louent, ils louent à vous pour un mois ou ils louent à TF pour 6 mois. »⁷⁹

78. Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, *op. cit.*, lieux d'hébergements dans les Bouches-du-Rhône entre janvier et novembre 2020.

79. Entretien avec le maire de Noves, 2021.

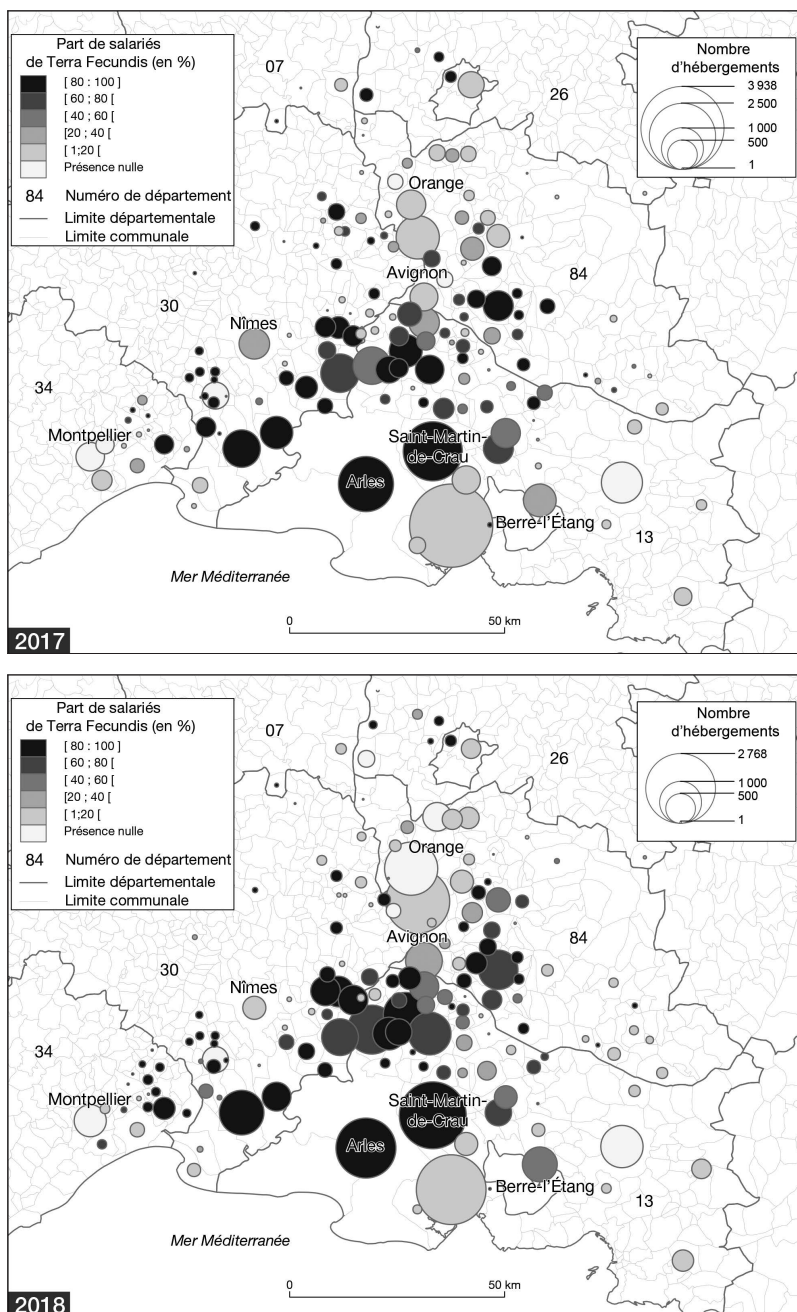


Figure 14.4. Hébergements et pourcentage des employés de Terra Fecundis par commune, 2017-2020 (cartographie : M. Coulon, UMR TELEMMe CNRS-AMU, 2025 ; source : BD Geofla/IGN et SI-PSI/Dares).

14. LE DÉTACHEMENT TRANSFRONTALIER DES MAINS-D'ŒUVRE AGRICOLES

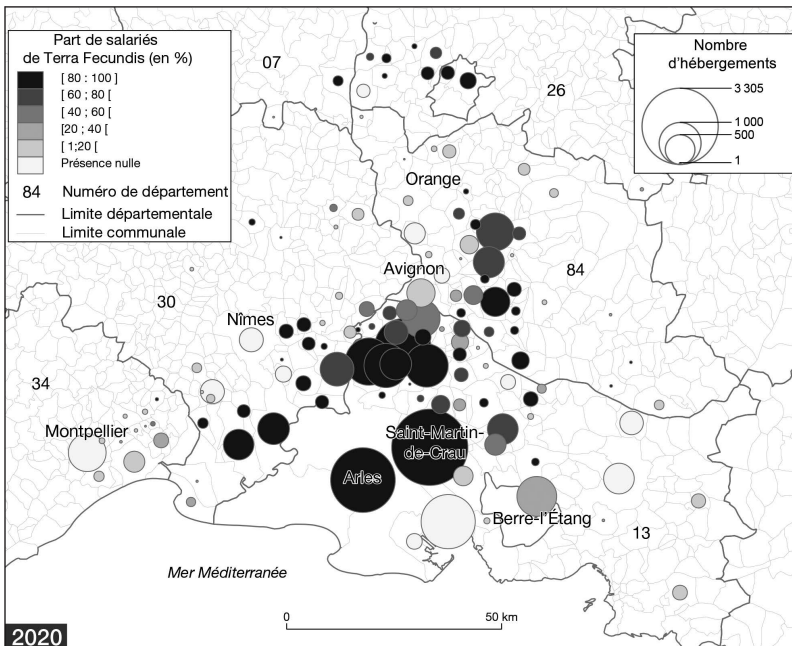
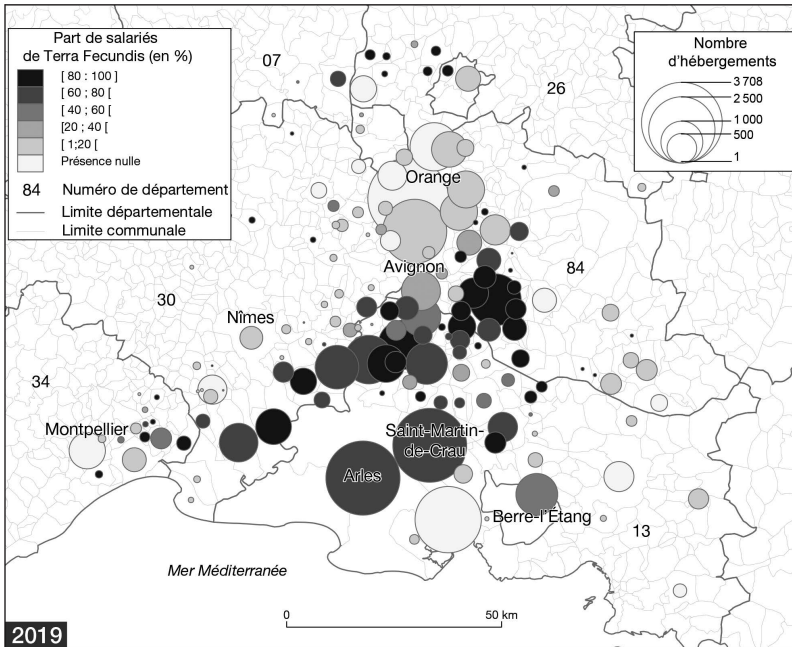


Figure 14.4. (suite)

Le directeur du travail du Gard, Paul Ramackers, informe :

« Nous nous sommes rendu compte que non seulement les dispositions du Code du travail ou du Code rural n'étaient pas respectées, mais surtout que celles du Code de l'urbanisme ne l'étaient pas non plus. »

Lors de l'enquête, Mme P. a reconnu avoir pourvu, avec Mme M., à l'hébergement dans ces campings, qui disposaient pour certains de contrats signés par elle. Placées sur écoute, les deux logisticiennes s'émeuvent en juin 2015 de la disparition des dirigeants :

« Les chefs nous ont interdit de venir en Espagne, j'ai dit à F. qu'ils doivent venir. C'est la fin des haricots, on veut voir les patrons, on dirait qu'on a demandé la lune. »⁸⁰

In fine, en contexte de judiciarisation des gérants et des sociétés espagnoles de la holding TF, l'appui, l'aide et la protection sociales de la *fides* ont fini par faire défaut entre les acteurs franco-espagnols.

Le directeur du travail déplore l'inaction des maires et l'absence de poursuite, un pendant à l'activisme des représentants de la profession qui ont écrit aux ministères de l'Agriculture et du Travail pour faire valoir « que les hébergements étaient indispensables dans la logistique de leur activité », et qu'ils ne comprenaient pas pourquoi « l'État changeait tout à coup son fusil d'épaule et empêchait ce qui pouvait leur rendre service » (Décosse et al., 2022). « Nous étions face à des hébergements illégaux installés en masse » (Hellio et al., 2022). C'est une forme carcérale, « une sorte de camp de travail en plein air qui pose question au XXI^e siècle »⁸¹. Au terme de l'entretien, il confie les pressions et les enjeux, car les entreprises tentent de « disqualifier » l'action de contrôle :

« On est en situation de cible parce que l'on vient perturber le jeu économique, des situations bien établies, un enjeu financier qui n'est pas négligeable et la poule aux œufs d'or qu'on risque d'atteindre par le fait de ces enquêtes. »⁸²

CONCLUSION

À travers l'étude de cet écosystème d'affaires transfrontalier et transnational, nous souhaitons mettre en relief les interactions et les interdépendances entre les divers acteurs espagnols et français qui organisent les déplacements et l'hébergement des intérimaires

80. Vice-président J. évoquant le contenu d'une écoute téléphonique entre Mmes P. et M., 18 mai 2022, p. 68.

81. Entretien avec Paul Ramackers, directeur du travail de l'unité départementale du Gard, Direccte Occitanie, réalisé par Emmanuelle Hellio et Béatrice Mésini, Nîmes, 10 septembre 2020, p. 18, 22 p.

82. Entretien avec Paul Ramackers, *op. cit.* p. 21.

extracommunautaires, placés en première ligne de l'agriculture française et européenne. L'ETT-TF a saisi les opportunités offertes par les directives européennes transposées⁸³ pour répondre à une demande structurelle de main-d'œuvre flexible dans l'agriculture. Le concept de *fides*, central dans ce chapitre, rend compte de l'importance de la confiance dans le fonctionnement d'un socio-écosystème de *collectores de negocios*, qui ont permis aux exploitations agricoles françaises d'externaliser entièrement la gestion de la main-d'œuvre sous contrat de droit espagnol, tout en diversifiant leurs sources de revenus, en hébergeant et en remplaçant à la tâche et en hébergeant à l'année des intérimaires sur les mêmes postes, ce que le droit interdit.

En outre, les pratiques frauduleuses dévoilées lors des procès, telles que la falsification des données horaires, la dissimulation des locaux en France, le refus d'un établissement dans le pays d'activité principale, la non-déclaration des hébergements ou les conditions de logement indignes, révèlent le basculement des protagonistes espagnols et français vers la *mala fides*, la quête de profit primant sur la conformité aux législations nationales et européennes. *In fine*, l'intention et la volonté d'enfreindre ressortent enfin de « la mauvaise foi et la volonté délibérée d'éluder/éviter les règles sociales, économiques et sanitaires, la non-facturation des heures supplémentaires, selon le procédé dit des franges impliquant la falsification des données horaires véritables dans une logique de réduction des coûts pour les clients français, caractéristique des pratiques de *dumping* social les plus agressives »⁸⁴.

Rejugée en appel le 13 novembre 2023, l'ETT-TF, rebaptisée Work for All, a été condamnée en 2024 à l'amende maximale de 500 000 € et à verser 80 M€ de dommages et intérêts à l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Les peines prononcées à l'encontre des trois gérants espagnols en 2021 à Marseille sont confirmées : quatre ans de prison avec sursis, une amende de 100 000 €, la confiscation de biens immobiliers et de sommes saisies sur des comptes bancaires, ainsi qu'une interdiction définitive de gérer et d'exercer l'activité de travail temporaire.

Les travailleurs et travailleuses détachés vulnérables⁸⁵ sont mis à disposition dans des statuts d'emploi précaires, à la merci d'un système rodé qui les considère comme des variables d'ajustement économiques face aux distorsions concurrentielles entre les États producteurs du sud de la Méditerranée. Les terroirs agricoles français et européens

83. La directive 96/71/CE a été complétée par la directive d 2014/67/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014, puis révisée en 2018 pour réaffirmer le principe d'égalité de traitement.

84. Arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, 2024.

85. Dépendance économique, non-maîtrise de la langue, méconnaissance des droits en Espagne et en France.

bénéficient de cette main-d'œuvre étrangère à moindre coût, au prix d'un affranchissement des employeurs à leurs obligations socio-économiques, résidentielles et sanitaires⁸⁶, au mépris des atteintes et dommages causés aux salariés et aux salariées⁸⁷, mais aussi au risque d'une responsabilité solidaire entre donneurs d'ordre et maîtres d'ouvrage.

Ces résultats appellent plusieurs pistes de réflexion et d'action : lutter contre les inégalités et les discriminations systémiques entre ressortissants nationaux et étrangers, promouvoir des modèles éthiques d'emploi, produire des labellisations ou des certifications qui garantissent le respect des obligations incombant aux employeurs et aux employeuses (information, prévention, précaution, protection, vigilance, diligence, etc.) et rendre effectif le respect des droits des travailleurs et des travailleuses (sociaux, économiques, sanitaires, etc.). *In fine*, cette étude souligne l'urgence d'une réflexion interdisciplinaire (sciences humaines et sociales, économie, droit, agriculture, santé, etc.) et intersectorielle (instituts de recherche, ministères, corps de contrôle, associations, collectifs, etc.), sur les ouvriers et les ouvrières détachés en contrats de mission ou introduits en contrats de saison⁸⁸, afin d'intégrer les enjeux d'égalité, de justice et de conditionnalité sociale dans les politiques agricoles, agroalimentaires et migratoires définies en Europe, dans les États membres et en Méditerranée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agreste PACA, 2022. Recensement agricole 2020. Agreste Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Études*, (128), 1-3.
- Armogathe J.R., 2007. Fides : Notes de droit romain. *Communio*, 3 (XXXII), 13-18.
- Asselineau A., Albert-Cromarias A., Ditter J.-G., 2014. L'écosystème local, ressource clé du développement d'une entreprise. *Entreprendre & Innover*, 23 (4), 59-70. <https://doi.org/10.3917/entin.023.0059>
- Attour A., Burger-Helmchen T., 2014. Écosystèmes et modèles d'affaires : introduction. *Revue d'économie industrielle*, 146, 11-25.
- Bahers J.B., Durand M., Beraud H., 2017. Quelle territorialité pour l'économie circulaire ? Interprétations des typologies de proximité dans la gestion des déchets. *Flux*, 3 (109-110), 129-141.
- Berlan J.P., 1986. Agriculture et migrations. *Revue européenne des migrations internationales*, 2 (3), 9-32.
- Besnier C., 2007. Approche ethnologique du terrain judiciaire. *Droit et Cultures*, 54, L'Harmattan, 34 p.
- Bourquelot F., 2007. *L'homme et la betterave à sucre*, Association Radio Valois Multien, 234 p.

86. L'hébergement doit satisfaire à des conditions, notamment d'hygiène et de confort (article L. 716-1 du Code rural et de la pêche).

87. Absence de visite et de suivi médical, sous-déclaration des accidents du travail.

88. Directive européenne Permis unique 2011 (révisée 2024) et directive Saisonniers 2014.

- Castracani L., Décosse F., Hellio E., Mésini B., Moreno Nieto J., Codetras, 2020. Salariés agricoles détachés : quelques leçons de la crise sanitaire. *Plein droit*, dossier « Covid partout, justice nulle part », 4 (127), 9-15.
- Cochet H., 2017. Séparation capital/travail, flexibilité et rémunération des facteurs de production. La fin de l'exploitation agricole familiale? *Économie rurale*, 1 (357-358), Éditions Société française d'économie rurale, 7-22.
- Daidj N., 2011. Les écosystèmes d'affaires : une nouvelle forme d'organisation en réseau? *Management & Avenir*, 46, 105-130.
- Décosse F., Hellio E., Mésini B., 2022. Migration et travail détaché en Europe. *Migrations Société*, 34 (190), 15-127.
- Deltour F., Le Gall S., Lethiais V., 2016. Le numérique transforme-t-il le lien entre territoire et innovation? Une étude empirique sur les PME. *Revue d'économie industrielle*, 156 (4), 23-55.
- Fréry F., Gratacap A., Isckia T., 2012. Les écosystèmes d'affaires, par-delà la métaphore. *Revue française de gestion*, 3 (222), 69-75.
- Hellio E., Mésini B., 2022. En «mission» dans l'agriculture européenne, les vulnérabilités systémiques des saisonnier.es étranger.es détaché.es et cantonné.e.s en Provence durant la pandémie. In : *Face à la vulnérabilisation au travail* (Julhe S., Jurion S., Mainguy G. et al., eds) Presses universitaires de Nouvelle-Aquitaine, 336 p.
- Hellio E., Mésini B., Décosse F., 2022. Établir la preuve du recours intentionnel au travail dissimulé sous couvert de travail détaché. Entretien avec Paul Ramackers. *Migrations Société*, 190 (4), 83-95.
- Hochedez C., Lessault D., 2021. Les saisonniers agricoles bulgares dans le Loudunais. *Études rurales*, 2 (208), 60-83.
- Hubscher R., 2005. Le triomphe des travailleurs temporaires. In : *L'immigration dans les campagnes françaises (XIX^e-XX^e siècle)* (Hubscher R., ed.), Jacob, 369-396, et Conclusion, 397-403.
- Koenig G., 2012. Le concept d'écosystème d'affaires revisité. *M@n@gement*, 15 (2), Éditions Aims, 209-224.
- Legagneux B., Olivier-Salvagnac V., 2017. Quelle main-d'œuvre contractuelle dans les exploitations agricoles? À la base de l'éclatement du modèle familial. *Économie rurale*, 1 (357-358), Éditions Société française d'économie rurale, 101-116.
- Loilier T., Malherbe M., 2012. Le développement des compétences écosystémiques. Le cas de l'ESA émergent des services mobiles sans contact. *Revue française de gestion*, 3 (222), 89-105.
- López-Martínez M., Sánchez de la Vega J.C., Kahale D., Soler Sánchez M.I., 2022. *Las condiciones laborales en la agricultura de la Región de Murcia*, Consejo Económico y Social de la Región de Murcia, Colección Estudios, 47, 206 p. https://www.researchgate.net/publication/365744294_Las_condiciones_laborales_en_la_agricultura_de_la_Region_de_Murcia
- Mésini B., 2014. The transnational recruitment of temporary Latino workers in European agriculture. In: *Fragmented Agricultural Productions and Circular Migrations: News Space of Insecurity* (Gertel J., Sippel S., dir.), New York, Routledge, 71-82.
- Mésini B., 2021. Compte-rendu d'audience, tribunal correctionnel de Marseille, 17-21 mai 2021, 140 p.

- Mésini B., 2022a. Compte-rendu d'audience, tribunal correctionnel de Nîmes, 18 mars, 41 p.
- Mésini B., 2022b. En contrats de saison ou en contrats de mission dans l'arboriculture méridionale : les droits entachés des travailleurs étrangers. *Revue européenne des migrations internationales*, 38 (3-4), 43-66.
- Mésini B., 2025. Les intérimaires détachés de l'ETT-TF : une prestation *contra legem* et une mise à disposition *infra legem* dans le secteur agricole. In : *Externalisation de l'activité dans l'agriculture. De l'opportunité migratoire aux risques d'exploitation ?* (Lavaud-Legendre B., ed.), Mare & Martin, 143-167.
- Moiroux X., 2019. *Synthèse des ateliers de prospectives – Foncier et plateformes logistiques*, partenariat Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et agences d'urbanisme, AGAM, 38 p.
- Parize-Suffrin C., 2012. La prospective stratégique participative et le développement des ESA. *Revue française de gestion*, 3 (222), 77-88.
- Proexport, 2018. Asociación de Productores-Exportadores de Frutas y Hortalizas de la Región de Murcia, 25 mars 2018. <https://www.proexport.es/murcia-supera-por-primera-vez-los-2-500-millones-de-euros-en-las-frutas-y-hortalizas-exportadas/>
- Purseigle F., Nguyen G., Blanc P., 2017. *Le nouveau capitalisme agricole. De la ferme à la firme*, Presses de Sciences Po, 312 p.
- Torre A., Beuret J.E., 2012. *Proximités territoriales*, Economica, coll. Anthropos, 105 p.
- Uzunidis D., 2008. Milieux innovateurs et gestation d'un entrepreneuriat innovant. *Marché et organisations*, 6, 119-145.

15. LES ANIMAUX DOMESTIQUES

Des travailleurs invisibles

Sébastien Mouret, Vanina Deneux-Le Barh

Le travail des animaux domestiques reste la part invisible de l'histoire⁸⁹ sociale, économique et environnementale de nos sociétés humaines. Pourtant, les chevaux, les chiens, les vaches et d'autres espèces animales ont contribué activement, et parfois massivement, à la production de biens, de services et de marchandises dans diverses formes d'activités humaines : l'agriculture, le transport, la guerre, la sécurité, la santé, le sport, le spectacle, etc. Cette invisibilisation, dans laquelle les animaux domestiques sont considérés comme des êtres passifs anhistoriques, tient notamment au dualisme nature-culture qui s'est instauré au XIX^e siècle, et dont le travail est un des principaux marqueurs (Despret et Porcher, 2007 ; Porcher, 2011 ; Mouret et Lainé, 2023). Cet exceptionnalisme humain du travail n'a donc jamais pris au sérieux le travail des animaux domestiques dans la fabrication de nos sociétés. Sa révision présente d'importants enjeux épistémologiques, éthiques et politiques (Haraway, 2008 ; Porcher, 2011 ; Mouret et Lainé, 2023 ; Porcher *et al.*, 2024) : il s'agit de repenser non seulement le statut des animaux dans le champ scientifique du travail, mais aussi les modalités de vivre ensemble entre humains et animaux au travail, donc du bien vivre – et du bien mourir – pour chaque espèce.

L'objectif de ce chapitre est double : mettre en lumière le travail des animaux domestiques, puis discuter de ses transformations au regard des mutations du travail en agriculture. Dans un premier temps, nous reviendrons sur la genèse et le corpus conceptuel de la sociologie du travail animal dans laquelle s'inscrivent nos recherches, notamment à travers son ancrage dans la « question animale », où la problématisation

89. Depuis une dizaine d'années, l'historiographie intègre le rôle des animaux domestiques dans l'histoire de l'industrialisation des sociétés occidentales. En témoigne l'ouvrage récent de Jarriège (2023), qui s'attache à « lire la fabrique de la modernité industrielle au prisme de l'animal prolétaire », en rendant visible la part du travail animal, principalement des équidés, dans la transformation de nos sociétés occidentales contemporaines.

du travail en agriculture est liée à la souffrance et à la mort des animaux d'élevage. Cette proposition sociologique (Porcher, 2014), qui a connu plusieurs développements (Porcher et Estebanez, 2019 ; Porcher *et al.*, 2024), appelle à rendre compte du « travailler animal », c'est-à-dire de l'investissement subjectif des animaux domestiques dans la production de biens et de services, et à le prendre en compte pour repenser notre responsabilité morale à l'égard des animaux et de leurs conditions d'épanouissement. Dans un second temps, nous présenterons certains des apports de cette proposition sociologique à la « question environnementale », autre vecteur de mutations du travail en agriculture, où le travail animal est très peu documenté. Les animaux domestiques, en particulier les animaux d'élevage, y ont un statut ambivalent⁹⁰ : ils sont considérés comme nuisance ou, à l'inverse, une ressource face à la dégradation des systèmes naturels. La problématique environnementale souligne le rôle du métabolisme animal dans la réparation et, surtout, la dégradation de la biodiversité et la biosphère. Nous mettrons ici en lumière la manière dont des politiques environnementales peuvent, d'une part, induire des formes d'exploitation du travail animal et, d'autre part, occulter des coopérations humains-animal au travail. Le travail animal peut ici contribuer à décroiser question animale et question environnementale.

LA QUESTION ANIMALE : LE TRAVAIL EST-IL UN PROPRE DE L'HOMME ?

La sociologie du travail animal interroge, sur un plan épistémologique, les frontières anthropologiques du travail – le travail comme propre de l'homme – en clarifiant les différences, les similitudes et les articulations entre le travail humain et le travail animal. Dans une perspective politique, elle discute des voies d'amélioration des conditions de vie au travail – le plaisir, la souffrance, le bien vivre ensemble – pour chaque espèce partenaire. Sa démarche s'ancre dans une analyse descriptive et située de la diversité et de la complexité des relations de travail des humains *avec* les animaux dans nos sociétés industrialisées. Dans une perspective économique, elle éclaire la productivité du travail et la production de valeur par les animaux domestiques dans les activités humaines fondées sur l'utilisation.

Genèse de la sociologie du travail animal

Les études animales et environnementales ont engagé depuis plusieurs années une révision de l'exceptionnalisme humain du travail (Besky et Blanchette, 2019 ; Mouret et Lainé, 2023), en reconsidérant en premier

90. Cette ambivalence, qui insiste néanmoins sur le caractère « toxique » des animaux d'élevage, est présente dans les notions de durabilité et de soutenabilité des politiques environnementales en matière de transformation des systèmes agricoles.

lieu la place des animaux dans le travail. En France, la sociologue Jocelyne Porcher a ouvert ce front pionnier de recherche en proposant une «sociologie des animaux au travail» (2014), renommée plus tard «sociologie du travail animal» (Porcher, 2017 ; Porcher et Estebanez, 2019 ; Porcher *et al.*, 2024).

Elle naît d'un angle mort de la «question animale» dans nos sociétés occidentales, à savoir le travail des animaux, grand absent des débats sur les continuités-discontinuités ontologiques – sensibilité, intelligence, etc. – entre humains et animaux, et leurs implications éthiques et politiques – les droits, etc. Fortement configurée par l'éthique animale (Jeangène Vilmer, 2008), la question animale a vite été saturée d'approches normatives appelant à la fin de la domestication, à l'abolitionnisme, et par conséquent à la fin du travail avec les animaux, qui ne serait fait que de violence, d'exploitation et de souffrance des animaux (Porcher, 2011 ; Mouret, 2012 ; 2016). Pour autant, dans ces approches philosophiques et militantes, le travail réel des humains avec les animaux, dont le travail des animaux, est un impensé, empêchant ainsi l'existence d'un autre récit que celui de l'abolition, sur la responsabilité envers les animaux et leur émancipation par le travail.

Dans le champ de l'éthique animale et, plus largement, celui des *animal studies* («études animales»), fortement construites sur ce courant de l'éthique appliquée, le travail des animaux est récemment devenu un objet de réflexion (Blattner *et al.*, 2019) par une absorption de la critique portée par la sociologie du travail animal (Porcher, 2011) à l'éthique animale. L'abolitionnisme a pris un visage réformiste, par la définition-prescription de ce que doit être un «bon travail» (Blattner *et al.*, 2019) pour les animaux domestiques. Cependant, le réel du travail avec des animaux demeure encore un impensé dans ces approches.

En dehors des *animal studies*, la sociologie du travail animal est également née du constat que le travail des animaux domestiques est un impensé des sciences humaines et sociales, en prenant comme objets l'agriculture (sociologie rurale), le travail (sociologie du travail) et la domestication (anthropologie de la nature).

Le travail vivant : la subjectivité des animaux au cœur du travail

Le «travailler animal»

Sur un plan conceptuel, la sociologie du travail animal est née avec l'étude des routines quotidiennes des vaches laitières. Porcher et Schmitt (2010) ont posé la question de la «collaboration des vaches au travail». À partir d'une enquête ethnographique, elles ont mis en lumière l'ensemble des règles que les animaux suivent au cours de la traite. Son bon déroulement implique, de la part des vaches, une connaissance

et une mise en œuvre située des règles du travail. Autrement dit, une adaptation à la situation qui n'est jamais la même chaque jour. Cette capacité des animaux à combler l'écart entre le prescrit – règles de la traite – et le réel – aléas et imprévus du quotidien – révèle l'existence d'un «travailler animal» (Porcher et Schmitt, 2010), donc d'une capacité des animaux à mobiliser leur subjectivité – leurs capacités sensibles et cognitives – dans l'accomplissement de tâches.

La sociologie du travail animal s'enracine ici dans les cadres théoriques de la psychodynamique du travail (Dejours, 2009), lesquels empruntent et prolongent les legs marxistes sur le travail vivant. Le concept du «travailler animal» trouve ainsi son origine dans le concept de «travailler» (Dejours, 2009) de ce courant de la clinique du travail, lequel éclaire la distinction entre le travail prescrit (la tâche) et le travail réel (l'activité) par une substantivation du verbe «travailler». Ce concept met la subjectivité humaine au cœur du travail vivant. Plus précisément, le travailler correspond à «des gestes, des savoir-faire, un engagement du corps, la mobilisation de l'intelligence, la capacité de réfléchir, d'interpréter et de réagir à des situations, c'est le pouvoir de sentir, de penser et d'inventer» (Dejours, 2009). Il correspond à l'engagement d'une personnalité dans des tâches face aux contraintes matérielles et sociales. Dans cette acception, le travail n'est pas en première instance le rapport salarial ou l'emploi, mais le rapport subjectif des individus au travail.

Le projet ANR COW (Porcher, 2017 ; Porcher et Estebanez, 2019) a mis en évidence que le «travailler animal» prenait d'autres formes au sein d'une variété de mondes professionnels (le soin, la sécurité, le spectacle, le sport, etc.) et pour diverses espèces animales (chiens, éléphants, chevaux, etc.), renforçant ainsi la pertinence de ce concept : c'est «combler l'écart entre le prescrit et le réel, nous définissons le «travailler animal» comme l'effort que doit faire l'animal (un chien guide, une vache laitière, un cheval, un éléphant dans un cirque, un ours sur un plateau de cinéma, etc.), au-delà du cadre et des procédures mises en place par les humains, pour atteindre les objectifs qui lui sont fixés. Ce travail ne dépend pas de l'espèce considérée, mais de chaque individu dans sa singularité» (Porcher, 2017).

Pour Hearne (2007), philosophe et éducatrice de chiens, il y a dans chaque animal «quelqu'un dedans». À partir du concept de «travailler animal», nous considérons que, dans chaque animal domestique, il y a «quelqu'un qui travaille». Ainsi prenons-nous au sérieux les animaux par leurs conduites, y compris leur intentionnalité⁹¹. À la suite de Porcher (2011), nous pensons que le travail permet aux animaux domestiques

91. Nous effectuons une distinction entre comportement et conduite qui est déterminée par l'intentionnalité. Le comportement renvoie à un être qui est agi par ses «déterminants naturels». La conduite pose que l'être agit du fait de ses choix, de son intentionnalité.

d'accéder à une seconde nature (Buytendijk, 1965), laquelle se développe par l'habitude de vivre avec d'autres animaux domestiques et humains. Cette seconde nature des animaux, par le travail, renvoie à l'acception marxiste du travail qui dote l'homme d'une seconde nature.

Le « travailler animal » permet également de « dénaturer » le travail. La fabrication de lignées d'animaux de travail par la sélection génétique – chiens de travail, chevaux de sport, etc. – laisse penser que les capacités des animaux relèveraient uniquement du biologique, pas du social. La génétique sous-tend ici un imaginaire d'essentialisation de l'animal : tel cheval est fait pour la course, tel autre pour la foresterie, telle vache est faite pour produire du lait, telle autre pour la viande, etc. Cette essentialisation ne tient que dans sa masse, mais elle est d'une grande versatilité au niveau individuel. Il n'est pas naturel pour un animal de travailler, et la génétique ne suffit à développer ni le travailler ni la coopération (Mouret, 2017 ; 2018).

Produire, vivre ensemble...

Le concept du « travailler animal » n'est pas sans implications dans la manière de penser les rationalités du travail des humains avec les animaux. La sociologie du travail animal emprunte, là encore, à la psychodynamique du travail (Dejours, 2009). Ces rationalités ont été construites ici aussi dans l'élevage (Porcher, 2002 ; Mouret, 2012 ; Fiorelli *et al.*, 2012), avant d'être étendues à d'autres formes de relation de travail avec des animaux domestiques (Porcher, 2011 ; 2017). Travailler avec les animaux, ce n'est pas seulement produire, c'est aussi vivre ensemble entre humains et animaux, et se construire.

Tout d'abord, sur le plan de la rationalité instrumentale du travail – la production –, les animaux ne sont plus de simples objets façonnés par les humains, mais des *sujets du travail*. Ils participent activement à la production de biens et de services en mobilisant leur subjectivité dans l'accomplissement de multiples tâches. Outre le cas des vaches laitières exposé précédemment, le travail anthropoéquin (Deneux-Le Barh, 2021a) en maraîchage et en foresterie permet de repérer aisément l'engagement subjectif du cheval au travail, sa reconnaissance par le meneur ainsi que la confiance réciproque entre les deux partenaires. Par exemple, dans les travaux de débardage ou de décaivonnage dans les vignes⁹², les chevaux sont positionnés devant les humains, repérant ainsi au premier plan, et corporellement, les embûches du terrain ou les obstacles dans le sol. Dès lors, plus les chevaux acquièrent de l'expérience, plus le meneur laisse à l'animal l'initiative complète du tracé, du rythme et de l'intensité du travail. Cette liberté d'action et cette confiance

92. Le décaivonnage est une technique de labour qui a pour but de retourner la bande de terre située au pied des ceps de vigne.

mutuelle sont d'autant plus marquantes dans les travaux forestiers, car les chevaux sont généralement menés au cordeau (les deux rênes se rejoignent pour n'en former plus qu'une) et à la voix. Cet « esprit d'initiative » des animaux, que l'on peut voir comme une praxis⁹³ (Deneux-Le Barh, 2023), est également une compétence développée chez les chiens de travail, que ce soit le dressage des chiens de troupeau (Porcher et Lécivain, 2017) ou des chiens policiers (Mouret, 2018), mais aussi l'éducation des chiens guides d'aveugle (Mouret, 2017) ou des vaches au pâturage (Meuret *et al.*, 2006).

Ensuite, sur le plan de la rationalité morale ou relationnelle du travail – le vivre ensemble –, le « travailler animal » participe de la *coopération* entre humains et animaux au travail, dont les particularités et les conditions éthico-sociales sont des enjeux de connaissances. Pour reprendre Falla et Sirota (2012) à propos du travail humain, le travail entre humains et animaux est « nécessairement coopératif parce que l'apprentissage, l'acquisition et l'expression, la mise à l'épreuve et l'accroissement d'une compétence individuelle dépendent entièrement du "génie" des formes sociales des organisations ou du système des places respectivement assignées aux uns et aux autres. Le déploiement efficace d'une compétence individuelle dépend des situations interactives ainsi instaurées ». Par le truchement du travail, humains et animaux produisent une œuvre commune et développent un vivre ensemble interspécifique.

La coopération entre humains et animaux repose sur un langage commun qui varie selon les communautés de pratiques relatives à chaque domaine professionnel. Ce langage se construit par des apprentissages de codes, de routines et d'expériences partagées, mais aussi par l'incorporation de savoirs tacites (Deneux-Le Barh, 2023). Par exemple, le débouillage des chevaux de course est une « formation initiale » (Porcher et Barreau, 2019) pour les animaux, qui apprennent les rudiments du travail : le port d'équipements (selle, mors, etc.), la compréhension des commandes vocales ou tactiles d'allure (devant, trot, etc.) et une présence humaine (cavaliers, jockeys) sur son corps. Cet apprentissage d'un langage commun est d'autant plus important qu'il simplifie la compréhension des animaux sur les attendus (concrets et non symboliques) du travail par les humains.

Une autre caractéristique de la coopération est l'affectivité (Porcher, 2002). Pour qu'un animal s'investisse dans le travail, il faut qu'il devienne un individu différent des autres, autrement dit un être d'attachement (Mouret, 2012). La coopération pose ici la question de l'articulation entre le travail et l'amour (Porcher, 2003 ; Mouret, 2024). Cette rationalité affective différencie sûrement le travail avec

93. La praxis est entendue ici comme une intelligence corporelle et expérientielle de l'action (Dejours, 2009).

les animaux du travail entre humains (Porcher, 2003). Autrement dit, nous ne sommes pas obligés d'aimer nos collègues « humains », donc de construire des liens affectifs (bien que cela améliore notre vie au travail), pour collaborer au travail. En revanche, l'affectivité est centrale dans le travail avec les animaux. Elle est un ressort essentiel de leur engagement et de leur épanouissement. L'affectivité passe, par exemple, par l'attention, la tendresse, le plaisir dans des rituels de jeux et de soins entre les personnes aveugles et leurs chiens guides (Mouret, 2024).

Les conditions éthico-sociales de la coopération des animaux au travail reposent plus largement sur des formes de responsabilité morale interespèces. Considérer les animaux comme des sujets du travail n'est pas sans implications éthiques. Il s'agit de ne plus simplement les traiter comme des moyens, mais de les considérer comme des fins en soi. L'enjeu est ici de penser la responsabilité morale dans l'instrumentalité, l'asymétrie et l'inégalité, et non sans, ce qui est largement proposé par les penseurs de la cause animale. Et notamment d'« apprendre à vivre de manière responsable au sein de la nécessité et du travail. Et avec les divers visages de la mise à mort » (Haraway, 2008). Vivre ensemble au travail, c'est ici penser le bien mourir pour les animaux (Porcher, 2003 ; Porcher *et al.*, 2024 ; Mouret, 2012 ; 2022), donc les conditions de leur mise à mort (abattage, euthanasie) et de leurs alternatives (reconversion, retraite, etc.) (Deneux-Le Barh 2021b) dans diverses activités, telles que l'élevage ou l'expérimentation animale.

... Et se construire

Selon Dejours (2009), travailler c'est aussi se construire, c'est-à-dire que le travail porte intrinsèquement une rationalité subjective et identitaire. Ainsi le « travailler animal » – donc la subjectivité des animaux au travail – peut-il connaître des destins radicalement différents, à savoir le plaisir et la souffrance. La sociologie du travail animal porte ici une attention aux conditions de vie au travail des animaux, donc à leur santé physique et mentale. Elle implique alors de regarder à la fois les formes de coopération propices au plaisir au travail pour chaque espèce partenaire, et les formes de domination-exploitation qui, à l'inverse, induisent une souffrance au travail.

Une source de plaisir majeure des animaux au travail réside également dans la reconnaissance du travail. Les animaux domestiques, en particulier les chiens et les chevaux, sont attentifs aux gestes – intonations et vocalisations positives ou négatives, contacts corporels comme des caresses, usage de « récompenses » – d'appréciation des tâches qu'ils exécutent. La reconnaissance porte un regard plus large que la récompense normalisatrice des conduites animales dans les théories behaviouristes du conditionnement, majoritairement implantées dans les mondes canins et équins, et aujourd'hui en élevage. La reconnaissance appelle à considérer les

animaux comme des sujets du travail, capables de déchiffrer la complexité de situations réelles de travail pour réaliser des tâches, et non comme de simples récepteurs de *stimuli* dont l'apprentissage résulterait plus de la répétition et des récompenses que de leur intelligence.

Au-delà de la connaissance des règles du travail, nous faisons l'hypothèse que les animaux ont une attention au bon travail, au travail bien fait. Ils peuvent également évaluer le travail de leurs partenaires humains, leur respect des règles établies, leur degré de reconnaissance. À l'instar du travail humain, et comme l'a montré la psychodynamique du travail (Dejours, 2009), les formes de jugements de travail – efficacité, beauté – sont centrales dans le pouvoir de transformation-production de soi du travail. Le plaisir se développe *via* la capacité à acquérir des habiletés et des sensibilités initialement insoupçonnées, ce que font les animaux domestiques. Cette production de soi, créatrice d'identité, se renforce et se maintient dans la reconnaissance par autrui que le travail effectué est à la fois utile et bien fait (Gernet et Dejours, 2009).

L'autre valence du travail est la souffrance au travail, symptôme de conditions de vie au travail dégradées, et antichambre de la maladie, donc de l'altération de la santé au travail, pour les animaux et les humains. À l'instar des productions animales (Porcher, 2002 ; Mouret, 2012), elle résulte de formes d'exploitation capitaliste de la vie des animaux d'élevage : appauvrissement ou dissociation des animaux de leur monde, la prairie ; confinement et contention dans des bâtiments ou des chenils ; emprise de la technique sur leur métabolisme ; répression de l'affectivité. Autant d'éléments qui président à la souffrance, tant des animaux que des éleveurs et des salariés. Il en va de même de l'exploitation, dans des politiques sécuritaires, de l'agressivité des chiens policiers pour en faire des instruments de la force publique (Mouret, 2024), comme de l'exploitation économique des chevaux de courses hippiques, où le primat de la performance nuit à la santé des animaux (Porcher et Barreau, 2023 ; Deneux-le Barh et Lourd, 2023).

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT : UNE LECTURE PAR LE TRAVAIL ANIMAL

Comment la sociologie du travail animal peut-elle répondre à une question d'écologie politique, à savoir la question environnementale ? Les politiques et les mesures environnementales, souvent axées sur l'usage du métabolisme animal⁹⁴, transforment diversement le travail animal. Pour discuter de ces transformations, nous traiterons ici des

94. La notion de métabolisme est ici entendue dans son sens physiologique, qui est aussi celui que lui donne la zootechnie, à savoir l'ensemble des processus microbiologiques de synthèse et de dégradation de matériaux et d'énergie – anabolisme et catabolisme – qui s'effectuent au sein de la matière vivante – ici le corps biologique.

mesures d'atténuation de l'émission des gaz à effet de serre (GES) issus des ruminants – les vaches –, et des mesures de revalorisation de la traction équine. Nous nous concentrons sur le cas de la France.

Les vaches et le climat : produire pour atténuer ?

Les animaux d'élevage, en particulier les vaches et autres ruminants, sont majoritairement considérés comme des « collaborateurs de l'Anthropocène » (Tsing, 2022) : ils altèrent les conditions de viabilité de la Terre pour les espèces humaines et non humaines et, par rebond, les conditions de la production économique – et sociale. L'utilisation de leur métabolisme pour la production et la circulation de biens et de marchandises alimentaires est considérée comme une cause principale du réchauffement climatique. Parmi les GES, les experts du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) soulignent l'impact du méthane entérique produit par le métabolisme des ruminants, dont celui des bovins, qui constituent la majeure partie du troupeau mondial, et son origine anthropique à travers les pratiques d'élevage. Si leurs rapports voient dans la « révolution verte » un accélérateur du réchauffement climatique, ils ne remettent pas fondamentalement en question le « paradigme de la production » (Latour, 2020), en particulier la production capitaliste, qui est selon nous au cœur de la question climatique. Les recommandations du GIEC, comme celles de la FAO (2023), s'appuient en grande partie sur les concepts des productions animales, notamment celui d'*atténuation*. L'une de ses principales déclinaisons⁹⁵ est techno-centrée : elle vise à concilier performance économique et environnementale par « l'accroissement » et « l'efficacité » de la productivité des vaches (Idele, 2015). Ces recommandations induisent une *intensification* du travail animal *via* des modifications qui portent autant sur le métabolisme des animaux que sur leurs conduites au travail dans les fermes. L'atténuation façonne les animaux comme des biotechnologies et des travailleurs pour optimiser leur rendement énergétique.

Du point de vue des appareils d'encadrement technico-scientifique, les efforts de sélection génétique pour accroître la productivité⁹⁶ des animaux auraient ainsi permis de réduire la taille du troupeau des exploitations et du cheptel national, et par conséquent les émissions de GES,

95. Une autre modalité d'atténuation du carbone des ruminants est l'entretien par le pâturage des « puits de carbone » que sont les prairies. Cependant, dans cette solution, les vaches demeurent des espèces toxiques, car elles continuent à émettre du méthane entérique alors qu'elles sont moins productives que les vaches nourries au maïs.

96. L'amélioration génétique du potentiel de production (par croisement des races locales, et par importation de races exotiques productives) est également prônée pour l'atténuation du méthane animal dans les pays en voie d'industrialisation. La FAO (2023) encourage ainsi les agriculteurs à accroître la productivité de leurs bêtes pour réduire leur nombre, donc leur effet toxique pour l'environnement.

dont celle de méthane entérique (Idele, 2015). Cette biopolitique de la population de ruminants déplace la charge de production, à savoir le tonnage de lait ou de viande que les vaches doivent produire, sur un nombre restreint d'animaux. Autrement dit, il s'agit de produire autant, si ce n'est plus, de matières animales (lait, viande) avec moins d'animaux.

L'accroissement a progressivement cédé sa place à l'efficacité, qui consiste à rechercher la meilleure allocation des ressources pour la productivité, l'alimentation et la gestion du troupeau (Idele, 2015). Dans l'alimentation, les technologies de l'efficacité recherchent une amélioration de la digestion-assimilation par les animaux des ressources fourragères, donc une réduction des pertes en rendement énergétique de leur métabolisme. Elles reposent sur une amélioration de la qualité des fourrages et des compléments alimentaires, ainsi que sur un développement des connaissances microbiologiques sur la digestion microbienne des ruminants, afin d'améliorer le « modèle cybernétique » (Larrère et Larrère, 2005) du travail animal à l'origine des productions animales. Les concepts de microbiote et d'holobionte nourrissent ici la promesse d'une production « verte ». Dans la gestion du troupeau, les technologies de l'efficacité cherchent à diminuer les périodes improductives des animaux dans leur carrière, entre leur naissance et leur réforme, la production étant considérée comme un moyen d'atténuer leurs émissions de méthane-carbone. D'un côté, elles prescrivent une mise au travail plus précoce des animaux – « avancement de l'âge au premier vêlage » – et, de l'autre, un allongement de leur « durée de vie » en production, donc de la longévité de leur carrière. Néanmoins, l'efficacité préconise une réforme (abattage, revente) lorsque leur productivité diminue ou devient insuffisante. L'efficacité est ici une biopolitique de l'improductivité où la performance économique et environnementale du travail animal consiste à faire travailler plus tôt les animaux et à faire mourir précocement les animaux jugés peu performants.

L'atténuation transforme également le travail animal par de nouvelles *disciplines* des corps. Depuis peu, il est demandé aux vaches de mettre en œuvre de nouvelles règles sanitaires du travail : en attendant le port éventuel de masques⁹⁷ pour filtrer et limiter l'émission de méthane, l'installation d'urinoirs⁹⁸ est préconisée à l'intérieur des bâtiments d'élevage afin de contrôler l'écoulement et le stockage des déchets animaux. Les urinoirs, comme les robots de traite, sont des innovations qui comptent sur le « travailler animal », tel que défini précédemment, pour le bon fonctionnement économique et environnemental des exploitations

97. <https://www.web-agri.fr/changement-climatique/article/179609/contre-le-changement-climatique-cargill-lance-un-masque-anti-rots-pour-vache>

98. L'urinoir vise à maîtriser la circulation et le stockage des déjections des animaux pour réduire leur effet toxique sur l'environnement. <https://www.lafranceagricole.fr/eurotier/article/758224/lurinoir-pour-vaches-vedette-deurotier>

agricoles, sans pour autant reconnaître son existence et sa valeur. Utiliser des urinoirs implique en pratique pour les animaux de mobiliser leur intelligence pour se rendre dans cet espace sanitaire au sein des bâtiments et positionner leur corps pour utiliser l'urinoir. Il s'agit également pour les vaches de contrôler leur processus biologique de miction. Cette innovation permet une économie du travail humain, les éleveurs pouvant consacrer moins de temps à nettoyer l'intérieur des bâtiments pour évacuer les déchets du métabolisme animal.

Les solutions de l'atténuation, telles que nous venons de les présenter, révèlent une intensification du travail animal qui soulève la question de la dégradation de leurs conditions de vie au travail. Au cours de ces dernières décennies, la mortalité des vaches à haut rendement laitier dans les systèmes industriels et intensifs n'a cessé d'augmenter pour devenir un problème majeur dans l'industrie laitière (Thomsen et Houe, 2006 ; Hagner *et al.*, 2023), y compris en France, au regard des pertes économiques que la mortalité engendre. Celle-ci résulte d'un épuisement continu des animaux au travail lié à l'intensification de leur rendement énergétique et à l'appauvrissement de leur environnement : confinement, contention, caillebotis, mammites, maladies métaboliques, boiteries, infertilité, accidents. La dégradation de la santé au travail des animaux met ici en lumière les *contradictions écologiques du paradigme de la production* qui est au centre de l'atténuation, donc des politiques environnementales pour réduire la toxicité des vaches. Si l'on suit les analyses du dernier rapport de la FAO (2022) qui articulent climat et santé animale, on comprend que les vaches sont devenues toxiques pour l'environnement parce qu'elles sont malades des productions animales. L'approche par le travail animal ouvre ici une réflexion sur l'histoire du métabolisme animal dans la crise écologique, en décroissant question animale et question environnementale. Elle invite à répondre à la question environnementale en dehors du paradigme de la « production » pour construire un nouveau monde habitable avec les animaux d'élevage.

Derrière l'énergie animale, une coopération humains-chevaux au travail

Les équidés ont un statut d'animal de rente, ainsi intègrent-ils les dispositifs généraux de réduction de GES tels que développés dans les autres filières agricoles. Récemment, l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) – qui est reconnu comme un institut technique agricole – a repris et développé pour les équidés le calcul automatisé des performances environnementales pour des exploitations responsables (Cap'2ER®), lequel inclut l'émission de GES. Le méthane entérique des équidés est trois fois moindre que celui des bovins, et les rejets azotés sont deux à trois fois inférieurs aux bovins (Bigot *et al.*, 2018 ; Rzekęć *et al.*, 2022). Tout en incrémentant des éléments discursifs relatifs au

«bien-être animal», ces analyses métriques de l'activité des équidés (élevage, sports équestres et hippiques, travail agricole et forestier, etc.) participent, à l'instar des animaux d'élevage, à un discours institutionnel de l'efficacité des animaux. Peu nombreux, au regard des autres animaux de ferme, peu émetteurs de carbone et de GES, les équidés sont présentés comme ayant de nombreux atouts verts tels que la valorisation de la biodiversité, une production de biomasse positive et surtout une production d'énergie renouvelable.

Pour répondre aux injonctions de l'urgence climatique, des rapports du GIEC, de la COP 21 et des suivantes, nombre d'institutions et d'associations de la filière équine⁹⁹ mobilisent une sémantique de l'énergie animale pour la promouvoir comme une solution énergétique propre, fiable, naturelle et respectueuse de l'environnement. Cette énergie est historique, le cheval-vapeur qui étalonne la puissance thermique apparaît au XIX^e siècle dans une comparaison avec la puissance moyenne développée par un cheval au travail 7 heures par jour, 6 jours par semaine et 52 semaines par an. Dès lors, elle est présentée, par les acteurs institutionnels, comme l'énergie renouvelable par excellence, déjà historiquement reconnue comme plus sûre que l'hydraulique et l'éolien (Jarrige, 2023). Ainsi, divers travaux ont été menés afin de comparer l'énergie animale aux énergies thermique et électrique. Par exemple en 2016, Galais dresse un bilan carbone comparatif de la collecte de déchets entre l'hippomobile et la motorisée pour la communauté de communes de Pévèle-Carembault. Si le bilan carbone est 2,5 fois plus positif pour la collecte hippomobile, le résultat est plus mesuré au regard de l'efficacité et du rendement de la collecte motorisée. Toujours en 2016, l'entreprise de conseil Artelia, accompagnée de l'IFCE, a réalisé pour le département de la Charente-Maritime une étude qui compare plusieurs modes d'utilisation de la traction animale avec des équivalents thermique et électrique. Des activités telles que les transports publics, l'entretien des plages et des espaces verts, la collecte des déchets, le débordage, sont soumises au crible de critères environnementaux, économiques, sociaux, d'efficacité technique et de réglementation (Picard, 2019). Ce rapport technocratique ne pense à aucun moment la traction animale à l'aune de relations de travail anthropoéquines, pas plus que d'un vivre ensemble interspécifique.

Dès lors que nous sortons de cette sphère technocratique, la réification de l'animal ne tient plus. L'analyse des relations de travail anthropoéquines met au jour une dichotomie entre, d'une part, le statut réifié du cheval, outil amortissable d'un tableau comptable ou, ici, machine thermodynamique comparable aux énergies fossiles et électriques et, d'autre part, la reconnaissance de l'engagement subjectif du cheval

99. Parmi ces institutions et associations, nous pouvons citer : l'IFCE, la Fédération nationale des conseils des chevaux, la SFET, France Énergie Animale et Énergie Cheval.

dans le travail réel (Deneux-Le Barh, 2020 ; 2023). Cette dichotomie se donne à voir sur la page d'accueil du site internet *L'énergie cheval, une énergie d'avenir* ! : « Le cheval de trait, l'âne ou la mule sont en effet de courageux pourvoyeurs d'énergie, modernes, légers, peu coûteux à la production, et peu gourmands en entretien. Ils s'adaptent à de nombreuses situations et leur convivialité naturelle attire toutes les sympathies dans une société qui aspire de plus en plus à retrouver la nature tout en s'en éloignant. »¹⁰⁰ La netnographie de ce site internet, mais aussi les enquêtes de terrain menées à Vendargues (Mulier et Porcher, 2022) ou plus largement dans les mondes du cheval (Deneux-Le Barh, 2021a ; 2023) montrent comment les champs lexicaux de la coopération, des liens et de l'amour des équidés au cœur des discours des professionnels de la traction équine et asine tendent à déconstruire le vocabulaire relatif à l'énergie animale. Au contraire, les deux enquêtes évoquées ont mis en lumière, pour le cas des chevaux, la primauté de la rationalité de l'affectivité dans les relations de travail humains-animaux. Ce segment professionnel relatif aux équidés dits « de travail » s'avère d'ailleurs être le plus enclin à reconnaître et à valoriser la subjectivité et l'agentivité des chevaux au travail. Ils sont des compagnons, des partenaires de travail dont les humains narrent avec plaisir la connaissance fine du sol, la minutie, voire la délicatesse des gestes méticuleux de ces animaux de plus de 700 kg. Par-delà leur énergie animale générique, les individus équins et asins sont présentés comme des travailleurs experts.

CONCLUSION

Née de la « question animale » dans nos sociétés contemporaines, la sociologie du travail animal – ou sociologie des relations de travail entre humains et animaux – a mis au jour l'invisibilité du travail des animaux domestiques dans l'histoire de nos sociétés humaines, y compris dans l'histoire du travail en agriculture. Elle a ouvert un front pionnier de recherche qui remet en question l'exceptionnalisme humain du travail, lequel participe de la séparation entre nature et culture, en clarifiant les formes de collaboration des animaux au travail, notamment leurs manières d'engager leur corps et leur subjectivité dans la réalisation des diverses tâches que nous leur confions. Autrement dit, en mettant au jour l'existence d'un « travailler animal ». Cela change beaucoup de choses dans la manière de considérer la place des animaux dans le champ scientifique et social du travail. D'une part, les animaux ne sont pas de simples objets, mais bien des sujets du travail qui participent activement à la production de biens et de services. Il y a « quelqu'un » qui travaille quand nous voyons à l'œuvre un chien guider des personnes aveugles, orienter un troupeau,

100. <https://www.energie-cheval.fr/>

ou encore un cheval s'engager dans un parcours d'obstacles ou tirer une charrue. Et surtout des vaches participer à la traite, montrant ainsi que les animaux d'élevage ne sont pas enfermés dans la nature. D'autre part, les animaux sont des partenaires de travail avec lesquels nous construisons des formes de coopération pour s'entendre sur la manière de réaliser collectivement des tâches et, plus largement, pour bien vivre et s'épanouir ensemble au travail. Cela inclut également la question du bien mourir pour les animaux, donc de la construction de responsabilités morales liées à la mise à mort (abattage, euthanasie). La sociologie du travail animal a ici ouvert des réflexions sur la construction de nouvelles formes de travail prenant en compte la subjectivité des animaux, et l'intersubjectivité entre humains et animaux, pour que le travail suive la voie de l'émancipation, et non de la domination-exploitation pour chaque espèce.

Il nous semble important de comprendre ce que devient le travail des et avec les animaux à travers la «question environnementale». Le travail animal peut ici contribuer à décroïsonner question animale et question environnementale, pour construire une écologie politique du travail. Il peut également nourrir une réflexion sur l'histoire environnementale de la domestication, notamment des activités d'élevage.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Besky S., Blanchette A., 2019. *How Nature Works. Rethinking Labor on a Troubled Planet*, University of New Mexico Press.
- Bigot G., Vial C., Fleurance G., Heydemann P., Palazon R., 2018. Productions et activités équine en France : quelles contributions à la durabilité de l'agriculture ? *INRA Productions Animales*, 31 (1), 37-50.
- Blattner C.E., Coulter K., Kymlicka W. (eds.), 2019. *Animal Labour: A New Frontier of Interspecies Justice?*, Oxford University Press, 256 p.
- Buytendijk F.J.J., 1965. *L'homme et l'animal. Essai de psychologie comparée*, Paris, Gallimard, 176 p.
- Dejours C., 2009. *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 256 p.
- Deneux-Le Barh V., 2020. Les chevaux de sécurité publique : des professionnels ? *Économie rurale*, 374, 91-106.
- Deneux-Le Barh V., 2021a. La profession anthropoéquine : une identité marquée par une communauté de travail interspécifique. Thèse de doctorat, sociologie, Montpellier-3, 614 p.
- Deneux-Le Barh V., 2021b. On n'achève plus les chevaux. *Géographie et Cultures*, 115, 77-97.
- Deneux-Le Barh V., 2023. Les chevaux sont mes partenaires ! Quand les professionnels parlent du travail de leurs collaborateurs équins. *Revue d'anthropologie des connaissances*, (17-1). <https://journals.openedition.org/rac/29810>
- Deneux-Le Barh V., Lourd C., 2023. Humains et équidés : des conditions de travail partagées ? In : *Actes des Journées Sciences et innovation équine*, 1^{er}-2 juin 2023, Saumur, IFCE, 4 p.

- Despret V., Porcher J., 2007. *Être bête*, Arles, Actes Sud, 144 p.
- Falla W., Sirota A., 2012. Être et faire avec les autres. *Nouvelle revue de psychopathologie*, 14, 178-189.
- FAO, 2022. The role of animal health in national climate commitments. Policy brief, FAO, Rome, 36 p. <https://openknowledge.fao.org/items/163237dc-ac4a-4a65-bab7-1c2e916599c2>
- FAO, 2023. *Pathways Towards Lower Emissions. A Global Assessment of Greenhouse Gas Emissions and Mitigation Options from Livestock Agrifood Systems*, FAO, Rome, 77 p. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/a06a30d3-6e9d-4e9c-b4b7-29a6cc307208/content>
- Fiorelli C., Mouret S., Porcher J., 2012. Les rationalités du travail avec les animaux d'élevage : produire, vivre ensemble et se construire. *INRA Productions Animales*, 25 (2), 181-192.
- Galais S., 2016. Impact environnemental : bilan carbone. *Equi-meeting cheval territorial : rencontres entre scientifiques et professionnels*, Le Lion d'Angers, 15-16 septembre 2016, 95-103.
- Gernet I., Dejours C., 2009. Évaluation du travail et reconnaissance. *Nouvelle revue de psychosociologie*, (8), 27-36.
- Haraway D., 2008. *When Species Meet*, University of Minnesota Press.
- Hearne V., 2007. *Adam's Task. Calling Animals by Name*, Skyhorse Publishing.
- Hagner K.A., Nordgren H.S., Aaltonen K., Sarjokari K., Rautala H., Sironen T., Sukura A., Rajala-Schultz P.J., 2023. Necropsy-based study on dairy cow mortality: underlying causes of death. *Journal of Dairy Science*, 106, 2846-2856. <https://doi.org/10.3168/jds.2022-22466>
- Idele, 2015. Élevage de ruminants et changement climatique. Idele, coll. L'Essentiel. https://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/IE__Elevage_ruminants_et_changement_climatique_juin_2015_BD.pdf
- Jarrige F., 2023. *La ronde des bêtes. Le moteur animal et la fabrique de la modernité*, Paris, La Découverte, 456 p.
- Jeangène Vilmer J.P., 2008. *L'éthique animale*, Paris, PUF.
- Larrère C., Larrère R., 2005. Actualité de l'animal-machine. *Les Temps modernes*, 630-631 (2), 143-163. <https://doi.org/10.3917/ltn.630.0143>
- Latour B., 2020. Imaginer les gestes-barrières contre le retour à la production d'avant-crise. *AOC*.
- Meuret M., Débit S., Agreil C., Osty P., 2006. Éduquer ses veaux et génisses : un savoir empirique pertinent pour l'agroenvironnement en montagne? *Natures Sciences Sociétés*, 14 (4), 343-352. <https://shs.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2006-4-page-343?lang=fr>
- Mouret S., 2012. *Élever et tuer des animaux*, Paris, PUF.
- Mouret S., 2016. Le véganisme. La construction de l'élevage comme nouvel intolérable moral. *Pour*, 231 (3), 101-107.
- Mouret S., 2017. Apprendre à prendre soin. La centralité du travail dans l'éducation des chiens guides d'aveugles. *Écologie & Politique*, (54), 87-102.
- Mouret S., 2018. Les chiens de patrouille de la police nationale : les gueules armées de la République. *Sociologie du travail*, 60 (2). <http://journals.openedition.org/sdt/2040>
- Mouret S., 2022. Travail et domestication des animaux : de la gratitude. *La Pensée écologique*, 9 (2).

- Mouret S., 2024. Travail animal et agentivité morale. Dresser et éduquer des chiens. *Travailler*, (51).
- Mouret S., Lainé N., 2023. Nature(s) au travail. Ce que font les études animales et environnementales avec le travail. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 17 (1). <http://journals.openedition.org/rac/29856>
- Mulier C., Porcher J., 2022. Le service hippomobile de Vendargue : un collectif de travail interspécifique. *Natures, Sciences, Sociétés*, 30 (1), 31-45. <https://doi.org/10.1051/nss/2022020>
- Picard A., 2019. Étude comparative de plusieurs modes d'utilisation de la traction animale avec leur équivalent thermique et électrique. Rapport d'étude de faisabilité, Artelia-IFCE, Charente-Maritime, 169 p.
- Porcher J., 2002. L'esprit du don : archaïsme ou modernité de l'élevage ? Éléments pour une réflexion sur la place des animaux d'élevage dans le lien social. *Revue du MAUSS*, (20), 245-262.
- Porcher J., 2003. «L'histoire première, c'est d'aimer les bêtes», place de la relation entre hommes et animaux dans l'organisation du travail en élevage. *Communication et organisation*, 23. <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2825>
- Porcher J., 2011. *Vivre avec les animaux : une utopie pour le XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 159 p.
- Porcher J., 2014. Une sociologie des animaux au travail. In : *Les animaux : deux ou trois choses que nous savons d'eux* (Despret V., Larrère R., eds), Paris, Hermann Éditeur, 101-114.
- Porcher J., 2017. Le programme ANR COW : l'ouverture d'un front de recherches inédit sur le travail animal. *Natures Sciences Sociétés*, (25), 172-179.
- Porcher J., Barreau S., 2019. Le débouillage des jeunes chevaux. Un terrain inattendu pour la psychodynamique du travail ? *Travailler*, (41), 153-169.
- Porcher J., Barreau S., 2023. Chevaux et footballeurs. Travailler pour le sport. *STAPS*, (139), 99-113.
- Porcher J., Estebanez J. (eds), 2019. *Animal Labor. A New Perspective on Human-Animal Relations*, Transcript Verlag, 200 p.
- Porcher J., Lécirvain E., 2017. La louve et la chienne patou : la liberté et le travail. *Écologie & Politique*, (54), 65-78.
- Porcher J., Schmitt T., 2010. Les vaches collaborent-elles au travail ? Une question de sociologie. *Revue du MAUSS*, (35), 235-261.
- Porcher J., Mouret S., Nussold P., 2024. Travail animal. *Travailler*, (51).
- Rzekęć A., Vial C., Throude S., 2022. CAP'2ER® Équin. Outil de diagnostic environnemental quantitatif des structures équines françaises. *Équ'idée*, IFCE, 11 p. <https://equipedia.ifce.fr/footer/menu-haut/les-outils-equipedia/articles-equidee>
- Thomsen P.T., Houe H., 2006. Dairy cow mortality. A review. *Veterinary Quarterly*, 28 (4), 122-129. <https://doi.org/10.1080/01652176.2006.9695218>
- Tsing A.L., 2022. *Proliférations*, Editions Wildproject, 128 p.

CONCLUSION

Travailler autrement en agriculture : formes émergentes et perspectives de recherche

Benoît Dedieu, Pierre Gasselin, Nathalie Hostiou

Ce livre collectif s'est construit à partir d'un constat partagé : l'agriculture française, comme beaucoup d'autres secteurs, traverse une recomposition profonde de ses formes de travail, de ses rapports au travail et des configurations professionnelles. Ce que nous avons nommé « nouvelles formes de travail en agriculture » (NFTA) ne désigne pas seulement des formes inédites ou récemment apparues, mais aussi des reconfigurations, des adaptations ou des résurgences d'arrangements anciens dans des contextes nouveaux. Cet ouvrage propose de regarder les NFTA au prisme de trois transformations : la transformation du « quoi » (les pratiques, les techniques), du « qui » (les profils de travailleurs) et du « comment » (les formes d'organisation et de gouvernance) du travail agricole qui est ici en jeu.

Mais cette dynamique ne peut être comprise sans la replacer dans un cadre plus large : celui des mutations contemporaines du travail. Dans de nombreux secteurs, on assiste à l'hétérogénéisation croissante des formes d'emploi, à l'essor du numérique, aux impératifs d'écologisation des pratiques, à la montée en puissance de la subjectivité dans les attentes vis-à-vis du travail, à l'interrogation des frontières entre emploi, activité, engagement et réalisation de soi. L'agriculture, souvent pensée comme un bastion du travail indépendant, familial et productif, est aujourd'hui traversée par des tensions similaires : diversification des statuts, montée du salariat, essor des formes collectives, revalorisation de l'autonomie et des valeurs, critiques de l'aliénation technique ou organisationnelle, mobilité professionnelle entrante et sortante, etc.

Dans ce contexte, cet ouvrage vise à documenter, comprendre et qualifier les NFTA à partir d'enquêtes empiriques approfondies menées par des chercheurs du département Sciences pour l'action, les transitions, les territoires (ACT) d'INRAE et leurs partenaires proches. Il ne s'agissait

pas d'une revue de tendances, mais d'un travail d'interprétation ancré dans des situations concrètes, où se redéfinit ce que « travailler » veut dire.

Trois entrées principales ont structuré l'ouvrage : les exploitations, les pratiques et les travailleurs.

TRANSFORMER L'EXPLOITATION AGRICOLE : ENTRE DISSOCIATIONS TERRE-CAPITAL-TRAVAIL ET RECOMPOSITIONS COLLECTIVES

Les NFTA engagent d'abord une redéfinition des formes d'exploitation. C. Léger-Bosch montre comment le portage foncier – qu'il soit associatif, public ou coopératif – réinvente la relation capital-travail en agriculture. En dissociant la propriété des moyens de production de leur usage, ces dispositifs ouvrent des possibilités d'installation et modifient les formes de travail, entre autonomie et contraintes induites par la relation au bailleur. La typologie proposée révèle les effets contrastés de ces arrangements sur l'organisation du travail, les relations au conseil, la performance économique ou encore le sens donné au métier.

Les fermes collectives analysées par D. Laurant, quant à elles, jouent la carte de l'intégration des activités agricoles et non agricoles, de l'élevage et des compétences associées. Elles interrogent la gouvernance du travail et ses finalités. Mises en place par des collectifs d'actifs non issus du milieu agricole (NIMA) souvent motivés par des enjeux sociaux, écologiques et éthiques, elles expérimentent des fonctionnements horizontaux, réflexifs, parfois fragiles, mais riches d'enseignements sur la fabrique collective d'un projet agricole.

Ces deux chapitres illustrent une tension centrale dans les transformations du travail : entre recomposition des collectifs et individualisation des parcours, entre aspiration à l'autonomie et dépendances économiques nouvelles. Ils rejoignent des enjeux plus larges sur les formes alternatives d'organisation productive, les communs, les coopérations territoriales et les dispositifs d'ancrage local. Ces formes posent la question de la démocratie au travail dans un contexte de transition agroécologique. Bien que très minoritaires, avec une durabilité qui reste à prouver, ces exploitations proposent d'autres voies que celles qui s'appuient sur l'accroissement du capital et la productivité du travail.

Certaines mutations majeures des structures du travail agricole, bien documentées par ailleurs, n'ont pas été reprises dans cet ouvrage. Il s'agit notamment de l'agriculture aux allures de firme, que l'on peut qualifier d'étape nouvelle dans les processus d'industrialisation, d'intégration et d'agrandissement des exploitations, avec des jeux complexes d'associations entre des exploitants et des salariés à plein temps, des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) et des groupements d'employeurs (Purseigle et Hervieu, 2022). De même, la

délégation intégrale constitue une forme avancée de la sous-traitance des tâches agricoles, très classique lorsqu'il s'agissait de faire appel à une entreprise de travaux agricoles pour les moissons (Nguyen *et al.*, 2022).

DES PRATIQUES EN TRANSITION : TECHNIQUES, NORMES ET AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

Les NFTA ne concernent pas uniquement l'organisation formelle du travail, mais aussi ses contenus pratiques, les normes et les indicateurs de la viabilité des systèmes et ses dimensions symboliques. Les processus que supposent l'agroécologie et l'essor du numérique sont au cœur de la deuxième partie de l'ouvrage. Ils engagent à la fois l'exploration de techniques nouvelles, la recherche de formes d'autonomisation vis-à-vis du système conventionnel, qu'il s'agisse de l'amont, de l'aval, de la formation ou du conseil, ainsi que l'élaboration de nouvelles conceptions de métiers. À tout le moins, la transition agroécologique est un test des capacités d'un monde professionnel et d'un système alimentaire à se transformer radicalement, et des leviers pour y accéder. Nous avons aujourd'hui besoin de reconcevoir des systèmes plus en phase avec les dynamiques écologiques, prenant acte des effets délétères de la voie conventionnelle sur la biodiversité, la pollution de l'eau, de l'air, et la santé, celle des travailleurs d'abord, mais aussi celle des citoyens dans leur ensemble.

Deux chapitres s'attachent à interroger les conditions de travail sous l'angle de la rémunération et des solidarités professionnelles. S. Bainville, C. Aubron et O. Philippon analysent les effets différenciés des systèmes agroécologiques sur la rémunération du travail dans le sud de la France : si certains modèles valorisent davantage le travail à l'hectare, les revenus journaliers restent souvent faibles. Ces résultats réinterrogent la soutenabilité économique du travail agroécologique, dépendante du capital social, du soutien public et du territoire. De leur côté, A.L. Jacquot, M. Kister, M. Dumeix-Toullec et V. Lucas montrent que les systèmes herbagers supposent des conditions de travail particulières et une collaboration interexploitations qui ne sont pas accessibles à tous, notamment aux éleveurs isolés. Ce constat renvoie à un enjeu central dans la transition : celui des conditions d'accès aux pratiques durables, et des formes de solidarité professionnelle qu'elles impliquent. Ces deux études soulignent combien les pratiques agroécologiques redéfinissent les équilibres entre efficience, pénibilité et coopération, et interrogent les inégalités structurelles d'accès aux conditions de travail soutenables.

Trois chapitres explorent les pratiques agroécologiques non comme un corpus stabilisé, mais comme des processus de renormalisation. M. Johany-Mirabal, F. Chrétien, N. Girard et L. Gouttenoire montrent que les éleveurs y cherchent des marges d'autonomie vis-à-vis des normes conventionnelles, s'appuient sur des collectifs et

reconfigurent leur posture professionnelle dans un cadre mouvant. E. Poussard, P. Spoljar et G. Valléry, à partir d'une approche en psychologie du travail, analysent le travail de redéfinition de ce qui a de la valeur dans la nouvelle configuration des systèmes, tel que mobilisé par des agriculteurs engagés dans des transitions agroécologiques. Entre coopération conflictuelle et quête de reconnaissance, ces agriculteurs réinterrogent le juste prix de leur travail et la place du métier dans la société. L'étude met en lumière le coût psychique de l'isolement et la nécessité de dispositifs de soutien à la construction d'un nouveau positionnement professionnel. Elle invite à accompagner les transitions non seulement techniques, mais aussi identitaires. C. Slimi, L. Prost, M. Prost et M. Cerf, quant à elles, analysent le rôle des médias sociaux dans les processus de transition, en tant que supports d'apprentissage, de reconnaissance et d'accompagnement horizontal. Les auteures invitent à considérer le numérique comme un espace de travail et de construction de l'expérience, au croisement des sphères professionnelle et sociale. Ces trois contributions insistent sur la dimension subjective et relationnelle des transitions : elles montrent que le changement passe autant par des dispositifs de soutien au dialogue et à l'expérimentation que par des reconfigurations formelles de l'identité professionnelle.

S'intéressant aux pratiques d'élevage dans un contexte de numérisation, T. Martin met en lumière les transformations liées à la robotisation de la traite : loin de libérer du temps, elle recompose les temporalités du travail et accroît la charge mentale des éleveurs. Ce chapitre souligne combien les innovations techniques doivent être interrogées à partir de leurs usages effectifs et de leurs effets sur le vécu du travail. De leur côté, V. Gotti, C. Manoli et B. Dedieu examinent les configurations concrètes du soin aux animaux en élevage laitier, en articulant pratiques, outils, compétences et relations entre intervenants. Leur étude souligne l'importance des apprentissages croisés, des outils numériques et de la répartition des responsabilités dans la qualité du travail de soin. Elle met en évidence un enjeu central : repenser la coordination du travail au sein de collectifs hybrides humains-non humains. Ces deux chapitres rappellent que les outils ne sont jamais neutres : ils reconfigurent les compétences requises, les relations de travail et les formes de charge mentale, et appellent à une lecture fine des transformations à partir de situations concrètes.

Les chapitres de cette deuxième partie montrent qu'un processus de changement agroécologique ou numérique implique et permet, en premier lieu, l'autonomie dans la reconception des normes et des indicateurs pour produire, en second lieu, le dialogue avec les pairs et les conseillers pour tester et discuter de nouvelles options, et, en troisième lieu, le dialogue avec la société pour construire un nouveau positionnement et valider une raison d'être en faisant autrement. Gardons cela

en mémoire lorsqu'il faudra aborder d'autres ruptures nécessaires, car il est possible que d'autres moteurs de changement impératifs voient le jour à l'avenir, liés au dérèglement climatique, aux crises de l'énergie, aux épizooties, à la guerre. Les exploitants ne sont qu'au début d'une évolution radicale de leurs systèmes d'information et de décision (sur le fonctionnement du système, sur la santé des animaux et des plantes, etc.) avec les médias sociaux et les avancées de la robotisation et des capteurs. Et notre ouvrage a été conçu avant la déferlante de l'intelligence artificielle dans ses multiples promesses d'application et ses dérives.

TRAVAILLER EN AGRICULTURE : DIVERSITÉ DES FIGURES, INVISIBILITÉS ET REVENDICATIONS

La troisième partie de l'ouvrage porte son attention sur les figures du travailleur agricole, en examinant la diversité croissante des profils et les processus, souvent ambivalents, d'invisibilisation ou de reconnaissance qui leur sont associés.

L'étude Actif'Agri (Forget *et al.*, 2019) avait mis en évidence les changements profonds à l'œuvre du point de vue des actifs agricoles, évolutions que le recensement agricole de 2020 est venu confirmer. Le salariat agricole, dans ses multiples formes, qu'il soit permanent ou partagé, exercé au sein des entreprises de travaux agricoles, des Cuma ou des groupements d'employeurs, connaît une progression significative. Il demeure cependant insuffisamment caractérisé du point de vue des salariés eux-mêmes (Frécénon *et al.*, 2021 ; Magnan et Trouvé, 2023). Parallèlement, les actifs NIMA font l'objet d'une attention croissante (Tabassomi *et al.*, 2024), dans la mesure où ils représentent un levier potentiel pour le renouvellement agricole à un moment où les départs massifs à la retraite, de plus en plus rarement compensés, commencent à peser sur les capacités productives de l'agriculture et de l'élevage (Depeyrot *et al.*, 2023). Les trajectoires des nouveaux entrants en agriculture n'en demeurent pas moins complexes¹⁰¹, en raison de la nécessité d'appréhender la diversité des métiers qui composent celui d'exploitant agricole. Leur insertion professionnelle s'inscrit souvent dans des projets économiques et de travail, par exemple en circuits courts, qui ne bénéficient pas toujours d'un appui structurant de la part des dispositifs de subvention, de conseil, ni des filières amont-aval.

Les NIMA, très présents dans les fermes collectives ou en circuits courts, font l'objet de plusieurs études dans cet ouvrage. P. Dolci, en Italie, comme M. Barisau, P. Gassel et L. Laurens, en France, soulignent la centralité du travail gratuit ou sous-rémunéré dans les

101. Voir les résultats du projet Agrinovo 2023-2025, coordonné par Caroline Mazaud (ESA Angers, USC LARESS). <https://agriculture.gouv.fr/projet-agrinovo>

parcours d'installation : travail des porteurs de projet eux-mêmes, des conjoints, des bénévoles, des *woofeurs*. Ces analyses posent la question du rapport entre travail, valeur et reconnaissance – au cœur des débats actuels sur les nouvelles formes d'engagement professionnel. De leur côté, P. Dupé, B. Dedieu et P. Gasselin montrent que l'insertion dans les circuits de commercialisation transforme en profondeur l'organisation du travail des éleveurs, en particulier des NIMA. Leur chapitre met en évidence les difficultés professionnelles et personnelles spécifiques aux phases de mise en place de ces circuits, exacerbées par la faible capitalisation initiale et par la diversité des contextes territoriaux et des dispositifs de mise en marché choisis. A. Lascaux, à partir de l'exemple d'enfants d'ouvriers marocains devenus agriculteurs, met en lumière des formes d'entrepreneuriat migratoire qui recomposent les imaginaires de la ruralité et les formes de légitimité professionnelle. Leur rapport au travail, centré sur la rentabilité, la mobilité sociale et l'adaptation, bouscule les représentations dominantes du métier. À l'autre bout du spectre, B. Mésini et M. Coulon analysent les formes d'exploitation des travailleurs détachés à travers le cas d'une entreprise de travail temporaire. Cette enquête soulève des questions cruciales sur la régulation sociale, les rapports Nord-Sud et les formes modernes de précarité. Elle rappelle que la transformation du travail en agriculture n'est pas seulement une affaire de transition ou d'innovation, mais aussi de justice sociale. Enfin, S. Mouret et V. Deneux-Le Barh proposent une lecture originale du « travail animal », en s'appuyant sur la sociologie et la psychodynamique du travail : considérer les animaux comme des coopérateurs sensibles invite à réinterroger les frontières du travail vivant, et à penser la coopération interspèces comme une composante du travail agricole.

Les chapitres de cette troisième partie dialoguent avec des débats plus globaux sur le travail : reconnaissance des invisibles, formes d'engagement, travail gratuit, justice sociale, sens du travail, diversité des attentes et des parcours. Ils font écho aux approches critiques du travail contemporain, à la redéfinition du travail décent ou soutenable, et aux tensions entre flexibilisation et sécurisation des parcours. Ces chapitres visent notamment à lever l'invisibilité d'une partie des actifs agricoles. Si le travail gratuit ne constitue pas un phénomène nouveau, et que la contribution des travailleurs migrants est partiellement documentée, ces réalités restent insuffisamment instruites, mises en valeur et surtout pleinement reconnues, tant du point de vue des personnes concernées que de leur rôle dans le système agricole. Mettre en lumière la coopération des animaux avec les humains et le fait que le travail gratuit est aussi celui d'exploitants en mal de rémunération permet de questionner la relation complexe entre travail, emploi et rémunération, en lien avec les fonctions multiples de l'agriculture et de l'élevage. Explorer les conditions

de travail et d'emploi des migrants du Sud comme de l'Est est aussi essentiel : l'agriculture a été inscrite comme un des métiers en tension dans la loi « immigration » promulguée en janvier 2024, ouvrant la possibilité d'embaucher des étrangers sans papiers. Toutefois, la question reste éminemment sensible, souvent difficile à aborder, car conflictuelle au sein de la profession agricole en raison des clivages politiques qu'elle génère dans la société. Dans ce contexte, la recherche se doit d'analyser rigoureusement cette contribution et, à l'instar de l'ensemble des salariés agricoles, quelle que soit leur origine, d'élucider les motivations, les représentations et les perceptions de ces travailleurs, afin de rendre plus visible leur contribution au travail agricole.

COMPRENDRE ENSEMBLE LES NFTA POUR PENSER ET ORIENTER LES FUTURS DU TRAVAIL AGRICOLE

En somme, ce qui constitue la « nouveauté » des formes de travail mises en lumière dans cet ouvrage renvoie à trois dimensions : celle des exploitations et des formes d'organisation du travail qui leur sont liées, celle des pratiques mises en œuvre dans les exploitations, et celle des figures et des trajectoires des travailleurs. Par construction, ces trois dimensions sont traitées séparément dans les trois parties de l'ouvrage. Toutefois, c'est bien leur articulation qu'il faut pouvoir considérer, dans les interactions multiples qui se tissent entre la défamiliarisation des exploitations (Terrier *et al.*, 2014), leur éventuelle insertion dans des dynamiques territoriales ou des communautés locales, la transformation des modèles agricoles (sous l'effet du numérique, de l'agroécologie ou encore des circuits courts) et l'émergence de nouveaux profils de travailleurs aux origines et aux parcours diversifiés. Ce sont précisément ces interactions qui nourrissent aujourd'hui les débats sur l'évolution du travail en agriculture, sur les dispositifs d'accompagnement (Slimi *et al.*, 2024), ou les réflexions prospectives sur les futurs possibles du travail en agriculture (Dedieu et Chauvat, 2024). Par exemple, le chapitre de V. Gotti, C. Manoli et V. Dedieu illustre de façon très concrète, à propos de la gestion de la santé animale, comment s'établissent différents types d'interactions entre les travailleurs réguliers et de remplacement, les compétences distribuées dans et hors exploitation et le rôle des outils numériques pour transmettre les informations nécessaires au suivi sur plusieurs jours des animaux soignés ou pour les mettre en mémoire.

Nous nous sommes efforcés de pointer quelques sujets d'intérêt pour qui se soucie de rendre compte de l'agriculture à partir de ceux qui la pratiquent. Mais nous n'en avons pas fait le tour. Soucions-nous, comme nous l'avons dit, des salariés agricoles, permanents ou temporaires, dans la diversité de leurs activités, de leurs conditions de travail et de leurs relations sociales de production. Ils incarnent une

part significative de l'avenir des actifs agricoles. Soucions-nous aussi des agriculteurs et des actifs familiaux de l'agriculture « du milieu » (Brives *et al.*, 2017), qui ne relève ni de la firme, ni du modèle paysan, ni des NIMA, ni de l'agroécologie, mais qui se situe dans un entre-deux marqué par les difficultés et une perte de sens (Spoljar, 2015). Soucions-nous de la réalité concrète du travail agricole dans toutes ses composantes : travail de pilotage et de reconception, y compris en matière d'organisation collective, mais aussi travail d'exécution de tâches opérationnelles de production avec leurs rythmes saisonniers, hebdomadaires et quotidiens, leur durée et leur pénibilité. Autant d'aspects qui échappent encore trop souvent aux enquêtes, et notamment celles qui interrogent la durabilité économique et environnementale des systèmes agricoles et alimentaires.

Dans ces transformations, il convient également de considérer les évolutions qui concernent les individus eux-mêmes, notamment les mutations de leurs identités et de leurs parcours professionnels, ainsi que sous l'angle du genre (Serpossian *et al.*, 2022), une dimension que nous n'avons pas abordée en tant que telle dans cet ouvrage. Ces transformations s'incarnent dans des figures de plus en plus complexes : celle du producteur-concepteur de système agricole, qui fait des choix relatifs à l'instanciation d'un modèle agricole ou d'une transition à engager ; celle de l'organisateur du travail, qu'il soit familial, collectif, salarié ou structuré autour des machines et des automates. Il importe aussi de prendre en compte une diversité de repères auxquels les individus se réfèrent pour qualifier leur satisfaction au travail (Di Bianco *et al.*, 2025 ; Herrera Sabillón *et al.*, 2022) ainsi que les raisons qui nourrissent leur désir de rester ou, au contraire, de quitter les métiers en agriculture. Ces éléments, garants de l'attractivité de la profession auprès des nouvelles générations, relèvent de dimensions subjectives, ancrées dans les parcours de vie et les histoires professionnelles. Les points de référence de cette satisfaction sont multiples : rémunération, qualité de l'insertion professionnelle et sociale, maîtrise du temps de travail, préservation de la santé, ou encore sentiment d'appartenance à une société perçue comme moderne, notamment *via* l'usage du numérique. Les NFTA doivent être lues à l'aune de ces différentes dimensions. Nombre de contributions abordent encore les changements à distance des personnes elles-mêmes, en se centrant sur les évolutions techniques ou organisationnelles. Or, une compréhension approfondie du travail tel qu'il est vécu, interprété et évalué par les actifs agricoles, un travail qui se veut « décent » (Contzen *et al.*, 2025 ; Santhanam-Martin *et al.*, 2024), c'est-à-dire à fois objectivement soutenable et subjectivement porteur de sens, adaptable à une diversité de projets techniques, économiques et de réalisation personnelle, reste un chantier ouvert et nécessaire.

Finalement, toutes les contributions de cet ouvrage invitent à repenser le travail agricole à l'aune des transformations en cours dans d'autres secteurs : hétérogénéité des statuts et des formes d'organisation, quête de sens et d'autonomie, montée de la réflexivité, hybridation des identités professionnelles, expansion du numérique, enjeux de justice et de reconnaissance. Elles soulignent aussi les défis propres à l'agriculture (Touzard, 2018) : articulation entre projet de production et projet de vie, ancrage territorial, poids du capital, dépendance aux politiques publiques, centralité du rapport au vivant. Pour la recherche, cela signifie plusieurs choses : articuler les échelles d'analyse (du geste au territoire, du quotidien au projet professionnel), conjuguer les approches qualitatives et quantitatives, les sciences sociales, écologiques et biotechniques, les regards situés et les analyses systémiques, renouveler les objets (travail gratuit, trajectoires invisibles, temporalités du travail, contribution animale, etc.), réinterroger les catégories (emploi, travail, métier, activité, sens, etc.).

Ce livre n'épuise pas le sujet, mais ouvre un champ de réflexion sur le futur du travail agricole, en France et ailleurs. Il appelle à poursuivre l'exploration des NFTA, à croiser les regards, à renforcer les coopérations entre chercheurs et acteurs des mondes agricoles. Car c'est à partir du travail – de ce qui s'y joue, s'y construit ou s'y dérobe – que se dessine aussi l'avenir des agricultures.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Brives H., Chazoule C., Fleury P., Vandenbroucke P., 2017. La notion d'« agriculture du milieu » est-elle opérante pour l'analyse de l'agriculture de Rhône-Alpes ? *Économie rurale*, (1), 41-56.
- Contzen S., Santhanam-Martin M., Beecher B., Hostiou N., Nettle R., 2025. Revisiting the concept of 'decent work' for agriculture. *Journal of Rural Studies*, 103872.
- Dedieu B., Chauvat S., 2024. Les enjeux du travail et de l'emploi en agriculture à l'horizon 2030. *Agronomie, Environnement & Sociétés*, 14 (1), 1-18.
- Depeyrot J.N., Parmentier M., Perrot C., 2023. Élevage de ruminants : vers une pénurie de main-d'œuvre ? *INRAE Productions Animales*, 36 (1), 18.
- Di Bianco S., Ben Jaballah M., Ben Arfa N., Thareau B., 2025. Beyond income: professional objectives and job satisfaction of farmers. An empirical study in France. *Journal of Rural Studies*, 115, 103599.
- Forget V., Depeyrot J.N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., 2019. *Actif'Agri : transformations des emplois et des activités en agriculture*, Centre d'études et de prospective, Paris, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, La Documentation française.
- Frécénon B., Marx J.M., Petit N., 2021. Nouvelles formes de travail en agriculture. Paris, CGAAER, rapport n° 20090.
- Herrera Sabillón B., Gerster-Bentaya M., Knierim A., 2022. Measuring farmers' well-being: influence of farm-level factors on satisfaction with work and quality of life. *Journal of Agricultural Economics*, 73 (2), 452-471.

- Magnan A., Trouvé A., 2023. La régulation du salariat précaire dans l'agriculture française : une analyse historique des politiques publiques. *Économie rurale*, 25-44.
- Nguyen G., Purseigle F., Brailly J., Marre M., 2022. La sous-traitance des travaux agricoles en France : une perspective statistique sur un phénomène émergent. *Économie et statistique*, (532-33), 91-113.
- Purseigle F., Hervieu B., 2022. *Une agriculture sans agriculteurs. La révolution indicible*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Santhanam-Martin M., Wilkinson R., Cowan L., Nettle R., 2024. Elaborating decent work for agriculture: job experiences and workforce retention in the Australian orchard industry. *Journal of Rural Studies*, 111, 103330.
- Serpossian E., Coquil X., Annes A., 2022. Involvement of women farmers in the agro-ecological transition and transformation of their work: chronicle of the agricultural organization Groupe Femmes 44. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 6.
- Slimi C., Lorène P., Marianne C., Prost M., 2024. The potential of community interactions as inducers of agroecological transition: the case of a digital agricultural community. *The Journal of Agricultural Education and Extension*, 30 (3), 459-475.
- Spoljar P., 2015. Modernisation de l'agriculture et santé mentale : les contradictions au travail. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 17 (1).
- Tabassomi S., Rapiou A., Perrot C., Prevost P., 2024. Les Non Issus du Milieu Agricole (NIMA) dans la diversité des installations en agriculture et leur rôle dans la diversité des systèmes agricoles. *Innovations agronomiques*, 93, 64-74.
- Terrier M., Madelrieux S., Dedieu B., 2014. Entre maintien et transformation du caractère familial des exploitations agricoles. Le cas des exploitations laitières des Alpes du Nord. In : *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre* (Pierre G., Jean-Philippe C., Sandrine P. et al., eds), EDP Sciences-INRA-SAD, 145-163.
- Touzard J.M., 2018. L'innovation agricole et agroalimentaire au XXI^e siècle : maintien, effacement ou renouvellement de ses spécificités? In : *Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires* (Faure G., Chiffolleau Y., Goulet F. et al., eds), Versailles, Éditions Quæ, 39-55.

■ LISTE DES AUTEURS

Claire Aubron, Institut Agro Montpellier, UMR Selmet
Sébastien Bainville, Institut Agro Montpellier, UMR MoISA
Marie Barisau, INRAE, UMR Innovation
Marianne Cerf, INRAE, UMR SadApt
Fanny Chrétien, Institut Agro Dijon, UR FoAp
Mathieu Coulon, CNRS, TELEMMe
Benoît Dedieu, INRAE, UMR Selmet
Vanina Deneux-Le Barh, IFCE, Pôle développement innovation et recherche, INRAE, UMR Innovation
Paula Dolci, chercheuse indépendante
Marine Dumeix-Toullec, Institut Agro Rennes, UMR Pegase
Philippine Dupé, INRAE, UMR Innovation et UMR Selmet
Pierre Gassel, INRAE, UMR Innovation
Nathalie Girard, INRAE, UMR Agir
Vinciane Gotti, ESA Angers URSE/INRAE UMR BAGAP
Lucie Gouttenoire, VetAgro Sup, UMR Territoires
Nathalie Hostiou, INRAE, UMR Territoires
Anne-Lise Jacquot, Institut Agro Rennes, UMR Pegase
Madelleine Johany-Mirabal, INRAE, UMR Territoires
Manon Kister, INRAE, UMR BAGAP
Anne Lascaux, université Lumière Lyon-2, Laboratoire d'études rurales
Delphine Laurant, INRAE, UMR Territoires
Lucette Laurens, université Montpellier-3, UMR Innovation
Christine Léger-Bosch, INRAE, UMR Territoires
Véronique Lucas, INRAE, UMR BAGAP
Claire Manoli, Institut Agro Montpellier, UMR Selmet
Théo Martin, INRAE, UMR Innovation et UMR Selmet
Béatrice Mésini, CNRS, TELEMMe
Sébastien Mouret, INRAE, UMR Innovation
Olivier Philippon, Institut Agro Montpellier, UMR Selmet
Emmanuel Poussard, CNAM/Centre de recherche sur le travail et le développement
Lorène Prost, INRAE, UMR SadApt
Magali Prost, UBO, CREAD
Celina Slimi, INRAE, UERI Gothéron
Philippe Spoljar, université de Picardie-Jules-Verne/Centre d'histoire des sociétés, des sciences et des conflits
Gérard Valléry, université de Picardie-Jules-Verne/Centre de recherche en psychologie
Lisa Vincent, INRAE, UMR Selmet

En couverture : AlexQ - stock.adobe.com
Coordination éditoriale : Valérie Mary et Pauline Sorel
Édition : Juliette Blanchet
Mise en page : Hélène Bonnet, Studio 9
Achevé d'imprimer en :
Par : Isiprint
Dépôt légal : Février 2026
N° d'impression :

L'agriculture française traverse une recomposition profonde de ses formes de travail avec l'émergence de nouvelles pratiques, organisations et figures professionnelles. Plurielles et hétérogènes, ces transformations demeurent largement méconnues.

Cet ouvrage éclaire la diversité des mutations en cours à travers des situations concrètes : développement de fermes collectives, dissociation croissante entre terre, capital et travail, impacts de l'agroécologie et de la robotisation, recomposition des collectifs de travail autour des circuits alimentaires de proximité. Il révèle aussi de nouvelles figures de travailleurs, qu'il s'agisse de néo-agriculteurs non issus du milieu agricole, de travailleurs saisonniers ou détachés, d'intervenants bénévoles, ou encore du rôle actif des animaux dans les systèmes d'élevage.

Fondé sur une approche interdisciplinaire et des enquêtes de terrain, l'ouvrage propose un regard original sur le travail agricole. Il se distingue des analyses centrées sur l'emploi ou les statuts en s'intéressant à sa réalité vécue et organisée. Il renouvelle la réflexion sur les mutations agricoles en mettant en lumière des formes de travail souvent invisibles et interroge la soutenabilité des modèles actuels.

Fruit d'une démarche collective soutenue par le département Action, Transitions et Territoires (ACT) d'INRAE, il s'adresse aux chercheurs, enseignants, étudiants, ainsi qu'aux professionnels et agents du développement agricole intéressés par les dynamiques du travail agricole.

Nathalie Hostiou est chercheuse en zootechnie à INRAE, et mène des recherches sur les transformations du travail dans les systèmes d'élevage en France et à l'international.

Pierre Gassel, géographe à INRAE, conduit ses recherches en France et en Amérique latine sur les transformations des activités des agriculteurs et les conditions de leur insertion territoriale et de leur accompagnement.

Benoît Dedieu est chercheur en zootechnie à INRAE, ancien chef du département Sciences pour l'Action et le Développement (aujourd'hui ACT). Il étudie la manière dont les éleveurs adaptent leurs conduites d'élevage — tant en France qu'à l'international — en lien avec leurs attentes de travail et pour faire face à l'incertitude.

Christophe-Toussaint Soulard, préfacier, est géographe et chef du département ACT d'INRAE.



éditions
Quæ

INRAE

Éditions Cirad, Ifremer, INRAE
www.quae.com

29 €

ISBN : 978-2-7592-4211-5



ISSN : 2267-702X

Réf. : 03042